



**HAL**  
open science

# LE TRAVAIL DE LA REPRISE DISCURSIVE DANS UN GENRE ÉMERGENT : LES FORUMS DE DÉBAT DE LA PRESSE ALLEMANDE ET FRANÇAISE EN LIGNE

Céline Largier

► **To cite this version:**

Céline Largier. LE TRAVAIL DE LA REPRISE DISCURSIVE DANS UN GENRE ÉMERGENT : LES FORUMS DE DÉBAT DE LA PRESSE ALLEMANDE ET FRANÇAISE EN LIGNE. Linguistique. Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 2005. Français. NNT: . tel-01485761

**HAL Id: tel-01485761**

**<https://hal.science/tel-01485761v1>**

Submitted on 9 Mar 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE  
UFR D'ALLEMAND**

Numéro attribué par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**THÈSE**

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS III**

(arrêté du 25 avril 2002)

**Discipline : linguistique allemande**

présentée et soutenue publiquement par

**Céline VIÉ LARGIER**

Le 28 novembre 2005

**LE TRAVAIL DE LA REPRISE DISCURSIVE DANS UN GENRE  
ÉMERGENT : LES FORUMS DE DÉBAT DE LA PRESSE  
ALLEMANDE ET FRANÇAISE EN LIGNE**

**TOME 1**

**Directeur de thèse :  
Irmtraud BEHR**

**JURY**

**Nicole FERNANDEZ BRAVO  
Sophie MOIRAND  
Marie-Hélène PÉRENNEC  
Christian PLANTIN**



**UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE  
UFR D'ALLEMAND**

Numéro attribué par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**THÈSE**

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS III**

(arrêté du 25 avril 2002)

**Discipline : linguistique allemande**

présentée et soutenue publiquement par

**Céline VIÉ LARGIER**

Le 28 novembre 2005

**LE TRAVAIL DE LA REPRISE DISCURSIVE DANS UN GENRE  
ÉMERGENT : LES FORUMS DE DÉBAT DE LA PRESSE  
ALLEMANDE ET FRANÇAISE EN LIGNE**

**TOME 1**

**Directeur de thèse :  
Irmtraud BEHR**

**JURY**

**Nicole FERNANDEZ BRAVO  
Sophie MOIRAND  
Marie-Hélène PÉRENNEC  
Christian PLANTIN**



# Sommaire

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
CONSTITUTION DE L'OBJET DE RECHERCHE .....	6
HYPOTHESES DE TRAVAIL ET OBJECTIF DE RECHERCHE.....	9
PLAN DE L'EXPOSITION DE LA RECHERCHE.....	13
<b>1 PREMIER CHAPITRE : POSITIONNEMENT THEORIQUE .....</b>	<b>15</b>
1.1 PREMISSES A LA DEFINITION DU CADRE THEORIQUE .....	15
1.2 DEFINITION DU CADRE THEORIQUE : UNE APPROCHE DISCURSIVE .....	19
1.3 OUTILS D'ANALYSE : LES PARAMETRES DE L'ACTE DE COMMUNICATION.....	25
1.4 LE CHAMP DE L'ARGUMENTATION .....	57
<b>PARTIE I LES FORUMS DE DEBAT DE LA PRESSE EN LIGNE : DEFINITION, DESCRIPTION ET ANALYSE .....</b>	<b>87</b>
<b>2 DEUXIEME CHAPITRE : PRESENTATION GENERALE DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES .....</b>	<b>90</b>
2.1 QU'EST-CE QU'UN FORUM DE DISCUSSION ELECTRONIQUE ? .....	90
2.2 DESCRIPTION DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES : CARACTERISTIQUES GENERALES .....	100
2.3 ETAT DE LA RECHERCHE : LES TRAVAUX LINGUISTIQUES SUR LA COMMUNICATION MEDIATISEE PAR ORDINATEUR ET LES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES .....	112
2.4 ANALYSE CONVERSATIONNELLE DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES .....	119
2.5 BILAN SUR LE DISPOSITIF "FORUM DE DISCUSSION" .....	142
<b>3 TROISIEME CHAPITRE : LES FORUMS DE DEBAT DE LA PRESSE EN LIGNE : PRESENTATION DES CORPUS ET CARACTERISTIQUES GENERALES .....</b>	<b>144</b>
3.1 CONSTITUTION ET MISE EN PLACE DES CORPUS DE REFERENCE .....	144
3.2 CARACTERISTIQUES DES FORUMS DE DEBAT PROPOSES PAR LA PRESSE EN LIGNE .....	155
3.3 ENQUETE SOCIOLOGIQUE : PRATIQUES ET CARACTERISTIQUES DES UTILISATEURS DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES DU SITE WWW.LIBERATION.FR .....	175
3.4 LES FORUMS DE DEBAT : SUPPORT D'UN DISCOURS A DOMINANTE ARGUMENTATIVE.....	181
3.5 BILAN SUR LES FORUMS DE DEBAT DE LA PRESSE EN LIGNE.....	247
<b>PARTIE II ANALYSE DE LA REPRISE DISCURSIVE .....</b>	<b>251</b>
<b>4 QUATRIEME CHAPITRE : LE CHAMP DE LA REPRISE DISCURSIVE .....</b>	<b>253</b>
4.1 INTRODUCTION .....	253
4.2 DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE.....	256
4.3 DEFINITION ET CADRE FORMEL DE LA REPRISE DISCURSIVE.....	264
4.4 CATEGORIES ET CRITERES D'ANALYSE DE LA REPRISE DISCURSIVE .....	274
4.5 BILAN SUR LE CHAMP DE LA REPRISE DISCURSIVE .....	279
<b>5 CINQUIEME CHAPITRE : LA REPRISE DISCURSIVE : DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNEES SUR LE PLAN FORMEL .....</b>	<b>280</b>
5.1 LES FORMES DE REPRISE MARQUEES .....	282
5.2 LES FORMES DE REPRISE NON MARQUEES .....	350
5.3 PROVENANCE ET ATTRIBUTION DES ELEMENTS DE DISCOURS REPRES .....	382
5.4 BILAN SUR LES FORMES DE REPRISE DISCURSIVE .....	403
<b>6 SIXIEME CHAPITRE : ANALYSE DES DONNEES SUR LE PLAN FONCTIONNEL.....</b>	<b>407</b>
6.1 CONSIDERATIONS GENERALES ET METHODOLOGIE .....	408
6.2 FONCTIONS LIEES A LA STRUCTURATION DU DISCOURS .....	411
6.3 FONCTION D'INFORMATION .....	423
6.4 FONCTION D'ETAYAGE.....	427
6.5 FONCTION DE SUPPORT DE POSITIONNEMENT .....	446
6.6 BILAN SUR LES FONCTIONS DE LA REPRISE DISCURSIVE .....	523

<b>CONCLUSION .....</b>	<b>527</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>537</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>558</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>561</b>

## Remerciements

Je remercie chaleureusement Mme Irmtraud Behr pour sa disponibilité, sa patience et l'aide qu'elle a pu m'apporter tout au long de ce travail.

Je remercie les membres du laboratoire UCE (Usages, Créativité, Ergonomie) et tout particulièrement Valérie Beaudouin, qui m'a permis de découvrir l'objet de ce travail.

Je remercie M. Doury, M. Marcocchia et P. von Münchow pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans l'élaboration de ce travail.

Je remercie les membres du département "Pragmatik" de l'Institut für Deutsche Sprache de Mannheim, et en particulier W. Kallmeyer, I. Keim, R. Schmitt, T. Spranz-Fogasy et W. Schütte pour leur accueil et leur disponibilité.

Je remercie les modérateurs du *Spiegel*, du *Zeit*, de *Libération*, du *Parisien*, du *Monde* et de *Marianne* pour toutes les informations qu'ils ont accepté de me fournir concernant les forums de discussion.

Je remercie les internautes anonymes qui ont accepté de répondre au questionnaire sur les usages des forums de discussion de *Libération*.

Je remercie tous les auteurs qui, à leur manière, m'ont aidée à progresser dans mes recherches.

Je remercie mes proches pour leur soutien et leur patience. Je remercie en particulier mon père, qui a bien voulu se prêter au jeu fastidieux de la relecture.

Je remercie tout particulièrement Alexandre et Fleur d'avoir été auprès de moi et d'avoir toujours tenu bon dans la tempête.



## **Introduction**

Le présent travail est centré sur le travail de la reprise discursive<sup>1</sup> dans le cadre particulier que constituent les forums de discussion de la presse écrite en ligne consacrés à des thèmes politiques et/ou sociaux.

Les développements qui suivent sont d'abord consacrés à la constitution de l'objet de recherche, à travers l'exposition du point de départ et de l'historique de ce travail. Nous exposons ensuite les hypothèses et les objectifs qui fondent le travail de recherche et nous présentons le plan suivant lequel se déroule son exposition.

### ***Constitution de l'objet de recherche***

#### **Historique de la recherche et premiers travaux**

L'objet de cette recherche est le fruit d'une rencontre imprévue. Après avoir consacré notre maîtrise et notre DEA à l'étude sémantique des adjectifs qualifiant les qualités de la femme dans deux poèmes épiques allemands du XII<sup>ème</sup> siècle, nous avons fait le choix de nous accorder le temps de la réflexion avant d'entamer des recherches plus poussées sur cet objet d'étude.

Ce temps, nous l'avons mis à profit, en particulier, pour approfondir nos connaissances dans une discipline, la linguistique, vers laquelle nos études de langue nous avaient amenée à nous tourner mais à laquelle nous ne nous étions pas consacrée de manière spécifique. C'est en fréquentant divers séminaires que nous avons eu l'occasion de découvrir les travaux de recherche réalisés dans le laboratoire UCE (Usages, Créativité, Ergonomie) du CNET (aujourd'hui France Télécom Recherche & Développement) et qu'il nous a été donné d'y effectuer un stage de plusieurs mois.

Ce stage consistait à participer à une étude collective, à la fois qualitative et quantitative, consacrée à la fréquentation et aux usages faits par les salariés des forums de discussion électroniques proposés sur le réseau interne (intranet) de l'entreprise. Ce fut pour nous l'occasion de découvrir ce dispositif de communication relativement nouveau – et il l'était encore davantage à cette époque –, auquel nous n'avions par ailleurs jamais recouru dans notre pratique personnelle d'Internet. Les observations que nous avons effectuées dans le

---

<sup>1</sup> Pour paraphraser le sous-titre de l'ouvrage d'A. Compagnon (1979), le "*travail de la citation*".

cadre de cette étude nous ont alors permis de nous familiariser avec les spécificités du fonctionnement de ce dispositif de communication et de nous interroger sur les enjeux linguistiques propres aux discours produits par leurs utilisateurs. C'est à cette occasion que nous avons pris conscience de la richesse que le matériau observé pouvait représenter sur ce point. C'est ce qui nous a décidée à poursuivre dans cette voie.

A l'issue de ce stage, nous avons entrepris de réaliser un second DEA en sciences du langage consacré à cet objet. Confrontée aux difficultés que constitue, pour des raisons de confidentialité évidentes, le fait de travailler sur des données issues d'un contexte professionnel, nous avons choisi de renoncer à ce type particulier d'objet pour nous orienter vers des forums de discussion électroniques d'accès public. Ce choix présentait deux avantages : d'une part, il facilitait la collecte des données ; d'autre part, les contenus produits par les internautes relevant du domaine public, la question de la divulgation de nos résultats se trouvait d'emblée réglée.

L'élaboration du corpus, c'est-à-dire le choix des forums de discussion électroniques sur lesquels nous envisagions de travailler, s'est faite assez rapidement. En parcourant Internet, nous avons été amenée à découvrir les forums de discussion proposés par différents sites de presse écrite ordinaire en ligne. Nous nous sommes alors intéressée aux divers forums de discussion proposés sur le site du quotidien français *Libération* et sur celui du magazine hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Parmi les forums proposés sur ces sites, un certain nombre présentent la particularité d'être consacrés à des thèmes politiques et sociaux et contribuent donc à l'émergence de cadres de débat dans lesquels peut venir s'exprimer une parole citoyenne ordinaire (Marcoccia, 2003).

En nous intéressant aux contributions produites dans ces forums de discussion, nous avons été amenée à constater que les internautes y faisaient un usage fréquent de la citation en discours direct. Générées automatiquement dans certaines configurations, ces citations devenaient d'autant plus intéressantes que, dans les forums de discussion observés, elles ne relevaient pas de cette procédure automatique, mais d'un choix délibéré des internautes. C'est ce qui nous a incitée à nous interroger sur la (les) fonction(s) dévolue(s) à cette pratique discursive.

Soucieuse de concilier notre intérêt pour notre langue maternelle – le français – et notre langue d'élection l'allemand – nous avons élaboré, pour ce premier travail de recherche, un corpus composé de deux forums de discussion ouvert en 1998 : un forum tiré du site Internet

de *Libération* et consacré au débat sur le PACS<sup>2</sup>, et un forum tiré du site Internet du *Spiegel* et consacré à l'interruption volontaire de grossesse (dorénavant IVG). Ces forums, consacrés à ce que nous avons alors défini comme des questions indécidables, présentaient donc la particularité de générer des points de vue divergents et, par conséquent, d'inciter les internautes à produire essentiellement des discours de nature argumentative. Sur cette base, nous avons déterminé que la citation en discours direct constituait, dans l'un comme dans l'autre forum de discussion observé un opérateur d'interactivité et d'intertextualité ainsi qu'un moyen de co-construction de l'argumentation.

### **Des interrogations en suspens et un nouveau départ**

A l'issue de ce premier travail, nous avons conscience qu'il restait beaucoup à faire et que nous avons laissé en suspens un certain nombre de questions.

En premier lieu se posait la question de la limitation de l'analyse aux seules citations en discours direct. L'observation des données permettait en effet de constater que, à côté de cette forme particulière de reprise, les internautes recouraient à d'autres formes telles que le discours indirect, l'introduction de marqueurs tels que *selon*, *nach*, qui signalent que ce sur quoi ils portent est à mettre au compte d'une voix différente de celle du locuteur en train de s'exprimer. Des formes moins évidentes également : des tournures interrogatives, par exemple, dans lesquelles le récepteur perçoit que ce qui est énoncé n'émane pas du locuteur qui pose la question, etc.

En second lieu, et corrélativement à la première question, se posait la question des fonctions dévolues à ces différentes formes de reprise d'un discours autre : les conclusions produites à l'issue de notre premier travail pouvaient-elles être appliquées aux autres formes de reprise ou fallait-il envisager d'autres fonctions que la citation en discours direct n'était pas en mesure de remplir ? Le recours à différentes formes de reprise était-il simplement lié à un souci d'ordre stylistique ou correspondait-il à quelque chose d'un autre ordre qu'il restait à déterminer ?

En troisième lieu se posait la question de la comparaison : indépendamment du fait que cette entreprise comparative était liée à un intérêt égal pour notre langue maternelle et pour la

---

<sup>2</sup> Le Pacs, pour "pacte civil de solidarité", est un "contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il crée des droits et obligations pour les partenaires, notamment "une aide mutuelle et matérielle" (définition donnée sur le site officiel du ministère des Affaires Etrangères, [www.diplomatie.gouv.fr/etrangers/vivre/pacs/](http://www.diplomatie.gouv.fr/etrangers/vivre/pacs/)). Il a été définitivement voté le 12 octobre 1999.

langue à laquelle nous avons choisi de consacrer nos études, il convenait de dépasser le simple stade de la mise en parallèle pour se demander à quel niveau devait se situer la comparaison et, corrélativement, à quel type de résultat elle devait aboutir. Il convenait en particulier, à cet égard, de se demander dans quelle mesure la nature des forums de discussion envisagés ainsi que la nature des discours qui s'y trouvent produits pouvaient constituer le *tertium comparationis*.

Toutes ces questions nous ont encouragée à poursuivre dans cette voie pour donner naissance à ce travail. Sa mise en œuvre a donné lieu à un double élargissement : élargissement en termes de formes observées, mais également élargissement en termes de quantité de données observées, puisque nous avons fait le choix d'enrichir notre corpus en y adjoignant le contenu d'autres forums de discussion proposés sur un support de même nature (organe de presse écrite en ligne) et consacrés à des thèmes similaires (thèmes politiques et sociaux) en France et en Allemagne.

### ***Hypothèses de travail et objectif de recherche***

Le travail que nous présentons dans ces pages constitue le résultat des analyses que nous avons entreprises pour répondre aux questions posées précédemment. Afin de clarifier notre démarche, nous proposons de revenir sur ce qui a constitué le point de départ de notre réflexion et les hypothèses sur lesquelles nous avons fondé notre analyse des données.

### **Un constat et deux hypothèses**

Ce travail s'appuie sur un constat portant sur l'intégralité de notre corpus élargi : au-delà de la citation en discours direct, les données observées permettent de constater la place importante qu'occupe la reprise discursive dans l'élaboration des discours produits par les locuteurs participant à la discussion. Par reprise discursive, nous entendons tout ce qui résulte de l'opération consistant à extraire des éléments de discours du cadre discursif et énonciatif dans lequel ils ont été originellement produits pour les transplanter dans un cadre discursif et énonciatif autre. Ce constat invite à s'interroger sur la ou les fonction(s) dévolue(s) à ces éléments repris.

Sur ce point, deux hypothèses, non exclusives, peuvent être formulées :

***Hypothèse 1** : la reprise discursive remplit certaines fonctions au niveau du fonctionnement du dispositif de communication*

Cette première hypothèse se justifie par les caractéristiques du dispositif de communication. Dispositif permettant d'engager des échanges uniquement sur le mode de l'écrit et de manière asynchrone, les forums de discussion électroniques, surtout lorsqu'ils ne proposent pas de procédure de citation automatique des contributions auxquelles les utilisateurs souhaitent réagir, obligent en quelque sorte les utilisateurs à mettre en œuvre eux-mêmes les procédés discursifs permettant de signaler que telle contribution a bien pour objet ce qui a été énoncé dans telle autre contribution. Selon cette hypothèse, la reprise discursive aurait donc une fonction interne de matérialisation, au sein du discours, des liens qui s'établissent avec ce qui a été énoncé antérieurement.

***Hypothèse 2 :** la reprise discursive remplit certaines fonctions liées à la nature des forums de discussion concernés et des discours qui s'y trouvent produits*

Cette seconde hypothèse peut être décomposée en deux sous-hypothèses :

***Hypothèse 2a :** les forums de discussion concernés constituent un genre de discours émergent fondé sur la production de points de vue (au sens d'opinion)*

***Hypothèse 2b :** la caractéristique principale de ce genre discursif est d'inviter le locuteur à produire un discours de nature argumentative*

Ce qui conditionne l'émergence d'un discours argumentatif est l'existence d'une situation argumentative (Plantin, 1993). L'existence de cette situation argumentative dépend elle-même de l'existence d'une question argumentative, c'est-à-dire une question apte à générer des réponses divergentes (Plantin, 1996).

La seconde hypothèse et les deux sous-hypothèses qui en découlent résultent de l'observation d'un faisceau de traits convergents qui donnent à penser que l'on a affaire à un genre discursif. Par genre discursif, nous entendons la combinaison récurrente d'au moins trois types d'éléments : une situation de communication, un contrat de communication (portant, notamment, sur le type d'échange et le type de discours invité) et la production de discours présentant des caractéristiques énonciatives et structurelles particulières. Ces traits convergents sont : la nature du dispositif de communication et celle du support qui accueille les forums de discussion électroniques considérés, la nature des thèmes de discussion proposés, à quoi s'ajoute la teneur des développements discursifs auxquels ils donnent lieu. Même une observation superficielle des discours produits par les internautes dans ces forums de discussion permet de constater la place prépondérante qu'y occupent l'expression de points

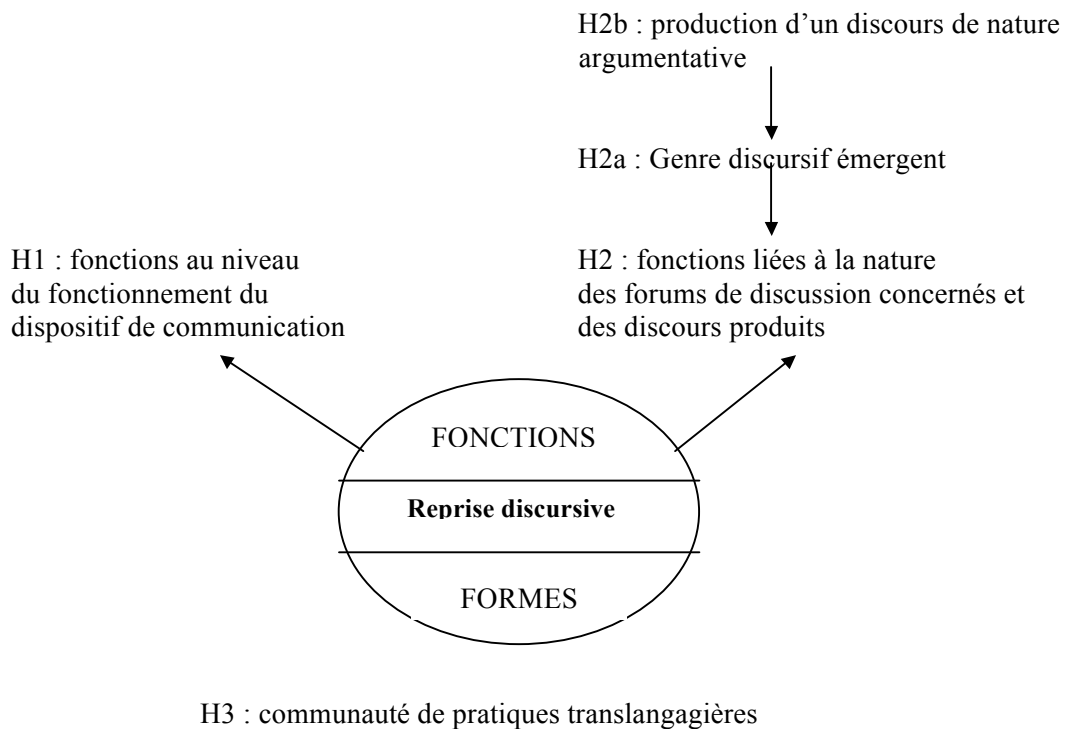
de vue ainsi que la production d'arguments destinés à étayer ces points de vue ou à mettre en cause les points de vue défendus ou les arguments avancés par d'autres.

Ces éléments invitent à formuler une troisième hypothèse, qui vient en quelque sorte englober les précédentes et fonde l'entreprise de comparaison :

***Hypothèse 3*** : à dispositif de communication égal, à support égal, à nature des thèmes égale, la récurrence du phénomène "reprise discursive" illustre une communauté de pratiques translangagières

Par "pratiques translangagières", nous entendons des pratiques discursives observables quelle que soit la langue pratiquée par les locuteurs.

Nous proposons de schématiser de la manière suivante les différents aspects de notre questionnement :



Sur cette base, nous proposons de préciser quelles sont les différentes questions auxquelles nous nous sommes donné pour tâche de répondre dans le but de rendre compte de la validité des hypothèses avancées.

### **Objectif de recherche et questionnements**

L'objet principal de cette recherche est de déterminer, au-delà de leur nature, les fonctions assumées par les éléments faisant l'objet d'une reprise discursive dans le contexte particulier

de forums de discussion électroniques consacrés à des thèmes politiques et sociaux. Notre objectif est de valider ou d'infirmer les hypothèses que nous avons été amenée à formuler précédemment. Pour entreprendre de réaliser cet objectif, nous allons essayer de répondre à quatre questions.

***Question 1 : quelles sont les caractéristiques spécifiques du dispositif “forum de discussion électronique” ?***

Cette première question découle de l'hypothèse 1. Les forums de discussion constituent l'un des dispositifs de communication mis à la disposition des utilisateurs d'Internet<sup>3</sup>. Il permet la mise en place d'échanges asynchrones entre des utilisateurs qui communiquent par le biais de l'écrit. Ces deux caractéristiques constitutives créent des conditions de participation, de production discursive et d'échange particulières dont la mise au jour peut contribuer à déterminer les fonctions remplies par la reprise discursive.

***Question 2 : Peut-on identifier des caractéristiques qui permettraient de définir ces forums de discussion comme constituant un genre ?***

Cette seconde question découle des sous-hypothèses 2a et 2b et la réponse qui y sera apportée fondera la recevabilité de l'hypothèse 2. Il s'agit de voir en quoi les forums de discussion retenus pour ce travail, en tant qu'ils constituent un cadre proposé sur un type de support donné (la presse écrite en ligne), consacré à un thème de nature donné (thème de nature politique et sociale) et propice à l'expression et la confrontation de points de vue divergents et à la production de discours de nature argumentative, ont vocation à constituer un genre.

***Question 3 : quelles sont les formes de reprise discursives observables et quelles fonctions sont-elles amenées à jouer ?***

Répondre à cette troisième question constitue l'objet central de notre travail. Il s'agit d'abord de prendre en considération les différentes formes de reprise observables dans les forums de discussion retenus pour cette étude. Il s'agit ensuite de déterminer les fonctions que la reprise peut être amenée à jouer dans le cadre du dispositif de communication qui se caractérise par le fait :

- qu'il offre des conditions particulières de participation, de production discursive et d'échange ;

---

<sup>3</sup> Citons le courrier électronique, la messagerie instantanée, les “salons de conversation” ou *chatrooms*, les listes de diffusion, les pages personnelles et, plus récemment, les *blogs* ou journaux intimes en ligne.

- qu'en tant que support de débat, ils se voient assigner la charge de permettre la confrontation des points de vue et d'inviter à la production d'un discours de nature argumentative.

L'objectif est de montrer que la reprise discursive joue, dans les forums de discussion observés, un rôle à deux niveaux. Le premier niveau est celui qui concerne le fonctionnement des forums de discussion électroniques : il s'agit de considérer si la reprise discursive contribue à la structuration des discours et des échanges dans le cadre d'un dispositif asynchrone et reposant sur l'écrit (hypothèse 1). Le second niveau est celui du genre de discours que définissent ces forums de discussion et de la nature, argumentative, des discours qui s'y trouvent produits : il s'agit de considérer si la reprise discursive remplit des fonctions spécifiques dans le cadre d'un discours de nature argumentative (hypothèse 2).

#### ***Question 4 : quel type de comparaison mettre en œuvre et à quel niveau la situer ?***

Plusieurs motivations, non exclusives, peuvent présider au choix d'une approche comparative interlinguale. Parmi ces motivations peut figurer un intérêt marqué pour deux langues. Une autre motivation peut être la volonté de produire un travail qui, parce qu'il repose sur une démarche impliquant un double regard, permet de *“déterminer ce qui revient à l'adéquation argumentative ou ce qui est imputable à une écriture « arbitraire » en ce qu'elle signale précisément l'appartenance à la communauté, la légitimité du scripteur à utiliser certaines normes d'interaction”* (Beacco, 1992 : 15). C'est cette double motivation qui nous a animée.

L'objectif est ici de montrer que la reprise discursive, telle qu'elle est pratiquée dans les forums de discussion de la presse écrite en ligne consacrés à des thèmes politiques et/ou sociaux, permet de rendre compte de l'existence de pratiques discursives qui transcendent les frontières linguistiques et contribuent à nous en apprendre peut être davantage sur les liens culturels qui unissent les deux communautés linguistiques envisagées.

#### ***Plan de l'exposition de la recherche***

Le travail que nous présentons est avant tout un travail descriptif et qualitatif. Il suppose l'établissement d'un cadre théorique que nous avons fait le choix d'intégrer progressivement, au fur et à mesure que sont intégrés les différents objets traités.

La description porte sur différents éléments. Elle porte d'abord sur le dispositif de communication envisagé en tant que tel. Elle porte ensuite sur les caractéristiques spécifiques



des forums de discussion considérés et les discours qui s’y trouvent produits. Elle porte enfin, et de manière centrale, sur la mise en œuvre de la pratique de la reprise discursive, envisagée du point de vue des formes sous lesquelles elle se manifeste et des fonctions qu’elle est amenée à remplir.

L’exposition de cette recherche comporte six chapitres dont cinq se trouvent regroupés en deux parties.

### **Premier chapitre : positionnement théorique**

Il s’agit de fonder notre recherche dans une approche en termes de discours et de genre de discours. Cette partie a pour objectif de rendre compte des différents aspects qui doit prendre en compte tout travail d’analyse se situant dans cette perspective.

### **Partie I : Les forums de débat de la presse en ligne : définition, description et analyse**

Cette partie comprend deux chapitres. Il s’agit d’abord de proposer une définition générale et une description de la nature de ce dispositif de communication et une analyse de son fonctionnement. Ce travail est l’objet du chapitre initial (“deuxième chapitre”). Dans le chapitre suivant (“troisième chapitre”), nous commençons par une présentation des corpus. Nous poursuivons par une description des caractéristiques propres aux forums de discussion proposés sur les sites Internet d’organes de presse écrite et par l’analyse de divers éléments qui permettent de montrer en quoi les forums de discussion retenus pour cette étude remplissent les conditions propices à l’émergence d’un débat et à la production de discours de nature argumentative.

### **Partie II : Analyse de la reprise discursive**

Dans cette partie, nous proposons d’abord un chapitre théorique destiné à définir ce qu’est la reprise discursive et à décrire les fondements de son analyse (“quatrième chapitre”). Dans le chapitre qui suit, nous procédons à une description des différentes formes de reprise discursive observables dans les corpus (“cinquième chapitre”). Dans un dernier chapitre (“sixième chapitre”), nous envisageons les différentes fonctions remplies par la reprise discursive. Les données recueillies sont mises à l’épreuve dans le dessein de rendre compte en quoi les caractéristiques du dispositif de communication et la nature du discours produit concourent à expliquer la mise en œuvre de la pratique de la reprise discursive par les locuteurs intervenants dans les forums de discussion observés.

# **1 Premier chapitre : Positionnement théorique**

Avant de nous attacher à remplir l'objectif que nous avons exposé en introduction, il s'avère indispensable de préciser depuis quelle place théorique nous faisons le choix de répondre aux quatre questions qui ont été posées. Les développements qui suivent présentent donc les outils théoriques dont nous avons fait le choix de nous servir tout au long de notre travail, centrés autour de deux notions fondamentales : le discours et la situation de communication.

Dans ce chapitre, nous abordons successivement plusieurs points relatifs aux choix théoriques que nous avons opérés. Dans un premier temps, nous faisons état de la position que nous avons choisie relativement à deux enjeux théoriques fondamentaux : les relations entre théorie et approche des données et la question des choix théoriques à opérer lorsqu'il s'agit de comparer des corpus qui ne sont pas issus d'une seule et même communauté linguistique et culturelle (1.1.). Dans un deuxième temps, nous présentons le cadre théorique dans lequel nous avons choisi de nous placer, fondé sur la notion centrale de discours (1.2.). Dans un troisième temps, nous abordons la question des outils d'analyse à travers la présentation des paramètres de l'acte de communication, en nous attachant à définir les différents aspects de la communication ainsi que les notions de compétences, de type et de genre discursifs et la question de la comparaison interlinguale dans le cadre de l'étude du discours (1.3.). Dans un quatrième et dernier temps, nous traitons de l'argumentation et présentons le modèle théorique et les outils d'analyse sur lesquels nous fondons l'étude du discours argumentatif (1.4.).

## ***1.1 Prémises à la définition du cadre théorique***

### **1.1.1 De l'empirie à la théorie : une approche discursive**

Ce sont les données que nous nous sommes attachée à étudier, ainsi que les questions initialement posées à propos de ces données, qui nous ont guidée dans le choix du type d'approche à adopter pour les analyser. En d'autres termes, notre objectif n'était pas d'appliquer un préconstruit théorique afin d'en éprouver la validité à l'épreuve des faits mais,

au contraire, de nous laisser guider par les données. Notre démarche est donc résolument empirique.

Mais l'empirie doit, à un moment, laisser place à la théorie afin d'y trouver les outils nécessaires à la description et à l'analyse des données. C'est donc à l'issue d'une phase d'observation et de familiarisation avec ces données et de lectures diverses que nous sommes parvenue à cerner le type de théorie qui pouvait nous permettre de répondre aux questions que nous nous posons à leur sujet. Notre travail s'ouvre donc logiquement sur une présentation des notions et des concepts qui nous servent d'arrière-plan théorique aussi bien pour la définition et la présentation du dispositif de communication que constituent les forums de discussion électroniques (cf. le deuxième et le troisième chapitres), que pour l'analyse des contenus produits dans les forums de discussion considérés (cf. le quatrième chapitre) et que pour la description et l'analyse des formes de reprise discursive (cf. le sixième chapitre) et la détermination des fonctions que la reprise est amenée à jouer dans ce cadre particulier (cf. septième chapitre).

Le premier choix qui s'est imposé à nous a été celui d'une approche discursive. En effet, la nature même des données, de même que le type de phénomènes langagiers que nous souhaitons aborder – la reprise discursive – nous ont rapidement amenée à considérer ce type d'approche comme le plus à même de remplir l'objectif que nous nous sommes fixé. Parler de discours ne va cependant pas sans poser une première difficulté de taille, dans la mesure où l'on s'aventure alors sur un terrain qui 1) est loin d'être vierge du point de vue de la théorie et 2) nécessite que l'on opère des choix en termes de définition de ce qu'est *le* ou *un* discours. Car, à l'instar de la notion de texte, qui a engendré le vaste champ de la linguistique textuelle, la notion de discours a donné lieu à de nombreux développements théoriques, que l'on regroupe généralement sous l'appellation "analyse du discours".

Choisir la voie de l'analyse du discours ne va pas sans poser d'autres difficultés, dans la mesure où l'on se trouve confronté à un appareil théorique non unifié<sup>4</sup>. En effet, si tous les travaux – théoriques ou appliqués – se réclamant de l'étude du discours ont en commun de

---

<sup>4</sup> D'un point de vue historique, cette diversité trouve une explication. D. Maingueneau (in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 41) rappelle que l'analyse du discours, en tant que discipline, s'est nourrie de différents courants qui l'ont précédée comme, entre autres, l'ethnographie de la communication de Gumperz et Hymes, l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologiste, la pragmatique, les théories de l'énonciation, la linguistique textuelle<sup>4</sup> ou encore le dialogisme de Bakhtine. Ces théories ne sont d'ailleurs pas étrangères à notre travail et nous n'avons pas hésité à faire appel à elles, dans la mesure où 1) leur parenté avec l'analyse du discours légitime leur prise en compte et 2) elles nous ont permis, localement, d'apporter des explications à certains phénomènes rencontrés.

s'intéresser en apparence à un même objet appelé "discours", ils n'en proposent pas, loin s'en faut, une définition unitaire et admise par tous. Toute définition constituant déjà un choix théorique, cette diversité des définitions du "discours" se répercute obligatoirement sur les développements théoriques auxquels elles donnent lieu. Pour le chercheur qui choisit, après d'autres, d'emprunter cette voie, la tâche n'est donc pas facile.

Mais il convient de souligner que ce qui semble à première vue constituer un écueil, représente en même temps une chance, dans la mesure où l'absence d'unité va de pair avec une certaine ouverture qui fait de l'analyse du discours un outil relativement souple à manipuler, pour peu que l'on établisse clairement où l'on choisit de se situer.

### **1.1.2 Une approche théorique unitaire**

Il convient ici de rappeler l'enjeu théorique qui découle de l'étude de corpus prélevés dans des communautés linguistiques et culturelles distinctes. Concrètement, il s'agit de répondre à la question : un corpus relevant d'une communauté linguistique et culturelle donnée doit-il être analysé uniquement à l'aide d'outils développés au sein même de cette communauté ou bien peut-il légitimement être abordé à l'aide d'outils développés au sein d'une autre communauté linguistique et culturelle ? En d'autres termes, faut-il mobiliser de préférence des outils théoriques développés dans l'espace francophone pour l'étude des corpus francophones et des outils théoriques développés dans l'espace germanophone pour l'étude de corpus germanophones ?

Sur ce point, deux conceptions s'affrontent. Selon la première, les discours produits dans une communauté linguistique et culturelle donnée présentent des caractéristiques qui interdisent de les aborder uniquement à l'aide d'outils initialement forgés pour l'étude des discours produits dans une autre communauté linguistique et culturelle. C'est la position défendue par P. von Münchow, selon qui *"une approche comparative uniquement fondée sur un courant fortement ancré dans l'un des pays sur lesquels porte la comparaison semblait risquée : elle aurait mené à ce que l'on porte un regard inadapté au corpus provenant de l'autre pays"* (2001 : 17). Une telle position suppose un travail préliminaire considérable pour parvenir à dégager de deux ensembles théoriques relativement distincts des points de rencontre permettant la constitution d'un outil d'analyse valable pour les différents corpus soumis à la comparaison.

La seconde conception s'oppose à la précédente en ce qu'elle considère légitime le choix d'une approche théorique fondée sur un seul courant, même si ce dernier apparaît d'emblée fortement attaché à la communauté linguistique et culturelle dans laquelle il a vu le jour. C'est la conception pour laquelle nous avons opté. Plusieurs arguments parlent en sa faveur.

Le premier argument concerne le caractère relatif de l'ancrage d'un courant théorique dans un pays donné : les exemples ne manquent pas de théories qui se sont partiellement nourries de réflexions développées dans une communauté linguistique et culturelle autre – et le courant théorique pour lequel nous avons opté en témoigne (cf. note 4). En outre, à une époque où la circulation des savoirs est parvenue à un degré jamais atteint auparavant<sup>5</sup>, l'argument de la spécificité culturelle ou nationale des courants théoriques paraît de moins en moins défendable.

Le deuxième argument tient au niveau auquel prévoit de se situer l'analyse comparative et à l'existence de spécificités irréductibles susceptibles de se manifester ou non à ce niveau dans une langue donnée. Or il semble que plus on s'oriente vers un niveau qui prend en considération des objets de l'ordre de l'unité transphrastique et au-delà, plus le poids des spécificités attachées au code considéré s'amenuise. Il convient donc de distinguer au moins deux types de niveaux d'analyse : un niveau d'analyse global, pour lequel il est possible de recourir à un cadre théorique unique, quel que soit le code considéré ; plusieurs niveaux d'analyse de rang inférieur, pour lesquels le recours à des réflexions théoriques développées dans chacune des communautés linguistiques et culturelles considérées peut s'avérer très profitable, voire indispensable<sup>6</sup>.

Le dernier argument en faveur de cette conception tient à la motivation qui préside au choix d'une théorie aux dépens des autres options possibles. Un choix théorique, c'est en effet aussi l'histoire d'une rencontre fructueuse entre une intuition, née de la fréquentation des données, et un point de vue généralisant qui fait écho à cette intuition.

---

<sup>5</sup> Il ne faut cependant pas voir dans ce phénomène de circulation des savoirs une réalité uniquement contemporaine : il n'est qu'à voir, dans le domaine de la rhétorique et de l'argumentation, le rôle majeur joué, entre autres, par l'œuvre d'Aristote dans l'ensemble du monde occidental. Influence majeure et ancienne qui fait qu'elle continue d'imprégner la réflexion contemporaine en se jouant des frontières.

<sup>6</sup> Mais il ne faut pas perdre de vue non plus l'existence de regards croisés, lorsque des chercheurs francophones, par exemple, s'intéressent aux particularités de la langue allemande et des discours qu'elle sert à produire, et inversement.

## **1.2 Définition du cadre théorique : une approche discursive**

Dans les paragraphes qui suivent, nous commençons par présenter la dimension du discours (1.2.1.), dans la mesure où nous avons fait le choix de placer notre analyse dans le cadre d'une approche que nous appellerons l'étude du discours. Nous abordons ensuite la question de l'hétérogénéité discursive (1.2.2.). Nous terminons par un bilan relatif aux choix terminologiques opérés (1.2.3.)

### **1.2.1 La dimension du discours**

L'objet de cette partie n'est pas de rendre compte de la diversité des définitions du discours précédemment évoquée<sup>7</sup> mais de livrer une définition opératoire de ce que nous entendons par "discours", étape incontournable si nous souhaitons rendre la suite de ce travail compréhensible. Il se trouve en effet que la notion de discours a donné lieu à de très nombreuses définitions en fonction du point de vue adopté pour l'aborder. Comme le rappelle D. Maingueneau (in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 185 sqq.), cette notion est généralement définie en linguistique par opposition à ce qu'elle n'est pas : la phrase, la langue, le texte, l'énoncé...

Pour notre part, nous entendons par discours un objet envisagé selon trois points de vue complémentaires. Le premier point de vue est celui des conditions de sa production. Le deuxième point de vue est d'ordre pragmatique et énonciatif, et envisage l'objet "*dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation*" (Maingueneau, 1991 : 15). Le troisième point de vue concerne la dimension sociale du discours, en tant qu'il est "*partie prenante d'une pratique qui constitue tout à la fois une dimension du fonctionnement d'un groupe social et son ciment*" (Maingueneau, 1992 : 119).

En accordant une attention particulière à la situation de communication, on définit de fait le discours comme un objet produit par des êtres réels – les sujets parlants – dans une situation déterminée par des paramètres tels que le temps, le lieu, le canal de diffusion de la parole (cf. 1.3.), etc. Ces éléments concrets constituent autant de points d'ancrage du discours dans la réalité, au même titre que toutes les activités humaines autres que les activités langagières. On

---

<sup>7</sup> Pour une explicitation de cet aspect, cf. D. Maingueneau (1991 : 15) et D. Maingueneau (in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 185-190)

définit aussi de fait le discours comme un objet produit par des êtres sociaux, dans une situation déterminée par les caractéristiques sociales des acteurs et les rapports qui se dessinent entre eux. Parallèlement à une analyse non décontextualisée des contenus, il s'agit donc d'envisager le discours comme répondant, pour ceux qui le produisent comme pour ceux à qui il est destiné, à une finalité à caractère social : on ne parle pas pour ne rien dire, et toute production verbale constitue une action associée à un projet orienté vers autrui.

A ces aspects du discours s'ajoute la question de ses frontières. De ce point de vue, on peut poser les distinctions suivantes :

- Sens 1 : à un niveau local, le discours désigne toute unité linguistique résultant d'un acte de communication mis en œuvre par un sujet parlant donné dans un contexte socio-historique et une situation de communication donnés, qui déterminent ses conditions de production.
- Sens 2 : toujours à l'échelle individuelle, le discours peut être envisagé comme l'ensemble des actes de communication au cours desquels un sujet parlant donné – défini par sa subjectivité et ses caractéristiques sociales – s'est exprimé sur un thème donné. Les énoncés produits dans le cadre de ces actes de communication entretiennent des relations fondées sur la base d'un thème commun, organisé en un ensemble de sèmes. Ces relations peuvent être mises en valeur à travers les liens sémantiques et référentiels qui se dégagent lorsque l'on compare les énoncés produits, et dont le sujet parlant n'a pas forcément conscience tant qu'il ne produit pas lui-même ce genre de retour réflexif qui permet de mettre au jour l'existence d'une "*mémoire interdiscursive*" (Moirand, 1999b : 146) à l'échelle individuelle. Les liens sémantiques s'appréhendent sous la forme de sèmes récurrents, les liens référentiels sous la forme de phénomènes de coréférenciation et de reformulation de ce qui a pu être énoncé précédemment. Cette somme d'énoncés, marquée du sceau de la continuité et de la discontinuité, donne cependant rarement lieu, en dépit de la cohésion sémantique qui les unit, à l'émergence d'une cohérence, dans la mesure où ils ont généralement été produits à des périodes et dans des situations de communication différentes. Cette double distance rend en effet difficile l'établissement de relations d'implication entre les différentes unités.
- Sens 3 : à un niveau général et collectif, le discours désigne l'ensemble des discours (au sens 1 et, par suite, au sens 2) produits par les membres d'une communauté

donnée ou un groupe culturel donné sur un thème donné. Comme l'écrit K. Steyer (1997 : 32), la notion de discours renvoie à un "réseau d'énoncés" liés entre eux par des "thèmes généraux" et qui présentent des liens référentiels ou témoignent de ce qu'ils font référence au même *objet thématique*<sup>8</sup>. A partir du moment où un thème devient, par exemple, l'objet d'un débat sur la place publique, il entraîne la production de discours (sens 1), émanant de divers sujets parlants, possédant ou non des statuts différents et amenés à s'exprimer dans divers contextes de communication. Les contenus de ces discours sont liés entre eux par une thématique commune et établissent des liens par un jeu de reprises, de renvois, de citations, etc. Ils forment une constellation qui détermine, autour de cet invariant thématique, un discours (sens 3) particulier : le discours sur l'IVG, le discours sur la dépénalisation du cannabis, le discours sur le mariage homosexuel, pour reprendre les thématiques auxquelles nous nous sommes intéressée<sup>9</sup>.

Les objets envisagés par les sens 2 et 3 possèdent plusieurs points communs. Le premier est que le discours est considéré comme un ensemble composite, mais il faut bien avoir conscience qu'il s'agit à chaque fois du résultat d'une construction pour les besoins de l'analyse (Maingueneau, 1983 : 15) et fondée sur des critères de différentes natures (ce qui est énoncé par un individu à propos d'un thème pour le sens 2 ; ce qui est énoncé collectivement à propos d'un thème pour le sens 3). Le second point commun est lié à la dimension mémorielle propre au discours. Cette notion de mémoire discursive a été développée par D. Maingueneau (1984 : 130-131) pour rendre compte de la stabilité des formations discursives. Il distingue deux types de mémoires : une mémoire externe, qui assure au discours une filiation et constitue la tradition sur laquelle il peut s'appuyer ; une mémoire interne, les énoncés produits antérieurement venant nourrir les énoncés produits ultérieurement, le

---

<sup>8</sup> "In bestimmten Konstellationen können Texten [...] Eigenschaften zugeschrieben werden, die sie als Teil einer größeren Menge definieren, d.h., sie können als Reaktion auf andere bzw. in Vorbereitung anderer Texte produziert und rezipiert werden. Diskurs soll daher für ein Netz von Äußerungen/Texten stehen, die entweder über globale Themen miteinander verknüpft sind und zahlreiche Referenzbeziehungen untereinander aufweisen oder sich auf ein und dasselbe sprachliche Referenzobjekt beziehen"

<sup>9</sup> Notons que ce sens du terme discours n'est pas répertorié par D. Maingueneau (1991, 2002). Cette définition du discours se distingue en effet de la notion de discours telle qu'elle est développée par l'auteur. Pour lui, "discours" est synonyme de "formation discursive", c'est-à-dire un ensemble de textes ou d'énoncés – au sens de "suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication" (Maingueneau, 1991 : 15). Ces énoncés peuvent être de natures très diverses, mais ils appartiennent tous à des "régions aux contours définissables" parce qu'ils présentent la particularité de pouvoir "être caractérisés par un ensemble de traits spécifiques, rapportés au même système de catégories et de règles" (Maingueneau, 1983 : 15). De la collection d'énoncés, on passe à un système marqué par sa "stabilité structurale" (*ibid.*). C'est ce qui permet de dégager l'existence d'un discours marxiste, d'un discours patronal, d'un discours syndical, etc.



discours créant ainsi sa propre tradition. Cette dimension mémorielle s'applique aussi bien au discours envisagé au sens 2 qu'au discours envisagé au sens 3.

Si l'on veut donner une étiquette propre à ces deux dernières acceptions du terme "discours", nous parlerons, dans le premier cas, de "microdiscours" et, dans le second, de "macrodiscours". Le macrodiscours est donc défini comme l'ensemble de tous les discours produits sur un thème donné dans une communauté linguistique et culturelle donnée ; le microdiscours comme l'ensemble des discours produits, à l'intérieur de cette communauté linguistique et culturelle, par un sujet parlant donné.

Le macrodiscours constitue une masse de données discursives qu'il est pratiquement impossible d'envisager dans sa globalité. Il peut à son tour être décomposé en divers sous-ensembles, selon le ou les points d'entrée retenus par l'analyste. Par exemple, dans le cas du discours sur l'IVG, l'analyse peut se limiter au discours des défenseurs, à celui des opposants, ou bien envisager les deux. Il peut également choisir de considérer le seul discours des experts, le seul discours des profanes, ou bien les deux<sup>10</sup>. Il peut encore choisir de s'intéresser aux seuls discours produits durant une période donnée. La mise en œuvre de ces critères révèle trois types d'orientations (qui sont loin d'épuiser les possibilités en la matière) : dans le premier cas, une orientation en termes de position idéologique, indépendamment du lieu, de l'époque, du statut des sujets parlants, du support à travers lequel se manifeste ce discours ; dans le deuxième cas, une orientation en termes de statut des sujets parlants ; dans le troisième cas une orientation en termes synchroniques, indépendamment de critères comme le lieu, le statut des sujets parlants, le support d'expression, etc.

La réflexion sur les limites du macrodiscours ouvre en outre sur une question supplémentaire, celle des frontières linguistiques. Est-il possible, en effet, de postuler que les frontières d'une communauté linguistique constituent la limite ultime d'un macrodiscours ? L'émergence récente de certains thèmes liés à des événements ou des problématiques d'envergure internationale (comme, dans le domaine sanitaire et médical, la "vache folle", la génothérapie, la grippe aviaire, etc.) invite d'abord à répondre par la négative : le fait que ces thèmes aient une portée transnationale remet en cause l'hypothèse d'une correspondance entre frontière linguistique et limite du macrodiscours. Cependant, on peut se demander si ce qui semble

---

<sup>10</sup> Sur ce point, la problématique du macrodiscours envisagé d'un point de vue thématique semble rejoindre partiellement celle de la formation discursive (au sens défini par D. Maingueneau (1984), cf. note 32 ci-dessous), l'analyste pouvant choisir, par exemple, le discours des féministes ou le discours des catholiques sur le thème de l'interruption volontaire de grossesse.

évident pour certains thèmes l'est autant pour d'autres : qu'en est-il, par exemple, des thèmes auxquels nous nous sommes ici intéressée ? La question, par exemple, de l'IVG évoque-t-elle les mêmes choses pour un individu de culture française ou un individu de culture allemande ? C'est vis-à-vis de ce genre de question que se manifeste l'intérêt d'une approche comparatiste : au-delà de l'identité des thèmes traités, à quels types de positionnement donnent-ils lieu dans chaque communauté linguistique ? Une superposition est-elle possible ? et si oui, est-elle le fruit d'un interdiscours qui s'affranchit des frontières étatiques, culturelles et linguistiques ? Sur ce point, les forums de discussion électroniques offrent une occasion d'apporter une réponse, ne serait-ce que très partielle à ces questions, en raison du potentiel que représente Internet de faire abstraction des frontières.

Il demeure un aspect que nous n'avons pas encore abordé concernant le discours et qui pourtant est indissociable des notions de micro- et de macrodiscours : il s'agit de la question de l'interdiscours, à laquelle nous allons maintenant nous intéresser.

### **1.2.2 Interdiscours, intertexte, intertextualité : hétérogénéité discursive**

Si l'on considère le mode de fonctionnement du microdiscours et du macrodiscours en termes de réseau d'énoncés s'articulant autour d'un invariant thématique, alors se pose la question de l'interdiscours entendu comme ce qui "*prime le discours*" (Maingueneau, 1984 : 11), c'est-à-dire l'espace dans lequel les discours se forment "*de manière réglée*" (*ibid.*). S'intéresser à la question de l'interdiscours, c'est s'interroger sur la capacité des discours à se répéter, à se citer les uns les autres, c'est prendre pour objet "*une parole qui se donne pour la réactualisation d'autres, qui se place dans une filiation tout en ouvrant sur la nécessité d'une réactualisation antérieure*" (Maingueneau, 1991 : 20).

Mais il est nécessaire d'introduire ici une distinction, que nous reprenons à D. Maingueneau entre l'*interdiscours* qui renvoie à un type de relation diffus entre les discours et l'*intertexte* qui désigne "*l'ensemble des fragments qu'il cite effectivement*" (1984 : 83 ; 1991 : 139-140). Cette distinction rejoint les considérations de J. Authier-Revuz sur l'hétérogénéité discursive et la distinction qu'elle établit entre hétérogénéité constitutive (qui correspond à l'interdiscours) et l'hétérogénéité montrée (qui correspond à l'intertexte), sur laquelle nous revenons ultérieurement (cf. 4.2.). Quant à l'*intertextualité*, elle désigne les techniques mises en œuvre dans tel type de discours pour introduire de l'intertexte : ainsi peut-on déterminer

l'intertextualité propre aux discours de la presse, au discours du journal télévisé (Münchow, 2001), au discours scientifique (Grossmann/Rinck, 2004), etc.

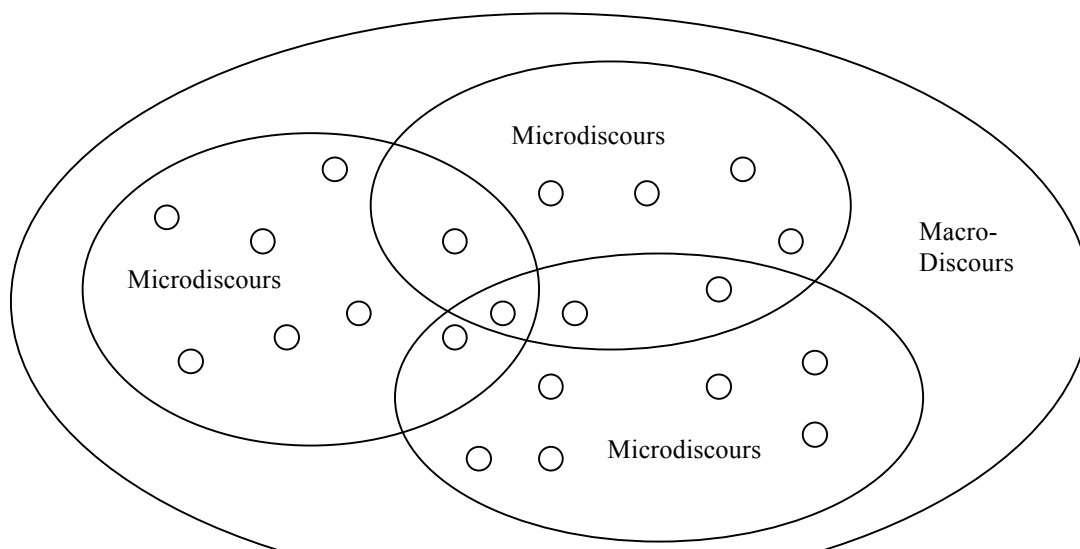
Si on l'envisage sous cet aspect, le discours n'apparaît plus comme un objet statique, clos sur lui-même, mais, au contraire, comme un objet dynamique, puisqu'il procède de deux principes : le recyclage et la progression.

### 1.2.3 Bilan sur la dimension du discours

Le discours tel quel nous l'entendons a donc peu à voir avec une approche qui envisage les énoncés comme des unités closes sur elles-mêmes et cohérentes, quand bien même on accorderait attention aux conditions particulière de leur production (Adam, 1990 : 23). Il ne s'agit donc pas d'envisager les contenus discursifs produits dans leur possible unité, mais de les envisager en tant qu'ils entretiennent des relations avec d'autres contenus, qu'ils aient été produits dans le cadre d'une seule et même situation d'énonciation (contexte interlocutif) ou dans des contextes de communication distincts (contexte monolocutif).

Lorsque nous avons fait état des problème que pose la délimitation de ce qui constitue l'objet "discours", nous avons été amenée à distinguer trois niveaux : celui du produit d'un acte de communication (sens 1), celui du microdiscours (sens 2) et celui du macrodiscours (sens 3). Il convient cependant de souligner que, si le discours en tant que produit d'un acte de communication est ce qu'il est donné à l'analyste d'observer, le microdiscours et le macrodiscours constituent quant à eux des construits théoriques, dont les limites dépendent des critères définitoires mis en place.

Les relations qu'entretiennent ces trois niveaux sont de nature inclusive : tout discours (au sens 1) est une portion d'un microdiscours ; tout microdiscours est à son tour une portion d'un macrodiscours :



En outre, comme l'indique ce schéma, les microdiscours produits par des sujets parlants distincts peuvent être amenés à interférer : parce que les sujets parlant se trouvent mis en relation dans le cadre d'un échange ; parce que les objets de discours envisagés par l'un se trouvent réinvestis par un autre, etc.

Cette définition multipolaire du discours implique en outre de placer le sujet parlant au cœur de la recherche. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'accorder une place importante à ce que, dans la lignée des travaux de P. Charaudeau (1992, 1997, 2001), nous appelons la "situation de communication". Par situation de communication, nous entendons désigner le contexte particulier dans lequel se déroule l'activité verbale du sujet parlant, en retraçant les conditions – matérielles mais aussi sociales, psychologiques – de la production discursive en fonction des rôles assumés par les acteurs de ce discours et l'objectif qu'ils lui assignent.

### **1.3 Outils d'analyse : les paramètres de l'acte de communication**

Le choix des corpus que nous avons opéré nous a d'abord amenée à accorder une place centrale à la situation de communication, c'est-à-dire au contexte dans lequel le sujet parlant, en tant que personne physique, est amené à produire du discours. Cette notion de situation de communication opère au moins à deux niveaux :

- dans une acception restreinte, la situation de communication renvoie à la situation actuelle dans laquelle se trouve le sujet parlant au moment où il produit son discours et à tous les paramètres de cette situation : lieu particulier, époque particulière, médium utilisé, situation dialogale ou monologale<sup>11</sup>, etc. ;
- dans une acception plus large, la situation de communication renvoie à un ensemble de données plus vague, qui relève de conditions plus générales de production discursive, comme le fait, pour un sujet parlant, d'appartenir à une communauté de langue donnée, à une communauté sociale donnée (au sens large, en tant que citoyen d'un Etat régi par des lois particulières), de posséder des caractéristiques d'ordre socio-professionnel particulières, etc.<sup>12</sup>

---

<sup>11</sup> Nous nous basons ici sur la distinction établie par C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 15) entre "dialogal" et "monologal" d'une part, "dialogique" et "monologique" d'autre part : le premier couple renvoie à l'interaction (ou l'absence d'interaction) entre deux locuteurs physiquement distincts ; le second couple renvoie pour sa part à tout discours adressé mais n'attendant pas de réponse – les discours étant qualifiés de "dialogiques" lorsqu'ils "incorporent [...] plusieurs voix, imputables à autant d'énonciateurs distincts". Nous conserverons cette distinction terminologique à chaque fois nous emploierons ces termes.

<sup>12</sup> Cette distinction reprend celle établie par J.-C. Beacco (1992 : 9-10) entre les "conditions profondes de production" et le "conditionnement langagier" de la production des discours.

Dans ce second cas, nous proposons de parler de Conditions générales de production<sup>13</sup>. Nous réservons la notion de Situation de communication pour désigner le cadre dans lequel se déroule l'acte de communication sous la responsabilité d'un sujet parlant. Elle se compose des éléments suivants : un sujet parlant responsable du discours considéré ; un sujet parlant à qui est adressé le discours considéré ; un canal par lequel se fait la transmission du discours considéré ; un temps et un lieu dans lesquels est produit ce discours.

Cette énumération des composantes de la situation de communication appelle différentes remarques. Les premières concernent les acteurs mis en relation dans la Situation de communication (1.3.1.), les secondes concernent les autres paramètres de la situation de communication (1.3.2).

### **1.3.1 Les sujets de la communication**

Les paragraphes qui suivent sont consacrés à l'explicitation de concepts relatifs à la source dont émanent les discours produits. Dans un premier temps, l'analyse des différentes strates de la communication est destinée à poser une distinction entre les notions de sujet parlant, de Locuteur, de Destinataire, d'Interlocuteur, d'Enonciateur et d'Enonciataire (1.3.1.1.). Dans un second temps, nous revenons sur le statut d'Enonciateur (1.3.1.2.).

#### **1.3.1.1 Les différentes strates de la communication**

Lorsqu'il s'agit d'aborder la question des sujets de la communication, il s'avère nécessaire d'établir un certain nombre de distinctions relatives à ce que l'on peut considérer comme différentes strates de la communication. Par strates de la communication, nous entendons les différents points de vue à partir desquels la production du discours peut être envisagée. Cette stratification permet d'établir des distinctions entre des notions telles que celles de sujet parlant, de Locuteur, de Destinataire, d'Interlocuteur, d'Enonciateur et d'Enonciataire – distinctions qui s'avèrent d'une extrême importance lorsqu'il s'agit d'établir les responsabilités au regard des discours produits.

---

<sup>13</sup> Nous mettons une majuscule pour signaler qu'il s'agit ici d'un concept opératoire. Il en sera ainsi pour tous les termes techniques que nous utilisons dans le cadre de ce travail lorsqu'ils sont amenés à renvoyer à la catégorie conceptuelle envisagée. On distinguera ainsi le Locuteur, entendu comme "celui qui profère le discours" indépendamment de tout ancrage dans une situation de communication donnée, et le locuteur, entendu comme sujet parlant individualisé produisant du discours dans une situation de communication dont l'analyste est en mesure de préciser les caractéristiques (ancrage spatial, temporel, etc.).

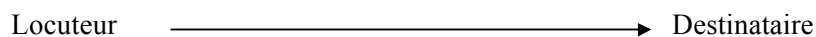
La notion de sujet parlant renvoie de manière globale à un individu, situé dans le monde, possédant certaines caractéristiques sociales et psychologiques. Cet individu se caractérise par sa capacité à mettre en œuvre, à l'aide d'un outil appelé code, un certain type d'activité appelé activité verbale. Mais cette entité cache une réalité d'une grande complexité, dont témoigne la diversité des descriptions qui en sont proposées dans le champ de la linguistique (Renoue, 2004). Il ne s'agit pas ici de faire état des différentes définitions qui ont pu être données des acteurs du discours mais de nous donner une définition opératoire permettant l'analyse des données que nous nous sommes donné d'étudier.

Il est depuis longtemps admis qu'on ne peut pas considérer cette composante du discours qu'est le sujet parlant comme une unité. Il faut, au contraire, l'envisager comme une entité complexe intégrant différentes strates. La définition de ces strates dépend du point de vue adopté dans le cadre de l'analyse. Nous proposons, dans un premier temps, de poser une première distinction :

- le Locuteur-Producteur, qui est la personne physique à l'origine du discours considéré, un "*sujet communiquant*", dans les termes de P. Charaudeau (1992 : 643) ;
- le Locuteur-Récepteur<sup>14</sup>, qui est la personne physique à qui il est donné d'entendre ou de lire le discours produit par le Locuteur-Producteur ; loin d'être un simple réceptacle, il est aussi et avant tout un "*sujet interprétant*" (Charaudeau : *ibid.*).

Locuteur-Producteur et Locuteur-Récepteur sont les partenaires de l'acte de communication. En tant que personnes physiques, ils sont "*chargé[s] de toute l'activité psycho-physiologique nécessaire à la production de l'énoncé*" (Ducrot, 1984 : 189) pour le Locuteur-Producteur, et à la réception et l'interprétation de cet énoncé pour le Locuteur-Récepteur. Ce sont en outre des êtres qui, au-delà des facultés psycho-physiologiques nécessaires à la production et la réception des discours, possèdent une identité sociale et psychologique propre.

A cette première strate s'ajoute celle qui met en relation le Locuteur et le Destinataire. La notion de Destinataire désigne le sujet parlant (Destinataire singulier) ou les sujets parlants (Destinataire pluriel) à qui est adressé le discours produit par le Locuteur :

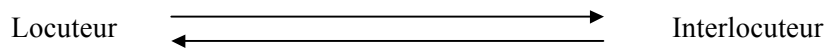


---

<sup>14</sup> La notion de Locuteur-Récepteur ne vaut qu'à l'intérieur d'une situation de communication donnée, dans laquelle cet acteur a la possibilité de se transformer en Locuteur effectif. Il se distingue donc du Récepteur tout court, qui lui se situe en dehors de cette situation de communication. Une figure typique est celle de l'analyste du discours. Lorsque nous employons ce terme dans nos analyses, c'est pour désigner toute personne susceptible, pour une raison ou une autre, d'avoir affaire avec les énoncés concernés, nous y compris.

Le Destinataire se distingue du Récepteur en tant qu'il est explicitement ou implicitement visé par le Locuteur comme étant celui à qui est destiné le discours produit. Le Récepteur peut ne pas être le Destinataire, tandis que le Destinataire peut ne pas être en mesure d'accéder au discours qui lui est destiné.

La figure de l'Interlocuteur est un avatar de celle du Destinataire. Elle permet d'établir une distinction entre deux types de situations de communication. Nous parlons d'Interlocuteur lorsque Locuteur et Destinataire se trouvent impliqués dans la même situation de communication et se trouvent en mesure de mettre en œuvre un échange. Dans ce type de situation, le Destinataire peut à tout moment devenir Locuteur à son tour et constituer le locuteur initial en Destinataire. On parle alors de contexte interlocutif :



L'exemple canonique de ce type de contexte est la conversation en face à face.

Le contexte interlocutif se distingue du contexte monolocutif, qui se caractérise par le fait que le Destinataire n'est pas en mesure, pour des raisons diverses, d'assumer le rôle d'Interlocuteur<sup>15</sup>. La notion de contexte monolocutif s'applique à des cas de figure très variés englobant aussi bien des situations dans lesquelles Locuteur et Destinataire sont en situation de coprésence physique et temporelle (conférence magistrale) que des situations marquées par l'absence de coprésence (presse écrite).

La dernière strate met en relation l'Enonciateur et l'Enonciataire. L'Enonciateur, tel que l'a défini O. Ducrot (1984 : 204), est une figure de discours, une "*instance intradiscursive à la source du point de vue contenu dans un contenu propositionnel*" (Rabatel, 2004 : 5). L'Enonciateur désigne donc l'"*être de discours*" (Ducrot, 1984 : 200) qui s'exprime à travers le point de vue associé au contenu propositionnel d'un énoncé. L'Enonciataire<sup>16</sup> est la figure de discours qui constitue le pendant de l'Enonciateur l'être de discours à qui est adressé le

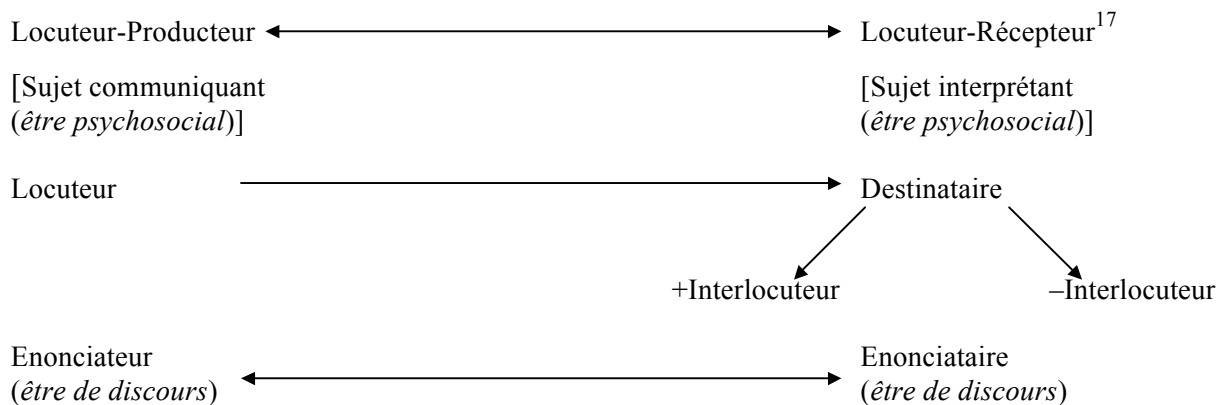
---

<sup>15</sup> La distinction que nous opérons constitue le pendant, au niveau du statut des sujets parlants, de la distinction établie par D. Maingueneau (1991 : 19) entre énoncés dépendants et énoncés indépendants. Selon ses termes, cette distinction "*correspond à la divergence classique entre énoncés destinés à un sujet immédiatement présent dans la situation d'énonciation et énoncés destinés à des sujets placés dans d'autres contextes (communication "différée")*".

<sup>16</sup> En choisissant ce terme, nous prenons quelque liberté vis-à-vis du schéma proposé par P. Charaudeau (dont nous conservons cependant la structure générale). Nous empruntons cette terminologie à J. Bres et B. Verine (2002). Deux raisons viennent justifier ce choix. D'une part, la paire Enonciateur/Enonciataire, au-delà du fait qu'elle rend plus explicite la relation entre les deux instances, souligne la parenté structurelle qu'elle entretient avec les paires Locuteur-Producteur et Locuteur-Récepteur. D'autre part le choix du terme Enonciataire permet de ne pas recourir au terme Destinataire, que nous employons pour désigner une autre réalité, évoquée dans la sous-partie qui suit.

point de vue associé au contenu d'un énoncé. En tant qu'êtres de discours, Enonciateur et Enonciataire se "*définissent à travers leurs comportements discursifs*" (Charaudeau, 1992 : 644). En d'autres termes, leur(s) statut(s) respectif(s) ne se défini(ssen)t qu'à l'intérieur de l'énoncé.

Nous proposons, à ce stade, de donner une représentation des strates que nous venons de distinguer, en nous inspirant du "*dispositif de mise en scène du langage*" proposé par P. Charaudeau (1992 : 644) :



Dans ce schéma, le Locuteur occupe une position particulière dans la mesure où il *peut* coïncider d'une part avec le Producteur, d'autre part avec l'Enonciateur, les deux cas de figure étant tout à fait compatibles et la conjonction étant même relativement courante.

Mais Locuteur et Enonciateur peuvent cependant être disjoints : dans la lecture publique d'un manifeste collectif, celui qui rend physiquement compte du contenu de ce manifeste a le statut de Locuteur mais non, ou du moins pas à lui seul, celui d'Enonciateur. Ce statut se trouve être l'apanage du collectif à l'origine du discours lu, dont le Locuteur peut, ou non, faire partie. Cette dissociation se retrouve également dans le cas de la reprise discursive, sur lequel nous revenons plus en détail ultérieurement (cf. cinquième chapitre), dans laquelle le Locuteur est identifié comme le sujet parlant responsable de la reprise d'éléments d'un discours autre et l'Enonciateur comme l'être de discours, souvent associé à un sujet parlant donné, responsable du contenu et/ou des termes associés aux éléments de discours repris.

<sup>17</sup> P. Charaudeau parle en cet endroit d'"*Interlocuteur-Récepteur*". Nous préférons l'appellation Locuteur-Récepteur pour deux raisons : d'une part, comme nous le montrerons dans la sous-partie suivante, le Récepteur n'a pas forcément le statut d'Interlocuteur au sens où nous l'entendons – alors qu'il possède toujours, potentiellement, le statut de Locuteur – ; de ce constat découle le fait que nous utilisons le terme Interlocuteur pour désigner un autre type de rapport. Cf. 1.3.1.2. ci-dessous.



La situation peut se révéler encore plus complexe, marquée par un enchevêtrement des sources. Ainsi, dans la transcription d'un témoignage, convient-il de distinguer deux moments. Le premier moment correspond à la situation qui met en relation celui qui témoigne et celui à qui est adressé ce témoignage et qui se trouve chargé de le transcrire. Dans cette situation, le témoin est à la fois Locuteur, en tant qu'il produit ce type de discours appelé témoignage, et Enonciateur, en tant qu'il est responsable du contenu de ce témoignage ; du point de vue de la réception, le transcripteur assume à la fois le rôle de Récepteur et de Destinataire, et celui d'Enonciataire. Le second moment correspond à la situation qui met en relation le transcripteur et celui à qui est adressé la transcription. Le transcripteur est investi d'un double statut. Il devient Enonciateur à son tour, dans la mesure où le travail de transcription du discours initialement produit par le témoin constitue un discours à part entière dont il est tenu pour responsable. Mais, vis-à-vis du contenu du témoignage, le transcripteur, en tant que simple passeur, occupe uniquement la fonction de Locuteur, c'est-à-dire de sujet parlant assurant, à travers la transcription, la transmission du témoignage. Du point de vue de la réception, le Destinataire occupe une position particulière dans la mesure où il est doublement investi du statut d'Enonciataire : Enonciataire vis-à-vis du Locuteur, à partir du moment où ce dernier est envisagé comme Enonciateur responsable du discours qu'il produit ; Enonciataire vis-à-vis du témoin, le transcripteur étant alors considéré comme un simple intermédiaire. Enfin, en termes de responsabilité, le témoin est tenu pour responsable de la sincérité du contenu, tandis que le transcripteur doit pouvoir rendre des comptes sur la sincérité de la transcription produite.

Le Locuteur occupe donc une position de pivot : il apparaît comme une sorte de gérant – ou de régisseur, pour reprendre la métaphore théâtrale proposée par Ducrot (1984 : 205) – dont le rôle est d'organiser les relations entre les Enonciateurs responsables des points de vue associés aux contenus du discours produit.

Il convient d'ajouter une distinction particulière relative, cette fois, à la complexité énonciative qui peut être associée à certaines configurations éditoriales. Ainsi de la presse, dans laquelle il faut distinguer, lorsqu'on considère la production d'un article, le journaliste (Locuteur), le comité de rédaction (instance collective garante de la recevabilité des discours

produits sous sa responsabilité), les éventuels Énonciateurs sollicités pour alimenter le contenu d'un article, etc<sup>18</sup>.

### 1.3.1.2 Considérations sur le statut d'Énonciateur

Il convient, avant d'aborder la question de la Situation de communication et de ses composantes, de revenir sur le statut de l'Énonciateur. Rappelons qu'il s'agit d'une figure de discours, considérée comme responsable du point de vue véhiculé par le contenu propositionnel de l'énoncé considéré. De fait, l'Énonciateur ne se confond pas forcément avec le Locuteur. La manifestation la plus évidente de cette dissociation est la reprise discursive (cf. partie II), mais il existe d'autres cas de figure dans lesquels elle se manifeste de manière plus subtile. En particulier, la question du statut de l'Énonciateur ressurgit lorsqu'on considère le problème de la validation du dire.

Il s'avère en effet que la production d'un discours, quel qu'il soit, entraîne avec lui la question de sa validité. Il ne s'agit pas tant ici de prendre en considération la validité de ce qui est dit par rapport au monde qui se trouve ainsi décrit, perspective adoptée par les approches vériconditionnalistes du langage dont l'objectif est d'éprouver le degré de référentialité de ce dernier. Ce dont il est ici question, c'est de la validité de ce qui est énoncé au regard d'une situation qui met en relation un Locuteur et son Destinataire, un Énonciateur et son Énonciataire.

En fait, toute production discursive a pour objet l'établissement de *sa* propre vérité (Kerbrat-Orecchioni, 1978 : 54). Mais comme le discours est indéfectiblement lié à celui qui le produit, cette vérité est, par définition, toujours sujette à caution. A toute énonciation correspond de fait un point de vue : *“le seul fait de produire un énoncé véhicule ipso facto une prise de position méta-discursive quant à la recevabilité du dit dans le contexte énonciatif”* (Barbazan, 2002 : 66). Du côté du Locuteur, on admettra d'abord qu'à partir du moment où il choisit, par exemple, de produire un acte d'assertion ou un acte d'interrogation, il adhère sincèrement à ce qu'il affirme ou souhaite sincèrement obtenir une réponse. En d'autres termes, on suppose que le Locuteur joue le jeu de la sincérité et attend de son Destinataire (de son Interlocuteur) qu'il adopte en retour une attitude en accord avec cet état de fait. S'il n'en était pas ainsi, c'est la raison d'être même de l'acte d'énonciation qui se trouverait mise en cause. Dans tous les cas

---

<sup>18</sup> On évoquera également la responsabilité qui peut être associée, dans certains cas, au comité des actionnaires de l'organe de presse considéré, ainsi que celle qui peut être associée à tous les acteurs entrant en jeu dans la conception matérielle du journal dans lequel l'article considéré se trouve publié.

où cette règle fonctionne, Locuteur et Énonciateur se trouvent confondus, et le Destinataire (l'Interlocuteur) ne peut qu'accorder son crédit à ce qui est énoncé.

En revanche, toute dérogation à cette règle entraîne une dissociation du Locuteur et de l'Énonciateur. La tâche du premier se réduit alors à la production du discours, tandis que celle du second consiste, en vertu de son statut, à prendre en charge la responsabilité du contenu de ce discours. Cette dissociation a forcément des implications au niveau de la relation du Locuteur à son Destinataire (son Interlocuteur). Ce dernier a toutes les raisons de s'interroger sur la façon dont il lui faut interpréter ce qu'il perçoit comme une forme de violation de la loi de sincérité. En tant que garant de la validité de ce qui est énoncé dans le cadre de la communication, son interprétation pèse largement lorsqu'il s'agit de déterminer le degré de vérité à lui accorder.

Cette question a été largement évoquée par A. Berrendonner, selon qui, “[d]ans l'acte de communication, le contexte parle, pour donner son avis sur la vérité des propositions”<sup>19</sup> (1981 : 61). La reconnaissance de cet aspect l'amène à poser une distinction entre trois types de points de vue qui définissent dans le même temps trois types de vérité :

- le point de vue du Locuteur, qui renvoie à une vérité individuelle, une L-vérité ;
- le point de vue de l'opinion publique, qui renvoie à une vérité collective, doxique, une ON-vérité ;
- le point de vue de l'univers référentiel, qui renvoie à une vérité universelle, une Ø-vérité.

En termes de responsabilité énonciative, on dira que, dans le premier cas, Locuteur et Énonciateur sont confondus alors que dans le deuxième, l'Énonciateur s'apparente à la voix de la *doxa* et, dans le troisième, à la voix de la vérité universelle, cette tripartition constituant un continuum qui mène du discours (estimé) le plus subjectif au discours (estimé) le plus objectif.

Mais l'attribution du contenu d'un discours à chacun de ces domaines de vérité ne découle pas des propriétés intrinsèques de ce discours : “chacun s'accorde à reconnaître qu'il ne suffit pas qu'un individu quelconque énonce une proposition *p* pour que *p* devienne ipso facto vraie, c'est-à-dire pour que l'état de choses dénoté par *p* existe” (*ibid.* : 65). Comme le formule M. Barbazan, “on n'est pas objectif en solitaire” (2002 : 69). Tout dépourvu de marques de subjectivité que soit un discours, il n'en devient pas pour autant un discours Ø-

---

<sup>19</sup> C'est l'auteur qui souligne.

vrai. En d'autres termes, la validité d'un discours n'est pas une donnée acquise. Dans la mesure où tout discours est toujours produit par un Locuteur en direction d'un Destinataire, c'est ce dernier qui, en dernière instance, est amené à valider le type de vérité dont il participe. Tel discours sera donc déclaré L-vrai, ON-vrai ou Ø-vrai à l'issue d'un processus de validation du dire par celui à qui il est destiné. Le cas échéant, on pourra assister à un conflit de validation découlant d'une divergence entre l'interprétation que le Locuteur fait de sa propre énonciation<sup>20</sup> et l'interprétation qu'en fait le Destinataire (Kerbrat-Orecchioni, 1978 : 53-54). Ce dernier peut, par exemple, contester la valeur de Ø-vérité que le Locuteur attribue à sa propre production discursive et exercer une pression vers le bas en ne lui reconnaissant qu'un statut de ON-vérité, voire de L-vérité<sup>21</sup>. A l'inverse, le Destinataire peut également contester la valeur de L-vérité attribuée par le Locuteur à ce qu'il énonce en lui attribuant le statut de ON-vérité ou celui de Ø-vérité. Le premier cas correspond à la dénonciation de clichés déguisés en point de vue personnel. Le second cas correspond à la dénonciation d'un discours de l'évidence déguisé en point de vue personnel<sup>22</sup>, ce qui peut être considéré, en termes de loi du discours, comme une violation de la loi d'informativité, selon laquelle "*dans des situations où ce qu'on dit doit apporter de l'information, normalement on n'énonce pas quelque chose que la personne à qui l'on parle sait probablement déjà ou tient pour acquis*" (Gordon/Lakoff, 1973 :41). D'où, à cet égard, l'importance du statut social du Locuteur et du prestige, de la reconnaissance, du respect associé à ce statut (Berrendonner, 1981 : 66-67). Un énoncé construit donc des places susceptibles d'être investies d'un degré de légitimité variable. Mais c'est uniquement à l'intérieur de l'échange verbal, produit dans une situation de communication donnée, que ces places prennent réellement une consistance, à travers le type de vérité qui leur est attribué, dans le fil de cet échange, par les acteurs mis en présence.

#### 1.3.2 La Situation de communication

Sur cette base, il nous faut maintenant aborder la question de l'inscription des acteurs du discours dans la Situation de communication. Les paragraphes qui suivent traitent

---

<sup>20</sup> dont il est aussi, d'une certaine manière, le premier Destinataire.

<sup>21</sup> Il semble que le conflit ne puisse émerger qu'en cas de rétrogradation de ce type. On imagine mal un Destinataire requalifier de Ø-vérité un énoncé placé par le Locuteur sous le signe d'une L-vérité ou d'une ON-vérité.

<sup>22</sup> Exemple entendu dans une émission télévisée : "*je pense que la femme parfaite n'existe pas*" (c'est nous qui soulignons).

successivement des aspects Temps et Lieu (1.3.2.1.) et des notions de visée communicative et de contrat de communication (1.3.2.2.).

### 1.3.2.1 Temps et Lieu

Comme nous avons été amenée à l'évoquer dans les développements précédents, il est nécessaire, en matière de temps et de lieu dans lequel se déroule l'activité verbale, de distinguer deux types de situations : la situation de communication immédiate et la situation de communication différée. Le premier type de situation correspond *grosso modo* à ce que nous avons appelé la situation interlocutive, le second à la situation monolocutive, distinction qui opère d'abord au niveau des conditions de production des énoncés<sup>23</sup>.

Il est également important d'envisager cette distinction sous l'angle de la réception et de l'interprétation. Le fait que, dans certaines circonstances, le Locuteur et son Destinataire ne soient pas en situation de coprésence physique et de coprésence temporelle a des effets particuliers en termes de transmission et de réception. K. Ehlich (1983, 1984) propose de parler de "texte" pour désigner cette configuration particulière. Selon lui, il y a texte lorsque l'activité verbale du Locuteur, qu'elle se fasse sur le mode de l'écrit ou de l'oral, se déroule dans une situation où lui et son Destinataire ne se trouvent pas en présence l'un de l'autre. Dans ce type de circonstances, la communication ne peut s'effectuer que par le biais d'une instance appelée "messenger" (*Bote*) qui fait office d'intermédiaire entre les partenaires de la communication. L'absence de co-présence conduit donc à l'émergence de deux situations de discours incomplètes puisque, lors de la production, le Destinataire est absent et, lors de la réception, c'est le Locuteur qui est absent. Le texte ainsi compris établit donc une relation de succession entre des situations de communication isolées d'un point de vue spatial et temporel. Cette vision des choses invite, selon K. Ehlich, à abandonner le schéma communicationnel de base :

(situation) Locuteur – *énoncé* – Destinataire

et à adopter un schéma plus complexe, rendant compte du statut intermédiaire du texte :

---

<sup>23</sup> Cependant, il convient de préciser que la distinction n'est pas si nette, dans la mesure où seul le facteur Temps contribue vraiment à la césure entre communication immédiate et communication différée, situation monologale et situation dialogale. Il n'est qu'à prendre l'exemple du téléphone ou, pour rester dans le champ des technologies de l'information et de la communication, les *chatrooms*, pour constater que le facteur Lieu n'est pas – ou n'est plus – un critère discriminant en la matière.

Situation de communication <sub>1</sub>	Locuteur	<i>texte</i>	
Situation de communication <sub>2</sub>		<i>texte</i>	Destinataire

Le texte, dont on peut dire qu'il acquiert, en vertu de sa relative pérennité, le statut d'archive<sup>24</sup>, sert donc de lien au sein d'une situation de communication distendue. Il semble que cette distension soit plus ou moins importante en fonction, essentiellement, de la distance temporelle qui sépare la phase de production de la phase de réception. Plus cette distance est réduite, plus le Récepteur a de facilité à recontextualiser le contenu énoncé, c'est-à-dire à reconstruire le cadre dans lequel il a été initialement produit. Pour cela, il peut s'appuyer sur les éléments contenus dans le texte, ce que l'on peut appeler des indices de contextualisation.

Le Récepteur peut également s'appuyer sur les connaissances, de nature extralinguistique cette fois, dont il dispose à propos des conditions de production de ce texte, c'est-à-dire les données relatives au Locuteur, au contexte socio-historique dans lequel il a été produit ; si le Récepteur n'est pas le Destinataire initial du texte, il faut ajouter les données relatives au Destinataire (individuel ou collectif) à qui il était initialement destiné, etc. En revanche, une distance temporelle plus grande exige, de la part du Récepteur, un travail d'interprétation plus important. Dans ces circonstances, l'adjonction de commentaires métadiscursifs, par exemple, peut s'avérer utile ou nécessaire, ces derniers ayant pour fonction de fournir les informations contextuelles qui manquent au Récepteur et dont l'absence risque ou risquerait d'être préjudiciable à la compréhension et à l'interprétation de ce texte.

Ce phénomène de distension oblige à reconsidérer la relation entre Locuteur et Destinataire. Nous partons ici de la distinction établie par E. Goffman (1987 : 15) entre trois types de participants au sein de la communication : les participants ratifiés "*auxquels le locuteur s'adresse en effet*", les participants ratifiés "*mais auxquels le locuteur ne s'adresse pas forcément*" et les participants non ratifiés. Cette distinction, initialement conçue pour l'analyse des conversations orales en face à face, s'avère cependant intéressante à considérer dans le cadre de l'étude de productions écrites asynchrones. Un énoncé, en tant qu'unité discursive à laquelle est associée une fonction communicative, est forcément orienté vers un Destinataire. Ce dernier peut être clairement identifié – à l'intérieur même de l'énoncé ou

---

<sup>24</sup> Parce qu'il se trouve conservé sur un support papier, sur un support magnétique ou sur un support numérique. Mais il convient ici de bien marquer la différence entre les énoncés ayant, dès le stade de leur production (cela vaut, dans le registre de l'oral, pour les messages enregistrés sur un répondeur téléphonique, par exemple), le statut d'archive de ceux qui acquièrent ce statut après coup – enregistrement de conversations, retranscription de conversations, par exemple – pour les besoins de l'analyse.

bien dans un méta-énoncé qui l'accompagne – et s'apparente à un participant ratifié. A l'inverse, un énoncé peut ne pas contenir ou être accompagné d'indices relatifs à l'identité du Destinataire à qui il est adressé. Dans ce cas, celui qui a accès à ce type d'énoncé se trouve investi du statut de participant implicitement ratifié ou du statut de participant non ratifié, la différence entre ces deux statuts résidant alors essentiellement dans le caractère légitime ou illégitime de l'accession à tel ou tel énoncé<sup>25</sup>.

Il faut également signaler l'importance du fait qu'un énoncé, comme le souligne E.-M. Jakobs (1999 : 44-45), une fois produit, s'émancipe de son créateur : coupé de la situation dans laquelle il a été produit, il acquiert une autonomie qui contribue à distendre encore les liens qu'il établissait éventuellement, à l'origine, avec un Destinataire déterminé. Ces circonstances font qu'il peut s'adresser, au sens fort du terme, après coup à d'autres destinataires que celui ou ceux initialement défini(s). Ceci est d'autant plus vrai pour les énoncés qui relèvent du domaine public. Le fait de rendre un discours accessible à tous entraîne une inflation *a priori* sans limite du nombre de destinataires non explicitement ratifiés mais cependant habilités à endosser ce rôle et se trouvant, de ce fait, mis sur un pied d'égalité avec le Destinataire ratifié. Il apparaît donc que la situation de communication différée entraîne une complexification de la situation en termes de structure énonciative et de schéma de réception.

### **1.3.2.2 Visée communicative et contrat de communication**

Au-delà de la Situation de communication et des acteurs qu'elle met en jeu, il convient donc de considérer deux composantes constitutives de l'activité verbale : le Contrat de communication et les rôles langagiers que définit ce contrat. Ces deux notions ont pour objectif de rendre compte de l'activité verbale des locuteurs considérés, cette fois, comme des acteurs sociaux inscrits dans un lieu social déterminé et motivés par des enjeux de diverses natures, que l'on désignera par l'expression "visée communicative".

#### ***1.3.2.2.1 La notion de visée communicative***

Le postulat de départ est que toute activité langagière se définit par une visée communicative – ou intention – émanant d'un Locuteur et orientée vers un Destinataire – quelle que soit par ailleurs la manière dont ce dernier interprète cette intention. Cette propriété fondamentale des

---

<sup>25</sup> On considère ainsi que certains types de littérature ne doivent pas être accessibles aux enfants en dessous d'une certaine tranche d'âge.

discours entraîne que toute activité langagière se doit d'être considérée comme une action exercée par le Locuteur sur le Destinataire. Elle fait aussi que s'instaure un rapport d'interaction mutuelle entre l'instance productrice et l'instance réceptrice, que la communication se déroule en contexte monolocutif ou en contexte interlocutif. Par interaction, nous entendons le fait, imprescriptible, que l'activité verbale du Locuteur, en tant qu'elle obéit à une intention orientée vers le Destinataire, est toujours influencée par ce dernier : l'efficacité de la communication dépend de la prise en compte, par le Locuteur, des caractéristiques (psychologiques, sociales, etc.) du Destinataire pour adapter son action en vue de satisfaire au mieux la visée communicative qu'il s'est fixée : *“L'intention a un objet, il s'agit de le connaître avant la moindre tentative de le modifier. Le discours est précédé par des réflexions d'ordre psychologique. Le caractère et le comportement du partenaire que le destinataire engage par et dans l'acte de communication doivent être étudiés au préalable, afin qu'ils deviennent prévisibles. Ce sont, pour ainsi dire, les prémisses psychologiques de la réussite d'un acte de communication”* (Kibédi Varga, 1989 : 32) Le terme “interaction” renvoie donc aux effets réciproques induits par la situation de communication et le contrat de communication qui lui est associé (cf. 1.3.2.2.2. ci-dessous).

Partant de l'idée que toute activité langagière est action, c'est-à-dire par essence attachée à une intention, P. Charaudeau (1995) propose de l'envisager à deux niveaux complémentaires qui déterminent ce qu'il appelle un “*contrat de communication*” : le niveau situationnel et le niveau communicationnel.

#### **1.3.2.2.2      *Le contrat de communication***

Le niveau situationnel renvoie au fait que toute activité langagière se déroule dans un cadre défini par des contraintes d'ordre contextuel ainsi que par une ou plusieurs finalités interactionnelles. Définir le contrat à ce niveau revient à répondre aux questions suivantes : *“on est là pour dire quoi, pour échanger quoi ? Pour jouer quel rôle social en fonction de quelles contraintes ?”* (1995 : 89). Le niveau communicationnel correspond quant à lui à l'établissement d'un “*contrat de parole*” qui détermine les modalités de déroulement de l'activité langagière. Cela consiste à répondre aux questions : *“on est là pour parler comment, pour tenir – ou jouer – quel rôle langagier ?”* (*ibid.* : 89).

La notion de contrat de communication découle donc directement de l'existence d'une visée communicative. Chaque finalité envisagée définit en effet des actions, c'est-à-dire un ou



différents types de production discursive censés satisfaire cette visée. Mais tout ne dépend pas du seul Locuteur, même s'il est l'initiateur "tout puissant" de l'activité langagière engagée. Pour que l'entreprise réussisse, il est impératif que le Destinataire se reconnaisse dans son rôle, c'est-à-dire reconnaisse la validité des actions définies par la visée communicative. Indépendamment du caractère moral de cette dernière, indépendamment aussi des éventuelles réticences du Locuteur-récepteur vis-à-vis de cette visée, à partir du moment où il assume son rôle, où il joue le jeu, on peut considérer que le contrat de communication est établi.

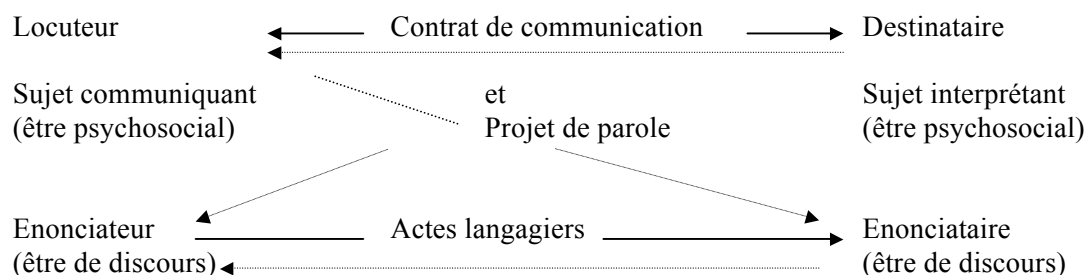
Cette définition du "contrat de communication" entraîne donc l'élaboration de la notion corrélative de "*rôle langagier*", considérée comme un "*concept fondateur*" (*ibid.* : 88). Tout sujet parlant possède à la base un "rôle social" constitué de son statut (administratif, professionnel, etc.) et de son identité catégorielle (âge, sexe, classe sociale, etc.) ainsi que des caractéristiques psychologiques. Lorsqu'il est engagé dans une activité langagière, il subit, dans chaque situation donnée, deux types de pressions – celles qui découlent des contraintes de nature situationnelle et celles qui sont liées aux "*normes comportementales d'usage de la parole construite dans une telle situation*" (*ibid.* : 91), c'est-à-dire qui impliquent la production de certains types de discours, possédant des caractéristiques qui leur sont propres. P. Charaudeau donne l'exemple du "professeur", considéré comme un rôle social de base : une personne dotée de ce rôle peut être amenée à sélectionner certaines de ses caractéristiques et à jouer plusieurs rôles langagiers en fonction de la situation dans laquelle elle se trouve. Dans la classe, elle adoptera le rôle social d'"enseignement" et les rôles langagiers d'"expliquant", d'"interrogeant", d'"évaluant", etc. ; en revanche, dans le cadre d'une réunion de parents d'élèves, elle sera investie du rôle social d'"information" auprès des parents et du rôle langagier afférent. Dans chacun de ces cas de figure, qui constituent autant de "contrats de communication", le sujet parlant sera amené à produire certains types de discours, c'est-à-dire à adopter un "*comportement discursif*" (*ibid.* : 92) adéquat.

La réussite de cette entreprise suppose que les partenaires partagent un nombre suffisant de savoirs, de nature extralinguistique, portant non seulement sur la nature de la situation de communication, le ou les partenaires mais aussi sur le monde – ou savoir encyclopédique – et sur les types d'activités et les normes comportementales et linguistiques qui les définissent. Comme l'écrit Gumperz (1989 : 133), "*les participants catégorisent ce qui se passe en termes d'activités socialement reconnues, et [...] ces types d'activités sont associés de manière conventionnelle à des schémas interprétatifs qui fixent le programme général de ce qui se*

déroule et génèrent des attentes quant à ce qui doit être accompli". La dimension sociale de l'échange verbal est donc fondamentale : toute activité langagière se déroule en effet dans un contexte social précis et doté de caractéristiques qui, d'une part, autorisent certains types d'activités au détriment d'autres types et, d'autre part, influent de manière décisive sur le comportement des acteurs.

Ainsi, pour reprendre l'exemple d'un échange verbal entre un professeur et son élève, chacun des partenaires de la communication possède des caractéristiques sociales (statutaires, familiales, etc.) et psychologiques qui lui sont propres. Dans le cadre d'un enseignement (contrat de communication), le spectre des traits identitaires se réduit : le professeur adopte l'attitude appropriée d'enseignant, l'élève celle d'apprenant. Soit une situation de communication particulière dans laquelle il s'agit, pour le professeur, d'évaluer oralement les connaissances de l'élève (situation de communication) : le professeur est alors amené à produire un certain type d'énoncés correspondant à la tâche qu'il doit remplir, à savoir "interroger" (projet de parole). Il produit donc des actes langagiers<sup>26</sup> – dans lesquels il se donne le statut énonciatif du poseur de question, impliquant de ce fait, pour le Destinataire, c'est-à-dire l'élève, le statut énonciatif de pourvoyeur de réponses.

Nous proposons de compléter le schéma précédemment présenté (cf. 1.3.1.1.) en tenant compte des notions qui viennent d'être présentées, et en conservant les modifications précédemment apportées :



Que la situation de communication relève du monolocutif ou de l'interlocutif (cf. 1.3.1.1.), plusieurs conditions sont requises pour que le contrat de communication fonctionne de manière satisfaisante.

<sup>26</sup> Actes locutoires dotés d'une dimension allocutoire en ce que le locuteur investi du rôle de professeur s'adresse à un interlocuteur investi du rôle d'élève, d'une force illocutoire en ce que ses questions relèvent d'un certain type d'action en direction de l'interlocuteur, et ayant certains effets perlocutoires en ce sens que l'interlocuteur est invité à produire en retour un certain type d'action.

En situation de production interlocutive, il faut tout d'abord que les partenaires de la communication se reconnaissent réciproquement dans les rôles de base qu'ils sont amenés à assumer et, le cas échéant, qu'ils renégocient en permanence, au fil de l'interaction verbale, leurs rôles ou leurs statuts respectifs. Cela suppose que le Destinataire soit en mesure de décrypter *ad hoc* l'intention du Locuteur, c'est-à-dire de reconnaître, à travers le discours produit par ce dernier, le type d'activité verbale qu'il met en œuvre et, corrélativement, le type de réaction qu'il implique.

Les choses se présentent différemment en contexte monolocutif. En vertu de ce qui empêche le Destinataire de devenir Locuteur à son tour, les conditions de production et de réception changent. Le Locuteur, par exemple, ne peut pas véritablement contrôler le degré de justesse de l'interprétation que le Destinataire fait de la nature de sa production discursive, c'est-à-dire s'il décrypte correctement le contrat de communication mis en œuvre. Le Destinataire, à son tour, se voit privé de la possibilité de s'assurer auprès du Locuteur, qu'il a bien compris de quoi il retourne. L'absence de *feedback* peut donc se révéler préjudiciable au bon fonctionnement du contrat de communication.

### **1.3.3 Le discours : compétence, type, genre**

Les énoncés produits par les sujets parlants ne sont jamais des créations fondamentalement originales si on les envisage du point de vue de leur organisation. Indépendamment du fait que les sujets parlants appartenant à un groupe linguistique donné se voient imposer les contraintes d'ordre syntaxique et lexical propres à la langue qui les unit, ils sont également soumis à des contraintes qui relèvent du niveau proprement discursif. Les sujets parlants ne sont donc pas entièrement libres de produire du discours en dehors de certaines règles qui définissent, de manière plus ou moins contraignante, cette production.

Cette absence de liberté est toute relative en ce qu'elle ne s'apparente pas à une sorte de dictature discursive (sauf, dans une certaine mesure, dans les régimes politiques correspondants). Elle correspond au fait que la production des discours est, quelle que soit la situation de communication envisagée, quelle que soit la visée communicative que se donne le sujet parlant, régie par des règles de composition – règles que l'analyse du discours et la linguistique textuelle se sont donné pour tâche de mettre au jour en vue de proposer une (des) typologie(s) des discours.

Cette capacité du sujet parlant à produire des discours en suivant des règles manifeste une de ses compétences, que l'on peut qualifier de compétence pragmatique ou de compétence discursive. Nous traitons d'abord de ce qu'il convient d'entendre par compétence discursive (1.3.3.1.) avant de nous intéresser à la question des types de discours eux-mêmes (1.3.3.2.).

### **1.3.3.1 La compétence communicative et discursive des sujets parlants**

La notion de compétence en linguistique a été introduite par N. Chomsky. Selon l'auteur, il convient d'opposer la compétence d'un sujet parlant d'une langue donnée – c'est-à-dire ce qui lui permet de générer un nombre d'énoncés infinis à partir d'un nombre fini d'unités, même s'ils n'ont jamais été prononcés ou entendus auparavant – et la performance – c'est-à-dire la mise en œuvre de cette compétence par un sujet parlant donné dans un contexte donné.

L'idée que les sujets parlants disposent d'une ou de compétences autres que d'une compétence purement linguistique est venue mettre cette approche en question. Une réflexion s'est engagée en vue de dépasser un point de vue considéré comme trop strictement linguistique (Maingueneau, in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 113) et, sous l'influence de disciplines comme l'analyse du discours, la pragmatique, l'ethnographie de la communication, de déterminer quelles peuvent être les compétences d'un sujet parlant susceptible d'être engagé dans des situations de communication variées et dont les visées communicatives peuvent être tout aussi variées.

Nous présentons d'abord des différentes propositions faites en linguistique pour aborder cette question des compétences avant de proposer le point de vue adopté dans ce travail.

#### ***1.3.3.1.1 Compétence rhétorico-pragmatique***

C. Kerbrat-Orecchioni (1998 : 161 sqq. ; 2002 : 228 sqq.) propose d'établir une distinction entre quatre types de compétences : la compétence linguistique, la compétence encyclopédique, la compétence logique et la compétence rhétorico-pragmatique. La compétence qu'elle appelle rhétorico-pragmatique représente "*l'ensemble des savoirs qu'un sujet parlant possède sur le fonctionnement de ces « principes » discursifs qui [...] doivent être observés par qui veut jouer honnêtement le jeu de l'échange verbal*" (1998 : 194). En d'autres termes, il existe une "*norme des comportements communicatifs*", une sorte de "*grammaire conversationnelle*" (*ibid.* : 197) qui veut que le sujet parlant respecte un certain nombre de règles du jeu, certes moins contraignantes que les règles de formation syntactico-

sémantiques, mais qui fonctionnent comme garantes du bon déroulement de l'interaction verbale. Ces règles ont en outre un statut particulier dans la mesure où elles ne dépendent pas seulement de la linguistique mais aussi au moins de l'éthique et de la sociologie.

Ces règles ont fait l'objet de divers traitements en linguistique. On citera le texte de D. Gordon et G. Lakoff (1973) sur les "postulats de conversation", celui de H. P. Grice (1979) sur le principe de coopération et les maximes conversationnelles, celui d'O. Ducrot (1979) sur les "lois du discours", etc. Quelle que soit la terminologie adoptée, il s'agit de règles qui ont valeur de normes et qui se trouvent mises en œuvre aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de l'interprétation des énoncés. Ainsi, une de ces règles, appelée "*maxime de quantité*" par H. P. Grice et "*loi d'exhaustivité*" par O. Ducrot, stipule qu'un énoncé doit contenir autant et pas plus d'information que ce qui est requis ou fournir au destinataire, "*parmi les informations dont on dispose, celles que l'on croit les plus importantes pour lui*" (Ducrot, 1979 : 24). Ce n'est pas ici le lieu de passer en revue toutes les règles ici envisageables, d'autant plus que, comme le souligne C. Kerbrat-Orecchioni, leur nombre n'est pas *a priori* déterminé<sup>27</sup>.

La compétence rhétorico-pragmatique consiste donc dans la mise en œuvre de ces règles, qui ont d'abord pour fonction de réguler l'interaction verbale (dans un contexte dialogal) ou la production verbale (dans un contexte monologal) en traçant les limites de ce qui est et n'est pas acceptable. Elles sont également à l'œuvre au moment de l'interprétation du discours, dans la mesure où elles permettent au sujet interprétant de juger, aussi bien en contexte dialogal qu'en contexte monologal, du respect ou non des normes en vigueur et de déterminer l'attitude à adopter. En particulier, en cas de non respect, le sujet interprétant sera amené à définir quelles sanctions mettre en œuvre vis-à-vis de celui qui est à l'origine de ce discours.

Il est à noter que, dans la présentation faite par C. Kerbrat-Orecchioni, ce qui relève du discours et de la "*connaissance des règles spécifiques à tel ou tel type de discours*" (*ibid.* : 162) n'est pas mis au compte de cette compétence rhétorico-pragmatique. Ce type de connaissances est mis au compte de la compétence linguistique, qui regroupe par ailleurs tous les savoirs dont disposent les sujets parlants concernant le code et les usages qu'ils peuvent ou

---

<sup>27</sup> De même, on peut légitimement s'interroger sur la validité des règles décrites en dehors des espaces culturels dans lesquels elles ont été mises en évidence. Si on peut postuler l'universalité de règles régissant la production des discours, on se gardera d'en faire de même avec les règles précisément définies dans les travaux cités.

doivent faire de ce dernier – les autres composantes qu'elle contient étant relatives au lexique, à la syntaxe, à la prosodie, à la stylistique<sup>28</sup>.

### **1.3.3.1.2      *Compétence communicative***

S'opposant à la conception développée par N. Chomsky et par les théories générativistes, l'ethnographie de la communication a pour sa part développé l'idée d'une compétence communicative, ou d'une "*compétence à la communication*" (Gumperz, 1989 : 115), qui met en avant la situation de communication, envisagée dans sa dimension sociale, comme facteur déterminant dans la production des discours, plutôt que la langue elle-même, considérée comme un système abstrait de règles phonologiques, lexicales et grammaticales. Selon cette conception, la capacité des sujets parlants à produire des discours est étroitement liée aux contextes sociaux dans lesquels se déroule cette activité : cette compétence rend donc compte du fait que "*l'usage de la langue dépend de la culture, de la sous-culture et de normes propres au contexte ayant un rôle actif tant dans le choix des options communicatives que dans l'interprétation de ce qui est dit*" (*ibid.*). Mais ce lien entre contexte et production discursive n'est pas aléatoire : de même que le code fonctionne selon des règles qui lui sont propres, l'interaction verbale, en tant qu'elle est indissociable d'une structure sociale, fonctionne sinon selon des règles, du moins selon des régularités qui témoignent d'une "*aptitude intériorisée de manière inconsciente*" (*ibid.*). C'est de la maîtrise de ces régularités que dépend l'efficacité de la communication.

Cette compétence, qui relève donc d'abord de la sociologie avant de relever de la linguistique, présente cependant des points communs avec la compétence rhétorico-pragmatique en ce qu'elle suppose l'existence de règles, plus ou moins contraignantes, qui déterminent le comportement des sujets parlants au sein de l'interaction verbale qui les réunit.

### **1.3.3.1.3      *Compétence situationnelle et compétence discursive***

Selon P. Charaudeau (2001 : 37), tout acte de communication met en relation "*deux sujets qui se trouvent dans des processus cognitifs différents*", à savoir la production d'un dire et l'interprétation de ce qui est dit, l'objectif ultime de cet acte étant de parvenir à l'intercompréhension entre ces sujets. Sur cette base, il propose de distinguer trois types de

---

<sup>28</sup> Cette inclusion des connaissances relatives aux types de discours produits ou à produire pose toutefois problème. Nous y revenons plus loin.

compétences qui révèlent une aptitude du sujet parlant à savoir faire usage de (production) et identifier (interprétation) différents types d'éléments relatifs à l'acte de communication : la compétence sémiolinguistique, la compétence situationnelle (ou communicationnelle) et la compétence discursive. S'inscrivant dans la droite ligne des préoccupations de l'auteur, qui accorde une place centrale aux conditions dans lesquelles est produit le discours, la compétence situationnelle renvoie à l'obligation faite à tout sujet communiquant d'être "*apte à construire son discours en fonction de l'identité des partenaires de l'échange, de la finalité de l'échange, du propos en jeu et des circonstances matérielles de l'échange*" (ibid. : 37)). Elle rejoint donc la compétence communicative développée par l'ethnographie de la communication en ce qu'elle accorde une place centrale à l'ancrage social de l'activité discursive.

Quant à la compétence discursive, elle "*exige de tout sujet qu'il soit apte à manipuler les procédés de mise en scène discursive qui feront écho aux contraintes du cadre situationnel*" (ibid. : 38)<sup>29</sup>. Ces procédés sont de trois ordres. Les procédés énonciatifs consistent à mettre en place la situation d'énonciation (à l'intérieur de la situation de communication) par "*le jeu de la modalisation du discours et de la construction des rôles énonciatifs*" (ibid. : 39)<sup>30</sup> qui permet au sujet parlant de modeler l'image qu'il veut donner de lui-même et celle qu'il construit de l'autre. Les procédés d'ordre "*énoncif*" renvoient aux modes d'organisation du discours propres à la communauté à laquelle appartient le sujet parlant. Enfin, les procédés sémantiques renvoient aux deux types de savoirs qui, lorsqu'ils sont partagés par les partenaires de l'échange, permettent l'intercompréhension : les savoirs de connaissance et les savoirs de croyance.

Si la compétence situationnelle rejoint la définition de la compétence communicative, la prise en compte de la compétence discursive permet d'aller plus loin en accordant une place centrale à des connaissances qui ne relèvent ni de la simple maîtrise du code (c'est l'objet de la compétence sémiolinguistique), ni de la faculté du sujet parlant à s'adapter aux conditions propres à la situation de communication. Elle rejoint la compétence rhétorico-pragmatique évoquée par C. Kerbrat-Orecchioni par sa dimension pragmatique qui fait que le sujet parlant, s'il veut atteindre l'objectif ou obtenir l'effet souhaité, se doit de mettre en œuvre des procédés adéquats. En ce sens, on peut se demander pourquoi l'auteur fait relever les connaissances relatives aux "*types de discours*" de la compétence linguistique. En effet, du

---

<sup>29</sup> C'est l'auteur qui souligne.

<sup>30</sup> C'est l'auteur qui souligne.

point de vue de la production, la capacité d'un sujet parlant à produire un type<sup>31</sup> de discours donné, dans une situation de communication donnée, relève bien de la maîtrise et de l'application de "*règles spécifiques*" (cf. supra). Mais ces dernières ne relèvent cependant pas d'abord d'une compétence linguistique, mais d'une compétence qui fait état de l'aptitude du sujet parlant à adapter ce qu'il dit aux contraintes situationnelles propres à la situation de communication dans laquelle il se trouve. La production comme l'interprétation de ces types de discours dépendent largement de la compréhension du contexte dans lequel ils doivent être ou ont été produits et des données situationnelles y afférentes.

On retrouve la notion de compétence discursive chez D. Maingueneau (1984) mais dans un sens différent, puisqu'elle désigne l'aptitude d'un sujet à produire et interpréter des énoncés qui relèvent d'une formation discursive<sup>32</sup> déterminée grâce à la "*maîtrise tacite*" des règles permettant cette production et cette interprétation (*ibid.* : 13). Cette compétence est à la fois une compétence interdiscursive et métadiscursive puisque qu'elle implique, dans le même temps, l'*aptitude à reconnaître l'incompatibilité sémantique des énoncés de la ou des formation(s) de l'espace discursif qui constitue(nt) son Autre*" (*ibid.* : 53-54) et l'*aptitude à interpréter, traduire ces énoncés dans les catégories de son propre système de contraintes*" (*ibid.* : 54).

#### **1.3.3.1.4 Bilan et positionnement**

Il ressort donc de ces différentes approches que les sujets parlants, au-delà de la maîtrise des règles syntaxiques et sémantiques attachées au code et permettant la formation d'énoncés corrects, disposent de connaissances et de savoir-faire directement liés à leur(s) pratique(s) discursive(s), c'est-à-dire relatifs à ce qui se fait ou ne se fait pas en matière de discours. Se trouvent englobés dans ces connaissances et savoir-faire :

- les paramètres de la situation de communication, entendue au sens large (contexte social) et au sens restreint (situation concrète mettant en relation deux ou plusieurs partenaires dans le cadre d'un échange, ou, en contexte monologal, situation dans laquelle se trouve le sujet parlant au moment de produire le discours) ;

---

<sup>31</sup> Ou un genre, selon la terminologie adoptée.

<sup>32</sup> L'expression "formation discursive" désigne ici "*tout ensemble d'énoncés socio-historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative : le discours communiste, l'ensemble des discours tenus par une administration, les énoncés relevant d'une science donnée, le discours des patrons, des paysans, etc.*" (Maingueneau, in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 271).



- les paramètres du discours, c'est-à-dire tout ce qui touche aux formes discursives et aux contenus que ces formes autorisent – ou, si l'on adopte la perspective inverse, tout ce qui touche aux contenus et aux formes discursives susceptibles de les accueillir.

En prise directe avec la réalité du discours pris dans sa dimension sociale, cette compétence, que nous faisons le choix d'appeler communicative et discursive, a des implications à deux niveaux. D'une part, elle permet au destinataire d'un discours d'en reconnaître et d'en identifier la nature et la portée : c'est grâce à cette compétence qu'il identifiera un document comme étant un article de journal, un roman, une lettre ou qu'il reconnaîtra, à l'intérieur d'un énoncé, un proverbe ; c'est grâce à cette compétence qu'il saura aussi reconnaître et interpréter comme tels une imitation, un plagiat, un pastiche. D'autre part, cette compétence permet au sujet parlant de produire des discours en fonction de ce qu'il sait ou juge approprié au vu de la situation de communication dans laquelle il se trouve, de la visée communicative qu'il se donne et des enjeux socio-communicatifs auxquels il se trouve confronté<sup>33</sup>.

On peut ajouter que ces connaissances et savoir-faire relèvent de deux modes d'acquisition distincts : une acquisition par apprentissage et une acquisition par observation ou imprégnation (Gumperz, 1989 : 119, Maingueneau, in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 592)<sup>34</sup>. Dans le premier cas, la production se fait par la mise en pratique des acquis, dans le second cas par imitation. Il convient d'ajouter que, au même titre que tous les membres d'une communauté linguistique ne maîtrisent pas également le code, il existe des disparités en termes de compétence discursive : c'est ce qui permet en partie d'expliquer l'émergence du statut d'expert, l'expert étant ici défini comme celui qui, à la différence d'un nombre majoritaire de sujets parlants, maîtrise tel type de discours<sup>35</sup>. Ainsi pourra-t-on définir le journaliste comme un expert du discours informationnel, le député comme un expert du discours politique ou le linguiste comme un expert du discours scientifique appliqué à la langue.

---

<sup>33</sup> En prise directe également avec la réalité du discours pris dans sa dimension idéologique, si l'on envisage le discours comme pris dans une formation discursive, puisqu'elle permet au Locuteur-Récepteur d'identifier, derrière les formes et les contenus, un système de pensée. Mais nous ne nous étendrons pas sur cet aspect qui va au-delà de nos préoccupations.

<sup>34</sup> Relevant du premier type d'acquisition, on citera certains exercices scolaires et universitaires tels que le résumé, la dissertation, le mémoire ; relevant du second type d'acquisition, on citera, par exemple, le discours des journalistes, dont le Locuteur-Récepteur perçoit les régularités à la faveur de la fréquentation des journaux écrits ou télévisés. Mais ce type de discours peut également faire l'objet d'un apprentissage, dans le cadre de formations destinées former les futurs journalistes.

<sup>35</sup> Cette définition est volontairement très restrictive et ne rend compte que d'un aspect de l'expertise, celui relatif à la production des discours. Mais ce type d'expertise est évidemment indissociable de l'expertise relative aux savoirs qui viennent nourrir ce discours.

Pour conclure, les sujets parlants disposent donc d'un savoir pratique, acquis au gré de leurs expériences discursives de réception et de production, de ce qui se fait en matière de production discursive dans la communauté linguistique et culturelle dont ils sont membres. Ces considérations nous permettent maintenant de revenir sur cette notion de communauté, que nous avons jusqu'à maintenant appelée "linguistique et culturelle" mais qu'ils convient de redéfinir à la lumière de ce qui vient d'être dit.

#### **1.3.3.2 L'appartenance communautaire des sujets parlants : communauté communicative et discursive**

La notion de communauté de communication a été introduite par D. H. Hymes (1984) pour désigner les formes externes de régulation de la communication. Cette notion permet d'envisager les énoncés comme étant insérés dans le cadre des comportements communicatifs (dont les comportements verbaux ne constituent qu'une partie), qui sont considérés comme une caractéristique à part entière de l'identité du groupe ainsi délimité.

Ce groupe compte un certain nombre d'individus qui ont en commun de s'appuyer sur des règles identiques pour produire et interpréter-évaluer des énoncés verbaux, règles qui définissent ce qu'on appelle les genres de discours<sup>36</sup>. Si une communauté de communication – que nous appelons dorénavant communauté communicative – utilise un code particulier, ce ne sont pas les règles de (bon) fonctionnement de ce dernier qui sont déterminantes vis-à-vis de cette communauté, mais prioritairement l'emploi que les membres de cette communauté en font dans les situations de communication auxquelles ils ont affaire. Cette notion de communauté communicative doit évidemment être mise en relation avec celle de compétence communicative et discursive abordée précédemment, qui désigne la capacité des sujets parlants à mettre en œuvre les règles qui régissent la formation des discours, c'est-à-dire la production d'énoncé appropriés à la situation de communication considérée.

Trois types de situation peuvent être distingués. Si le sujet parlant se trouve placé dans une situation de communication qui constitue un type connu de lui, il n'aura généralement pas de difficulté à sélectionner, de manière raisonnée ou non, les règles nécessaires à l'adoption d'un comportement communicatif approprié et à la formation d'énoncés tout aussi appropriés. Si le

---

<sup>36</sup> Mais la relation peut tout aussi bien être envisagée dans l'autre sens, dans la mesure où "[l]es genres constituent [...] une typologie culturelle active en ce qu'ils permettent d'identifier les membres d'une communauté de communication sur la base de leurs prestations langagières, légitimes ou non au sein du groupe" (Beacco, 1992 : 12).

sujet parlant se trouve, en revanche, placé dans une situation de communication d'un type inconnu de lui, il lui faudra, s'il souhaite devenir un acteur à part entière de la communication, s'arranger d'une manière ou d'une autre pour connaître les règles en vigueur dans ce type de situation avant de s'appliquer à les mettre en œuvre. Enfin, si le sujet parlant se trouve placé dans une situation d'un type inédit, c'est-à-dire une situation de communication pour laquelle les règles restent (du moins en partie) à définir, il y a des chances pour que, pendant un temps plus ou moins long, on assiste à une sorte de négociation destinée à déterminer les règles qui, par la suite, devront être mises en œuvre à chaque fois que ce type de situation de communication se présentera<sup>37</sup>.

On peut aussi envisager cette communauté d'une manière un peu différente, en la considérant comme le groupe dans lequel sont en vigueur des formes discursives particulières (caractérisées par un certain nombre de traits invariants et une marge de variation considérée comme acceptable). La communauté communicative devient alors communauté communicative et discursive. Ce point de vue sur la communauté n'implique pas que tous les membres de ce groupe soient en mesure de *produire* les formes discursives qui le définissent. Mais s'ils ne le sont pas, du moins leur appartenance dépend-elle du fait qu'ils sont au minimum capables de les identifier et de les évaluer<sup>38</sup>. Selon J.-C. Beacco (in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 104), “[c]es régulations sont constitutives de l'identité linguistique des genres de discours”.

Se pose enfin le problème des limites de la communauté communicative et discursive. Car si elle se définit par son intérieur (c'est-à-dire l'ensemble des règles relatives aux comportements communicatifs et aux formations discursives que ses membres se doivent de maîtriser du point de vue de la production et/ou de l'interprétation-évaluation), elle se définit aussi par son extérieur. En sont en effet exclus tous ceux qui, par définition, ne maîtrisent pas les règles de comportement communicatif et discursif en question. Mais la notion de communauté communicative et discursive est à géométrie (très) variable et dépend de ce que l'analyste se donne pour objet de ses investigations. On peut, par exemple, considérer un Etat

---

<sup>37</sup> Cette négociation ne doit pas forcément être envisagée comme une interaction formelle, délibérée, en vue de l'établissement de ces règles, mais comme une activité connexe se déroulant au fil de l'activité communicative et discursive des sujets parlants à chaque fois qu'ils se trouvent impliqués dans une situation de communication similaire.

<sup>38</sup> C'est ainsi que le téléspectateur qui regarde l'émission humoristique *Sept jours au Groeland* diffusée sur Canal+ est capable de l'interpréter d'emblée comme une parodie de journal télévisé, parce que les créateurs de l'émission s'attachent à mettre en œuvre les règles propres aux formes discursives attendues dans ce type de situation de communication – tout en les détournant suffisamment pour donner à l'émission sa touche d'humour.

comme constituant une communauté de communication et de discours globale, formée de membres manipulant tous le même code et censés maîtriser un nombre minimal de comportements communicatifs et discursifs qui y sont produits<sup>39</sup>.

Cependant, tous les membres de cette communauté globale ne disposent pas des mêmes compétences, ce qui fait qu'un membre donné peut, en fonction des circonstances de la communication, être reconnu comme membre de ce qui constitue une sous-communauté particulière, définie par les règles de comportement communicatif et discursif qui lui sont propres. C'est ainsi que dans un Etat comme la France, en tant que ressortissant natif de cet Etat, on appartient de fait à la communauté définie par ses frontières, sa langue et un certain nombre de comportements communicatifs et discursifs généraux en vigueur à l'époque considérée. Mais si l'on fait, par exemple, profession de linguiste, on se trouve appartenir en sus à une sous-communauté particulière pour laquelle valent des règles particulières relatives à des comportements communicatifs et discursifs particuliers. De sorte que la maîtrise de ces règles et des comportements y afférents définit dans le même temps le pendant négatif de cette sous-communauté, c'est-à-dire le vaste groupe des non spécialistes de cette discipline.

Il est encore nécessaire de distinguer deux types d'appartenance à une communauté de communication et de discours donnée : une appartenance active et une appartenance passive<sup>40</sup>. Par appartenance active, nous entendons l'aptitude d'un membre à produire et interpréter-évaluer les comportements communicatifs et discursifs qui définissent la communauté considérée. Par appartenance passive, nous entendons l'aptitude d'un membre à interpréter-évaluer ces comportements comme renvoyant à telle communauté, sans pour autant être en mesure de les produire lui-même<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> Il s'agit évidemment d'un postulat théorique qui ne correspond jamais à la réalité puisque, sur ce plan, l'homogénéité complète n'existe pas – et encore moins à une époque de circulation accrue des personnes. Résident en effet toujours, dans un état donné, des personnes qui ne maîtrisent pas le code et, *a fortiori*, pas non plus les comportements dont il est ici question, dans la mesure où l'on peut considérer que ces comportements impliquent la maîtrise du code.

<sup>40</sup> Sans que ce qualificatif ait une quelconque valeur péjorative.

<sup>41</sup> Ainsi, en tant que téléspectateur ou téléspectatrice d'un journal télévisé, je me trouve en mesure d'identifier ce que je vois et entends comme étant effectivement une occurrence de ce que je sais être un journal télévisé, sans pour autant être capable de produire des comportements communicatifs et discursifs identiques à ceux que produisent le présentateur et les autres journalistes impliqués dans la fabrication de ce discours. Cela tient essentiellement au fait qu'il s'agit d'un genre de discours dont la production suppose un apprentissage spécifique préalable, réservé à ceux qui choisissent d'en faire leur profession. Il en va de même dans l'exemple du linguiste vis-à-vis, cette fois, d'un novice, et on peut poser la question : à partir de quand une personne peut-elle légitimement se considérer comme membre d'une communauté communicative et discursive donnée ? Savoir interpréter-évaluer les comportements qui lui sont propres constitue-t-il, dans tous les cas, un requis suffisant ?

A partir du moment où l'on pose l'existence de communautés discursives, on se doit d'aborder la question des types et des genres de discours, comme manifestations verbales de l'existence de ces communautés.

### 1.3.3.3 Types de discours et genres de discours

Dans le cadre d'une communauté communicative et discursive entendue dans un sens large, différentes formes discursives, plus ou moins établies, cohabitent, dont le nombre et les caractéristiques varient. Nous utilisons ici volontairement l'expression "formes discursives" pour désigner en fait deux réalités distinctes : les types de discours et les genres de discours.

#### 1.3.3.3.1 *Type vs genre de discours : définition et perspectives*

Aborder ces deux notions ne va pas sans poser quelques difficultés d'ordre définitoire. La première difficulté est liée à l'extension respective de ces deux notions. Ne souhaitant pas entrer ici dans le débat, nous adoptons une position admise en analyse du discours qui consiste à employer la notion de "type de discours" pour désigner "*un secteur de production verbale d'une société*", un registre discursif, et la notion de "genre de discours" pour désigner des "*dispositifs de parole socio-historiquement institués*" impliquant des rôles particuliers, un canal particulier, des thèmes particuliers, etc. (Maingueneau, in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 592 et 593). Le discours politique, le discours religieux ou le discours scientifique sont ainsi considérés comme des *types* de discours. Chacun d'eux peut se retrouver investi dans différents *genres* de discours : le discours politique peut ainsi se trouver investi dans des genres tels que le journal télévisé, le débat télévisé ou radiodiffusé, les différents sous-genres de la presse écrite, les tracts, les programmes électoraux, etc.

Dans une perspective diachronique, il apparaît que certaines formes de discours – qu'il s'agisse des types aussi bien que des genres – émergent ou s'effacent, ou deviennent plus ou moins prégnantes, selon les époques considérées<sup>42</sup>. Dans une perspective synchronique, il s'avère que le degré de maîtrise des registres et des genres de discours dépend de la taille de la communauté communicative et discursive considérée. Plus la communauté envisagée est large, plus les chances que les sujets parlants appartenant à cette communauté ne possèdent

---

<sup>42</sup> La place accordée au discours religieux, par exemple, s'est nettement amoindrie. Et qu'en est-il, dans cette perspective, de la confession telle qu'elle se pratique dans les confessionnaux à l'heure où, dans une société largement sécularisée, la télévision offre la possibilité à tout un chacun de manifester ses sentiments ou d'avouer ses fautes publiquement ?

pas tous le même niveau de compétence communicative et discursive sont grandes. Les disparités en termes de degré de maîtrise ont alors pour corollaire l'hétérogénéité communicative et discursive de cette communauté. Quand certains sont en mesure de produire un nombre varié de formes discursives dans un nombre varié de registres, d'autres un nombre moindre de genres dans un nombre de registres plus restreint.

On peut ajouter que, toujours dans une perspective synchronique, les types et les genres de discours ont, du point de vue de leur portée, une incidence plus ou moins forte : certains registres se caractérisent par leur forte récurrence, certains genres de discours font l'objet d'un usage courant, se prêtant à être produits dans des contextes plus variés. D'autres types et genres de discours, en revanche, ont une incidence plus faible parce qu'ils font l'objet d'un traitement ou d'un usage beaucoup plus spécifique. Concernant les genres de discours, puisque leur maîtrise relève de la compétence discursive des locuteurs (cf. 1.3.3.1.3.), il s'avère que certains d'entre eux exigent des connaissances particulières et sont le fait d'experts ayant acquis cette compétence dans le cadre d'un apprentissage spécifique (genres journalistiques, genres scientifiques), alors que d'autres font l'objet d'une acquisition par observation et/ou imprégnation.

Le dernier point qu'il convient de souligner concerne la question de la variabilité et de l'invariabilité culturelle, autrement dit la question de transculturalité des types et des genres discursifs. A propos des genre, s'il est admis que "*le genre apparaît [...] comme un trait constitutif d'une communauté de locuteurs*" (Beacco, 1992 : 11), il s'avère que certains genres font l'objet d'un usage culturellement restreint<sup>43</sup>, alors que d'autres, au contraire, semblent *a priori* s'affranchir des frontières, qu'elles soient politiques, religieuses, idéologiques, etc. C'est un point important dans la mesure où, dans le second cas, il faut envisager la question du degré d'invariance et de la nature exacte des éléments sur laquelle elle repose, étape nécessaire si l'on souhaite pouvoir parler de genre transculturel. C'est également le postulat de l'invariance qui fonde la possibilité de comparer des corpus produits dans des zones culturelles différentes.

---

<sup>43</sup> Cf. W. Labov (1978), qui a étudié la pratique des insultes rituelles chez les jeunes des communautés urbaines afro-américaines, pratique qui peut être considérée comme un genre à part entière. On peut également citer le cas de la palabre, genre circonscrit aux sociétés d'Afrique noire et mis en œuvre dans le règlement de conflits de diverses natures (Bidima, 1997).

### 1.3.3.3.2 *Les genres de discours : questionnements méthodologiques*

Concernant les genres de discours se pose la difficulté de leur définition et, partant, de leur description. Cette difficulté tient avant tout au choix des critères susceptibles d'être retenus pour caractériser tel ou tel genre discursif, et dont dépend la définition générale des genres. Sur ce point aussi, il existe des positions variées au sein des travaux en analyse du discours et discuter ces positions dépasserait le cadre que nous nous sommes fixé. Signalons seulement que les genres de discours peuvent être définis à partir de différents points de vue. Les critères pris en compte peuvent être : la fonction qu'ils remplissent (approche fonctionnelle) ; les caractéristiques formelles (énonciatives, structurelles, etc.) récurrentes qui permettent de regrouper différents énoncés sous une même étiquette (approche énonciative) ; l'organisation interne des discours produits (approche textuelle) ; les caractéristiques propres à la situation de communication et au contrat de communication établi entre les partenaires (approche communicationnelle) (Charaudeau, in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 278-280).

Quelle que soit l'approche choisie, définir un genre consiste à mettre en évidence la part d'invariant qui les caractérise : “[c]’est la mise en évidence de l’identique de texte à texte qui est susceptible de cerner des formes stabilisées d’une énonciation reconnue” (Beacco, 1992 : 13). Mais la dimension de la variation ne doit pas être négligée : c’est justement en saisissant la variation que l’on se trouve en mesure de déterminer quelles sont les limites qui doivent être assignées au genre considéré<sup>44</sup>.

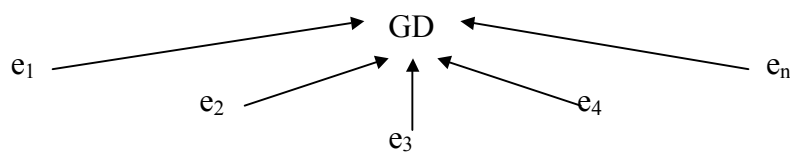
Choisir d’aborder les corpus en termes de genre de discours suppose donc de faire des choix. Ces choix doivent être en adéquation avec la perspective générale que l’on choisit d’adopter et permettre de rendre compte de l’objet que l’on se donne d’étudier. Pour notre part, nous avons choisi de retenir quatre critères :

- les caractéristiques propres à la situation de communication
- le contrat de communication
- les caractéristiques énonciatives
- les caractéristiques formelles, structurelles

des discours produits. Soit un genre de discours GD auquel on souhaite rapporter un nombre  $n$  d'énoncés  $e$  :

---

<sup>44</sup> Ainsi, dans le domaine de la presse écrite, l'éditorial se distingue-t-il d'un certain nombre d'autres sous-genres du discours journalistique en ce qu'il autorise la manifestation d'une certaine part de subjectivité (cf. Moirand, 1999b)



alors les énoncés  $e_1$  à  $e_n$  doivent, pour prétendre à cette appartenance :

- 1) être produits dans le type de situation de communication défini pour ce genre discursif ;
- 2) correspondre au contrat de communication défini pour ce genre discursif ;
- 3) présenter les caractéristiques énonciatives et structurelles définies pour ce genre discursif.

Les caractéristiques relevant de la situation de communication et du contrat de communication permettent de déterminer dans quel type de contexte tel genre de discours peut être produit ou non. Ainsi, il apparaîtra incongru ou déplacé qu'un homme politique fasse état de ses sentiments ou de ses opinions personnelles dans le cadre d'une allocution officielle, parce que ce genre de discours suppose une situation de communication dans laquelle il est *a priori* de mise de proscrire les épanchements de cette nature. Mais il sera en revanche tout à fait habilité à le faire dans une émission de type *talkshow*<sup>45</sup>, genre dont le contrat de communication invite justement ses intervenants à s'investir en tant que personnes privées. Pour ce qui est de la mise en scène de l'énonciation, les genres imposent en général au sujet parlant d'adopter une posture donnée : on considérera ainsi que le présentateur du journal télévisé contrevient aux règles du genre s'il prend l'initiative de parler à la première personne du singulier<sup>46</sup>. Quant aux caractéristiques structurelles, elles permettent de mettre en lumière les régularités qui se dessinent dans un ensemble de productions verbales. Ainsi le discours des journalistes pris globalement se distingue-t-il d'autres genres de discours en ce qu'il implique, en règle générale, un effacement énonciatif, l'adoption d'une attitude objective à travers le recours à un ton neutre, à travers le renoncement à des termes et des tournures appréciatifs, le recours à des tournures essentiellement déclaratives, etc.

<sup>45</sup> Selon P. Charaudeau et R. Ghiglione, ces deux situations définissent deux types de "parole" distincts : d'une part une "*parole de proclamation ou de déclaration*", d'autre part une "*parole de révélation*" (1997 : 57-58), distinction qui renvoie directement à la question des caractéristiques formelles permettant la discrimination des types de discours, dans la mesure où, du point de vue énonciatif, par exemple, le premier type implique l'effacement énonciatif du Locuteur, alors que le second type repose entièrement sur la mise en avant du Locuteur en tant qu'Énonciateur.

<sup>46</sup> D'autres genres se montrent en la matière plus souples ou, du moins, autorisent plusieurs mises en scène concurrentes. C'est le cas de l'article scientifique, dans lequel l'auteur se présente parfois sous la forme d'un *je*, parfois sous celle d'un *nous* ou d'un *on* de modestie.



### **1.3.4 Etude comparative interlinguale dans le cadre de l'analyse du discours**

Dans cette partie, nous présentons d'abord quelques données générales concernant les études comparatives et l'objet d'une analyse du discours comparative en particulier (1.3.4.1.). Nous envisageons ensuite les aspects particuliers d'une étude comparative interlinguale (1.3.4.2.). Nous abordons enfin ce qui constitue notre objet dans le cadre de l'étude comparative que nous nous sommes donné de mener (1.3.4.3.).

#### **1.3.4.1 Données générales concernant les études comparatives**

Qu'il s'agisse de faire porter la comparaison sur un corpus d'énoncés produits dans une même langue ou dans deux langues différentes, toute recherche se plaçant sous le signe de la comparaison se doit de poser deux questions : celle de la constitution des corpus et celle du *tertium comparationis*, c'est-à-dire du niveau d'analyse auquel se situe la comparaison entre les énoncés considérés et des variables y afférentes.

La raison d'être de toute étude comparative est de mettre en regard deux dimensions : la dimension de l'invariant et celle de la variabilité. “[P]our dégager des variations discursives il faut d'abord déterminer suffisamment d'identique” (Moirand, 1992 : 34) : l'invariant correspond donc à ce qui, d'un élément de corpus à l'autre, demeure inchangé. C'est ce qui permet de fonder la légitimité du corpus soumis à comparaison. La nature de cet invariant est elle-même variable : elle n'est jamais donnée *a priori* dans la mesure où c'est de sa détermination que dépend la constitution du corpus. La notion de variabilité renvoie à ce qui, d'une occurrence de ce que l'on souhaite comparer à une autre, change ou demeure identique. Concernant la constitution des corpus, l'analyste se doit de se poser la question de ce qui est comparable et d'éviter ainsi deux écueils. Le premier écueil consiste à vouloir fonder la comparaison sur des variables qui diffèrent à un tel point que l'idée même de les comparer devient problématique. Le second écueil consiste à vouloir comparer des éléments qui se ressemblent à un tel point que l'intérêt de la comparaison se trouve sérieusement mis en question (Moirand, 1992 : 35). Il s'agit donc de comparer des corpus qui présentent suffisamment de points d'invariance pour pouvoir donner lieu à comparaison, mais dans le même temps un potentiel de variation suffisant pour que la comparaison ait un sens. Concernant, maintenant, l'exploitation de ce corpus dans une perspective comparative, deux attitudes sont possibles et tout autant légitimes. La première consiste à privilégier l'invariant

aux dépens de la variation. La seconde consiste au contraire à privilégier la variation aux dépens de l'invariant.

A partir du moment où l'on choisit d'envisager la comparaison dans le cadre théorique de l'analyse de discours, ce sont les catégories d'analyse propres à ce type d'approche qui fournissent les outils pour aborder les corpus. Leur mise en œuvre dépend ensuite de ce sur quoi, dans le cadre de cette approche, on souhaite faire porter la comparaison. Si la comparaison porte sur un ensemble d'énoncés afin de déterminer s'ils constituent un genre discursif ou s'ils appartiennent à un genre de discours déjà établi, le nombre de catégories pris en compte ne sera pas le même que si la comparaison porte, par exemple, sur une pratique discursive à l'intérieur d'un genre discursif établi. Il convient donc, dans chaque cas, de déterminer à quel niveau du discours se situent les points d'invariance afin de pouvoir déterminer les catégories soumises à comparaison.

#### 1.3.4.2 Les spécificités de la comparaison interlinguale

S'agissant de comparer des corpus produits dans deux langues différentes dans le cadre de l'analyse de discours, le problème se pose de manière plus complexe dans la mesure où viennent s'ajouter deux variables incontournables : la langue et, inévitablement liée à cette dernière, la culture. Aux catégories d'analyse propres à une approche relevant de l'analyse du discours viennent donc s'ajouter les particularités propres à chacun des codes linguistiques considérés, sachant que chaque langue *“peut révéler des « manières de dire » culturellement distinctes de celles utilisées dans une autre langue”* (Beacco, 1992 : 15)<sup>47</sup>.

Deux autres difficultés viennent s'ajouter à celle qui vient d'être signalée. La première est relative à la notion d'appartenance communautaire, la seconde aux genres discursifs et à la question de la transculturalité de ces genres. Concernant la notion d'appartenance communautaire, le fait de travailler sur des énoncés produits dans deux langues – et à partir du moment où l'on ne se donne pas pour objet d'étudier les discours produits au sein de communautés dites translangagières<sup>48</sup> – oblige à réinterroger la notion de communauté

---

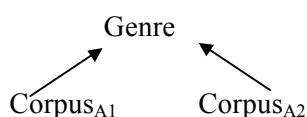
<sup>47</sup> C'est une des difficultés auxquelles se trouve confrontée toute analyse de discours comparative : “[i]l n'est pas si facile de faire la part de ce qui relève du linguistique et de ce qui relève du culturel lorsqu'on entreprend des comparaisons interlinguales” (Moirand, 1992 : 34).

<sup>48</sup> La notion de communauté translangagière, introduite par J.-C. Beacco, désigne des communautés communicatives *“fortement fondées sur une institution (entreprise multinationale, organisme international, domaine scientifique ou universitaire, domaine professionnel internationalisé) dans laquelle le statut des scripteurs sont fixés, la circulation des écrits descriptible, mais qui fonctionnent en plus d'une langue naturelle”* (1992 : 15).

communicative et discursive. Considérant, par exemple, un genre discursif donné, on conviendra que ce genre, en tant que sa production suppose un certain type de situation de communication et qu'il repose sur des procédés discursifs caractéristiques, définit une communauté communicative et discursive. Soit l'hypothèse suivante : étant données deux communautés culturelles distinctes, dont les membres parlent deux langues distinctes, on pose l'existence d'un genre discursif dont la production se trouve supposer le même type de situation de communication et reposer sur des procédés discursifs similaires. Qu'en est-il en termes de communauté communicative et discursive ? Doit-on considérer que l'on a affaire à deux communautés distinctes ou bien à une seule communauté, en dépit de l'absence d'échanges entre les membres des deux communautés culturelles ?

Cette question renvoie directement à celle de la transculturalité des genres discursifs. S'il est admis qu'il existe des "*constantes transculturelles*" (Moirand, 1992 : 36)<sup>49</sup>, qu'en est-il au niveau des genres pris dans leur globalité ? Existe-t-il des genres qui, présentant en tous points des caractéristiques identiques, peuvent être qualifiés de "transculturels" ? Si oui, à quel(s) niveau(x) doit-on s'intéresser pour déterminer les points probables de variation ? En d'autres termes, quelles sont les catégories d'analyse qui doivent faire l'objet d'une attention particulière en vue de déterminer, au-delà de la variable linguistique, ces points de variation ? Et quelle est la part à accorder au culturel, au sociologique, voire à d'autres dimensions non linguistiques, dans ces probables variations ?

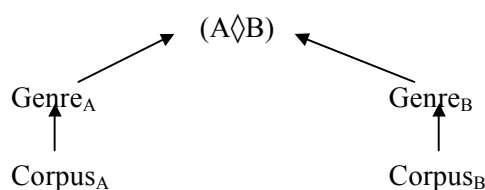
En d'autres termes, jusqu'à quel point l'identification d'un genre de discours dans une communication linguistique et culturelle est-elle transposable à des corpus issus de communautés linguistiques et culturelles autres ? Ou est-il nécessaire, au contraire, de postuler une altérité fondamentale et irréductible et instaurer un niveau supplémentaire, dont la nature resterait à déterminer, pour rendre compte de cette altérité ? Le tout consistant à passer du modèle valant pour la comparaison intralinguale et intraculturelle :



à un modèle plus complexe :

---

<sup>49</sup> L'auteur évoque à ce propos les fonctions associées au genre que constituent les critiques médiatiques portant sur des objets culturels. Mais on pourrait évoquer de nombreux autres aspects susceptibles de contribuer à la définition d'un genre de discours : les procédés énonciatifs, les modes de manifestation de l'intertextualité, les modes d'organisation discursive, etc.



où A et B renvoient à deux communautés linguistiques et culturelles distinctes et où  $\wedge$  signale l'existence de points de rencontre sur fond d'altérité constitutive. C'est une question à laquelle il ne peut être répondu qu'à l'issue d'un travail approfondi sur les données, raison pour laquelle nous la laissons ici en suspens.

## 1.4 Le champ de l'argumentation

L'objet principal des paragraphes qui suivent est d'abord de revenir sur les choix théoriques qui peuvent être faits en matière d'étude d'argumentation (1.4.1.). Dans un second temps, nous proposons une définition opératoire de l'argumentation sur laquelle nous pouvons fonder la notion de discours argumentatif et décrivons le cadre théorique dans lequel nous plaçons l'analyse argumentative (1.4.2.).

### 1.4.1 Repères dans le champ des études de l'argumentation

Comme l'écrit C. Plantin (1996 : 16), *“on vient toujours à l'argumentation avec un savoir substantiel de “ce qu'est” l'argumentation”*. Il s'avère cependant nécessaire d'établir une distinction nette entre ces prénotions, qui révèlent l'existence, chez les locuteurs, d'une compétence “méta-argumentative” à côté d'une compétence proprement argumentative, et l'argumentation conçue comme un outil théorique capable de rendre compte des argumentations produites en langue ordinaire.

Une fois cette distinction établie, il apparaît cependant que parler de l'argumentation en général relève de la gageure. A l'instar de ce qui se produit dans d'autres champs théoriques<sup>50</sup>, le champ de l'argumentation constitue tout sauf un champ unifié. Comme le rappelle C. Plantin, *“il n'y a pas, à l'heure actuelle, de cadre de référence universellement admis fixant un concept d'argumentation”* (1990 : 9). L'argumentation a en effet donné lieu à un grand nombre de définitions, ce qui ne rend pas aisée son appréhension. Ces disparités sont d'abord liées à des positionnements théoriques différents qui font que *“des mêmes termes*

<sup>50</sup> Cf. ce que nous avons pu dire du discours et de l'analyse du discours (1.2.).

*renvoient à des concepts différents selon le point de vue théorique qui les définit*” (Charaudeau, 1992 : 781).

Par conséquent, comme le rappellent différents travaux portant sur le champ de l’argumentation<sup>51</sup>, cette dernière ne constitue pas un domaine d’étude unifié. Elle a donné – et continue de donner – lieu à une multitude de travaux qui se déploient dans un nombre tout aussi varié de directions à l’intérieur de disciplines aussi diverses que la rhétorique générale, la logique, la linguistique mais aussi la philosophie, la sociologie, les sciences de la communication et de la cognition, la psychologie, etc. Un détour par la littérature consacrée à cette question permet rapidement de constater la diversité des théories existantes, qui se distinguent par le type d’approche autour duquel elles s’organisent : certaines théories privilégient une approche rhétorique (Reboul, 2001 ; Perelman/Olbrechts-Tyteca, 1992 ; Declercq, 1992 ; Perelman, 2000, etc.), d’autres une approche logique (Toulmin, 1958 ; Grize, 1981, 1996, 2004, etc.), d’autres encore privilégient une approche pragmatique (Eemeren/Grootendorst/Kruijer, 1987 ; Eemeren/Grootendorst, 1988 ; Eemeren/Houtlosser, 1999, 2000, 2004) ou linguistique (Anscombe/Ducrot, 1988). Toute personne profane en la matière se trouve donc quelque peu désemparée devant ce foisonnement de théories et de travaux<sup>52</sup>.

En dépit de cette difficulté majeure, tout travail portant sur l’argumentation ou nécessitant de donner une définition de l’argumentation oblige à opérer certains choix, qui se trouvent naturellement subordonnés à la nature de l’objet d’étude et à l’objectif de l’analyse. Dans les paragraphes qui suivent, nous abordons d’abord le problème des rapports entre théorie et objet d’analyse (1.4.1.1.). Dans un second temps, nous proposons de rendre compte des divers positionnements possibles dans le champ des études de l’argumentation (1.4.1.2.).

---

<sup>51</sup> Cf. notamment les travaux de synthèse de C. Plantin (1990 ; 1996), R. Amossy (2000), P. Breton & G. Gauthier (2000).

<sup>52</sup> A cela s’ajoute le fait que les travaux en argumentation sont largement influencés par le pays, la langue ou, comme le précisent P. Breton et G. Gauthier (2000 : 69), la “*culture intellectuelle*” dans lesquels ils se développent, même si, grâce à l’internationalisation des échanges scientifiques et la valorisation de l’interdisciplinarité, les choses tendent à changer (cf. par exemple l’existence d’une revue internationale telle que *Argumentation* (éditée depuis 1987) et l’organisation de colloques internationaux par l’ISSA (International Society for the Study of Argumentation)).

### 1.4.1.1 De l'objet au cadre théorique

Dans le domaine de l'argumentation comme dans d'autres, l'analyste peut envisager deux types de démarches possibles : une démarche descendante, c'est-à-dire allant de la théorie aux données, et une démarche ascendante, allant des données à la théorie.

Dans la perspective d'une démarche descendante, l'analyste dispose donc d'emblée, en amont de l'analyse des données, d'une définition de l'argumentation et d'outils correspondants qui rendent possible cette analyse. L'avantage d'une telle approche est que l'analyste est amené à agir dans un cadre précis dans lequel il sait *a priori* ce qu'il cherche. Mais le risque encouru est de rester enfermé dans un cadre qui, si l'on s'en tient strictement aux limites définies par ce cadre, amène ou oblige à négliger des aspects des données qui, peut-être, auraient mérité d'être pris en compte – et ne peuvent l'être qu'au prix d'un remaniement du cadre.

La démarche ascendante consiste, quant à elle, à partir des données avant d'interroger les théories<sup>53</sup>. Ce type d'approche suppose un va-et-vient entre les données, telles qu'elles se présentent, et les développements théoriques existants, dans le but de trouver, dans ces derniers, les ressources et les outils nécessaires pour rendre compte des données observables. L'avantage d'une telle démarche est de minimiser les risques de laisser échapper des aspects importants des données. Mais elle présente une difficulté majeure : celle de parvenir à dégager, au-delà des disparités inhérentes aux données, des constantes, des traits spécifiques permettant d'établir ce que doivent au minimum contenir les données observées pour entrer dans la catégorie du discours argumentatif. Il s'agit donc, en quelque sorte, de reconstruire un cadre théorique *a posteriori*.

Dans la droite ligne de l'attitude épistémologique présidant à l'ensemble de cette étude, nous avons opté pour la seconde démarche, nous laissant guider par notre objet et par les objectifs que nous nous sommes fixés. L'objectif principal est donc d'observer et d'analyser, dans une perspective discursive et linguistique, les mécanismes à l'œuvre dans un ensemble de discours à dominante argumentative, productions authentiques, fruits de sujets parlants engagés dans une activité verbale dont la réalisation est ancrée dans le temps et dans l'espace. Par conséquent, il ne s'agit pas de faire entrer les données dans un cadre théorique prédéfini, mais bien de constituer la théorie à partir de l'objet afin de rendre compte de son fonctionnement.

---

<sup>53</sup> Il s'agit d'une représentation idéale de la démarche ascendante, dans la mesure où l'analyste, lorsqu'il aborde les données, peut difficilement se départir d'un préconstruit théorique, plus ou moins conscient. On ne peut, en effet, interroger les données sur leur propriétés argumentatives que si l'on dispose, au préalable, d'une définition même approximative de ce qu'est l'argumentation.

Cette manière de procéder suppose à la fois une observation fine des données et certaines connaissances relatives aux différentes théories de l'argumentation, afin de tirer au maximum profit du dialogue engagé entre les deux.

#### **1.4.1.2 Sur la voie d'un cadre théorique : positionnements dans le champ des études de l'argumentation**

Pour parvenir à définir le cadre théorique dans lequel on souhaite envisager l'argumentation, on peut reprendre les grandes questions qui structurent et orientent les études d'argumentation. Ces questions sont au nombre de cinq (Plantin, 1996 : 18-19) :

##### ***Question 1 : langage ou pensée ?***

Il s'agit de savoir si l'on opte pour une conception de l'argumentation conçue comme un phénomène linguistique ou comme une opération de pensée. Dans le premier cas, l'argumentation ressortit de la linguistique, dans le second de la logique et des sciences cognitives.

##### ***Question 2 : langue ou discours ?***

A cette question ont été apportées diverses réponses. Une de ces réponses consiste à considérer que la langue est argumentative (Anscombe/Ducrot, 1988 ; Ducrot, 2004). C'est le choix opéré par J.-C. Anscombe et O. Ducrot, selon qui le "*sens d'un énoncé comporte, comme partie constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative*" (1988 : Avant-propos), de sorte que "*certains énoncés se caractérisent, dans une société donnée, par le pouvoir qui leur est reconnu d'orienter vers certains autres*" (Ducrot, 1980 : 11). Une autre réponse consiste à dire que toute parole est argumentative. C'est la position adoptée par A. Kibédi Varga, qui considère que la composante rhétorique est « *dans la nature des choses* » : *on ne peut l'exclure, elle explique tout*" (1989 : 35). Une autre réponse consiste encore à considérer que certains discours seulement sont argumentatifs : l'argumentation est envisagée, par exemple, comme "*un mode particulier de composition*" textuelle (Adam, 1997 : 115) au même titre que le récit, l'explication, la description.

##### ***Question 3 : monologue ou dialogue ?***

Cette question porte sur l'objet que prend l'étude de l'argumentation. Elle peut s'intéresser au discours monologique, dans le but d'en déterminer les structures. C'est l'option choisie par S. E. Toulmin lorsqu'il propose le schéma de fonctionnement de ce qu'il appelle l'"*argument*".

C'est sur ce schéma que s'appuie J.-M. Adam (1997, 2004) pour poser l'existence et définir le fonctionnement de la "*séquence argumentative*". L'étude de l'argumentation peut également se donner pour objet le discours dialogique, c'est-à-dire envisager les échanges fondés sur l'argumentation ou dans lesquels l'argumentation entre en jeu. C'est l'objet que ce sont données l'approche pragma-dialectique, qui envisage le fonctionnement de la "*discussion critique*" (Eemeren/Grootendorst, 1996 : 1), la "rhétorique de la conversation" (*Gesprächsrhetorik*), qui se donne pour objet principal de mettre en lumière les problèmes rhétoriques pratiques qui se posent aux locuteurs dans les interactions verbales (Kallmeyer, 1996), ou encore la perspective interactive dialogique, qui prend appui sur les outils développés par l'analyse des interactions verbales pour rendre compte du fonctionnement des interactions argumentatives.

***Question 4 : approche normative ou non normative ?***

Cette question porte sur la manière dont on choisit de traiter les données. L'approche normative consiste à envisager les phénomènes argumentatifs à l'aune des critères 'bon' vs 'mauvais'. Ainsi, si l'on pose que la norme est l'efficacité, une bonne argumentation est celle qui aboutit aux fins qu'elle s'est fixées, alors qu'une mauvaise argumentation est celle qui échoue dans cette entreprise. L'analyse a alors pour but de déterminer ce qui fonde la réussite d'une bonne argumentation et l'échec d'une mauvaise. C'est l'approche choisie par F. H. van Eemeren et R. Grootendorst, dont l'objectif est de mettre au jour un "*modèle pragmatique idéal de la discussion critique*" (1988 : 173). Toute autre est la démarche associée à l'approche descriptive, qui consiste non pas à porter un jugement sur la valeur argumentative des données observées, mais à observer comment s'organise le discours argumentatif, indépendamment de considérations relevant de l'efficacité de l'argumentation ou de la recevabilité des arguments.

***Question 5 : consensus ou dissensus ?***

Cette question concerne la finalité de l'activité argumentative. L'argumentation peut être vue comme une entreprise de persuasion. C'est la position défendue par C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, qui fixent à l'argumentation l'objectif de "*provoquer ou [...] accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment*" (1992 : 5). Position que l'on retrouve, entre autres, chez P. Charaudeau (1992), J.-M. Adam (1997) et R. Amossy (2000). La perspective pragma-dialectique confère également à la notion de consensus une place centrale, l'argumentation étant définie comme un "*discours destiné à résoudre un*



*conflit d'opinions grâce à l'évaluation de l'acceptabilité des positions en jeu*" (Eemeren/Houtlosser, 2004 : 45). De même, la rhétorique de la conversation envisage l'argumentation comme une activité orientée vers la résolution du différend qui oppose les interlocuteurs à travers les tâches qu'il leur revient de réaliser conjointement (Spranz-Fogasy, 2002). A l'inverse, certaines approches invitent à ne pas "*réduire la fonction de l'argumentation à la clarification de malentendus ni à la déduction bien menée d'une conclusion à partir de données partagées*" (Plantin, 2003 : 387). C'est le constat opéré par M. Doury, qui montre qu'il existe des situations dans lesquelles envisager le dialogue argumentatif comme moyen de réduire le désaccord entre les parties s'avère proprement non pertinent (Doury, 1997 : 14). Une telle démarche envisage la consolidation des positions respectives, le dissensus, la polémique, la surdité aux arguments de l'autre, etc. comme des éléments à part entière du déroulement du dialogue argumentatif qui se trouvent pleinement intégrés dans l'analyse.

En fonction des choix opérés vis-à-vis de chacune de ces questions se dessine une certaine image de ce qu'est l'activité argumentative et du cadre théorique le mieux à même d'en rendre compte. De ce point de vue, l'approche que nous développons envisage l'argumentation comme un phénomène linguistique, propre à certains discours, envisagé dans sa dimension dialogique et dont la finalité n'est pas de résoudre les différences d'opinion en vue d'aboutir à une opinion commune.

#### **1.4.2 Cadre théorique : le modèle dialogique de l'argumentation**

Le choix d'un cadre théorique est lié à l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire rendre compte de la nature argumentative des discours produits par les intervenants dans les forums de discussion auxquels nous nous sommes intéressée et contribuer ainsi à mettre en valeur l'existence d'un genre discursif émergent : les forums de débat. Pour mener à bien cette tâche, nous avons fait le choix d'un cadre théorique qui soit compatible avec le type d'approche que nous avons par ailleurs choisi pour analyser les données recueillies (partie 1). Dans la perspective d'une étude inscrite dans le cadre de l'analyse du discours, certains aspects de l'activité discursive identifiée comme argumentative se trouvent "naturellement" faire l'objet d'un intérêt plus grand que d'autres. De la même manière, certaines orientations théoriques et méthodologiques s'imposent plus que d'autres. Ainsi nous dirons que les composantes de l'activité argumentative nécessitant une attention particulière sont :

- la situation de communication, au sens large (conditions générales de production) et au sens restreint (temps et lieu, nature du dispositif de communication et contraintes liées à ce dispositif) ;
- le contrat de communication et les contraintes exercées par ce contrat sur la production discursive et les types d'enchaînements autorisés ;
- les caractéristiques énonciatives des discours produits ;
- les caractéristiques formelles et structurelles des discours produits.

Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons le modèle dialogique de l'argumentation sur lequel nous fondons notre analyse des données ainsi que les catégories d'analyse sur lesquelles repose ce travail. Nous abordons successivement les fondements de l'argumentation envisagée comme un mode dialogique de construction du discours (1.4.2.1.), les enjeux liés au développement de l'argumentation en situation (1.4.2.2.) et les conséquences, dans l'ordre du discours, qui peuvent découler d'un discours argumentatif (1.4.2.3.).

### 1.4.2.1 Un mode dialogique de construction du discours

Pour définir l'argumentation, il convient de s'interroger sur ses conditions d'émergence. En d'autres termes, qu'est-ce qui, dans une situation de communication donnée, motive le Locuteur à produire un discours de nature argumentative ?

L'explication de type dialogique<sup>54</sup> nous est apparue, sur ce point, la plus convaincante. A l'instar de C. Plantin (1996 : 21), nous posons qu'il "*ne peut y avoir argumentation que s'il y a désaccord sur une position, c'est-à-dire confrontation d'un discours et d'un contre-discours*". Cette explication se trouve également défendue par D. Apothéloz, P.-Y. Brandt et G. Quiroz (1993), selon qui tout discours argumentatif est peu ou prou motivé par l'anticipation d'un désaccord ou d'une objection. De même, A. Auricchio, C. Masseron et C. Perrin-Schirmer (1992 : 7) soulignent le caractère "*toujours polyphonique*" du discours argumentatif, en ce qu'il repose sur l'"*intention, avouée ou non, de réfuter le discours d'autrui, sinon de le réfuter, au moins de s'en démarquer*".

---

<sup>54</sup> Dialogique, et non forcément interactive. Nous considérons que, dans la perspective interactive dialogique, les deux dimensions ne sont pas forcément dépendantes et que, de surcroît, le dialogique prime sur l'interactif.

#### **1.4.2.1.1     *Argumentation, discours et contre-discours***

Le postulat de l'opposition d'un discours et d'un contre-discours comme moteur de l'argumentation invite à considérer le modèle élaboré par D. Maingueneau (1983, 1984) pour rendre compte de la nature et du fonctionnement de la polémique. La polémique désigne l'affrontement de deux thèses, attachées à deux positions antagonistes s'exprimant à l'intérieur d'un espace idéologique commun<sup>55</sup>. Selon l'auteur, le niveau polémique des discours est le pendant, dans l'ordre du visible, de ce qu'est le niveau dialogique dans l'ordre de l'implicite. La polémique doit donc être considérée comme constituant le fondement même des discours, dans la mesure où c'est la menace de l'Autre qui permet au Même d'exister et que *“maintenir son identité et définir a priori toutes les figures que peut prendre l'Autre sont une seule et même chose”* (1984 : 117).

Il apparaît donc que polémique – au sens qui vient d'être défini – et argumentation entretiennent des liens relativement étroits, en ce sens que la polémique conditionne, d'une certaine manière, l'existence de l'argumentation : l'argumentation ne peut se développer qu'à la condition qu'il y ait polémique, c'est-à-dire désaccord sur un point donné – mais l'existence d'une polémique n'entraîne pas nécessairement le développement de l'argumentation.

#### **1.4.2.1.2     *Un dialogue orienté par une question***

C. Plantin définit l'argumentation comme *“la confrontation, sur un mode polémique ou coopératif, d'un discours et d'un contre-discours orienté par une même question”* (1996 : 72). Ce qui transparaît de cette définition, c'est l'importance accordée à la dimension dialogique de l'argumentation. Ce dialogue obéit à un certain nombre de règles : il s'organise autour des notions centrales de position et de question argumentative.

Cette question d'un genre particulier et les positions qu'elle autorise définissent ce que C. Plantin appelle les *“rôles argumentatifs”*. Ces derniers reposent sur trois axes fondamentaux *“qui constituent l'essence des rapports argumentatifs”* (2001) et qui correspondent à trois activités distinctes : proposer (rôle du Proposant), s'opposer (rôle de l'Opposant) et douter (rôle du Tiers). C'est sur la base de ces trois rôles – qui fondent ce que C. Plantin nomme le

---

<sup>55</sup> Le terme “idéologique” peut recevoir plusieurs acceptions, plus ou moins restrictives. Il faut ici l'entendre dans un sens général comme désignant une *doxa*, un système de valeurs attaché à un groupe socio-historiquement déterminé. C'est le paradoxe de la polémique dans laquelle le désaccord suppose au préalable l'accord (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 9 ; Maingueneau, 1984 : 123).

“*schéma actanciel*” de l'argumentation – et des activités discursives qu'ils déterminent, que s'explique le fonctionnement de l'activité argumentative. C. Plantin illustre ce fonctionnement à l'aide d'un exemple (1993, 2001) que nous avons choisi de reprendre, dans la mesure où le hasard fait que le thème abordé correspond à l'un des thèmes traités dans quatre des forums de discussion auxquels nous nous sommes intéressée : la dépénalisation des drogues douces. Cet exemple a pour objectif de montrer comment se fait la distribution des rôles argumentatifs et quels types de productions discursives ils déterminent.

#### 1.4.2.1.3 *Dialogue argumentatif et rôles argumentatifs*

Il existe, à la base de toute activité argumentative, ce que C. Plantin appelle une idée dominante, relevant de la *doxa*. Dans le cas de la discussion sur la dépénalisation des drogues douces, il s'agit d'un texte de loi qui, en Allemagne comme en France, stipule que faire le commerce, posséder et consommer des produits appartenant à la catégorie des stupéfiants est interdit. Face à cette idée dominante, il existe un autre discours, qui repose sur une opinion opposée, et que l'on peut formuler de manière générale sous la forme<sup>56</sup> :

(P) – *Légalisons la consommation de certains de ces produits, par exemple le haschich !*

(P) désigne ici ce que C. Plantin appelle une Proposition – terme qui n'est pas à entendre, dans ce contexte, dans son sens logico-grammatical, mais dans son acception courante d'offre (Plantin, 1996 : 20). L'action qui consiste à formuler une proposition définit donc un premier rôle argumentatif, celui de *Proposant*.

Une Proposition de ce genre peut susciter deux types de réaction. En premier lieu, elle peut rencontrer un accueil favorable chez le Destinataire, qui choisit de la soutenir. Une des manifestations possibles de ce soutien serait, par exemple :

(P') – *L'idée me plaît, je suis pour !*

Le locuteur qui produit (P') exprime ainsi son soutien sous la forme d'une intervention coorientée et se trouve donc investi du rôle d'*Allié* du Proposant.

La Proposition (P) peut, *a contrario*, susciter une réaction de rejet. C. Plantin qualifie ce type de réaction d'*Opposition*. Cette dernière peut, là encore, prendre des formes très diverses. Elle peut se résumer sous la forme suivante :

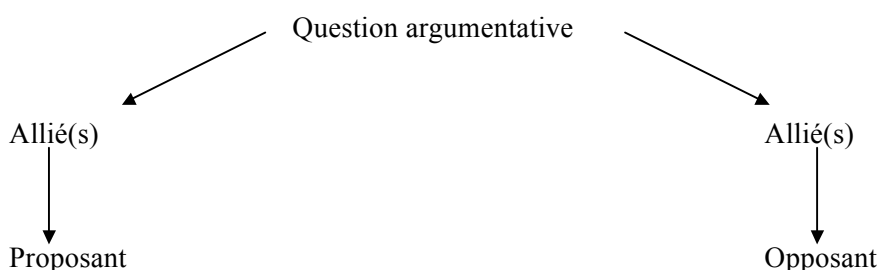
---

<sup>56</sup> Pour des raisons de commodités, nous reprenons textuellement les énoncés proposés par C. Plantin dans son article.

(O) – *C'est absurde ! L'interdit doit être maintenu !*

(O) désigne cette fois le contre-discours produit par le Locuteur pour exprimer son désaccord avec la Proposition (P). De ce fait, le locuteur se trouve investi du second rôle majeur du schéma actanciel, celui d'*Opposant*. De manière analogue à ce qui se produit pour le Proposant, l'Opposant peut se voir soutenu par un ou plusieurs locuteurs qui, abondant dans son sens, assument le rôle d'alliés<sup>57</sup>.

Le schéma actanciel rendant compte de ces rôles peut donc être représenté de la manière suivante :

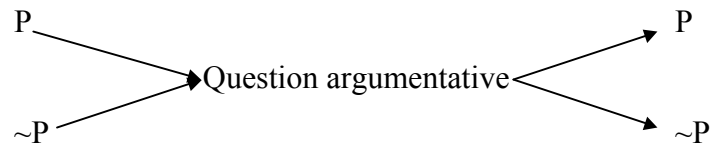


Si l'argumentation repose fondamentalement sur la manifestation d'un désaccord, l'expression d'une Proposition et d'une Opposition vis-à-vis d'une opinion dominante ne constitue pas encore en soi une situation argumentative. L'émergence d'une telle situation suppose que Proposition et Opposition soient mises en contact, c'est-à-dire qu'elles donnent lieu à l'émergence d'une Question argumentative.

La Question argumentative diffère, comme le souligne C. Plantin, de la question informative : alors que cette dernière est saturée, dans la mesure où elle permet d'enchaîner directement par une réponse qui l'annule ('Quelle heure est-il ? – Huit heures'), la question argumentative se caractérise par son caractère non saturé, puisqu'elle admet des réponses contradictoires. En outre, alors que la question informative découle d'un constat d'ignorance, la Question argumentative découle d'un constat de divergence : elle se trouve donc au cœur d'un double mouvement de problématisation du désaccord et de cristallisation des divergences :

---

<sup>57</sup> Il faut noter que C. Plantin ne fait pas du statut d'Allié un rôle à part entière dans son schéma actanciel. L'Allié n'est pas présenté, en tant qu'adjuvant, comme un membre autonome mais comme un élément constitutif d'un des rôles du schéma. A partir de là, nous pouvons noter une hésitation puisque l'auteur rattache d'abord l'Allié au rôle du Tiers, que nous présenterons plus loin, avant de le rattacher à celui de Proposant ou d'Opposant. Pour notre part, il nous semble plus judicieux d'envisager le rôle d'Allié comme une composante du rôle de Proposant ou d'Opposant, à condition de considérer ce dernier comme une entité capable d'accueillir plusieurs locuteurs et de distinguer, d'une part, le locuteur à l'origine de la Proposition et, d'autre part, le ou les locuteurs qui choisissent d'abonder dans son sens. Cette remarque vaut aussi bien pour les alliés du Proposant que pour les alliés de l'Opposant.



Il s'avère cependant qu'une Question argumentative, si elle rend compte et donne lieu à l'expression de points de vue divergents, n'implique pas forcément le développement d'un discours argumentatif. En tant que telle, elle se contente d'«*exprime[r] ce point commun minimal à partir duquel les interventions / les discours divergent*» (Plantin, 2001). Pour qu'il y ait argumentation, il est indispensable que les positions qui découlent de la Question argumentative soient mises en contact.

Dans le cas de l'exemple présenté ici, la Question argumentative peut être formulée de manière générale par un Tiers (T) :

(T) – *On ne sait plus qu'en penser. Faut-il maintenir l'interdit sur tous les produits ?*  
 [Discours vs Contre-Discours] → Question (Q)

L'argumentation entre en jeu à partir du moment où Proposant et Opposant ne se contentent plus de reformuler à l'identique leurs positions respectives, mais avancent des arguments, c'est-à-dire des raisons susceptibles de venir appuyer leur position respective.

Dans ces circonstances, ce qui n'était d'abord que proposition assertive (cette fois, donc, au sens logico-grammatical), exprimant la position prise par le Locuteur, devient conclusion de l'argumentation. La dynamique argumentative peut être représentée sous la forme du schéma suivant :

*Question → Argument → Conclusion = Réponse à la Question*

Dans l'exemple présenté, le Proposant peut ainsi avancer divers arguments en faveur de sa position :

(P) – *Le haschich n'est pas plus dangereux que l'alcool, or l'alcool ne fait l'objet d'aucune interdiction générale ; légalisons le haschich !*

Le syllogisme produit a donc pour fonction de justifier le bien-fondé de la Proposition. A son tour, l'Opposant peut réagir en montrant que le discours de justification du Proposant est intenable. Au-delà de la simple expression de son désaccord avec la position adverse, il lui faut donc avancer à son tour des arguments qui viennent justifier son désaccord et, le cas échéant, appuyer sa propre position.

La dynamique argumentative telle qu'elle vient d'être présentée ne fait cependant pas apparaître le troisième pôle du schéma actanciel, ce que C. Plantin appelle le Tiers et qui correspond à l'activité de douter. C. Plantin (2001) le définit plus précisément à la fois comme *“le mou et l'indécis, le “ne sait pas”, le “sans opinion”* (attitude passive) et comme *“celui qui refuse son assentiment à l'une ou l'autre des thèses en présence, et maintient le doute ouvert afin de pouvoir se prononcer “en connaissance de cause”* (attitude active) – la figure prototypique du Tiers étant le juge<sup>58</sup>. Comme le souligne M. Doury (2000), l'introduction du Tiers dans le schéma actanciel ne va cependant pas de soi. Il encourage en tout cas à reconsidérer les notions de dialogue argumentatif, d'auditoire et d'enjeu du discours argumentatif.

Si la figure du Tiers n'apparaît pas dans la représentation du dialogue argumentatif proposée par C. Plantin, c'est parce que, dans une perspective interactive, la dialecticité de l'argumentation ne se manifeste que *“lorsque le Tiers est éliminé et que chaque acteur se voit attribuer un rôle [...] auquel il doit se tenir durant toute la “partie dialectique”* (2001). Dans ces conditions, le dialogue argumentatif se déroule d'abord entre le Proposant et l'Opposant.

Si l'on envisage, en revanche, une situation non interactive, c'est-à-dire un discours argumentatif produit en contexte monolocutif<sup>59</sup>, on peut envisager le Tiers de deux manières. Le Tiers, c'est d'abord le pôle que représente la Question argumentative qui fonde le discours argumentatif. Question argumentative et Tiers constituent alors le lieu dans lequel se trouve provisoirement suspendue la confrontation en discours et contre-discours.

On peut également réintégrer le Tiers comme l'incarnation partielle de l'auditoire, en tant qu'il représente ce dernier *“dans ce qu'il a d'essentiel, la posture interrogative, la non adhésion à l'une ou l'autre thèse”* (Plantin, 2001). Cependant, il ne peut pas être simplement confondu avec l'auditoire, dans la mesure où sa définition même exclut ceux qui, au sein de cet auditoire, sont susceptibles d'être ralliés à la cause de celui qui argumente (devenant ainsi des alliés) ou de se rallier à la position adverse (endossant alors le rôle d'opposants). A partir du moment où un membre de l'auditoire endosse le rôle d'Allié ou celui d'Opposant, il se trouve donc par définition exclu du Tiers. Il convient donc, à l'instar de ce que C. Kerbrat-

---

<sup>58</sup> Endossent également ce rôle le modérateur dans le cadre d'un débat médiatique ou le sondeur dans le cadre de la réalisation d'un sondage. Cela ne signifie pas que les individus qui occupent ces fonctions n'ont pas d'opinion sur la question qu'ils posent ou dont ils gèrent le traitement qui en est fait par d'autres, mais ils se doivent de faire abstraction de cette opinion à partir du moment où ils endossent le rôle de modérateur ou de sondeur.

<sup>59</sup> Sur la notion de contexte monolocutif et de contexte interlocutif, cf. 1.3.1.1.

Orecchioni propose pour la polémique (1980 : 28), de distinguer entre *Cible* et *Destinataire*. La Cible est, pour le Locuteur-Opposant, le Locuteur-Proposant, et inversement. La partie adverse peut aussi bien être investie du rôle d'Interlocuteur (en contexte interlocutif) comme il peut être l'objet d'un processus de délocution (en contexte monolocutif). Le Destinataire, quand il ne se confond pas avec l'une des parties impliquées, s'apparente au Tiers, que le Locuteur lui attribue le rôle de témoin ou qu'il s'agisse pour lui de le rallier à sa cause (en faire un Allié) ou de le mettre en garde (s'il s'agit d'un Opposant potentiel ou avéré).

On peut aussi envisager le Tiers comme "*un tiers quasi métaphysique*" permettant de "*donner un sens à l'affrontement d'un discours et d'un contre-discours*" (Doury, 2000). C'est une idée qui se trouve également développée par D. Maingueneau qui, dans une perspective certes différente, pose aussi l'existence d'un Tiers, présenté comme une figure de neutralité qui transcende les discours antagonistes et "*permettrait de trancher entre le juste et l'injuste*" (1984 : 124).

#### **1.4.2.1.4 Une rhétorique de la résistance**

L'argumentation est envisagée dans sa dimension rhétorique, c'est-à-dire comme un ensemble de procédés discursifs mis en œuvre par le Locuteur pour parvenir à ses fins. Elle est définie comme :

*un mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation.*

Cette définition, empruntée à M. Doury (2000, 2003) appelle quatre commentaires.

En premier lieu, elle signale sans le dire que l'argumentation n'est pas conçue comme consubstantielle au discours : un discours ou telle partie d'un discours peut ne rien devoir à l'argumentation. Pour que l'on puisse parler d'argumentation, il faut qu'il y ait confrontation de positions antagonistes soutenues par des discours. Mais cette condition nécessaire n'est cependant pas suffisante : le discours argumentatif repose sur la mise en œuvre, par le Locuteur, de procédés discursifs destinés à consolider la position qu'il défend. C'est l'identification de ces procédés qui permet de déterminer qu'un discours donné ou d'une partie de ce discours relève de l'argumentation.

En deuxième lieu, le discours argumentatif n'est jamais monologique pour deux raisons. D'une part, la production d'un discours argumentatif se réalise toujours en fonction d'autres discours (Reboul, 2001) : elle peut être motivée par un discours antagoniste produit



antérieurement ou par l'anticipation d'un discours antagoniste, qui fonde le caractère intrinsèquement polémique du discours argumentatif (Apothéloz/Brandt/Quiroz, 1993 : 24). D'autre part, étant adressé à un Destinataire, le discours argumentatif est, par définition, une invitation adressée à ce dernier à réagir – que cette réaction soit directe (dans le cadre de l'interlocution) ou indirecte, qu'elle relève de l'action ou du discours, qu'elle soit conforme aux attentes du Locuteur et aille dans le sens du consensus ou, au contraire, qu'elle déçoive ces attentes et fasse perdurer le dissensus.

En troisième lieu, le choix du terme "construction" permet de souligner la spécificité de la dimension argumentative vis-à-vis de modes de *structuration* discursive comme le récit, l'explication, la description. Il s'avère en effet qu'une description, une explication, un récit, peuvent être mis à contribution dans l'élaboration d'un discours argumentatif, alors que la réciproque ne semble pas vraie. De surcroît, en tant que mode de *construction*, l'argumentation ne constitue ni un type discursif, ni un genre discursif<sup>60</sup>, mais elle peut être amenée à jouer un rôle central dans l'élaboration de discours relevant de certains genres ou certains types de discours (comme la plaidoirie, le discours électoral ou le discours publicitaire). Pour désigner ce mode de construction, nous parlons de mode discursif argumentatif ou plus simplement de mode argumentatif. Parallèlement, nous parlons d'activité argumentative ou de processus argumentatif à chaque fois que nous envisageons ce mode de construction du discours sous l'angle de sa production et de discours argumentatif à chaque fois que nous envisageons le résultat de cette activité de production.

En dernier lieu, cette définition remet en cause une conception qui envisage l'argumentation comme un ensemble de procédés visant à persuader le Destinataire (Reboul, 1998) ou, du moins, à susciter son adhésion (Perelman/Olbrechts-Tyteca, 1992 ; Adam, 1997 ; Amossy, 2000). Il s'avère que la finalité du discours argumentatif varie en fonction de la situation de communication dans lequel il est produit et du genre discursif auquel il est rattaché. Si la finalité d'un message publicitaire est, de manière évidente, de persuader le Destinataire de la nécessité d'acquiescer le produit vanté, il est difficile d'appliquer une telle finalité à un échange informel dans lequel, par exemple, un locuteur L<sub>1</sub> soutient une position contre l'avis d'un locuteur L<sub>2</sub> qui défend fermement la position inverse. Il lui faudrait en effet faire preuve d'une force de conviction extraordinaire pour parvenir à ce que L<sub>2</sub> partage finalement sa position. La finalité suggérée par M. Doury donne certes l'impression de réduire le pouvoir

---

<sup>60</sup> Sur la distinction des notions de types et genres de discours, cf. 1.3.3.3.

habituellement conféré au discours argumentatif, mais elle rend certainement mieux compte de la réalité de ce pouvoir<sup>61</sup>. La fonction de l'argumentation se limite donc à une entreprise auto-fondatrice, réflexive, portant sur les relations que le discours entretient ou est susceptible d'entretenir avec son extérieur, et dans laquelle il s'agit de tout mettre en œuvre pour que le discours produit ne puisse pas prêter le flanc à la critique ou la mise en cause. Cette limitation n'entre d'ailleurs aucunement en contradiction avec la conception de l'argumentation comme moyen de persuader le Destinataire ou de le faire adhérer à la vision des choses qu'elle propose : on peut tout à fait concevoir, par exemple, un message publicitaire comme un discours organisant sa propre résistance face aux messages publicitaires de la concurrence ou face aux discours des détracteurs du produit vanté.

### 1.4.2.2 Argumenter en situation

En tant qu'activité discursive, et en accord avec la conception du discours que nous avons précédemment adoptée (cf. 1.2.), l'activité argumentative est toujours ancrée dans une situation de communication définie, mettant en relation – directe (synchrone) ou indirecte (asynchrone) – au moins un sujet parlant dans le rôle de Locuteur et un sujet parlant dans le rôle de Destinataire, qu'il ait par ailleurs le statut d'Interlocuteur (contexte interlocutif) ou non (contexte monolocutif). Cette situation de communication prenant place dans un contexte social donné, l'argumentation est envisagée comme une activité discursive ancrée dans l'activité sociale des sujets parlants.

Derrière l'évidence de cette affirmation se cache toute une série d'éléments qui, s'ils entrent en jeu dans la production et la réception de n'importe quel discours relevant de n'importe quel genre, sont amenés à jouer un rôle véritablement fondamental dans le cadre particulier du discours argumentatif :

- la situation de communication : situation monolocutive *vs* interlocutive ; situation informelle *vs* institutionnelle ; dans un contexte monolocutif, relations symétriques *vs* asymétriques ; etc.

---

<sup>61</sup> Dans tous les cas, quand bien même on insiste pour attribuer à l'argumentation des vertus persuasives, il est le plus souvent pratiquement impossible de rendre compte de l'effectivité de ce pouvoir – sauf à disposer de données permettant de rendre compte *a posteriori* de cette efficacité. Mais de quel type de données peut-il s'agir ? Le nombre d'exemplaires d'un produit achetés est-il forcément le témoin de l'efficacité de l'argumentaire publicitaire en faveur de ce produit ? Le nombre d'évocations auquel peut donner lieu un énoncé argumentatif est-il le garant de l'efficacité de l'argumentation qu'il développe ? Le genre polémique laisse assez bien entrevoir que c'est loin d'être toujours le cas.

- les caractéristiques sociales (au sens large) du Locuteur et du Destinataire : homme *vs* femme ; adulte *vs* jeune/enfant ; appartenance ou origine “ethnique” ; profession, etc.
- les compétences du Locuteur et du Destinataire : expert *vs* profane ; professionnel du discours *vs* non professionnel du discours ; etc.

Autant d’éléments qu’il convient de prendre en compte dans l’appréhension du discours argumentatif en vue d’affiner l’analyse et d’éviter les écueils des erreurs d’appréciation ou d’interprétation. Un discours défendant le droit à l’IVG n’aura pas le même impact s’il émane d’une femme ayant avorté ou d’un homme n’ayant jamais été, même indirectement, confronté à cette question. De même, le Locuteur invité à défendre sa position en faveur de la dépénalisation du cannabis ne s’y prendra pas de la même manière s’il s’adresse à un Destinataire expert opposé à cette dépénalisation ou à un Destinataire profane et sans véritable avis sur la question<sup>62</sup>.

En outre, l’argumentation ne concerne pas forcément l’intégralité d’un discours donné. Parfois, elle entre en jeu de manière ponctuelle dans le cadre d’une production discursive plus vaste. Dans d’autres cas, en revanche, elle investit intégralement le discours produit : c’est le cas dans certains genres discursifs comme le débat médiatique, les plaidoiries au tribunal ou le discours électoral. Dans un nombre important de cas, et tout particulièrement dans les discours ordinaires, l’activité argumentative concerne une partie seulement de ce qui est énoncé. Le Locuteur peut être amené à argumenter à un moment précis dans le cadre d’une discussion informelle. C’est la raison pour laquelle nous préférons parler de discours à dominante argumentative, résultat de la mise en œuvre d’un dialogue argumentatif au sein d’une production discursive plus vaste.

La dernier point qu’il convient de souligner concerne le rapport de l’argumentation au verbal et au discours. L’argumentation étant ici considérée comme une activité avant tout verbale, son étude exclut *a priori* la prise en compte d’éléments sémiotiques relevant d’un autre registre que du registre verbal. Même s’il est évident que les données mimo-gestuelles ou les images qui, le cas échéant, accompagnent la production verbale peuvent jouer un rôle important en venant renforcer le discours ou bien lui conférer une signification que le seul contenu verbal ne permet pas à lui seul de mettre au jour.

---

<sup>62</sup> Citons également l’exemple proposé par M. Doury (2004b : 155) d’un locuteur dont le discours contre le principe de la double nationalité invite d’abord à le qualifier de raciste, alors qu’une prise en compte de données extralinguistiques, notamment le fait que ce locuteur soit d’origine maghrébine, invite à jeter un regard nouveau sur le discours qu’il produit.

Dans les paragraphes qui suivent, nous abordons trois aspects qui nous semblent nécessiter une attention particulière lorsqu'on aborde la question de l'argumentation en situation : la question de l'*ethos* (1.4.2.2.1.), la question du Destinataire (1.4.2.2.2.) et ce qui distingue l'argumentation en contexte monolocutif de l'argumentation en contexte interlocutif (1.4.2.2.3.).

#### **1.4.2.2.1     *Argumentation et ethos***

La notion d'*ethos*, élaborée dès l'Antiquité dans le champ de la rhétorique, renvoie à l'image que le Locuteur construit de lui-même à chaque fois qu'il s'exprime. Cette construction n'est pas forcément une activité consciente ou volontaire. Comme le souligne R. Amossy (1999 : 9), parlant du Locuteur, "[s]on style, ses compétences langagières et encyclopédiques, ses croyances implicites suffisent à donner une représentation de sa personne". La détermination de cet *ethos* est, dans tous les cas, fondamentalement liée à l'interprétation des signes qui le constituent et le Locuteur a peu de prise sur lui. La nature de ces signes varie. On tend actuellement à distinguer l'*ethos* préalable ou "*ethos prédiscursif*" et l'*ethos* discursif (Maingueneau, 1999 : 78).

L'*ethos* préalable renvoie à la représentation que le Destinataire se fait du Locuteur en amont du discours qu'il produit : un locuteur préalablement présenté ou se présentant comme un scientifique sera, sur une question touchant à son domaine d'activité, très vraisemblablement plus crédible, aux yeux du Destinataire, qu'un locuteur ne bénéficiant pas d'emblée du statut d'expert en la matière.

L'*ethos* discursif renvoie à l'image que le Locuteur donne de lui-même à travers ce qu'il dit et à travers la manière dont il le dit : "*Ce n'est pas l'énoncé du discours qui est en jeu, mais l'activité discursive en tant qu'elle fait voir et construit une image de l'orateur*" (Declercq, 1992 : 48). Cette image construite par le discours peut être le fruit d'un travail conscient fondé sur le choix du "mot juste", mais elle est aussi largement le fruit d'un travail inconscient, notamment en situation d'échange direct, où l'urgence fait que les calculs en la matière ne sont pas toujours possibles. Du point de vue de ses effets, l'image de lui-même que le Locuteur construit à travers son discours peut tout aussi bien renforcer l'*ethos prédiscursif* que le corriger, à la faveur du Locuteur (si son *ethos* prédiscursif donne de lui une image négative ou une image positive susceptible d'être renforcée) ou à ses dépens.

Cette image que le Locuteur donne consciemment ou inconsciemment de lui est amenée à jouer un rôle à plusieurs niveaux :

- pour le Locuteur lui-même, elle conditionne l'efficacité de sa parole. De la manière dont le Locuteur se comporte ou s'exprime dépend, de la part du Destinataire, le crédit qui lui est accordé, le degré de compétence qui lui est reconnu, le degré de pertinence attribué à ses arguments, etc.<sup>63</sup> ;
- pour le Destinataire, l'image que le Locuteur donne de lui-même peut déterminer le rôle qu'il choisit d'adopter à l'égard de son discours. Une image positive peut encourager le Destinataire indécis à adopter le rôle d'Allié ou le Destinataire défendant la position antagoniste à mettre de l'eau dans son vin. *A contrario*, une image négative peut encourager le Destinataire indécis à adopter le rôle d'Opposant ou le Destinataire défendant la position antagoniste à se sentir justifié dans son rôle d'Opposant. L'*ethos* est donc susceptible de jouer un rôle non négligeable dans le choix du Destinataire d'adhérer ou de contester (cf. 1.4.2.3.) le discours du Locuteur.

De ce fait, la question de l'*ethos* du Locuteur apparaît indéfectiblement liée à celle du Destinataire à qui il s'adresse.

#### **1.4.2.2      *Argumentation et Destinataire***

Si l'argumentation est envisagée comme une activité discursive ancrée dans l'activité sociale des sujets parlants, la question du Destinataire<sup>64</sup> du discours argumentatif se trouve alors constituer un enjeu central. S'il souhaite produire un discours efficace, le Locuteur est en effet contraint de tenir compte, autant que faire se peut, des caractéristiques du Destinataire. L'importance de cet aspect avait déjà été mise en valeur par Aristote dans sa *Rhétorique* (cf. supra). Il a été largement repris par C. Perelman, qui a souligné la nécessité de construire le discours argumentatif en fonction de l'auditoire : "*toute argumentation dépend, pour ses prémisses, comme d'ailleurs pour tout son déroulement, de ce qui est accepté, de ce qui est reconnu comme vrai, comme normal et vraisemblable, comme valable ; par là elle s'ancre dans le social, dont la caractérisation dépendra de la nature de l'auditoire*" (1992 : 7).

---

<sup>63</sup> Il ne s'agit donc pas pour le Locuteur, comme l'écrit A. Kibédi Varga (1989 : 32), de "*se faire aimer*", mais de garantir l'efficacité du discours en s'assurant une image positive auprès de l'interlocuteur ou du Destinataire.

<sup>64</sup> Nous préférons ce terme, par ailleurs défini en 1.3.1.1., au terme d'"auditoire" qui, selon nous, évoque une configuration très particulière dans laquelle un orateur s'adresse à un ensemble plus ou moins déterminé d'individus invités à l'écouter. Nous le conservons cependant en lui faisant désigner la catégorie globale dans laquelle prennent place aussi bien le Destinataire (en situation de production monologale) que l'Interlocuteur (en situation de production dialogale).

On pourrait, également, envisager d'étendre à l'auditoire la notion d'*ethos*. Car le discours argumentatif, comme tout discours, ne construit pas uniquement une image de celui qui le produit, il construit aussi une image de son Destinataire. Soit un locuteur qui justifie l'achat de telle automobile en avançant prioritairement l'argument de son prix raisonnable, ou de la puissance de son moteur, ou de son élégance : dans chaque cas, il construit une image différente du Destinataire.

A partir du moment où l'on place l'analyse du discours argumentatif dans le cadre de l'analyse de discours, on ne peut que souscrire à l'insistance sur la notion d'auditoire, puisque, dans cette perspective, le discours est toujours envisagé comme émanant d'un Locuteur et comme étant orienté vers un Destinataire.

#### **1.4.2.2.3     *Argumenter en contexte interlocutif vs en contexte monolocutif***

A ce stade de la présentation du modèle dialogique de l'argumentation, il est indispensable d'opérer une distinction entre deux types de situations dans lesquelles l'argumentation est susceptible de se développer : les situations de production monolocutives, dans lesquelles le discours du Locuteur se développe en dehors du cadre d'un échange, et les situations de production interlocutives, dans lesquelles le discours prend place dans le cadre d'un échange. Bien que reposant sur les mêmes principes fondamentaux, tels qu'ils viennent d'être décrits, l'argumentation y fonctionne cependant différemment.

L'argumentation en contexte monolocutif a longtemps fait figure d'archétype dans les travaux consacrés à l'argumentation et il a fallu attendre deux types d'événements pour que la situation évolue. Il s'agit d'abord, sur le plan technique, de l'avènement des diverses techniques d'enregistrement. Il s'agit ensuite, sur le plan théorique, du développement de disciplines comme l'analyse conversationnelle, l'ethnographie de la communication, la sociolinguistique<sup>65</sup>, qui ont donné leurs lettres de noblesse aux interactions dialogales et aux discours ordinaires et ont permis un renouvellement des études d'argumentation<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Mais, comme le précise A. Kibédi Varga (1989 : 33), “[e]n réalité, on savait depuis toujours que la distinction entre dialogue et monologue était artificielle et si, au XVII<sup>e</sup> siècle par exemple, on se plaignait de l'absence d'une rhétorique dialogique, on n'en savait pas moins appliquer parfaitement les règles de la rhétorique à la conversation”

<sup>66</sup> Ce qui conduit, de manière paradoxale, un chercheur comme J.-M. Adam à se sentir obligé de se justifier de “travailler surtout sur des formes de l'écrit” (2004 : 77). Aujourd'hui encore, un nombre important d'études empiriques portant sur l'argumentation se basent sur des documents produits dans un contexte monologal et relevant de genres discursifs clairement établis. Il peut s'agir de documents écrits destinés à être lus de manière différée (programme politique, tract, textes publicitaires, etc.). Il peut également s'agir de documents destinés à une présentation orale devant un public, mais initialement produits en contexte monologal, sous forme écrite et

L'application du modèle dialogique à l'analyse des discours argumentatifs produits en contexte monolocutif<sup>67</sup> semble quelque peu problématique. Ce modèle semble en effet se prêter prioritairement au traitement de discours produits en contexte interlocutif. Mais il peut aussi bien être appliqué pour rendre compte des discours produits en contexte monolocutif, dans la mesure où il permet de rendre compte de la "*dynamique dialogique de l'argumentation*" (Plantin, 1996 : 22) qui, elle, n'est pas circonscrite au domaine de l'interaction dialogale<sup>68</sup>. Quelques aménagements et quelques distinctions supplémentaires semblent nécessaires si l'on souhaite rendre compte des spécificités du processus argumentatif dans ce type de contexte. Comme le souligne J.-M. Adam (2004 : 78), contexte interlocutif et contexte monologique<sup>69</sup> déterminent des "*matérialités discursives*" différentes et ne peuvent donc être traités de la même manière.

Il faut d'abord considérer que le discours argumentatif produit en contexte monolocutif se fonde, comme le discours produit en contexte interlocutif, sur une Question argumentative ouvrant *a priori* la voie – ou donnant voix – à deux positions antagonistes. Mais, étant données les caractéristiques de cette situation de communication, le discours correspondant à la position opposée à celle du Locuteur peut se trouver complètement occulté au profit du discours de ce dernier. Il n'en reste pas moins que, fondamentalement, c'est l'existence de ce contre-discours qui confère au discours du Locuteur son statut de discours argumentatif.

Si manifestation de la voix adverse à l'intérieur du discours il y a, elle relève d'un choix rhétorique opéré par le Locuteur lui-même, qui revient à importer le discours autre dans son propre discours, l'argumentation rejoignant alors la problématique de l'hétérogénéité discursive et de la polyphonie. C. Plantin parle sur ce point de la "*présence structurante du discours de l'un dans le discours de l'autre*" (1996 : 75).

---

n'entraînant généralement pas d'interaction entre celui qui parle au moment où il parle et ceux à qui il s'adresse (discours politique, exposé scientifique, etc.). Ceci dit, les travaux portant sur des énoncés produits en contexte monologal mais relevant de genres de discours moins institutionnels ou moins fortement codifiés que ceux que nous avons précédemment évoqués existent, mais sont encore relativement rares. Si les discours ordinaires commencent à faire l'objet de tels travaux (cf. les travaux de M. Doury), ils sont loin d'obtenir une place qui corresponde à celle qu'ils occupent dans le champ de la production des discours.

<sup>67</sup> Sont concernés aussi bien les discours argumentatifs produits sous forme écrite, et qui parviennent donc à leur Destinataire de manière différée et ne permettent pas l'interaction immédiate entre Locuteur et Destinataire, que les discours argumentatifs produits sous forme orale, mais adressés à un public réduit au silence (conférence, discours politique, etc.).

<sup>68</sup> De même qu'il ne faut pas confondre dialogique et dialogal, il ne faut pas non plus confondre monologique et monologal. C. Plantin ne rejette pas la conception monologique de l'argumentation, par ailleurs tout à fait compatible avec la conception dialogique de l'argumentation : dans les contenus produits par le Locuteur qui argumente, tout n'est pas opposition et les occurrences du schéma toulminien sont plutôt monnaie courante.

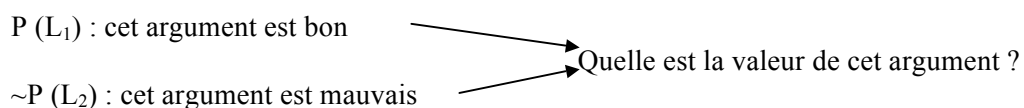
<sup>69</sup> Nous préférons ces expressions aux termes d'"oral" et d'"écrit" employés par l'auteur.

Quels que soient les choix opérés par le Locuteur, ce dernier est, dans le temps même où il produit son discours, seul maître à bord. N'étant pas soumis aux contraintes liées au maintien et à la poursuite d'une interaction, il est libre d'organiser son discours comme il l'entend, de soumettre la position qu'il récuse au traitement qu'il veut et de tout mettre en œuvre pour faire valoir sa propre position. L'objectif qu'il poursuit est avant tout de mettre en avant sa propre cause en faisant valoir, si nécessaire, que la cause opposée n'est pas soutenable.

Dans le cadre d'une argumentation produite en contexte monolocutif, nous dirons que c'est la composante dialogique du modèle qui prédomine, au détriment de la dimension interactive.

Les choses se présentent différemment dans le cadre d'un discours argumentatif produit en contexte interlocutif<sup>70</sup>, qui constitue la forme prototypique de la situation argumentative, fondée sur la confrontation entre Proposant et Opposant. Les conditions mêmes de la relation d'échange imposent des contraintes spécifiques sur le déroulement du processus argumentatif. Ainsi, les partenaires, qui assument un rôle et doivent s'y tenir, peuvent être amenés à manifester leur position à différents niveaux de l'échange. La notion de niveau ne se confond pas avec celle de moment ou d'étape : ainsi, le désaccord ne porte pas forcément sur les contenus pris successivement pour objet de discours, mais peut tout aussi bien porter sur la nature même de l'interaction, les compétences des partenaires, etc. (cf. 1.4.2.3.2. ci-dessous) – aspects qui se trouvent, de fait, constitués en ce que l'on pourrait appeler une Question argumentative locale.

Par exemple, si un locuteur  $L_1$  avance un argument  $A_1$  en faveur de la position à laquelle il adhère, un locuteur  $L_2$  peut choisir de mettre en question cet argument sur le modèle :



A priori, tous les niveaux d'un discours argumentatif peuvent faire l'objet d'une telle mise en question au niveau local : le Locuteur peut être invité à justifier non seulement le choix d'un argument, mais aussi sa légitimité à employer tel argument, voire à prendre la parole, le choix d'un terme ou d'une expression, le choix d'un type d'enchaînement, etc.

Lorsque les points de vue défendus se révèlent inconciliables, ou bien lorsqu'émerge un point de désaccord au niveau local, les partenaires de l'échange peuvent faire le choix d'entrer en

<sup>70</sup> Qu'il s'agisse d'une situation d'échange direct et simultané (conversation en face à face, conversation téléphonique, etc.) ou bien d'une situation d'échange indirect du point de vue spatio-temporel, comme c'est le cas dans les forums de discussion électroniques.



négociation, de telle sorte que l'échange ne se transforme pas en conflit ou ne se trouve pas purement et simplement interrompu<sup>71</sup>. Dans ce cas, l'activité discursive des sujets parlants se trouve guidée par la recherche d'une solution permettant, si possible, de mettre fin au désaccord qui les oppose. Si la tâche s'avère impossible, les locuteurs peuvent faire le choix de décider d'un commun accord de renoncer, entérinant ainsi l'irréductibilité des positions défendues. L'activité argumentative peut alors être mise en œuvre pour mener à bien cette tâche (Spranz-Fogasy, 2002).

Les étapes de ce processus peuvent être conçues dans le cadre d'un modèle pragmatique (idéal) de l'argumentation (van Eemeren *et al.*) : l'émergence d'une divergence donne lieu à l'ouverture d'une négociation, dans laquelle les partenaires de l'échange développent des arguments et des contre-arguments, avant de se clore par une conclusion. La mise en œuvre de ces différentes étapes se révèle être le fruit d'un travail interactif et coopératif : chacune d'elles suppose l'accord des partenaires concernant le type d'action mis en œuvre et son déroulement. Si l'un des partenaires refuse de coopérer, l'échange est mis en péril.

A cet égard, il s'avère que toutes les situations d'échange dans lesquelles l'argumentation est amenée à jouer un rôle n'impliquent pas que les partenaires coopèrent en vue de trouver une solution. Les interlocuteurs qui défendent des positions différentes ou se trouvent confrontés à un point de désaccord local sont en effet tout à fait en droit, si tant est que la situation de communication et le contrat de communication y affèrent les y autorisent, de renoncer purement et simplement à la négociation. Dans ce cas de figure, c'est la volonté d'imposer sa position qui domine, les partenaires de l'échange se contentant de développer les arguments susceptibles de faire valoir leur point de vue ou, au contraire, de mettre en cause le point de vue défendu par la partie adverse.

Si l'on met en regard l'argumentation produite en contexte monolocutif et l'argumentation produite en contexte interlocutif, on peut dire que, dans la seconde, c'est la composante interactive qui prédomine sur la dimension dialogique.

### **1.4.2.3 Les incidences du discours argumentatif**

Il nous reste maintenant à envisager quels peuvent être les incidences du discours argumentatif. Par incidences, nous entendons, au-delà de la finalité associée à ce mode de

---

<sup>71</sup> En réalité, il s'agit d'un travail qui s'impose pour tout échange verbal, mais il apparaît d'autant plus crucial dans les situations dans lesquelles l'incompatibilité des points de vue constitue une menace forte à l'encontre du maintien de cet échange.

construction du discours, tout ce à quoi le discours argumentatif d'un locuteur peut donner lieu une fois qu'il est produit, c'est-à-dire, essentiellement, les discours qu'il suscite en retour. L'objet des paragraphes qui suivent est donc de considérer les enchaînements discursifs auxquels le discours argumentatif peut prêter.

Nous envisageons dans un premier temps, de manière globale, les deux modes d'enchaînement possibles que sont l'adhésion et la contestation (1.4.2.3.1.). Dans un second temps, nous proposons une typologie des modes de contestation (1.4.2.3.2.)

#### **1.4.2.3.1 Modes d'enchaînement : adhésion vs contestation**

La production effective d'un discours de réaction à un discours de positionnement argumenté fonde le caractère à la fois dialogique et dialogal de ce discours, qu'il soit produit en contexte interlocutif ou en contexte monolocutif. "Dialogal" doit en effet être entendu ici au sens large, ne se limitant pas aux situations d'échange synchrone : lorsqu'un locuteur réagit par écrit à un autre locuteur ayant pris position lui aussi par le biais de l'écrit, il instaure de fait une situation de dialogue. Sur cette base, deux types fondamentaux de réaction, que nous appelons "modes d'enchaînement", se dessinent : l'adhésion et la contestation.

L'adhésion comme mode d'enchaînement consiste, pour un locuteur donné, à endosser le rôle de Locuteur-Allié vis-à-vis du discours produit par un autre locuteur. On peut poser l'existence de deux modes d'adhésion vis-à-vis du discours argumentatif produit par le Locuteur-Proposant : l'accord simple et l'accord global.

- *L'accord simple* correspond au degré le plus élémentaire d'adhésion et se situe en amont de l'argumentation. Si, considérant par exemple le niveau général du positionnement par rapport à une Question argumentative donnée, le Locuteur-Proposant est pour P en vertu du ou des arguments  $A_P$ , le Locuteur-Allié se déclare également pour P, sans autre forme de précision, c'est-à-dire sans préciser que son accord repose sur les mêmes arguments  $A_P$  que ceux qui ont été développés par le Proposant.
- *L'accord global* correspond à la situation dans laquelle le Locuteur-Allié exprime son accord non seulement avec la position défendue par le Locuteur-Proposant en faveur de P, mais aussi avec le ou les arguments  $A_P$  avancé(s) pour étayer cette position. Si le Locuteur-Proposant est pour P parce que  $A_P$ , le Locuteur-Allié se déclare également pour P en vertu des mêmes arguments.

Il va sans dire que l'accord ne porte pas obligatoirement au niveau général évoqué ci-dessus. Un accord peut être produit à un niveau local. A cet égard, un Opposant peut se révéler être un Allié partiel lorsqu'il manifeste son adhésion à un niveau local, sans pour autant revenir sur sa position globale. Avant de faire le point sur les différents niveaux susceptibles de donner lieu à un accord, nous proposons d'abord de faire le point sur le mode d'enchaînement opposé à l'adhésion : la contestation.

La contestation comme mode d'enchaînement renvoie à un discours réactif dans lequel le Locuteur exprime son désaveu vis-à-vis d'un discours produit antérieurement. De ce fait, il endosse le rôle de Locuteur-Opposant, le Locuteur responsable du discours incriminé se trouvant pour sa part investi du rôle Locuteur-Proposant. Les modes de contestation sont *a priori* plus complexes que les modes d'adhésion : alors qu'en exprimant son adhésion, le Locuteur se contente d'aller dans le sens du discours vis-à-vis duquel il se positionne, il s'avère que, toute contestation étant assimilable à l'introduction d'un élément nouveau, c'est au Locuteur contestataire qu'incombe la charge de la preuve (Plantin, 1997). Cette charge le contraint donc à apporter les éléments susceptibles de justifier son positionnement, alors qu'il ne semble pas que ce type de justification soit nécessaire dans le cas de l'adhésion.

La contestation peut porter sur différents éléments au sein d'un discours argumentatif. Différents travaux ont été réalisés sur ce point. Dans son travail consacré à la pragmatique de la réfutation, J. Moeschler (1982 : 133 sqq.) propose de définir la réfutation comme un acte illocutoire de nature réactive constituant l'un des types de réaction possibles d'un locuteur à un énoncé produit antérieurement par un autre locuteur. Il propose de distinguer trois modes de réalisation de la réfutation. Soit l'énoncé suivant, constitué d'une assertion directrice (a) et d'une assertion à valeur justificative (b) :

*Antoine est à la maison (a). Il y a de la lumière à ses fenêtres (b).*

La réfutation peut porter sur différents objets :

- Le Locuteur peut infirmer, c'est-à-dire refuser de valider l'une assertion directrice – mode de réfutation qui oblige celui qui y a recours à justifier son refus de validation par la production d'un contenu argumentativement plus fort que l'acte de justification de l'assertion directrice initiale :

*Ce n'est pas possible, car il est en vacances. Ça doit être sa copine qui est là.*

- Le Locuteur peut infirmer la vérité du contenu de l'acte de justification contenu dans l'énoncé initial – mode de réfutation exigeant la production d'un argument justifiant, cette fois, l'infirmerie :

*Ce ne sont pas ses fenêtres qui ont de la lumière, mais celles de son voisin Louis.*

- Le Locuteur peut mettre en cause “*la pertinence de la relation argumentative entre le contenu justifié et le contenu justifiant*” (1981 : 135), ce qui revient à refuser l'assertion directrice initiale – et oblige celui qui réfute à produire un argument plus fort que celui produit, dans l'énoncé initial, pour justifier l'assertion directrice :

*Tu sais qu'Antoine est très distrait. Il a pu oublier d'éteindre la lumière avant de sortir.*

Dans les travaux qu'ils ont consacré à la négation argumentative, D. Apothéloz, P.-Y. Brandt et G. Quiroz (1992, et surtout : 1993) proposent de mener une analyse similaire et se donnent pour tâche de reprendre la typologie élaborée par J. Moeschler en vue de la compléter. Ils en viennent à distinguer quatre modes de contestation, appelés “*modes de la contre-argumentation*”, chaque mode se distinguant des autres par la nature de l'objet sur lequel porte la réfutation contre-argumentative (1992 : 104-105 ; 1993 : 31) :

- 1) la *vraisemblance* des arguments (arguments faux, douteux, non vraisemblables, etc.) ;
- 2) la *pertinence* des arguments (arguments inaptes à étayer une conclusion) ;
- 3) la *complétude* des arguments (arguments insuffisants pour étayer la conclusion, existence d'arguments à l'encontre de cette conclusion) ;
- 4) l'*orientation argumentative* des arguments (arguments plaidant en défaveur de la conclusion, voire en faveur de la conclusion inverse).

A côté de ces modes de contestation constitutifs de la contre-argumentation et qui interviennent de ce fait uniquement au niveau des arguments, les auteurs distinguent un autre mode de contestation, qu'ils baptisent “*mise en cause*”. Il consiste à “*déplacer le propos du débat de l'objet à la personne*” (1992 : 103). En procédant ainsi, ils réintroduisent les acteurs de l'argumentation, sans cependant aller plus avant dans cette direction.

Notre objectif est, à notre tour, de reprendre cette typologie afin d'examiner s'il est possible de l'affiner encore davantage en replaçant la problématique dans le cadre du modèle de l'argumentation que nous avons choisi de mettre en place.

### 1.4.2.3.2 *Typologie des modes de contestation*

Trois catégories d'objets sont susceptibles de donner lieu à contestation : les prémisses de l'argumentation, les arguments mis en œuvre et la personne de l'argumentateur :

— **Contestation des prémisses** : Selon C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1992 : 87 sqq.), “*le déroulement aussi bien que le point de départ de l'argumentation supposent accord de l'auditoire*”. Cet accord peut porter sur divers éléments, tels que le contenu de prémisses explicites, les liaisons particulières (liaison de succession, liaison de coexistence, etc.) mises en œuvre et la manière dont ces liaisons sont employées.

Pour ce qui est des prémisses, le Locuteur doit, s'il veut que son discours soit efficace, s'efforcer d'adapter ce dernier à celui ou ceux à qui il le destine. Pour cela, il est nécessaire que ce discours repose sur des éléments dont il sait ou suppose que le Destinataire y adhère suffisamment pour garantir l'efficacité du développement argumentatif dont elles constituent le fondement. Le Locuteur qui argumente se doit donc de tenir compte de ces paramètres dans la construction de son discours. Mais la réalité ne correspond pas toujours à ce que peut souhaiter le Locuteur : dans certains cas, le calcul peut se révéler faux, le Destinataire décevant les attentes du Locuteur en refusant d'adhérer aux prémisses et en les contestant. C. Perelman distingue plusieurs types d’“*objets d'accord*” jouant un rôle spécifique dans le processus argumentatif et, par conséquent, susceptibles de faire l'objet d'une contestation :

- **les faits**, qui se réfèrent à une réalité objective, et **les vérités**, qui renvoient à “*des systèmes de portée plus générale*” (1992 : 92), tels que les théories scientifiques, les conceptions philosophiques ou religieuses<sup>72</sup>. Un fait ou une vérité ne peut donc pas faire l'objet de l'argumentation : un fait ou une vérité peut être admis(e) en tant que prémisses. Ils peuvent également être refusés, auquel cas le développement argumentatif censé reposer sur eux se trouve remis en cause. Ils peuvent être disqualifiés de diverses manières, par exemple en montrant qu'ils sont incompatibles avec d'autres faits ou d'autres vérités (Perelman, 2002 : 44). Un fait ou une vérité ne peut donc servir de prémisses dans le discours argumentatif qu'à partir du moment où il ou elle est admis(e) par le Destinataire. Par ailleurs, certains éléments considérés

---

<sup>72</sup> Pour les auteurs, il n'y a pas d'opposition fondamentale entre faits et vérités : l'un prime sur l'autre uniquement dans les situations discursives dans lesquelles ces deux types d'objets se trouvent confrontés. Selon eux, “*dans la pratique journalière, faits et systèmes peuvent être pris en considération indifféremment comme point de départ de l'argumentation*” (*ibid.* : 92-93).

comme des faits ou des vérités admis par un Destinataire peuvent ne pas avoir droit de cité auprès d'un autre Destinataire. Un discours fondé, par exemple, sur la prémisse que Dieu existe aura sans doute peu de chances d'avoir l'efficacité escomptée s'il est adressé à un athée.

- **les présomptions**, qui s'apparentent à des faits non avérés, simplement présumés. Elles relèvent de l'expérience commune et de ce qui se produit normalement. La notion de normalité est centrale dans la définition de ce qu'est une présomption. La répétition d'un événement, d'un acte, d'une liaison peuvent, par exemple, contribuer à l'émergence d'une présomption<sup>73</sup>. Par la suite, il suffit qu'un événement, un acte, une liaison se produise pour que la présomption soit activée : ainsi, parce qu'on considère que la qualité d'un acte manifeste celle de la personne, tel individu ayant réalisé un acte jugé bon verra rejaillir sur lui la dimension positive de cet acte ; *a contrario*, s'il réalise un acte jugé mauvais, son image en subira les effets négatifs (Perelman/Olbrechts-Tyteca, 1992 : 94). Les présomptions peuvent servir de base suffisante au développement d'une argumentation (Perelman, 2002 : 45), mais elles s'avèrent plus susceptibles que les faits de donner lieu à contestation.
- **les valeurs et les hiérarchies de valeurs** : selon C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1992 : 99), “[ê]tre d'accord à propos d'une valeur, c'est admettre qu'un objet, un être ou un idéal, doit exercer sur l'action et les dispositions à l'action une influence déterminée, dont on peut faire état dans une argumentation, sans que l'on considère cependant que ce point de vue s'impose à tout le monde”. La valeur n'est pas censée faire l'objet d'une adhésion universelle, mais seulement de l'adhésion de groupes particuliers. On distingue les valeurs abstraites (justice, vérité, égalité, etc.) et les valeurs concrètes, attachées à “un être vivant, un groupe déterminé, un objet particulier, quand on les envisage dans leur unicité” (Perelman/Olbrechts-Tyteca, 1992 : 103) : amitié, fidélité d'un individu, la France, etc. Elles peuvent donner lieu à l'élaboration de hiérarchies : hiérarchies de valeurs concrètes (la supériorité des hommes sur les animaux, pour reprendre un exemple cité par Perelman) ou de valeurs

---

<sup>73</sup> C'est le principe qui semble être à la base du fonctionnement d'un certain nombre de proverbes : il n'y a pas de fumée sans feu, l'habit ne fait pas le moine, les coordonniers sont les plus mal chaussés, etc. semblent rendre compte de manière imagée de ce qui est perçu, ou du moins présenté, comme constituant le cas normal dans un type de situation donné.

abstraites (la supériorité du juste sur l'utile). Leur caractère précaire les rend cependant particulièrement sensibles à la contestation.

- **les lieux** sont des prémisses d'ordre très général qui reposent également sur le principe de la hiérarchisation et interviennent dans la justification des choix opérés par le Locuteur<sup>74</sup>. Perelman propose de les regrouper en quelques catégories générales : les lieux de la quantité (X vaut mieux que Y pour des raisons d'ordre quantitatif), de la qualité (valorisation de l'unique sur le multiple), de l'ordre (supériorité de l'antériorité sur la postériorité, des principes sur les faits, de la fin sur les moyens, etc.), de l'existant (supériorité de ce qui existe sur le possible, l'éventuel, le virtuel), de l'essence (supériorité accordée à tel individu – au sens large du terme – sur tel autre en vertu du fait qu'il rend mieux compte de l'essence à laquelle il appartient), de la personne (supériorité de ce qui est lié à la dignité et à l'autonomie de la personne), etc. Les lieux sont des schèmes de raisonnement dont l'efficacité en discours est liée au fait qu'ils sont partagés par le Locuteur et son Destinataire, et dans lesquels le Locuteur peut couler ses propres arguments (Amossy, 2000 : 7). Mais, à la différence des schèmes qui sous-tendent le raisonnement logique, les lieux ne prétendent pas à l'universalité et sont toujours susceptibles d'être refusés par le Destinataire.

— **Contestation portant sur les arguments** : Les locuteurs font état, dans leur entreprise d'argumentation ou de contre-argumentation, d'une certaine "*compétence argumentative*" (Doury, 2003 : 10) dont on trouve des traces à l'intérieur même de leurs productions argumentatives. Comme le souligne M. Doury (*ibid.*), on retrouve dans cette compétence une composante normative, perceptible à travers les différentes activités de définition et d'évaluation mises en œuvre par le Locuteur, telles que : catégoriser les arguments (les siens ou ceux d'un autre locuteur), évaluer les arguments (les siens ou ceux d'un autre locuteur), valider ou invalider les arguments proposés par un autre locuteur.

Les arguments produits par un locuteur peuvent donner lieu à quatre types de contestation : contestation de la vraisemblance d'un argument, contestation de la pertinence d'un argument, contestation de la complétude d'un argument, contestation de l'orientation argumentative associée à un argument et contestation du caractère éthique d'un argument. Cette typologie

---

<sup>74</sup> C. Perelman prend pour point de départ la réflexion développée par Aristote sur les lieux pouvant servir de prémisses dans le cadre d'un discours argumenté, mais il se démarque de cette réflexion en faisant entrer dans la catégorie à laquelle il donne ce nom uniquement les lieux du préférable.

des modes de contestations relatifs aux arguments reprend la typologie proposée par D. Apothéloz, P.-Y. Brandt et G. Quiroz. Elle s'en démarque en ce qu'elle comprend une catégorie supplémentaire, relative à ce que doit receler un argument pour être moralement acceptable.

La contestation peut, à cet égard, porter sur différents aspects :

- la **vraisemblance** d'un argument : il s'agit de mettre en cause l'argument produit par un locuteur en le dénonçant comme dénué de vraisemblance, ou bien douteux, ou bien carrément faux.
- la **pertinence** d'un argument : ce mode de contestation consiste à dénoncer le fait qu'un argument avancé en faveur d'une conclusion s'avère en réalité inapte à étayer cette conclusion. Ce mode ne nie pas que l'argument avancé puisse être approprié dans un contexte donné, mais refuse de considérer qu'il l'est dans le contexte précis dans lequel il se trouve effectivement employé.
- la **complétude** d'un argument : ce mode de contestation met en évidence le fait que l'argument considéré n'est pas à même de parvenir seul, sans l'apport d'un ou plusieurs autres éléments, à appuyer la conclusion. Dénoncée comme lacunaire, l'argumentation qui avait fait de cet argument l'outil de son entreprise de justification se trouve donc disqualifiée.
- l'**orientation argumentative** d'un argument : il s'agit de montrer que l'argument invoqué "*plaide en réalité en défaveur de la conclusion, voire en faveur de la conclusion inverse*" (Apothéloz/Brandt/Quiroz, 1992 : 105). Si la partie adverse avance un argument A en faveur d'une conclusion C, l'objection du Locuteur consiste à dire que A ne permet pas de parvenir à C ou que A aboutit à  $\sim C$ .
- le **caractère éthique** d'un argument : ce mode de contestation consiste à évaluer l'argument avancé en fonction de ses enjeux ou de ses conséquences d'un point de vue éthique. Dans l'absolu, un bon argument est un argument efficace, c'est-à-dire un argument qui parvient à étayer la conclusion considérée, même s'il est moralement répréhensible. Mais le discours argumentatif n'est jamais produit en dehors d'un cadre social déterminé par un ensemble de valeurs (cf. supra) et, tout particulièrement, de valeurs de nature éthique qui font que certains arguments, lorsqu'ils contreviennent à ces valeurs, se trouvent facilement exposés à la contestation de ceux qui tiennent au respect de ces mêmes valeurs.



— **Contestation portant sur l'argumentateur** : Les modes de contestation qui entrent dans cette catégorie portent sur le Locuteur à l'origine du discours argumentatif considéré. On rejoint ainsi la question de l'*ethos*, dans la mesure où c'est ce dernier qui se trouve être la cible de ces modes de contestation. La contestation peut porter sur :

- la *légitimité du Locuteur* à s'exprimer sur le thème considéré et/ou dans la situation de communication considérée<sup>75</sup>, mais aussi sa légitimité à soutenir telle conclusion ou à produire tels arguments en faveur d'une conclusion qui n'est alors pas forcément mise en cause.
- *l'attitude du Locuteur*, à travers ce qu'en laisse transparaître son discours.

### 1.4.3 Bilan sur le champ de l'argumentation

Ces développements nous ont permis de faire le point sur les problèmes liés à la définition de l'argumentation et sur les outils susceptibles de rendre compte du fonctionnement d'un discours identifié comme étant de nature argumentative. Disposant d'un vaste ensemble de théories découlant d'une longue tradition de réflexion sur le discours argumentatif, nous avons été amenée à opérer des choix qui nous ont été dictés en premier lieu par la nature des données que nous souhaitions soumettre à l'analyse.

Notre choix a porté sur une conception de l'argumentation fondée sur deux postulats :

- l'argumentation a pour fondement la confrontation d'un discours avec son autre, un contre-discours. C'est de l'incompatibilité fondamentale de ces discours que découle la dynamique argumentative ;
- l'argumentation relève de la rhétorique : les discours produits dans ce cadre mettent en œuvre un ensemble de techniques discursives destinées, sinon à convaincre celui ou ceux à qui ils sont destinés de la justesse de ce qu'ils défendent, du moins à organiser leur propre résistance face aux attaques auxquelles ils se trouvent effectivement confrontés ou auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés.

---

<sup>75</sup> Il convient de noter que ce type de contestation n'est cependant pas propre au discours argumentatif, et peut tout aussi bien se manifester dans des discours qui ne relèvent pas de cette nature.

## **PARTIE I**

### **LES FORUMS DE DEBAT DE LA PRESSE EN LIGNE : DEFINITION, DESCRIPTION ET ANALYSE**

Issus du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), les forums de discussion constituent un dispositif relativement récent qui, à l'instar du Minitel en France<sup>76</sup>, est "*régi par des contraintes inédites*" en matière de production, d'utilisation et de communication (Luzzati, 1991 : 99-100).

Il existe actuellement une littérature abondante sur ce que l'on appelle la communication médiatisée par ordinateur (CMO)<sup>77</sup>, mais les forums de discussion électroniques ont peut-être suscité moins d'intérêt que d'autres dispositifs comme le courrier électronique ou les *chatrooms*. D'où l'objectif que nous nous sommes fixé de proposer une description fine et une analyse détaillée de la nature et du fonctionnement de ce dispositif de communication.

La raison centrale qui motive cette entreprise tient à la place qu'une telle description est nécessairement amenée à occuper dans un travail inscrit dans le cadre de l'analyse du discours et destiné à rendre compte des propriétés des contenus produits : contester les arguments avancés par un locuteur dans un forum de discussion ne se fait pas de la même manière que dans un échange dialogal<sup>78</sup> en face à face ou sur un plateau de télévision. Il est donc indispensable de tenir compte des caractéristiques de ce dispositif de communication particulier pour être en mesure d'apprécier ce qui s'y trouve produit.

A cet égard, l'ampleur prise par ce chapitre peut surprendre. Plusieurs raisons, indépendantes de la raison centrale évoquée précédemment, viennent l'expliquer. Elles tiennent essentiellement au fait que, entre le premier travail que nous avons réalisé et le présent travail, notre point de vue sur l'objet "forum de discussion" a sensiblement évolué. Cette évolution tient d'abord au fait que les travaux sur le sujet se sont multipliés, nous obligeant régulièrement à reconsidérer notre manière d'appréhender la nature et le fonctionnement de ce

---

<sup>76</sup> C'est l'existence antérieure, en France, de ce dispositif de communication qui rend relatif, du moins côté français, le caractère de nouveauté des forums de discussion proposés *via* Internet (Anis, 1999a : 7).

<sup>77</sup> Transposition en français de l'appellation anglo-saxonne "computer-mediated communication" (CMC). R. Panckhurst (1998, 1999) propose pour sa part de créer le verbe néologique "*médier*" et de parler de "*communication médiée par ordinateur*" pour rendre compte du fait que l'ordinateur ferait office de "*médiateur qui modifierait indirectement le discours*" en induisant "*la création d'autres formes, d'autres « genres » de discours*" (1998, cité in Anis (1999a :9)). Tout en partageant cette dernière hypothèse, nous faisons le choix de conserver l'expression "communication médiatisée par ordinateur".

<sup>78</sup> Expression que nous empruntons à C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 116) pour désigner un échange verbal mettant en relation deux interlocuteurs.

dispositif. La deuxième raison tient au fait que, l'observation des données aidant, nous en sommes venue à reconsidérer certaines analyses que nous avons alors développées et sur lesquelles nous ne pensions pas, au début de cette recherche, devoir revenir. La troisième raison tient au fait que, sur un certain nombre de points, ce réexamen a donné lieu à l'émergence de points de désaccord avec certaines analyses proposées dans différents travaux sur la question, nous obligeant à reconsidérer notre point de vue afin de justifier nos prises de position. Ainsi, la tendance fortement répandue qui consiste à poser le caractère hybride de ce dispositif de communication, entre oralité et écriture, nous semble constituer un raccourci qui résiste difficilement à l'analyse<sup>79</sup>.

De surcroît, il s'avère indispensable de rendre compte du fait qu'un dispositif de communication, en tant qu'il peut se prêter à différents usages, peut donner lieu à la production de divers types de prises de parole et de discours. La détermination de cet aspect peut contribuer à mettre en évidence le rattachement de ce qui est produit par le biais du dispositif considéré à des genres de discours déjà existants ou le fait qu'il peut constituer un support à l'émergence de genres discursifs nouveaux. Les forums de discussion auxquels nous nous avons choisi de nous intéresser présentent à cet égard des spécificités qu'ils ne partagent pas, par exemple, avec des forums d'entraide. Il convient donc d'accorder une attention particulière à ce qui constitue les propriétés des "forums de débat" à travers la prise en compte du contrat qu'ils définissent et des contenus qui s'y trouvent produits par les intervenants.

Notre premier objectif consiste donc à proposer une description et une analyse des forums de discussion électroniques. Description et analyse générale, d'abord, c'est-à-dire valable pour tous les forums de discussion, quelles que soient la nature du support sur lequel ils sont accessibles et la nature du thème auxquels ils sont consacrés. Description et analyse appliquées aux forums particuliers que nous nous sommes donné d'étudier, afin de montrer en quoi les forums de discussion proposés sur les sites de presse en ligne et consacrés à des thèmes politiques et/ou sociaux créent des conditions particulières en termes de production discursive et de participation. Cette partie contient d'abord un chapitre consacré à la présentation générale des forums de discussion électroniques (deuxième chapitre). Il est suivi d'un chapitre destiné à présenter les corpus sur lesquels nous avons fait le choix de travailler et à mettre en évidence un certain nombre d'éléments illustrant le fait que les forums de

---

<sup>79</sup> Cf. un constat similaire in Labbé/Marcoccia (2005 : 228).

discussion considérés invitent, de manière privilégiée, à la production d'un discours de nature argumentative (troisième chapitre).

## **2 Deuxième chapitre : Présentation générale des forums de discussion électroniques**

Dans les développements qui suivent, nous proposons de donner une définition plus précise ainsi qu'une description des forums de discussion électroniques et une analyse de leurs spécificités en tant que "conversation électronique". Ce travail s'opère en cinq temps. Dans un premier temps, nous envisageons comment définir l'objet "forum de discussion" et proposons une analyse de divers exemples tirés de nos corpus, destinée à illustrer la complexité de ce qui s'y déroule (2.1.). Dans un deuxième temps, nous abordons les caractéristiques générales des forums de discussion électroniques, valables quels que soient la nature du support qui les accueille (site privé, commercial, institutionnel, par exemple), le type d'activité qu'ils invitent à mettre en œuvre, la nature du thème auquel ils sont consacrés (2.2.). Dans un troisième temps, nous proposons un état de la recherche rendant compte des orientations prises dans l'analyse linguistique de ce dispositif de communication (2.3.). Dans un quatrième temps, nous développons une analyse du fonctionnement des forums de discussion électroniques en proposant de les considérer comme une forme de "conversation électronique" et en élaborant une comparaison avec ce qui se déroule dans la communication en face à face (2.4.). Dans un cinquième et dernier temps, nous nous consacrons à la discussion sur la place de l'oralité dans les forums de discussion (2.5.).

### ***2.1 Qu'est-ce qu'un forum de discussion électronique ?***

L'objectif des développements qui suivent est de fournir une définition de ce qu'est un forum de discussion électronique. Dans un premier temps, nous proposons l'analyse de quelques extraits de notre corpus. L'objectif est de donner une première idée de ce à quoi ressemble le contenu d'un forum de discussion électronique et ce qu'il permet de produire, préalable à une définition de ce dispositif et à une réflexion sur sa nature et son fonctionnement ainsi que sur les outils d'analyse susceptibles d'en rendre compte (2.1.1.). Dans un second temps, nous envisageons comment définir ce qu'est un forum de discussion, en nous appuyant notamment sur les définitions qui ont été données dans la littérature consacrée à cet objet, avant d'en donner une définition générale provisoire (2.1.2.).

### 2.1.1 Préliminaire : analyse de quelques exemples

Le meilleur moyen d'engager la réflexion sur ce que sont les forums de discussion électroniques ainsi que sur les outils permettant d'en rendre compte est encore de partir des données et d'observer ce qui s'y produit – démarche qui offre l'avantage de permettre de contourner l'écueil des considérations générales et réductrices. Nous avons donc choisi d'ouvrir cette partie par l'analyse sommaire de quelques exemples qui illustrent, selon nous, combien il est difficile d'appréhender de manière univoque ou globale le fonctionnement des forums de discussion électroniques.

Nous avons prélevé dans nos corpus plusieurs contributions<sup>80</sup> dont nous proposons une brève analyse. Cette analyse porte sur les caractéristiques formelles du corps de la contribution (le texte produit par l'auteur de la contribution) et de ce qui l'entoure (l'en-tête) ainsi que sur les relations que peuvent entretenir les contributions entre elles. Chaque exemple correspond à une contribution dans son intégralité. Ces cinq exemples, qui ne rendent compte que de quelques cas de figure rencontrés à l'intérieur de nos corpus, sont cependant révélateurs de la diversité des pratiques discursives mises en œuvre par les intervenants :

**1. Par.dép.#63**

**Mettre fin aux trafics des dealers**

écrit par [pseudonyme]

[date]

Je n'ai jamais été fumeur, mais je pense préférable de dépénaliser. La situation actuelle enrichit les dealers et trafiquants qui sont connus et se pavent dans leurs voitures de luxe en toute impunité.

L'exemple 1 est constitué d'un texte bref précédé d'un titre. Il représente un cas de figure relativement courant dans nos corpus : un intervenant, identifié dans l'en-tête par son pseudonyme, produit une contribution qui ne se rattache à aucune contribution antérieure et n'est adressée à personne en particulier, comme en témoigne l'absence complète de marques personnelles relatives à un destinataire. Le locuteur, qui parle à la première personne, s'adresse par défaut à l'ensemble des personnes qui fréquentent le forum. Cette contribution ne suscite aucune réaction de la part d'un autre intervenant, du moins sous forme de contribution. Cette contribution constitue donc une unité discursive sans destinataire spécifié et qui n'entre pas dans une structure dialogale.

---

<sup>80</sup> C'est la dénomination que nous avons choisie pour désigner les messages produits dans les forums de discussion électroniques par les intervenants.

**2. Sp.abt.#121**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#121 of 1373)**

**[devise]**

Diese Gesellschaft hat vor wenigen Jahren 300.000 Männer, die sich im Wüstensand verbuddelt haben (weil sie dazu gezwungen wurden) in „death zones« eingeteilt und mit hightech-Maschinen systematisch umgebracht - für billiges Öl. Die's überlebt haben, ..

Lieber Herr [nom], prinzipiell stimme ich Ihnen zu, halte es aber aus formalen Gründen nicht für sinnvoll Kriegshandlungen in den selben Bezugsrahmen wie ethische Normen innerhalb einer zivilen Gesellschaft zu stellen. (Die ethische Bewertung einer Tötungshandlung im Rahmen einer Kriegshandlung ist einiges schwieriger als die in einer zivilen Gesellschaft).

Ich finde moralische Diskussionen wirklich interessant, aber ohne soziale und ökonomische Analyse sind sie haltlos und ohne praktische Konsequenzen, ...

Ohne Konsequenzen vielleicht, aber trotzdem notwendig. Im Übrigen können soziale und ökonomische Randbedingungen nicht als Entschuldigung höchstens als Erklärung erhalten.

Vor allem die Abtreibung in den Wohlstandsnationen hat weit mehr Ideologische als soziale und ökonomische Ursachen.

mfg

[initiale nom]

A la différence de l'exemple précédent, l'exemple 2 est une contribution qui revendique son statut de réaction à une contribution antérieure et son inscription dans une structure dialogale, matérialisée par l'insertion, sous forme de citations, d'éléments tirés de la contribution de référence et qui alternent avec le discours produit par l'auteur de la présente contribution. Il s'agit, en outre, cette fois d'une contribution adressée à un interlocuteur en particulier, auteur des propos repris et dont le nom est clairement indiqué. Les éléments soulignés (*Lieber Herr* [Nom] et *mfg*) ainsi que la signature nous renvoient d'emblée à un modèle de production verbale connu : la lettre.

**3. Zt.mar.#2**

**[prénom nom] – [date + heure] CEST (#2 of 143)**

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?

Die Wirkung ist weniger kalkulierbar. Während die Wirkung von Alkohol immer dieselbe ist, fällt das beim Kiffen ganz unterschiedlich aus und geht vor allem viel mehr auf die Hirnfunktionen. Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol erreichst, mußt du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst. Auch Angstzustände sind nicht auszuschließen. Ich würde sagen: zu genießen ja, aber eher mit Vorsicht.

Ist es die Einstiegsdroge für Heroin, Kokain und andere Drogen?

Ich wüßte nicht, warum sich Alkohol weniger dazu eignen sollte.

Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben?

Ne, damit würde man die Leute zum Rauchen bringen. Wenn, dann lieber in Tablettenform und sorgfältig dosiert.

Oder sollte der Alkohol verboten werden, genau wie das Kraut?

Auf keinen Fall, dazu bringt er den Leuten viel zu viel Spaß.

Dans l'exemple 3, comme dans l'exemple précédent, nous retrouvons plusieurs occurrences de citations qui renvoient à une contribution antérieure. A la différence de l'exemple 2, cependant, l'auteur des éléments cités n'est pas spécifié et ne se trouve donc pas, non plus, explicitement constitué en Interlocuteur<sup>81</sup>. Le locuteur, qui parle à la première personne du singulier, réagit aux propos produits par un autre intervenant mais n'instaure pas à proprement parler une relation personnelle marquée avec ce dernier.

**4. Lib.dép.#93**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:Les drogues "douces"**

Et moi, j'en pose une troisième: "L'alcool est-il autorisé dans les cours d'établissement scolaire?"

Restons sérieux.

[pseudonyme]

L'exemple 4 est *a priori* problématique dans la mesure où le récepteur perçoit d'emblée une allusion à une contribution antérieure. Or, comme le souligne S. Moirand (2004 : 130), "*si allusion il y a, elle contraint bien évidemment l'analyste à quitter le fil horizontal du discours (l'ordre du texte) pour débusquer les pré-construits et les discours transverses qui s'y blotissent, et qui renvoient au fil vertical du discours*". Les difficultés s'atténuent si l'on tient compte de l'ergonomie arborescente du forum de discussion qui permet de matérialiser à l'écran les liens qui unissent les contributions et donnent naissance à ce que la littérature francophone qualifie de fil de discussion ou d'enfilade (Anis, 1998 : 227) :

Lib.dép.#91 : Les drogues "douces"

↳ Lib.dép.#92 : Re : Les drogues "douces"

↳ Lib.dép.#93 : Re : Les drogues "douces"

Le lien entre ces trois contributions est donc ce qui apparaît d'abord au récepteur. Il oriente donc d'emblée le travail cognitif nécessaire à l'interprétation de l'exemple 4. Nous avons en l'occurrence affaire à un cas de ce que J.-B. Grize (1988 : 13) appelle une "*concaténation simple*", c'est-à-dire un cas dans lequel le discours produit est "*l'exacte continuation du stimulus*", sans que ce dernier fasse l'objet d'une reprise sous forme de citation ou de reformulation. Cette contribution est en effet tout à fait ininterprétable tant que son contenu

---

<sup>81</sup> Les éléments pronominaux *du* et *dich* présents dans le paragraphe qui suit la première citation ne renvoient pas à l'auteur des propos cités : il s'agit d'une deuxième personne du singulier qui possède les mêmes qualités génériques qu'un *man* en allemand ou un *on* en français, interprétation autorisée par la présence de formes verbales au présent, présent de généralité dit gnomique.



n'est pas mis en relation avec son cotexte antérieur, c'est-à-dire le contenu des contributions qui la précèdent dans le fil de discussion :

**Lib.dép.#91**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Les drogues "douces"**

Le fait même de poser la question constitue une vraie connerie et une insulte au bon sens.  
J'en pose une autre : "doit-on dépénaliser la "roulette russe" dans les cours d'établissements scolaires ?  
Sincèrement, je ne me crois pas vraiment ringard mais on est vraiment tombé sur la tête !

**Lib.dép.#92**

Message de : [prénom nom] – [date + heure]

Sujet : **Re : Les drogues "douces"**

Cher [pseudonyme],

Je me laisse rarement aller à un esprit polémique, mais en te lisant, je me suis posé une question:

Est-ce parce qu'il n'a rien trouvé de moins stupide, parmi les argumentations des "antidépénalisation", que le forummaster a laissé passer ton message?

Ou as-tu voulu faire une bonne blague?

Cette mise en relation permet de déterminer que le GN '*une troisième*' a une valeur pronominale et ne peut être compris qu'en se référant au terme '*question*' qu'il reprend de manière anaphorique. La présence, à la fin de la contribution citée en exemple, d'une signature rapproche cette contribution du modèle de la lettre, même si elle ne contient pas les autres éléments généralement présentés comme caractéristiques de cette forme de communication (formule d'adresse à l'ouverture et de politesse en clôture de message). L'inverse se produit dans la contribution qui la précède, dans laquelle on observe une formule d'adresse à l'ouverture, mais rien en clôture. Aucun élément de cette nature ne figure dans la contribution qui initie le fil de discussion, qui demeure sans destinataire spécifié.

**5. Sp.part.#65-#69**

[nom prénom] – [heure + date] CEST (#65 of 1041)

[devise]

*(Was mich einige Beiträge im Sexualmörderforum noch ein klein wenig besser verstehen lässt.)*  
(wo issen das?)

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#66 of 1041)

[devise]

(Na ... hier gleich um die Ecke ... kennst du es noch nicht? Warte ... ich mach ma Link ...)

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#67 of 1041)

[devise]

Da:

(Ah Mist ... ich kanns schon wieder nicht ... klick einfach links auf "Politik" ... und dann "Kanzlers Klartext" oder so.)

**[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#68 of 1041)**

**[devise]**

(Ich hoffe, du hast mich nicht dahingehend missverstanden, dass du glaubtest, dort gebe es ein Forum FÜR oder VON Sexualstraftätern ...)

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#69 of 1041)**

**[devise]**

\*hust\*

(ich will das jetzt nicht weiter vertiefen, aber so viel sei gesagt, **au weia**<sup>82</sup>)

Le cinquième et dernier exemple est constitué d'une suite de cinq contributions rédigées par deux intervenants (le premier identifié par son prénom et son nom, le second par son pseudonyme). Les quatre premières contributions (dont les trois dernières émanent du même intervenant) ont été publiées en l'espace de cinq minutes, la dernière ayant été publiée une trentaine de minutes plus tard. Il s'agit d'un échange dans lequel les contributions sont particulièrement courtes : L<sub>2</sub> tente de répondre à la demande de L<sub>1</sub> relative à la localisation d'un autre forum de discussion en essayant de copier et de coller le lien hypertextuel qui permet d'accéder directement à ce forum de discussion, mais son entreprise échoue à deux reprises, ce qui le conduit à décrire à L<sub>1</sub> la démarche à suivre. La quatrième contribution émane de L<sub>2</sub> : l'intervenant s'amuse de l'ambiguïté du terme '*Sexualmörderforum*' et fait comme s'il s'inquiétait du risque que L<sub>1</sub> en fasse une mauvaise interprétation. L'emploi répété de déictiques spatiaux ('*da*', '*hier*', '*links*') induit une spatialisation du cadre de l'échange, comme si les deux intervenants se trouvaient communiquer en face à face. Le sentiment d'avoir affaire à un échange en face à face est renforcé par les choix stylistiques de L<sub>2</sub>, comme le recours à la forme dialectale '*mach ma*', à la forme économique '*ich kanns*' ou au terme '*Mist*'. La réaction de L<sub>1</sub> semble avoir essentiellement une fonction phatique : l'intervenant signale, par le fait même de produire une contribution, qu'il a bien pris connaissance des contributions qui lui étaient adressées. Le terme '*hust*' placé entre astérisques fait office de didascalie et signale, dans le cas présent, que le locuteur tousse. L'expression '*au weia*' se rencontre rarement à l'écrit et, combinée à la didascalie, renforce le caractère de dialogue oralisé de l'échange.

Ces quelques exemples appellent plusieurs remarques générales. D'abord, le corps de chaque contribution est précédé d'un en-tête qui fournit peu ou prou les mêmes informations : nom de

---

<sup>82</sup> Les grasses sont de l'auteur de la contribution.

celui qui intervient, qu'il s'agisse de son "vrai" nom ou d'un pseudonyme, date et parfois heure de publication et, le cas échéant, un titre. Concernant le corps de la contribution, ces exemples font état d'une grande diversité en termes de modes de prise de parole, de constitution du Destinataire et de mise en place d'une structure dialogale et montrent à quel point il est difficile de proposer une définition claire et unitaire qui permettrait de rendre compte de leur fonctionnement. D'un point de vue communicationnel, s'agit-il plutôt d'un dispositif favorisant l'accumulation d'unités indépendantes ou plutôt d'un dispositif permettant aux utilisateurs d'engager un dialogue, voire un polylogue ? D'un point de vue générique, si l'on envisage les forums de discussion comme un outil de dialogue, nous trouvons-nous plutôt du côté de la lettre ou de la "conversation écrite" ? Les forums de discussion s'apparentent-ils plutôt à ce qui se produit dans le discours écrit ou à ce qui se produit dans l'interaction orale ?

### **2.1.2 Définitions des forums de discussion**

D'un point de vue technique, les forums de discussion électroniques constituent, au même titre que le téléphone, le fax, le minitel, etc. un dispositif de communication à distance, c'est-à-dire qu'ils fonctionnent comme un outil de médiation permettant à des personnes ne se trouvant pas en situation de coprésence de communiquer. Ce dispositif nécessite de disposer d'un ordinateur et d'une connexion au réseau Internet. Il permet la mise en réseau d'ordinateurs qui constituent l'interface grâce à laquelle les utilisateurs peuvent produire des contributions écrites et avoir accès aux contributions écrites par les autres utilisateurs. Les contributions sont produites directement par le biais de l'ordinateur<sup>83</sup> et adressées à un serveur qui les diffuse ensuite (après un éventuel contrôle) sur le site qui propose le forum de discussion en question. Ces contributions sont alors accessibles à toutes les personnes qui, si elles sont autorisées à le faire, choisissent de venir consulter le forum et de lire les contributions. La rédaction d'une contribution n'est d'ailleurs jamais obligatoire pour accéder au forum de discussion.

Les forums de discussion constituent l'un des dispositifs regroupés sous le terme générique de communication médiatisée par ordinateur<sup>84</sup>, les autres dispositifs étant la messagerie

---

<sup>83</sup> Ce qui n'empêche pas l'auteur d'une contribution de préparer en amont cette dernière par écrit sur papier.

<sup>84</sup> On parle de CMO en français, adaptation du signe anglais CMC, pour *Computer-Mediated Communication*.

instantanée, le courrier électronique, les *chatrooms* (ou IRC, pour *Internet Relay Chat*) et les listes de diffusion. S'il faut établir une distinction entre ces dispositifs, nous dirons que

- du point de vue des personnes qui communiquent, la messagerie instantanée et le courrier électronique permettent essentiellement la communication entre deux individus, alors que les forums de discussion, les *chatrooms* et les listes de diffusion permettent la communication collective ;
- du point de vue temporel, la messagerie instantanée et les *chatrooms* permettent une communication quasiment synchrone, alors que les forums de discussion, le courrier électronique et les listes de diffusion permettent essentiellement une communication asynchrone.

	Synchrone	Asynchrone
Communication duelle	Message instantané	Courrier électronique
Communication collective	<i>Chatrooms</i>	<b><i>Forums de discussion</i></b> Listes de diffusion

Forums de discussion et listes de diffusion, qui occupent la même catégorie, diffèrent au moins sur un point : alors que les listes de diffusion constituent une “*extension collective du courrier électronique*” (Anis, 2000 : 59)<sup>85</sup>, les forums de discussion constituent des espaces autonomes et circonscrits. Un forum de discussion détermine donc un cadre commun permettant une activité collective et dans lequel les contributions produites par les utilisateurs ont la possibilité d'atteindre simultanément toutes les personnes qui ont accès à ce forum. Ces utilisateurs peuvent à tout moment envoyer une contribution ou bien se contenter de lire les contributions rédigées par d'autres.

Les définitions des forums de discussion électroniques qui ont pu être proposées diffèrent en fonction du point de vue que les auteurs adoptent sur l'objet. Une tendance majeure consiste à considérer les forums de discussion, et la communication médiatisée par ordinateur en général, comme une forme de conversation. L'accent est donc mis sur les potentialités offertes par le dispositif en matière d'échange verbal. L'image d'un dialogue ou d'une

---

<sup>85</sup> Les messages produits dans le cadre d'une liste de diffusion sont en effet diffusés à tous les membres inscrits par le biais du courrier électronique.

conversation par écrit est récurrente dans les travaux consacrés à la communication médiatisée par ordinateur en général et rend compte du consensus sur ce point<sup>86</sup>.

Dans le domaine anglo-saxon, les travaux suggérant une parenté entre les caractéristiques de fonctionnement de la communication en face à face et celles propres aux écrits électroniques sont relativement anciens<sup>87</sup>. S. Condon et C. Cech (1996 : 65) considèrent que “*the resultant communicative event, though undeniably written, has features typically associated with speech*”. S. Herring (1999), qui établit une comparaison entre la conversation en face à face et la communication médiatisée par ordinateur, qualifie la communication *via* les forums de discussion de “*conversation-like*”. On retrouve un positionnement analogue dans un certain nombre de travaux français, selon lesquels le résultat des activités d’écriture dans les forums de discussion est assimilable à une “conversation numérique” ou une “conversation électronique” présentant des points communs avec la communication en face à face (Marcocchia, 1998 : 17-18 ; Beaudouin/Velkovska, 1999 : 125-131 ; Velkovska, 2004 : 32). Ce rapprochement se révèle également très fréquent dans le champ des études allemandes. N. Lenke et P. Schmitz (1995 : 122) considèrent la communication médiatisée par ordinateur comme le prolongement du discours oral (*Fortentwicklung des gesprochenen Diskurses*) et précisent qu’elle a, en dépit de l’absence de ressources non verbales, de nombreux points communs avec la communication en face à face. U. Günther et E. L. Wyss (1996 : 73), s’intéressant au courrier électronique, évoquent pour leur part la notion de “*Dialogizität*” et suggèrent la possibilité d’un rapprochement avec les tours de parole de la conversation orale. S. Rabanus (1996) va plus loin dans l’assimilation avec les interactions proprement conversationnelles quand il parle de l’émergence de “structures conversationnelles” (*Gesprächsstrukturen*) dans les forums de discussion et de “conversations électroniques” (*Netzgespräche*). Runkehl/Schlobinski/Siever (1998 : 60), parlant des forums de discussion électroniques, évoquent des structures proches du dialogue (*dialogähnliche Strukturen*).

Cette assimilation de ce qui est produit dans les forums de discussion à la conversation a fait l’objet de diverses précisions. L’attention a porté en particulier sur les spécificités du type de conversation produit. Deux critères ont été mis en valeur dans la définition des forums de discussion : le nombre de personnes impliquées et la temporalité propre à ce type de

---

<sup>86</sup> Pour un aperçu des travaux ayant choisi cette approche, cf. Marcocchia (2004b : 23). Nous renvoyons aussi, dans ce travail, à la partie consacrée à l’état de la recherche en linguistique dans ce domaine (cf. 2.1.3.).

<sup>87</sup> N. Baym (1995) évoque ainsi un travail de W. S. Fox (1983) sur la communication *via* les réseaux intranet des universités et qui met en évidence cet aspect.

conversation. Une place centrale a été accordée au fait que le dispositif permet la mise en relation d'un nombre indéterminé et potentiellement illimité d'intervenants. N. Baym (1998) propose ainsi de parler de dispositif hybride permettant une communication interpersonnelle de masse. M. Marcoccia, pour qui l'"*internet a moins fait naître de nouvelles formes de communication écrite qu'il n'a modifié certaines caractéristiques de formes de communication déjà connues*" (1998 : 17) (parmi lesquelles les conversations en groupe ou le courrier des lecteurs), définit les forums de discussion électroniques comme "*une forme « électronique » d'interaction polylogale*".

L'autre aspect mis en valeur dans les définitions des forums de discussion est sa temporalité particulière et les effets qu'elle induit. Dans l'introduction d'un numéro de la revue électronique *Journal of Computer Mediated Communication*, publié en 1999, T. Erickson présente d'emblée ce qui est produit *via* Internet comme une conversation dont la principale caractéristique serait sa persistance (*persistent conversation*). M. Marcoccia (2004a : 117) envisage, quant à, lui les forums de discussion comme constituant une forme particulière de conversation qui s'apparente à ce que C. Kerbrat-Orecchioni appelle une "*conversation discontinue*" (1990 : 217)<sup>88</sup>. A l'instar de J. Velkovska (2004), il propose d'établir un rapprochement avec ce que E. Goffman qualifie d'"*état de parole ouvert*" pour désigner une situation dans laquelle une conversation se trouve subordonnée à une activité en cours, de sorte que "*les participants ont le droit mais non l'obligation de se lancer soudain dans un bref échange, puis de retomber dans le silence, et cela sans le moindre marquage rituel visible, comme s'ils ne faisaient qu'ajouter un nouvel échange à une conversation chroniquement en cours*" (1987 : 144). Le recours, dans certains travaux, à une expression telle que "*conversation-like*" (Herring, 1999) marque cependant de manière évidente que le rapprochement avec la communication en face à face a ses limites (cf. infra) et invite, au-delà de la nécessité d'un travail de définition, à une analyse du fonctionnement du dispositif.

On observe donc, à travers le passage en revue de quelques définitions des forums de discussion électroniques, un glissement allant d'une définition en termes de dispositif technique à une définition fondée sur la nature et les caractéristiques de ce qui s'y trouve

---

<sup>88</sup> Les conversations discontinues (que l'auteur classe dans la catégorie des "*cas problématiques*") se caractérisent par le fait qu'elles "*s'étalent sur plusieurs heures, plusieurs jours, voire plusieurs semaines*". Cette caractérisation repose sur une définition particulière de l'interaction, reposant sur l'existence simultanée de trois critères (*ibid.* : 216) : "*un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable mais sans rupture*". Cette manière de définir les forums de discussion est proche de celle proposée par T. Erickson (1999) qui parle de "*conversation persistante*" (*persistent conversation*).

produit. Cette dernière repose sur un rapprochement, sinon une assimilation, des forums de discussion électroniques à la conversation, et qui plus est à un type particulier de conversation, caractérisée par sa persistance, sa discontinuité et la pluralité des intervenants. Les forums de discussion électroniques constituent donc un dispositif de communication impliquant la mise en place d'un espace collectif. En tant qu'objet d'analyse, ils posent le problème de la description et de l'analyse de leur fonctionnement. De ce point de vue, ils constituent un véritable défi pour l'analyste (Mourlhon-Dallies/Rakotonoelina/Reboul-Touré, 2004 : 9), ce qui en fait d'ailleurs leur intérêt.

## **2.2 Description des forums de discussion électroniques : caractéristiques générales**

Les forums de discussion électroniques présentent un certain nombre de caractéristiques générales, valables quels que soient le support sur lequel ils sont accessibles (site institutionnel, site d'information, site commercial, etc.), le type d'usage auquel ils sont destinés (entraide, échange d'informations, etc.), le thème auquel ils sont consacrés (politique, culture, informatique, etc.), éléments auxquels il convient d'ajouter le public auquel ils sont censés s'adresser (en fonction de la classe d'âge, du sexe, des caractéristiques socio-professionnelles, du degré d'expertise, etc.). Nous avons déterminé l'existence de huit catégories de caractéristiques constituées en deux groupes : les caractéristiques structurelles (2.2.1.) et les caractéristiques de fonctionnement (2.2.2.).

### **2.2.1 Caractéristiques structurelles**

Les caractéristiques structurelles concernent le cadre spatio-temporel propre au forums de discussion et le canal par lequel se fait la production des contributions. Il s'agit de caractéristiques qui, à la différence de celles de la seconde catégorie, ne sont pas soumises à variations et valent quelles que soient les variations observables pour les autres caractéristiques.

#### **2.2.1.1 Cadre spatio-temporel**

Les forums de discussion électroniques sont des dispositifs de communication caractérisés, d'un point de vue spatio-temporel, par une double distance :

## 2.2 Description des forums de discussion électroniques

- une distance spatiale : comme, par exemple, dans la communication épistolaire ou la communication par téléphone, la communication médiatisée par ordinateur, dont les forums de discussion électroniques constituent l'un des supports possibles, permet de mettre en relation des personnes se trouvant en des points géographiquement plus ou moins éloignés. Les intervenants ne peuvent avoir de contact physique ou visuel, ils ne peuvent pas non plus recourir au canal oral, de sorte qu'ils n'ont pas accès aux ressources non verbales : ressources paraverbales (accent, débit, intonation, etc.) et ressources posturales (gestes, mimiques, etc.) – autant d'informations qui leur font défaut.
- une distance temporelle : les forums de discussion électroniques sont dits asynchrones, par opposition aux dispositifs de communication synchrones que sont le téléphone et, dans une certaine mesure, les dispositifs de communication directe médiatisée par ordinateur, également appelés *chatrooms*<sup>89</sup> ou salons de discussion. La production des contributions se fait de manière isolée, sans que les intervenants aient la possibilité d'interagir de manière simultanée : ils n'ont pas la possibilité d'accéder à une contribution dans le cours de son élaboration, puisqu'elle est toujours postée une fois que son auteur la considère comme achevée. Le Destinataire ne peut donc pas intervenir dans la production d'une contribution ou l'interrompre.

Ces caractéristiques spatio-temporelles font que, à première vue, il est possible de mettre en regard, sur ce point du moins, les forums de discussion électroniques et les échanges épistolaires<sup>90</sup>. Une différence majeure les en distingue cependant : les contributions adressées à un forum de discussion ne sont pas soumises aux contraintes de délai ni aux aléas de l'acheminement postal<sup>91</sup>. Elles jouissent de la rapidité des transmissions électroniques, cette dernière ayant des conséquences non négligeables, par exemple, sur les modalités de communication et les formes verbales usitées (Meier, 2002 : 57). La publication des

---

<sup>89</sup> Parmi les travaux linguistiques consacrés aux dispositifs de communication médiatisés par ordinateur, les *chatrooms* jouissent d'un intérêt particulier, notamment en Allemagne (Feldweg/Kibiger/Thielen, 1995 ; Beißwenger 1999, 2001 ; Storrer, 2001a et b), mais aussi en France (Anis, 1999b ; Bays, 1998, 2000a, 2000b, 2001). Cet intérêt tient essentiellement aux implications de la dimension *presque* synchrone d'échanges pourtant produits sur le mode de l'écrit et au fait que, à la différence des autres formes de communication médiatisée par ordinateur, leur fonctionnement requiert la présence simultanée des intervenants. Dans la mesure où ces derniers doivent se contenter de produire des contributions suffisamment courtes pour que les temps de réaction soient très réduits, il en résulte une impression de simultanéité.

<sup>90</sup> Nous verrons par ailleurs que ces deux dispositifs présentent un certain nombre de différences. Le rapprochement entre la communication par le biais des forums de discussion et la communication épistolaire est abordé de manière plus précise en 2.4.2.

<sup>91</sup> Elles peuvent, en revanche, être soumises aux aléas techniques des réseaux informatiques.



contributions peut s'enchaîner à un rythme soutenu tout comme elle peut s'étaler dans le temps, si l'intervenant fait le choix de s'accorder le temps de la réflexion ou se trouve dans l'impossibilité de réagir rapidement.

### 2.2.1.2 Canal de production

Les forums de discussion électroniques constituent un dispositif de communication qui autorise uniquement la production d'énoncés verbaux par le biais de l'écrit. A la différence des *chatrooms*, où la production de nouvelles interventions entraîne rapidement la disparition des plus anciennes de la fenêtre de rédaction, les forums de discussion sont dotés d'une mémoire (Beaudouin/Velkovska, 1999a : 125) : les contributions adressées à un forum de discussion sont conservées en mémoire pour une durée plus ou moins longue, qui peut excéder la durée de vie de ce forum, et demeurent donc accessibles aux utilisateurs durant cette période. Les intervenants peuvent également, si l'application logicielle<sup>92</sup> mise en place les y autorise, insérer des images ou des liens hypertextuels renvoyant à des documents de nature diverse : textuelle, iconographique, acoustique.

La contribution est l'unité de base des forums de discussion électroniques. Elle constitue une unité en soi, dans la mesure où, d'un point de vue strictement technique, elle est produite par une personne<sup>93</sup> – individuelle ou collective – à l'intérieur d'un cadre – la fenêtre de rédaction – qui lui impose d'avoir un début et une fin. Nous ne considérons pas l'existence de contributions qui ne constituent qu'une portion d'un discours s'étalant sur deux ou plusieurs contributions<sup>94</sup> ou la présence de portions d'autres contributions à l'intérieur d'une contribution comme remettant en cause cette unité. Nous faisons le choix d'appeler ces contributions des unités discursives. Cette expression désigne un objet empirique, matériel, relevant de l'écrit, qui se caractérise par sa finitude. En revanche, cohérence et cohésion ne semblent pas constituer des critères valables : certaines contributions ne sont interprétables qu'en relation avec un cotexte antérieur et, par définition, extérieur (cf. exemple 4 analysé en 2.1.1.).

---

<sup>92</sup> L'application est un programme informatique (logiciel) destiné à une utilisation précise. Tout forum de discussion repose, techniquement, sur un tel programme, qui impose un certain nombre de contraintes sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir par la suite.

<sup>93</sup> Le terme de "personne" doit ici être entendu au sens juridique du terme, et désigne donc un "*individu ou groupe auquel est reconnue la capacité d'être sujet de droit*" (définition du *Petit Robert*, 1995).

<sup>94</sup> Comme entre les contributions #115 et #116 du forum *Sp.abt.*, reproduites dans l'annexe 1 du tome 2, en raison de leur longueur, et produites par un même locuteur, la seconde contribution étant explicitement présentée comme la suite du premier.

### 2.2.2 Caractéristiques de fonctionnement

Les caractéristiques de fonctionnement, à la différence des précédentes, sont pour une grande part soumises à variations. Chaque forum de discussion possède chacune de ces caractéristiques, mais elles se manifestent à chaque fois de manière spécifique. Les variations dépendent de choix de natures diverses, émanant des responsables des forums de discussion ou des utilisateurs : choix techniques et ergonomiques (au niveau de la configuration, de l'interface des forums de discussion), choix procéduraux (au niveau du contrat de communication et des modalités de contrôle), choix stratégiques (relatifs aux rôles participatifs et à la question de l'identité).

#### 2.2.2.1 Nombre d'intervenants et cadre participatif

En tant qu'ils constituent des cadres communs et, dans leur grande majorité, publics, les forums de discussion électroniques n'imposent pas de limite en matière de nombre d'intervenants – ni même, *a priori*, en termes d'origine géographique ou de nationalité<sup>95</sup>. De cette caractéristique découle la nature singulière des forums de discussion électroniques en termes de participation et de réception : ils mettent en œuvre une configuration particulière dans laquelle chaque locuteur-intervenant s'adresse de fait à un ensemble de locuteurs-récepteurs, aussi bien visibles qu'invisibles (cf. infra), qui constituent autant d'interlocuteurs potentiels. Sur ce point, les forums de discussion se différencient de la communication épistolaire traditionnelle, qui établit une relation duelle entre deux locuteurs identifiés (cf. infra), ou, dans une moindre mesure, du courrier électronique (qui autorise également l'envoi d'un message à un collectif de destinataires). Ils s'apparentent plutôt au courrier des lecteurs de la presse papier, même s'ils s'en différencient sur deux points : le courrier des lecteurs ayant droit à un espace limité, toutes les lettres ne peuvent être publiées et les critères de publication sont laissés à l'entière discrétion de la rédaction ; lorsqu'il arrive qu'une lettre de lecteur réponde à une lettre de lecteur antérieure, il s'agit d'un choix délibéré de la rédaction de mettre en scène l'échange en accordant un droit de réponse au second lecteur. Dans les

---

<sup>95</sup> Si nous employons l'expression *a priori*, c'est que l'observation montre que la mixité en termes de nationalité est relativement limitée, sauf en cas de double appartenance ou de biculturalisme des intervenants (Atifi, 2003). Une première barrière, rarement franchie, est celle de la langue. Dans les corpus sur lesquels se fonde notre étude, nous avons pu constater qu'il est assez rare qu'un usager non francophone ou non germanophone vienne s'exprimer sur un forum respectivement français ou allemand. Par ailleurs, l'usage d'une autre langue que celle du support est parfois proscrite : c'est le cas pour les forums de discussion du journal *Libération* (cf. charte en annexe).

forums de discussion, l'espace n'est pas limité et les raisons justifiant une éventuelle non-publication ne sont pas les mêmes (cf. 2.2.2.5.).

En tant qu'ils constituent des espaces d'accès libre, les forums de discussion n'imposent pas de contraintes en termes de participation : les personnes qui fréquentent un forum de discussion donné sont libres d'aller et venir à leur guise, de participer en rédigeant une contribution (participation "active") ou de simplement consulter les contributions rédigées par d'autres (participation "passive")<sup>96</sup>. Leur présence au moment de la rédaction ou de la lecture n'est pas obligatoirement signalée<sup>97</sup> (à la différence de ce qui se produit dans les *chatrooms*, par exemple, où le nom d'utilisateur des personnes connectées apparaît dans une liste à côté de la fenêtre de discussion<sup>98</sup>). Seule la publication d'une contribution permet de déterminer au moins les participants actifs.

Le cadre participatif<sup>99</sup> des forums de discussion a donc pour caractéristique le fait que les contributions publiées sont adressées à l'ensemble des personnes qui fréquentent le forum, quel que soit le rôle qu'elles adoptent : intervenant actif ou occasionnel, simple observateur. Cette caractéristique vaut quels que soient les choix opérés par le Locuteur-Producteur sur le plan énonciatif. Rien n'empêche en effet un intervenant d'indiquer, d'une manière ou d'une autre, que sa contribution s'adresse à un intervenant particulier à l'intérieur du forum de discussion considéré (en indiquant son nom, par exemple, ou par des formules d'adresse), c'est-à-dire de mettre en œuvre une relation focalisée avec un ou plusieurs intervenants clairement identifiés dans une relation duelle ou, du moins, ouvertement sélective. Mais cela ne change rien au fait que toute contribution devient un objet collectif et que toutes les personnes amenées à fréquenter tel forum de discussion acquièrent de fait le statut de Destinataire. En outre, l'établissement d'une relation duelle avec un intervenant n'empêche pas non plus un intervenant extérieur à cette relation d'établir à son tour une relation avec l'un de ces intervenants, même s'il n'y a pas été invité. Par ailleurs, certains forums de discussion,

---

<sup>96</sup> La passivité dont il est ici question est toute relative, dans la mesure où la lecture est autant une activité que l'écriture. Mais si la seconde est rendue manifeste à travers la présence des contributions à l'écrit, la seconde demeure imperceptible aux yeux de l'observateur.

<sup>97</sup> Certains forums de discussion signalent cependant le nombre d'intervenants connectés à un moment donné.

<sup>98</sup> Ce qui en rend difficile l'exploitation à des fins scientifiques, dans la mesure où l'analyste n'a plus le bénéfice du statut de lecteur invisible.

<sup>99</sup> Selon E. Goffman (1987 : 146-147), chaque individu, à partir du moment où il participe à une interaction verbale, est investi d'un "statut participatif", qui définit la relation qu'il entretient avec l'énonciation, tandis que le "cadre participatif" définit la relation de l'ensemble des participants avec l'énonciation : *"l'énonciation ne découpe pas le monde autour du locuteur en précisément deux parties, récipiendaires et non-réceptives, mais ouvre au contraire tout un éventail de possibilités structurellement différenciées, posant ainsi le cadre participatif au sein duquel le locuteur dirige sa production"* (*ibid.*).

qui invitent les intervenants à rendre leur adresse de courrier électronique visible, autorisent de fait le développement parallèle d'échanges à l'extérieur du cadre qu'ils constituent.

### **2.2.2.2 Configuration des forums de discussion**

Par configuration, nous entendons ici les caractéristiques liées à l'ergonomie des forums de discussion électroniques et à celle des sites sur lesquels ils sont proposés, en tant qu'elles peuvent avoir des incidences à différents niveaux, en particulier sur les modalités d'accès aux forums de discussion et de participation.

Chaque forum de discussion électronique, lorsqu'il ne constitue pas un site à part entière, occupe en général une place définie à l'intérieur d'un site-support. L'utilisateur qui souhaite y accéder est invité à suivre des instructions, matérialisées sous la forme de liens hypertextuels, sur lesquels il doit cliquer pour accéder à la page dédiée à ce forum de discussion. L'accès peut être plus complexe lorsqu'un site propose plusieurs forums. La page qui leur est consacrée propose plusieurs liens permettant d'accéder à chacun d'eux, soit directement, soit par le biais de rubriques thématiques plus générales. Une fois le forum de discussion ouvert, l'utilisateur peut lire les contributions déjà publiées ou produire une nouvelle contribution (à condition, dans certains cas, qu'il soit préalablement inscrit).

Les forums de discussion se présentent sous la forme d'une interface particulière, déterminée par l'application logicielle mise en place. Dans certains cas, aucune démarche préalable à la production d'une contribution n'est nécessaire : l'intervenant renseigne les champs de l'en-tête, qui constitue une partie obligatoire – parce que générée automatiquement – et incontournable des contributions, avant de rédiger sa contribution dans la fenêtre prévue à cet effet. D'autres interfaces imposent aux intervenants de respecter certaines procédures de participation vis-à-vis desquelles ils n'ont pas ou peu de marge de manœuvre. Une des procédures nécessaires pour avoir le droit de produire une contribution consiste à remplir un formulaire d'inscription – qui conditionne éventuellement la délivrance d'un code d'accès et d'un mot de passe – dans lequel l'utilisateur indique, au minimum, son nom et une adresse électronique. Une partie de ces informations sont ensuite visibles dans l'en-tête. Ce dernier fournit au minimum le nom de l'intervenant (nom "réel" ou pseudonyme, cf. 2.2.2.6.), ainsi que la date et l'heure de publication de la contribution (et non forcément de rédaction, cf. infra). Certaines applications logicielles offrent en outre la possibilité de donner un titre à sa contribution.

L'intervenant dispose ensuite d'une fenêtre vide dans laquelle il peut taper le texte de sa contribution. Une fois que cette dernière est rédigée, il lui suffit de cliquer sur la touche d'envoi pour la faire parvenir au serveur qui héberge le forum de discussion concerné. Les contributions sont acheminées sur le serveur du site puis publiées – soit immédiatement, soit avec un différé plus ou moins long s'il se trouve que les responsables ont fait le choix de contrôler leur contenu avant publication (2.2.2.5.). Elles sont en principe publiées dans l'ordre de leur arrivée.

### **2.2.2.3 Interface et degrés d'interactivité**

Les forums de discussion électroniques favorisent plus ou moins le développement d'échanges verbaux entre les intervenants. Cet aspect dépend en partie de l'application logicielle mise en place et de l'interface, c'est-à-dire l'architecture du forum telle qu'elle se matérialise à l'écran, qu'elle définit : certains forums de discussion ont une structure rudimentaire, permettant uniquement la juxtaposition de contributions. C'est le cas des logiciels qui privilégient un ordonnancement purement chronologique des contributions suivant leur ordre d'arrivée sur le serveur. *A priori*, ce type d'interface favorise peu les échanges entre les intervenants, dans la mesure où elle ne facilite pas l'établissement de liens entre les contributions. Pour parvenir à surmonter cette contrainte, les intervenants sont souvent amenés à produire un effort cognitif supplémentaire. Parallèlement, ce type de configuration ne favorise pas la visualisation des relations qui peuvent malgré tout se trouver établies, même si certaines applications logicielles tendent à minimiser l'effort à fournir en proposant une procédure de citation automatique qui vient compenser la distance pouvant séparer les contributions.

D'autres applications, plus sophistiquées, offrent à l'intervenant la possibilité d'opter d'emblée entre produire une contribution indépendante ou bien réagir à une contribution antérieure. La subordination de la contribution réactive à la contribution de référence est rendue visible grâce à la mise en place d'un système arborescent. Indépendamment du fait que ce type d'application favorise la visualisation de la dynamique des échanges, il contribue également à favoriser l'émergence de ces derniers. Dans ce cas de figure, l'interactivité acquiert donc un statut qu'elle n'a pas dans les configurations précédentes, cette catégorie de forums de discussion accordant à l'échange une place particulière, en facilitant l'activité de réaction. La disponibilité d'une fonctionnalité "répondre à" ou "réagir à" rend plus aisée la

## 2.2 Description des forums de discussion électroniques

mise en place d'une relation discursive focalisée entre deux intervenants, minimisant l'effort cognitif aussi bien dans la phase de production que dans la phase de réception.

Sur cette base, les forums de discussion permettent aussi bien la production de contributions successives indépendantes, c'est-à-dire ne donnant pas lieu à réaction, que l'élaboration de séquences plus ou moins complexes. Le degré de complexité est *a priori* réduit dans les forums à ordonnancement linéaire, il varie dans les forums à arborescence, en fonction du nombre de niveaux d'embranchement autorisés. Les choses peuvent être rendues de la manière suivante :

### Type 1 (chronologique)

$N_1(C_1)$   
 $N_1(C_{R1}-C_1)$   
 $N_1(C_{R2}-C_1)$   
 $N_1(C_{R1}-(C_{R1}-C_1))$   
 $N_1(C_2)$   
 $N_1(C_{R1}-C_2)$   
 $N_1(C_3)$   
 $N_1(C_4)$

### Type 2 (arborescent)

$N_1(C_1)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R1}-C_1)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R2}-C_1)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R3}-C_1)$   
 $N_1(C_2)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R1}-C_2)$   
 $N_3 \rightarrow (C_{R1}-(C_{R1}-C_2))$   
 $N_1(C_3)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R1}-C_3)$

$N_1, N_2, N_n$  : niveau  
d'embranchement  
 $C_1$  : contribution initiative  
 $C_R$  : contribution réactive

### Type 3 (arborescent)

$N_1(C_1)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R1}-C_1)$   
 $N_3 \rightarrow (C_{R1}-(C_{R1}-C_1))$   
 $N_1(C_2)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R1}-C_2)$   
 $N_3 \rightarrow (C_{R1}-(C_{R1}-C_2))$

### Type 4 (arborescent)

$N_1(C_1)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R1}-C_1)$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R2}-C_1)$   
 $N_3 \rightarrow (C_{R1}-(C_{R2}-C_1))$   
 $N_4 \rightarrow (C_{R1}-(C_{R1}-(C_{R2}-C_1)))$   
 $N_2 \rightarrow (C_{R3}-C_1)$

Dans ces représentations schématiques, l'élément N suivi d'un indice indique le niveau d'embranchement, les éléments  $C_1$  et  $C_R$  renvoient respectivement au statut de "contribution initiative" et de "contribution réactive". Une contribution initiative est une contribution qui ne se rapporte pas à une contribution produite antérieurement et constitue en même temps l'amorce d'un possible échange. Une contribution réactive est une contribution produite en réaction à une contribution antérieure et qui rend l'échange effectif. Le chiffre qui suit les éléments  $C_1$  et  $C_R$  représente le rang de la contribution. Les différentes combinaisons représentent différents niveaux possibles de structuration des échanges. Ainsi  $C_{R2}-C_1$  (dans le type 4) doit-il être compris comme : la seconde contribution réactive à une contribution

initiative de niveau 1. Du nombre de contributions ainsi corrélées dépend la complexité du fil de discussion.

Il est à noter que ces représentations schématiques ne rendent cependant pas compte des auteurs des contributions. Dans une relation duelle, on aura :

$$\begin{array}{ll} N_1(C_1) & L_1 \\ N_2 \hookrightarrow (C_{R1}-C_1) & L_2 \\ N_3 \hookrightarrow (C_{R1}-(C_{R1}-C_1)) & L_1 \end{array}$$

mais on peut aussi bien avoir :

$$\begin{array}{ll} N_1(C_1) & L_1 \\ N_2 \hookrightarrow (C_{R1}-C_1) & L_2 \\ N_3 \hookrightarrow (C_{R1}-(C_{R1}-C_1)) & L_3 \end{array}$$

voire :

$$\begin{array}{ll} N_1(C_1) & L_1 \\ N_2 \hookrightarrow (C_{R1}-C_1) & L_1 \\ N_3 \hookrightarrow (C_{R1}-(C_{R1}-C_1)) & L_2 \end{array}$$

s'il se trouve que  $L_1$  souhaite apporter un complément d'information ou une correction à la contribution publiée précédemment.

Certaines applications logicielles n'autorisent qu'un niveau d'embranchement (type 2) : si un intervenant veut produire une contribution de niveau 3 (réaction à une contribution réactive antérieure), il doit se contenter de produire une contribution de niveau 2 et signaler par ailleurs (dans le corps de texte, dans le titre) à quelle contribution fait référence celle que lui-même produit. Plus l'application autorise de niveaux d'embranchement, plus les liens qui se tissent entre les différentes contributions sont aisément visualisables. Ces représentations schématiques de l'enchaînement des contributions ne prétendent cependant pas épuiser le champ des combinaisons possibles. Ils sont uniquement destinés à illustrer la diversité des configurations possibles. Si ces types de structuration sont plus faciles à appréhender dans les forums de discussion électroniques à arborescence, il est cependant toujours possible, moyennant un effort de reconstruction, de les dégager dans les forums de discussion à ordonnancement chronologique.

Sur ce point, il convient en outre d'établir une distinction entre fil de discussion et échange suivi : les deux se confondent lorsque le fil de discussion est le fruit de deux intervenants dont les contributions alternent sur le modèle a – b – a – b. En revanche, on a un fil de discussion

## 2.2 Description des forums de discussion électroniques

sans échange suivi lorsque, à une contribution initiative, correspondent plusieurs contributions réactives émanant de divers intervenants, de sorte que le fil de discussion se trouve composé d'une série de séquences minimales constituant autant d'échanges minimaux. Divers travaux existants ont montré que si le premier cas de figure est rare, le second tend à constituer la règle (Marcoccia, 2004b).

Ces éléments permettent de classer les forums de discussion électroniques dans la catégorie des "interactions à structure d'échange", définies comme "*l'ensemble des interactions dans lesquelles, les participants ont, au moins théoriquement, la possibilité de devenir énonciateurs*" (Vion, 2000 : 123).

### 2.2.2.4 Contrat de communication

Un dispositif de communication, quel qu'il soit, propose ou impose un contrat de communication particulier. Le téléphone, par exemple, impose à la personne qui en fait usage d'engager un échange verbal avec une autre personne qui entre alors dans le rôle de l'interlocuteur. Appelant et appelé sont les acteurs d'une relation focalisée, et il est inconcevable qu'il en aille autrement, sous peine de sanction (si l'appelant refuse d'engager l'échange, l'appelé est en droit de raccrocher). Cette condition, incontournable dans le cas du téléphone, n'est pas requise dans celui des forums de discussion électroniques. En tant que dispositif technique, ils n'imposent pas aux intervenants la mise en œuvre de relations focalisées. Fondamentalement, ils peuvent fonctionner selon deux principes non exclusifs : le principe de l'accumulation d'unités discursives non spécifiquement adressées d'une part, et le principe de la mise en œuvre de relations de nature dialogale avec d'autres intervenants d'autre part. De ce point de vue, les forums de discussion électroniques présentent un fonctionnement comparable à celui des messageries télématiques étudiées par M. de Fornel (1989 : 33) et qu'il définit comme "*un dispositif interactionnel permettant l'émergence d'interactions focalisées au sein d'un espace d'interaction diffuse (non focalisée)*".

Mais le contrat de communication ne relève pas uniquement de la dimension technique. D'une part, les forums de discussion électroniques peuvent être hébergés par des sites particuliers avec lesquels ils entretiennent nécessairement des liens privilégiés. Ces liens sont foncièrement de nature thématique – un forum de discussion proposé par un journal en ligne traitera essentiellement d'une question liée à l'actualité, de même qu'un forum de discussion proposé par un site commercial abordera très vraisemblablement des questions liées au(x)



produit(s) qu'il propose. D'autre part, un forum de discussion est très généralement rattaché ou consacré à un thème particulier<sup>100</sup>, qui définit un cadre garantissant une certaine cohérence et amène, dans certains cas, à circonscrire la nature des discours susceptibles d'y être produits.

S'il souhaite amener les intervenants à s'exprimer sur un thème donné, un forum de discussion doit proposer un certain nombre d'instructions ayant pour fonction de guider l'intervenant et de l'inviter à produire tel type d'activité langagière plutôt qu'une autre. Par exemple, si un journal en ligne fait le choix d'ouvrir un forum de discussion consacré à l'intérêt d'une dépénalisation des drogues douces, il devra introduire ce thème d'une manière ou d'une autre – par le biais d'une question, par exemple – qui soit susceptible d'amener les intervenants à produire le type d'activité attendu, en l'occurrence la manifestation d'un point de vue sur le sujet<sup>101</sup>. Ces instructions peuvent être plus ou moins explicites. De la formulation du thème soumis à discussion dépendent le ou les types d'activités langagières mises en œuvre par les intervenants à l'intérieur du forum, mais aussi, le cas échéant, le type et le degré de relation entre les intervenants (un forum d'entraide implique, par définition, davantage d'échange qu'un forum invitant à exprimer une opinion sur un thème donné). Plus la formulation du thème reste floue, c'est-à-dire plus la définition du contrat de communication reste vague, plus les intervenants sont libres dans leurs agissements<sup>102</sup>.

### **2.2.2.5 Modalités de contrôle des contenus**

Il existe, en matière de contrôle des contenus, deux types de forums de discussion électroniques : les forums non modérés et les forums modérés. Les premiers reposent sur le principe de l'autorégulation. Les intervenants s'engagent à respecter un certain nombre de règles de comportement, généralement consignées dans une charte également appelée

---

<sup>100</sup> Notre définition du thème est ici très large : elle permet d'englober aussi bien les forums de discussion explicitement consacrés à un objet particulier (la dépénalisation du cannabis, les dernières élections, tel projet de loi, etc.) que les forums de discussion définis par la nature des personnes qui y interviennent (la diaspora marocaine, in Atifi, 2003, par exemple) et dans lesquels le choix des thèmes effectivement abordés demeure relativement libre.

<sup>101</sup> D'autres liens, plus implicites, peuvent s'établir entre le site et les forums de discussion qu'il propose – un journal en ligne qui, par exemple, s'engage à défendre l'idée d'une dépénalisation des drogues douces, véhicule, qu'il le veuille ou non, des présupposés auxquels se réfèrent, même implicitement, les personnes qui interviennent dans un forum de discussion dédié à ce thème.

<sup>102</sup> Mais ceci peut aussi s'appliquer aux forums de discussion proposant un contrat de communication précisément défini, car les intervenants restent, dans certaines limites, libres d'honorer ou non le contrat ainsi déterminé. En fait, certaines analyses montrent que, même si le contrat de communication est précis, les gens peuvent faire ce qu'ils veulent. C'est la modération du forum qui rétablit la cohérence thématique (Marcocchia, 2001) (cf. 2.1.2.4.).

## 2.2 Description des forums de discussion électroniques

“netiquette”. Ces règles, comme l’écrit M. Marcoccia (1998 : 29), découlent de la “*volonté de défendre une conception particulière de la communication et de la communauté*”<sup>103</sup>.

Les forums modérés voient leurs contenus contrôlés par une ou plusieurs personnes dépendant directement du site sur lequel ils sont proposés. Ces forums de discussion peuvent également posséder une sorte de charte qui détermine, par exemple, leur fonctionnement, le rôle du modérateur, les types de contributions autorisés et/ou refusés, etc<sup>104</sup>.

Les modérateurs des forums de discussion électroniques ont des attributions variables. Il convient cependant de souligner que, en dépit de leur nom, leur rôle n’a guère à voir avec celui des modérateurs de débats télévisés ou radiodiffusés, par exemple. Leur fonction première est de veiller au bon déroulement des forums. On peut distinguer trois formes de modération :

- la modération *a priori*, qui consiste à lire les contributions avant publication et, le cas échéant, de refuser la publication des contributions ne respectant pas les règles en vigueur ;
- la modération *a posteriori*, qui consiste à éliminer certaines contributions après publication, pour les mêmes raisons que dans le cas précédent ;
- la modération *in situ*, ou animation, observable dans les forums de discussion non modérés, un intervenant s’attribuant le droit de réguler les échanges dans le cours même de leur élaboration (Marcoccia, 2001b, 2001c).

La fonction de certains modérateurs se limite à lire les contributions avant de les publier sur le site en prenant soin d’éliminer celles qui ne répondent pas aux règles édictées. D’autres exercent des formes de contrôle plus sévères en corrigeant ou reformulant, par exemple, le contenu des contributions afin de les rendre plus lisibles et plus compréhensibles.

---

<sup>103</sup> Que l’on considère l’existence de cette communauté comme un préalable à l’établissement de règles ou que l’on considère que c’est justement l’existence de ces règles qui fonde l’existence de cette communauté (Marcoccia, *ibid.*).

<sup>104</sup> Il est important de souligner que le respect de ces règles – du moins de certaines d’entre elles – est d’une importance primordiale pour les sites – en particulier les sites de journaux, qui traitent parfois de sujets brûlants. Les journaux sont en effet tenus pour responsables de l’intégralité des textes qu’ils publient sur leur site et encourent donc des risques de poursuites judiciaires s’ils autorisent la publication de textes tendancieux ou ouvertement racistes, antisémites, ... L’hebdomadaire français *Marianne*, dont la politique est de ne pas modérer les forums de discussion qu’il propose, en a fait, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, l’amère expérience et a dû se résoudre à fermer ses forums de discussion électroniques.

### **2.2.2.6 Identité des intervenants**

L'en-tête de la contribution, qui est un constituant obligatoire de toute contribution, constitue *a priori* le lieu privilégié de manifestation de l'identité de l'intervenant, dans la mesure où il fournit au minimum son nom d'utilisateur, voire son adresse électronique. Mais ces informations peuvent tout à fait être augmentées, sinon précisées, dans le corps de la contribution, par le biais de données personnelles fournies volontairement par l'intervenant. Cependant, comme l'écrit M. Marcoccia (2000), "*la communication médiatisée par ordinateur implique une forme de dématérialisation de l'échange reposant sur l'anonymat partiel des interactants*". En effet, les forums de discussion électroniques n'imposent pas aux intervenants de se présenter sous leur réelle identité. Des études ont montré que le recours à une identité pseudonymique est une caractéristique des écrits médiatisés par ordinateur. D'un forum à l'autre, l'identité des intervenants peut donc se manifester ouvertement, par l'emploi du prénom et du nom patronymique, ou bien elle peut rester masquée, à travers l'emploi d'un pseudonyme. En outre, l'ajout d'une adresse électronique peut fournir des informations sur l'identité de l'intervenant.

## **2.3 Etat de la recherche : les travaux linguistiques sur la communication médiatisée par ordinateur et les forums de discussion électroniques**

Dans un troisième temps, et comme un préalable à l'analyse du dispositif de communication que constituent les forums de discussion électroniques, nous proposons de présenter un état partiel de la recherche sur cet objet d'étude. Le caractère non exhaustif de cet état de la recherche tient essentiellement à la quantité de documents disponibles. Bien que relativement récents, les dispositifs de communication médiatisée par ordinateur ont donné lieu à la production d'une littérature importante. Les premiers travaux consacrés à cet objet d'étude (ou ces objets, si l'on envisage les différents dispositifs isolément) ont logiquement été produits aux Etats-Unis, pays dans lequel les ancêtres des dispositifs aujourd'hui disponibles ont vu le jour. Mais le véritable essor, ou du moins le tournant, se situe dans les années 1990. C'est durant cette décennie que ces dispositifs de communication se sont "démocratisés" : non seulement ils ont commencé d'être accessibles à un public de plus en plus large, mais le fait qu'ils fassent de plus en plus l'objet d'une pratique quotidienne qui ne se trouve pas

forcément corrélée à une activité professionnelle a favorisé l'émergence de nouveaux types d'usages.

L'entrée progressive d'Internet dans les habitudes communicatives d'un nombre toujours croissant d'utilisateurs a favorisé l'émergence de nouveaux terrains de recherche pour différentes disciplines relevant essentiellement des sciences humaines et sociales. On trouve ainsi des travaux en sociologie (Sproull/Faraj, 1995 ; Mabry, 1997 ; Hert, 1999a et b ; Beaudouin/Velkovska, 1999a et b ; A. Largier, 2002 ; Velkovska, 2004), ethnologie, ethnographie ou en psychologie – en particulier la psychologie sociale (Wintermantel/Becker-Beck, 2000) –, la linguistique (cf. infra). Le cloisonnement disciplinaire n'est pas forcément de mise : en France par exemple, les paradigmes de l'analyse conversationnelle, de la sociolinguistique des interactions ou de l'ethnographie de la communication ont inspiré des travaux aussi bien en linguistique (Maccoccia, Bays) qu'en sociologie (Beaudouin/Velkovska).

Notre intérêt porte ici, avant tout, sur les travaux réalisés dans le champ de la linguistique. Notre objectif est de rendre compte des aspects mis en valeur dans la littérature linguistique sur la communication médiatisée par ordinateur en général, et sur les forums de discussion électroniques en particulier. Ce détour par la littérature générale est d'abord lié au fait que, dans le champ des travaux linguistiques consacrés à la communication médiatisée par ordinateur, les forums de discussion électroniques font office de parent pauvre<sup>105</sup> : le nombre de travaux consacrés à cet objet d'étude dans le champ linguistique demeure relativement modeste. En outre, il est tout à fait légitime de s'intéresser à ce qui a pu être écrit à propos d'autres dispositifs de communication médiatisée par ordinateur comme le courrier électronique ou les listes de diffusion : ils ont en effet pour point commun le fait que la communication se réalise sous la forme de messages écrits et ne nécessitent pas la présence simultanée des locuteurs derrière leur ordinateur (ce qui n'est pas le cas, par exemple, pour les *chatrooms*, où cette forme de "coprésence" est requise).

---

<sup>105</sup> Une prise en compte des travaux actuellement disponibles montre que, en dehors des ouvrages généraux ou des articles portant sur la communication médiatisée par ordinateur en général, l'intérêt des chercheurs s'est essentiellement porté sur trois dispositifs – le courrier électronique (Cusin-Berche, 1999 ; Mondada, 1999 ; Günther/Wyss, 1996 ; Handler, 2000 ; Kern/Quasthoff, 2001 ; Müller-Michaels, 2001 ; Ziegler/Dürscheid, 2002, etc.), les *chatrooms* (Rabanus, 1996 ; Bays, 1998, 2001 ; Anis, 1999b, 2000 ; Beißwenger 1999, 2001 ; Storrer, 2001a et b ; etc.) ou les listes de diffusion (Anis, 2004 ; Gruber, 1997, 1998). Les choses tendent cependant à évoluer avec, par exemple, la parution en 2004 d'un numéro des *Carnets du Cediscor* consacré aux "discours de l'internet" et dans lequel les forums de discussion électroniques sont largement représentés.

Cet état de la recherche tient compte de ce qui a été produit dans le domaine anglo-saxon, berceau des travaux sur le sujet, mais aussi des domaines français et allemand, même si ces derniers sont largement redevables au premier<sup>106</sup>. Il rend compte de manière synthétique des principales orientations prises dans la recherche sur la communication médiatisée par ordinateur en général, et sur les forums de discussion électroniques en particulier. Il propose un éclairage sur les problématiques abordées dans le cadre de l'analyse de la nature, du fonctionnement et des caractéristiques relatives aux contenus des forums de discussion électroniques.

### 2.3.1 Sources et considérations historiques

A notre connaissance, il n'existe pas d'ouvrage spécifiquement consacré aux forums de discussion électroniques. Ce dispositif se trouve abordé dans divers ouvrages généraux consacrés à la communication médiatisée par ordinateur (Anis, 1998 ; Rabanus, 1996 ; Davis/Brewer, 1997 ; Holly/Biere, 1998 ; Runkehl/Schlobinksi/Siever, 1998) ou dans des articles rendant compte des différents outils disponibles sur Internet (Lenke/Schmitz, 1995). La présentation qui en est faite est souvent relativement succincte. Les auteurs y rendent compte, de manière très générale, de différents aspects des forums de discussion : caractéristiques techniques, modalités d'accès, ergonomie, mode de fonctionnement, etc., permettant essentiellement de situer les forums de discussion par rapport aux autres dispositifs de communication médiatisée par ordinateur.

L'essentiel des textes produits sur les forums de discussion électroniques est constitué d'articles. Il convient d'abord de signaler l'existence, dans le domaine anglo-saxon, de la revue en ligne *Journal of Computer Mediated Communication*, revue spécialisée sur la communication médiatisée par ordinateur et dans laquelle ont été publiés des articles de linguistique consacrés aux forums de discussion. Les articles sur papier figurent le plus souvent dans des ouvrages collectifs ou des numéros de revues consacrés à la communication médiatisée par ordinateur envisagée d'un point de vue global (Anis, 1999a ; Herring, 1996, à paraître ; Lenke/Schmitz, 1995) ou envisageant cette dernière sous un angle particulier : les

---

<sup>106</sup> Ce choix n'a rien à voir avec l'idée, que nous avons rejetée par ailleurs (1.2.1.2.), que seuls les outils d'analyse développés dans une communauté linguistique et communicative donnée permettent de rendre compte des discours produits dans cette communauté. Un tel positionnement serait sur ce point absurde, dans la mesure où les dispositifs de communication médiatisée par ordinateur reposent sur une technologie qui ne connaît pas les frontières politiques (au sens large du terme) ou linguistiques. Si nous avons fait ce choix, c'est que nous comprenons notre travail aussi comme l'occasion de rendre visibles des travaux qui, en vertu de la barrière de la langue, demeurent souvent inconnus d'un public francophone.

discours de l'Internet (Mourlhon-Dallies/Rakotonoelina/Reboul-Touré, 2004), l'impact de la communication médiatisée par ordinateur sur l'évolution de la langue (Weingarten, 1997 ; Kallmeyer, 2000) ou des structures textuelles (Hess-Lüttich/Holly/Püschel, 1996), les échanges, les usages et les valeurs (Fraenkel/Marocchia, 2003). On trouve également des articles dans des ouvrages ou des revues consacrés à des objets pour lesquels l'étude de ce qui se déroule dans les forums de discussion peut fournir un éclairage, comme le discours rapporté (Doury, 2004 ; Marocchia, 2004c ; López Muñoz, 2004).

D'un point de vue historique ou chronologique, on observe une évolution dans la manière d'approcher l'objet "forum de discussion électronique" : les travaux les plus anciens tendent à privilégier un travail de description des données fondé sur une démarche contrastive. Il s'agit alors de mettre en valeur les différences observables avec d'autres formes de communication, qu'elles relèvent de l'écrit ou de l'oral : *"Il y a une dizaine d'années, s'intéresser aux corpus électroniques revenait souvent à décrire de nouvelles formes sémiotiquement hétérogènes (linguistiques, textuelles, discursives, iconiques) : on remarquait les smileys, le langage « texto », la forte hybridation entre l'écrit et l'oral, tout ce qui différait de l'existant bien connu des supports imprimés traditionnels"* (Mourlhon-Dallies/Rakotonoelina/Reboul-Touré, 2004 : 16). Parallèlement sont produits des travaux qui abandonnent l'attitude purement descriptive et proposent une analyse des contenus fonctionnant, là encore, sur le mode contrastif : forums de discussion et communication orale, forums de discussion et communication écrite traditionnelle.

Dans les travaux plus récents, on constate une évolution dans deux directions. D'une part, on trouve des travaux réflexifs sur les outils conceptuels les mieux à même de rendre compte de cet objet (Marocchia, 2004b). D'autre part, on observe un phénomène d'émancipation par rapport à ces questions, au profit d'une attention portée aux usages spécifiques pouvant être fait de ce dispositif et à leurs contenus envisagés d'un point de vue discursif, et non plus d'un point de vue formel ou structurel. On constate donc un passage de considérations plus ou moins générales sur le fonctionnement des forums de discussion à des considérations plus spécifiques. Il s'agit, par exemple, de rendre compte de l'impact de la fonction particulière attribuée à ce dispositif sur la nature des contenus qui s'y trouvent produits : lieu de débat (Cusin-Berche/Mourlhon-Dallies, 2000 ; Doury, 2003), exploitation pédagogique (Celik/Mangenot, 2004), lieu d'échange informel (Atifi, 2003), etc. ; ou de mettre à profit ce nouveau terrain pour relancer la réflexion sur des objets spécifiques déjà étudiés par ailleurs,

comme le discours rapporté (Doury, 2004 ; Marcoccia, 2004c ; López Muñoz, 2004 ; Münchow, 2004) ou l'argumentation (Marcoccia, 2001 ; Doury, 2003).

## **2.3.2 Les objets de l'analyse linguistique**

### **2.3.2.1 Analyse du fonctionnement des forums de discussion électroniques**

Un certain nombre de ces travaux sont centrés sur la détermination de la nature et l'analyse du fonctionnement des forums de discussion. Il s'agit de déterminer, de manière plus précise que n'ont pu le faire les ouvrages généraux, ce qui fait la spécificité de ce dispositif. Les forums de discussion ont d'abord été envisagés en contraste : contraste avec les autres dispositifs de communication médiatisée par ordinateur existants, mais surtout contraste avec :

- une autre situation de communication : la communication orale en face à face ;
- un autre genre discursif : le courrier des lecteurs (Colin/Mourlhon-Dallies, 2004)<sup>107</sup>.

Les deux situations diffèrent. Dans le second cas, il s'agit de comparer ce qui s'apparente à un genre nouveau avec un genre plus ancien dans le but de déterminer à quels niveaux se situent les ressemblances et les dissemblances. Dans le premier cas, il ne s'agit pas à proprement parler d'une entreprise de comparaison, mais d'une démarche d'approche inspirée par les données observées : les forums de discussion étant prévus pour permettre aux utilisateurs de rentrer en contact, la constitution d'échanges y tient une place importante, justifiant ainsi d'aborder le dispositif à la lumière de ce qui se déroule dans les interactions verbales telles qu'elles se déroulent à l'oral.

De fait, la mise en regard du fonctionnement des forums de discussion avec la communication orale en face à face est récurrente dans les travaux consacrés à cet objet. Les forums de discussion sont envisagés comme un dispositif rendant possible le dialogue en dépit de contraintes structurelles évidentes, telles que la distance physique entre les locuteurs, l'asynchronicité des échanges ou la nature du canal par lequel ils se réalisent.

Si un certain nombre de travaux se contentent de mettre en évidence la présence de marques témoignant de la "dialogicité" des échanges dans les forums de discussion<sup>108</sup>, mais aussi dans

---

<sup>107</sup> On notera l'absence de travaux mettant en contraste les forums de discussion avec un autre dispositif de communication par écrit comme la communication épistolaire, ce qui a été fait, en revanche, pour le courrier électronique (Kern/Quasthoff, 2001 ; Müller-Michaels, 2001 ; Meier, 2002). Sans doute cette absence s'explique-t-elle par le fait que courrier électronique et communication épistolaire traditionnelle ont en commun de mettre généralement en relation deux locuteurs individuels, ce qui n'est pas le cas des forums de discussion (cf. infra).

les autres dispositifs de communication médiatisée par ordinateur, d'autres travaux sont allés plus loin, empruntant à l'analyse conversationnelle ses outils en vue de rendre compte de manière systématique, non pas des liens qui unissent communication en face à face et communication électronique, mais de la dimension proprement conversationnelle de ce qui se déroule dans les forums de discussion (Davis/Brewer, 1997 ; Herring, 1999 ; Mondada, 1999 ; Marcoccia, 2001a, 2004a, 2004b).

### 2.3.2.2 Analyse de la langue et des formes d'expression

L'attention des chercheurs a également porté sur les caractéristiques linguistiques des contenus produits dans les forums de discussion. Différents travaux ont notamment mis en évidence la manifestation de phénomènes d'oralité dans des dispositifs de communication qui autorisent uniquement la production de contributions écrites. On retrouve cette idée en particulier dans plusieurs travaux produits en Allemagne (Feldweg/Kibiger/Thielen, 1995 ; Rabanus, 1996 ; Haase *et al.*, 1997 ; Quasthoff, 1997 ; Handler, 2000 ; Kilian, 2001 ; Kern/Quasthoff, 2001), mais aussi dans des travaux français (cf. Mourlhon-Dallies/Colin, 1999). L'idée défendue est que les formes verbales produites par les utilisateurs des dispositifs de communication proposés sur Internet relèvent en partie de l'oral<sup>109</sup>.

Ces travaux rendent compte de la présence d'éléments relevant typiquement de la langue orale (interjections, particules illocutoires (ou *Abtönungspartikeln*) en allemand, mots familiers, etc.). Ils rendent également compte, au niveau morpho-syntaxique, de structures jugées incorrectes (phrases tronquées, erreurs de rection verbale) ou typiques de ce qui se produit dans la conversation orale (répétition, parataxe, etc.). C. Thimm et H. Ehmer (2000) soulignent l'existence d'un fossé générationnel entre les jeunes utilisateurs, qui font preuve, sur le plan langagier, d'une utilisation ludique et expérimentale du dispositif, et les utilisateurs plus âgés, qui réinvestissent les formes d'écriture traditionnelles.

---

<sup>108</sup> Mise en évidence reposant, bien souvent, sur une confusion entre communication orale et style oral d'une part, communication écrite et style écrit d'autre part.

<sup>109</sup> On retrouve cette idée dans un certain nombre d'écrits ne relevant pas du domaine de la linguistique. K. Ferrara, H. Brunner et G. Whitemore (1991 : 10) parlent de "*hybrid language variety, displaying characteristics of both oral and written language*", L. Veselinova et H. Dry (1995, cité in McElhearn, 2000) de "*hybrid register that resembles both speech and writing*". Dans une perspective ethnographique, K. McElhearn (2000 : 72), avance que les conventions écrites y sont "*combined with the characteristics of spoken language, in a dynamic form that is developing into its own register*". Coté français, dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, C. Loret (2004) parle de "*mélange des codes oral et écrit*" qui peut être relevé dans les échanges électroniques, ou d'"oralité écrite". En sociologie de l'information et de la communication, P. Hert (1999b) parle également de "*quasi-oralité*".



L'intérêt des chercheurs porte également sur les procédés de représentation du non verbal ou du paraverbal, qu'il s'agisse des *smileys* ou *emoticons*<sup>110</sup> (Marcoccia, 2000), des acronymes, des reduplications de voyelles ou de consonnes, de signes de ponctuation, etc. Ces éléments sont présentés comme des innovations témoignant de la créativité des utilisateurs du dispositif pour compenser le déficit d'indices sociaux qui découle de la nature du dispositif (Baym, 1995). Ils sont parfois interprétés comme le signe d'une émancipation des formes d'expression produites dans ce type de contexte vis-à-vis des normes en vigueur dans les formes de communication écrite traditionnelles (la correspondance épistolaire, par exemple) (Günther/Wyss, 1996). De la mise en évidence de ces éléments découle la réflexion, courante dans la littérature consacrée à la communication médiatisée par ordinateur, sur la part d'oralité propre aux discours produits par ce biais et les liens qui unissent ce mode de communication avec la communication orale en face à face.

### 2.3.2.3 Analyse des aspects sociaux

Différents travaux s'inscrivent dans une perspective plus nettement sociolinguistique : l'attention porte sur les aspects sociaux des forums de discussion tels qu'ils se manifestent à travers les données linguistiques.

Parmi ces aspects, la question de la politesse, de la sociabilité et du rôle joué par la "nétiquette" dans les forums de discussion occupent une place importante (Baym, 1995 ; Smith/McLaughlin/Osborne, 1997 ; Storrer/Waldenberger, 1998 ; Marcoccia, 1998, 1999, 2000a, 2000b ; Schütte, 2000, 2002). M. Marcoccia montre ainsi que la nétiquette "*réactive des normes de comportement traditionnelles, inspirées des anciens traités de politesse, des règles de la « conversation de salon », des normes de sociabilité courtisane*" (1998 : 15). W. Schütte (2000, 2002) montre cependant que la relative nouveauté de ce dispositif fait que ces normes ne se trouvent pas indéfectiblement établies et peuvent faire l'objet de négociations entre les locuteurs.

La notion de statut fait également l'objet d'un traitement dans différents travaux. M. Marcoccia s'intéresse à l'émergence du rôle d'animateur dans un forum de discussion par ailleurs non modéré (2001b). F. Cusin-Berche et F. Mourlhon-Dallies (2000) abordent la

---

<sup>110</sup> Mot-valise composé des termes anglais *emotion* et *icon*. Il s'agit de représentations graphiques de mimiques que les contributeurs réalisent généralement à l'aide de signes de ponctuation et qui sont censées jouer un rôle proche de celui des didascalies et aider le destinataire à interpréter une contribution, voire à lever une ambiguïté sur le sens de cette dernière en livrant des informations sur l'état d'esprit de son auteur (joie, ironie, tristesse, etc.).

question de l'opposition entre parole savante et parole citoyenne dans un forum de discussion consacré au débat sur les OGM. Elles montrent en particulier que la bipartition entre ces deux types de parole "*constitue un des enjeux principaux à partir duquel le débat se structure*" (2000 : 115).

D'autres travaux portent sur les aspects culturels. H. Atifi (2004), par exemple, s'intéresse à la variation culturelle dans les forums de discussion en abordant les forums de discussion marocains sous un angle ethnographique. Il montre que les discussions menées témoignent de "*variations langagières, culturelles et communautaires propres aux Marocains*" (*ibid.* : 79).

## **2.4 Analyse conversationnelle des forums de discussion électroniques**

Après avoir présenté les caractéristiques générales communes à l'ensemble des forums de discussion électroniques, nous proposons de poursuivre le travail de présentation par une analyse du fonctionnement des forums de discussion électroniques, c'est-à-dire de ce qu'autorisent les forums de discussion en termes de prise de parole, de productions discursives et, le cas échéant, de dynamique dialogale. Il se trouve que la prise en compte des caractéristiques générales des forums de discussion ne permet pas, à elle seule, de rendre compte du fonctionnement du dispositif. De fait, nous nous positionnons contre une certaine idée du déterminisme technologique, qui attribue au seul support technique la capacité de rendre compte des pratiques mises en œuvre par les utilisateurs. Si l'outil informatique est effectivement toujours basé sur un modèle de l'activité qu'il est supposé instrumenter et impose des contraintes ergonomiques que les utilisateurs ne sont pas en mesure de contourner, il accorde aussi bien à ces derniers une certaine marge de liberté. Cette liberté transparaît dans la diversité des formes d'appropriation et d'utilisation que manifestent les discours produits<sup>111</sup>. Le fonctionnement des forums de discussion ne se laisse donc appréhender qu'à travers l'observation de l'usage ou des usages qu'en font ceux qui choisissent d'intervenir en produisant une ou plusieurs contributions, et il peut varier sensiblement d'un forum à un autre, en fonction de paramètres qu'il convient de mettre au jour.

Notre approche s'opère en quatre temps. Dans un premier temps, nous proposons une réflexion sur ce qu'il faut entendre par conversation lorsqu'on souhaite appréhender les

---

<sup>111</sup> Pour une conception similaire dans le champ de la sociologie, cf. Velkovska (2004).

forums de discussion comme une forme de conversation (2.4.1.). Dans un deuxième temps, nous faisons le choix d'un détour par un autre dispositif de communication à distance – la lettre – dans le but de resituer la réflexion dans la lignée de travaux qui se sont, en des temps plus anciens, déjà penchés sur la possibilité d'appréhender des formes de communication relevant de l'écrit en recourant aux outils élaborés pour l'analyse des formes de communication relevant de l'oral (2.4.2). Dans un troisième temps, nous rendons compte des caractéristiques de la “conversation électronique” en la définissant comme une conversation d'un genre particulier. Cette présentation est fondée sur une analyse contrastive communication médiatisée par ordinateur vs communication en face à face à partir des effets induits par trois caractéristiques majeures du dispositif : le canal de production, l'asynchronicité et le cadre participatif (2.4.3.). Nous achevons cette partie par un bilan destiné à délimiter le cadre et définir les outils d'analyse permettant de rendre compte du fonctionnement des forums de discussion électroniques (2.4.4.).

#### **2.4.1 Qu'est-ce qu'une conversation ?**

Un nombre important de travaux portant sur la communication médiatisée par ordinateur en général, et les forums de discussion électroniques en particulier, insistent sur le fait que ces dispositifs techniques permettent le développement de formes de communication apparentées à la conversation orale, mais sur le mode de l'écrit. La communication médiatisée par ordinateur est donc souvent envisagée dans le cadre d'une approche plus ou moins contrastive appuyée sur les outils de l'analyse conversationnelle, l'analyse s'attachant, de manière plus ou moins méthodique, à traquer les points communs et les différences qui se laissent observer entre l'écriture électronique et la conversation orale.

Avant d'envisager l'analyse de l'objet “forum de discussion” comme constituant un avatar de la conversation, il est nécessaire de s'accorder sur ce que l'on entend exactement par “conversation”. Ce terme fait l'objet de différents usages qui ne facilitent pas la tâche. Dans son sens ordinaire, il désigne *“la parole qui se manifeste quand un petit nombre de participants se rassemblent et s'installent dans ce qu'ils perçoivent comme étant une courte période coupée des (ou parallèle aux) tâches matérielles ; un moment de loisir, ressenti comme une fin en soi, durant lequel chacun se voit accorder le droit de parler aussi bien que d'écouter, sans programme déterminé”* (Goffman, 1987 : 20).

## 2.4 Analyse conversationnelle des forums de discussion électroniques

Dans cette perspective, le terme “conversation” renvoie à une interaction coopérative à finalité interne, marquée par la coopération entre des locuteurs dont le statut, ou la place institutionnelle, n’entre pas en ligne de compte (Vion, 2000 : 135). Cette définition restreinte s’oppose à une définition extensive, qui fait de la conversation “*l’archilèxème recouvrant toute la gamme des échanges verbaux, du simple bavardage aux relations de service, sessions thérapeutiques, conférences de presse et autres types d’interactions institutionnelles*” (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 113). C’est sur cet usage extensif du terme “conversation” que se fonde l’analyse conversationnelle.

L’analyse conversationnelle est une discipline qui s’est développée dans la mouvance de l’ethnométhodologie au début des années 1970. Elle s’est donné pour objet les actions sociales ordinaires, dans le dessein d’en analyser en détail l’organisation en termes de structures et de procédures. Elle se fonde sur le postulat que “*l’interaction verbale procède de façon ordonnée et qu’elle possède à ce titre une structure complexe organisée séquentiellement au moyen de l’organisation des tours de parole. Les participants peuvent utiliser comme ressource fondamentale l’existence de cette structure pour organiser et accomplir de façon située leurs interactions*” (Conein/Fornel/Quéré, 1990 : 107). D’un point de vue méthodologique, l’analyse conversationnelle s’en est tenue à une “*démarche naturaliste et inductive*” (Trognon, 1994 : 13), en construisant des corpus à partir de données conversationnelles naturelles (enregistrées et retranscrites), c’est-à-dire en renonçant à toute reconstruction de situations interactionnelles, privilégiant ce qui se produit dans le quotidien des acteurs (Heritage, 1990 : 29).

C’est sur cette définition extensive de la conversation que certains auteurs se sont appuyés pour analyser le fonctionnement des forums de discussion électroniques (cf. M. Marcoccia et S. Herring). Mais il convient de souligner un point important : à l’origine, la “conversation” envisagée par l’analyse conversationnelle recouvre uniquement les échanges verbaux synchrones produits oralement – qu’ils aient lieu en face à face ou qu’ils se déroulent à distance grâce à un dispositif de communication comme le téléphone. De ce fait, les outils qu’elle a développés pour la description des données recueillies ont été conçus en tenant compte de la nature de ces données. En particulier, ces outils accordent une place importante aux facteurs et aux éléments qui sont ou peuvent être liés à cette configuration particulière : coprésence (sinon physique, du moins à travers la parole), importance des données non verbales (mimiques, gestuelle, etc.) et paraverbaux (intonation, accent, etc.), possibilités

d'interruption, de chevauchement de la parole, "lutte" pour obtenir le droit de parole ou gestion de ce dernier, etc. Il convient donc de s'interroger sur la pertinence d'un décentrage qui consiste à interroger les données produites par le biais d'un autre canal que l'oral en recourant à des outils conçus pour rendre compte de ce qui se produit dans les interactions orales.

Les tentatives de rapprochement entre ce qui se produit dans les échanges verbaux oraux et les échanges se déroulant par un autre canal – en l'occurrence, l'écrit – ne sont pas nouvelles. La communication épistolaire, par exemple, a également fait l'objet d'une telle approche.

#### **2.4.2 Détour par la lettre**

Dans une étude consacrée aux types de lettres (*Briefsorten*), K. Ermert (1979 : 3) rappelle que C. F. Gellert, écrivain allemand, posait déjà, en 1751, une analogie de ce genre : "*Das erste, was uns bey einem Brief einfällt, ist dieses, daß er die Stelle eines Gesprächs vertritt. [...] Ein Brief ist kein ordentliches Gespräch ; es wird also in einem Brief nicht alles erlaubt sein, was im Umgange erlaubt ist. Aber er vertritt doch die Stelle einer mündlichen Rede [...]. Er ist eine freye Nachahmung des guten Gesprächs*". De la même manière, C. Kerbrat-Orecchioni (1998b : 35) rapporte les propos plus anciens de B. Gracian (1684), selon qui une lettre constitue une "*conversation par écrit et méditée*".

Ce rapprochement a été revisité dans des travaux linguistiques récents, qui ont tenté de rendre compte de manière plus systématique de ce qui unit aussi bien que de ce qui sépare la lettre et les échanges oraux. Différents auteurs ont tenté de montrer qu'il en va de la correspondance épistolaire comme de la conversation, en vertu du caractère fondamentalement adressé de la lettre. Sur la base du principe qu'"il faut [...] être deux pour produire un seul discours" (Landowski, 1988 : 21) a été mis en évidence le fait que, en dépit de l'éloignement physique et temporel entre le scripteur et son destinataire, le premier agit nécessairement en tenant compte de la structure fondamentalement dialogale du dispositif. J.-M. Adam (1997 : 155) considère que "*la structure des échanges épistolaires repose sur la définition du texte conversationnel [...]. Dialogue différé en raison de l'absence physique de l'interlocuteur, la lettre porte des traces de cette parenté*". Enfin, C. Kerbrat-Orecchioni (1998b : 31) adopte un point de vue similaire lorsqu'elle évoque le "*principe d'alternance*" qui fonde la communication épistolaire.

Si la composante dialogale est fondamentale dans la communication épistolaire, elle tient donc d'abord au fait que toute lettre se trouve adressée à un destinataire et implique donc une obligation de réponse. Mais, comme le souligne C. Dürscheid, (2002 : 37), “[b]etrachtet man nur den Zeitraum, in dem ein Brief geschrieben wird, ist der Text in der Tat monologisch”. Dans sa phase de production, une lettre relève du monologue, en ce qu'elle est obligatoirement le produit d'un seul locuteur. Il paraît utile de reprendre ici la distinction établie par P. Charaudeau (2001 : 38) entre des situations “*interlocutives*”, dans lesquelles la cohérence du dire “*ne dépend pas d'un seul locuteur mais des deux*” et des situations “*monolocutives*”, dans lesquelles l'autre “*est sollicité par le sujet parlant et mis à la place que celui-ci veut bien lui attribuer*”. De ce point de vue, la production d'une lettre constitue bel et bien une situation monolocutive<sup>112</sup>.

Dans son étude sur la communication épistolaire, C. Kerbrat-Orecchioni s'est attachée à rendre compte de manière systématique des points de convergence et de divergence entre lettre et conversation. Après avoir mis en valeur les différences fondamentales entre ces deux formes de communication (écrit vs oral, situation non partagée vs situation partagée, interlocuteur sans interaction vs interlocution avec interaction, conditions spatiales et temporelles différentes, dont découle l'opposition production solitaire vs production conjointe), l'auteur évoque deux plans sur lesquels la comparaison s'avère possible : 1) les stratégies d'ouverture et de clôture et 2) l'organisation séquentielle des conversations et des échanges épistolaires. Concernant le premier de ces plans, C. Kerbrat-Orecchioni souligne que les stratégies mises en œuvre par les locuteurs épistoliers sont à certains égards comparables avec celles qui mettent en œuvre les locuteurs dans le cadre de la conversation, le dénominateur commun étant l'existence de principes de politesse qui sont à la base de tout échange verbal, quel que soit le mode sur lequel il se réalise<sup>113</sup>.

Concernant l'organisation en séquences, C. Kerbrat-Orecchioni propose d'assimiler une lettre à un tour de parole (cf. définition infra), la succession des lettres produites par les scripteurs

---

<sup>112</sup> Cette distinction est à mettre en relation avec celle établie par J.-M. Adam entre discours “*monogéré*” et discours “*polygéré*” (1997 : 17) qu'il applique à la communication épistolaire pour souligner que celle-ci relève du premier de ces types de discours (*ibid.* : 155). En revanche, nous ne suivons pas l'auteur lorsqu'il interprète l'introduction, par le scripteur, de questions prêtées au destinataire ou tout “*simulacre de relation intersubjective*” comme la manifestation d'un “*dialogisme profond*” mis en place par ce même scripteur. Ce désaccord tient essentiellement à la définition que nous donnons à la notion de dialogisme (5.2.1.). Nous préférons, dans ce cas, parler de simulation de dialogue (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1998b : 18).

<sup>113</sup> J.-M. Adam évoque également les formules d'adresse et les salutations finales comme critère de comparaison, mais l'on pourrait également ajouter que le fait de mettre en place une relation focalisée du type *je – tu* ou *je – vous*, qui participe aussi de la constitution de la dimension dialogale telle qu'elle est ici conçue.

constituant ainsi des paires adjacentes. Et si tous les actes de langage produits dans la lettre qui constitue la première partie de la paire adjacente ne font pas l'objet d'une réaction dans la lettre qui constitue la deuxième partie de cette paire, du moins peut-on considérer que le seul fait de répondre à une lettre peut être considérée comme honorant l'acte de requête fondamental de toute lettre, qui consiste à inviter le Destinataire à produire une lettre en retour (Kerbrat-Orecchioni, 1998b : 27). Cette prise en considération systématique des éléments qui permettent de rapprocher et d'opposer lettre et conversation conduit l'auteur à classer la lettre parmi les formes intermédiaires entre le dialogal et le monologal et à poser l'existence de "degrés d'interactivité" (*ibid.* : 35). De ce point de vue, la lettre se situe à un niveau intermédiaire entre, d'une part, les interactions verbales en face à face et, d'autre part, les formes de discours écrit qui ne présentent aucun adressage précis et ne prévoient pas de réponse :

+interactivité			-interactivité	
Conversations familières en face à face	discours oral à alternance plus réduite (communication en classe) ou exclue (conférence)	échanges par courrier électronique <sup>114</sup>	échanges épistolaires "classiques"	formes de discours écrit sans adressage précis ni réponse prévue

Il convient cependant de préciser quelques points. D'une part, l'analyse dont nous venons de retracer les grandes lignes ne prend pas en compte les particularités propres aux différents sous-genres de la lettre. Il existe en effet des sous-genres de lettres dans lesquels le principe d'alternance ne joue pas et qui, de ce fait, n'entrent pas dans une structure d'échange (lettre publicitaire, lettre d'information). D'autre part, la structure d'échange, commune au dialogue oral et au dialogue épistolaire, n'est pas soumise aux mêmes contraintes dans les deux types de situation : l'envoi d'une lettre à son destinataire constitue certes une amorce de dialogue, mais ce dernier ne sera pleinement effectif que si le destinataire en question adopte lui-même le statut de Locuteur et répond au locuteur initial<sup>115</sup> – ce qui est généralement le cas, sauf, pour le destinataire, à vouloir prendre le risque de mettre en péril la relation qu'il entretient avec la personne dont émane la lettre. Dans la conversation, la pression est plus forte et les

<sup>114</sup> A la différence de C. Kerbrat-Orecchioni, nous pensons que le courrier électronique se situe beaucoup plus près du pôle [+interactivité], et sans doute avant la catégorie des situations de discours oral où l'alternance de parole est réduite ou exclue. De ce point de vue, il semble que le degré d'interactivité ne dépende pas de manière aussi tranchée de la réalisation orale ou écrite du discours (cf. 2.2.2.2.).

<sup>115</sup> Le fait que cette réponse puisse se faire par un autre médium que l'écrit renforce d'ailleurs l'idée que la structure dialogale – telle que nous l'entendons – n'est pas inhérente à ce type d'échange.

travaux d'analyse conversationnelle ont montré que, en règle générale, les prises de parole se succèdent à un rythme rapide, les intervalles de silence étant souvent courts, voire très courts (Sacks/Schegloff/Jefferson, 1974 : 705) – et leur allongement signalant l'émergence d'un problème communicationnel (incompréhension, hésitation, etc.).

Il ne s'agit donc pas de proposer une définition des forums de discussion électroniques en les envisageant comme un simple avatar électronique de la lettre. En dépit de nombreuses analogies, la communication épistolaire et la communication *via* les forums de discussion électroniques présentent en effet des différences notoires. Ces différences ont d'abord été mises en valeur pour le courrier électronique qui, à l'instar de la correspondance papier, est surtout dédié à la mise en œuvre de relations dyadiques. Mais elles valent également, sinon davantage encore, pour les forums de discussion, qui instaurent un cadre commun.

La deuxième différence est relative à la taille des unités discursives produites. Courrier électronique et forums de discussion autorisent la production de messages brefs, ce qui est moins souvent le cas pour le courrier traditionnel – sauf à considérer un sous-genre spécifique comme le billet (Labbé/Marcoccia, 2005). Cette différence découle essentiellement de la vitesse à laquelle se fait la transmission des données – lente pour la correspondance traditionnelle, rapide pour la correspondance électronique, de sorte que les locuteurs peuvent même, s'ils se trouvent être simultanément connectés au dispositif, en venir à l'utiliser comme un dispositif de communication synchrone et simuler, dans l'ordre de l'écrit, ce qui se produit dans la communication orale<sup>116</sup>. La troisième différence tient à la mise en scène des composantes de l'échange que sont le destinataire et le cadre spatio-temporel. Comme le soulignent H. Labbé et M. Marcoccia (2005 : 229), "*la date, le nom du participant et le lieu d'émission sont des données objectives, fournies par le système dans le péritexte du message*", alors que cette tâche reste à la charge du scripteur dans le cas de la lettre<sup>117</sup>.

Comme pour la lettre, en revanche, on peut envisager l'analyse de dispositifs de communication comme les forums de discussion électroniques ou le courrier électronique en contraste avec ce qui se produit dans la communication orale. Dans les développements qui

---

<sup>116</sup> C'est que nous avons pu observer lors de l'étude à laquelle nous avons participé au sein du laboratoire UCE de centre de recherche et développement de France Télécom (Barthel et al., 2000).

<sup>117</sup> En revanche, nous ne retenons pas la distinction établie par B. Mélançon (1996) et reprise par H. Labbé et M. Marcoccia (2005), selon qui la dimension matérielle constitue un élément important de la lettre : le choix du papier, la taille de l'enveloppe, les petits rituels relatifs au déchetage de l'enveloppe, etc. Il nous semble que ces petits rituels existent aussi pour le courrier électronique ou les forums de discussion (lecture des messages les plus anciens d'abord, ou l'inverse). De même, il est désormais possible, du moins dans le courrier électronique, d'agrémenter son message d'un "papier peint" ou d'autres éléments personnalisants.



suivent, nous faisons le choix de nous placer dans une perspective qui assimile le fonctionnement et le contenu des forums de discussion électroniques à une “conversation électronique”. Notre objectif est de déterminer quelles sont les caractéristiques de cette conversation d’un genre particulier.

### **2.4.3 Caractéristiques de la “conversation électronique”**

Si ce qui se déroule par le biais de la communication médiatisée par ordinateur est souvent assimilé à une “conversation électronique”, il s’avère qu’opérer une analyse du fonctionnement des forums de discussion électroniques dans une perspective conversationnelle ne va pas de soi (Herring, 1999 ; Marcozzia, 2004b : 26). Si la principale fonction d’un dispositif de communication à distance est de donner à des locuteurs physiquement éloignés la possibilité de mettre en œuvre des échanges verbaux, la communication médiatisée par ordinateur en général et les forums de discussion électroniques en particulier possèdent différentes caractéristiques qui confèrent aux échanges produits eux-mêmes un certain nombre de spécificités. Il convient donc d’analyser la “conversation électronique” comme un genre particulier de conversation dont il est nécessaire d’exposer les particularités.

Pour réaliser ce travail, nous avons fait le choix de partir des effets induits par trois caractéristiques des forums de discussion (cf. 2.2.) : le canal de production, l’asynchronicité et le cadre participatif. Nous avons également choisi une approche plus directement contrastive que ce qui a pu être proposé par d’autres travaux placés sous le paradigme de l’analyse conversationnelle, en mettant en évidence ce qui distingue la communication *via* les forums de discussion de la communication en face à face en général et de la conversation polylogale en particulier.

#### **2.4.3.1 Effets liés au canal écrit**

La première difficulté tient à la nature du canal servant à la production des contributions et à travers lequel s’organisent, le cas échéant, les échanges verbaux. Actuellement, la majorité de ce qui est produit par le biais de dispositifs de communication médiatisée par ordinateur appartient au domaine de l’écrit. Il en va ainsi pour les forums de discussion, le courrier électronique, les *chatrooms*. De ce point de vue, il semble important de considérer les discours produits comme relevant d’abord des cultures de l’écrit (Thimm, 2000 : 54). Comme

le souligne C. Loret (2004), l'«*écriture pratique un langage autonome*» et son rôle n'est pas de «*retranscrire le langage oral*». Une des particularités de la production écrite est qu'il s'agit, en règle générale, d'une production individuelle monologique, qui n'est pas soumise, comme la production orale, aux aléas des interruptions ou des chevauchements résultant de l'initiative d'un autre locuteur désireux de prendre la parole à son tour<sup>118</sup>.

La communication en face à face diffère de ce qui se déroule à l'écrit sur plusieurs points essentiels :

- son unité temporelle,
- le fait que les partenaires de l'échange communiquent oralement et
- l'évanescence relative des discours produits.

La coprésence des acteurs de la communication orale synchrone fait qu'elle impose des contraintes en matière de participation qui diffèrent de ce qui se produit dans la communication médiatisée par ordinateur. Deux aspects mis en valeur pour décrire le fonctionnement de la première peuvent être évoqués pour mettre en évidence les particularités de la seconde : la question de l'alternance et de la séquentialité (a) et la question des ratés de la communication (b).

### **2.4.3.1.1     *Alternance et séquentialité***

Dans la communication en face à face, la pression sur les partenaires, notamment, est plus importante. Soit une situation mettant en relation deux locuteurs : à partir du moment où le locuteur L<sub>1</sub> a parlé, il place le locuteur L<sub>2</sub> dans une situation qui, en règle générale, met ce dernier dans l'obligation de réagir, sauf à envisager une situation dans laquelle L<sub>1</sub> enjoint justement L<sub>2</sub> de garder le silence. Dans la communication en face à face prévaut donc le principe d'alternance : à partir du moment où un locuteur L<sub>1</sub> a parlé, c'est-à-dire qu'il a produit un tour de parole, et cède la parole, son successeur potentiel L<sub>2</sub> a non seulement le droit, mais aussi le devoir de la prendre (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 160). Du moins, s'il

---

<sup>118</sup> En écrivant ceci, nous ne posons pas incidemment une équivalence entre écrit et monologue d'une part, oral et dialogue d'autre part. Une production orale peut tout à fait être réalisée sur le mode du monologue, sans que le locuteur ait à craindre d'interruption intempestive du flux discursif (conférence, journal télévisé, etc.). En revanche, il faut admettre que la production écrite se trouve presque exclusivement réalisée sur le mode du monologue.

refuse d'assumer son rôle de locuteur à son tour, peut-il réagir sous une forme non verbale, ne serait-ce que pour manifester que le message a bien été reçu (Goffman, 1987 : 19)<sup>119</sup>.

En outre, dans la communication en face à face, la nature de ce qui a été énoncé par L<sub>1</sub> exerce également une contrainte sur ce qu'est invité à produire son partenaire L<sub>2</sub>. C'est là qu'intervient la notion de paire adjacente, qui est à la base de l'organisation séquentielle des échanges verbaux. Une paire adjacente est une suite de deux énoncés produits successivement par deux locuteurs distincts. A partir du moment où L<sub>1</sub> a produit la première partie d'une paire adjacente (une question, par exemple), L<sub>2</sub> est invité à prendre la parole à son tour pour produire la seconde partie correspondante (Sacks/Schegloff, 1973). Il manifeste ainsi, d'une part, le fait qu'il a interprété correctement ce qui était intentionné par L<sub>1</sub> (Heritage, 1991 : 120) et, d'autre part, le fait qu'il accepte de jouer le jeu de l'échange coopératif. L'enchaînement question/réponse constitue un exemple canonique de paire adjacente.

Ce principe de séquentialité vaut pour toute forme de communication, qu'elle se réalise par le biais de l'oral ou de l'écrit. Certains travaux consacrés aux forums de discussion ont montré que le développement de séquences cohérentes de deux ou plusieurs contributions était aussi une réalité de ce dispositif (Herring, 1999), en dépit du fait que la nature polylogale et l'absence de pression sociale favorisent un certain désengagement des intervenants ainsi qu'un certain éparpillement thématique (Marcoccia, 2003). Cette cohérence séquentielle est pleinement visible dans les contributions dans lesquelles des citations en discours direct ouvrent une contribution ou alternent avec le discours produit par le locuteur qui cite (Mondada, 1999).

Il apparaît cependant difficile, comme le propose L. Mondada, d'interpréter ces citations et les enchaînements internes auxquels elles donnent lieu comme l'équivalent, dans la communication en face à face, de points de relevance transitionnelle, c'est-à-dire de moments, dans l'échange synchrone, où peut se faire le passage de relais d'un locuteur à l'autre, parce que le premier fournit les indices qui permettent au second d'identifier le moment où il peut prendre la parole à son tour et assurer ainsi la continuité de l'échange (Sacks/Schegloff/Jefferson, 1974). Dans ces contributions, les éléments cités sont des morceaux choisis. Au moins deux raisons peuvent venir expliquer leur présence<sup>120</sup>. D'une

---

<sup>119</sup> Et à ce titre, dans la conversation, les silences en disent long (Goffman, 1987 : 12), en particulier parce qu'ils sont pris dans ce contexte temporel qui les rend signifiants.

<sup>120</sup> Nous ne nous étendons pas sur ce point ici dans la mesure où nous y revenons en détail dans une partie ultérieure. Cf. 7.2.

part, les intervenants recourent à ce procédé<sup>121</sup> dans le but de contextualiser leurs propos par rapport à des propos tenus antérieurement dans le forum de discussion considéré (Marcochia, 2004 : 473), quelle que soit par ailleurs l'intention du Locuteur-Rapporteur (réfutation, rectification, etc.). La citation matérialise alors le point sur lequel se fonde le discours réactif, ce que le Locuteur choisit de constituer en objet du discours. D'autre part, ce sont là encore les contraintes liées aux caractéristiques spatio-temporelles du dispositif qui encouragent les intervenants à recourir à ce procédé. Citer en reproduisant une contribution ou une partie de contribution antérieure permet de rendre lisible la relation qui se trouve établie entre deux contributions qui peuvent, étant donnée l'ergonomie des forums de discussion (contributions placées bout à bout sur une page qu'il est nécessaire de faire défiler ou réparties sur plusieurs pages successives), se trouver éloignées à l'intérieur du forum.

Dans les conversations en face à face, ce type de sélection existe, mais il se réalise sur un tout autre mode et dans des conditions de production discursives totalement différentes. En particulier, les capacités mémorielles des sujets parlants engagés dans un échange synchrone ne leur permettent pas de pratiquer le même type de reprise que lorsqu'il s'agit, à l'écrit, de rendre compte d'un énoncé lui aussi produit par le biais de l'écrit<sup>122</sup>. En outre, le fait même que le recours à la reprise discursive sous forme de discours direct ou autre soit également attesté dans les échanges synchrones montre qu'il s'agit d'une pratique discursive qui a peu en commun avec l'organisation séquentielle de l'échange autour de points de relevance transitionnelle.

### **2.4.3.1.2 Les ratés de la communication**

Le fonctionnement sans faille de l'alternance et de la séquentialité constitue une représentation idéale de la communication en face à face, qui n'est guère envisageable que dans le cadre d'une dyade  $L_1/L_2$ . Les travaux en analyse de conversation ont suffisamment montré que les ratés sont chose courante. Ratés au niveau de l'alternance (chevauchements, silences, interruptions, volontaires ou non), ratés au niveau des enchaînements (dus à un défaut de compréhension, à un refus de coopérer, etc.).

---

<sup>121</sup> A condition d'envisager une application logicielle qui n'implique pas une procédure automatique de citation de la contribution de référence à l'intérieur de la contribution réactive.

<sup>122</sup> M. Marcochia et M. Doury (2001) évoquent des cas de reprise discursive produite en contexte polylogal dans le cadre d'un débat médiatique. Ils montrent en particulier que le différé des réactions généré par le dispositif de parole a pour conséquence une distorsion importante au niveau de la reformulation, par les participants, des propos tenus par les autres participants et auxquels ils souhaitent réagir.

Les choses sont sensiblement différentes pour les forums de discussion. Le fait que les contributions soient produites de manière monogale par le biais de l'écrit fait que l'unité temporelle propre à la communication en face à face n'existe pas (Marcoccia, 2004b : 27). L'écrit impose un différé qui, en dépit de la rapidité de transmission des données, rend la communication de fait asynchrone. En outre, les intervenants ne sont pas en situation de coprésence<sup>123</sup>. Ces deux faits fondamentaux font que, lorsqu'échange il y a, l'alternance ne connaît pas les ratés de la communication en face à face<sup>124</sup>. L'impossibilité de chevauchement ou d'interruption fait que les échanges dans les forums de discussion s'apparentent, de ce point de vue, à ce qui constituerait un idéal de la communication en face à face.

En revanche, la communication *via* les forums de discussion connaît d'autres ratés que la communication en face à face ne connaît pas. Evoluer dans un forum de discussion suppose d'en comprendre l'interface. M. Marcoccia (2004a, 2004b) a bien mis en évidence ce que peuvent être les ratés de la communication électronique. Ratés au niveau de la production : attribution du statut de contribution initiative à une contribution en réalité réactive, erreur de placement d'une contribution réactive par rapport à la contribution de référence. Ratés au niveau de la réception, également : mauvaise interprétation de la position d'une contribution dans la structuration d'un échange. Ratés qui, cependant, comme le souligne l'auteur, "*font partie de la dynamique d'une interaction dans la mesure où [ils] ne la perturbent visiblement pas*" (2004b : 32).

Ces différences importantes liées à la nature du canal de production du discours ne remettent pas à proprement parler en cause l'application des outils descriptifs évoqués précédemment, mais obligent à mettre clairement en évidence que ce qu'ils permettent de mettre en valeur dans les deux cas diffère sensiblement.

---

<sup>123</sup> Et, à cet égard, de même qu'on ne peut pas considérer, comme le propose S. Herring (1999), le fait que deux contributions qui se croisent soit assimilable à un chevauchement, on ne peut pas considérer le fait que deux intervenants produisent simultanément leurs contributions comme assimilable à de la coprésence, dans la mesure où rien ne leur permet, au moment où ils rédigent, d'avoir connaissance de ce fait.

<sup>124</sup> S. Herring (1999) considère le fait qu'il puisse se dérouler un temps plus ou moins long entre la production d'une contribution et celle d'une réaction à cette contribution comme une violation du principe conversationnel proscrivant les intervalles de silence entre deux tours de parole. Il nous semble plutôt qu'étant donné les caractéristiques techniques du système, il ne peut en être autrement. De sorte que, si l'on voulait maintenir cette idée, il serait nécessaire de déterminer une durée maximale au-delà de laquelle l'absence de réaction constituerait effectivement une violation. Mais c'est ne pas tenir compte du fait que non seulement la lecture, mais également la rédaction d'une contribution occupent un temps pendant lequel, en vertu du dispositif, le silence ne peut que s'imposer (cf. infra, les effets de l'asynchronicité).

### 2.4.3.2 Effets de l'asynchronicité

L'asynchronicité constitue, après le canal écrit, la deuxième caractéristique des forums de discussion qui détermine les propriétés de la conversation électronique. On observe sur ce point une série de différences entre production écrite différée et communication en face à face.

#### 2.4.3.2.1 *Le temps de la réflexion*

La première différence tient au temps disponible aussi bien dans la phase de production que dans la phase de réception, qui n'est pas circonscrit dans les forums de discussion. Au niveau de la production, les intervenants jouissent d'une liberté qui est rarement donnée aux partenaires de la communication en face à face (sauf dans certains contextes particuliers), dans la mesure où ils peuvent s'accorder le temps de la réflexion, relire ce qu'ils ont produit pour, éventuellement, apporter des modifications : ajouts, corrections, etc. Au niveau de la réception aussi, les intervenants disposent *a priori* de tous les avantages de l'absence de pression temporelle pour déchiffrer et interpréter les énoncés qu'il leur est donné de lire. Dans la communication en face à face, cette disponibilité n'existe pas et la pression temporelle peut, si l'on tient compte également des capacités mémorielles des locuteurs, constituer une entrave à la compréhension et à l'interprétation de ce qui a été énoncé par l'interlocuteur.

En outre, le fait que la production d'une contribution se fasse de manière isolée sans pression en matière de délai fait que les forums de discussion autorisent aussi bien la production de contributions courtes que la production de contributions longues, voire très longues<sup>125</sup>. Peut-on, dans ces conditions, accorder le même statut de tour de parole à ces deux réalités de l'écriture électronique ? Il s'avère en effet qu'une contribution courte et une contribution longue n'imposent pas les mêmes contraintes au Récepteur, et ce aussi bien au niveau de la réception et qu'à celui de la production.

Au niveau de la réception et de la compréhension, une contribution longue impose un effort cognitif et un travail d'interprétation plus importants qu'une contribution courte. Elle

---

<sup>125</sup> La production de tours de parole longs peut aussi se rencontrer dans la communication en face à face, mais certainement dans des proportions moindres, deux facteurs encourageant à éviter de procéder ainsi. On retrouve le problème des capacités mémorielles des locuteurs – ici, aussi bien celles de l'interlocuteur que celles du locuteur. De ce premier facteur limitant découle le second, à savoir qu'une telle attitude de la part du locuteur peut être perçue par le ou les interlocuteurs comme constituant une menace pour la poursuite de l'échange – puisque la composante interactive se trouve momentanément neutralisée par la monopolisation par le locuteur du droit de parole.

nécessite aussi un investissement temporel plus important. Au niveau du travail de production, le locuteur qui souhaite réagir à une contribution ne fournira pas le même effort ni le même travail si la contribution est courte ou longue : plus le nombre d'interventions<sup>126</sup> est important, plus la tâche du locuteur qui souhaite produire une contribution réactive se trouve compliquée<sup>127</sup>. Dans l'idéal, la réaction produite devrait contenir le traitement successif de chacune des interventions produites dans la contribution de référence. Mais il semble qu'il faille plutôt envisager un traitement similaire à celui évoqué par C. Kerbrat-Orecchioni (1998b : 33) à propos de la lettre, à savoir que "*au lieu de traiter la totalité du matériel qui lui a été soumis, [le locuteur] va trier dans la masse, et n'enchaîner que sur les points qui lui semblent les plus importants*".

#### **2.4.3.2 La structuration des échanges**

La deuxième différence entre production écrite différée et communication en face à face est liée à l'absence de pression temporelle. Elle fait que ce qui, dans les forums de discussion, peut être considéré comme la seconde partie d'une paire adjacente peut aussi bien être produit quelques minutes, quelques heures, quelques jours, voire quelques semaines après que la première partie a été produite (Marcochia, 2004b). Cet aspect, conjugué au fait que les forums de discussion mettent généralement en contact un nombre important d'intervenants, a pour effet que d'autres contributions peuvent venir s'intercaler entre ces deux contributions considérées *a posteriori* comme formant une paire (Quasthoff, 1997 : 45). Cette réalité complique l'appréhension des données en termes de paires adjacentes. A cet égard, on peut se demander si, en termes cognitifs, les intervenants perçoivent la présence de contributions étrangères comme une forme de parasitage ou d'interruption, comparable à ce qui peut se produire dans une conversation en face à face lorsqu'un tiers intervient et joue ainsi le rôle d'élément perturbateur.

---

<sup>126</sup> En analyse conversationnelle, la notion d'intervention désigne les activités que les participants tendent à accomplir par le biais des tours de parole (Kerbrat-Orecchioni, 2004 : 8). Le terme *move* est employé par S. Herring (1999) pour désigner les différentes portions d'un énoncé complexe, qui renvoient à différentes modalités énonciatives et sont en outre généralement dotées de valeurs pragmatiques diverses. C'est ce type d'unité que nous traduisons ici par le terme 'intervention'.

<sup>127</sup> Le problème se pose différemment dans la conversation, dans la mesure où les capacités mémorielles des locuteurs rendent difficile, voire impossible, le traitement de la totalité du matériel produit. En revanche, l'écrit laisse des traces, ce qui peut être envisagé comme un atout, mais aussi bien comme un aspect négatif, dans la mesure où le locuteur n'a plus l'"excuse" d'avoir pu omettre tel ou tel élément pour des motifs d'oubli.

## 2.4 Analyse conversationnelle des forums de discussion électroniques

Dans le cas de la conversation en face à face, une interruption provoquée par l'intrusion d'un tiers provoque non seulement un bouleversement au niveau de la constellation formée par les interlocuteurs initiaux, mais entraîne également une rupture du rythme qui peut s'avérer nuisible à la poursuite de l'échange et qui, dans tous les cas, oblige les intervenants à renégocier leurs places. Dans le cas des forums de discussion électroniques, le fait qu'une contribution succède à une autre contribution sans avoir de rapport avec elle n'empêche pas la production ultérieure d'une contribution qui, elle, constituera bel et bien une réaction à la première. Cet aspect est directement lié au fait que 1) les échanges médiatisés par ordinateur ne se situent pas dans l'immédiateté de l'oral<sup>128</sup> et 2) l'archivage des contributions les rendant toujours disponibles, il permet le développement d'échanges même longtemps après leur publication.

En outre, l'asynchronicité a pour effet que les forums de discussion électroniques n'imposent pas la mise en place d'un système d'alternance comparable à celui que l'on observe dans la communication en face à face. Dans la réalité des faits, rien n'empêche, par exemple, un intervenant de produire successivement plusieurs contributions initiatives, voire plusieurs contributions réactives relatives à une même contribution de référence. Dans le premier cas, on peut imaginer que ce qui pourrait constituer trois mouvements au sein d'une même contribution se trouve ventilé sous forme de trois contributions indépendantes, rendant possible la mise en place de trois échanges distincts. Dans le second cas, toutes sortes de motivations peuvent amener un intervenant à revenir à la charge après qu'il a produit une première contribution réactive. Dans tous les cas, c'est encore le facteur temps qui, de manière peut-être moins directe, est ici en jeu : le fait que les contributions soient archivées rend plus facile ce type de pratique.

Ceci n'est guère envisageable dans la conversation en face à face, sauf dans des circonstances particulières, comme lorsque  $L_1$  reprend la parole juste après l'avoir cédée pour provoquer une réaction qui se fait tarder ou bien, s'il est en situation de réagir, pour compléter ou rectifier ce qu'il a énoncé précédemment, si tant est que son interlocuteur n'a pas encore eu le temps de prendre la parole à son tour. En outre, si  $L_2$  souhaite revenir sur un point de l'échange qui se situe en amont du dernier tour de parole produit, il est contraint de rompre le flux conversationnel (Cusin-Berche, 1999 : 34). C'est ce que l'on peut observer, par exemple, dans les débats médiatiques, dans lesquels le fait qu'un participant revienne sur ce qui a été

---

<sup>128</sup> Quant à savoir comment les intervenants perçoivent ce phénomène, la réponse à cette question relève d'autres disciplines (sociologie, ergonomie) et l'analyse linguistique ne peut apporter de réponse.



énoncé par un autre participant plusieurs tours auparavant contribue, par un mouvement régressif, à rompre la dynamique de l'échange.

Or la notion de flux conversationnel n'est pas pertinente pour décrire le fonctionnement des forums de discussion électroniques. Chaque échange jouit d'un statut d'autonomie : les intervenants sont libres d'y revenir à des intervalles plus ou moins longs (si tant est que l'ergonomie du forum de discussion le rende suffisamment visible pour que, en dépit du temps, il suscite encore l'intérêt des intervenants).

### **2.4.3.3 Effets du cadre participatif**

Le cadre participatif propre aux forums de discussion constitue la dernière caractéristique exerçant un effet déterminant sur les propriétés de la conversation électronique. Les propriétés de ce cadre déterminent un certain nombre de rôles participatifs que peuvent assumer les participants et contribuent à favoriser ou non le développement d'échanges entre les intervenants.

#### **2.4.3.3.1 Rôles participatifs**

Soit une situation de communication donnée, "*tous ceux qui se trouvent à portée de l'événement possèdent, par rapport à lui, un certain statut de participation*" (Goffman, 1987 : 9). La communication orale synchrone en face à face (ou médiatisée) définit un certain nombre de rôles possibles pour les individus à portée de l'événement. Le modèle élaboré par I. Goffman (*op. cit.* : 15) s'appuie sur deux critères pour déterminer le statut des participants :

- la ratification ou non du participant ;
- l'établissement ou non d'une relation focalisée avec le participant.

Ces deux critères permettent de distinguer trois sortes de participants :

- les participants ratifiés auxquels le locuteur s'adresse.
- les participants ratifiés, mais auxquels le locuteur ne s'adresse pas spécialement ;
- les participants non ratifiés, qui "*ne font qu'entendre, par inadvertance ou non*" ;

Le premier statut est celui qu'assument alternativement les deux partenaires d'une relation focalisée. La deuxième catégorie de participants se rencontre dans des situations de communication de nature très diverse : c'est l'auditeur d'une conférence magistrale, d'une émission radiophonique ou télévisée, mais c'est aussi, dans une situation polylogale, le locuteur qui, à un moment donné, se désengage provisoirement de l'échange et laisse ce

dernier se développer entre deux autres locuteurs. L'existence de la troisième catégorie de participants dans la communication orale synchrone suppose une situation de communication qui autorise la présence de personnes qui n'ont pas vocation à participer à l'échange mis en œuvre par deux ou plusieurs locuteurs. Les exemples de telles situations de communication sont nombreux : restaurant, salle d'attente, train, communication par téléphone portable, etc. En vertu de leurs caractéristiques<sup>129</sup>, les forums de discussion admettent deux types de participants : les participants ratifiés et adressés et les participants ratifiés non adressés. En revanche, la troisième catégorie n'est pas pertinente dans la situation de communication que définissent les forums de discussion : comme le souligne M. Marcoccia (2004b : 35), *« dans un forum de discussion, la catégorie de « eavesdropper » (celui qui espionne) est une catégorie un peu paradoxale : un destinataire qui n'est ni direct ni indirect, mais qui est toujours destinataire »*. De sorte que, à défaut d'y voir un espion, on peut plutôt y voir un intervenant potentiel ou un interlocuteur potentiel<sup>130</sup>. En outre, entre la catégorie des participants ratifiés adressés d'une part, et celle des participants ratifiés non adressés d'autre part, s'établit une sorte de hiérarchie : parce que les forums de discussion constituent des espaces communs dans lesquels chaque contribution est toujours adressée, de fait, à l'ensemble des personnes qui les fréquentent, la relation duelle de locuteur à locuteur est en quelque sorte subordonnée à un type de relation plurielle plus fondamental.

### 2.4.3.3.2 *Stratégies de participation*

Une observation, même superficielle, des données permet de constater que les intervenants développent différentes stratégies de participation. Dans un premier temps, nous proposons d'opérer une distinction entre "participation initiative" et "participation réactive"<sup>131</sup>. La notion de "participation initiative" renvoie à la pratique qui consiste à produire une contribution qui, par définition, n'est pas une réaction à une contribution antérieure, mais constitue le point de

---

<sup>129</sup> Rappelons que l'infrastructure et l'interface des forums de discussion ne permettent pas aux intervenants de savoir qui va et vient dans le cadre qu'ils définissent et que seule la publication d'une contribution permet de déterminer *a posteriori* le rôle actif joué par tel ou tel intervenant. Rappelons aussi que l'interface permet donc à une personne qui ne souhaite pas intervenir de se contenter de lire les contributions produites par d'autres tout en demeurant invisible aux autres utilisateurs (Marcoccia, 2004 : 121).

<sup>130</sup> Des observations faites par nous sur un forum de discussion d'entraide marqué par un fort degré de cohésion entre les intervenants nous ont permis de constater que, souvent, les observateurs hésitent à passer à l'acte et évoquent cet ajournement dans leur première contribution.

<sup>131</sup> Nous avons donné une première ébauche de ces deux formats dans deux articles écrits durant les premiers temps de nos travaux de thèse (Vié, 2001a et 2001b). Les réflexions et observations que nous avons entreprises depuis nous ont amenée à remanier ce que nous avions alors présenté sous ces termes.

départ d'une possible expansion dialogale. *A contrario*, la notion de "participation réactive" fait référence à la pratique qui consiste à réagir à une contribution antérieure, que cette dernière soit elle-même de nature initiative ou réactive. En d'autres termes, le fait de produire une contribution réactive rend manifeste la nature fondamentalement dialogale du dispositif. Il est cependant nécessaire d'affiner cette distinction en apportant quelques précisions.

D'une part, le Locuteur responsable d'une "contribution initiative" (comme produit de la stratégie de "participation initiative") ne peut pas anticiper le destin de sa contribution : il ne lui est pas permis de savoir *a priori* si elle donnera lieu à une réaction ou non, quel que soit le degré de contrainte attaché à l'acte ou aux actes de langage qui s'y trouvent produits (un acte de requête étant, de ce point de vue, plus contraignant qu'un acte de jugement). Une fois sa contribution produite et publiée, l'intervenant n'est plus maître du déroulement à venir. Le fonctionnement des forums de discussion électroniques en tant que dispositifs d'échanges se caractérise en effet par un déséquilibre en faveur du Destinataire, c'est-à-dire de l'intervenant qui décide de réagir ou non à une contribution.

Ce premier aspect appelle deux remarques :

- En premier lieu, il existe une différence fondamentale entre les contributions initiatives et les contributions réactives du point de vue du Destinataire : les premières sont, par principe, adressées à l'ensemble des personnes qui fréquentent le forum de discussion considéré (en qualité d'intervenant ou de simple lecteur) ; les secondes sont en règle générale adressées à un destinataire particulier – le locuteur responsable de la contribution de référence – et mettent donc en œuvre une relation focalisée de nature dyadique (même si les autres personnes qui fréquentent le forum de discussion en question constituent, en vertu du caractère collectif du cadre, des destinataires tout autant légitimes).
- En second lieu, si un intervenant fait le choix de produire une contribution réactive, il n'a pas besoin de solliciter ni d'obtenir l'aval de l'auteur de la contribution de référence pour réagir à cette dernière – et ce, même si l'auteur de la contribution de référence a mis en place une relation focalisée avec un autre intervenant. Tout intervenant (effectif ou potentiel) se voit octroyer le statut de Destinataire, qu'il ait été sélectionné ou non. Chacun est donc susceptible, dans le temps même où il fait le choix de réagir à une contribution antérieure, d'actualiser le caractère potentiellement dialogal de ce dispositif de communication.

D'autre part, le Locuteur responsable d'une contribution initiative a toujours le choix, mais dans certaines limites, d'anticiper sur la suite à donner à la contribution qu'il produit. Cette mise en œuvre anticipée des potentialités dialogales du dispositif passe essentiellement par la sélection d'une catégorie d'interlocuteurs potentiels ('je m'adresse à vous, les fumeurs de cannabis')<sup>132</sup>. Ce type de stratégie permet au Locuteur de créer les conditions d'une relation dialogale en rendant la réaction plus contraignante qu'elle ne l'est lorsqu'aucun profil de Destinataire n'est dessiné.

Ces précisions étant faites, on peut donc dire que toute contribution initiative constitue l'unité de base sur laquelle peut venir se greffer une contribution réactive, et donc le point de départ d'un échange de nature dialogal. De ce postulat découlent deux possibilités, qui peuvent effectivement être observées dans les données :

- une contribution initiative ne donne lieu à aucune contribution réactive ;
- une contribution initiative donne lieu à une contribution réactive – celle-ci pouvant à son tour donner lieu à une contribution réactive, et ainsi de suite.

Dans le premier cas, nous avons peu ou prou affaire à ce que H. Gruber (1998 : 29 sqq.) qualifie de "*unsuccessful topic initiation*" (initiative thématique non réussie) ; dans le second cas, à une "*successful topic initiation*" (initiative thématique réussie). Ces dénominations exigent cependant d'être manipulées avec précaution dans la mesure où les qualificatifs "*successful*" et "*unsuccessful*" présupposent qu'une contribution initiative qui n'a pas donné lieu à une contribution réactive a manqué son objectif. Or ce qui peut valoir pour certains types de forums de discussion électroniques (comme les forums d'entraide, par exemple, qui fonctionnent essentiellement sur mode requête/réponse à la requête) ne vaut pas forcément dans un forum de débat, où exprimer son point de vue peut constituer une fin en soi. Par conséquent, nous préférons établir une distinction entre "initiative suivie d'effet" et "initiative non suivie d'effet"<sup>133</sup>.

---

<sup>132</sup> Nous ne prenons pas en compte ici les phénomènes de simulation de la présence du Destinataire à l'intérieur d'une unité discursive produite en contexte monolocutif, qu'il s'agisse d'anticiper sur le discours susceptible d'être produit par le Destinataire : 'on me dira que...' ou sur la réaction que le Locuteur sollicite du Destinataire (cf. 5.3.4.). Sur ces aspects dans le cadre de la communication épistolaire, cf. C. Kerbrat-Orecchioni produit des remarques similaires à propos de la communication épistolaire (1998b : 18).

<sup>133</sup> Cette dénomination nous paraît plus appropriée que celle proposée par M. Marcoccia (2004a : 119) qui parle, dans le premier cas, d'échange tronqué ("*truncated message exchange*"). En effet, la notion de troncation contient le présupposé de quelque chose d'altéré, d'amputé d'un ou plusieurs éléments qui lui appartient, de nature ou de droit. Or selon nous, le fait qu'une contribution initiative ne donne pas lieu à une contribution réactive ne signifie cependant pas que cette réaction soit un dû.

En ce sens, la posture adoptée par l'auteur d'une contribution initiative ne permet pas de présumer de la suite éventuelle qu'elle peut avoir : une contribution dans laquelle le Locuteur choisit de produire des actes de langage contraignants, comme une requête ou une injonction, peut tout à fait ne pas donner lieu à une contribution réactive, alors qu'une contribution dans laquelle le Locuteur se contente de produire un jugement portant sur un objet de discours extérieur (c'est-à-dire ne mettant pas en cause un autre locuteur ou ce qu'il a énoncé) peut donner lieu à contribution réactive.

Les stratégies développées par les participants tiennent donc compte des potentialités offertes par le dispositif. Une contribution peut tout à fait demeurer orpheline sans que danger il y ait puisque, justement, le dialogue ne préexiste pas à la production d'une contribution réactive : c'est la production d'une telle contribution qui fonde l'échange, et non la mise en présence des locuteurs<sup>134</sup>. En conséquence, nous parlons de dialogue – ou de situation interlocutive – dans tous les cas où un intervenant fait le choix de passer du statut de simple Destinataire (explicitement ratifié ou non) au statut d'Interlocuteur (attribué par le Locuteur de la contribution de référence dans le premier cas, auto-attribué dans le second) dans une relation focalisée. Dans les autres cas, nous avons affaire à une situation *potentiellement* dialogale non actualisée.

#### **2.4.3.3 Absence d'échange**

Le fait d'analyser ce qui se déroule dans les forums de discussion comme une forme spécifique de conversation conduit en effet souvent à rendre compte d'un aspect seulement de la réalité des forums de discussion ou, du moins, de certains forums de discussion, à savoir des contributions par le biais desquelles les intervenants mettent effectivement en œuvre un échange verbal.

Il s'avère cependant que, d'un point de vue quantitatif, ce cas de figure est loin de constituer la seule réalité des forums de discussion : dans nombre d'entre eux, on observe qu'une proportion plus ou moins importante de contributions demeurent "solitaires". Dans une étude portant sur un forum de discussion, S. Herring (à paraître) a mis en évidence qu'un tiers des contributions demeurait sans réponse. Ce type d'observation se trouve corroboré par M.

---

<sup>134</sup> Ce qui n'est pas le cas dans le face à face où, même si les partenaires en présence ne se parlent pas, il y a toujours interaction. Comme le souligne R. Vion (2000 : 97), "[t]outes les interactions ne se ramènent pas à des échanges verbaux. Deux sujets peuvent être conduits à agir de concert de telle sorte que le langage ne semble pas intervenir dans la structuration de leurs actions conjointes".

Marcoccia qui, dans un des forums de discussion auxquels il s'est intéressé, a relevé que "50% des messages sont des interventions initiatives, et seulement 50% de ces interventions initiatives donnent lieu à un enchaînement" (2004b : 30). S. Rabanus montre quant à lui que 53% des contributions constituant son corpus sont "monotopes"<sup>135</sup>, c'est-à-dire qu'elles ont été produites par un intervenant et ne contiennent pas d'éléments référant à un ou plusieurs autres intervenants. En d'autres termes, il s'agit de contributions isolées, qui ne donnent pas lieu à la mise en place d'une structure de nature dialogale.

Il convient donc de ne pas occulter le fait qu'une contribution, quelles que soient les instructions qu'elle peut fournir, les obligations qu'elle peut spécifier relativement au type d'énoncé à produire en retour, peut aussi bien donner lieu à réaction comme elle peut rester sans réponse – sans que les intervenants susceptibles de réagir, mais qui s'abstiennent de le faire, aient à rendre compte de leur silence. L'obligation de réagir, à la base du bon fonctionnement de la communication en face à face, n'existe pas dans les forums de discussion électroniques (Stegbauer, 2000 : 22), ou du moins est-elle nettement moins pressante.

Les choses sont fondamentalement différentes dans la communication en face à face. A un instant  $T_n$  d'un échange mettant en relation un locuteur  $L_1$  et un locuteur  $L_2$ ,  $L_2$  peut difficilement s'abstenir de prendre en compte le tour de parole qui vient d'être produit en  $T_{n-1}$  par  $L_1$ . Il peut également difficilement se contenter de prêter attention uniquement aux éléments qui, dans ce qui a été énoncé précédemment, l'intéressent ou lui paraissent pertinents. Si une question lui est posée, il ne peut l'ignorer vraiment, sous peine de mettre l'interaction en danger. Si, par exemple, le contenu d'un tour de parole – ou son existence même – est jugé(e) par  $L_2$  comme n'étant pas pertinent ou comme étant dénué d'un intérêt suffisant, il se doit de manifester, d'une manière ou d'une autre, son point de vue.

Plusieurs possibilités s'offrent alors au locuteur : produire à son tour un tour de parole dont le contenu spécifie qu'il ne souhaite pas réagir et, éventuellement, se justifier ; produire un tour de parole de nature différente de ce qui était attendu mais dont l'existence même pourra être interprétée comme un refus d'honorer la première partie de la paire<sup>136</sup>. La dernière stratégie possible consiste à garder le silence. Il s'agit d'une attitude ostentatoire de refus, mais qui,

---

<sup>135</sup> L'expression est empruntée à R. Harweg (1979) qui distingue les textes "monotopes" et "polytopes", ces derniers étant définis de la manière suivante (*ibid.* : VIII) : "Texte, die Teile aufweisen, deren Konstitution von verschiedenen Örtern aus erfolgt. Diese Örtter können entweder personale oder lokale oder temporale sein".

<sup>136</sup> Par exemple, produire une question en réaction à une question pour manifester son refus de répondre : – qu'est-ce que tu fais ? – de quoi je me mêle ?

dans la communication en face à face, constitue une stratégie plus rare que les précédentes, en vertu du principe qui veut que, dans la conversation, les partenaires s'efforcent de limiter les pauses. En outre, si silence il y a, il s'accompagne souvent de manifestations paraverbales (moue, regard fuyant, etc.) qui permettent plus ou moins d'en décrypter le sens. Mais, dans tous les cas, ces stratégies constituent autant de menaces pour la face positive du locuteur, c'est-à-dire l'«*ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction*» (Kerbrat-Orecchioni, in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 259).

Etant donné que, dans les forums de discussion, la pression sociale est moins forte et que les intervenants savent qu'ils ne sont pas visibles tant qu'ils n'interviennent pas de manière effective, rien ne les empêche de s'en garder et de conserver le silence. Ainsi, chaque contribution, même si elle est *a priori* susceptible de donner lieu à enchaînement, peut rester lettre morte sans que soit pour autant remis en question le fonctionnement du dispositif. Par conséquent, la pression à réagir s'avère moins forte que dans les situations de face à face où, même lorsqu'elles mettent en relation des personnes qui ne se connaissent pas ou se connaissent mais ne s'apprécient pas, les règles de bienséance et le souci de préserver les faces exercent un effet suffisamment contraignant pour que le locuteur invité à réagir le fasse, même contre son gré. *A contrario*, les conditions de production des contributions dans les forums de discussion font qu'il est beaucoup plus facile de développer des stratégies d'évitement que dans la communication en face à face. Cela vaut pour ce qui est de réagir à une contribution initiative, mais également pour ce qui est de réagir à une contribution réactive (mais, dans ce cas, la mise en place d'une stratégie d'évitement est moins directement visible).

#### **2.4.4 Bilan**

En dépit des différences fondamentales qui viennent d'être mises en lumière entre la communication en face à face et ce qui se déroule dans les forums de discussion électroniques, l'approche de ces derniers sous l'angle de l'analyse conversationnelle demeure légitime. Recourir à cette approche pour décrire ce qui se produit dans les écrits électroniques présente l'avantage de constituer un cadre connu pour approcher cet objet d'un genre nouveau. A partir du moment où l'on admet des similitudes fortes entre ce qui se déroule dans les forums de discussion, ou le courrier électronique, et ce qui se déroule dans la

## 2.4 Analyse conversationnelle des forums de discussion électroniques

communication en face à face, il convient de s'entendre sur le sens exact que l'on accorde à cette dernière notion. Si l'on adopte, à l'instar de C. Kerbrat-Orecchioni lorsqu'elle aborde les "*conversations discontinues*"<sup>137</sup> ou la communication épistolaire, une définition très large de la conversation, usant de ce terme pour désigner tout échange verbal impliquant au moins deux locuteurs, quel que soit le médium par lequel il se produit, rien n'empêche, effectivement, de classer la communication *via* les forums de discussion électroniques dans cette catégorie.

Si l'on fait provisoirement abstraction des problèmes méthodologiques que cette approche pose dans l'appréhension de ce qui se déroule dans les forums de discussion électroniques et autres dispositifs de communication médiatisée par ordinateur (Marcochia, 2004b : 24), il apparaît clairement que l'approche conversationnelle a permis une réflexion fructueuse sur le fonctionnement d'un dispositif de communication dont les caractéristiques structurelles et fonctionnelles créent des conditions particulières de production et de réception. Cette approche a facilité la mise en lumière des particularités de son fonctionnement et du mode sur lequel peuvent s'y opérer des échanges. Comparaison n'implique pas assimilation et ce détour par le face à face permet d'autant mieux la mise en lumière de ce qui caractérise fondamentalement les forums de discussion électroniques qu'il permet de mettre en valeur ce qui les oppose.

---

<sup>137</sup> Cf. définition en note 88.



## **2.5 Bilan sur le dispositif "forum de discussion"**

Les forums de discussion électroniques constituent un dispositif inédit dans le paysage des moyens mis à la disposition des locuteurs pour communiquer à distance. Il fait partie, à l'instar du courrier électronique, des listes de diffusion, de la messagerie instantanée et des *chatrooms*, des dispositifs qui nécessitent de disposer d'un ordinateur et d'une connexion à Internet.

La détermination des caractéristiques générales des forums de discussion rend compte des caractéristiques structurelles (cadre spatio-temporel, marqué par l'absence de coprésence des intervenants, et canal de production, les discours produits relevant de l'écrit) et des caractéristiques de fonctionnement (nombre d'intervenants et cadre participatif, configuration des forums, interface et degré d'interactivité, contrat de communication, modalités de contrôle des contenus et identité des intervenants) valables pour tous les forums de discussion, quel que soit le site qui les héberge et le thème auquel ils sont consacrés.

L'analyse du fonctionnement des forums de discussion permet de mettre en évidence la complexité des échanges qu'ils permettent de mettre en œuvre. A l'instar de ce qui se déroule dans le polylogue en face à face, les discussions électroniques mettent en relation un nombre parfois important de locuteurs. Les conditions créées par le cadre spatio-temporel et le canal de production font cependant que le développement d'une conversation électronique diffère sensiblement de ce que l'on peut observer dans le polylogue en face à face. La pression moins forte permet à tout moment à un intervenant de se retirer, alors même qu'un autre intervenant peut le solliciter. Le canal écrit, associé à un archivage relativement long des données produites par les intervenants, rend le dispositif particulièrement souple et permet des retours en arrière que ne permet pas la situation en face à face. Le dispositif permet également un étalement de la durée de la discussion, le temps qui sépare la production et la publication de deux contributions pouvant aller de quelques minutes à plusieurs heures, plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Les forums de discussion constituent un dispositif susceptible de faire l'objet d'un investissement dans différents types de situation. Par investissement, nous entendons à la fois l'appropriation du dispositif et son application à la réalisation de certaines tâches. Le chapitre qui suit est consacré à la description et à l'analyse d'un type de situation dans lequel le

### 3.1 Constitution et mise en place des corpus

dispositif “forum de discussion” se trouve investi : la presse en ligne. Il rend compte d’un certain type de forums proposés par le biais de ce support : les forums de débat.

### **3 Troisième chapitre : Les forums de débat de la presse en ligne : présentation des corpus et caractéristiques générales**

Ce troisième chapitre est consacré à la présentation de nos corpus. Cette présentation commence par rendre compte de la manière dont ont été constitués et exploités les corpus (3.1.). Dans un deuxième temps, nous présentons les caractéristiques des forums de discussion électroniques proposés par des journaux ou des magazines en ligne (3.2.). Dans un troisième temps, nous proposons quelques éclairages sociologiques à la lumière des résultats d'une brève enquête menée auprès des personnes intervenant dans les forums de discussion de *Libération* et relative à leur perception et leur utilisation des forums de discussion électroniques (3.3.). Dans un quatrième temps, nous rendons compte des caractéristiques des forums de débat, envisagés comme support à la production d'un discours à dominante argumentative (3.4.). Ce chapitre s'achève sur un bilan relatif aux corpus (3.5.).

#### **3.1 Constitution et mise en place des corpus de référence**

Dans un travail consacré au statut des corpus, B. Pincemin et F. Rastier (1999 : 84-85) établissent une distinction entre différents types de corpus : le corpus existant, le corpus de référence, le corpus de travail et le corpus d'élection. Le corpus existant désigne l'ensemble des discours accessibles à l'analyste. Dans notre cas, il s'agit de l'ensemble des discours produits dans les différents forums de discussion d'accès libre proposés sur des sites Internet français et allemands<sup>138</sup>, ce qui représente une somme de données gigantesque. Le corpus de référence est un ensemble de données circonscrit par l'analyste de sorte à constituer un "référentiel représentatif" (*ibid.* : 85). Il répond à des critères tels que la représentativité, l'exhaustivité et l'homogénéité (Greimas, 1995 : 142-145). Il s'agit, en l'occurrence, d'un ensemble de forums de discussion présentant des caractéristiques communes suffisamment évidentes pour que leur comparabilité soit assurée. Le corpus de travail rassemble les

---

<sup>138</sup> Nous avons fait le choix d'exclure d'emblée du corpus existant, pour des raisons de cohérence politique et culturelle, les forums de discussion dont les contenus sont produits en langue française ou allemande sur des sites Internet autres que français (Belgique, Suisse, Luxembourg, Canada) ou allemands (Autriche, Suisse, Luxembourg).

séquences correspondant aux objets particuliers que nous souhaitons soumettre à l'analyse, chaque objet entraînant la constitution d'un corpus d'élection.

L'objet des paragraphes qui suivent est de présenter les critères qui ont présidé à la mise en place de nos corpus de référence et les choix opérés pour leur exploitation. Nous avons arrêté notre choix sur neuf forums de discussion – quatre allemands et cinq français – en nous fondant sur différents critères de sélection qui nous ont permis de garantir à cet ensemble une cohérence nécessaire pour fonder leur comparaison. Les paragraphes qui suivent rendent compte de ces critères (3.1.1.), de la manière dont nous les avons délimités (3.1.2.) et de leur mise en place (extraction des données, choix en matière de présentation) (3.1.3.).

#### **3.1.1 Critères de sélection des forums de discussion**

Les critères sur lesquels nous avons fondé la constitution de nos corpus sont au nombre de deux : le critère du support (3.1.1.1.) et le critère thématique dont nous montrons qu'il permet de fonder l'appartenance des forums de discussion envisagés à un même genre (3.1.1.2.).

##### **3.1.1.1 Critère du support**

Comme nous l'avons explicité dans l'introduction, le premier critère de sélection a été celui du support sur lequel étaient proposés les forums de discussion constituant nos corpus. Nous avons fait le choix de nous intéresser à des forums de discussion proposés par ou accueillis sur le site Internet de journaux et de magazines à diffusion nationale, relevant de la presse ordinaire<sup>139</sup> et existant par ailleurs en version papier. Pour notre étude, nous avons retenu, côté allemand, des forums de discussion proposés sur les sites de deux magazines hebdomadaires, le magazine *Der Spiegel* et le journal *Die Zeit*. Côté français, nous avons retenus des forums de discussion proposés sur les sites de trois journaux quotidiens : *Libération*, *Le Parisien* et *Le Monde*. Cette partition entre magazines d'un côté et quotidiens de l'autre ne relève pas d'un choix : il se trouve qu'au moment de constituer nos corpus, aucun journal quotidien allemand transrégional en ligne ne proposait l'équivalent de ce que proposaient les quotidiens français en ligne retenus ; inversement, aucun magazine français en ligne ne proposait l'équivalent de ce que proposaient les magazines allemands en ligne retenus.

---

<sup>139</sup> La notion de presse ordinaire, ou généraliste, s'oppose à celle de presse spécialisée.

### 3.1.1.2 Critère thématique et générique

Parmi les nombreux thèmes de discussion proposés aux internautes sur les sites Internet d'organes de presse, nous avons fait le choix de nous limiter à des thèmes abordant des questions de nature politique et ou sociale. En dépit de cette première restriction, le choix demeure encore large, et c'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de ne retenir que des thèmes développés dans les deux pays. Notre choix s'est fixé sur trois thèmes :

- l'IVG : ce thème est abordé dans un forum de discussion allemand (*Der Spiegel*) et deux forums de discussion français (*Libération* et *Le Monde*) ;
- l'homosexualité, thème abordé dans deux forums consacrés à deux projets de loi : l'un, côté allemand, relatif au mariage homosexuel (*Der Spiegel*) ; l'autre, côté français, relatif au PACS (*Libération*) ;
- la dépénalisation ou la légalisation du cannabis : le thème est abordé dans deux forums de discussion allemands (*Der Spiegel* et *Die Zeit*) et deux forums de discussion français (*Libération* et *Le Parisien*).

L'intérêt de se concentrer sur des thèmes traités dans les deux communautés linguistiques et culturelles considérées est de renforcer l'homogénéité de l'ensemble. Même si, au-delà d'une similitude de surface, se dessinent des différences qui découlent des caractéristiques politiques, législatives, juridiques et historiques des communautés respectives et de ce qui fait, à un moment donné, l'actualité de ces deux pays. Si l'on prend pour exemple le thème de l'IVG, on constate que ce qui a motivé la création des différents forums de discussion dédiés à ce thème diffère très largement d'un cas à l'autre. Considérons les forums de discussion proposés respectivement par les responsables du site du *Spiegel* et du site de *Libération*. Dans le premier cas, le forum de discussion invite les intervenants à réagir à une décision du pape Jean-Paul II imposant la suppression des *Beratungsstellen* – un dispositif spécifique à l'Allemagne de consultation obligatoire pour les femmes souhaitant avorter – gérées par l'église catholique. Dans le second cas, le forum de discussion invite les intervenants à exprimer leur point de vue au moment même où a lieu, à l'Assemblée Nationale, un débat législatif sur l'allongement du délai durant lequel une IVG est légalement possible.

Cependant, même si l'ouverture des forums de discussion est motivée par des événements de nature différente ou si les thèmes se rattachent à une histoire différente, les problématiques auxquelles ces thèmes donnent lieu demeurent suffisamment similaires pour garantir la

comparabilité des contenus<sup>140</sup>. Car ce que ces thèmes ont en commun, c'est leur aptitude à générer des prises de position divergentes et, par conséquent de susciter le débat. Encore faut-il s'entendre sur le sens à accorder à ce terme. La notion de débat renvoie en effet à plusieurs réalités distinctes :

- a) Le terme désigne, de manière générique, un type d'interaction verbale entre au moins deux partenaires et portant sur un thème donné susceptible de donner lieu à des points de vue divergents. C'est la définition que l'on trouve dans le dictionnaire : l'"*action de débattre, de discuter une question*" (Robert, 1995), "débattre" ayant le sens d'"*examiner contradictoirement (quelque chose) avec un ou plusieurs interlocuteurs*" (*ibid.*). Cette acception est proche de celle que l'on trouve, dans certains travaux de linguistique, du terme "discussion". La "discussion", telle que nous l'entendons ici, fait référence à un type d'interaction particulier. C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 118) y voit un cas particulier de conversation comportant "*une composante argumentative importante*" : "*il s'agit pour les partenaires en présence d'essayer de se convaincre les uns les autres à propos d'un objet de discours particulier*", ce qui confère à la discussion une "*légère connotation agonale*". R. Vion (2000 : 136-137) y voit quant à lui un "*type d'interaction relativement plus complexe*" que la conversation dans la mesure où la discussion peut être orientée aussi bien vers la coopération que vers la compétitivité, c'est-à-dire vers la "*recherche d'un consensus*" ou l'"*accentuation des différences*". En outre, la discussion peut se dérouler aussi bien dans un cadre informel que dans un cadre institutionnel.
- b) Découlant de ce sens générique, le terme désigne, de manière spécifique, un dispositif de communication mis en œuvre par les médias, déterminé par un contrat de communication spécifique et contraignant. On parle alors de débat médiatique (Charaudeau, 1991 : 21), qui peut se décliner sous la forme du débat télévisé ou du débat radiophonique. Il s'agit d'une interaction entre plusieurs partenaires, circonscrite dans le temps, encadrée par des règles de fonctionnement dont le respect se trouve garanti par un animateur, qui endosse le rôle d'une "*instance d'organisation des prises*

---

<sup>140</sup> L'observation des contenus nous a confortée dans nos choix. Bien que nous ne nous soyons pas spécifiquement attachée à l'analyse des arguments développés par les intervenants, il est flagrant que ces derniers, qu'ils soient français ou allemands, recourent sur un thème donné aux mêmes types de justifications : argument de la pente savonneuse pour dénoncer les risques provoqués par la dépénalisation du cannabis, argument du moindre mal pour justifier le droit à interrompre une grossesse, règle de justice pour légitimer le mariage homosexuel, etc.

*de parole*” (*ibid.*). En outre, ce type d’interaction met généralement en contact des personnes qui, à titres divers, se trouvent habilitées à s’exprimer sur la question proposée (personnalités politiques, scientifiques, membres d’associations diverses, victimes ou témoins divers, etc.).

- c) Le terme désigne encore, dans un sens tout aussi spécifique, un dispositif institutionnel permettant, sous l’égide d’une administration responsable, de faire participer les citoyens à des décisions majeures concernant l’avenir du pays ; on parle de débat public. Il existe ainsi en France une “Commission Nationale du Débat Public”, créée en 1996. Il s’agit d’un “*dispositif de participation du public au processus décisionnel en ce qui concerne les grandes opérations publiques d’aménagement d’intérêt national*”, destiné à la “*consultation du public et des associations en amont des décisions d’aménagement*”<sup>141</sup>. Ce dispositif institutionnel permet aux citoyens intéressés de se faire une opinion, par le biais de dossiers d’informations (notamment disponibles sur Internet), d’ateliers, de rencontres, de débats. Cette commission a en outre tiré profit du développement des TIC en mettant également en place des forums de discussion électroniques qui permettent aux personnes intéressées d’exprimer leur position (Doury, 2003) ;
- d) Le terme désigne enfin une somme, aux contours flous, de discours contradictoires sur un thème donné, discours qui ne sont pas forcément mis directement en relation les uns avec les autres, parce qu’ils se trouvent produits durant une période plus ou moins longue et dans des situations de communication diverses. On parle ainsi de débat sur les OGM, de débat sur l’euthanasie, de débat sur la dépénalisation des drogues douces, du débat sur le voile islamique, etc. Cette acception est sans doute la moins facile à cerner puisque l’objet considéré n’est pas clos et peut donc difficilement être appréhendé dans sa globalité. L’appréhension de ce qui constitue ces débats nécessite la prise en compte de différents critères d’ordre contextuel qui sont : la forme du discours produit, le lieu dans lequel il a été produit, l’époque à laquelle il a été produit et le statut du ou des locuteurs et du ou des destinataires. Les prises de position sur le thème soumis à débat peuvent se manifester sous différentes formes et dans divers lieux, qui déterminent en même temps l’existence ou non de traces que le discours produit peut laisser. La prise de position peut être produite sous forme orale sur un

---

<sup>141</sup> Définition disponible sur le site officiel de la Commission Nationale du Débat Public, [www.debatpublic.fr/cndp/rappel\\_historique.html](http://www.debatpublic.fr/cndp/rappel_historique.html)

plateau de télévision, dans une discussion familiale, au café du commerce. Elle peut aussi être produite sous forme écrite par le biais d'articles de presse, de lettres publiques, sous la forme d'un livre ou d'un billet d'humeur, au détour d'une lettre privée, etc. Dans le cas des manifestations relayées par les médias, qu'elles relèvent de l'oral ou de l'écrit, l'archivage garantit la mémorisation des discours produits. En revanche, dans le cas des manifestations orales informelles, la mémoire de ce qui se dit n'est pas conservée. Les prises de position peuvent également se manifester à des époques différentes : ainsi voit-on réapparaître en France le débat sur l'allongement du délai légal durant lequel l'interruption volontaire d'une grossesse est autorisée à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la loi Veil. Enfin, ces prises de position peuvent être le fruit de locuteurs aux statuts très différents – aussi bien experts que novices – et prendre aussi bien la forme d'un échange que la forme d'une prise de parole solitaire en contexte monolocutif.

Le débat, tel qu'il faut ici l'entendre, renvoie à quelque chose qui se situe au croisement des acceptions données en a), b) et d).

- vis-à-vis de a) : en raison du fait que les forums de discussion autorisent, voire invitent, mais n'obligent pas, les intervenants à mettre en œuvre des échanges, ce qui s'y déroule ne correspond pas toujours à ce qui est défini en a), même si la composante agonale y occupe une place importante ;
- vis-à-vis de b) : dans la mesure où les forums de discussion envisagés constituent un cadre imposant certaines contraintes, fondé sur un contrat de communication, soumis à un certain contrôle et dont les contenus sont rendus publics, ils entretiennent un certain lien de parenté avec les débats médiatiques ;
- vis-à-vis de d) : pour chacun des thèmes abordés, les forums de discussion électroniques retenus contribuent à leur manière à la poursuite d'un débat idéologique, voire d'un débat juridique ou législatif, plus ou moins d'actualité et trouvant à se développer dans des situations de communication diverses.

Si le critère thématique n'est pas suffisant pour fonder l'existence d'un genre "forums de débat", du moins constitue-t-il une des conditions permettant d'avancer dans cette voie.



### 3.1.2 La délimitation des corpus

Parmi les forums de discussion électroniques retenus, certains sont quantitativement longs, voire très longs, tandis que d'autres forums sont courts. La longueur est évidemment corrélée à la durée de fonctionnement de ces forums. Voici un tableau récapitulatif, qui présente les différents forums de discussion électroniques retenus pour cette étude, classés par ordre chronologique d'ouverture :

Forums	Dates	Nombre de contributions	Durée (en jours)	Fréquence moyenne (contributions/jour)	Nombre de contributions étudiées
<i>Der Spiegel</i> : IVG	27/01/98-02/04/01	3514	1161	3,0	155
<i>Libération</i> : Pacs	11/11/98-16/09/99	1001	309	3,2	154
<i>Libération</i> : IVG	05/10/00-17/03/01	168	163	1,0	168
<i>Der Spiegel</i> : dépénalisation	26/04/01-16/09/01	525	143	3,7	155
<i>Der Spiegel</i> : mariage homosexuel	18/07/01-16/11/01	1041	121	8,6	151
<i>Die Zeit</i> : dépénalisation	30/12/01-06/12/02	179	341	0,5	149
<i>Le Monde</i> : IVG	20/06/02-26/06/02	237	6	39,5	237
<i>Libération</i> : dépénalisation	17/01/02-15/02/02	208	30	13	209
<i>Le Parisien</i> : dépénalisation	17/01/02-22/08/02	212	217	1,0	187

Ces chiffres peuvent constituer un indice du degré de "débativité" d'un thème de discussion, c'est-à-dire un indice de ce qui "fait débat" dans une communauté donnée. Notre tableau prend en compte deux types de critères :

- la durée, c'est-à-dire le nombre de jours pendant lequel un forum de discussion donné est resté ouvert et a donné lieu à contribution ;
- la fréquence journalière moyenne, c'est-à-dire le nombre moyen de contributions posté par jour, calculé en divisant le nombre de jours total par le nombre de contributions total.

Concernant le premier critère, on peut supposer que la longévité d'un forum témoigne de l'importance de la question aux yeux des intervenants. Quant au second critère, même si le calcul ne reflète pas les variations possibles d'un jour à l'autre, il permet d'émettre

l'hypothèse qu'un taux de fréquence élevé constitue un indice de l'intérêt porté au thème proposé.

Ainsi, le forum de discussion du *Spiegel* consacré à l'IVG, le plus long parmi nos corpus en durée (il a duré plus de trois ans) et en quantité de contributions produites, présente une fréquence journalière moyenne de 3,0. A l'autre extrémité, le forum de discussion du *Monde* consacré au même thème, le plus court de nos corpus en termes de durée (6 jours), présente une fréquence journalière élevée (39,5). En bas de l'échelle en termes de fréquence journalière, on trouve le forum de discussion du *Zeit* consacré à la dépénalisation du cannabis, avec une fréquence moyenne de 0,5 pour une durée de près d'un an.

Ces faits permettent donc de positionner les différents forums sur une échelle délimitée, d'une part, par ce qui constitue une activité extensive, marquée par un étalement dans le temps et une fréquence faible (cf. le forum du *Spiegel* consacré à l'IVG) et, d'autre part, par ce qui constitue une activité intensive, caractérisée par la brièveté du débat et une fréquence élevée (cf. les fils de discussion du *Monde* consacrés au même thème).

Il convient cependant de souligner que l'élaboration de cette échelle ne nous dit encore rien sur l'impact qu'un thème de discussion peut avoir au sein de la communauté linguistique et culturelle où il est posé : qu'est-ce qui, par exemple, permet d'expliquer le fait que les personnes intervenues dans le forum de discussion du *Monde* consacré à l'IVG se sont manifestées durant seulement six jours, mais avec une fréquence journalière moyenne élevée ? La question se pose moins pour le forum de discussion du *Spiegel* portant sur le même thème : dans ce cas, la longévité du forum est déjà le signe d'un intérêt marqué et la fréquence moyenne (3,0) vient corroborer ce jugement<sup>142</sup>.

Nous avons fait le choix de travailler sur des échantillons de ces forums de discussion. Ce choix s'est imposé lorsque nous nous sommes trouvée confrontée à des forums de discussion contenant parfois plusieurs milliers de contributions. Il nous était impossible de traiter de telles sommes de données. En outre, la disparité de longueur entre les différents forums fait qu'un traitement intégral aurait biaisé les résultats en faveur des forums les plus longs. Nous avons donc opté pour une limitation de chaque forum à une somme tournant autour de 150/200 contributions (cf. tableau). Cette limite nous a permis de traiter intégralement les forums de discussion dont le nombre de contributions ne dépassait pas ou peu cette limite ;

---

<sup>142</sup> Il serait intéressant, dans le but d'affiner les résultats, de corrélérer les chiffres présentés ci-dessus avec deux autres critères qui seraient le nombre d'intervenants et la longueur moyenne des contributions. Mais une telle entreprise sort du cadre de travail que nous nous sommes fixé.

pour les autres, nous les avons donc réduits, concentrant notre attention sur les contributions chronologiquement les plus anciennes.

### 3.1.3 Mise en place des corpus

#### 3.1.3.1 Extraction et sauvegarde des données

Nos données proviennent directement des sites Internet sur lesquels sont proposés les forums de discussion électroniques retenus : [www.liberation.com](http://www.liberation.com) (site du journal quotidien *Libération*), [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) (site du journal quotidien *Le Monde*) et [www.leparisien.com](http://www.leparisien.com) (site du journal quotidien *Le Parisien*) ; [www.spiegel.de](http://www.spiegel.de) (site du magazine hebdomadaire *Der Spiegel*) et [www.zeit.de](http://www.zeit.de) (site du journal hebdomadaire *Die Zeit*). L'entreprise de collecte des données a été largement facilitée par le fait qu'elles sont archivées sur les sites mêmes, pour une durée plus ou moins longue. Les informations sont donc à tout moment accessibles sur les sites des journaux et magazines précédemment cités<sup>143</sup>. Nous avons donc procédé à une sauvegarde des données en recourant à la méthode du copier-coller.

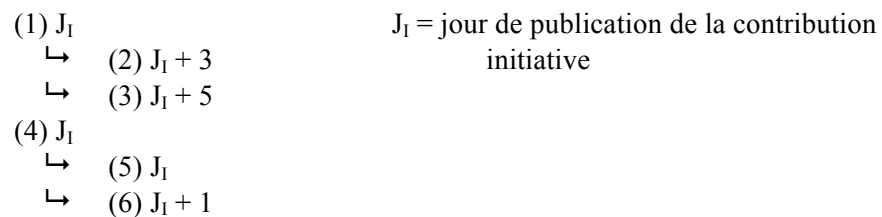
La tâche s'est révélée relativement simple pour les corpus allemands : l'ordonnancement des contributions y est chronologique, l'intégralité du forum de discussion peut-être affichée sur une même page Internet et les contributions sont automatiquement dotées d'un numéro d'ordre. Dans ces conditions, une simple manipulation nous a permis de récolter toutes les données en une seule fois. La tâche a été plus ardue pour les corpus français : dans tous les cas, nous avons affaire à des forums de discussion électroniques à arborescence ; dans ces conditions, il est impossible d'afficher plus d'une contribution à la fois sur l'écran. Il nous a donc fallu copier et coller chaque contribution individuellement. En outre, nous avons dû procéder à un numérotage des contributions. Ce travail s'est avéré plus compliqué que prévu dans la mesure où, dans une structure arborescente, une contribution initiale peut donner lieu à une ou plusieurs contributions réactives. Dans ces conditions, deux options s'offraient à

---

<sup>143</sup> Actuellement, il est encore possible de consulter le contenu de tous les forums de discussion électroniques proposés sur le site du *Zeit*, quelle que soit leur ancienneté et même s'ils sont fermés, c'est-à-dire n'autorise plus la publication d'une nouvelle contribution. Il en allait également ainsi jusqu'à une période récente pour les forums de discussion du *Spiegel*, avant que les responsables ne changent d'application logicielle. Il n'en va en revanche pas de même pour les autres forums de discussion : le site de *Libération* ayant évolué à plusieurs reprises depuis sa création (changements successifs d'application logicielle), les données publiées dans les versions précédentes n'ont pas été conservées. *Le Parisien* ne propose pas d'archivage des données accessible aux utilisateurs d'Internet. Quant au *Monde*, les contributions sont généralement conservées pendant 90 jours avant d'être détruites automatiquement. Pour certains thèmes, en revanche, comme les thèmes politiques, les contributions sont conservées en archives et disponibles sur le site dans une rubrique conçue à cet effet.

nous : conserver les liens de solidarité entre contribution initiative et contribution(s) réactive(s), mais aux dépens de la chronologie générale du forum ; ou bien choisir un ordonnancement chronologique aux dépens des relations de collocation entre les contributions.

Nous avons fait le choix de la première solution, essentiellement parce qu'elle permet de conserver la lisibilité des données, et même si elle présente l'inconvénient de confronter l'analyste au type de situation suivant :



où (1) et (4) sont des contributions initiatives produites le même jour, (2) et (3) des contributions réactives relatives à (1) et postées respectivement trois et cinq jours plus tard, alors que (5) et (6), qui viennent en réaction à (4), leur sont chronologiquement antérieures puisqu'elles ont été postées respectivement le même jour et un jour plus tard. Nous avons été confortée dans ce choix par le fait que, du moins dans nos corpus, les fils de discussion qui se développent à partir de contributions initiatives successives demeurent autonomes : nous n'avons pas été confrontée à des problèmes de renvoi ou d'allusion au contenu d'un autre fil de discussion et qui auraient mis à mal le système mis en place.

### 3.1.3.2 Mode de présentation des données

Nous avons donné à chaque forum de discussion électronique un code, composé d'une abréviation du nom du site (Lib. pour *Libération*, Par. pour *Le Parisien*, Mde. pour *Le Monde*, Sp. pour *Der Spiegel* et Zt. pour *Die Zeit*) et d'une abréviation du thème du forum de discussion :

<b>Forum de discussion</b>	<b>Code</b>
<i>Der Spiegel</i> : IVG	Sp.abt.
<i>Libération</i> : PACS	Lib.pacs.
<i>Libération</i> : IVG	Lib.ivg.
<i>Der Spiegel</i> : dépénalisation	Sp.can.
<i>Der Spiegel</i> : mariage homosexuel	Sp.part.
<i>Die Zeit</i> : dépénalisation	Zt.mar
<i>Le Monde</i> : IVG	Mde.avor.
<i>Libération</i> : dépénalisation	Lib.dép.
<i>Le Parisien</i> : dépénalisation	Par.dép.

Lorsque nous citons les forums, nous indiquons ce code accompagné du numéro de la contribution concernée. Pour les forums allemands, il s'agit du numéro d'ordre automatiquement attribué à chaque contribution par le système d'exploitation. Pour les forums français, il s'agit du numéro que nous avons nous-même attribué aux contributions, en suivant la solution évoquée précédemment (cf. 3.1.3.1.). Par exemple, le code <Lib.dép.#34> correspond à la trente-quatrième contribution du forum de *Libération* consacré à la dépénalisation du cannabis.

Le cas échéant, nous avons effacé des exemples traités toute trace permettant d'identifier l'auteur de la contribution ou un intervenant évoqué dans cette contribution, y compris lorsqu'il s'agissait d'un pseudonyme ou d'une forme apparentée. Nous avons remplacé ces informations par des crochets contenant des indications sur le type d'information fourni par l'auteur de la contribution (nom, prénom, pseudonyme, initiales, citation, etc.). Nous avons procédé de la même manière pour ce qui est de la date et de l'heure de publication des contributions. Mise à part ces transformations dictées par un souci de respect des personnes impliquées, nous avons conservé les extraits cités tels quels, c'est-à-dire que nous n'avons pas corrigé les éventuelles fautes de frappe et autres erreurs de grammaire et d'orthographe. Nous avons également respecté la mise en forme des extraits cités (saut à la ligne, changement de police, retrait par rapport à la marge, etc.).

Ces éléments étant posés, il convient maintenant d'aborder nos corpus sous deux angles complémentaires. Il s'agit, d'une part, de rendre compte de la structure dans laquelle s'insèrent les forums de discussion, c'est-à-dire de s'intéresser à la nature du support qui les accueille et à l'impact que ce dernier peut avoir sur la nature des forums et sur leur développement. Il s'agit, d'autre part, de s'intéresser aux caractéristiques des forums de discussion étudiés relatives à tout ce qui, d'une certaine manière, conditionne leur utilisation :

statut de celui qui est à l'origine du forum, modalités d'accès et d'intervention, interface, chartes et modération.

### **3.2 Caractéristiques des forums de débat proposés par la presse en ligne**

Si le fonctionnement des forums de discussion électroniques mis à la disposition des utilisateurs d'Internet est en partie déterminé par l'application logicielle mise en place, il n'en demeure pas moins que ce qui s'y déroule est intimement lié à la nature du support qui les accueille, aux finalités qui leur sont attachées, au public auquel ils s'adressent et dépend, en dernier lieu, de l'exploitation qu'en font les utilisateurs. D'où l'intérêt de porter attention aux caractéristiques propres aux forums de discussion électroniques proposés par des journaux ou magazines en ligne afin de rendre compte de ces divers aspects. Les journaux et magazines en ligne constituent l'un des multiples lieux possibles dans lesquels les utilisateurs d'Internet peuvent accéder à des forums de discussion électroniques<sup>144</sup>. On peut supposer que l'existence d'un support commun implique l'existence de caractéristiques communes. C'est la nature de ces caractéristiques qu'il convient de déterminer.

Ces caractéristiques peuvent être déterminées à partir d'un certain nombre de données. On peut, sur ce point, distinguer trois niveaux qui définissent trois catégories de caractéristiques.

A un niveau supérieur, que nous appelons niveau 1<sup>145</sup>, on trouve des données externes préalables, qui déterminent le cadre général dans lequel prennent place les forums de discussion en question. Il s'agit, d'une part, de tout ce qui relève du support, des conditions d'existence des forums de discussion sur le support qui les propose ou les accueille. Il s'agit, d'autre part, des attentes ou des finalités associées aux forums de discussion en amont de l'activité de production verbale mise en œuvre par les intervenants, c'est-à-dire du contrat de communication général établi par les responsables des forums de discussion (3.2.1.).

Le niveau intermédiaire, ou niveau 2, regroupe tous les éléments concernant le rapport de ces forums de discussion à leur support, leurs propriétés structurelles, les modalités d'accès et d'utilisation mises en place (3.2.2.).

---

<sup>144</sup> Dans les travaux sur les forums de discussion électroniques que nous avons consultés, les auteurs se sont intéressés à des forums de discussion hébergés sur Internet, mais originellement issus du réseau Usenet (Marcoccia, 2004a et c ; Mourlhon-Dallies/Colin, 1999 ; Cusin-Berche/Mourlhon-Dallies, 2000 ; Colin/Mourlhon-Dallies, 2004 ; Münchow, 2004). Pour des travaux sur les forums de discussion accessibles sur des sites de presse en ligne, cf. Marcoccia (2001), López Muñoz (2004).

<sup>145</sup> Nous reprenons ce type de dénomination dans la présentation des différents niveaux.

Enfin, relèvent du niveau inférieur, ou niveau 3, tout un ensemble de données internes directement liées à la nature du thème soumis à discussion. A l'intérieur de ce niveau, il convient de distinguer, d'une part, le contrat de communication spécifique au forum considéré, tel qu'il se manifeste dans le libellé du forum, et la nature des contenus produits par les intervenants. Il convient de distinguer, d'autre part, différents types de données tels que la prévalence de l'interactivité, l'expression de la mise en contact des intervenants, les modes d'implication énonciative mis en œuvre par les intervenants, tout ce qui relève des spécificités rédactionnelles, du recours à des ressources autres que verbales, etc.

Pour ce qui est du contrat de communication et de la nature des discours produits par les intervenants, ces données sont en partie abordées dans le quatrième chapitre, consacré à l'étude des conditions propices au développement d'un débat et à la production de discours de nature argumentative. Le point est donc fait ici uniquement sur les caractéristiques relatives aux niveaux 1 et 2.

### **3.2.1 Caractéristiques relatives au niveau 1**

Le premier point commun de ces forums de discussion est de prendre place dans un cadre particulier, essentiellement dédié au traitement et à la diffusion d'informations relatives à l'actualité. Dans ces circonstances, étant donné que, de manière générale, les forums de discussion entretiennent un lien thématique direct avec le support qui les accueille, les forums de discussion ici pris en considération sont directement rattachés aux contenus informationnels proposés par ailleurs à travers les articles, dépêches, éditoriaux, commentaires et autres analyses qui se trouvent proposés sur le site d'accueil. En d'autres termes, ce sont ces contenus qui, au gré de l'actualité, contribuent à déterminer les thèmes soumis à discussion. Mais tout, dans l'actualité, n'est pas forcément susceptible de donner lieu à discussion ou à débat. Si la notion de débat implique la confrontation de points de vue divergents, seuls sont *a priori* habilités à faire figure de thème de discussion les événements – au sens large du terme – sur lesquels peuvent se fonder des antagonismes.

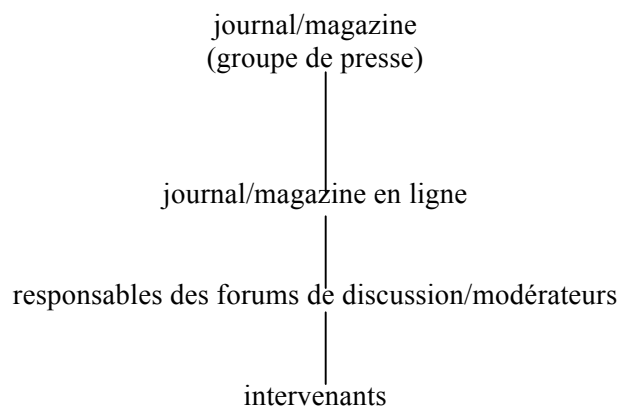
Ces conditions définissent, au-delà des contraintes purement thématiques, un cadre qui détermine un certain type de finalité, un certain type d'intervenant, un certain type de relations entre ces intervenants et un certain type de productions discursives. Notre objectif est ici d'aboutir à une définition plus précise de ce cadre, "*sans préjuger de la façon dont les utilisateurs joueront avec ces contraintes*" (Marcoccia, 2000). La notion déjà évoquée

d'interaction à structure d'échange (cf. 2.1.7.), peut nous permettre de mieux cerner le cadre qui se présente aux intervenants en matière de productions discursives et d'interaction. Selon R. Vion (2000 : 123), les interactions relevant de la catégorie des interactions à structure d'échange répondent, de façon différenciée, à quatre séries de critères : nature des finalités, symétrie *vs* complémentarité, coopération *vs* compétition et caractère formel *vs* informel. Ces critères peuvent nous permettre de mieux cerner les spécificités de ce type de forums de discussion électroniques, en particulier du point de vue de la nature des interactions qu'ils autorisent ou encouragent. Ils ne représentent cependant pas les seuls critères pouvant être pris en compte dans cette entreprise. Du point de vue des conditions de production notamment, il faut également tenir compte des différents niveaux de responsabilité des différents acteurs.

Dans les paragraphes qui suivent, nous traitons successivement des cinq caractéristiques que les données observées nous ont conduit à distinguer. Ces caractéristiques sont : la hiérarchisation des responsabilités énonciatives (3.2.1.1.), la finalité de l'interaction (3.2.1.2.), la symétrie du rapport de places (3.2.1.3.), l'existence d'un potentiel conflictuel contrebalancé par l'activité de modération (3.2.1.4.) et la mise en place d'une éthique du discours (3.2.1.5.).

### 3.2.1.1 Hiérarchisation des responsabilités

Par hiérarchisation des responsabilités, nous entendons rendre compte de la complexité inhérente aux forums de discussion électroniques de la presse en ligne due à la multiplicité des acteurs engagés. Nous proposons de représenter cette hiérarchisation de la manière suivante :



A un niveau supérieur, on trouve le journal ou le magazine dont relève le site de presse en question. Le journal ou le magazine en ligne constitue déjà un niveau inférieur. Il convient de



rappeler que le site de presse qui héberge ces forums de discussion<sup>146</sup> ne constitue pas un simple support technique mais est investi d'une responsabilité juridique qui lui confère le statut de personne juridique susceptible d'avoir à rendre compte de tout ce qui s'y trouve publié, quel qu'en soit l'auteur. A un niveau inférieur, on trouve les responsables des forums et les modérateurs, qui exercent un rôle à deux niveaux :

- en amont, par la définition d'une charte et par la définition du thème de discussion ou d'un cadre thématique ;
- à l'intérieur des forums de discussion, à travers une activité de contrôle, voire d'intervention sur les produits discursifs que sont les contributions, la première préoccupation étant d'éliminer tout risque d'infraction susceptible d'engager la responsabilité du journal ou du magazine.

Dans ce schéma, les intervenants représentent donc le dernier maillon de la hiérarchie. Leur responsabilité est essentiellement d'ordre énonciatif et porte sur le contenu des contributions qu'ils produisent dans le cadre des forums de discussion électroniques. La responsabilité énonciative du journal ou du magazine est en revanche réduite, dans la mesure où les modérateurs, qui font office d'interface entre ce dernier et les intervenants, s'immiscent rarement dans la discussion. En revanche, il arrive que l'orientation du journal ou du magazine soit perçue par les intervenants comme exerçant un effet de surdétermination sur les contenus produits :

**6. Lib.dép.#154**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Œillères**

Si j'en crois pas mal de messages que je lis dans ce forum, les drogues douces seraient absolument sans danger, la France serait le seul pays à ne pas le reconnaître, et ce serait un scandale tel qu'il justifierait qu'on ne vote pas pour le PS... Il est vrai que les lecteurs de Libé sont "orientés" sur ce sujet, mais tout de même, un tel aveuglement me surprend. On croit ce qu'on a envie de croire, et peu importe tous les arguments sensés. [...]

La question de savoir si, effectivement, le journal ou le magazine occupe une position de surénonciateur par rapport aux contenus produits par les intervenants est légitime, mais elle sort du cadre de nos préoccupations. En revanche, la responsabilité juridique est évidente et peut avoir des conséquences non négligeables sur le contenu des forums de discussion<sup>147</sup>.

<sup>146</sup> et, par voie de conséquence, le journal ou le magazine dont il dépend.

<sup>147</sup> Le 11 septembre 2001, *Libération* a ouvert un forum de discussion consacré aux attentats perpétrés aux Etats-Unis le jour même. Durant la période allant jusqu'au 10 octobre 2001, 2528 contributions ont été adressées, dont 1035 (soit 41%) ont été supprimées avant publication (données fournies par H. Marchon, modérateur des forums de discussion de *Libération*). Le refus de publier était essentiellement motivé par le contenu des contributions, qui faisait courir le risque au journal d'avoir à subir des poursuites judiciaires. Ce cas extrême laisse cependant

### 3.2.1.2 Finalité des forums de discussion

La finalité commune de ces forums de discussion électroniques se trouve évoquée dans différentes chartes, dont l'objectif est, entre autres, de rappeler aux intervenants la "philosophie" des forums de discussion qui leur sont proposés sur ces sites. Ils se trouvent ainsi définis comme "*des lieux de discussion entre internautes*" ([www.liberation.com](http://www.liberation.com)), "*un espace de discussion et de réflexion ouvert*" et un "*lieu d'échange, de débat d'idées*" ([www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)), un "*Medium für verbale Auseinandersetzung*" ([www.spiegel.de](http://www.spiegel.de)). Ils sont encore destinés à permettre l'échange d'une multitude d'opinions ("*eine Vielfalt von Meinungen [wird] frei und offen ausgetauscht*", [www.zeit.de](http://www.zeit.de)).

La notion de débat revient aussi régulièrement : ainsi un des forums de discussion constituant nos corpus est-il intitulé "Débat sur le PACS"<sup>148</sup>. Rappelons que la notion de débat renvoie d'abord à un type d'activité discursive fondé sur la confrontation des points de vue et, le cas échéant, selon le type de relations établi par l'intervenant avec son environnement au sein du forum de discussion auquel il prend part, à une interaction ayant pour objectif la confrontation directe des points de vue dans un cadre déterminé.

De fait, lorsque les forums de discussion sont proposés par les responsables du site (forums endogènes, cf. 3.2.2.1.), les intervenants sont invités à réagir à un thème (ou un événement) relatif à l'actualité du moment, qu'il relève de la politique, de la vie sociale, de la culture, du sport, etc. Quelle que soit la nature du thème ou de l'événement, sa promotion au rang de sujet digne de donner lieu à l'ouverture d'un forum de discussion paraît liée à la capacité qu'il a de susciter des opinions qui ne sont pas forcément convergentes. Les prises de position des intervenants peuvent donc se révéler inconciliables. Ils sont également susceptibles de générer de l'interaction. Quand les forums sont directement le fait des intervenants (forums exogènes), on observe également – du moins pour les forums de discussion auxquels nous nous sommes intéressée – un lien entre le thème soumis à discussion et l'actualité dont il jouit dans les médias. Si ce constat n'est pas forcément généralisable à l'ensemble des forums de discussion proposés sur ce type de support, il apparaît cependant que ce dernier et les

---

entrevoir que la responsabilité juridique du journal peut contribuer à rendre le contenu des forums de discussion sensiblement autre que ce qu'il serait si un tel contrôle n'était pas mis en œuvre.

<sup>148</sup> Les libellés des différents forums de discussion sont analysés en 3.4.2.

contenus qui s'y trouvent proposés exercent de manière générale une contrainte sur les choix thématiques opérés par les intervenants<sup>149</sup>.

Cependant, il convient de souligner que la finalité des forums de discussion électroniques proposés par les journaux et magazines en ligne n'a rien de véritablement contraignant. D'une part, l'objectif n'est pas de trouver une solution à un problème posé et de négocier cette solution collectivement, mais seulement d'offrir une tribune aux personnes qui souhaitent exprimer leur point de vue ou émettre un avis. D'autre part, tant qu'un intervenant agit dans le respect des règles de conduite définies dans la charte (3.2.1.4.), rien ne l'empêche d'initier un type d'activité différent de celui initialement défini par le contrat de communication<sup>150</sup>. Rien n'empêche, non plus, un intervenant de produire un type d'activité discursive d'une nature différente de celui suggéré par le libellé du forum : demande d'information, témoignage, réflexion sur le fonctionnement du forum ou le comportement des intervenants, appel à agir, etc. En outre, les intervenants ne sont pas soumis à une pression en termes de délai, puisque les forums de discussion ne sont pas conçus pour un temps déterminé par avance, mais voient au contraire leur durée dépendre de l'engagement des intervenants.

Enfin il faut ajouter que ces forums de discussion n'ont pas de finalité sociale interne, c'est-à-dire que les interactions qui peuvent s'y développer n'ont pas pour objectif premier le maintien d'un lien social qui, surtout dans les premiers temps de l'existence du forum de discussion, n'existe pas. En effet, les locuteurs intervenant dans ces forums de discussion ne possèdent généralement pas d'*“histoire conversationnelle commune”* (Golopentja, 1988 ; Marcoccia, 2004)<sup>151</sup>. A cela s'ajoute le fait que les conditions de fonctionnement des forums de discussion (asynchronie, absence de coprésence) ainsi que les libertés accordées en matière d'identification (pseudonymat autorisé, et le fait qu'il ne soit pas expressément demandé aux

---

<sup>149</sup> Il convient cependant de souligner que tous les thèmes soumis à discussion par les intervenants sur ce type de support n'entretiennent pas forcément un lien avec l'actualité. Il n'en reste pas moins que le lien entre les thèmes choisis et l'actualité reste valable pour la majorité des forums de discussion proposés.

<sup>150</sup> Tout dépend de la marge de manœuvre accordée aux intervenants par les responsables des forums (cf. 3.2.1.4.).

<sup>151</sup> Cette histoire se construit progressivement, au fil des échanges, mais essentiellement entre les personnes qui interviennent régulièrement dans le forum. Le degré de connaissance mutuelle est donc nul au départ, sauf à avoir été élaboré antérieurement dans un autre forum. Certains liens socio-affectifs peuvent se créer au fil du développement des échanges au sein d'un forum de discussion donné. En outre, nous avons pu observer qu'au fil du temps, une sorte de communauté d'intervenants avait pu se créer au sein de l'ensemble des forums d'un journal donné : à la faveur de leurs allées et venues d'un forum à un autre, les intervenants véritablement actifs finissent par se connaître et se reconnaître, si bien que, lorsqu'un nouveau forum de discussion est ouvert, ils y transportent leur histoire conversationnelle commune.

locuteurs de se présenter) ne favorisent pas forcément l'émergence de liens interpersonnels forts<sup>152</sup>.

### 3.2.1.3 Symétrie du rapport de places

Selon R. Vion (2000), on peut distinguer l'existence de deux groupes majeurs d'interactions : les interactions complémentaires (consultation, enquête, entretien, transaction) et les interactions symétriques, dont relèvent des types d'interaction comme la conversation, la discussion, le débat et la dispute. Comme le souligne R. Vion, "symétrie" ne signifie cependant pas "*l'existence d'un rapport réellement égalitaire entre les sujets*" (*ibid.* : 134) : la particularité des interactions symétriques est que "*les places*<sup>153</sup> *ne sont pas prédéfinies en termes de statut professionnel ou de place institutionnelle. Le rapport de places entre deux individus qui s'engagent dans une interaction non complémentaire n'est donc pas fixé de manière explicite, si ce n'est par l'histoire interactive dans laquelle s'inscrit cette rencontre*" (*ibid.* : 135).

Les éléments évoqués à propos de la finalité des forums de discussion proposés par la presse en ligne invitent à les ranger d'emblée dans la catégorie des interactions symétriques. Mais, à la différence de ce qui se produit généralement dans les débats médiatiques – débats télévisés, débats radiophoniques –, les forums de discussion électroniques mettent en relation des individus dont la présence n'est pas le fruit d'une sélection préalable en fonction de l'intérêt que leur discours est susceptible de provoquer. Comme l'écrit M. Marcoccia (2001 :1), ces forums "*permettent à des individus qui ne sont ni des politiques ni des experts de débattre des affaires de la Cité et apparaissent comme des dispositifs de communication sociale et politique valorisant la parole ordinaire au détriment de la parole institutionnelle*".

---

<sup>152</sup> Mais les choses peuvent être amenées à évoluer. V. Beaudouin et J. Velkovska (1999b) ont bien montré, dans le cas des forums de discussion auxquels elles se sont intéressées, l'émergence progressive de liens relativement étroits entre les intervenants, rendant même de plus en plus difficile la participation de nouveaux intervenants, perçus comme étrangers et étant, de ce fait, contraints de subir une phase d'adaptation avant d'être acceptés par le groupe déjà constitué – groupe qui se caractérise alors par le fait que ses membres partagent une histoire conversationnelle commune. Cf. également A. Largier (2002) qui aboutit au même constat.

<sup>153</sup> Le concept de place désigne la position occupée par les interlocuteurs au sein d'une interaction. Cette position s'actualise de manière particulière en fonction de la nature et des finalités de l'interaction. Loin de constituer une réalité statique, elle est en perpétuelle évolution, le rapport de places étant négociable : "[p]ar le rapport de places on exprime, plus ou moins consciemment, quelle position on souhaite occuper dans la relation et, du même coup, on définit corrélativement la place de l'autre. [L'expression de ces positions] tend à fixer l'identité circonstancielle des interlocuteurs en les convoquant dans une ou plusieurs facettes de leurs identités potentielles ainsi qu'à définir la situation". (Vion, 2000 : 80-81)

Dans la mesure où les forums de discussion électroniques sont des espaces ouverts et non confidentiels, aucune règle n'est en effet fixée en termes de statut des intervenants<sup>154</sup>. Ainsi, les forums de discussion électroniques qui constituent les corpus ne déterminent pas, de quelque manière que ce soit, qui est habilité à y intervenir. Les utilisateurs d'Internet invités à s'y exprimer ne représentent pas des catégories socio-professionnelle dotées d'un statut particulier ou mandatées pour se prononcer sur la question proposée : juriste ou médecin, par exemple, dans le débat sur l'IVG – même si, évidemment, rien n'empêche une personne qui possède effectivement ce statut d'intervenir en se réclamant de cet attribut social. Ils ne s'adressent pas non plus spécifiquement à des “professionnels de l'écrit”, auteurs de textes dont “*la production est relativement bien contrôlée*” (Maingueneau, 1993 : 146), même si ces derniers peuvent intervenir s'ils le souhaitent<sup>155</sup>.

Les forums de discussion de la presse en ligne se situent donc aux antipodes des débats médiatiques, dans lesquels sont généralement invités à prendre la parole des acteurs sociaux connus et reconnus (hommes politiques, scientifiques, etc.) ou bien sollicités pour un aspect particulier de leur statut (victime d'une agression dans un débat sur la violence, par exemple). Cependant, comme l'écrit R. Vion (2000 : 80), “[on] ne peut, en effet, parler sans occuper une ou plusieurs places déterminées”. En ce sens, il est nécessaire de déterminer quel type de place les forums de discussion électroniques étudiés construisent pour les intervenants. Sur ce point, nous émettons l'hypothèse que les intervenants sont *a priori* et tacitement invités à s'exprimer en tant que “citoyens” dans le cadre d'un débat d'intérêt public. Libre à qui le souhaite de manifester qu'il se sent effectivement concerné par le thème soumis à discussion. Paradoxalement, le seul intervenant dont le rôle soit *a priori* clairement institutionnalisé est un intervenant présent/absent : il s'agit du modérateur (cf. 3.2.1.4. ci-dessous).

---

<sup>154</sup> Nous reprenons la définition de “statut” proposée par Vion (2000 : 78) : “*La notion de statut renvoie à un ensemble de positions sociales assumées par un sujet (sexe, âge, métier, position familiale, religieuse, sociale, politique...) constituant autant d'attributs sociaux.*”

<sup>155</sup> Ceci invite à remarquer que, dans l'enthousiasme suscité par l'émergence des dispositifs de communication médiatisée par ordinateur, l'accent a souvent été mis sur leurs vertus égalisatrices, favorisées à la fois par la possibilité de recourir à une identité pseudonymique et le fait que les caractéristiques physiques et élocutoires des intervenants n'entrent pas en ligne de compte. C'était oublier un peu trop vite à quel point les capacités rédactionnelles et la nature des savoirs qu'ils mobilisent peuvent fournir des informations précieuses sur l'appartenance socio-professionnelle d'un participant.

### 3.2.1.4 Potentiel conflictuel vs modération

Selon R. Vion (2000 : 137), les discussions peuvent être classées en deux catégories : les discussions dites “coopératives”, qui sont orientées vers la recherche d’un consensus, et les discussions dites “conflictuelles”, qui sont orientées vers le renforcement des différences. De ce point de vue, les forums de discussion électroniques proposés par les journaux et magazines en ligne, en tant qu’ils abordent des thèmes recelant un certain potentiel conflictuel, relèvent davantage de la compétition que de la coopération. A la base de chaque forum de discussion, il existe en effet un enjeu, généralement présenté (ou pouvant être reformulé) sous la forme d’une question à laquelle les intervenants sont invités à répondre<sup>156</sup> : “Faut-il allonger le délai légal d’IVG ? Faut-il dépénaliser le commerce et la consommation de cannabis ? Faut-il autoriser le mariage homosexuel ?”, etc. La formulation même de cet enjeu ne présume pas du type de discours effectivement produit par les intervenants, ni des formes d’échange qui peuvent en découler, mais elle oriente généralement sans ambiguïté l’interaction verbale du côté de la confrontation.

Ce potentiel conflictuel est renforcé par le fait que, comme le précise M. Marcoccia (2001 : 5), *“les personnes qui communiquent par l’intermédiaire de dispositifs informatiques ou télématiques développent un sentiment d’impunité”* et que les forums de discussion *“permet[tent] l’expression de messages difficilement exprimables dans d’autres espaces publics”*. Ceci est corrélé au fait que les intervenants ne sont pas tenus, comme nous l’avons signalé précédemment, de se présenter sous leur véritable identité et peuvent “se cacher” derrière l’anonymat d’un pseudonyme. La distance (spatiale, mais aussi temporelle), conjuguée à l’anonymat, fait que les intervenants se sentent moins tenus de préserver ce que Goffman (1974 : 9) appelle leur face, c’est-à-dire *“la valeur sociale positive qu’une personne revendique effectivement à travers la ligne d’action que les autres supposent qu’elle a adoptée au cours d’un contact particulier”*.

Cependant, le potentiel conflictuel que recèlent les forums de discussion considérés se trouve largement contrebalancé par l’activité de modération exercée par les responsables de ces forums. Cette activité est indissociable des éléments évoqués à propos de la finalité des forums de discussion, dans la mesure où ces responsables sont amenés à agir en conformité avec les principes sur lesquels ils fondent leur fonctionnement. C’est l’autre raison d’être des

---

<sup>156</sup> Le terme “question” est ici à entendre au sens où il est employé dans les études portant sur l’argumentation et notamment l’argumentation en situation. Cf. Plantin (1991, 1993, 1996, 2001). Cf. 1.4.

chartes mises en place sur les sites concernés et qui, au-delà des informations concernant la finalité des forums de discussion, fonctionnent comme des *netiquettes*<sup>157</sup>.

Les *netiquettes* mises en place par les responsables des sites ici concernés se distinguent des *netiquettes* traditionnelles (Marruccia, 1998 : Anis, 1998). Si elles ont en commun d'être destinées à fournir aux intervenants, et tout particulièrement aux "primo-intervenants", un certain nombre de règles relatives à ce que peuvent contenir les contributions et aux comportements admissibles et répréhensibles, elles s'en distinguent en ce qu'elles ne mettent pas l'accent sur les mêmes aspects. L'analyse du contenu des chartes sur ce point nous a permis de mettre en valeur trois catégories d'informations :

- Informations relatives au comportement des intervenants, au respect de règles de politesse et, par voie de conséquence, aux types de contributions proscrits : ce genre d'informations occupe une place importante dans les chartes des forums de discussion proposés sur les sites de *Libération*, du *Parisien* et du *Monde*, mais est également évoqué sur les sites du *Spiegel* et du *Zeit*. Les contributions soumises à proscription relèvent de trois catégories :

- Les contributions dont le contenu tombe sous le coup de la loi : sur ce point, les sites se montrent diversement explicites, évoquant les injures, grossièretés, obscénités, propos diffamatoires, racistes, xénophobes, révisionnistes, négationnistes, antisémites, incitation à la haine raciale ou appel à la violence, ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui, etc. – à quoi s'ajoutent les contributions contenant des éléments à caractère pornographique ou pédophile.
- Les contributions à caractère commercial ou publicitaire (que ce soit en faveur d'une entreprise ou d'un parti politique, d'un syndicat, etc.).
- Les contributions dont le contenu peut nuire au bon déroulement du forum de discussion : contenus hors sujet, contributions postées plusieurs fois, contributions non argumentées (*Libération*).

---

<sup>157</sup> D'un point de vue historique, les *netiquettes*, ou chartes d'utilisation, sont apparues très tôt dans l'histoire des forums de discussion électroniques. Elles constituent une autre facette du contrat de communication mis en place par les forums de discussion électroniques en vue d'en assurer le bon fonctionnement. Ces chartes du "savoir communiquer sur Internet", ou *netiquettes*, ont d'ailleurs initialement été mises en place dans le cadre de forums de discussion non modérés sur le réseau Usenet, dans le but de "*susciter une attitude d'auto-régulation chez les interactants et [de] compenser l'absence de contrôle centralisé, de présence corporelle et de procédures d'identification fiables*" (Marruccia, 1998 : 19). Les règles qu'elles contiennent peuvent être regroupées en six catégories (*ibid.*, 20) : règles de politesse, règles de coopération, règles sur le contenu des contributions, règles liées à l'identification des parties en présences, règles d'ordre juridique et règles relatives aux contraintes techniques.

Ceci nous amène à constater que ces sites insistent davantage sur la mise en avant de tout ce qui relève des *“lois de la « société réelle »* (Marcoccia, 1998 : 26) plutôt que sur, par exemple, les règles positives de politesse ou de bienséance qui, pour leur part, occupent une place centrale dans les *netiquettes* traditionnelles.

- Informations relatives à la composition des contributions : à l’instar des *netiquettes* traditionnelles, plusieurs de ces chartes évoquent certains principes de composition des contributions destinés à faciliter le fonctionnement du forum de discussion – éviter l’ajout de photographies ([www.spiegel.de](http://www.spiegel.de)), éviter les contributions hors sujet ([www.liberation.fr](http://www.liberation.fr), [www.spiegel.de](http://www.spiegel.de)), les contributions qui ne sont pas *“utile[s] au déroulement normal des débats”* ([www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)).

Comme le souligne M. Marcoccia (1998 : 24), ces règles peuvent être mises en regard du *“principe de coopération”* (tel que le définit H. P. Grice (1979)), conçu comme *“l’application aux comportements interactifs du principe plus général de rationalité des conduites humaines, et de « raisonnabilité » des êtres humains”* qui fait que *“dès lors que [le Locuteur] entre, de son plein gré du moins, en communication, il s’emploie à tout faire pour que « ça marche »”* (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 196 et 197).

- Informations relatives aux droits d’auteur, rappelant :
  - les droits relatifs à la citation d’œuvres ([www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr))
  - les droits relatifs à la citation de contributions publiées dans les forums de discussion ([www.spiegel.de](http://www.spiegel.de))
- Informations relatives à la responsabilité des intervenants et au principe de libre accès des données : seuls les responsables des forums du site [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) rappellent explicitement que les intervenants sont responsables du contenu de leurs contributions ainsi que de l’identité sous laquelle ils apparaissent dans les forums de discussion.

L’analyse du contenu des chartes permet également de mettre en lumière les fonctions remplies par les modérateurs et leur action concrète sur le contenu des forums de discussion :

- lecture des contributions à leur réception et décision de publication ou de non publication : plusieurs chartes exposent explicitement le rôle d’évaluation et de filtre exercé par la modération : *“Les messages ne sont donc pas immédiatement publiés, ils sont d’abord relus par la rédaction qui se réserve un droit de publication”* ([www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)), *“La modération se fait a priori : la publication des messages est différée et la modération éventuelle se fait avant publication”* ([www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)), *“Le*



*ou les modérateurs se réservent le droit d'appliquer ces règles, en supprimant tout ou partie de certains messages*” ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)), “*Die Betreiber des Forums behalten sich das Recht vor, einzelne Beiträge und Strangeinleitungen [...] ganz zu entfernen*” ([www.zeit.de](http://www.zeit.de));

- travail de mise en forme des contributions si nécessaire : les responsables de plusieurs sites s'accordent le droit d'intervenir sur les contributions dans le but d'en rendre le contenu plus lisible et donc plus aisément compréhensible ([www.liberation.fr](http://www.liberation.fr); [www.zeit.de](http://www.zeit.de));
- distribution des sanctions aux contrevenants : les responsables de certains sites s'accordent également le droit de sanctionner les intervenants qui, en dépit des principes explicités dans la charte, font le choix d'y contrevenir. Cette sanction peut prendre la forme d'une exclusion temporaire ou définitive des forums de discussion ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)) ou d'une distribution d'un “carton jaune” (*gelbe Karte*) ou d'un “carton rouge” (*rote Karte*, exclusion temporaire) ([www.zeit.de](http://www.zeit.de))

Le rôle des modérateurs de ces forums de discussion électroniques est donc sensiblement différent de celui qu'assument généralement les modérateurs de débats télévisés ou radiodiffusés : s'ils sont susceptibles d'intervenir dans le déroulement des forums de discussion, ils n'exercent pas, par exemple, de rôle régulateur au niveau de la gestion de la prise de parole (distribution du droit de parole, régulation du temps de parole, etc.). D'ailleurs, il est souvent difficile d'appréhender le travail effectivement réalisé par les modérateurs, qui n'interviennent de manière directe qu'en cas de nécessité, en vue de :

- “rétablir l'ordre” :

**60.Sp.part.#71**

**[prénom nom]** – [heure + date] CEST (#71 of 1041)

(Einwurf Moderator / Red. Spiegel Online)

#70<sup>158</sup>

Right. Das Niveau zwischen einigen Teilnehmern hat sich rapide nach unten geschaukelt. Scheinbar haben manche das dringende Bedürfnis "immer noch einen drauf zu setzen", um nur ja nicht als Weichei zu erscheinen. Ich rate dringend, das jetzt mal ad acta zu legen. Das Thema ist es eigentlich wert und hat schon sehr gute Beiträge hervorgebracht.

Cette incursion fait suite à la cristallisation de l'échange autour du discours jugé provocateur d'une jeune intervenante.

- expliciter (ou rappeler) le bien-fondé du forum de discussion et l'existence de certains principes :

<sup>158</sup> Le modérateur s'adresse ici au Locuteur à l'origine de la contribution #70.

**61.Lib.ivg.#101**

[Note du forumamster de Libération.com: Le débat est ouvert, pas question de ne pas publier les opinions des hommes sous prétexte que des femmes y répondent. Vous semblez penser que le débat n'est pas possible. Détrompez-vous, il existe. Libre à vous d'y participer. Ou pas.]

Cette contribution fait suite à une requête ironique adressée par un intervenant au modérateur, lui demandant d’*“occulter les messages envoyés par des hommes, puisqu’il semble que de toute façon, nous ne sommes bons à rien, que les femmes ont toujours raison et qu’elles sont tellement plus intelligentes que nous qu’elles seules peuvent comprendre ces problèmes”* (Lib.ivg.#100).

**62.Sp.part.#118**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#118 of 1041)  
(Einwurf Moderator / Red. Spiegel Online)

Ob "Schwester" Mynona oder was sonst - ich muss hier auf das Niveau achten, und selbiges lässt wie wir alle wissen, bei einigen extrem zu wünschen übrig. Unter diesem Namen wurde zu viel peinlicher Müll gepostet, den die betreffenden in ihren Zirkeln verbreiten können, hier jedenfalls nicht. Es geht, wie gesagt, um Niveau, Anstand und Benehmen/Erziehung, deren manche nicht teilhaftig geworden sind, nicht um Meinung.

Cette contribution a pour but d’expliquer aux intervenants les raisons de la “disparition” d’un autre intervenant et constitue l’occasion de rappeler les règles de fonctionnement du forum de discussion et les limites de ce qu’il est permis d’exprimer ou non.

En dehors de ces rares incursions à fonction régulatrice, le modérateur fait figure de Tiers absent. Pourtant, quoique discrète, leur activité n’en demeure pas moins bien réelle. Elle est rarement visible à la simple lecture du contenu des forums de discussion : seuls les forums de discussion proposés sur les sites du *Spiegel* se démarquent, puisqu’un message automatique signale qu’une contribution a été effacée<sup>159</sup>.

**7. Sp.part.**

(Gelöschter Beitrag von [nom d'utilisateur], vom [heure + date] CEST)

Plus discrètement, les modérateurs des forums du journal *Le Parisien* signalent les découpages opérés dans les contributions par l’ajout de points de suspension entre parenthèses.

---

<sup>159</sup> Sans que l’on sache pour quelle raison telle ou telle contribution a été effacée. En outre, il se peut aussi que ce retrait soit directement le fait du Locuteur responsable de la contribution en question, puisque ce dernier dispose d’un temps de réflexion lui permettant ce type d’action.

**8. Par.dép.#147**

[...] A [pseudonyme] : et bien, non, je ne fume pas. Heureusement, je n'ai jamais essayé mais pourquoi devrais-je ? Je n'ai pas besoin de ça pour m'épanouir. (...) Que vous fumiez ou non, c'est votre problème du moment que ça ne dérange pas les autres. Mais n'essayez pas d'embrigader ceux qui n'en ont pas besoin. [...] <sup>160</sup>

En revanche, pour ce qui est des contributions dont la publication a été refusée par le modérateur, il est impossible de se faire une idée de l'ampleur du phénomène dans un forum de discussion donné <sup>161</sup>.

En d'autres termes, dans la grande majorité des cas, les contenus disponibles sur Internet, et sur lesquels nous nous sommes fondée pour réaliser cette étude, constituent le résultat d'un travail de filtrage, d'évaluation et, le cas échéant, de correction réalisé par les modérateurs. C'est donc à ce niveau que les modérateurs jouent un rôle régulateur, par une sorte de lissage qui peut donner le sentiment d'un “*relatif consensus*” (López Muñoz, 2004 : 84) mais qui, en fait, dénature ce qu'aurait été le contenu du forum de discussion sans ces interventions, avec toutes ses redites, ses excès de langage, ses débordements, etc.

Il convient d'ajouter que la présence et surtout l'action des modérateurs complexifient de manière non négligeable le cadre participatif et le schéma des responsabilités. En effet, lorsque le modérateur intervient au niveau de la forme d'une contribution – en corrigeant les erreurs, réduisant la longueur du texte, etc. – il se transforme de fait en Colocuteur, puisqu'il endosse sans le dire la responsabilité des transformations apportées au texte original posté par l'intervenant.

### **3.2.1.5 Une éthique du discours**

La notion d'éthique du discours découle des principes généraux qui règlent le bon déroulement du discours en général et de l'échange verbal en particulier. Les chartes associées aux forums de discussion considérés rappellent ainsi que les intervenants sont appelés à se comporter de manière objective et polie (“*zu einem sachlichen [...] und höflichen Diskurs verpflichtet*”, [www.zeit.de](http://www.zeit.de)) dans un climat de discussion ouvert et amical (“*ein offenes, freundschaftliches Diskussionsklima*”, [www.spiegel.de](http://www.spiegel.de)) impliquant un style honnête et objectif (“*einen fairen und sachlichen Ton*”, [www.spiegel.de](http://www.spiegel.de)). De même, la charte du site

---

<sup>160</sup> Seuls les points de suspension entre parenthèses situés à l'intérieur de l'extrait (et soulignés par nos soins) sont ici concernés. Ceux qui sont situés en début et en fin d'extrait sont de nous et signalent que la contribution n'est pas reproduite dans son intégralité.

<sup>161</sup> Cf. note 104.

[www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) rappelle que ‘[l]es forums sont un lieu d’échange, de débat d’idées, où la convivialité et le respect d’autrui sont primordiaux’.

Le rappel de ces règles est de surcroît largement lié à la nature des thèmes traités. Dans la mesure où les forums de discussion électroniques retenus traitent de thèmes “sérieux”, l’attitude attendue la plus probable est que les intervenants adoptent un comportement adapté aux circonstances, c’est-à-dire qu’ils se construisent un *ethos* correspondant à ce qu’ils considèrent comme pouvant être attendu d’eux dans un tel contexte. Plusieurs paramètres peuvent cependant contribuer à remettre en cause la nécessité de cette hypothèse.

En premier lieu, il y a la question de l’identité et du sentiment corrélatif d’impunité induit par la distance (spatiale, temporelle) et la possibilité d’opter pour une identité pseudonymique (cf. 2.2.2.6.). Le conflit qui peut résulter de la confrontation des attentes et de l’attitude effective des intervenants se manifeste parfois à travers l’indignation de certains d’entre eux face à des discours jugés scandaleux. Ainsi, à la suite d’une contribution contenant, d’une part, une assimilation de l’IVG à un meurtre et, d’autre part, des propos ouvertement racistes tenus par un intervenant qui choisit de se cacher derrière un pseudonyme :

**9. Lib.ivg.#33**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re: Vous dites n'importe quoi !**

L'IVG n'est pas un meurtre, car le fœtus, s'il vit, n'est pas sensible: il ne souffre pas ( pour ça, il faut être conscient), et nous tuons chaque jour de milliers de petits êtres vivants, dans la rue...

D'où vient votre preuve? C'est absolument ridicule!

Ou bien vous êtes fou, ou bien vous regardez trop la télé!

Quant à vos divagations sur les magrébins et les blond...

C'est vous le fêlé de vous laisser influencer par toutes le bêtises qui se disent autour de vous...

Le second aspect tient au fait que, dans la mesure où la production discursive ne se fait pas dans un lieu institutionnel entre sujets parlants expressément mandatés pour s’exprimer sur le sujet soumis à discussion, à quoi s’ajoute l’absence *a priori* de limitation dans le temps, les débats menés dans les forums de discussion observés témoignent d’un certain degré de relâchement. Par relâchement, nous entendons le fait que les intervenants disposent d’une certaine liberté dans la gestion de leur intervention. S’ils ne peuvent empêcher un autre intervenant de remettre en cause l’expression de leur point de vue sous la forme d’une contribution réactive, ils sont cependant tout à fait libres de répliquer ou de garder le silence. L’existence même de cette alternative crée un cadre d’une souplesse que l’on rencontre peu, par exemple, dans d’autres situations de communication consacrées à la confrontation des points de vue.

### **3.2.2 Caractéristiques relatives au niveau 2**

Le niveau 2 regroupe tous les éléments relatifs aux modalités d'accès aux forums de discussion envisagés, aux modalités d'utilisation de ces forums de discussion, à leurs caractéristiques structurelles. Les paragraphes suivants abordent successivement, la distinction entre forums de discussion endogènes et exogènes (3.2.2.1.), les modalités d'accès et d'utilisation (3.2.2.2.), la distinction entre forums de discussion à structure chronologique et à structure arborescente (3.2.2.3.), et l'interface de ces forums (3.2.2.4.).

#### **3.2.2.1 Deux catégories de forums de discussion électroniques : endogènes vs exogènes**

La décision de proposer des forums de discussion électroniques aux visiteurs des sites d'information émanant d'organes de presse revient toujours à ces organes eux-mêmes. S'ils en assurent directement la gestion, leur politique peut cependant différer de site à site. Nos corpus sont constitués de deux types de forums de discussion électroniques : les forums endogènes, c'est-à-dire émanant directement des responsables du site, et les forums exogènes, c'est-à-dire créés par un intervenant au sein d'un cadre déterminé et contrôlé par les responsables du site.

Dans la catégorie des forums endogènes entrent les forums de discussion électroniques que nous avons empruntés aux sites de *Libération*, du *Parisien* et du *Spiegel*. Les responsables des forums définissent des catégories thématiques générales et, à l'intérieur de ces dernières, les thèmes particuliers qu'ils souhaitent soumettre à la discussion. La catégorie des forums exogènes regroupe les forums de discussion électroniques récupérés sur les sites du *Monde* et du *Zeit*. Les grandes catégories thématiques sont déterminées par les responsables des sites et les utilisateurs sont alors invités à lancer des thèmes de discussion dans le respect de ces catégories.

#### **3.2.2.2 Modalités d'accès et d'utilisation des forums**

Pour accéder aux forums de discussion électroniques proposés par les différents sites retenus pour ce travail, il faut commencer par cliquer sur le lien hypertextuel qui y donne accès : 'FORUM' ou 'forums' ([www.liberation.fr](http://www.liberation.fr), [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr); [www.spiegel.de](http://www.spiegel.de)) ou 'DEBATTE' ([www.zeit.de](http://www.zeit.de)). Ce lien donne accès directement à la liste des

forums disponibles sur chaque site (version ancienne des forums du site *www.liberation.fr*) ou, plus généralement, aux différentes catégories thématiques instituées par les responsables du site. Par exemple :

[www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)

En vue  
Monde  
Politiques  
Société  
Cinéma  
Musique  
Multimédia

[www.spiegel.de](http://www.spiegel.de)

Politik  
Medien  
Wirtschaft  
Kultur  
Gesellschaft  
Wissenschaft  
Uni + Bildung  
Sport  
Treffpunkt

A l'intérieur de ces catégories figurent, selon le cas, un ou plusieurs forums de discussion. Pour accéder à un forum de discussion électronique donné, il suffit à l'utilisateur de cliquer sur le lien hypertextuel prévu à cet effet.

Les forums de discussion proposés sur le site du journal *Le Monde* ainsi que ceux proposés sur le site du journal *Die Zeit* fonctionnent de manière particulière : ces deux sites proposent une série de grandes catégories (*Dans l'actualité, International, France, Société, Culture, Science et technique, Les forums* et *Archives* sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); *Wissen, Lounge, Gesellschaft, Literatur, Stimmt's, Media, Wirtschaft, Leben, Umfragen, Kultur, Geschichte, Reise, Hochschule* sur [www.zeit.de](http://www.zeit.de)). Sur le site français, chacune de ces catégories contient des thèmes généraux accompagnés d'un court texte fournissant des instructions sur les thèmes plus précis qui peuvent y être abordés et le type de discours qui peut être produit (débat, demande d'informations, etc.). Par exemple, dans la catégorie *Société* :

**Religions**

Cette section est ouverte au débat et demandes d'informations sur toutes les religions : monothéistes, polythéistes, les sectes, etc. Et bien sûr, l'athéisme...

**Environnement**

On peut discuter dans cette section de l'autorisation des OGM en Europe, de toutes les attentes à l'environnement dans le monde, des modifications du climat.

C'est ensuite aux intervenants de créer, à l'intérieur de ce cadre, leur propre fil de discussion, qui peut s'avérer plus ou moins productif en fonction de l'intérêt qu'il suscite chez les autres intervenants. Sur le site allemand, les intervenants peuvent directement créer, à l'intérieur des grandes catégories données, un fil de discussion sur une question particulière.

Les informations fournies à ce stade de l'accès aux forums de discussion varient en fonction des applications logicielles mises en œuvre : certaines applications fournissent, par exemple, le nombre total de contributions publiées depuis l'ouverture du forum de discussion jusqu'au

jour de la consultation ([www.spiegel.de](http://www.spiegel.de), [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)), voire également le nombre de contributions publiées le jour de la consultation ([www.zeit.de](http://www.zeit.de)).

### 3.2.2.3 Forums de discussion chronologiques vs en arborescence

Tous les forums du corpus allemand relèvent de la catégorie des forums de discussion chronologiques. Les contributions sont distribuées en fonction de leur ordre d'arrivée sur le serveur, et c'est cet ordre qui prévaut lors de la lecture à l'écran. Fait également partie de cette catégorie le forum de discussion proposé par le site de *Libération* sur le Pacs (Lib.pacs.), qui correspond à l'emploi d'une application logicielle qui ordonne les contributions de manière antéchronologique (les contributions les plus récentes figurant au-dessus des plus anciennes). Ce type d'ordonnement a des implications en matière de potentiel d'interactivité. Les intervenants n'ont pas la possibilité, lorsqu'ils souhaitent réagir à une contribution antérieure, de rattacher directement leur contribution à cette dernière. Il leur faut donc recourir à des stratégies qui permettent, malgré cet obstacle, d'établir à peu de frais un lien explicite entre les contributions. Le logiciel mis en place sur les sites du *Spiegel* et du *Zeit* y aide, en proposant une fonctionnalité apparentée au copier-coller, ce qui n'est pas le cas pour le forum de discussion Lib.pacs. proposé sur le site de *Libération*. Dans ce cas, les intervenants peuvent recourir à deux stratégies :

- signaler que leurs propos se rapportent à une contribution antérieure en indiquant, par exemple, qu'il s'agit d'une réponse à tel intervenant ou telle contribution ;
- citer ou reformuler les propos auxquels ils souhaitent réagir (cf. partie II, chapitres 6 et 7).

A l'exception du forum de discussion Lib.pacs, nos corpus français relèvent tous de la catégorie des forums de discussion en arborescence. Dans ce type de forums de discussion électroniques, un intervenant produit une contribution initiative à laquelle d'autres intervenants peuvent, s'ils le souhaitent, réagir (contribution réactive). A la différence de ce qui se produit dans le type d'ordonnement précédemment évoqué, nous avons ici affaire à un ordonnancement selon un double critère, thématique et chronologique : les contributions initiatives sont classées chronologiquement et constituent autant d'éclairages thématiques auxquels la ou les contributions réactives viennent directement s'agréger, suivant un ordre là aussi chronologique. La mise à disposition d'une fonctionnalité "répondre à" ou "réagir à" rend plus aisée la mise en place d'une relation discursive focalisée entre deux intervenants. A

l'écran, la disposition des titres des contributions rend directement lisible le statut initiatif ou réactif de chaque contribution et la structuration générale qu'elles dessinent.

#### **3.2.2.4 Présentation de l'interface des forums de discussion**

L'interface est une configuration particulière, déterminée en amont par l'application logicielle mise en place, et qui impose aux intervenants de respecter certaines procédures d'intervention vis-à-vis desquelles ils n'ont pas ou peu de marge de manœuvre. Ce cadre prend la forme d'une fenêtre comprenant un nombre variable de champs à remplir par l'intervenant.

Nos corpus fonctionnent sur ce point de manière similaire : dans tous les cas, les intervenants sont invités à fournir diverses informations les concernant – informations qui sont amenées à figurer, pour tout ou partie, dans l'en-tête des contributions publiées dans le forum de discussion électronique concerné ou peuvent être accessibles en cliquant sur le nom d'utilisateur de l'intervenant (forums du *Spiegel* et du *Zeit*). L'information minimale est, tous forums confondus, constituée du nom d'utilisateur de l'intervenant et de son adresse électronique.

Au-delà de cette caractéristique commune, les choses varient. La meilleure illustration de cette variation réside dans l'évolution du cadre participatif des forums de discussion électroniques proposés sur le site du journal *Libération*, au gré des changements d'application logicielle opérés. Le cadre participatif de ces forums de discussion créés en 1998 invitait initialement l'intervenant à fournir les renseignements suivants : titre de la contribution, adresse électronique, nom et prénom<sup>162</sup>, fonction, adresse du site Internet personnel – autant d'informations destinées à figurer dans l'en-tête. Les intervenants pouvaient ensuite directement rédiger leur contribution dans la fenêtre prévue à cet effet. Les responsables du site ont ensuite fait le choix d'une application différente : les intervenants sont toujours invités à s'inscrire en fournissant leurs nom et prénom, leurs coordonnées, leur profession, etc. et en choisissant leur nom d'utilisateur (cf. annexe). L'en-tête ne laisse plus apparaître que le nom d'utilisateur et le titre de la contribution et ne donne pas accès, par exemple, à l'adresse électronique des intervenants<sup>163</sup>.

---

<sup>162</sup> Instruction dont les données à notre disposition montrent qu'elle fut initialement respectée mais a progressivement été transgressée, les intervenants recourant à un pseudonyme plutôt que de révéler leur véritable identité.

<sup>163</sup> Un choix délibéré de la part des responsables des forums de discussion, afin d'éviter le développement parallèle d'échanges privés.



Pour ce qui est des forums du corpus allemand, les choses n'ont pas évolué sur ce point pendant longtemps<sup>164</sup>. Lorsqu'un utilisateur souhaite contribuer à un forum de discussion, il lui faut d'abord s'enregistrer auprès du site. Il lui est demandé de fournir son nom, son prénom, son adresse électronique et de choisir un mot de passe. Après s'être inscrit, il reçoit, par le biais d'un courrier électronique, un numéro d'identification grâce auquel il peut accéder directement aux forums de discussion électroniques proposés. Après avoir fourni, dans la fenêtre prévue à cet effet, son nom, son prénom et son mot de passe, il peut se rendre dans le forum qu'il souhaite et rédiger une contribution. L'application logicielle employée permet en outre à l'intervenant de mettre en forme le texte de sa contribution : utilisation des grasses et de l'italique, fonctionnalités permettant de citer des éléments tirés d'une autre contribution, incrustation de liens hypertextuels permettant aux autres intervenants qui le souhaitent de se rendre directement à une contribution antérieure ou externe au forum à laquelle il est fait référence. Enfin, l'intervenant a la possibilité, une fois qu'il a envoyé sa contribution, d'y apporter des corrections : il dispose pour cela d'un délai de trente minutes après le moment de l'envoi.

---

<sup>164</sup> A l'époque où nous avons recueilli nos données, ces deux sites utilisaient le même logiciel WebCrossing®. Aujourd'hui, les forums de discussion du *Zeit* continuent de fonctionner à partir de cette application logicielle. Les choses ont en revanche évolué récemment pour les forums de discussion du *Spiegel*, l'application ancienne ayant été remplacée par une application instaurant un ordonnancement arborescent des contributions.

### **3.3 Enquête sociologique : pratiques et caractéristiques des utilisateurs des forums de discussion électroniques du site [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)**

Le dernier volet de cette présentation des corpus consiste à aborder les données sous un angle sociologique. L'objectif est de cerner les caractéristiques sociologiques des intervenants et d'appréhender leur pratique des forums de discussion. Pour cela, nous avons recueilli un ensemble de données externes aux contenus. Il s'agit de résultats obtenus à l'issue d'une brève étude menée auprès d'utilisateurs des forums de discussion électroniques du site [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr). Cette enquête a été entreprise en 2001, en collaboration avec une étudiante, I. Césari, travaillant dans le cadre du DESS Médias Electroniques et Internet (Université Paris 8) et en accord avec les responsables des forums de discussion du site [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr). L'objectif général était de déterminer le profil de ces utilisateurs, leurs motivations, leurs attentes et leurs griefs, leur manière de participer. Les paragraphes qui suivent présentent successivement les modalités d'enquête mises en œuvre (3.3.1.) et une synthèse des résultats obtenus (3.3.2.).

#### **3.3.1 Modalités d'enquête**

En tant qu'initiatrices de l'enquête, nous avons élaboré un questionnaire reflétant nos préoccupations respectives, lequel a été visé par les responsables du site [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr). Ce questionnaire a été mis en ligne sur la page du site consacrée aux forums de discussion en août 2001 pour une durée de 30 jours. La participation était libre.

Le questionnaire comportait vingt-sept questions<sup>165</sup>. Pour faciliter l'exploitation des résultats, nous avons essentiellement élaboré des questions pour lesquelles les participants avaient le choix entre plusieurs réponses préconstruites. Certaines de ces questions n'autorisaient qu'une réponse (ex. : profession), d'autres autorisaient plusieurs réponses (ex. : attentes des utilisateurs des forums de discussion). Une question, relative aux attentes des utilisateurs concernant l'évolution des forums de discussion, permettait aux personnes souhaitant répondre de s'exprimer librement.

Nous avons collecté 228 questionnaires, partiellement ou intégralement remplis. Nous avons conservé les questionnaires partiellement remplis en tenant compte, dans l'analyse des

---

<sup>165</sup> Nous avons mis ce questionnaire en annexe.

résultats, du taux de non-réponse propre à chaque question. Nous proposons ci-dessous une analyse synthétique d'une partie des résultats obtenus<sup>166</sup>.

### **3.3.2 Présentation des résultats**

Afin de simplifier la présentation des résultats, nous avons regroupé les questions pour pouvoir présenter les réponses de manière synthétique. Nous avons élaboré cinq catégories d'informations : utilisations d'Internet (3.3.2.1.) ; consultation du site et fréquentation des forums de discussion (3.3.2.2.) ; pratiques des forums de discussion (3.3.2.3.) et sociologie des intervenants (3.3.2.4.).

#### **3.3.2.1 Utilisations d'Internet**

En 2001, près des deux tiers (64%) des personnes ayant répondu au questionnaire utilisaient Internet depuis plus de deux ans. La proportion chute ensuite pour les personnes qui l'utilisaient depuis une période moins longue. On peut donc émettre l'hypothèse que la participation aux forums de discussion était alors, d'une certaine manière, corrélée à une pratique relativement ancienne d'Internet. Parallèlement à l'ancienneté de l'utilisation d'Internet chez les personnes ayant répondu, ce moyen de communication s'avérait déjà jouer un rôle non négligeable dans leurs activités quotidiennes : 91,1% des personnes considérées disaient se connecter au moins une fois par jour à Internet et 74,2% l'utiliser plusieurs fois par jour.

Pratiquement la moitié des personnes ayant répondu (49,1%) se connectaient à Internet depuis leur domicile. Le deuxième lieu à partir duquel elles disaient se connecter était leur lieu de travail (pour un tiers d'entre elles). L'école (7,6%) représentait le troisième lieu de connexion, ce qui surprend peu dans la mesure où les élèves et les étudiants représentaient une proportion relativement importante de l'échantillon (19,9%). Les lieux publics étaient assez faiblement utilisés, de même que les autres lieux possibles de connexion.

Parmi les activités suggérées dans le cadre de l'utilisation d'Internet, deux activités se démarquent. Il s'agit d'abord de la recherche d'informations (personnelles, pratiques, pédagogiques). En particulier, la recherche d'informations personnelles constitue l'activité principale des personnes ayant répondu (86,2%). Vient ensuite le courrier électronique :

---

<sup>166</sup> Nous avons renoncé à fournir l'analyse des réponses à un certain nombre de questions dont il ne nous a pas semblé utile de rendre compte ici (question relative au taux d'équipement en matériel numérique et informatique des personnes questionnées, par exemple).

81,2% des personnes déclaraient se servir d'Internet pour envoyer et recevoir des e-mails. La consultation ou la participation aux forums de discussion arrive au quatrième rang avec 56,7%. Elle ne constitue donc pas une activité de premier plan sur Internet, mais revêt cependant une certaine importance.

### 3.3.2.2 Consultation du site de *Libération* et fréquentation des forums de discussion

Près de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire (48,6%) se connectait alors chaque jour au site de *Libération*. La proportion décroît ensuite parallèlement à la diminution de la fréquence. Au total, ce sont 87,3% des personnes interrogées qui se rendaient au moins une fois par semaine sur le site de *Libération*.

Il convient de préciser qu'une très large majorité des personnes qui ont répondu (94,2%) disait lire *Libération*, qu'il s'agisse de la version papier ou de la version en ligne. Elles étaient cependant plus nombreuses à lire uniquement la version en ligne (34,2%) que la seule version papier (21,3%). En revanche, plus d'un tiers des personnes interrogées (38,7%) déclarait lire les deux versions du quotidien<sup>167</sup>.

C'est essentiellement par le biais de la version en ligne de *Libération* (75,4%) que les personnes interrogées ont découvert l'existence des forums de discussion, la version papier se plaçant loin derrière (13,6%).

En termes de participation, les résultats montrent que 45,4% des personnes ayant répondu déclaraient intervenir au moins une fois par semaine. 37% des personnes disait n'intervenir que quelques fois dans l'année. En outre, plus de la moitié des personnes (58,4%) disaient participer à plusieurs forums sur le site de *Libération*. On peut donc émettre l'hypothèse que la participation n'est pas obligatoirement corrélée à un thème en particulier, cher aux intervenants et que ce sont davantage les possibilités d'échange offertes par le dispositif de communication qui motivent leur intervention.

Cette hypothèse tend à être confirmée par le fait que la majorité des personnes témoigne d'un intérêt pour les forums de discussion qui dépasse le cadre du site de *Libération* : plus de la moitié de ces personnes (58,0%) déclaraient intervenir non seulement dans les forums de discussion proposés par *Libération*, mais aussi dans les forums de discussion proposés sur

---

<sup>167</sup> Il aurait été intéressant de savoir si la lecture de ces deux versions se faisait simultanément (c'est-à-dire dans la même journée) ou bien si la lecture de la version en ligne était réservée pour des circonstances particulières (déplacement à l'étranger, par exemple) ou dans un lieu particulier (lieu de travail, par exemple).

d'autres sites Internet, renforçant ainsi l'hypothèse que c'est l'envie de s'exprimer qui motive les intervenants et les incite à exploiter toutes les ressources qui leur sont proposées sur Internet.

En outre, un peu plus de la moitié des personnes qui disaient intervenir dans des forums de discussion sur d'autres sites (52,6%) le faisaient sur des sites de presse. Il semble donc que le support journalistique constituait un critère de sélection important aux yeux des intervenants. Cependant, ce critère est loin d'être prépondérant puisque, par ailleurs, 47,3% des personnes déclaraient participer à des forums hébergés ailleurs que sur un site de journal ou de magazine.

### **3.3.2.3 Pratiques des forums de discussion**

En matière de présentation de soi, une large majorité des personnes qui ont répondu (81,6%) utilisaient un pseudonyme lors de leur participation aux forums de discussion. Seules 18,4% d'entre elles disaient se servir de leur nom réel.

A la question "Avez-vous le sentiment qu'il est facile de dialoguer avec les autres participants", 42,1% des personnes ayant répondu jugeaient que non, ce qui, étant donné la finalité affichée des forums de discussion (3.2.1.2.), semble traduire un défaut d'efficacité – à moins que les personnes qui ont opté pour le "non" aient été relativement indifférentes au fait de ne pas mettre en œuvre un échange avec les autres intervenants.

En revanche, 78,9% des personnes ayant répondu déclaraient attendre une réponse après avoir posté une contribution dans un forum de discussion. Seule une petite majorité (55,5%) déclarait ne pas être indifférente lorsque personne ne répond à leur contribution – ce qui signifie que pour près de la moitié de ces personnes (44,4%), l'absence de réaction demeure sans importance.

En outre, plus des deux tiers des intervenants au questionnaire (70,9%) déclaraient répondre<sup>168</sup> à une contribution antérieure, ce qui semble traduire une véritable mise en œuvre d'un échange entre les intervenants aux forums de discussion.

Enfin, une courte majorité des personnes interrogées (51,2%) déclarait avoir parfois des difficultés à suivre les échanges, contre un nombre lui aussi important de personnes (44,6%) qui déclaraient ne jamais en rencontrer. Ces chiffres ne nous donnent malheureusement pas la

---

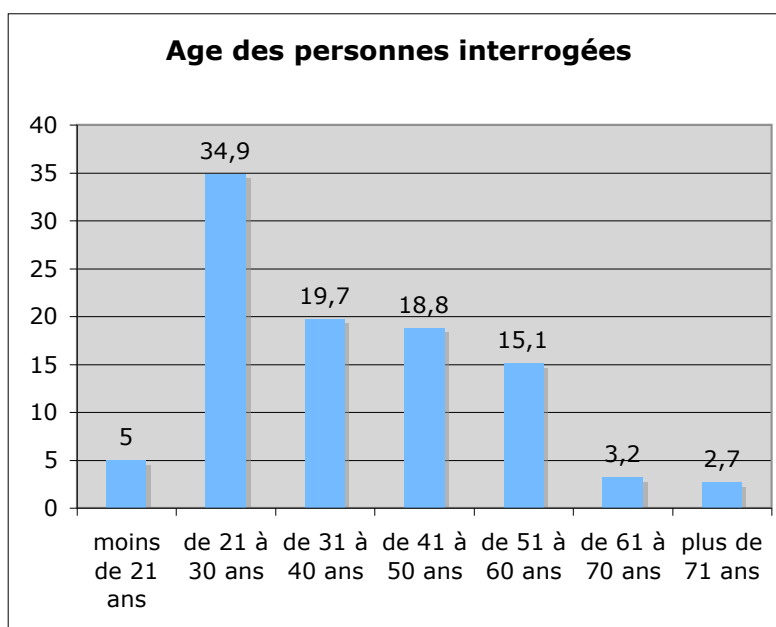
<sup>168</sup> Le questionnaire ne permettait malheureusement pas de savoir s'il s'agissait d'une pratique fréquente ou seulement occasionnelle.

nature des difficultés rencontrées. Le nombre de personnes qui éprouvent souvent des difficultés à suivre ces échanges demeure cependant très faible (4,2%).

### 3.3.2.4 Sociologie des intervenants

Du point de vue de l'appartenance sexuelle des personnes intervenant dans les forums de discussion, les réponses au questionnaire indiquaient que près des trois quarts de celles qui ont répondu au questionnaire (71,4%) étaient de sexe masculin<sup>169</sup>.

L'analyse de l'âge des contributeurs ayant répondu au questionnaire donne les résultats suivants :



La tranche d'âge la plus représentée était celle des personnes nées entre 1971 et 1980, c'est-à-dire des personnes alors âgées 21 à 30 ans (34,9%). Les personnes plus jeunes (5,0%) ne participaient guère aux forums de discussion. Quant aux personnes plus âgées, les résultats laissent paraître une baisse de la fréquentation des forums corrélative à l'augmentation de l'âge : si l'on considère les personnes nées entre 1941 et 1960 (c'est-à-dire les personnes âgées de 41 à 60 ans), elles représentaient 33,9% des personnes interrogées ; si l'on regroupe les personnes nées entre 1941 et 1970 (31 à 60 ans), elles représentaient 53,7% des personnes interrogées ; quant aux personnes nées avant 1941 (c'est-à-dire âgées de 60 ans et plus), elles

<sup>169</sup> Il serait intéressant de voir si, à l'heure actuelle, alors que le nombre de personnes utilisant Internet s'est encore accru, les proportions globales ont évolué ou si la part des intervenants de sexe masculin reste la plus importante.

ne représentaient que 6,0% des personnes interrogées, soit à peine plus que les personnes âgées de moins de 21 ans. Enfin, un regroupement des personnes nées entre 1961 et 1980 (21 à 40 ans) donne un pourcentage de 54,9%, soit plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire.

Du point de vue de la situation géographique, près des deux tiers des personnes interrogées (63,5%) résidaient sur le territoire français. Les autres pays ou continents étaient très peu représentés. Les résultats obtenus ne disent cependant pas si les personnes qui disaient participer depuis un autre pays que la France étaient ou non de nationalité française. Pour les pays dont une partie de la population est francophone (Belgique, Suisse, Luxembourg, mais aussi les pays du Maghreb), on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'autochtones mais rien ne permet de l'affirmer.

Du point de vue des catégories socio-professionnelles, parmi les différents statuts proposés, les cadres (moyens et supérieurs) représentaient la catégorie la plus nombreuse, avec près d'un tiers des personnes ayant répondu (31,9%). Venaient ensuite les élèves et étudiants, avec 19,9% des personnes ayant répondu. Il est intéressant de croiser ce résultat avec ceux obtenus au niveau des classes d'âge : si les personnes âgées de moins de 21 ans participaient peu, on peut en déduire que ces 19,9% sont essentiellement constitués d'étudiants. Quant aux enseignants et professeurs, ils constituent un dixième de l'ensemble (10,9%). Les autres statuts sont très peu représentés. Il s'avère donc que les personnes qui prenaient alors part aux forums de discussion étaient essentiellement des personnes ayant fait des études, voire des études supérieures et disposant donc d'un certain bagage culturel.

Enfin, une très large majorité des personnes (84,2%) disait n'entretenir aucun contact avec les autres intervenants aux forums de discussion en dehors de ces derniers. Seuls 13,1% de ces personnes entretenaient des contacts par le biais d'Internet c'est-à-dire, vraisemblablement, du courrier électronique. Ce faible pourcentage s'explique sans doute par le fait que le logiciel employé à cette époque ne permettrait pas de faire apparaître l'adresse électronique des intervenants à l'intérieur des forums de discussion. Elle pouvait être obtenue seulement si le modérateur acceptait de la transmettre ou de la laisser figurer dans le corps de texte d'une contribution. Les autres modes de contact (téléphone, face à face) peuvent être qualifiés de marginaux, tant le pourcentage qu'ils représentent est faible (0,9% et 1,8%).

Cette enquête sociologique menée auprès des utilisateurs des forums de discussion proposés sur le site du journal français *Libération* offre un éclairage partiel sur divers aspects de

l'utilisation de ce dispositif de communication sur ce type particulier de support que constitue la presse ordinaire en ligne : la sociologie des intervenants, qui laisse apparaître que les forums de discussion attirent un public relativement jeune ; l'utilisation d'Internet et la fréquentation des forums de discussion, qui permet de constater que cette dernière constitue une activité somme toute relativement secondaire ; la pratique des forums de discussion, où il apparaît que le thème joue un effet mobilisateur moindre que le fait même, pour les personnes utilisant Internet, de disposer d'un espace dans lequel elles ont la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec d'autres utilisateurs.

### **3.4 Les forums de débat : support d'un discours à dominante argumentative**

Une de nos hypothèses de travail est de considérer les forums de discussion observés comme constituant un genre discursif à part entière, que nous avons appelé "forum de débat" (hypothèse 2a). La principale caractéristique de ces forums de discussion est qu'ils invitent chaque intervenant à rendre compte de son point de vue sur un thème *a priori* susceptible de donner lieu à des opinions divergentes. De ce fait, ils rendent possibles, voire encouragent, la confrontation des points de vue, qu'elle rende manifeste l'existence de points de convergence ou de divergence, qu'elle contribue à les atténuer ou, au contraire, à les cristalliser.

C'est parce qu'ils constituent un cadre facilitant la confrontation de discours antagonistes que ces forums de discussion favorisent la production d'un discours de nature argumentative. En ce sens, les forums de débat peuvent être définis comme des "*sites argumentatifs*", c'est-à-dire des "*lieux où prennent corps les débats*" (Plantin, 2003 : 382). Ce que nous avons exposé jusqu'ici – c'est-à-dire aussi bien le cadre théorique que nous nous sommes donné que les premières analyses des données – nous invite à considérer la place qu'occupe effectivement l'argumentation dans les discours produits par les intervenants.

Avant de porter notre attention sur le travail de la reprise discursive (partie II) à travers les formes de reprise observables (sixième chapitre) et les fonctions jouées par les éléments de discours repris dans les contenus produits par les intervenants (septième chapitre), nous nous intéressons dans les paragraphes qui suivent essentiellement à l'analyse des conditions d'émergence du discours argumentatif et à la manière dont celui-ci se laisse appréhender à travers l'analyse de certains aspects des contenus produits.



Pour mener à bien cette entreprise, deux séries de paramètres nécessitent d’être prises en compte. La première série de paramètres est liée à la conception du discours que nous avons proposée dans la première partie et, en particulier, aux critères qui permettent de décrire les données observées ainsi que, le cas échéant, de déterminer quels sont les éléments qui autorisent l’élaboration d’une catégorie générique nouvelle. Dans cette perspective, la notion de situation de communication joue un rôle central : l’analyste est invité à porter son attention sur le dispositif de communication mis en place, les acteurs en présence, le contrat de communication mis en place, ainsi que le type d’activité discursive invité et/ou mis en œuvre librement par le Locuteur.

La seconde série de paramètres devant être pris en considération est liée à la définition de l’argumentation sur laquelle nous avons choisi de nous appuyer (cf. 1.4.) : la notion de discours argumentatif s’applique à tout discours qui, découlant d’une divergence d’opinion constituée en question, organise sa propre résistance face à son extérieur – les discours antagonistes – dans un contexte fondamentalement polémique.

Envisager les forums de discussion étudiés comme des supports permettant l’émergence d’un discours à dominante argumentative revient à considérer que, si chacun de ces forums définit un cadre qui remplit effectivement les conditions nécessaires à la production d’un discours de nature argumentative, ils n’empêchent pas pour autant la production de discours motivés par des préoccupations autres que celles qui président à la production d’un discours argumentatif. Rien n’empêche, en effet, un intervenant de :

- diffuser des informations :

**10. Sp.abt.#74**

[**initiale nom**] – [heure + date] CEST (#74 of 1373)

[**devise**]<sup>170</sup>

Hier noch eine bemerkenswerte URL:

[www.tim-lebt.de](http://www.tim-lebt.de)

**11. Sp.can.#85**

[**prénom**] – [heure + date] CEST (#85 of 525)

[**devise**]

Folgende Meldung fand ich heute in den Focus-Nachrichten : Immer jünger, immer härter: Der Rauschgiftkonsum steigt, die Zahl der Opfer nimmt dramatisch zu. Nach dem am Donnerstag vorgestellten

<sup>170</sup> Dans les forums du *Zeit* et du *Spiegel*, les intervenants ont la possibilité de joindre à l’en-tête, de manière automatique, une “devise”. Les intervenants utilisent cette rubrique facultative de l’en-tête pour produire un autoportrait, introduire des informations personnelles, insérer une citation littéraire, etc. L’exploitation qui en est faite a souvent un caractère ludique.

Bericht der Drogenbeauftragten der Bundesregierung, Marion Caspers-Merk, stieg die Zahl der Drogentoten im vergangenen Jahr um zwölf Prozent auf 2030.

Zum deutlichen Anstieg der Drogentoten hätten vor allem junge Aussiedler beigetragen. „Hier gab es eine Vervierfachung“, sagte die SPD-Politikerin. Diese Menschen seien wegen mangelnder Deutschkenntnisse und großen Misstrauens durch Hilfsangebote nur schwer erreichbar.

Caspers-Merk nannte die Entwicklung „Besorgnis erregend“. In der Bevölkerung stiegen nach dem Bericht vor allem die Einnahme von Kokain und der Medikamentenmissbrauch an, der Heroinkonsum ging dagegen leicht zurück. Der Alkoholkonsum bewegt sich der Drogenbeauftragten zufolge im europäischen Vergleich weiter auf einem „sehr hohen Niveau“.

Die Zahl derer, die Kokain nehmen, steigt dem Bericht zufolge stetig. Zuletzt hatten 2,5 Prozent der Erwachsenen Kokainerfahrungen. 27 Prozent der Jugendlichen haben schon illegale Drogen genommen, die meisten davon – 25 Prozent – Cannabis.

Auch sinkt das Einstiegsalter für den Genuss von illegalen und legalen Nervengiften. Das Rauchen begännen die Jugendlichen heute zu einem großen Teil schon mit deutlich unter 14 Jahren, sagte Caspers-Merk. Experten beobachteten europaweit einen Trend zum hemmungslosen „Rauschtrinken“ und zum „gezielten Sich-Zu-Machen“ mit Partydrogen. Caspers-Merk vermutet dahinter das Diktat einer „Spaßkultur“. Jeder müsse auf Partys und am Wochenende „cool, fit und immer gut drauf sein“.

- lancer un appel à manifester :

**12. Lib.pacs.#59**

[date + heure]

**mobilisation générale**

[nom prénom] [profession]

A tous ceux qui comprennent le danger de voir le Pacs être voté et l'homosexualité institutionnalisée dans notre société, je lance cet appel à la mobilisation de toutes les énergies afin que par l'expression de notre désapprobation, nous montrions que la France n'est sûrement pas prête de tomber dans la décadence.

Manifestons tous dans nos villes, avant que le débat ne reprenne. Ce sera une bonne chose! Tous les moyens de lutte doivent être mis en oeuvre. N'hésitez pas à me contacter. Je suis sur [ville] et nombreux sont ceux qui pensent comme moi.

- demander des éclaircissements ou un complément d'information :

**13. Sp.can.#11**

[prénom nom] – [date + heure] CEST (#11 of 525)

Bravo Kim,

viel Erfolg bei der Verfassungsklage, damit ich für meine Neuralgie eine gute Medizin bekomme. Mir fehlt sicher auch dieses Enzym. Kann keinen Tropfen Alkohol vertragen. Bleibe darum weg von partys. Gleiches Recht für Alle nach Grundgesetz. Eine Koreanerin mußte kommen, um es für den ewigen Deutschen Untertanenmenschen einzuklagen. Weil noch nie gekiff't, wie ist das den. Kann das wirklich Nervenschmerzen besänftigen ? Verträge keine Pillen.

**14. Lib.dép.#106**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Mais quel effet ça fait ?**

Salut,

J'imagine que ça va choquer certains libertaires, mais je voudrais savoir si, à partir des effets du H ou de l'herbe que quelqu'un(e) voudra bien me décrire avec précision (je connais ceux sur Henri Michaux, je souhaiterais connaître ceux d'un quidam), quel intérêt y a-t-il à fumer du cannabis?

Personnellement, je trouve que les fumeurs "en pleine rue" sont ridicules: qu'ont-ils à montrer ?

(Ca fait 3 interrogations).

- commenter le fonctionnement du forum :

**15. Sp.can.#76**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#76 of 525)**

Na, Herr [nom], glauben Sie wirklich, ich wuesste nicht, was "Drogendealer" heisst. Sorry, wenn das das derzeitige Niveau des Forums ist, dann geh ich jetzt man lieber schlafen. Gute Nacht Allerseits.

**16. Lib.pacs.#60**

[date + heure]

**le forum est-il censure?**

[prénom] [profession]

Il me vient à penser que la censure existerait sur ce forum.

j'ai écrit 2 msg qui ne sont pas publiés.....

je pose d'abord la question.....

pour ne citer que quelques exemples de contributions dans lesquelles l'expression d'un avis personnel relatif au thème de discussion et l'activité argumentative n'entrent pas en jeu.

Lorsqu'on se donne pour tâche d'appréhender le contenu des forums de discussion du point de vue de l'argumentation, le résultat s'avère quelque peu déroutant. Pour reprendre la formule de M. Doury et M. Marcoccia (2001) pour désigner les discours produits dans le cadre d'un débat médiatique polylogal, le contenu des forums de discussion laisse le "*sentiment d'un polylogue échevelé*", qui s'apparente souvent à une juxtaposition de contributions entre lesquelles – en dépit de la structuration des échanges imposée par certaines interfaces – il est parfois difficile d'établir les liens. L'observateur éprouve parfois, également, des difficultés à déterminer la place qu'y occupe l'argumentation. Plusieurs paramètres contribuent à alimenter ce sentiment :

- le nombre – *a priori* illimité et effectivement conséquent – des intervenants et l'absence de restriction en matière de participation, que ce soit en termes de droit de prise de parole (les forums de discussion envisagés étant accessibles à tout un chacun, indépendamment de considération d'ordre statutaire), de quantité de discours produit ou de fréquence d'intervention ;
- les potentialités offertes par le dispositif, qui permet aussi bien de venir "vider son sac" et de repartir sans se préoccuper des réactions éventuelles d'autres intervenants, que d'entreprendre la mise en œuvre d'un véritable échange avec un ou plusieurs autres intervenants. De surcroît, l'auteur d'une contribution n'étant pas à même de gérer le destin de ce qu'il a produit, sa contribution peut donner lieu à une ou plusieurs

réactions vis-à-vis desquelles il peut se sentir obligé de réagir à son tour, quand bien même il n'en avait pas l'intention au départ : même s'il souhaitait simplement exposer son point de vue, un intervenant peut tout à fait se trouver impliqué dans un échange dont il ne maîtrise pas les tenants et les aboutissants :

**17. Sp.abt.#72**

**[prénom nom]** – [date + heure] CEST (#72 of 1373)

[devise]

Lieber Herr [nom],

eigentlich wollte ich mich nicht mehr äußern, weil ich das Thema für ausdiskutiert halte, jedoch möchte ich darauf hinweisen, daß Sie in Ihrer Argumentation wieder einen "naturalistischen Fehlschluß" (blöder Ausdruck, aber das heißt so) machen, d.h. Sie verwechseln Sein- und Sollen-Ebene. [...]

- une certaine liberté accordée aux intervenants dans le traitement du thème : avec les forums de débat, on est loin du format ternaire contraignant du sondage (oui/non/sans opinion) ou, pour prendre un exemple moins radical, du format imposé dans le cadre du débat médiatique, dans lequel le modérateur joue un rôle structurant, non seulement en distribuant le droit à la parole et en contrôlant le temps de parole, mais également en gérant les thèmes liés à la question de départ.

Dans ces conditions, le traitement, par les différents intervenants, du thème général soumis à discussion peut donner – et donne souvent – lieu à un grand éparpillement, une production de contributions tous azimuts dans lesquelles les sous-thèmes succèdent aux sous-thèmes, les opinions se croisent, les arguments se répètent, les camps se cristallisent, etc.

Dans les développements qui suivent, nous proposons de mettre en lumière les principaux éléments qui permettent de spécifier en quoi les forums de discussion étudiés constituent des sites argumentatifs et sont, de surcroît, perçus comme tels par les intervenants. Les analyses que nous proposons ne rendent pas compte de tout ce qui révèle la nature argumentative des contenus produits. Elles portent sur différents éléments relatifs au cadre dans lequel sont produits les contenus discursifs, comme le thème soumis à discussion (de quoi parle-t-on ?) et les acteurs en présence (qui parle ?), ainsi que sur des éléments relatifs aux rôles assumés et aux activités mises en œuvre par ces acteurs (qui fait quoi en parlant ?).

Nous proposons d'abord une analyse de la manière dont ces forums de discussion sont perçus par les intervenants : nous montrons, à travers l'analyse des occurrences de différents termes appartenant aux champs sémantiques du débat, de l'opinion et de l'argumentation, comment les intervenants appréhendent le cadre que constitue chacun de ces forums (3.4.1.). Nous nous intéressons ensuite aux libellés des différents forums de discussion, afin de déterminer

comment le thème soumis à discussion se trouve formulé et d'établir en quoi les thèmes et leur formulation invitent prioritairement les intervenants à rendre compte d'un point de vue personnel et à produire un discours de nature argumentative (3.4.2.). Dans un troisième et dernier temps, nous analysons les modes d'organisation discursive mis en œuvre par les locuteurs dans l'élaboration des contributions, afin d'éclairer la manière dont ils construisent leurs discours pour rendre compte de ce qu'ils pensent et faire valoir ce qu'ils énoncent (3.4.3.).

### **3.4.1 L'évaluation de la nature des forums de discussion par les intervenants : débat et argumentation**

Dans la partie consacrée à la détermination des critères ayant présidé au choix de nos corpus, nous avons été amenée à établir une distinction entre différentes acceptions du terme "débat". Ces acceptions renvoient essentiellement aux définitions "savantes" qui ont été données de ces termes, ce dont témoignent les références faites à divers écrits relevant, en particulier, de la linguistique. Il s'agit donc, dans chaque cas, de définitions qui résultent d'un travail de réflexion scientifique et sont fondées sur des critères opératoires à l'intérieur de la discipline concernée.

Mais c'est le propre des langues naturelles que de servir d'outil pour parler d'elles-mêmes. Si bien que les mêmes termes peuvent faire l'objet à la fois d'un usage ordinaire et d'un usage savant. C'est notamment le cas des termes désignant tout ce qui relève des produits de l'activité langagière, pour n'évoquer que cet exemple. Il est donc nécessaire de distinguer deux manières spécifiques de parler de ces produits. D'une part, il y a le discours linguistique, scientifique, réflexif, qui se donne pour tâche de mettre au jour et de décrire, sous la diversité des données observables, des régularités de divers ordres. D'autre part, il y a le discours non linguistique, non scientifique, mais cependant réflexif, celui que mettent en œuvre les sujets parlants ordinaires – au sens de profanes au regard de la réflexion linguistique – lorsqu'ils ont affaire, par exemple, à un genre de discours donné, une situation de communication donnée, un type d'énoncé donné, etc., et qu'ils sont amenés, pour diverses raisons, à les qualifier, les évaluer ou les catégoriser.

Ce dont il s'agit ici, c'est de confronter l'hypothèse de départ, selon laquelle les forums de discussion envisagés constituent le cadre d'une possible confrontation des points de vue et

invitent de ce fait les intervenants à produire un discours de nature argumentative<sup>171</sup>, avec ce qui se manifeste, à l'intérieur même des forums de discussion, du travail d'évaluation et de catégorisation spontané effectué par les intervenants. Cet aspect de l'analyse des données repose sur l'idée que l'étude des représentations ordinaires des locuteurs relatives à l'activité langagière dans laquelle ils sont engagés contribue à la compréhension de cette dernière, au même titre qu'une approche fondée sur des catégories d'analyse savantes, ici proprement linguistiques. La prise en compte de cet aspect nous invite à revenir sur la notion de compétence abordée dans le premier chapitre (cf. 1.2.3.3.1.).

### 3.4.1.1 Retour sur la notion de compétence

La capacité des sujets parlants à parler des productions langagières – les leurs ou celles des autres – renvoie à l'existence d'une compétence métalinguistique que l'on peut décomposer en diverses sous-compétences pour rendre compte des différents niveaux linguistiques pouvant être pris en considération. Ainsi pourra-t-on parler de compétence "méta" pour des niveaux aussi divers que le niveau syntaxique, le niveau sémantique, le niveau prosodique, etc. Suivant la même logique, nous proposons de parler de compétence métadiscursive pour désigner la compétence des sujets parlants relative aux genres de discours (cf. 1.2.3.3.). De manière globale, ces compétences rendent compte non seulement de la capacité des sujets parlants à produire des énoncés respectant les règles propres à chaque niveau, mais également de leur capacité à reconnaître, dans un énoncé donné, l'adéquation ou la non-adéquation de ce qui est énoncé avec les règles en question<sup>172</sup>. Le fait de savoir parler des phénomènes relevant de tel ou tel niveau en des termes plus ou moins élaborés et de manière plus ou moins appropriée, ne constitue qu'une des facettes de ces différentes compétences.

Suivant le même principe, le postulat de l'existence, chez les sujets parlants, d'une compétence argumentative, entendue comme compétence à produire des énoncés relevant de l'argumentation<sup>173</sup>, invite à postuler l'existence corrélatrice d'une compétence métadiscursive relative à l'activité argumentative, que nous appelons par commodité compétence méta-argumentative. L'existence de cette compétence méta-argumentative se manifeste à travers les

---

<sup>171</sup> Hypothèse qui se trouve en partie corroborée par l'analyse des données envisagées au niveau 1 et qui nous ont servi à définir les caractéristiques générales des forums de discussion envisagés (cf. 3.2.1.).

<sup>172</sup> Que ces règles aient fait l'objet d'un apprentissage spécifique ou que leur connaissance aient été acquise "sur le tas".

<sup>173</sup> Au sens où nous l'avons définie en 1.4.

traces linguistiques que laissent les locuteurs lorsqu'ils œuvrent à définir un discours ou une portion de discours comme relevant de l'argumentation.

De ces distinctions découlent trois questions complémentaires : quelles sont les catégories effectivement mises en œuvre par les locuteurs ? que nous apprennent ces catégories de la perception que les locuteurs ont de l'activité dans laquelle ils se trouvent engagés ? qu'apporte l'observation des catégories profanes à l'analyse proprement linguistique ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons effectué un travail fondé sur le repérage et l'analyse de toutes les occurrences de termes ou expressions désignant (ou révélant la manière dont les intervenants appréhendent) la nature du cadre dans lequel ils prennent la parole et/ou la nature de l'activité verbale à laquelle ils se livrent. Nous sommes allée chercher, dans les contenus des forums de discussion étudiés, tous les éléments relevant de deux champs lexicaux : celui du débat et de la discussion, et celui de l'argumentation.

### **3.4.1.2 Procédure et analyse des résultats**

Le choix de ces champs ne s'est pas fait par hasard et découle directement des observations faites au fil de notre travail d'observation et d'analyse des données. Concernant le champ du débat et de la discussion, nous avons retenu, pour le corpus allemand, *Debatte*, *debattieren*, *Diskussion* et *diskutieren* et, pour le corpus français, les termes *débat*, *débattre*, *discussion* et *discuter*. Concernant le champ de l'opinion, nous avons retenu, pour le corpus allemand, les termes *Meinung* et *Ansicht* et, pour le corpus français, les termes *opinion* et *avis*. Concernant le champ de l'argumentation, nous avons retenu, pour le corpus allemand, les termes *Argument*, *Argumentation* et *argumentieren*. Pour le corpus français, nous avons retenu les termes *argument*, *argumentation*, *argumenter*, *argumentaire* et *raisonnement*.

#### **3.4.1.2.1 Le champ du débat et de la discussion**

L'observation des occurrences de termes relevant du champ lexical du débat et de la discussion donne les résultats suivants :

### 3.4 Les forums de débat : Support d'un discours à dominante argumentative

Corpus allemand	Nombre d'occurrences
Debatte	12
debattieren <sup>174</sup>	3
Diskussion	52
diskutieren <sup>175</sup>	38
<b>Total</b>	<b>105</b>
Corpus français	
débat	136
débattre	6
discussion	10
discuter	18
<b>Total</b>	<b>170</b>

Ce tableau permet de faire deux premiers constats : d'une part, le nombre plus important d'occurrences de ces termes dans les forums de discussion français<sup>176</sup> ; d'autre part, la surreprésentation du terme *débat* dans le corpus français par rapport au nombre d'occurrences du terme *Debatte* dans le corpus allemand. On constate en outre un usage beaucoup plus fréquent du terme *Diskussion* dans le corpus allemand que du terme *discussion* dans le corpus français, qui fait l'objet d'un usage relativement restreint. Quant aux verbes *débattre* et *debattieren*, ils sont, dans les deux corpus, très peu usités.

Ces termes entrent dans différents types de construction. Les lexèmes nominaux *Debatte*, *Diskussion*, *débat* et *discussion*, les plus nombreux, sont parfois employés seuls, c'est-à-dire avec ou sans déterminatif, et sans aucune forme d'expansion :

**18.Sp.abt.#64**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#64 of 1373)  
[devise]

Klar Herr [nom], tötet die Kinder! Oder wiv? Soweit ich diese Diskussion bisher verstanden habe, geht es hier immer noch darum, ob eine Frau bei Feststellen, also im Anfangsstadium, einer Schwangerschaft frei darüber entscheiden dürfen soll, ob sie die Schwangerschaft abbricht oder austrägt. [...]

<sup>174</sup> Dont une occurrence du verbe dérivé *ausdebattieren*

<sup>175</sup> Et ses dérivés verbaux (*ausdiskutieren*, *mitdiskutieren*, *weiterdiskutieren*), adjectivaux (*diskutierbar*, *undiskutierbar*) et nominal (*Mitdiskutierer*)

<sup>176</sup> Mais ce résultat doit être relativisé, dans la mesure où le corpus français compte, dès le départ, plus de contributions (768) que le corpus allemand (610).



19.Mde.avor.#65

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: franchise [re: [pseudonyme]]

votre franchise est honorable et change un peu des tartufferies de ceux qui dévient le débat pour ne pas prendre position.. [...]

Plusieurs types d'éléments, qui peuvent se combiner, permettent de distinguer les différents emplois observables :

- emploi singulier vs pluriel (rare ; mais plus fréquent dans le corpus français) :  
'*moralische Diskussionen*' (Sp.abt.#117), '*les débats sur l'avortement*' (Mde.avor.#31), '*les débats autour de ce projet*' (Lib.pacs.#27) ;
- expansion vs Ø expansion :
  - o expansion adjectivale : '*die "gesellschaftliche" diskussion*' (Sp.can.#122), '*eine sachliche Diskussion*' (Sp.part.#77) ; '*ce debat douteux*' (Lib.pacs.#38), '*debat democratique*' (Lib.pacs.#131) ;
  - o expansion nominale (corpus français uniquement) : '*un grand debat d'hypocrites*' (Lib.dép.#184), '*débats stériles de CULPABILISATION/RESPONSABILISATION*' (Lib.ivg.#123) ;
  - o expansion prépositionnelle : '*Debatte um Zwang, Autonomie und Gesetze*' (Sp.abt.#103), '*die Debatte über die Abtreibung*' (Sp.abt.#112) ; '*débat de l'IVG*' (Lib.ivg.#113), '*le débat sur le PACS*' (Lib.pacs.#64), '*débat à l'Assemblée*' (Lib.pacs.#101) ;
- en allemand : lexème simple vs lexème composé : '*die nächste mittläuferdiskussion*' (Sp.abt.#93), '*d[ie] Abtreibungsdebatte*' (Sp.abt.#130).

Concernant les verbes apparentés – *debattieren* et *diskutieren* en allemand, *débattre* et *discuter* en français – on note, dans le corpus allemand, à côté de l'utilisation des verbes simples, l'emploi de verbes dérivés de ces verbes : *mitdiskutieren* (Sp.part.#102), *ausdiskutieren* (Sp.abt.#66, #72 et #78) et *ausdebattieren* (Sp.can.#131). Le premier fait l'objet d'un emploi intransitif, alors que les deux suivants font l'objet d'un emploi transitif. Pour ce qui est des verbes simples, le verbe *diskutieren*, de loin le plus fréquent, fait l'objet de différents emplois :

- transitif, avec le sens d'examiner un objet : '*Wir diskutieren hier nicht Vergewaltigung*' (Sp.abt.#116) ;
- avec expansion prépositionnelle : '*ueber Streitpunkte diskutieren*' (Sp.can.#118) ;

- intransitif : '*Ich finde es [...] interessanter zu diskutieren, wenn von Diskussionsteilnehmern verschieden gewichtet wird beispielsweise*' (Sp.part.#102).

Quant au verbe *debattieren*, il fait à une reprise l'objet d'un emploi substantivé, l'autre occurrence relevant d'un emploi avec expansion prépositionnelle (*um die Wette debattieren*). Dans le corpus français, c'est le verbe *discuter* qui est le plus représenté (dix-huit occurrences). L'examen de ses emplois montre le recours dans des proportions relativement similaires à des constructions :

- avec expansion prépositionnelle relative au thème de la discussion : '*ne discutons pas de la solution biblique*' (Lib.pacs.#31) ;
- avec expansion prépositionnelle relative aux acteurs : '*Je préfère discuter avec qq'un d'anti avortement*' (Mde.avor.#139) ;
- transitives : '*ça se discute*' (Lib.dép.#90),
- intransitives : '*A discuter ici,...*' (Lib.dép.#195) ;

Quant au verbe *débattre*, les six occurrences relevées font l'objet d'un emploi avec expansion prépositionnelle relative au thème débattu – '*débattre de l'avortement*' (Mde.avor.#63), '*Débat-on du PACS ou de l'homosexualité ?*' (Lib.pacs.#31) – ou d'un emploi intransitif – '*nous ne serions pas sur ce forum en train de débattre*' (Lib.ivg.#119).

L'examen des types de construction dans lesquels entrent ces éléments lexicaux permet de constater qu'ils sont souvent employés pour rendre compte de :

- l'objet du débat ou de la discussion ;
- la nature du débat ou de la discussion ;
- les acteurs du débat ou de la discussion ;
- l'évaluation du débat ou de la discussion.

L'observation de l'emploi des lexèmes nominaux permet également de déterminer quelle est la nature des objets qu'ils servent à désigner. L'examen de chaque occurrence nous a amenée à mettre en évidence les variations suivantes :

	<i>Diskussion</i>	<i>Debatte</i>	<i>débat</i>	<i>discussion</i>
Confrontation de discours antagonistes Confrontation d'idées Réflexion	●	●	●	
Thème de discussion Question Problème		●	●	
Production discursive			●	●
Echange effectif :				
- interne au forum de discussion :	●		●	
	●			
- externe au forum de discussion :			●	●
	●	●	●	●

Ce tableau témoigne de la diversité des significations prêtées par les intervenants aux termes qu'ils empruntent aux champs lexicaux de la discussion et du débat. Pour ce qui est des lexèmes nominaux allemands, il apparaît que les emplois du terme *Diskussion* se répartissent autour de deux significations. La première est celle qui possède le degré de généralité maximum : *Diskussion* renvoie alors à la notion générale de traitement d'une question susceptible de donner lieu à la confrontation de positions et de discours antagonistes :

**20. Sp.can.#9**

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#9 of 525)

eigentlich ist diese diskussion schon lange überflüssig - und muss nur deshalb geführt werden, weil immer noch menschen wegen völlig schwachsinniger gesetzgebung doch ab und zu ins gefängnis wandern (in uk etwas 90 000 menschen (prima)) und die polizei immernoch nervt [...]

Dans les autres cas, *Diskussion* désigne ce qui se déroule à l'intérieur du forum de discussion considéré, que le terme désigne un échange effectif entre plusieurs locuteurs,

**21. Sp.abt.#61**

[...] Sie können mir sagen, daß ich Sie mißverstanden habe, aber aus Ihrer Diskussion mit Herrn [nom] konnte ich keine abschließende Beantwortung der Frage erkennen, WAS denn nun die Tötung eines Menschen legitimieren kann, sondern lese nur, daß dies außer der Mutter niemanden etwas angehe. [...]

ou bien envisage ce qui s'y déroule de manière globale :

**22. Sp.part.#127**

[...] Ich kann dieser ganzen Diskussion nur hinzufügen, dass ich für meinen Teil die Einführung der Homo-Ehe von ganzem Herzen unterstütze und mich als Sachse für den Antrag der Landesregierung (leider immer noch schwarz) schäme. [...]

Le terme *Debatte* sert quant à lui à désigner trois types d'objet – la confrontation de positions et de discours antagonistes :

**23. Sp.abt.#103**

[initiale nom] – [heure + date] CEST (#103 of 1373)

Mal eine politisch inkorrekte Perspektive auf das Thema...

Sehr geehrter Herr [nom] und [initiale nom], und dennoch können Sie eine Frau nicht dazu zwingen, eine Schwangerschaft auszutragen. Das möchte ich jetzt einfach hier und jetzt nochmals mit aller Deutlichkeit gesagt haben. Punkt. ( [prénom nom] [date + heure] )

Wenn man nicht könnte, dann gäbe es keine Debatte um Zwang, Autonomie und Gesetze. [...]

- un échange effectif, qu'il ait eu lieu à l'intérieur du forum de discussion :

**24. Sp.abt.#124**

[...] Es ist ganz gut und dringend an der Zeit, daß (nicht nur für Frau Frank) die Begriffe "Selbstbestimmung" und die Frage nach den betroffenen Menschen problematisch werden. Sie wurden in der Debatte bisher immer viel zu naiv benutzt. [...]

- ou que le locuteur envisage les échanges dans leur globalité :

**25. Sp.abt.#112**

[...] Ich gebe Ihnen insofern Recht, daß die Debatte über die Abtreibung sich leicht in kleinlichen Begriffsklaubereien oder schlichtem Moralisieren und nutzlosen Glaubenskriegen festfahren kann [...]

Dans le corpus français, c'est le terme *débat* qui se prête à la désignation du plus grand nombre de situations :

- sens général de confrontation de positions et de discours antagonistes :

**26. Par.dép.#3**

**Pour la dépénalisation, contre la légalisation**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

En tant que fumeur régulier de cannabis (tous les jours ou presque), j'estime qu'il n'existe aucune raison pour interdire son usage, d'autant plus qu'une dépénalisation rendrait possible le débat et l'information sur les effets, les dangers, et les éventuelles vertues médicinales du cannabis. [...]

- thème de discussion, question, problème :

**27. Lib.dép.#120**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Alcool 48000!**

J'ai entendu récemment un chiffre qui, de mémoire, tournait aux alentours de 48000 morts dû directement à l'alcool en 2001! On s'est peut être gourré de débat! [...]

- discours (emploi rare) :

**28. Par.dép.#177**

[...] Soyons responsables et arrêtons les débats démagogiques. Notre jeunesse a besoin d'être bien orientée et non pas d'être délabrée ! [...]

- échange effectif interne au forum de discussion considéré :

**29. Mde.avor.#209**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Avortement suite [re: ]**

Comme je n'ai pas pu suivre le débat je relance un fil que ceux qui en ont marre du sujet me pardonne. [...]

- échange effectif externe au forum de discussion et de nature institutionnelle :

**30. Lib.pacs.#90**

[...] Le débat à l'assemblée, c'est quelques députés un peu déroutés et frustrés qui soufflent sur une bulle de savon.

Que les députés homos de Droite se lèvent enfin, qu'on rigole. [...]

- échange effectif externe au forum de discussion, sans autre précision :

**31. Lib.pacs.#27**

[date + heure]

**LE PACS VU DE CATALOGNE**

[nom prénom] [profession] [adresse site Internet]

Nous sommes un groupe d'étudiants de 5ème année de français de l'Ecole [nom] de [ville].

Nous suivons les débats autour de ce projet et nous aimerions apporter nos idées là-dessus. [...]

Quant au terme *discussion*, il a essentiellement pour vocation de désigner des échanges effectifs externes au forum de discussion considéré.

La variété des circonstances dans lesquelles ces termes se trouvent employés dépend directement de la variété des significations qui peuvent leur être attachées. Notre intérêt porte ici essentiellement aux occurrences de ces termes qui renvoient à ce qui se déroule à l'intérieur des forums de discussion considérés. Le détour par les autres significations accordées à ces termes ne s'avère cependant pas inutile, dans la mesure où la diversité des emplois témoigne du fait que ce qui se joue dans les forums de discussion est perçu par les intervenants comme s'inscrivant dans un questionnement plus vaste auquel se trouve rattachés les discours qu'ils produisent et les échanges qu'ils engagent. A cet égard, on peut dire que ce qui se déroule dans les forums de discussion est perçu par les locuteurs comme relevant d'un macrodiscours auquel contribuent les discours qu'ils produisent individuellement et collectivement.

### **3.4.1.2.2      *Le champ de l'opinion***

Les occurrences de termes relevant du champ lexical de l'opinion dans les deux corpus se répartissent comme suit :

<i>Corpus allemand</i>	<i>Nombre d'occurrences</i>
Meinung	63
Ansicht	23
<i>Corpus français</i>	
Opinion	32
Avis	60

Les termes *Meinung*, *Ansicht* et *avis* apparaissent à plusieurs reprises dans les locutions *meiner Meinung nach/meiner Ansicht nach* (dix-sept occurrences) et *à mon avis* (vingt-deux occurrences), syntagmes à fonction modalisatrice qui permettent de signaler que les éléments de contenu placés sous leur incidence relèvent du point de vue personnel du Locuteur<sup>177</sup>. Les termes *Meinung* et *Ansicht* entrent également dans les locutions *L ist der Meinung/Ansicht, dass...* appliquée au Locuteur. De même, on retrouve le terme *avis* à trois reprises dans la locution *être de l'avis de* appliquée au Locuteur, ainsi que dans le syntagme verbal *changer d'avis* (six occurrences). Quant au terme *opinion*, il est parfois employé pour référer à l'«opinion publique» (six occurrences).

L'examen des occurrences de ces termes et locutions dans les deux corpus montre qu'ils sont essentiellement employés pour :

- évoquer l'opinion du Locuteur qui emploie le terme : c'est évidemment le cas des locutions *meiner Meinung/Ansicht nach*, *à mon avis* et *L ist der Meinung/Ansicht, dass...* appliquée au Locuteur. Dans les autres types de construction, il peut s'agir, pour le Locuteur, d'insister sur le fait que ce qu'il énonce relève de son opinion personnelle :

**32.Sp.can.#26**

[initiale nom] – [heure + date] CEST (#26 of 525)

Diese alljährlich wiederkommende Diskussion langweilt zunehmend. Doch ich möchte auch meine Meinung dazu abgeben.

Also, als aller erstes sollte man mal das ganze mit der Forderung nach einer "Legalisierung" aufgeben, vielmehr eine "Duldung" propagieren. [...]

**33.Lib.ivg.#137**

<sup>177</sup> Le corpus allemand contient également dix occurrences d'une locution de signification équivalente : *meines Erachtens*.

Message de : **[pseudonyme]** – **[date + heure]**

Sujet : **Spermatos responsables**

Je ne suis pas féministe mais j'aimerais constater plus de spermatos responsables je veux dire plus d'hommes assumant leur paternité ou assurant leur non-fertilité. On parle du droit de disposer de son corps mais on semble oublier le droit d'être responsable. S'il y avait moins de technocrates du zizi envoyant leurs partenaires féminines à la boucherie" on n'en serait pas là.  
Enfin ceci est juste mon opinion personnelle et qu'elle n'engage que moi mais sachez que je me suis engagée à ne pas tuer...

ou qu'il n'a pas d'opinion sur la question ou refuse de prendre parti :

**64.Zt.mar.#32**

**[prénom nom]** – **[date + heure]** (#32 of 143)

**[adresse site Internet]**

Und [prénom], was ist jetzt deine Meinung dazu?

Meinung? Hab' ich nicht. Ich kann doch nur copy-und-pasten.

(Manchmal will man nicht unbedingt eine Meinung äussern, sondern nur auf etwas hinweisen oder eine Information weiterreichen.) [...]

**Mde.avor.#40**

**[pseudonyme]**

**[date + heure]**

**Re: Nuits calines [re: [pseudonyme]]**

[...] (je n'ai pas d'opinion sur l'avortement, c'est aux femmes de décider. Qu'est ce que les hommes savent? Ils n'ont pas d'uterus et tous les autres trucs) [...]

- évoquer l'opinion de l'Interlocuteur de celui qui emploie le terme, qu'il s'agisse de revenir sur une opinion précédemment exprimée, en particulier dans une entreprise de réfutation :

**34.Sp.abt.#17**

**[initiale nom]** – **[heure + date]** CEST (#17 of 1373)

Hallo [prénom],

danke für Deinen interessanten Beitrag (#16) und die Antwort auf meine Thesen (#15). Ich hab da ein paar Fragen:

1. wenn Du da gerade mit Deinem Freund sitzt, würde mich auch interessieren, was er dazu meint. Teilt er zum Beispiel Deine Meinung, «wir Frauen bekommen die Kinder und sonst niemand»? [...]

[...] Deine Ansicht «Er hats doch einfach und kann einfach gehen», teile ich überhaupt nicht. [...]

ou d'inviter l'Interlocuteur à rendre compte de son point de vue :

**35.Sp.abt.#115**

[...] Ich habe von daher einen grundverschiedenen Begriff von Schwangerschaft und Elternschaft als Sie und als der Gesetzgeber. Ich weiß nicht, ob diese Prämisse so schwer nachzuvollziehen ist. Ich finde sie politisch sinnvoll und moralisch eindeutig überlegen. Bitte überlegen Sie mal, was sie davon halten – zunächst ohne vorschnelle Konsequenzen abzuleiten und sich zu Sorgen, wo das denn nur hinführt. (Juristen sind oft so konservativ.) Ihre Meinung würde mich interessieren. [...]

**36.Mde.avor.#15**

**[pseudonyme]**

**[date + heure]**

**Re: Interdire / autoriser [re: [prénom]]**

pourquoi vous cacher derriere la loi ? Vous savez bien que la question posée est d'ordre moral . Le terme vous fait peur ? Alors, disons.. ethique... Vous avez bien une opinion, VOUS ? Vous laissez les législateurs en décider pour vous ? Quelle lâcheté ! [...]

- évoquer la place de l'opinion dans le fonctionnement du forum de discussion, qu'il s'agisse, pour le Locuteur, de louer les vertus des forums sur ce point :

**37.Sp.can.#97**

**[prénom nom] – [prénom nom] CEST (#97 of 525)**

**[devise]**

Herr [nom], ich bin nicht der Superexperte in Sachen Drogen, ich spreche nur von meinen Erfahrungen in meinem Umfeld. Ihren Beitrag finde ich sehr Aufschlußreich, und ich freue mich dass ich wieder etwas dazu gelernt habe. Dafür liebe ich das Medium Internet, hier können wir Meinungen austauschen und lernen.

ou de rappeler aux autres intervenants le rôle qu'est censé y jouer l'opinion :

**38.Sp.part.#75**

[...] Im übrigen kann man von jemandem, der sich an einer öffentlichen Diskussion beteiligt, was diese Person im Fall des SPIEGEL-Forums ja freiwillig tut, erwarten, nicht einfach irgendwelche Floskeln daherzuschreiben, sondern sich um Meinungsäußerung zu bemühen. [...]

**39.Par.dép.#147**

[...] A [pseudonyme] : bien sûr que je suis allé à Amsterdam. Malheureusement la première chose que j'ai vu c'est ça ! Je ne dis pas que c'est partout pareil au Pays-Bas. Il y a bien sûr d'autres quartiers qui ne sont pas comme ça. Je me suis peut-être mal exprimé. Mais j'ai quand même le droit d'avoir mon avis, non ? C'est un forum pour dire si on est pour ou contre. Tu crois que tout le monde va être pour ? "Ignorant" ? [...]

- évoquer, de manière générale, la problématique de l'opinion personnelle au regard des thèmes soumis à discussion :

**40.Sp.abt.#20**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#20 of 1373)**

Die Frage, wann das Leben beginnt, kann keiner endgültig beantworten. Es existieren zwar vielfältige Meinungen, eine definitiv "richtige" Antwort gibt es jedoch nicht. Demgemäß haben Staat und Kirche sich aus diesem Thema herauszuhalten. [...]

**41.Mde.avor.#6**

**[pseudonyme]**

**[date + heure]**

**Re: Re Alors... [re: [pseudonyme]]**

"Alors, Si ce que l'on pense les uns et les autres sur ce forum n'a aucune importance, alors qu'est ce que vous y faites ?"

lol : je vous y ouvre les yeux sur cette réalité! non je plaisante! Ce sujet est très particulier à mon avis (le droit de vie et de mort sur qqn )et ne devrait pas relever du domaine de l'opinion personnelle , c'est pourquoi j'ai adopté cette position provocatrice. [...]



L'analyse des occurrences des termes relevant du champ sémantique de l'opinion permet de constater l'importance que revêtent ce type de discours et l'attitude épistémique qui lui est associée dans les discours produits par les locuteurs des forums de discussion observés. La présence de ces termes témoigne du fait que les forums sont effectivement perçus par les utilisateurs comme des cadres propices à l'expression d'une parole subjective.

### 3.4.1.2.3 *Le champ de l'argumentation*

#### 42.Sp.part.#91

[...] Ich meine alle, die über mehr Lebenserfahrung verfügen als [pseudonyme], und das meinen offenbar alle von sich, sollten die auch bei dieser Diskussion beweisen. Das geht vor allem durch Ruhe ([pseudonyme] Deine Texte fand ich völlig ok) und durch ARGUMENTE. [...]

Nous avons placé en ouverture cet extrait de contribution pour ce qu'il révèle des attentes formulées par un locuteur concernant le comportement qu'il convient d'adopter et le type de discours qu'il convient de produire. Cette contribution prend place dans un échange de nature polylogale déclenché par les propos jugés déplacés d'une intervenante qui se présente comme étant une jeune fille de quinze ans. L'échange s'envenimant, le locuteur en appelle ici ses partenaires à la raison et les invite de surcroît à produire ce qu'il présente implicitement comme une norme discursive dans le cadre du forum de discussion : des arguments.

L'observation des occurrences de termes relevant du champ lexical de l'argumentation donne les résultats suivants :

<b>Corpus allemand</b>	<b>Nombre d'occurrences</b>
Argument	23
Argumentation	10
Argumentieren	4
<b>Total</b>	<b>37</b>
<b>Corpus français</b>	
Argument	52
Argumentation	4
Argumentaire	2
Raisonnement	16
Argumenter	4
<b>Total</b>	<b>78</b>

A l'instar de ce que nous avons observé dans le tableau concernant le champ sémantique du débat et de la discussion, les occurrences de ces termes sont nettement moins nombreuses

dans le corpus allemand que dans le corpus français, la proportion allant presque du simple au double. Dans les deux cas, les termes *Argument* et *argument* sont ceux qui font l'objet de l'usage le plus fréquent : ils constituent respectivement deux tiers du total des occurrences de ces différents termes.

Déjà, la présence de ces termes témoigne d'une chose : indépendamment des raisons pour lesquelles les intervenants les emploient, il apparaît que l'argumentation semble bien occuper une place dans les cadres que définissent les forums de discussion retenus.

Les différents éléments lexicaux pris en compte entrent dans divers types de constructions :

— *Argument* et *argument* : il apparaît que ces termes sont parfois employés seuls, accompagnés d'un élément déictique, qu'il s'agisse d'un démonstratif (*cet argument*), d'un possessif (*ihre Argumente* ; *mes arguments*) ou d'un identificateur de classe (*de tels arguments*).

Mais, dans la grande majorité des cas, les termes *Argument* et *argument* sont employés avec une expansion dont la nature peut varier :

- expansion adjectivale : *gute Argumente* (Sp.can.#118), *handfest[e] Argument[e]* (Sp.part.#4) ; *l'argument stupide* (Lib.dép.#4), *arguments bidons* (Lib.ivg.#124), *un mauvais argument* (Par.dép.#163), etc. ;
- expansion nominale, au génitif ou marquée par la préposition *von* en allemand, marquée par la préposition *de* en français : *das Argument der Einstiegsdroge* (Sp.can.#17), *das Argument vom laschen, verblödeteten Drogenkonsumenten* (Sp.can.#93) ; *l'argument des pays dépénalisateurs* (Lib.dép.#186), [*l'*] *argument de Beethoven* (Lib.ivg.#121) ;
- expansion prépositionnelle : *ein Argument gegen eine Duldung* (Sp.can.#26), *Argumente für das Verbot* (Zt.mar.#163) ; *les arguments contre la dépénalisation du cannabis* (Lib.dép.#197), *un argument contre l'homosexualité* (Lib.pacs.#37) ;
- expansion propositionnelle :
  - hypotaxique : *mit dem Argument, Vielweiberei entspreche nicht dem traditionellen Eheverständnis in Deutschland* (Sp.part.#27) ; *l'argument stupide que le cannabis entraîne inévitablement vers des drogues dures* (Lib.dép.#7) ;
  - à valeur de déterminant d'un composé en allemand : *das Sie-tun-es-ja-sowieso-Argument* (Sp.abt.#138) ;

- parataxique, souvent introduite à l'aide des marqueurs du discours direct : *das Argument* : “*Ist doch besser da Natur*” (Sp.can.#66) ; *le très médiocre argument* “*regardons uniquement ce qui se passe chez nous et basta !*” (Mde.avor.#103)

- membre d'une locution : *à court d'arguments* (Lib.pacs.#107 et #147)

*Argument* et *argument* peuvent également constituer la base d'un lexème composé (*arguments-massues*, Lib.ivg.#106), d'un lexème dérivé (*Gegenargumente*, Sp.part.135) ou d'une locution (*arguments de tout (sic) bords*, Mde.avor.#73).

— ***Argumentation***, ***argumentation*** et ***argumentaire*** : ces éléments sont presque toujours employés seuls, précédés d'un déterminatif. Le terme français apparaît une seule fois au pluriel (cf. infra), le terme allemand toujours au singulier. Le corpus allemand contient une occurrence d'expansion adjectivale (*eine oberflächliche Argumentation*, Sp.part.#23) ; le corpus français contient une occurrence d'expansion adjectivale (*un argumentaire contestable*, Par.dép.#179) et une occurrence d'expansion nominale (*les argumentations des “antidépénalisation”*, Lib.dép.#92). Il en va de même pour le terme *raisonnement* dans le corpus français, pour lequel on trouve deux occurrences d'expansion adjectivale (*ce raisonnement Darwiniste*, Lib.pacs.#104 ; *vos raisonnements stupides*, Mde.avor.#134).

Concernant enfin les verbes *argumentieren* et *argumenter*, ils sont généralement employés de manière intransitive, mais on trouve, dans le corpus français, deux occurrences du participe passé, dont un participe formé à partir du verbe néologique \**désargumenter* :

**43.Lib.pacs.#112**

[...] Prêche pour ta paroisse. Je ne vais pas publier ici toutes les conneries agressives et totalement désargumentées que tu m'as envoyé par email. [...]

Il convient maintenant de compléter ce passage en revue des types de construction dans lesquelles ces différents termes entrent par une analyse des circonstances dans lesquelles les intervenants sont amenés à les employer.

Du point de vue des circonstances d'emploi, le recours aux termes appartenant au champ lexical de l'argumentation a parfois pour fonction de simplement préciser la nature de l'activité que le Locuteur a réalisé ou est en train de réaliser et constitue ainsi une aide à l'interprétation :

**44.Sp.abt.#116**

[...] Es geht auch um weit mehr als „emotionale Betroffenheit“, und dieses „weit mehr“ ist gesetzlich festgelegt. Ich lege nicht die bestehenden schlechten Gesetze aus, sondern ich argumentiere moralisch und politisch. [...]

Une aide à l'interprétation constitue également le fait, pour L, de :

- caractériser ce qu'il vient d'énoncer comme relevant de l'argumentation :

**45.Sp.can.#96**

[...] zwischen dem suchtpotential von heroin und dem von koks besteht, zu ihrer aufklärung, ein himmelweiter unterschied. die dringlichkeit, die der junkie verspürt, ist quasi proportional zur güte des gekauften stoffs. (je besser der stoff desto geringer das verlangen kurzfristig nachzulegen) dies ist übrigens auch eines der größten argumente für eine kontrollierte abgabe von h an schwerstabhängige. [...]

- préciser à quelles conditions ce qu'il présente comme son argumentation a un sens :

**46.Sp.abt.#48**

[...] Meine Argumentation macht natürlich nur Sinn, wenn man das Ungeborene als Menschen akzeptiert. [...]

Cependant, il apparaît que, dans la grande majorité des cas, ces termes, en allemand comme en français, servent à étiqueter des éléments d'un discours autre. A l'instar des observations faites par M. Doury (2004c) sur l'usage du terme *argument* dans des forums de discussion français, leur emploi s'inscrit dans une activité d'évaluation généralement négative, qui confère au discours dont relèvent ces éléments le statut de discours antagoniste. Rares sont en effet les occurrences de ces termes qui mettent en valeur la justesse d'un argument, d'une argumentation, d'un raisonnement :

**47.Sp.can.#118**

[...] Ich denke, dass manche die in diesem Forum gepostet haben gute Argumente bringen, diese werden aber von dem Klischeehaften Kiffern zu nichte gemacht.

**48.Lib.part.#1**

[...] A jouer sur la caricature bête et méchante, les députés remettent en cause leur fonction même, celle d'être le représentant de la volonté nationale. Ils peuvent donc être pour ou contre (la position de Patrick Devidjian est en cela tout à fait remarquable, par la qualité de son intervention, et la justesse de ces arguments). Mais la volonté nationale ne peut s'accomoder de se faire entendre par des plaisanteries de régiment. [...]

Dans tous les autres cas d'évaluation, celle-ci est négative et porte sur :

- l'irrecevabilité de l'argument, de l'argumentation, du raisonnement et, le cas échéant, les raisons de ce rejet :

**49.Sp.can.17**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#17 of 525)**

Ich kiffe zwar nicht, finde das Verbot aber ziemlich hirnrissig. Das Argument der Einstiegsdroge - was ja fast nur noch das einzige Gegenargument ist, wenn man von einem Totalverbot von Drogen mal absieht - beruht nur auf Vorurteilen und falschen Statistiken. [...]

**50.Mde.avor.#89**

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: "pour certains" [re: [pseudonyme]]

"pour certains" :

c'est quoi, c'est qui, le "pour certains" . c'est nul comme argumentation!

- la capacité de l'argument, de l'argumentation, du raisonnement à résister à la contestation :

**51.Sp.part.#134**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#134 of 1041)

Nachdem ich mich heute nachmittag hier schon mal gemeldet habe, möchte ich jetzt auf den Beitrag von [prénom initiale] eingehen. "Schwule machen meines Erachtens den grundsätzlichen Fehler ihre Meinung auf alle anderen zu projizieren, so wie die meisten Minderheiten. Ein wenig mehr Realitätssinn wäre hier wünschenswert." Ich finde es sehr merkwürdig wie Sie Herr [initiale] beurteilen glauben zu können, wie ich und meinesgleichen in die Welt sehen. Mir ist durchaus bewusst, dass nicht alle Menschen mit dem heute in Kraft getretenen Gesetz konform gehen, dennoch ist das Gesetz ja mit einer Bundestagsmehrheit zustande gekommen. Der Bundestag ist als Volksvertretung zumindest ein Hinweis auf die aktuelle Einstellung der Bevölkerung zu einem bestimmten Thema. Also ist ihr Argument wohl eher aus der Luft gegriffen. [...]

**52.Lib.pacs.#21**

[date + heure]

**La tarte a la creme: l'adoption**

[prénom nom] [profession + orientation sexuelle] [adresse page personnelle]

Monsieur [nom] écrivait

> De plus la prochaine etape n'est elle pas l'adopton

> par des homosexuels d'enfant :chose o combien execrable?

C'est reparti. Quelle mauvaise foi ne faut-il pas avoir pour en faire systematiquement reference a l'adoption?

'Je n'ai rien contre les pedales (...) mais c'est quand meme degueulasse qu'ils adoptent des enfants.'

1- pour ce qui est d'adopter des orphelins, la DDASS a des regles tres strictes, et il y a beaucoup plus de familles qui voudraient adopter que d'enfants adoptables.

2- on peut se faire adopter a n'importe quel age, que je sache

3- il y a deja des cas ou un couple d'homosexuel adulte adopte dont l'un des membres adopte le ou les enfants de l'autre.

4- enfin, RIEN N'EMPECHE AUX HOMOS DE FAIRE DES GOSES POUR LA VOIE NORMALE!!! Eh oui, il suffit par exemple qu'un couple de garcon s'entende avec un couple de filles ... et voila.

Conclusion: cet argument est nul et non avvenu.

- la cohérence logique de l'argument, de l'argumentation, du raisonnement :

**53.Sp.can.#66**

[...] Meine Kinder werde ich vom Naturprodukt Cannabis fernhalten, z.B. auch davon, Fingerhutpflaenzchen die berauschendes Digitalis enthalten, zu verkoestigen. Manches Male ist die Natur giftiger als die Chemie, also ist das Argument : "Ist doch besser da Natur" voelliger Unsinn.

**54.Lib.pacs.#37**

[...] A ce propos, il faudra que tu m'expliques comment tu peux faire de la contre-nature un argument contre l'homosexualité et en même temps comparer les gays à des chiens... T'es pas très cohérent tu sais. Pauvre type. [...]

- l'impact émotionnel ou éthique de l'argument, de l'argumentation, du raisonnement :

**55.Sp.part.#128**

[...] Die Argumentation daß es solches Verhalten im Tierreich ja auch gäbe ist grotesk. Es gibt im Tierreich auch ausgerastete Kindermörder, es käme jedoch niemand auf die Idee dieses Verhalten beim Menschen als unterstützenswert anzusehen. [...]

**56.Lib.ivg.#117**

[...] Je trouve l'argument selon lequel puisqu'il n'a pas allure humaine, on a le droit de l'éliminer dangereux et inacceptable. Je ne prétends pas que vous vouliez dire cela, mais si on pousse ce raisonnement jusqu'à l'extrême, cela s'appelle de l'eugénisme. [...]

Se trouve également souvent mis en cause le statut même d'argument accordé à des éléments issus d'un discours autre antagoniste : souligner le fait que des éléments, de quelque nature qu'ils soient, ne constituent pas un argument en faveur d'une conclusion donnée, est un phénomène récurrent dans les deux corpus :

**57.Sp.part.#124**

[...] Dass manche Leute nicht in der Lage sind, sich die Konsequenzen der Verwandtschaftswahl gut zu überlegen oder auf einmal doch nicht mehr verwandt sein wollen, ist kein Argument gegen Verwandtschaft allgemein. [...]

**58.Sp.can.#70**

[...] bekifft fahren sollte verboten bleiben; dass es bekifft fahrer gibt, die andere verkehrsteilnehmer gefährden ist jedoch absolut kein argument für ein weiterbestehen des verbots, denn: diese leute tun das schon jetzt, trotz verbot nach dem verbot würden nicht mehr leute kiffen als jetzt (vgl. holland, wo durchschnittlich weniger menschen cannabis konsumieren als in deutschland) [...]

**59.Lib.pacs.#119**

[date + heure]

**Nature, larmes et homophobie**

[pseudonyme] [profession]

Un argument qui revient souvent est que l'homosexualité est 'contre nature'. Vraiment je ne vois pas ce qui permet de l'affirmer. Pour moi, il est tout aussi peu naturel de s'habiller. Après tout, on vient au monde nu, les animaux sont nus, donc il n'est pas 'naturel' de nous cacher derrière des vêtements...

Ce n'est pas un argument de dire que quelque chose est naturel. [...]

L'examen des occurrences de termes appartenant aux champs lexicaux du débat, de l'opinion et de l'argumentation permet de mettre en évidence plusieurs faits. Il apparaît d'abord que les locuteurs qui interviennent dans les forums de discussion retenus pour ce travail perçoivent ce qui s'y déroule comme s'inscrivant dans un cadre plus large constitué par l'ensemble des

discours produits sur les thèmes soumis à discussion. Dans le même temps, le cadre du forum est perçu comme un espace clos, ayant un début (mais pas forcément une fin), dans lequel les locuteurs s'expriment et échangent à propos de ces thèmes. Débat et discussion apparaissent donc comme des entités à géométrie variable, les termes désignant aussi bien ce qui se joue entre les locuteurs intervenant dans un forum de discussion donné et ce qui se joue à l'échelle d'une communauté linguistique et culturelle donnée.

Il apparaît également que l'opinion, en tant que manifestation d'un point de vue subjectif, se voit accorder une place centrale dans les discours produits par les locuteurs. Dans certains cas, ils ne font qu'honorer un des objectifs stipulés par le contrat de communication tel qu'il est formulé dans les libellés des forums de discussion (*'votre point de vue'* (Lib.pacs.), *'je voudrais savoir, pour vous, à partir de quel "âge" un embryon ou un fœtus devient un être humain ?'* (Mde.avor.#1)). Cette propension à présenter ce qu'ils énoncent comme relevant de l'opinion traduit le fait que les locuteurs perçoivent les forums de discussion comme des lieux dans lesquels il s'agit de faire circuler non pas des savoirs, mais des considérations individuelles sur les objets envisagés.

Il apparaît enfin que l'argumentation est perçue par les locuteurs comme un mode de construction discursive privilégié dans ce type de cadre. La récurrence des références aux notions d'argumentation et d'arguments pour qualifier les discours produits par les intervenants en témoigne. Mais ces termes ne servent pas uniquement à qualifier des éléments de discours produits à l'intérieur du cadre du forum : ils sont également employés pour référer à des éléments de discours extérieurs, qui renvoient généralement au discours antagoniste par rapport auquel l'intervenant choisit de se positionner. Dans tous les cas, l'emploi de ces termes constitue une preuve tangible que les forums de discussion retenus pour ce travail constituent bel et bien des sites argumentatifs.

Cet aspect se trouve corroboré par l'analyse des libellés des forums de discussion. Cette analyse a pour objectif de montrer comment ces libellés délimitent un certain cadre thématique et définissent quels types d'activités langagières les intervenants sont invités à produire. Elle permet en particulier de mettre en évidence le fait que chaque forum de discussion est fondé sur une Question argumentative, formulée de manière plus ou moins explicite, mais qui conditionne largement l'activité discursive des locuteurs.

### **3.4.2 Les libellés des forums de discussion : contrat de communication et potentiel argumentatif**

Lorsqu'ils souhaitent participer à un forum de discussion électronique, les intervenants doivent composer avec certaines contraintes d'ordres divers (cf. 2.2.4.). Une de ces contraintes relève du contrat de communication établi par les responsables du dispositif sur le site Internet qui accueille ce forum. Ce contrat se manifeste à deux niveaux. A un niveau supérieur, qui exerce un effet relativement minime sur la participation effective des intervenants, il s'agit de l'objectif général visé par ces responsables quant à la finalité globale des forums de discussion électroniques proposés (2.2.4.1.5.). A un niveau inférieur, mais cette fois plus contraignant pour l'intervenant, il s'agit du contrat de communication attaché à chaque forum de discussion électronique.

#### **3.4.2.1 Retour sur les notions de Question argumentative et de contrat de communication**

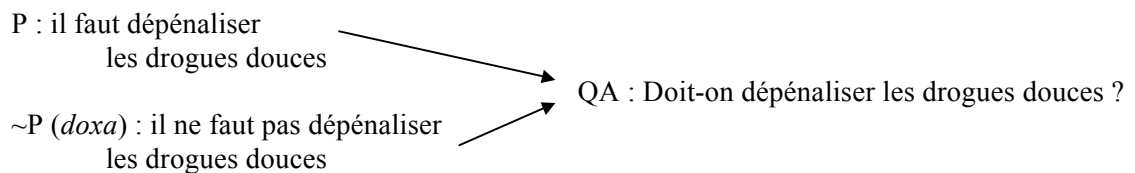
L'objet de ce paragraphe est de porter attention aux libellés des forums de discussion envisagés. Le libellé constitue, à côté de la charte publiée par chaque site, un des aspects du contrat de communication propre aux forums de discussion. Mais, alors que la charte vaut indifféremment pour tous les forums de discussion, les libellés rendent individuellement compte des attentes associées à chacun des forums de discussion envisagés. Le libellé pose, en quelque sorte, les règles du jeu propres au forum de discussion qu'il contribue à mettre en place.

Sur ce point, les forums de discussion étudiés témoignent d'une grande diversité. La ligne de partage se situe entre les libellés simples, qui prennent la forme d'une simple question centrée sur le thème soumis à discussion, et les libellés complexes, dans lesquels cohabitent des informations de nature diverse dont il convient, au coup par coup, de déterminer les fonctions. Dans les paragraphes qui suivent, nous abordons successivement ces deux catégories de libellés, dans le but de déterminer la nature des instructions qu'ils fournissent aux intervenants.



### 3.4.2.2 Les libellés simples

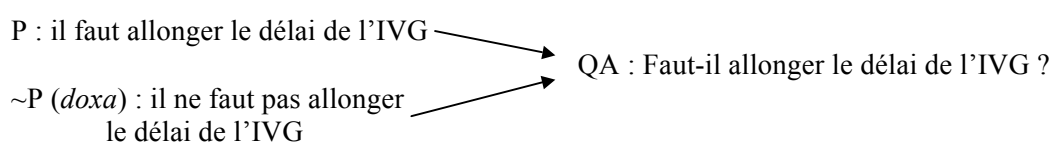
Les libellés simples sont minoritaires dans nos corpus. Ils prennent la forme d'une simple question adressée aux intervenants potentiels. Leur fonction principale est de poser le thème soumis à discussion. Ces questions sont de deux types : question fermée et question ouverte. Seul un forum de discussion, proposé sur le site de *Libération*, est introduit par un libellé-titre prenant la forme d'une question fermée : *Doit-on dépénaliser les drogues douces?* (Lib.dép.). Ce libellé correspond à la forme canonique de la Question argumentative : 'Est-ce que p?'. Il révèle l'existence sous-jacente de deux assertions antagonistes :



Ainsi formulé, sans autre forme de précision ou de commentaire, le libellé invite donc les intervenants à se positionner par rapport à l'une ou l'autre de ces assertions. Les intervenants potentiels sont amenés à fournir une réponse de type 'oui/non', agrémentée des éléments destinés à justifier cette réponse ou non.

Un seul forum également, lui aussi proposé sur le site de *Libération*, propose un libellé-titre prenant la forme d'une question ouverte : *Que pensez-vous de l'allongement du délai de l'IVG?* (Lib.ivg.). Si l'on s'en tient à cette formulation, l'intervenant potentiel n'est pas invité à se prononcer sur la nécessité ou la légitimité d'une telle mesure, mais à exprimer son point de vue (*Que pensez-vous de*) sur ce qui constitue, à l'époque où ce forum a été ouvert, une proposition de loi faite par le gouvernement d'allonger le délai légal pour la pratique d'une IVG.

Dans ce cas de figure, il est possible, à partir des éléments donnés, de reconstruire ce qui s'apparente à une Question argumentative. Derrière une question invitant prioritairement à produire un discours relevant de l'opinion, s'inscrit une question de type 'Est-ce que p?', découlant de deux assertions antagonistes :



L'attribution de chacune de ces assertions initiales à une source énonciative s'avère plus problématique que dans le cas précédent, dans la mesure où il apparaît difficile de déterminer de quel côté se situe le discours dominant, la *doxa*. A un premier niveau, on peut considérer que c'est la loi telle qu'elle existe au moment où cette question se trouve posée qui peut être considérée comme constituant le discours dominant. Il existe alors en France un texte de loi qui détermine dans quelles conditions une IVG peut être pratiquée, notamment le nombre de semaines durant lesquelles cette intervention est légale. Sur proposition du gouvernement, qui s'apparente donc à un proposant externe au cadre ici envisagé, un projet de loi visant à allonger ce délai se trouve soumis à discussion au parlement. Le texte de loi ne se trouve donc pas remis en cause en tant que tel, un point seulement se trouvant soumis au débat.

### **3.4.2.3 Les libellés complexes**

L'étiquette "libellé complexe" s'applique à tous les autres forums de discussion électroniques retenus pour cette étude. Leur complexité réside dans le fait qu'ils combinent des éléments disparates, aussi bien du point de vue formel que du point de vue fonctionnel et du point de vue des informations ou des instructions qu'ils fournissent aux intervenants potentiels. Après avoir envisagé les caractéristiques communes à ces libellés complexes, nous envisageons successivement les libellés des forums de discussion émanant des responsables des forums (forums endogènes) et ceux des forums de discussion émanant des intervenants (forums exogènes).

Le point commun aux libellés de ces différents forums de discussion électroniques est la combinaison d'un titre (3.4.2.3.1.) et d'un texte (3.4.2.3.2.) dont il convient de définir le statut et les fonctions.

#### **3.4.2.3.1 Le titre**

Dans les libellés complexes, le titre a pour fonction principale de fournir le thème du forum et de proposer ainsi un cadrage thématique. Au-delà de cette fonction primaire, les titres peuvent être formulés de différentes manières qui peuvent s'avérer plus ou moins révélatrices des attentes des responsables et de l'orientation qu'ils souhaitent donner à la discussion ainsi ouverte.

La première option consiste en une thématisation simple, sous la forme d'un GN plus ou moins complexe : *Débat sur le PACS* (Lib.pacs.), *Dépénalisation du cannabis* (Par.dép.),

*avortement et Avortement et peine de mort* (Mde.avor.), *Streit um die Abtreibung* (‘conflit autour de l’avortement’, Sp.abt.). On note, à l’intérieur de cette catégorie, plusieurs cas de figure distincts :

- le titre du forum de discussion *Par.dép. (Dépénalisation du cannabis)*, celui du forum de discussion *Lib.pacs. (Débat sur le PACS)* et celui d’un des fils de discussion du forum *Mde.avor. (avortement)*, qui thématisent uniquement, sous la forme d’un GN plus ou moins complexe, l’objet du débat ;
- la coordination de deux lexèmes par la copule *et* dans le second fil de discussion du forum *Mde.avor.: Avortement et peine de mort*<sup>178</sup> ;
- les titres des forums de discussion *Lib.pacs.* et *Sp.abt.* qui, à travers l’emploi des formules ‘*débat sur*’ et ‘*Streit um*’, thématisent la dimension agonale du thème abordé et présupposent que ce débat préexiste au forum de discussion considéré.

La seconde option consiste à combiner thématisation – sous la forme d’un GN – et mise en perspective sous la forme d’une question averbale : *Gleichgeschlechtliche Partnerschaft - endlich mit Ehe-Segen vom Staat?* (Sp.part.), *Drogen im Diskurs - gleiches Recht für Cannabis und Alkohol?* (Sp.can.), *Freigabe von Marihuana?* (Zt.mar.). On note également, dans cette catégorie, des choix variables. Ainsi, à l’instar de certains forums de discussion de la catégorie précédente, *Sp.can.*, dans la première partie du titre, thématise la dimension agonale (*im Diskurs*) de l’objet en question. Le titre du forum de discussion *Zt.mar.*, qui émane d’une intervenante, n’est pas constitué, comme les deux autres, de deux parties (GN + question), mais uniquement d’une question averbale.

Ces questions n’ont cependant pas toutes la même valeur, en dépit du fait qu’il s’agit, dans chaque cas, d’un énoncé interrogatif averbal invitant, de fait, à produire une réponse de type ‘oui/non’. Cette caractéristique permet de les rapprocher des libellés simples sous forme de question fermée, qui est en même temps la forme canonique de la Question argumentative (cf.

---

<sup>178</sup> Nous ne traiterons pas ici des contributions qui ouvrent les trois autres fils de discussion qui constituent ce corpus, dans la mesure où les auteurs de ces différents fils ne font que relancer le débat engagé dans un fil précédent et qui s’est trouvé interrompu (vraisemblablement en raison de sa longueur). En témoigne le recours à des citations de contributions antérieures, préfacées par des formules du type :

**Mde.avor.#209**

**Avortement suite [Re :]**

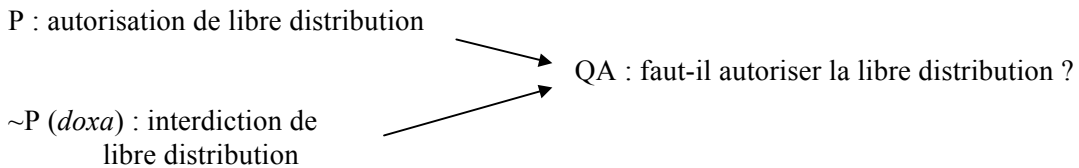
Comme je n’ai pas pu suivre le débat je relance un fil que ceux qui en ont marre du sujet me pardonne. [...]

Le contenu n’a donc pas ici pour vocation de mettre en place le cadre d’un nouveau débat mais de poursuivre un débat engagé par ailleurs. Il n’y a donc pas lieu de s’étendre davantage sur ces fils.

1.4.2.1.2.). Ainsi, la question-titre du forum de discussion *Zt.mar.* se prête-t-elle à la reformulation suivante :

*‘Soll die Freigabe von Marihuana erlaubt werden ?’*

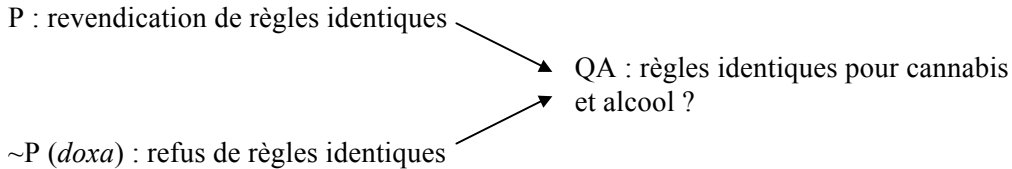
et constitue une invitation à répondre par l’affirmative ou la négative à l’action décrite par le GN en reprenant à son compte l’une des assertions sous-jacentes :



De même, la question *‘gleiches Recht für Cannabis und Alkohol ? (Sp.can.)* autorise la reformulation suivante :

*‘Darf/soll gleiches Recht für Cannabis und Alkohol gelten ?’*

et fonctionne comme le cas précédent, invitant à reconstruire les assertions initiales suivantes :



Dans ce schéma, c’est ~P qui fait office de *doxa*, rendant compte du fait qu’il existe un texte de loi qui interdit la consommation et le commerce du cannabis, alors qu’aucun texte de loi comparable n’existe pour l’alcool. P renvoie au discours de ceux qui réclament que cannabis et alcool soient traités sur un pied d’égalité, ce qui est illustré dans le texte introducteur qui accompagne ce titre (cf. 3.4.2.3.2.). Cependant, cette question diffère sensiblement de la précédente du point de vue des présupposés, en ce qu’elle envisage une comparaison possible entre cannabis et alcool, classant ainsi implicitement le second dans la catégorie des drogues, ce que ne fait pas la loi. Elle apparaît donc moins neutre : si rien ne permet objectivement de trancher entre une interprétation en termes d’assouplissement de la législation sur les drogues douces (à l’image de ce qui existe pour l’alcool) et une interprétation en termes de renforcement de la législation sur l’alcool (à l’image de ce qui existe pour les drogues douces), le contexte, c’est-à-dire l’existence d’un discours de revendication en faveur d’un

assouplissement de la législation, semble conférer à l'ensemble sa force argumentative, ce que tend à confirmer le cotexte (texte accompagnateur, cf. 3.4.2.3.2.).

On retrouve le même type de glissement d'une question fermée neutre à une question fermée orientée dans la question '*endlich mit Ehe-Segen vom Staat ?* (Sp.part.): la présence de l'appréciatif '*endlich*', véhiculant l'idée d'une attente finalement honorée, interdit d'emblée une interprétation en termes de simple invitation à prendre position en faveur d'une des deux options possibles ou à produire un point de vue. La question, ici, laisse plutôt affleurer le point de vue défendu par les responsables à l'initiative de ce forum de discussion, à savoir le souhait de voir être officiellement reconnu et validé (*Ehe-Segen vom Staat*) un état de fait (*Gleichgeschlechtliche Partnerschaft*). Cette question s'apparente donc davantage à une question rhétorique destinée à "trahir" la position des responsables du forum de discussion en faveur de la nouvelle loi sur les communautés de vie homosexuelles.

#### **3.4.2.3.2      *Le texte accompagnateur***

Le texte qui accompagne le titre constitue une partie distincte, sauf dans le cas du forum de discussion sur la dépénalisation du cannabis proposé sur le site du journal *Le Parisien*, où les données ne font pas l'objet d'une répartition en paragraphes distincts. Le contenu et la ou les fonctions de ce texte accompagnateur varient d'un forum de discussion électronique à l'autre. C'est pourquoi il nous paraît utile de les aborder individuellement.

C'est ici que nous introduisons la distinction entre les forums de discussion électroniques émanant des responsables du site (Sp.abt., Sp.part., Sp.can., Lib.pacs. et Par.dép.) et ceux émanant d'intervenants (Zt.mar. et Mde.avor.). Cette distinction trouve une double justification :

- une justification "technique" : dans le premier cas de figure, le titre et le texte qui l'accompagne sont distincts du corps du forum ; dans le second cas de figure, ils en constituent, en qualité de contribution initiative originelle, l'ouverture ;
- une justification "statutaire" : dans le premier cas de figure, le titre et le texte accompagnateur sont rédigés par des journalistes, professionnels de l'écriture dont on est en droit de supposer qu'ils disposent d'un certain savoir sur le thème qu'ils choisissent de soumettre à la discussion, d'une faculté à synthétiser ce savoir et à le rendre accessible et qui peuvent travailler de manière collégiale, la multiplicité des voix s'effaçant cependant derrière la formulation retenue. Dans le second cas de

figure, titre et texte accompagnateur sont rédigés par des locuteurs *a priori* individuels<sup>179</sup>, dont on ne peut pas *a priori* postuler s'ils sont ou non des professionnels de l'écriture.

**a. Les forums endogènes**

Les trois forums de discussion électroniques issus du site Internet du magazine *Der Spiegel* présentent sur ce point une structure similaire. Le titre du forum de discussion consacré à la question de l'IVG ('*Streit um die Abtreibung*', Sp.abt.) est suivi d'un paragraphe introductif relativement élaboré :

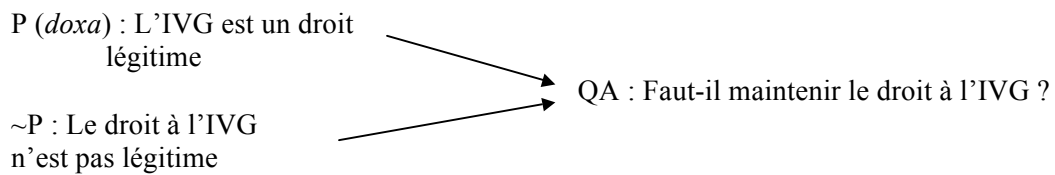
**Sp.abt.**  
**Streit um die Abtreibung**

Der Jahrhundertstreit um den Paragraphen 218 und das Thema Abtreibung will nicht enden. Erst bemüht sich Familienministerin Nolte glücklos um eine Verschärfung der bestehenden gesetzlichen Regelungen. Dann fordert der Pabst, die deutschen Bischöfe sollen sich aus der staatlichen Beratung abtreibungswilliger Frauen zurückziehen, und die deutsche Bischofskonferenz leistet Folge. Was wird aus den Errungenschaften der Frauenbewegung ?

Il est composé de différentes parties : une séquence narrative, qui retrace en quelques lignes l'historique du débat, suivie d'une question ouverte. La reprise du terme '*Streit*' ('dispute') dans un composé (*Jahrhundertstreit*) qui met en valeur l'ancienneté du débat, situe d'emblée le forum dans la continuité de ce dernier. La séquence narrative a pour objet de resituer l'objet du débat dans son contexte historique et de faire état des derniers développements subis : la politique de la ministre des affaires familiales, l'injonction prononcée par le pape et la réaction des évêques allemands. Quant à la question finale, son thème – les acquis du féminisme (*Errungenschaften der Frauenbewegung*) – introduit une dimension supplémentaire, une autre facette du débat : il s'agit d'une question ouverte qui renvoie à des perspectives encore différentes et suggère une mise en danger de ces acquis politiques et sociaux. Dans ces conditions, il n'est pas forcément aisé de mettre en évidence l'existence d'une Question argumentative, sinon à remonter à un degré de généralité, déjà évoqué dans le titre (*Streit um die Abtreibung*) et à proposer la représentation suivante :

---

<sup>179</sup> Du moins ne sont-ils attribuables, sauf indication contraire, qu'à l'intervenant identifié dans le champ réservé à cet effet.



La seconde assertion est ici aisément attribuable par inférence, grâce au contenu du texte accompagnateur, à la ministre en charge des affaires familiales et au pape. Dans ce cas, c'est l'assertion P qui fait figure de *doxa*, fondée sur l'existence d'un texte de loi qui tolère – plus qu'il n'autorise – l'IVG. Dans ces circonstances, ce sont les motivations – et le discours y afférent – prêtées respectivement à la ministre et au pape qui font office de contre-discours (à travers la remise en cause des acquis) et fondent l'existence du forum de discussion comme cadre du débat sur la question du bien-fondé du droit à l'IVG.

Les paragraphes qui accompagnent respectivement le titre du forum *Sp.part.* (*Gleichgeschlechtliche Partnerschaft – endlich mit Ehe-Segen vom Staat ?*) et celui du forum *Sp.can.* (*Drogen im Diskurs - gleiches Recht für Cannabis und Alkohol?*), fonctionnent sur un mode très proche :

**Sp.part.**  
**Gleichgeschlechtliche Partnerschaft – endlich mit Ehe-Segen vom Staat ?**

Der Streit dauerte lang, und sogar das Verfassungsgericht musste eingreifen. Gleichstellung von Partnerschaften von Lesben und Schwulen zur "klassischen" Ehe - Bayern und Sachsen befürchteten eine Unterhöhlung des Familienschutzes in seiner verfassungsgemäßen Priorität. Überholt und unzeitgemäß oder berechtigter Vorbehalt? Wie viel "Recht" benötigt eine Partnerschaft?

Ce texte commence également par un petit historique au passé. L'emploi du terme '*Streit*', comme dans le cas précédent, situe d'emblée la discussion dans le contexte de la controverse. Le résumé évoque une intervention d'un organe fédéral, le tribunal constitutionnel (*Verfassungsgericht*) et les arguments de deux Länder – la Bavière et la Saxe – contre une reconnaissance des unions homosexuelles. Le paragraphe se termine par deux questions. La première, qui se compose de deux unités coordonnées par le marqueur de disjonction *oder*, est une question fermée qui met en regard deux points de vue possibles sur la valeur à accorder à la notion de famille : la première unité (*Überholt und unzeitgemäß*) renvoie à un discours moderniste de rejet, la seconde (*berechtigter Vorbehalt*) à un discours que l'on peut qualifier de conservateur. Les intervenants sont ensuite invités, par le biais de la seconde question, à se prononcer sur la question de savoir jusqu'à quel point une union doit être réglementée.

Dans le cas du forum consacré à la dépénalisation du cannabis (*Sp.can.*),

**Sp.can.**

**Drogen im Diskurs - gleiches Recht für Cannabis und Alkohol?**

Die Diskussion ist nicht neu, aber sie gewinnt neue Kontur: Die Koreanerin Mun-Ju Kim will in Deutschland ihr "Recht auf Rausch" und Entspannung per Droge einklagen, da sie Cannabis sehr gut, Alkohol überhaupt nicht verträgt. Die Wirkung von Cannabis ist umstritten, die von Alkohol beispielsweise ist hinreichend bekannt. Ist die juristische Neubewertung von Hanfprodukten längst überfällig oder trägt jede weitere legale Droge zur Auflösung der Gesellschaft bei? Ein "Recht auf Rausch" - gibt's das, soll es das geben?

le texte accompagnateur est saturé d'allusions à l'existence d'un antagonisme discursif autour de cette question : '*Die Diskussion ist nicht neu*' (allusion à l'ancienneté du débat, inscrivant ainsi le forum de discussion ici inauguré dans la continuité), '*Die Wirkung von Cannabis ist umstritten*' (allusion aux discours contradictoires sur les effets du cannabis), '*die von Alkohol [...] hinreichend bekannt*' (allusion aux discours sur les effets de l'alcool). Ce texte fait par ailleurs référence à la relance du débat (*gewinnt neue Kontur*) par le biais de l'action d'une jeune femme d'origine coréenne vivant en Allemagne, qui revendique le droit de consommer du cannabis au nom du 'droit à l'ivresse' (*Recht auf Rausch*) et pour que ce droit ne soit pas uniquement réservé à la consommation d'alcool. Cette évocation est suivie d'un constat sur les incertitudes relatives aux effets du cannabis et les certitudes liées à ceux de l'alcool. Ce constat reprend l'assimilation, déjà suggérée dans le titre, de l'alcool à une drogue<sup>180</sup>. Il débouche sur deux questions. La première laisse aux intervenants le choix entre deux positions, implicitement présentées comme s'excluant réciproquement (et dessinant deux camps) : une position en faveur d'une révision de la loi pénalisant la consommation de cannabis (camp des partisans de la légalisation) et une position contre cet assouplissement, au nom du maintien de la cohésion sociale (camp des opposants à la légalisation). La seconde question est une question fermée et porte sur la légitimité de la revendication d'un "droit à l'ivresse".

Côté français, seul le forum de discussion électronique consacré à l'IVG sur le site du journal *Libération* présente une configuration similaire :

**Lib.pacs.**

Entre les assauts de la droite, les maladresses de la gauche, le débat sur l'adoption pour les couples homosexuels, la réflexion sur la procréation médicalement assistée, le retard français, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) soulève de violentes polémiques.

**Votre point de vue, vos arguments**

<sup>180</sup> Cette assimilation réapparaît à une troisième reprise dans la première des deux questions qui closent ce texte, à travers la formulation '*jede weitere legale Droge*' qui, étant donné l'état actuel de la jurisprudence allemande en la matière, sous-entend que l'alcool constitue déjà une drogue légalisée.

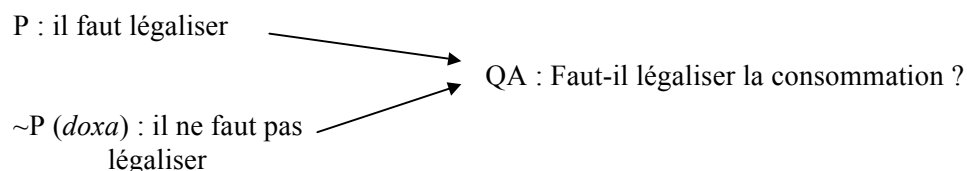


Dans ce paragraphe, on retrouve une énumération de différentes manifestations relatives au thème évoqué dans le titre (*Débat sur le PACS*), suivie d'un constat faisant état de '*violentes polémiques*' auxquelles l'objet en question, le Pacte Civil de Solidarité, donne lieu. Cet état des lieux est suivi d'une invitation, sous forme de deux GN introduits par les possessifs relatifs au *vous* de politesse, adressée aux intervenants potentiels, à produire deux types de discours : d'une part une prise de position (*Votre point de vue*), d'autre part un discours de nature argumentative (*vos arguments*).

Quant au forum de discussion électronique consacré à la dépénalisation du cannabis sur le site du journal *Le Parisien* (Par.dép.) :

**Par.dép.**  
Dépénalisation du cannabis : expliquez pourquoi vous êtes pour ou contre.  
Faut-il légaliser la consommation de cette drogue ?

il occupe, d'un point de vue formel, une place un peu à part dans la mesure où il combine, sans rupture de linéarité, une thématisation de l'objet sous la forme d'un GN (*Dépénalisation du cannabis*), une invitation à présenter son point de vue de manière argumentée (*expliquez pourquoi vous êtes pour ou contre*) et une question fermée (*Faut-il légaliser la consommation de cette drogue ?*), qui s'apparente à une Question argumentative canonique :



et invite l'intervenant potentiel à prendre position en faveur de ou contre cette action.

#### **b. Les forums exogènes**

Les forums exogènes diffèrent des forums endogènes en ce que le titre du forum aussi bien que le texte qui l'accompagne (le contenu de la contribution qui initie le fil de discussion, en *Mde.avor.*) émanent de l'intervenant qui fait le choix de proposer ce thème de discussion.

Dans le forum *Zt.mar.* proposé sur le site du journal *Die Zeit*, le titre du forum est suivi d'un texte accompagnateur qui a les apparences d'une contribution, mais ne constitue pas à proprement parler une contribution initiative (absence de numéro d'ordre) :

**Freigabe von Marihuana?**

[prénom nom] – [heure + date]

[devise]

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?

Ist es die Einstiegsdroge für Heroin, Kokain und andere Drogen?

Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben?

Oder sollte der Alkohol verboten werden, genau wie das Kraut?

Deutschland einig Rauschland?

Le texte accompagnateur prend la forme de cinq questions fermées qui constituent autant de sous-thèmes susceptibles d'être développés relativement à l'objet évoqué dans la question-titre, c'est-à-dire le cannabis : la comparaison cannabis/alcool du point de vue de leur degré de dangerosité, l'influence éventuelle du cannabis dans le passage à la consommation d'autres drogues, la vente légale de cannabis en pharmacie, la pénalisation de la consommation d'alcool, à l'image de celle du cannabis. Chacune de ces questions constitue donc une Question argumentative à part entière et leur ensemble contribue à mettre en évidence, au moins en partie, certains des points de divergence sur lesquels se focalise le débat autour du cannabis. Quant à la dernière question, il s'agit d'une reformulation à valeur humoristique d'un vers de l'ancien hymne de la RDA, '*Deutschland, einig Vaterland*'.

Pour deux des fils de discussion initiés dans le cadre des forums de discussion du journal *Le Monde*, c'est le contenu de la contribution qui explicite l'orientation choisie par l'intervenant à partir du thème donné, sans autre forme de précision, dans le titre :

**Mde.avor.#1**

[pseudonyme]

[date + heure]

**avortement [re :]**

La question de l'avortement a toujours soulevé des passions.

je voudrais savoir, pour vous, à partir de quel ""âge" un embryon ou un fœtus devient un être humain ?

Le point de vue se trouve donc explicité dans le corps de la contribution : l'initiateur du fil de discussion établit un constat – la '*question de l'avortement*' source de '*passions*' – avant d'inviter les intervenants potentiels à donner leur avis (*pour vous*) sur la question du stade de développement à partir duquel un embryon ou un fœtus peut être considéré comme un être humain – question fondamentale au sein du débat sur l'IVG.

**Mde.avor.#53**

**[pseudonyme]**

**[date + heure]**

**avortement et peine de mort [Re :]**

bonsoir , je sais que cela va finir en cadenas ce thème mais ne trouvez vous pas singulier que les défenseurs du fœtus, opposés à l'avortement, sont "très souvent" également pro-peine de mort. ? Peine de mort pour tout non-fœtus

je voudrais savoir devant la femme enceinte de Ben Laden, que feraient-ils ? peine de mort plus avortement ?

Bon c'est aussi pour avoir votre avis ce rapprochement

Dans le corps de la contribution, l'initiateur de ce fil explicite la connexion établie dans le titre entre, d'une part, l'IVG et, d'autre part, la peine de mort : le locuteur expose indirectement, à travers une question posée aux intervenants potentiels (*ne trouvez vous pas singulier*) son point de vue sur l'identité qu'il perçoit entre les '*défenseurs du fœtus*', c'est-à-dire les personnes opposées à l'IVG, et les partisans de la peine de mort. Ce sentiment d'étrangeté se trouve reformulé dans un énoncé averbal qui met en relation de manière paradoxale la peine de mort et statut de '*non-fœtus*', c'est-à-dire statut d'être humain. Le locuteur poursuit en s'adressant de manière indirecte à ceux qui sont susceptibles d'entrer dans cette catégorie, les invitant à exprimer l'attitude qu'ils adopteraient s'ils se trouvaient confrontés à un cas particulier qui, bien qu'il soit hautement improbable, semblerait permettre à ses yeux de révéler l'incohérence de leurs positionnements contradictoires. Conscient du caractère provocateur du contenu de sa contribution, le locuteur la préface en invoquant lui-même les risques qu'il encourt, à savoir le verrouillage du fil de discussion. Cependant, de manière à atténuer le caractère perturbateur de sa contribution, il la clôt par une remarque d'ordre métadiscursif dans lequel il souligne que le '*rapprochement*' proposé a pour seul objectif d'amener les intervenants potentiels à donner leur opinion sur la question. Il témoigne ainsi, pour reprendre une conception des faces établie en analyse conversationnelle mais qui nous semble tout à fait applicable à l'écrit, de la conscience qu'il a du caractère menaçant de son intervention pour sa propre face.

Ce traitement au cas par cas des libellés des différents forums de discussion électroniques retenus pour ce travail fait apparaître quelques récurrences qu'il convient de présenter de manière synthétique :

- la thématisation : c'est le rôle dévolu au titre, aussi bien dans les libellés simples que dans les libellés complexes. Mais si les libellés simples se suffisent à eux-mêmes, les libellés complexes fonctionnent en deux temps, le texte accompagnateur ayant pour fonction de préciser, voire de "désambiguïser" le titre en :

- fournissant des informations de nature contextuelle, permettant de resituer le débat ;
  - précisant la nature des questions que le thème soumis à discussion invite, justement, à discuter, problématisant ainsi le thème soumis à discussion. C'est en particulier le cas pour les libellés dans lesquels le titre est composé d'un simple GN (*Streit um die Abtreibung, Débat sur le PACS, etc.*) : en partant de la distinction thème/rhème, on peut dire que le titre a une fonction thématique alors que le texte qui l'accompagne a 1) une fonction rhématisante, dans la mesure où il fournit l'information nécessaire à l'interprétation correcte du titre et 2) une fonction problématique, parce que le thème se trouve ainsi replacé dans un contexte qui suggère de possibles futurs développements.
- l'importance attachée à la contextualisation du thème soumis à discussion : dans plusieurs des libellés complexes, on observe un souci de mise en perspective historique ou contemporaine du sujet soumis à discussion. Cette mise en perspective peut être interprétée de différentes façons :
- en premier lieu, elle garantit la légitimité du forum de discussion, appelé à nourrir une réflexion engagée à l'extérieur et en amont du forum de discussion ;
  - en second lieu, elle a pour fonction de fournir aux intervenants potentiels des repères facilitant l'appréhension du débat : repères historiques, repères "idéologiques".

En ce sens, les textes accompagnant les titres dans les libellés complexes sont comparables aux introductions produites par les animateurs de débats télévisés ou radiodiffusés (Largier, 2002 : 290).

- le rôle central des questions : nous avons pu constater qu'une majorité de libellés recourt au mode du questionnement – que la question constitue le titre même du forum, qu'elle constitue une partie de ce dernier ou bien qu'elle figure dans le texte qui accompagne le titre. Nous avons tenté de montrer qu'elles n'invitent pas toutes à produire le même type de réponse. Nous avons distingué :
- les questions fermées, qui invitent à produire une réponse du type 'oui/non' ou à choisir entre deux options prédéfinies qui définissent deux positions adverses. Elles semblent donc suggérer au destinataire de se ranger dans l'un

des deux camps dont les caractéristiques se déduisent de la formulation choisie ;

- les questions ouvertes, qui invitent à produire d'emblée un point de vue, ne réduisant pas le destinataire à choisir entre deux options prédéterminées ;
  - les questions rhétoriques, qui servent de tribune aux initiateurs des forums pour faire passer leur propre point de vue sur le sujet soumis à discussion.
- les autres types d'activités langagières invoqués : les intervenants potentiels ne sont cependant pas uniquement invités à fournir des réponses à des questions. Déjà, les questions ouvertes n'exigent pas le même type de réponse que les questions fermées : elles offrent à leurs destinataires la possibilité de produire un discours autonome en vue de rendre compte de leur(s) point(s) de vue. Cette invitation à produire de l'opinion constitue l'autre pôle en matière de types d'activités langagières susceptibles, aux yeux des initiateurs des forums de discussion, de trouver leur place dans les espaces de discussion électroniques ici observés.

Il convient de noter qu'aucun des libellés observés ne rend compte du cadre participatif ni de l'identité ou du statut des intervenants. Mis à part le titre du forum *Lib.pacs.*, aucun ne définit le forum de discussion qu'il inaugure comme un espace de débat ou de dialogue. A cet égard, seuls deux forums de discussion fournissent aux intervenants des instructions explicites concernant le type d'activité à mettre en œuvre : *Lib.pacs.* (*Votre point de vue, vos arguments*) et *Par.dép.* (*Expliquez pourquoi vous êtes pour ou contre*). Or ces activités relèvent de l'action individuelle et n'impliquent pas la mise en œuvre d'un échange entre les intervenants.

Aucun forum, non plus, ne définit qui est habilité à prendre la parole. De ce point de vue, on a affaire à un dispositif qui, à l'instar de ce que P. Charaudeau et R. Ghiglione (1997) évoquent à propos des débats télévisés, donne la parole à des citoyens anonymes pour s'exprimer sur des problèmes de citoyenneté.

Que l'on considère les forums endogènes ou les forums exogènes, on peut poser que, dans les deux cas, rédaction et intervenant assument le rôle du Tiers, c'est-à-dire de celui qui, à travers le cadre qu'il met en place, manifeste qu'il choisit le camp du doute, qu'il renonce *a priori* à prendre parti. Cette neutralité, *a priori* nécessaire à l'attribution du rôle de Tiers à une source énonciative, s'avère cependant problématique.

En effet, que l'on considère la rédaction ou l'intervenant à l'origine d'un forum de discussion, la neutralité de la source énonciative n'est pas forcément de mise. Ainsi, dans le libellé du forum du *Spiegel* consacré à l'IVG, la tonalité générale du texte introducteur – à travers les images de l'échec de la ministre et de l'obéissance des évêques allemands – laisse plutôt supposer un positionnement en faveur de cet acquis des femmes qu'une véritable neutralité<sup>181</sup>. Ce qui est susceptible de valoir pour les forums endogènes semble l'être *a fortiori* aussi, voire davantage, pour les forums exogènes (*Zt.mar.* et les deux premiers fils de discussion de *Mde.avor.*).

Il convient d'abord de noter une différence fondamentale, du point de vue des caractéristiques de la source énonciative, entre ces deux catégories de forums de discussion. A la différence des forums émanant directement des responsables du journal ou du magazine, les intervenants à l'initiative d'un forum de discussion ou d'un fil de discussion assimilable à un forum de discussion ne bénéficient pas, vis-à-vis des autres intervenants, de ce que l'on pourrait appeler une "histoire discursive"<sup>182</sup> (bien que ceci ne soit vrai qu'à la condition que cet intervenant ne soit pas un habitué de ce genre d'initiation et ne soit pas, de ce fait, connu des autres intervenants ayant, eux aussi, l'habitude de fréquenter les pages consacrées aux forums de discussion, ce qu'il ne nous a pas été permis de vérifier dans les deux cas présents). Or le titre et le contenu de la contribution initiale ne permettent pas toujours de déterminer la part de neutralité ou, au contraire, de partialité qu'elle recèle. Dans le cas du forum *Zt.mar.*, où la contribution initiale est composée d'une série de questions, il est pratiquement impossible de déterminer quelle peut être la position adoptée par le Locuteur<sup>183</sup>. Il n'en va pas de même, en revanche, dans la contribution initiale du troisième fil de discussion de *Mde.avor.* :

<b>Mde.avor.#53</b> <b>[pseudonyme]</b>
--

<sup>181</sup> Si notre impression est la bonne, et si l'on reprend la conception développée par Anscombe/Ducrot (1981), on dira que p = 'le droit à l'IVG n'est pas légitime' et qu'en posant, même indirectement, la question 'Faut-il maintenir le droit à l'IVG?', la rédaction œuvre à mots couverts en faveur d'une réponse de type ~p = 'l'IVG est un droit légitime'. A cet égard, il conviendrait de mettre en regard les différents thèmes proposés par les forums de discussion observés avec la ligne éditoriale du journal ou du magazine ou les prises de position plus ou moins explicitement affichées par les rédacteurs responsables de l'élaboration des thèmes soumis à discussion.

<sup>182</sup> Notion calquée sur celle d'"histoire conversationnelle" élaborée par S. Golopentja (1988).

<sup>183</sup> Seule une confrontation de cette contribution initiale avec les autres contributions produites par le même intervenant peut permettre de déterminer quelle est la part de neutralité ou de partialité éventuellement véhiculée par cette contribution. Mais il convient de se méfier de ce genre de procédure dans la mesure où elle ne rend pas compte du travail de réception spontané mis en œuvre par ceux qui choisissent de participer passivement (lecture) ou activement (intervention) au forum de discussion en question.

[date + heure]

**avortement et peine de mort [re: ]**

bonsoir , je sais que cela va finir en cadenas ce thème

mais ne trouvez vous pas singulier que les défenseurs du fœtus, opposés à l'avortement, sont "très souvent" également pro-peine de mort.?

Peine de mort pour tout non-fœtus

je voudrais les voir devant la femme enceinte de Ben Laden, que feraient-ils?

peine de mort plus avortement?

Bon c'est aussi pour avoir votre avis sur ce rapprochement

En orientant sa première question par l'introduction d'un jugement appréciatif (*ne trouvez-vous pas singulier...*), le locuteur laisse entendre qu'il se positionne d'emblée contre les opposants à l'IVG en vertu du fait qu'ils sont souvent, dans le même temps, les défenseurs de la peine de mort et que, aux yeux du locuteur, défendre simultanément l'une et l'autre cause s'avère inconciliable.

Dans la grande majorité des cas, c'est cependant la neutralité qui prévaut, comme dans les libellés des forums de discussion suivants : *Débat sur le PACS* (Lib.pacs.), *Dépénalisation du cannabis* (Par.dép.), *Doit-on dépénaliser les drogues douces?* (Lib.dép.). En somme, indépendamment des positions défendues par ailleurs par les rédactions ou par les intervenants à l'initiative d'un forum de discussion ou d'un fil de discussion (à l'exception de l'exemple de *Mde.avor.* analysé précédemment), les forums envisagés se caractérisent par une absence de parti pris initial explicite. En lançant le débat, il apparaît que les locuteurs mettent entre parenthèses leur point de vue au profit d'une posture de doute (qui peut d'ailleurs ne pas être feinte : je pense telle chose, mais mon point de vue est-il juste ?) et de médiation (entre les discours tenus par ailleurs sur ces thèmes et le cadre de débat ainsi créé). Quelles que soient les motivations des initiateurs (mettre son point de vue à l'épreuve ou agir de sorte à faire valoir un point de vue déjà fermement constitué), le fait d'engager une telle démarche de questionnement correspond à une suspension, ne serait-ce que provisoire, de la validité de ce point de vue, qui seule permet d'enclencher la dynamique argumentative.

### **3.4.3 Les modes d'organisation des discours**

L'objet des paragraphes qui suivent est de déterminer quels sont les modes d'organisation des discours mis en œuvre par les locuteurs dans l'élaboration de leurs contributions. Cette entreprise a pour objectif de mettre en lumière les caractéristiques discursives des contenus produits par les locuteurs intervenant dans ces forums de discussion. Elle constitue également un préalable au développement de la seconde partie de ce travail, consacrée à la reprise

discursive, dans la mesure où rendre compte des modes d'organisation discursive sollicités par les locuteurs permet de mieux cerner les fonctions que sont amenés à remplir les éléments de reprise contenus dans les contributions.

Les travaux en analyse du discours, en analyse conversationnelle et en linguistique textuelle ont montré que les discours sont des productions verbales organisées en fonction de la ou des visées communicatives que se donne le Locuteur dans le cadre d'une situation de communication déterminée. Cette structuration discursive ne se fait pas de manière arbitraire : il existe des modes de structuration du discours, valables pour tous les locuteurs d'une communauté linguistique et discursive donnée, qui transcendent les genres et se trouvent réinvestis de diverses manières à l'intérieur de ces derniers, selon des modalités plus ou moins contraignantes suivant le type de situation de communication et le genre discursif considéré.

Notre intérêt porte moins sur la manière dont les différents modes s'articulent pour donner une unité discursive structurée que sur la détermination des caractéristiques structurelles et pragmatiques de ce que nous proposons d'appeler des modules. Chaque contribution, en tant que résultat matériel d'un acte de communication, est conçue comme un témoignage des choix conscients (et inconscients) opérés par le Locuteur au sein des modes d'organisation discursive dont il dispose, en fonction des contraintes imposées par la situation de communication et le projet de parole qu'elle induit (Charaudeau, 1992 : 634).

Dans les paragraphes qui suivent, nous définissons le module comme l'unité de base de manifestation du mode de structuration discursive (3.4.3.1.) et nous proposons une description des différents types de modules (3.4.3.2.) mis en évidence à partir de l'observation des données.

### **3.4.3.1 Définition *ad hoc* du module**

Le module constitue un segment énonciatif, l'unité de structuration minimale concrète à travers laquelle se laisse appréhender le mode de structuration discursive mis en œuvre par le Locuteur à tel stade de développement de son discours<sup>184</sup>. C'est du choix de ces modules et, lorsqu'une unité discursive en contient plusieurs, de leur articulation, que découle, pour reformuler le propos de M. Bakhtine, le "*tout de l'énoncé fini*" tel que le perçoit le Destinataire.

---

<sup>184</sup> Nous avons volontairement renoncé à recourir à des appellations telles que 'type de séquence' (J.-M. Adam) ou 'mode de structuration discursive' (P. Charaudeau) dans la mesure où nous n'opérons pas les mêmes choix théoriques ni les mêmes choix pratiques que ces auteurs.



Du point de vue de sa forme, le module est entendu comme une portion de discours de taille variable. Cette variabilité opère à deux points de vue. Du point de vue de l'unité discursive globale, le module peut aller jusqu'à se confondre avec cette unité (comme dans une unité de type *Viens ici !*). Du point de vue de ses constituants mêmes, le module peut se présenter sous la forme d'une combinaison de propositions ou être constitué d'une seule proposition, voire d'une unité de taille inférieure. Dans tous les cas, ses limites sont déterminées par :

- l'apparition simultanée des marques spécifiques du type de module considéré ;
- la disparition de ces marques au profit de marques spécifiques d'un autre type de module.

Ce sont donc ces marques qui permettent d'identifier le type de module auquel on a affaire. Elles peuvent être de nature diverse. Ainsi, dans une combinaison de deux propositions telle que

$p_1$  *denn* / *car*  $p_2$

c'est la présence du connecteur *denn* ou *car* qui permet d'affirmer que l'on a affaire à un module explicatif. Pour être en mesure de déterminer à quel type de module on a affaire et où commence et finit ce module, il est donc nécessaire d'avoir une idée aussi précise que possible des marques spécifiques attachées à tel ou tel type de module.

De manière globale, chaque type de module se trouve défini sur la base de trois critères :

- un acte de langage (ou acte de discours) dominant, valable pour l'intégralité du module et permettant de le caractériser du point de vue du mode d'énonciation : assertion, injonction, exclamation, etc. ;
- une fonction, associée à une visée communicative ;
- une mise en scène énonciative, inhérente au type de module considéré ou susceptible de varier, et indiquant le rôle que s'attribue le Locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce (prise en charge énonciative, effacement énonciatif, etc.).

Du point de vue de la mise en scène énonciative, nous proposons d'établir une distinction entre module à visée objectivante et module subjectif. Le module à visée objectivante désigne toute unité de structuration marquée par l'effacement de l'instance énonciative. *A contrario*, le module subjectif désigne toute unité de structuration dans laquelle le Locuteur se met en scène en tant qu'Énonciateur qui assume ce qu'il énonce. Concernant le second cas, il s'agit d'un des aspects que P. Charaudeau classe dans ce qu'il appelle le mode d'organisation "énonciatif" : une des fonctions de ce mode discursif consiste, pour le Locuteur, à annoncer la

couleur en énonçant “*sa position par rapport à ce qu’il dit sur le monde*” (1992 : 649), révélant ainsi le point de vue à partir duquel il envisage la portion du monde en question.

Cette distinction supplémentaire offre l’avantage de permettre d’affiner l’analyse en faisant, dans un type de module donné, la part entre ce qui relève des propriétés structurelles de ce module et ce qui relève de la mise en scène énonciative. Ainsi, ce n’est pas la même chose de dire

a) (E) (p<sub>1</sub> car p<sub>2</sub>)

et

b) E (p<sub>1</sub> car p<sub>2</sub>)

Où les parenthèses qui encadrent E signalent que le Locuteur fait le choix de l’effacement énonciatif alors que l’absence de parenthèses marque une option en faveur du choix inverse. Du point de vue de la production, a) pose la relation logique établie entre p<sub>1</sub> et p<sub>2</sub> comme existant en dehors du jugement du Locuteur, et se voit donc paré du statut de Ø-vérité, alors que b) pose cette même relation comme émanant du Locuteur, ce qui lui confère le statut de L-vérité. Parmi les modules que nous avons mis en évidence, certains types de modules incluent de fait la composante subjective alors que d’autres autorisent aussi bien une exploitation à visée objectivante qu’une exploitation subjective.

Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons les différents types de modules permettant de rendre compte du contenu des contributions produites dans les forums de discussion de nos corpus.

### **3.4.3.2 Les types de modules**

Nous traitons successivement des sept types de modules observés : le module descriptif-explicatif (3.4.3.2.1.), le module narratif (3.4.3.2.2.), le module évaluatif (3.4.3.2.3.), le module affectif (3.4.3.2.4.), le module injonctif (3.4.3.2.5.) et le module projectif (3.4.3.2.6.), pour lesquels nous donnons d’abord une définition accompagnée de quelques remarques générales, avant d’observer la place que ces types de modules occupent dans les corpus.

#### **3.4.3.2.1 Le module descriptif-explicatif**

L’objet principal de l’activité de description est, pour le Locuteur, de proposer une présentation de l’objet de discours envisagé. Cette activité a pour principal effet d’ancrer les objets de discours (Apothéloz, 1983 : 5) et de permettre leur manipulation ultérieure (dans le

cadre d'une explication, d'un récit, etc.). L'objet de l'explication est, quant à lui, d'établir un ou plusieurs liens de causalité entre au moins deux propositions produites sur le monde décrit par le discours. Les propositions mises en relation peuvent relever de modes d'organisation discursive différents : ce qui importe, c'est la manière dont elles sont mises en relation, contribuant à les faire entrer dans le mode explicatif. Ainsi, dire

*Cette suite de propositions est un module de type x*

constitue une description, qui peut se trouver réinvestie dans une séquence explicative :

*Cette suite de propositions est un module de type x en vertu de y*

dans la mesure où le connecteur *en vertu de* peut être considéré comme un marqueur d'explication.

D'une manière générale, les liaisons établies entre les éléments dans le cadre d'une explication ne préexistent pas en dehors de l'activité explicative. Elles sont le fait d'un Locuteur en prise avec une réalité dans laquelle il cherche à instaurer de l'ordre et du sens. C'est d'ailleurs ce statut qui permet de comprendre pourquoi une explication, au même titre qu'une description, peut faire l'objet d'une contestation.

L'activité de description et d'explication occupe une place non négligeable au sein des contenus des forums de discussion observés. Les locuteurs s'appliquent à décrire et expliquer une multitude d'objets de discours dont il serait difficile de produire ici la liste. La combinaison pragmatique de segments descriptifs et de segments explicatifs contribue à fonder la légitimité de la description et, réciproquement, celle de l'explication qui s'appuie sur cette description.

Dans un discours d'opinion, le fait, pour le Locuteur, d'explicitier sur quelle(s) base(s) se fondent, par exemple, les explications qu'il fournit à l'appui de son point de vue, contribue, sinon à valider ce dernier (tâche dévolue en dernière instance au Destinataire), du moins à le rendre moins accessible à la contestation. Les liens entre explication et argumentation sont évidents et ont fait l'objet de différents traitements. C. Perelman parle de "*liaisons de succession*" (2002 : 110), qu'il range dans la catégorie des arguments basés sur la structure du réel. Selon lui, l'affirmation d'un lien causal entre phénomènes oriente l'argumentation vers "*la recherche des causes, vers la détermination des effets, et vers l'appréciation d'un fait par ses conséquences*" (*ibid.*). Toujours selon C. Perelman (1992 : 286), les définitions peuvent également fonctionner comme des arguments.

Il s'avère qu'une partie importante des occurrences relevant de la description dans les corpus ressortissent à l'activité définitoire. La définition peut entrer en jeu à différents niveaux. Il peut s'agir de :

- poser les bases d'un développement à venir, dans le cadre d'un discours produit en contexte monolocutif :

**60.Sp.abt.#15**

[...] Schließlich geht es ja nicht um den dicken Bauch oder Schwangerschaft "an sich". Das ist kruder Biologismus. Schwangerschaft "an sich" endet von selbst nach 9 Monaten. Das Problem fängt danach an und heißt: Elternschaft. Keine Frau erwägt Abtreibung, weil sie sich Sorgen um ihre schlanke Linie macht, sondern weil Elternschaft ihr ganzes Leben radikal verändert. *Nicht Schwangerschaft - Elternschaft wird abgebrochen oder fortgesetzt*. Um nichts anderes geht es (außer in den sehr seltenen und kaum umstrittenen Fällen medizinischer Indikation). Das betrifft aber den werdenden Vater ebenso, ob verheiratet oder nicht. Vaterschaft ist ein ungeheurer Einschnitt – psychisch, sozial, wirtschaftlich. Wem brauche ich das zu erklären? Der Vater ist moralisch und gesetzlich verantwortlich für sein Kind, vielleicht anders, aber nicht weniger als die Mutter, und er wird auch zur Verantwortung gezogen. [...]

Dans cet extrait, le locuteur propose une définition de la grossesse qui lui permet ensuite de produire un discours de nature descriptive et explicative destiné à rendre compte de la prépondérance de la question de la parentalité sur celle de la maternité.

- réorienter le débat dans le cadre d'un discours de nature à fonction réfutative :

**61.Par.dép.#126**

**Ne pas oublier l'essentiel !**

écrit par [pseudonyme]

[date]

(1) Il ne faut tout de même pas perdre de vue l'essentiel. (2) Le problème, finalement, n'est pas de savoir si le shit est à proscrire ou non, si c'est une drogue douce ou non. Le problème, c'est que c'est une drogue, tout comme l'alcool et le tabac. Les trois font des ravages, on le sait depuis très longtemps, mais soi-disant, on ne peut rien y faire... Alors ? On se contente de compter les morts et les blessés ? C'est un vrai problème, qui mériterait que les professions de santé apportent une vraie réponse : doit-on suivre tout particulièrement et obligatoirement les consommateurs de shit, de tabac et d'alcool ? [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur se donne pour tâche de définir ce qu'il considère comme étant le "problème" dont découle l'existence du débat (2). Refusant de réduire ce dernier à l'alternative interdiction/autorisation (suggérée par les responsables du forum de discussion) ou à la question du degré de dangerosité du cannabis, il fonde le problème en termes d'appartenance de cette substance à la catégorie des drogues, au même titre que des produits comme le tabac et l'alcool. C'est sur la base de cette définition, située à l'initiale de la contribution, que le locuteur construit le reste de son discours, relatif à l'attitude à adopter vis-à-vis des consommateurs de ces substances. En procédant de cette manière, il oriente le débat vers une voie que les définitions qu'il critique omettent de prendre en considération.

- répondre à une question posée antérieurement par un autre locuteur, que cette question soit de nature informative ou rhétorique :

**62.Sp.abt.#38**

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#38 of 1373)

Liebe [prénom],

Was ist mit all den Spermien, die sonstwo landen oder abgetötet werden und mit unzähligen Eiern, die am Eisprung gehindert werden?

Spermien und Eier sind keine Menschen und haben jeweils auch nur die Hälfte des notwendigen Erbgutes, um Menschen werden zu können. Die Natur betreibt hier absichtlich 'Verschwendung'. Abtreibung aber ist von der Natur nicht vorgesehen, sondern vom Menschen entwickelt worden.

Ein Nasciturus oder Fötus ist ein kompletter Mensch, zwar in seinem frühen Stadium noch nicht ausgereift und allein lebensfähig, aber mit seinen kompletten Erbanlagen. Wenn man ihn nicht 'abtreibt', wird er zwangsläufig zu einem lebensfähigen Menschen heranwachsen.

Ich will Abtreibung nicht generell verteufeln, aber die Frage *Mord oder nicht Mord* muß man wohl stellen. Es geht jedenfalls nicht nur um die Selbstbestimmung der Frau.

Viele Grüße, [pseudonyme]

Le locuteur réagit ici à une question posée dans une contribution antérieure et qui se laisse aisément classer dans la catégorie des questions rhétoriques. Sa réaction consiste à proposer une définition de l'objet en question (les spermatozoïdes et les ovules), dans le but de souligner la différence de nature qui réside entre l'une et l'autre situation.

- réfuter un discours émanant d'un autre locuteur en posant une définition concurrente :

**63.Sp.can.#101**

[...] ich wünsche mir konkrete ansätze (nein, auch kiffer sind nicht gleichgültig, im gegenteil zumeist sehr sensibel). [...]

Les modules descriptifs-explicatifs observables peuvent être répartis de part et d'autre d'une ligne de partage définie par l'engagement ou non du Locuteur dans ce qu'il décrit. Même si la description "*engage totalement une subjectivité énonciative*" (Adam/Petitjean, 1982 : 95), il est nécessaire d'établir une distinction entre deux types de modules descriptifs-explicatifs : les modules à visée objectivante, et les modules subjectifs, dans lesquels les contenus sont pris en charge, à des degrés divers, par l'instance énonciative.

En faisant le choix de l'effacement de sa présence en tant qu'instance énonciative, le Locuteur qui produit une description et une explication confère à son discours une apparence de neutralité (Charaudeau, 1992 : 666). Dans un cadre qui invite à produire un discours d'opinion, par essence subjectif, l'enjeu est alors de présenter ce que l'on énonce sous une forme qui ne prête justement pas le flanc à une critique en termes de subjectivité, c'est-à-dire de faire en sorte de suggérer que ce qui est énoncé possède le statut de Ø-vérité et non de simple L-vérité ou de ON-vérité :

64.Zt.mar.#2

[prénom nom] – [date + heure] (#2 of 143)

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?

Die Wirkung ist weniger kalkulierbar. Während die Wirkung von Alkohol immer dieselbe ist, fällt das beim Kiffen ganz unterschiedlich aus und geht vor allem viel mehr auf die Hirnfunktionen. Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol erreichst, mußt du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst. Auch Angstzustände sind nicht auszuschließen. Ich würde sagen: zu genießen ja, aber eher mit Vorsicht. [...]

Dans cet extrait, le locuteur adopte un style "objectif" : le renoncement au pronom de première personne, l'absence d'éléments lexicaux évaluatifs (si l'on excepte toutefois l'emploi de *besoffen*) en sont autant d'indices. La césure se produit au niveau de la dernière proposition ici reproduite, avec l'introduction d'un '*ich*' et le recours à une forme hypothétique (*Ich würde sagen...*), qui marquent le passage à un module évaluatif (cf. 3.4.3.2.3.). L'emploi d'un présent gnominique renvoie à un processus qui se répète, indépendamment du moment où le locuteur parle. L'exigence d'objectivité est satisfaite par le choix d'une posture neutre, le renoncement à des éléments référant à l'expression d'une opinion et le recours, dans les exemples, à une énallage (un *du* généralisant, susceptible d'être remplacé par un *man*).

65.Sp.abt.#23

[prénom nom ?] – [heure + date] CEST (#23 of 1373)

(1) Ein Embryo ist kein Mensch, [2] da er nichts fühlt, nichts riecht, nichts schmeckt, nichts hört, keine Erinnerungen hat und nicht denken kann. Das einzige was er tut, ist auf äußere einflüsse zu reagieren. [3] Er ist zwar ein organisches Lebewesen, doch das sind Pflanzen auch. (4) Daher sollte jede Frau das Recht auf Abtreibung haben und niemand sollte sie dazu zwingen dürfen, ein Kind auszutragen, daß niemand haben will.

Dans cette contribution, le locuteur commence par fournir une définition de l'embryon (1). Cette assertion est accompagnée d'une série de raisons évoquées dans un module explicatif subordonné introduit par *da* [2]. Après avoir défini les facultés de l'embryon [3], le locuteur revient à une définition de type classificatoire, inscrite dans une structure concessive (*zwar...doch*), dont la fonction est de montrer que ce qui pourrait être interprété comme un pas en arrière ne fait, en réalité, que confirmer son point de vue initial. Cette description sert de point de départ à la conclusion qu'il souhaite défendre (4) : si l'embryon n'était pas un être humain, l'IVG doit être autorisée.

Cette entreprise définitoire et explicative, aussi objective qu'elle puisse paraître, n'exclut pas l'émergence possible de conflits autour de la validité de la définition proposée, comme le montre la réaction de rejet qu'elle suscite :

**66.Sp.abt.#24**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#24 of 1373)**

Herr [nom?],

was ist für Sie ein schwerbehinderter querschnittsgelähmter, taubstummer Mensch?

Was sind Sie für ein Mensch?

Woher wollen Sie wissen, was ein Embryo fühlt, hört, denkt und was nicht? Haben Embryonen schon ein Bewußtsein? Egal wie die Antwort ausfällt, was ist das überhaupt?

L'observation des données permet de distinguer trois valeurs associées à la production d'un module descriptif-explicatif : une valeur analytique, une valeur de justification et une valeur de rectification dans le cadre d'une réfutation.

— *Description-explication à valeur analytique* : L'explication est d'abord requise pour produire, au-delà d'une définition, une analyse de l'objet de discours. La nature de la description-explication à valeur analytique peut également être très variable. Elle peut être :

- de nature politique : on retrouve des explications de cette nature dans tous les forums de discussion, tous thèmes confondus. Cela s'explique par le fait que, au moment où les différents forums de discussion considérés étaient actifs, les thèmes en question faisaient l'objet d'un traitement plus ou moins explicite par les instances politiques. Le Pacs et les communautés de vie homosexuelles faisaient l'objet d'une discussion dans le cadre d'un projet de loi. C'était également le cas pour l'IVG en France, alors que l'émergence de ce thème en Allemagne était liée à une décision du pape susceptible d'être interprétée en termes politiques. Seule la dépénalisation du cannabis, en France comme en Allemagne, constituait un sujet "dans l'air du temps".
- de nature économique : les explications de type économique se retrouvent essentiellement dans les forums de discussion consacrés à la question de la dépénalisation du cannabis, dans lesquels les intervenants envisagent les conséquences de la dépénalisation aussi bien que de la non-dépénalisation. On retrouve ce type d'explication de manière plus sporadique dans les forums de discussion consacrés à l'homosexualité (poids économique représenté par les homosexuels, contraintes fiscales imposées aux homosexuels) et, plus encore, dans les forums de discussion consacrés à l'IVG.
- de nature scientifique : les explications de type scientifique se retrouvent majoritairement dans les forums de discussion consacrés à la question de la dépénalisation du cannabis (explication du phénomène de la dépendance, mise en balance de la dépendance au cannabis et de la dépendance au tabac et à l'alcool, etc.)

et à l'IVG (explication du développement de l'embryon). Elles sont plus rares dans les forums consacrés à l'homosexualité (explication de l'attraction homosexuelle).

- de nature juridique : des explications de nature juridique apparaissent également dans tous les forums. Leur omniprésence s'explique de la même manière que celle des explications de nature politique : à partir du moment où les thèmes abordés font l'objet d'un traitement législatif ou sont susceptibles de faire l'objet d'un tel traitement, le juridique trouve légitimement sa place dans les contenus.
- de nature éthique : les explications de nature éthique se retrouvent essentiellement dans les forums de discussion consacrés à la question de l'IVG (statut de l'embryon) et à la question de l'homosexualité (statut et reconnaissances des personnes homosexuelles).
- de nature psychologique : les explications de nature psychologique ne sont pas les plus nombreuses, mais se retrouvent dans tous les forums de discussion. Dans les forums consacrés à la dépénalisation du cannabis, elles rejoignent en partie les explications de nature scientifique sur les effets de la consommation, mais s'y ajoute l'évocation des conséquences pour l'entourage du consommateur. Dans les forums consacrés à l'IVG, elles portent essentiellement sur les conséquences psychologiques de cette intervention. Dans les forums consacrés à l'homosexualité, elles rendent compte des difficultés des homosexuels à vivre leur différence.

Ces types de discours relèvent généralement de l'expertise dans chacun des domaines considérés (Marcoccia, 2001a). Cependant, dans la presque totalité des cas, nous avons affaire à des analyses certes placées dans le cadre d'un type de discours donné, mais qui sont toujours le fait de locuteurs plus ou moins profanes en la matière. Plusieurs types d'éléments autorisent à postuler l'absence d'expertise chez la grande majorité des locuteurs produisant des explications. Il y a, en premier lieu, le manque apparent de maîtrise de la terminologie propre à ces différents domaines. En second lieu, il y a les informations fournies par les locuteurs sur eux-mêmes, dans le contenu des énoncés ou bien à l'extérieur de ces derniers<sup>185</sup>,

---

<sup>185</sup> Dans l'en-tête, en particulier dans le forum *Lib.pacs.*, donne la possibilité aux intervenants de fournir des renseignements sur leur "fonction". Mais aussi dans les fiches personnelles que les intervenants peuvent adjoindre à leur nom d'utilisateur dans les forums de discussion du corpus allemand). Le corps des contributions constitue également une ressource, en ce qu'il peut fournir des informations explicites relevant de la présentation de soi (cf. infra) et des informations implicites, les discours produits reflétant d'une certaine manière les savoirs et les compétences des locuteurs (cf. Cusin-Berche/Mourlhon-Dallies, 2000).



qui ne témoignent quasiment jamais d'un statut en lien avec le type de description-explication proposé<sup>186</sup>.

— **Description-explication à valeur de justification** : Dans le discours d'opinion, le discours descriptif et explicatif est également souvent mis en œuvre dans le dessein d'expliquer ou de justifier une prise de position. Dans ce cas, l'explication suit généralement la prise de position :

**67.Zt.mar.#1**

[pseudonyme] – [date + heure] (#1 of 143)

[devise]

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?

Nein, Alkohol ist gefährlicher, da es im Gegensatz zu Marihuana nicht nur psychisch, sondern auch physisch abhängig macht. Alkohol ist genau so gefährlich wie Heroin. Soweit ich weiß (bin jetzt zu faul zum googeln) ist der Entzug von Alkohol sogar schlimmer als der von Heroin. [...]

A la question fermée reproduite à l'initiale de la contribution, le locuteur commence par apporter sa réponse (*Nein*) avant de fournir les éléments d'explication qu'il juge apte à justifier sa prise de position.

**68.Par.dép.#2**

**Pour**

écrit par [pseudonyme]

[date]

(1) Je suis pour. (2) D'une part, parce que de nombreux pays d'Europe (Suisse, Belgique, etc.) ont dépénalisé le cannabis. (3) D'autre part, parce que l'ouverture de coffee shops permettrait à l'Etat de tirer profit des ventes et ferait baisser le nombre de dealers.

La contribution reproduite contient trois modules de natures différentes : un module évaluatif (cf. 3.4.3.2.3.) renvoyant à une prise de position personnelle (1), un module descriptif portant sur un fait avéré (2) et un module projectif (cf. 3.4.3.2.5) évoquant les conséquences positives d'une dépénalisation en France (3). La relation entre le premier module et les deux suivants se fait, dans les deux cas, par le biais de la conjonction *parce que*, qui permet d'introduire une explication de type causale. Ainsi, le fait décrit en (2) et l'effet supposé en (3) viennent-ils justifier la position établie en (1). On peut ajouter que l'élément d'explication fourni en (2) relève de l'argumentation par l'exemple, de sorte que l'explication est sous-tendue par un raisonnement du type 'si ces pays ont dépénalisé, ce ne peut être une mauvaise décision et si ce n'est pas une mauvaise décision, je suis pour'. En revanche, en (3), on aurait plutôt affaire à un élément de justification. Selon J.-B. Grize (1996 : 113), la justification se distingue de

<sup>186</sup> Ce qui ne signifie pas que les locuteurs concernés ne possèdent pas effectivement le statut en question. Seule une étude sociologique permettrait de le déterminer.

l'explication au sens strict en ce qu'elle établit une liaison entre des idées et non entre des événements ; quand l'explication est d'ordre empirique, la justification est d'ordre logique. Ici, le locuteur accorde à la dépénalisation une certaine valeur de nécessité en mettant en avant l'intérêt pratique qu'aurait l'Etat à la mettre en œuvre.

Les corpus contiennent également un certain nombre de modules essentiellement descriptifs référant au Locuteur, dans lesquels ce dernier procède à un autoportrait. Dans ce cas, la description implique naturellement l'engagement énonciatif du Locuteur, qui parle de lui-même à la première personne du singulier. Les locuteurs évoquent ainsi leur âge (exemples 69 et 70), leur statut socioprofessionnel (exemples 69 et 70), leur statut familial (exemple 71), leur appartenance sexuelle (exemple 72) :

**69.Sp.can.#2**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#2 of 525)**

Ich bin 22 und kiffe seitdem ich 14 Jahre alt bin, ich habe einen guten Job in der IT-Branche und bin kerngesund [...]

**70.Lib.dép.#47**

Message de : **[pseudonyme] – [date + heure]**

Sujet : **Jospin, résiste prouve que tu existes**

J'ai 20 ans, élève de science-po Paris, fumeuse de joint depuis quatre ans.

J'ai fait mes meilleures essais apres avoir fumé, j'ai eu des discussions qui ont reveillé ma conscience de citoyenne alors que tournait les bedots.

En bref, le shit n'empêche pas la réflexion, ne m'a pas rendu parano, ne m'a pas coupé l'herbe sous les pieds. [...]

**71.Lib.ivg.#60**

Message de : **François - 13 Octobre 2000 18:36:39**

Sujet : **Le problème des mineures**

Le problème pour une fille mineure qui est enceinte, c'est que c'est ELLE qui a priori aura à assumer les conséquences de cette maternité, pas ses parents. C'est dans son corps que cela se passe. Si elle le garde et si elle ne l'abandonne pas à la naissance, dans 10, 15, 20 ans, c'est elle qui aura à s'occuper de cet enfant, pas les parents.

Je précise que je ne parle pas dans le vide, étant père de deux filles de 15 et 13 ans. [...]

**72.Sp.abt.#43**

**[prénom nom] - 04:22pm Oct 5, 1998 CEST (#43 of 1373)**

**[devise]**

Okay, ich bin "nur" ein Mann, aber ich denke, ich weiß, wovon ich rede. Vor fünf Monaten wurde meiner Frau und mir eine kleine Tochter geschenkt. Obwohl wir "rechtzeitig" (d.h. innerhalb der legalen Abtreibungszeit) wußten, daß sie an einer schweren Trisomie 18 erkrankt war, entschieden wir uns für sie. Sechs Tage nach ihrer Geburt verstarb sie in unseren Armen. Wir haben sie sehr geliebt und sind dankbar, daß wir sie kennenlernen durften - soviel nur zu meiner Person und evtl. "Legitimation", als Mann hier mitreden zu wollen. [...]

Ces exemples témoignent du fait que de telles descriptions sont souvent exploitées comme des ressources argumentatives par les locuteurs, que l'autoportrait ainsi produit entre dans le cadre d'une argumentation par l'exemple (exemples 69 et 70) ou dans une entreprise de légitimation de la prise de parole (exemples 71 et 72).

Le Locuteur peut également rendre compte de ses actions ou de ses choix "idéologiques" :

**73.Zt.mar.#32**

[...] Ich war früher eher gegen die Cannabis-Freigabe, heute bin ich eher dafür. [...]

**74.Lib.pacs.#8**

[...] J'ai toujours lutté contre l'intolérance, le racisme. [...]

En présentant son évolution idéologique (exemple 73) ou en se décrivant comme le défenseur d'idées considérées comme progressistes (exemple 74), le Locuteur valorise son image auprès du Destinataire.

D'autres modules descriptifs-explicatifs sont destinés à présenter des personnes autres que le Locuteur, connues de celui-ci. La référence à ces personnes extérieures a souvent pour but de justifier une prise de position :

**75.Sp.can.#134**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#134 of 525)**

Gegen den Konsum von Cannabis-Produkten ist prinzipiell nichts einzuwenden. Ich habe lange Zeit gequarzt wie nix gutes: damit habe ich mich wohl qualifiziert.  
Aber ein kritischer Gedanke sei erlaubt: labile Charaktere mit Hang zur Lethargie, zur Depression oder gar zur Psychose geraten unter dem Einfluß von Gras beschleunigt in einen gefährlichen Strudel. Gras macht lax und locker, klar, aber nur, wenn man körperlich und geistig gesund ist. Ich kenne einige Schicksale, die unter exzessiver THC-Zufuhr eine dramatische und negative Wendung genommen haben (Selbstmordversuche, Ausbildungsabbruch, Realitätsverlust, Fixierung auf die Beschaffung, Einlieferung in eine psychiatrische Anstalt etc.).  
Legaler Konsum in Maßen und unter Bewußtmachung der Risiken, das ist mein Fazit. [...]

ou, au contraire, de réfuter un point de vue qu'il conteste :

**76.Sp.can.#150**

[...] Lassen Sie doch anderen Menschen ihren Spaß und meckern Sie nicht immer rum, der Vergleich von einer Droge mit der anderen funktioniert nur bedingt. Und wer sagt eigentlich, daß Kiffer sich nicht engagieren? Ich kannte eine Person, die ein Künstlerkneipe betreibt und sehr viel leistet und sehr produktiv ist, indem sie Steuern zahlt und somit auch, zB. die Straße, auf der Sie morgens zur Arbeit fahren, finanziert, Regierungsgebäude, das Sozialamt, usw., usw. Die meisten Kiffer, die ich kenne, studieren und kommen wunderbar klar, sie lassen sich halt nicht von der Droge benutzen, sondern nehmen bewußt Cannabis, um abzuschalten und ihrem kreativem Wesen Raum zu geben. [...]

De manière globale, le discours descriptif-explicatif est mis en œuvre par les locuteurs pour produire des analyses destinées à :

- rendre compte de ce qui est selon différents points de vue possibles ;

- être intégrées dans un discours de positionnement ou de contestation.

### 3.4.3.2.2 *Le module narratif*

Le module narratif renvoie à l'activité qui consiste à présenter un événement – au sens large du terme – suivant l'enchaînement d'actions successives qui le caractérise, une action ultérieure étant induite par une action antérieure. Elle *“nous fait découvrir un monde qui est construit dans le déroulement même d'une succession d'actions qui s'influencent les unes les autres et se transforment dans un enchaînement progressif”* (Charaudeau, 1992 : 715).

Les locuteurs recourent au module narratif essentiellement dans les témoignages qu'ils produisent. Par témoignage, nous entendons un type de production verbale dans lequel le Locuteur atteste l'existence d'événements, de faits dont il a eu personnellement connaissance. Bien qu'ils ne soient pas très nombreux dans nos corpus, il convient d'accorder à ces récits une place dans l'analyse, dans la mesure où ils introduisent une part de vécu qui peut constituer un *“moyen de preuve rhétorique”* (Doury, 1999 : 167) à part entière. Ils se caractérisent par :

- l'emploi du pronom *je*, ce qui les fait entrer de fait dans la catégorie des modules subjectifs ;
- la référence à un événement passé.

#### 77.Sp.abt.#43

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#43 of 1373)

[devise]

Okay, ich bin "nur" ein Mann, aber ich denke, ich weiß, wovon ich rede. Vor fünf Monaten wurde meiner Frau und mir eine kleine Tochter geschenkt. Obwohl wir "rechtzeitig" (d.h. innerhalb der legalen Abtreibungszeit) wußten, daß sie an einer schweren Trisomie 18 erkrankt war, entschieden wir uns für sie. Sechs Tage nach ihrer Geburt verstarb sie in unseren Armen. Wir haben sie sehr geliebt und sind dankbar, daß wir sie kennenlernen durften - soviel nur zu meiner Person und evtl. "Legitimation", als Mann hier mitreden zu wollen. [...]

Le récit peut également porter sur les impressions laissées au Locuteur par les événements qu'il a vécus, sans qu'il entre dans une entreprise de positionnement ou de légitimation :

#### 78.Lib.pacs.#74

[...] Pour moi, la France a maintes fois servi de modele de tolerance, depuis le siecle des lumieres avec Voltaire, Rousseau, Montesquieu, et vos autres penseurs merveilleux. Votre expression 'vive la difference' vise d'abord la difference entre les hommes et les femmes, mais je pense qu'elle celebre aussi, dans un sens plus large, la diversite entre les races, les religions, et les orientations sexuelles. J'ai eu le grand bonheur de passer plusieurs annees en France, et cela m'a profondement impressionne d'observer la diversite des gens qu'accueille votre pays. J'y ai toujours senti une grande ouverture d'esprit, les campagnes du FN nonobstant. [...]

Le Locuteur peut aussi ne pas être la personne ayant été directement concernée par le ou les événements qu'il évoque. Il s'agit, dans ce cas, d'un témoignage de seconde main vis-à-vis duquel le Locuteur occupe la position de témoin (exemples 79 et 80) :

**79.Sp.can.#134**

[...] Aber ein kritischer Gedanke sei erlaubt: labile Charaktere mit Hang zur Lethargie, zur Depression oder gar zur Psychose geraten unter dem Einfluß von Gras beschleunigt in einen gefährlichen Strudel. Gras macht lax und locker, klar, aber nur, wenn man körperlich und geistig gesund ist. Ich kenne einige Schicksale, die unter exzessiver THC-Zufuhr eine dramatische und negative Wendung genommen haben (Selbstmordversuche, Ausbildungsabbruch, Realitätsverlust, Fixierung auf die Beschaffung, Einlieferung in eine psychiatrische Anstalt etc.). [...]

**80.Lib.ivg.#145**

[...] Je suis plutôt favorable à l'IVG, mais je conçois que vous soyez contre, il ne s'agit que de 2 avis parmi tant d'autres, et je n'ai pas à imposer mon avis à quiconque, tout au plus à essayer de lui présenter mes arguments. D'autant que j'ai une amie qui a avorté récemment, à cause d'un oubli de pilule. Elle a pris cette décision, n'étant pas prête à assumer une maternité. Et elle ne l'a pas fait dans la joie, la décision (prise à 2, avec son ami) ayant été une véritable torture pour elle jusqu'à la dernière minute. [...]

Du point de vue pragmatique, le témoignage peut faire l'objet de diverses exploitations. Il fait souvent, comme dans les exemples 79 et 80, office d'argument en faveur d'un point de vue. Dans l'exemple 80, le témoignage produit par le locuteur est présenté comme étant l'origine du point de vue. Dans l'exemple 79, le témoignage constitue une illustration ou une preuve de ce qui vient d'être avancé. Le témoignage peut également, comme dans l'exemple 77, servir à légitimer une prise de parole. Dans tous les cas, le témoignage confère au Locuteur une place privilégiée, dans la mesure où ce dernier met ainsi en avant le fait qu'il parle "en connaissance de cause" (Doury, *ibid.* : 170). En outre, le témoignage relève, d'une certaine manière, du domaine de l'intouchable, puisque le Locuteur est le seul (en dehors d'autres témoins susceptibles d'approuver ou de mettre en cause la réalité de ce qui est avancé ou la crédibilité du témoin) à pouvoir fournir une garantie de la véracité de ce qu'il énonce. Il énonce ainsi une L-vérité qu'il assume en tant que telle.

Ce qui peut faire l'objet d'une contestation, en dehors du crédit que l'on peut accorder au témoin, c'est l'usage argumentatif que le Locuteur produisant le témoignage peut faire de ce dernier. Quand un témoignage se trouve pris pour cible, c'est sa fonction d'argument en faveur de telle ou telle conclusion qui se trouve mise en cause :

**81.Sp.can.#50**

[...]

Und ich kenne genug Leute, die seit Jahren bekifft fahren und keine Unfälle verursachen.

Natürlich gibt es gute und schlechte Autofahrer. Alkohol beeinträchtigt die Fahrtüchtigkeit, Cannabis auch. Ich möchte nicht, daß benebelte Leute Auto fahren, egal warum sie benebelt sind. [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur cite les propos d'un autre intervenant relatifs au fait qu'il connaît des personnes qui prennent la route après avoir fumé du cannabis et ne provoquent pas pour autant d'accident. Dans la contribution d'origine, cette information semble aller dans le sens d'une prise de position de L.O en faveur d'une certaine tolérance vis-à-vis des fumeurs de cannabis<sup>187</sup>. L.R ne conteste pas la réalité du fait évoqué dans la citation, mais la conclusion qui peut en être tirée : à partir du moment où la consommation de cannabis ou d'alcool altère l'acuité du consommateur, l'argument du bon conducteur devient obsolète.

### 3.4.3.2.3 *Le module énonciatif*

Un module énonciatif est un segment discursif dans lequel le Locuteur "*énonce sa position par rapport à ce qu'il dit*" (Charaudeau, 1992 : 649) sous la forme d'un point de vue qui révèle son état de savoir ou son état de croyance. Le module énonciatif se situe du côté de l'opinion et relève donc d'un discours foncièrement subjectif. L'énonciation ne se cache pas derrière une apparente neutralité, elle revendique son statut. Selon Ducrot (in Ducrot et al., 1980 : 71), il s'agit, pour le Locuteur, de "*donner à un fait « supposé connu » (au sens ordinaire de l'expression) une présentation différente de celle sous laquelle il est connu*".

Plusieurs types de marques linguistiques permettent d'identifier ce type de module :

- l'emploi de lexèmes ou de syntagmes verbaux ou nominaux renvoyant à la croyance, l'opinion, le savoir du Locuteur : *Meinung, Ansicht, meinen, ich bin der Meinung, dass..., glauben, ich bin überzeugt, dass...* pour l'allemand ; *penser, croire, avoir la conviction, considérer*, etc. pour le français ;

---

<sup>187</sup> Cette contribution n'est pas disponible : elle a été effacée du forum, pour des raisons que nous ignorons (décision de l'auteur de la contribution ? décision du modérateur du forum de discussion ?). Elle n'apparaît donc que sous forme de citations dans les contributions des intervenants qui ont eu le temps d'en prendre connaissance avant son effacement et ont souhaité y réagir. La conclusion que nous déduisons de ce témoignage s'appuie sur le contenu d'autres contributions émanant du même intervenant, et qui vont dans ce sens.

- l'emploi d'expressions à fonction modalisatrice, qui particularisent le propos et font qu'il ne peut être attribuable qu'au Locuteur (*meiner Meinung nach, meiner Ansicht nach, eines Erachtens*, etc. pour l'allemand ; *à mon avis, selon moi*, etc. pour le français ;) <sup>188</sup> ;
- l'emploi de modalisateurs de nature verbale ou adverbiale.

Les modules énonciatifs peuvent être interprétés de deux manières. Une première interprétation consiste à y voir simplement l'expression manifeste d'un point de vue du Locuteur sur l'objet de discours considéré. Une seconde interprétation consiste à dépasser le cadre individuel et subjectif de l'énonciation et à envisager cette dernière en tant qu'orientée vers un Destinataire. Dans ce cadre, la dimension subjective des modules en question peut être interprétée comme une forme spécifique de prise en considération du Destinataire à l'intérieur de l'énonciation. A travers la modalisation de ce qu'il énonce, le Locuteur préserve sa face positive : en insistant sur le caractère subjectif de son discours, il revendique le fait que ce qu'il contient puisse ne pas être partagé. Dans un cadre d'énonciation propice à la confrontation des points de vue et, de ce fait, à la manifestation de leur incompatibilité, il peut être stratégiquement bienvenu de ménager ses arrières en limitant les occasions de se voir reprocher de produire des affirmations non fondées.

Les éléments de contenu qui relèvent de ce type de module sont relativement nombreux. Ce résultat est quelque peu attendu, étant donné l'objectif assigné aux forums de discussion électroniques auxquels nous avons affaire. Les intervenants étant invités à produire des contributions dans lesquelles ils rendent compte de leur point de vue sur le thème donné, la production d'un module énonciatif s'apparente au type d'activité verbale préféré.

#### **3.4.3.2.4      *Le module commentatif-évaluatif***

Par module commentatif-évaluatif, nous entendons un segment discursif dans lequel le Locuteur met en scène le jugement qu'il porte sur ce qu'il constitue en objet de discours et le fait qu'il assume personnellement ce jugement. Le module évaluatif, comme le module énonciatif, relève donc d'un discours de nature subjective.

Le module évaluatif peut apparaître dans deux cas de figure, en fonction de l'objet sur lequel le Locuteur fait porter l'évaluation :

---

<sup>188</sup> Cf. également les développements en 3.4.1.2.2.

- évaluation relative à un objet externe au forum : le Locuteur exerce son jugement sur un événement ou une personne (à travers son comportement, ses propos) ayant un ancrage à l'extérieur du forum ;
- évaluation relative à un objet interne au forum : le Locuteur exerce son jugement sur une personne, un événement ou, plus souvent, des propos ayant un ancrage à l'intérieur du forum. On peut subdiviser cette seconde catégorie en fonction de l'objet sur lequel porte le jugement. Il peut porter sur :
  - le point de vue avancé par un autre Locuteur à l'intérieur du forum de discussion :

**82.Sp.abt.#17**

[...] 3. Deine Ansicht «Er hats doch einfach und kann einfach gehen», teile ich überhaupt nicht. Vielleicht sieht Dein Freund das so. Dann hast Du ein Problem. Ich kann allen Männern nur raten, einen großen Bogen um Frauen mit diesem Männerbild zu machen. Die Ansicht ist darüber hinaus objektiv falsch. [...]

**83.Lib.dép.#21**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:La mafia n'est pas du tout pour la dépenalisation**

Hello [pseudonyme],

Je suis d'accord avec toi, mais malheureusement je crois que tu te trompes sur un point :

le problème n'est pas pour les dirigeants de savoir comment ils veulent nous voir accéder à ces produits, mais plutôt de savoir comment brosser l'électeur dans le sens du poil. Et compte-tenu de la "moralité" ambiante, la dépenalisation, c'est pas demain la veille...

L'expression de l'accord (ou du désaccord) avec des propos tenus par un autre Locuteur à l'intérieur du forum de discussion considéré est une forme d'évaluation sur laquelle nous revenons en détail ultérieurement (cf. 6.5.).

- le comportement d'un autre Locuteur intervenant dans le forum de discussion, tel qu'il se manifeste à travers le discours qu'il a produit :

**84.Lib.ivg.#34**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re: Vive la peine de mort et à bas l'IVG !**

Excusez-moi si j'ai mal compris, mais [pseudonyme] est-ce que vous êtes fou?. Vous avez dit n'importe quoi! En fait, a mon avis, vous avez simplement utilisé ce forum pour dire les choses racistes et betes. [...]

Le module commentatif-évaluatif relève, comme le module énonciatif, de l'opinion. Il rend compte de la manière dont le Locuteur se positionne par rapport à ce qu'il constitue en objet de discours. Il partage en outre avec le module énonciatif le fait que leur production révèle le travail de mise en conformité de l'objet considéré avec ce que le Locuteur pense, croit ou croit savoir. Il s'en distingue cependant par sa nature fondamentalement réactive.



### 3.4.3.2.5 *Le module affectif*

Le module affectif est un segment de discours dans lequel le Locuteur donne libre cours à l'expression du ou des sentiments qu'il éprouve vis-à-vis de l'objet de discours considéré. Il s'agit, pour reprendre la formule de N. Fernandez Bravo (1993 : 268), d'un "*discours que la situation arrache*" au Locuteur, qui manifeste ainsi l'émotion du Locuteur vis-à-vis de cet objet.

Plusieurs types de marques linguistiques permettent d'identifier la présence, à l'intérieur d'une contribution, d'un module affectif :

- le recours à une tournure exclamative, qu'elle soit associée à une injonction ou à un jugement de valeur :

**86.Sp.abt.#7**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#7 of 1373)

Abtreibungsgegner gebaerden sich immer so, als wuerde man Frauen zum Abbruch zwingen. Sollen sie doch soviele Kinder zur Welt bringen, wie sie wollen, aber andere in Ruhe lassen! [...]

**87.Lib.pacs.#34**

[date + heure]

**Lamentable débat**

[nom prénom] [profession]

Quelle lamentable débat ! Comment ose -t-on nous présenter cette affaire comme un progrès, la France serait 'en retard' sur d'autres pays, etc. Que serait si nous étions en avance !

- l'emploi d'éléments du lexique relevant de l'expression de l'affectivité et impliquant directement le Locuteur :

**88.Sp.abt.#24**

[...] Ich muß schon sagen, Ihr Beitrag war nicht nur fehl am Platz, sondern auch noch inhuman. Schockierend!  
[prénom nom]

**89.Lib.pacs.#1**

[date + heure]

**Archaïsme**

[prénom nom] [profession]

Au-delà des polémiques concernant le Pacs, je suis profondément choqué et écoeuré par les propos tenus par certains députés de droite, notamment de l'UDF, au sein de l'Assemblée ou à sa buvette (voir Canard Enchaîné de ce jour). [...]

La réaction affective peut porter sur des objets de nature diverse comme :

- la personnalité ou le comportement d'un locuteur (exemple 88)
- un objet externe au forum de discussion considéré :

**90.Lib.pacs.#9**

**Quel spectacle!**

[nom prénom] citoyen consterné

Consternant! Tel est le spectacle que la droite française nous donne depuis le début. Il m'apparaît parfaitement inadmissible qu'à de rares exceptions près, elle obstrue systématiquement le débat. Elle ne s'est jamais montrée particulièrement généreuse mais qu'elle ait au moins la délicatesse de penser aux milliers d'homosexuels qui attendent ce contrat pour vivre sereinement. Nous n'avons que faire de sa pieuse compassion, de ses insultes de cafétéria, ou pire, de son hypocrite attention. Qu'elle cesse de parler en notre nom et qu'elle s'affiche telle qu'elle est réellement : HOMOPHOBE!

L'auteur de cette contribution recourt de manière systématique à des éléments de lexique fortement marqués du point de vue affectif (*consterné, consternant, inadmissible, etc.*). Il emploie également à plusieurs reprises des tournures exclamatives : *Consternant !; Qu'elle cesse de parler en notre nom et qu'elle affiche..., HOMOPHOBE !*. Ces emplois marquent explicitement sa désapprobation vis-à-vis de l'attitude d'un groupe d'individus, extérieur au forum de discussion, défini comme la 'droite française'. De même, l'emploi de termes tels que 'spectacle', 'pieuse', 'hypocrite' laisse clairement transparaître l'état d'esprit du locuteur et la position négative qu'il adopte vis-à-vis de ce qu'il évoque.

Le module affectif partage avec le module commentatif-évaluatif le fait que leur production découle de l'effet produit sur le Locuteur par l'objet considéré : impact émotionnel dans le cas du module affectif, effet sur la faculté de jugement dans le cas du module commentatif évaluatif.

### 3.4.3.2.6 *Le module injonctif*

Le module injonctif renvoie à un segment discursif dans lequel le Locuteur pose une action à réaliser (qu'il s'agisse d'un dire ou d'un faire) et invite le Destinataire à la réaliser. A travers ce type de module, le Locuteur s'accorde un statut de pouvoir, dans la mesure où il établit une relation d'autorité entre lui (position haute) et le Destinataire (position basse).

En dehors des rares contributions relevant (presque) intégralement de la modalité injonctive, comme dans l'exemple suivant :

**91.Lib.pacs.#59**

[date + heure]

**mobilisation générale**

[nom prénom] [profession]

A tous ceux qui comprennent le danger de voir le Pacs être voté et l'homosexualité institutionnalisée dans notre société, je lance cet appel à la mobilisation de toutes les énergies afin que par l'expression de notre désapprobation, nous montrions que la France n'est sûrement pas prête de tomber dans la décadence. Manifestons tous dans nos villes, avant que le débat ne reprenne. Ce sera une bonne chose! Tous les moyens de

lutte doivent être mis en oeuvre. N'hésitez pas à me contacter. Je suis sur Montpellier et nombreux sont ceux qui pensent comme moi.

l'injonction se manifeste localement à l'intérieur de diverses contributions.

Elle peut prendre des formes linguistiques diverses :

- l'emploi de l'impératif. On peut distinguer deux types d'impératif : un impératif impliquant uniquement l'Interlocuteur :

**92.Lib.pacs.#141**

[...] Je te cite : 'comportements contre nature.'

Médite Simone de Beauvoir qui nous disait 'on ne naît pas femme on le devient'... [...]

avec une forme particulière, spécifique à l'allemand, associant le pronom *man* et une forme de subjonctif présent :

**93.Sp.can.#71**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#71 of 525)**

Ich moechte hiermit ein fuer alle mal klarstellen: Eine drogenfreie Gesellschaft gibt es NICHT und sie wird es auch niemals geben! Man betrachte doch mal bitte unsere lange Geschichte und dann unsere heutige Welt in ihrer Gesamtheit. [...]

et un impératif impliquant à la fois l'Interlocuteur et le Locuteur :

**94.Lib.pacs.#42**

[date + heure]

**Admettons l'évolution de la société !!**

[prénom localisation] bouger

Quel vacarme pour un phénomène de société qui existent depuis longtemps. Il ne s'agit pas seulement de la question du couple homosexuel avec le vote du PACS mais celui d'une société qui évolue. Les couples d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'il y a 20 ans. De nombreuses personnes vivent sans être mariées. Il faut bien avouer que l'institution actuelle du mariage est archaïque !

Alors arreteons ce débat qui se focalise sur les couples homosexuels. [...]

- l'emploi de termes ou d'expressions marqués par une "intonation injonctive" (Charaudeau, 1992 : 582), souvent signalée par la présence d'un ou plusieurs points d'exclamation à l'écrit :

**95.Sp.abt.#15**

[...] Man lamentiert über das schreckliche Dasein "ungewollter" Kinder und meint damit ausschließlich Wille und Willkür desjenigen Elternteils, der qua Tradition und Natur für Kinder zuständig war, ist und bleiben soll: des weiblichen. Basta. [...]

**96.Par.dép.#22**

[...] Il faut s'accrocher dans la vie, toujours avoir des passions et ne jamais penser négatif ! [...]

- l'emploi de verbes relevant originellement d'autres modalités que de la modalité injonctive. Ces verbes ont pour fonction d'atténuer le caractère injonctif du propos :

**97.Sp.part.#75**

[...] Aber ich bitte Sie, die entsprechenden Meinungsäußerungen, die da vorher vor allem von einer Teilnehmerin verbreitet wurden, etwas genauer zu lesen. [...]

**98.Lib.dép.#59**

[...] Je te renvoie le conseil, te demande d'éviter de penser à ma place ce qui peut être bon pour moi en jouant les "Peres la morale" et t'invite à approfondir l'utilisation que tu fais de ces cellules dont tu sembles vouloir être le défenseur. [...]

- l'emploi de verbes de modalité exprimant le devoir – *sollen* et *müssen* en allemand, *devoir* et *falloir* en français –, le Locuteur s'effaçant derrière un pronom de type *on* ou une tournure impersonnelle :

**99.Zt.mar.#72**

[...] Nun ich finde dass auch Marihuanakonsum eine gefährliche und schädliche Gewohnheit ist vor der zu Recht gewarnt und aufgeklärt werden muss [...]

**100.Lib.ivg.#35**

[...] J'ai tendance a penser que tout avortement est un traumatisme, pour la femme qui le choisit et pour la societe en general, et que s'il doit rester legal il ne doit pas etre banalise comme toute autre intervention chirurgicale. [...]

**101.Lib.dép.#69**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Légalisation n'est pas promotion!**

Dépénaliser est à n'en pas douter une hypocrisie qui pourrait avoir en effet comme conséquence "la promotion" sous une forme non régie et non assistée de toutes sortes de produits non contrôlés... donc potentiellement dangereux. C'est pour ça qu'il faut légaliser!! [...]

Ces trois exemples témoignent du fait que le module injonctif se combine souvent avec un module de type évaluatif (cf. 3.4.3.2.3.) : le fait de préfacier le module injonctif par un *ich finde* ou *je pense* contribue en effet à atténuer le caractère potentiellement agressif de l'injonction.

Les modules injonctifs remplissent trois types de fonctions :

- injonction à fonction restrictive : en lien avec l'émergence d'un désaccord, le Locuteur invite le Destinataire à renoncer à un certain type d'action :

**102.Sp.can.#36**

[prénom] – [heure + date] CEST (#36 of 525)  
[devise]

Lieber Herr [nom]:-)

Ihre Zahlen stimmen, und was glauben Sie was die unbekanntes Dunkelziffern bekanntgeben wuerden?  
Ob in D oder den USA, es gibt Konsumenten von Rauschmitteln, von denen der Staat einen erheblichen Steuergewinn haben wuerde, wenns' denn legalisiert wuerde und den illegalen Dealern damit der Geldhahn abgedreht waere.

Aber: Nach wie vor, ist es Recht, die sozialen Folgen von Drogenkonsum auf die Allgemeinheit eines sozialen Staates zu verteilen oder nicht?

Was sind die Folgen? Nun, Rauschmittel bewirken, ob Alkohol oder Cannabis, eine Veraenderung im Gehirn. Darueber und ueber die Auswirkungen gilt es, zu diskutieren. Verneint bitte nicht diese Moeglichkeit der Ausweitung von Wissen.

L'injonction à fonction restrictive est également mise en œuvre pour stigmatiser l'action du Destinataire :

**103.Lib.pacs.#88**

[...] Venons-en au PACS. Messieurs les socialistes, arrêtez de noyer le poisson. Le problème n'est pas de savoir si le frère va pacser avec la soeur, ou l'oncle avec la tante. Encore moins de garantir que l'on ne va pas attenter à la sacro-sainte institution de la Famille, ou de promettre que jamais les homosexuels n'adopteront. Le problème est que vous avez PROMIS aux homosexuels de faire en sorte que les situations de détresse sociale et économique inacceptables puissent être évitées. [...]

- injonction à fonction incitative : le Locuteur invite le Destinataire à engager telle ou telle action ou à adopter telle ou telle attitude :

**104.Mde.avor.#117**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Enfant ou marchandise ? [re: [pseudonyme]]**

Il faut être claire et cohérent :

- soit l'embryon est un enfant. Dans ce cas, ce n'est ni une marchandise, ni une chose que l'on tue quand elle gène,
- soit l'embryon est une chose et je ne vois pas ce qui vous choque dans le fait qu'il fasse l'objet d'une transaction commerciale.

Sur ce point, les tournures impersonnelles du type *il faut (que)*, lorsqu'elles se rapportent à un Destinataire particulier, présentent un certain avantage, dans la mesure où elles permettent au Locuteur d'atténuer le caractère offensif de l'injonction. Dans cette contribution réactive, l'injonction initiale s'adresse sans le dire à l'auteur L<sub>1</sub> de la contribution de référence constitué plus loin en Interlocuteur. En optant pour une formulation du type *il faut* + infinitif, L<sub>2</sub> contribue à ménager la face de L<sub>1</sub>.

- injonction à fonction fédérative : l'injonction englobe à la fois le Locuteur et le Destinataire dans un *wir* ou un *nous* en vue d'inviter à cesser conjointement d'agir d'une

manière donnée ou, au contraire, à engager collectivement telle ou telle action ou adopter telle ou telle attitude :

**105.Sp.abt.#154**

[...] Puh, ich kann alles nachvollziehen und annehmen, was Sie sagen, wir leben halt in zwei verschieden Welten, was aber nicht heißen muß, daß zwischen zwei Welten auch eine riesengroße Mauer ist, ich finde alles, was Sie sagen gut und richtig. Einigen wir uns doch darauf... [...]

**106.Lib.pacs.#118**

[date + heure]

**etat de droit**

[prénom nom] [profession]

La france est encore, et de loin, un etat de droit. A quoi bon tergiverser sur un projet d'egalite? Nature ou contre-nature n'est pas la question. etre ou ne pas etre, peut-etre :-)

La liberte des uns s'arrete ou commence celle des autres, le plus dur pour certains, c'est d'encore les voir, ces 'autres'. J'habite La Réunion ou sept ethnies se mélanges et ou nos envies sexuelles et nos amours sont les mêmes qu'ailleurs. Personne n'accorde beaucoup d'attention au PACS, sans doute par habitude d'une promiscuite pleine de difference.

Soyons intelligents plus que tolerant et moraux !!

[prénom] ,ni ange ni demon.

### 3.4.3.2.7 *Le module projectif*

Le module projectif désigne un segment de discours dans lequel le Locuteur fait état d'un événement ou d'une situation qui n'a pas eu lieu ou n'existe pas au moment de l'énonciation mais qu'il :

- souhaite (ne pas) voir se produire ou advenir ;
- s'attend à voir se produire ou advenir ;
- suppose qu'il/elle peut se produire, se produira/se serait produit(e) si certaines conditions se trouvent/s'étaient trouvées remplies.

Il s'agit donc, pour le Locuteur, de se positionner vis-à-vis d'un contenu propositionnel renvoyant à de l'irréel.

Le module projectif peut répondre à diverses visées communicatives. Il peut s'agir, pour le Locuteur, d'exprimer le souhait qu'un événement se produise ou qu'une situation advienne :

**107.Sp.part.#134**

[...] Ein wenig mehr Realitätssinn wäre hier wünschenswert. [...]

**108.Lib.ivg.#30**

[...] Il faut souhaiter que l'on puisse epargner a toute jeune fille ou femme (et au jeune garçon ou homme associe) le terrible fardeau moral laisse par une IVG.

**109.Lib.dép.#67**

[...] J'espère que si la dépénalisation se fait, on prenne conscience de l'exploitation éhontée qu'elle peut provoquer (et qu'elle provoque déjà avec les psychotropes autorisés) si des intérêts particuliers entrent en lice!  
[...]

Il peut également s'agir, pour le Locuteur, de rendre compte qu'il suppose qu'un événement peut/pourrait se produire/se produira/se serait produit si certaines conditions étaient/avaient été remplies. Le Locuteur recourt alors à des constructions permettant l'expression de l'hypothèse. On peut distinguer trois types d'hypothèses :

- une hypothèse construite sur le mode indicatif, lorsqu'elle renvoie à quelque chose qui est susceptible de se réaliser<sup>189</sup> (Charaudeau, 1992 : 487) :

**110.Sp.can.#73**

[...] Denn Ihre Kinder verdienen Ihr eigenes Leben, und wenn sie das ohne Drogen koennen, dann ist das super und dann haben Sie vielleicht auch Ihren Anteil daran geleistet. [...]

**111.Lib.dép.#2**

[...] Tu dis:  
"Les dealers seraient donc cassés."  
Non, ils dealeront autre chose.  
Alors que si l'on dépénalise, ils gagneront toujours de la thune, mais de façon licite. [...]

- une "hypothèse future" (*ibid.* : 546) marquée, en allemand, par l'emploi de l'opérateur *wenn* et du subjonctif II présent ou bien d'une structure dans laquelle le verbe conjugué occupe la première position, lorsque l'énoncé hypothétique se trouve en tête d'énoncé :

**112.Sp.part.#33**

[...] ich finde, Sie haben etwas das Thema verfehlt. Viele homosexuelle Paare würden doch, wenn es möglich wäre, durchaus eine Ehe wie heterosexuelle Paare mit allen Rechten und Pflichten eingehen, wenn sie es könnten! [...]

<sup>189</sup> Mais nous éliminons les cas de figure dans lesquels l'information véhiculée par l'énoncé hypothétique renvoie à quelque chose qui s'est déjà réalisé ou qui se trouve vérifié, comme dans l'exemple suivant :

**Par.dép.#15**

**Alcool autorisé, cannabis permis**

écrit par [pseudonyme]

[date]

Chacun fait ce qu'il veut mais si on autorise l'alcool, il n'y a aucune raison d'interdire le cannabis.

où 'si' équivaut à un *comme* ou un *à partir du moment où*. De même, en allemand, un test de substitution au moyen de *da* (Schanen/Confais, 1989 : 157) permet de vérifier la valeur de *wenn*. Dans le cas où *si* = *comme* ou *wenn* = *da*, la condition est en même temps un constat – nous savons en effet que, dans l'exemple ci-dessus, à l'époque à laquelle le locuteur s'exprime, l'alcool ne fait pas l'objet d'une prohibition –, alors que lorsque l'objet de l'énoncé hypothétique est seulement susceptible de se produire, il y a véritablement projection dans un univers non attesté.

**113.Sp.abt.#85**

[...] Träfe dies zu wären jegliche gesellschaftliche Normen (die in irgend einer Form Sanktionsmechanismen beinhalten) völlig sinnlos da sie Quasi eine provokative Wirkung hätten. [...]

et, en français, par l'emploi de l'opérateur *si* et la combinaison d'imparfait ou d'un plus-que-parfait (dans l'énoncé hypothétique) et d'un conditionnel :

**114.Lib.ivg.#16**

[...] Si un homme venait dire qu'il veut un enfant mais pas de femme chez lui ,que n'entendrait-on pas de votre part (votre = toutes les féministes bien sûr, pas vous personnellement, [pseudonyme] !) [...]

Plus souvent, le Locuteur opte pour une structure dans laquelle c'est avant tout la conséquence qui se trouve mise en valeur, la condition n'apparaissant pas dans un groupe introduit par un opérateur (*wenn* ou *si*), mais sous une autre forme syntaxique (à l'intérieur de l'énoncé ou bien sous forme d'énoncé syntaxiquement autonome), ce qui exige, de la part du Récepteur, un travail interprétatif plus important :

**115.Lib.ivg.#18**

[...] (1)<sup>190</sup> Ceci dit, dans le cas de grossesse avancée, pourquoi ne pas demander à la mère et au père si possible, d'aller jusqu'au terme, puis ensuite d'abandonner légalement l'enfant.

(2) Le résultat serait à peu près le même, mais il n'y aurait pas une épreuve physique et psychologique aussi grande. [...]

Dans cette contribution, le premier segment (1) fait office de condition, interprétation qu'autorise le second segment (2), dans lequel le recours au conditionnel et l'emploi du terme '*résultat*' permettent de reconstruire le raisonnement de la condition à la conséquence. Il en va de même dans l'extrait suivant :

**116.Sp.can.#109**

[...] (1) Bei legalem Cannabis (2) hätte der Staat Einnahmen aus Steuern und Lizenzgebühren , hätten wir in der Landwirtschaft, Gastronomie und im Lizenzhandel neue Arbeitsplätze, würden wir überflüssige Kosten und Polizeiarbeit für die Verfolgung von Verbrauchern sparen und könnten somit konzentrierter gegen die organisierte Kriminalität und den außerstaatlichen Handel vorgehen, wären die „Märkte“ von Cannabis und den anderen illegalen Drogen getrennt, wäre Cannabis kontrollierbar, d.h. nicht mehr gestreckt oder pestizidverseucht , könnte man gezielt vor unvernünftigem Mißbrauch warnen, um Konsumentenverhalten und Konsummuster positiv zu verändern, statt bei Verteufelung des Gebrauchs von Anfang an unglaublich zu werden. [...]

dans lequel la condition prend la forme d'un syntagme prépositionnel (1), l'ensemble des conséquences envisagées par le locuteur étant ensuite énuméré dans une succession de GV au subjonctif II (2).

<sup>190</sup> La numérotation est de nous.



### 3.4.3.3 Bilan sur les modes d'organisation discursive

L'analyse des contenus en termes de modules permet de rendre compte des caractéristiques discursives des contributions produites par les locuteurs. Il s'avère en effet impossible, pour certaines contributions, de déterminer de manière globale la nature de leur contenu. C'est en particulier le cas pour les contributions longues, qui témoignent souvent de la combinaison de différents segments discursifs ne relevant pas du même mode d'organisation du discours :

#### 117.Sp.abt.#1

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#1 of 1373)

(1) Ich glaube nicht, daß die Zänkereien um das Abtreibungsgesetz noch etwas mit der Frauenbewegung zu tun haben. Aber der Grundsatz: "Mein Bauch gehört mir" sagt eigentlich alles.

(2) Ich selbst bin 28 Jahre alt, seit vielen Jahren freiberuflich als Texterin und Journalistin tätig und war Gott sei Dank noch nie in der Situation, mich für oder gegen ein Kind entscheiden zu müssen. (3) Mir will nicht einleuchten, weshalb fremde Menschen darüber entscheiden sollen, ob ich ein Kind austrage oder nicht. (4) Eine Frau, die sich gegen ein Kind entscheidet, ist in der wohl prekärsten Situation ihres Lebens. Keine wird Freudensprünge machen, wenn sie eine Abtreibung vornehmen läßt. Ich spreche hier natürlich nicht für die Frauen, die in der Abtreibung eine Verhütungsmethode sehen. Ich spreche hier von den Frauen, die aus sozialen, finanziellen oder familiären Gründen die schwere Entscheidung treffen, ihr Kind nicht auszutragen. Und diese Entscheidung hat allein die Frau zu verantworten - und sonst niemand. Weder die Politiker, deren Kinder allesamt in behüteten Verhältnissen mit Kindergartenplatz-Garantie (nicht wahr, Frau Nolte) aufwachsen, noch irgendwelche Geistlichen, die noch nicht einmal aufgrund der massiven Kirchenflucht begreifen, daß sie an uralten Dogmen festhalten.

Sie alle sprechen vom Schutz des ungeborenen Lebens – (5) was ist mit den Frauen, die aus der Not heraus zu einer Engelmacherin gehen, sich keine Vollnarkose leisten können und dann im nächsten Krankenhaus kurz vorm Verbluten gerettet werden müssen? (6) Leute, hört endlich auf, uns erwachsene Menschen zu gängeln. Kümmert Euch um das, was wirklich wichtig ist. Und zwar: die lieben Politiker darum, daß Deutschland wieder ein 1-A-Wirtschaftsstandort wird (dann kommen auch die Babies ...) und die Kirche um ihre Hauptaufgabe, das Seelenheil ihrer Anhänger. (7) In der Ex-DDR war das ziemlich gut geregelt. Dort wurde die Fristenlösung ohne Beratungspflicht praktiziert. Und wenn ich mich als alter Ossi recht erinnere, waren wir mit sozialistischem Nachwuchs immer gut gesegnet. (8) Den Schmarren also, daß eine liberalisierte Abtreibungspolitik zum "Wegmachen" animiert, kann aufgrund dieser Tatsache wohl niemand ernsthaft glauben wollen.

Cette contribution, qui ouvre le forum *Sp.abt.*, combine huit segments discursifs relevant de cinq modes d'organisation différents. Le segment (1) constitue, en vertu des éléments '*ich glaube nicht, daß...*', un module évaluatif, dans lequel l'intervenante exprime son point de vue vis-à-vis de la question finale du texte introduisant le forum de discussion : '*Was wird aus den Errungenschaften der Frauenbewegung?*'. Le segment (2) constitue un module descriptif-explicatif dans lequel l'intervenante fournit un autoportrait. Le segment (3) relève de l'évaluation : le marqueur '*mir will nicht einleuchten...*' introduit une portion de discours dans laquelle l'intervenante exprime son désaccord avec le fait que des personnes puissent décider à la place des femmes du choix de garder ou non un enfant. Le segment (4) est directement lié au segment (3) en ce qu'il fournit les éléments d'explication qui justifient ce désaccord. Le segment (5) s'apparente à un modèle affectif : l'intervenante réagit au discours

qu'elle prête à la classe politique et aux hommes d'église en peignant un tableau sombre des conséquences du refus d'autoriser l'IVG. Ce module est suivi d'un segment (6) qui relève du module injonctif et dans lequel l'intervenante interpelle les membres des groupes évoqués avant le segment (5) pour les enjoindre de cesser de s'immiscer dans un domaine qu'elle considère ne pas relever de leurs compétences. Le segment (7) constitue un module à mi-chemin entre le narratif et le descriptif explicatif : l'intervenante y rend compte de la situation dans l'ex-RDA et, notamment, de l'absence d'impact de l'IVG sur la natalité. Ce témoignage débouche sur un segment à valeur de conclusion (8), dans lequel l'intervenante conteste le discours qui consiste à stigmatiser la libéralisation de l'IVG. Le contenu du témoignage est explicitement présenté comme l'explication (*aufgrund dieser Tatsache*) permettant de justifier cette contestation.

Les éléments de discours que nous avons soulignés relèvent d'une pratique discursive que nous n'avons pas évoquée dans la présentation des modes d'organisation sur lesquels se fondent les discours : il s'agit de la reprise discursive, à laquelle est consacrée la seconde partie de ce travail.

### **3.5 Bilan sur les forums de débat de la presse en ligne**

Dans ce chapitre consacré à la présentation des corpus, nous nous sommes attachée à rendre compte des forums de discussion sur lesquels nous avons fait le choix de travailler. Le corpus allemand est formé de fragments de quatre forums de discussion proposés sur deux sites Internet ; le corpus français est composé de l'intégralité ou d'un fragment de cinq forums de discussion proposés sur trois sites Internet.

Les forums de discussion électroniques retenus présentent plusieurs caractéristiques communes. En premier lieu, ils sont proposés sur des sites-supports de même nature : il s'agit de la version en ligne d'organes de presse nationaux allemands et français existant par ailleurs, et depuis plusieurs décennies, en version papier. Tous relèvent de la presse ordinaire, quotidienne ou hebdomadaire. En second lieu, ces forums de discussion sont consacrés à des thèmes de nature politique et sociale abordés aussi bien en Allemagne qu'en France et qui, en dépit des différences relatives aux conditions d'émergence et au développement du débat dans chacune de ces communautés linguistiques et culturelles, ont en commun de prêter *a priori* à la manifestation de prises de position divergentes.

Au-delà de l'homogénéité thématique à la base de la constitution des corpus, la nature du support accueillant les forums de discussion considérés constitue donc un lien unificateur fort qui favorise la comparabilité des données. Ce support impose des conditions d'accès, d'utilisation et de participation particulières. Non seulement la nature des thèmes soumis à discussion oriente les locuteurs vers la production de certains discours, mais la nature du support sur lequel ils sont proposés implique également un certain nombre de contraintes et de libertés. Contraintes et libertés qui découlent, par exemple, du statut juridique des sites en question : en vertu du fait qu'ils sont tenus pour responsables des contenus qu'y trouvent produits, ces sites se doivent d'exercer un certain contrôle. Contraintes et libertés liées, par ailleurs, à la finalité attachée à ces forums de discussion, qui sont définis par les responsables comme des lieux d'échange et de débat.

A cet égard, on observe une forte homogénéité entre les différents forums de discussion réunis pour les besoins de ce travail. Que l'on considère la hiérarchisation des responsabilités, la finalité de la discussion, le type de rapport de places mis en œuvre, l'activité de modération ou la définition d'une éthique du discours, les forums de discussion considérés, qu'ils appartiennent au corpus allemand ou au corpus français, présentent finalement peu de différences. Cet aspect s'avère important, dans la mesure où il renforce le degré de comparabilité des données rassemblées.

La présentation des caractéristiques structurelles, d'accès et d'utilisation des forums de discussion constitutifs des corpus permet, en revanche, de mettre en évidence des éléments de différenciation : différences relatives à l'origine des forums de discussion, selon qu'ils sont le fait des responsables des forums ou d'un internaute ; différences relatives à la configuration des forums de discussion et découlant de la manière dont les contributions sont ordonnées entre elles ; différences liées aux propriétés de l'interface définie par l'application logicielle mise en œuvre. Ces différences, d'origine "technique", transcendent les deux corpus mis en regard et ne constituent pas donc pas un critère de différenciation de corpus à corpus.

La prise en compte des variations observées constitue cependant un préalable à l'analyse des contenus discursifs produits par les locuteurs qui font le choix d'intervenir dans ces forums de discussion. On peut supposer que la manière dont se trouve formulé le thème soumis à discussion, par exemple, peut avoir une incidence sur les discours produits par les intervenants. Par ailleurs, il est probable que l'ordonnement chronologique ou arborescent

des contributions exerce une influence sur la mise en place et le déroulement d'échanges entre les intervenants.

L'enquête sociologique menée en 2001 auprès des utilisateurs des forums de discussion proposés sur le site du journal *Libération* permet de mieux cerner les caractéristiques des personnes intervenant dans les forums de discussion de la presse ordinaire en ligne – même si les résultats obtenus ne sont que partiels, puisqu'ils ne peuvent être mis en regard avec des résultats issus d'enquêtes analogues menées auprès des utilisateurs de forums de discussion proposés sur d'autres sites de presse en ligne. Les données obtenues apportent cependant des informations utiles sur les caractéristiques sociales des intervenants à une époque donnée et permettent de mieux comprendre ce qui motive leur implication dans les débats proposés, leurs attentes et la manière dont ils pratiquent les forums de discussion.

Les considérations relatives à la nature argumentative des discours produits par les intervenants n'épuisent évidemment pas tout ce qui, dans les corpus, relève de l'argumentation. Elles permettent cependant de mettre en évidence la place que cette dernière occupe à l'intérieur du cadre que constitue chacun des forums de discussion étudiés. L'analyse des éléments lexicaux relevant des champs sémantiques du débat et de l'argumentation révèle que les locuteurs intervenant dans ces forums de discussion considèrent effectivement ces derniers comme des cadres dans lesquels ces deux aspects sont amenés à jouer un rôle. L'emploi de termes relatifs au débat et à la discussion marque notamment le fait que la discussion ou les échanges dans lesquels sont impliqués les locuteurs sont perçus comme s'inscrivant dans le contexte plus large des discussions consacrées par ailleurs à ces questions. L'emploi de termes relatifs à l'argumentation rend compte, pour sa part, du fait que les discours produits par les locuteurs relèvent pour une large part de ce mode de construction du discours.

L'analyse des libellés des forums de discussion permet en outre de mettre en évidence la nature fondamentalement argumentative du cadre que constitue la plupart des forums de discussion étudiés. La détermination de cet aspect passe par la mise en lumière de l'existence d'une Question argumentative dans le titre ou le texte introducteur de plusieurs forums de discussion, qui constituent une partie du contrat de communication qui les fondent.

Enfin, l'analyse des modes d'organisation discursifs mis en œuvre par les locuteurs a permis de mettre en évidence la diversité des modules qui constituent les différentes contributions produites. Certains modes se prêtent à une exploitation comme moyens de preuve. C'est le

cas, par exemple, du module narratif, à travers la production de témoignages. D'autres modes d'organisation rendent compte de la part de subjectivité inhérente aux discours produits. C'est le cas des modules évaluatifs et affectifs. Ces deux aspects contribuent, au regard des choix discursifs opérés par les locuteurs, à rendre compte de la place que ces derniers réservent, d'une part, à l'expression de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils éprouvent et, d'autre part, à tout ce qui peut concourir à asseoir leur manière de voir les choses.

## **PARTIE II**

### **ANALYSE DE LA REPRISE DISCURSIVE**

Dès les premiers temps où nous nous sommes intéressée à l'objet "forum de discussion électronique", nous avons constaté à quel point les occurrences de citation en discours direct y étaient nombreuses. Générées automatiquement dans certaines configurations, elles deviennent d'autant plus intéressantes lorsque ce caractère automatique n'existe pas. C'est le cas pour l'ensemble des forums de discussion constituant nos deux corpus.

La citation en discours direct ne constitue cependant pas la seule forme de reprise observable dans les forums de discussion. L'observation des contenus des corpus sous l'angle des manifestations de la présence d'un discours autre à l'intérieur d'un discours donné conduit à mettre en évidence d'autres formes à travers lesquelles on peut identifier, au moins de manière intuitive, la présence d'éléments de discours attribuables à une source énonciative différente du locuteur.

Ces observations amènent à s'interroger sur les éléments qu'il convient de prendre en considération dans le cadre de ce que nous proposons d'appeler la "reprise discursive". Cette entreprise se heurte à deux difficultés. La première difficulté est de déterminer les limites à assigner à la reprise. La seconde difficulté est de construire un modèle de la reprise discursive susceptible de pouvoir rendre compte de l'ensemble des formes que nous avons finalement décidé d'y inclure. Notre objectif est donc de proposer un tel modèle et, à partir de ce dernier, de proposer une description et une analyse des formes observées.

La description et l'analyse des formes sont ici envisagées comme une simple étape. L'objectif est, en effet, de répondre à la question des fonctions que ces formes sont amenées à remplir en contexte. Notre postulat de départ est que la reprise d'un discours autre constitue une pratique discursive qui n'est jamais gratuite et remplit des fonctions particulières dans le contexte dans lequel elle est mise en œuvre.

Poser la question des fonctions de la reprise discursive suppose cependant de savoir à quel niveau les manifestations de cette reprise sont susceptibles de faire sens. Notre hypothèse est que la reprise, telle qu'elle est pratiquée par les locuteurs intervenant dans les forums de discussion invitant à débattre de thèmes politiques et sociaux, joue un rôle à deux niveaux. Le

premier niveau est celui de la structuration des discours. Le second niveau est celui du genre et de la nature des discours qui s’y trouvent produits.

Notre objectif est donc de rendre compte des fonctions que peut remplir la reprise discursive dans le contexte d’un dispositif de communication particulier auquel est assigné le rôle de servir de cadre au développement d’un débat. Concernant le premier point, il s’agit de montrer en quoi la reprise discursive contribue à la structuration des discours et des échanges dans le cadre d’un dispositif qui, bien qu’asynchrone et reposant sur l’écrit, permet l’émergence d’échanges verbaux entre les intervenants, tout autant qu’il permet la production d’unités discursives ne débouchant sur aucun échange. Concernant le second point, il s’agit de montrer que la reprise discursive remplit des fonctions spécifiques dans le cadre de la production d’un discours à dominante argumentative.

Cette seconde partie se décompose en trois chapitres. Le chapitre initial (“quatrième chapitre”) aborde la question de la reprise discursive sous l’angle de la théorie. Il s’agit de donner une définition de la reprise et de proposer un modèle permettant de déterminer les caractéristiques auxquelles doivent répondre les éléments de discours pour entrer dans le champ ainsi balisé. Le chapitre suivant (“cinquième chapitre”) aborde les données sur le plan formel : il s’agit de décrire et d’analyser les différentes formes de reprise discursive mises en œuvre par les locuteurs dans les corpus. Le dernier chapitre (“sixième chapitre”) est destiné à rendre compte des fonctions remplies par les éléments de discours repris. Elle a pour objectif de rendre compte des hypothèses selon lesquelles la reprise joue un rôle à la fois vis-à-vis du dispositif de communication que constituent les forums de discussion et vis-à-vis du genre dont relèvent les forums de discussion retenus pour cette étude, et dont la caractéristique est d’inviter à la production d’un discours de nature argumentative.

## 4 Quatrième chapitre : Le champ de la reprise discursive

*“Les discours, au moment où ils sont lus, échappent à leur locuteur, ils sont pris dans un réseau d’échanges, de reprise, et peuvent devenir la propriété d’autrui à des fins qui dépassent leur visée initiale” (Salvan, 2004 : 561)*

Si nous avons choisi d’accorder une large place à la question de la reprise discursive – appellation que nous explicitons ultérieurement dans cette partie – c’est dans le dessein de rendre compte de l’hypothèse selon laquelle, d’un point de vue pragmatique, les paroles des autres constituent une ressource importante pour le développement d’un discours argumentatif conçu dans le cadre du modèle de l’argumentation défini dans le premier chapitre (cf. 1.4.).

Avant même de mettre cette hypothèse à l’épreuve, l’observation, dans les corpus, des manifestations de la présence d’un discours autre dans les discours produits conduit à mettre en évidence l’abondance des occurrences relevant de cette pratique discursive. Se pose cependant le problème de la définition de ce que l’on entend par “discours autre” : comment déterminer ce qui relève effectivement de cette parole étrangère inscrite dans le discours ? Comment se laisse-t-elle appréhender ? A quels outils recourir pour en proposer une description adéquate ?

Dans ce chapitre, nous explicitons sur la base de quels fondements théoriques et à l’aide de quels outils se font la description et l’analyse des données relevant de la reprise d’éléments d’un discours autre. Après une introduction générale à la problématique de la reprise discursive (4.1.), nous procédons à une délimitation du champ d’étude en le replaçant, notamment, dans le cadre plus large de l’altérité (4.2.). Dans un troisième temps, nous proposons une définition générale de ce que nous appelons la “reprise discursive” et présentons le cadre formel de son analyse (4.3.). Dans un quatrième et dernier temps, nous présenterons les catégories retenues pour l’analyse des données ainsi que les critères présidant à l’identification des occurrences de reprise discursive (4.4.).

### 4.1 Introduction

Tout ce qui relève de l’intégration d’éléments issus d’un discours autre à l’intérieur d’un discours donné se doit d’être considéré sous deux angles complémentaires : l’angle de la



production, d'une part, et celui de la mise en forme du discours, d'autre part. La reprise d'éléments d'un discours autre constitue une pratique discursive qui présente la particularité de ne pas porter sur un référent extralinguistique mais sur du discours, que ce dernier ait effectivement fait l'objet d'une production antérieure, qu'il soit envisagé comme allant être produit ou comme étant simplement susceptible d'être produit.

L'activité de reprise discursive ne traduit donc en rien ce qui relèverait d'une sorte de passivité du Locuteur, qui se "contenterait" d'exploiter le discours des autres (ou celui que lui-même a pu produire antérieurement) plutôt que de produire directement son propre discours. Loin d'être une activité discursive "confortable", elle exige au contraire, de la part du Locuteur qui la pratique, des efforts particuliers – efforts cognitifs et interprétatifs en direction d'un objet discursif situé à l'extérieur de son propre discours, efforts d'intégration (morphosyntaxique, sémantique) d'un corps étranger dans ce discours.

Loin d'être une activité gratuite, la reprise discursive répond, chez le Locuteur qui la pratique, à certains besoins que ne semble pas satisfaire la production d'un discours qui n'y recourt pas. Car, en vertu d'un principe fondamental d'économie, on ne saurait expliquer pourquoi le Locuteur opterait en faveur de ce surcroît d'effort plutôt que d'y renoncer. Sans chercher ici à éclaircir cette question en essayant de dresser une liste des fonctions que la reprise est susceptible de remplir, on peut se contenter de souligner deux points importants permettant de mieux comprendre le pourquoi de cette pratique.

D'abord, il s'avère que, en tant qu'elle travaille essentiellement sur du discours déjà produit, la reprise discursive participe de la construction du sens. D'une part, à l'instar de ce qu'écrit C. Fuchs à propos de la paraphrase (1982 : 11 ; 1994 : 32-33), on peut envisager la reprise discursive dans sa globalité comme une activité de production discursive assimilable à une démarche argumentative mettant ouvertement en jeu les stratégies d'adaptation du Locuteur à la situation discursive dans laquelle il est engagé. Intégrer, dans son propre discours, des éléments issus d'un discours autre, c'est en effet donner une certaine image de soi en tant que Locuteur. C'est également donner une certaine image de son Destinataire. C'est, enfin, définir une certaine manière d'appréhender l'objet de son discours. D'autre part, en altérant ce discours déjà produit, la reprise discursive contribue fatalement à lui faire dire ce que, initialement, il ne dit pas (Peytard, 1984).

A sa manière, et à travers la multiplicité des formes qu'elle peut recouvrir, la reprise discursive rend également compte de la façon dont le Locuteur gère, dans son travail de

production, la somme des discours autres qui l'entourent et dont il ne peut complètement s'abstraire : discours situés, dans le temps et l'espace, et produits par d'autres Locuteurs ou par lui-même, ou bien ensemble diffus des discours en circulation dans une communauté discursive ou linguistique donnée (interdiscours, au sens où l'entend D. Maingueneau)<sup>191</sup>.

---

<sup>191</sup> Cette impossibilité est consubstantielle au fait que l'être humain évolue constamment dans un univers de signes : "*il n'existe pas d'activité mentale sans expression sémiotique*", écrit M. Bakhtine (1977 : 122). Le discours, en tant que manifestation tangible de l'activité mentale des sujets parlants, devient donc une sorte de monnaie d'échange entre ces sujets.

## **4.2 Délimitation du champ d'étude**

Dans les paragraphes qui suivent, nous commençons par envisager la reprise discursive dans ses rapports avec la problématique plus vaste de l'altérité discursive (4.2.1.). Dans un second temps, nous présentons de manière relativement succincte les différentes théories qui se sont donné pour objectif d'identifier, de décrire et de classer les manifestations discursives qui entrent dans le champ de la reprise discursive (4.2.2.).

### **4.2.1 La reprise discursive et la problématique de l'altérité en discours**

La problématique de la reprise discursive s'inscrit dans une problématique plus large qui est celle de l'altérité fondamentale des discours. Le fait que les discours soient traversés, voire imprégnés par d'autres discours émanant de sources extérieures a, depuis la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, suscité l'intérêt de champs disciplinaires comme l'analyse littéraire, la psychanalyse et la linguistique<sup>192</sup>.

Un des moteurs de ce mouvement ont été les travaux de M. Bakhtine et de ses collaborateurs au sein du cercle de Bakhtine, qui ont développé le concept central de *dialogisme*. La conception dialogique part du principe que tout discours est fondamentalement hétérogène parce qu'il entretient toujours des relations avec d'autres discours ayant fait l'objet d'une production antérieure. Ce dialogisme se manifeste d'abord concrètement à un niveau superficiel, dans les discours quotidiens que produisent les sujets parlants : *“Dans tous les domaines de la vie et de la création idéologique, nos paroles contiennent en abondance les mots d'autrui, transmis avec un degré de précision et de partialité fort varié”* (1978 : 157). Il peut alors s'agir d'un emprunt motivé, *“pratiquement intéressé”* : *“dans la vie courante, on se réfère surtout à ce que disent les autres : on rapporte, on évoque, on pèse, on discute leurs paroles, leurs opinions, affirmations, informations, on s'en indigne, on tombe d'accord, on les conteste, on s'y réfère, etc.”* (*ibid.*). Mais un processus similaire se laisse observer à un niveau plus général, ou plus profond, relevant cette fois de l'idéologie : *“[l']évolution idéologique de l'homme [...] est un processus de choix et d'assimilation des mots d'autrui [...] la parole d'autrui n'est plus une information, une indication, une règle, un modèle, etc.,*

---

<sup>192</sup> On notera que les premières réflexions et les premiers travaux sur la reprise discursive, antérieurs à cette époque, se situent donc en dehors de cette problématique. Cela ne signifie pas que les auteurs concernés n'ont pas eu conscience de cet aspect, mais du moins n'en présentent-ils pas une conceptualisation, parce que leurs centres d'intérêt sont ailleurs. Pour un historique de la réflexion sur la reprise discursive, cf. L. Rosier (1999).

*elle cherche à définir les bases mêmes de notre comportement et de notre attitude à l'égard du monde, et se présente ici comme une parole autoritaire et comme une parole intérieurement persuasive*<sup>193</sup> (*ibid.* : 160-161). Dans la première de ces catégories entrent le discours religieux, le discours politique, le discours moral, la parole des aînés, etc. En revanche, les éléments qui entrent dans la seconde catégorie ne sont pas aussi aisément identifiables, parce que cette parole est "*privée d'autorité*" (*ibid.* : 160). C'est cette dimension qui explique que le dialogisme ne s'envisage pas seulement vis-à-vis d'un ailleurs discursif antérieur, mais puisse également l'être vis-à-vis d'un ailleurs discursif potentiel : "*Intentionnellement ou non, chaque discours entre en dialogue avec les discours antérieurs tenus sur le même objet, ainsi qu'avec les discours à venir, dont il pressent et prévient les réactions*" (Todorov, 1981 : 8).

Les travaux du cercle de Bakhtine ont eu un impact très important sur la réflexion des chercheurs qui se sont penchés sur la question des "*genèses du discours*", pour reprendre le titre de l'ouvrage de D. Maingueneau (1984). Cette conception de la genèse discursive a trouvé son application dans le champ littéraire à travers le concept, développé par J. Kristeva, d'*intertextualité*. Selon elle, l'intertextualité est conçue comme un croisement d'énoncés empruntés à d'autres textes, comme la "*transposition dans la parole d'énoncés antérieurs ou synchroniques*" (1979 : 378)<sup>194</sup>. L'intertextualité devient alors un concept destiné à rendre compte de la production même du discours puisque tout texte doit être considéré comme un intertexte.

Dans le champ de la linguistique, l'influence des travaux du cercle de Bakhtine se retrouve largement dans les travaux de J. Authier-Revuz<sup>195</sup>. Le concept de dialogisme constitue en effet la base du développement du concept d'"*hétérogénéité énonciative*" – en particulier d'un des deux types d'hétérogénéités énonciatives mis en évidence (Authier-Revuz, 1982) : l'hétérogénéité dite "*constitutive*", inspirée également par les travaux psychanalytiques (en particulier ceux de J. Lacan). Ce concept d'hétérogénéité constitutive renvoie au fait que tout discours est toujours et constamment traversé par l'autre sans que ce dernier laisse de marques explicites de sa présence qui permettraient de le repérer (sauf dans ses manifestations symptomatiques, objets de la psychanalyse, comme, sur le plan corporel, les phénomènes

---

<sup>193</sup> C'est l'auteur qui souligne.

<sup>194</sup> Il s'agit donc d'une définition spécifique du terme "intertextualité", qui ne recouvre pas totalement – mais n'est pas complètement étrangère non plus – la définition, elle aussi spécifique, présentée en 1.2.2. et empruntée à D. Maingueneau.

<sup>195</sup> Pour une présentation du dialogisme bakhtinien et une mise en relation de cette théorie avec les préoccupations propres à la linguistique, cf. J. Authier-Revuz (1982 : 101-111 ; 1995 : 249-255).

psychosomatiques ou, sur le plan linguistique, les lapsus). Cette forme d'hétérogénéité se distingue d'une autre forme, appelée "*hétérogénéité montrée*" (1982, 1995, 2001) et qui, pour sa part, se donne à voir dans les discours et rend manifestes les liens de dépendance qui se tissent entre les discours produits par différents locuteurs ou par un même locuteur mais en des circonstances différentes. Ces liens peuvent se tisser avec l'autre discursif du déjà-dit, avec l'autre discursif de l'interlocution ou avec l'autre discursif de son propre discours (Authier-Revuz, 1985 : 95).

On retrouve également l'influence du cercle de Bakhtine chez D. Maingueneau à travers le concept, déjà évoqué, d'"*interdiscours*" : l'interdiscours est considéré comme une entité qui "*prime le discours*" (1984 : 11) et s'inscrit donc dans la perspective de l'hétérogénéité constitutive des discours (*ibid.* : 25, 115). L'hétérogénéité discursive constitue donc le principe de fonctionnement même du discours : "*Les formations discursives*<sup>196</sup> *ne possèdent pas deux dimensions, d'une part leur rapport à elles-mêmes, de l'autre leur relation avec l'extérieur, mais il faut penser d'emblée l'identité comme une manière d'organiser le rapport à ce qu'on imagine indûment extérieur*"<sup>197</sup> (1987 : 53).

Nous ne nous étendons pas davantage sur la question de l'hétérogénéité constitutive ou intertextualité ou interdiscours, dans la mesure où elle ne constitue pas l'objet premier de notre travail. Nous nous concentrons ici sur ce qui constitue l'autre versant de l'hétérogénéité, ce que J. Authier-Revuz appelle l'"*hétérogénéité montrée*", et que nous avons choisi d'appeler "reprise discursive".

#### **4.2.2 Prémisses théoriques : discours rapporté, hétérogénéité montrée, reformulation et paraphrase, polyphonie**

Dans les paragraphes qui suivent, nous évoquons successivement quatre domaines de recherche qui se sont donné pour objet de rendre compte de l'insertion, dans un discours donné, d'éléments discursifs étrangers : le discours rapporté (4.2.2.1.), l'hétérogénéité montrée (4.2.2.2.), la reformulation et la paraphrase (4.2.2.3.) et la polyphonie (4.2.2.4.).

---

<sup>196</sup> Une formation discursive est un "*ensemble d'énoncés socio-historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative : le discours communiste, l'ensemble des discours tenus par une administration, les énoncés relevant d'une science donnée, le discours des patrons, des paysans, etc.*" (Maingueneau, in Charaudeau/Maingueneau, 2002 : 271)

<sup>197</sup> C'est l'auteur qui souligne.

### 4.2.2.1 Le discours rapporté<sup>198</sup>

Le champ du discours rapporté est, du point de vue de son appréhension et de son traitement scientifique, le plus ancien<sup>199</sup> et sans doute celui qui a été le plus défriché. De ce fait, les formes de reprise qu'il regroupe se trouvent être, sinon les mieux, du moins les plus largement étudiées.

La notion de discours rapporté renvoie à divers modes d'insertion, dans un discours donné, d'éléments de discours attribués à une source énonciative autre que le Locuteur ou attribués à ce dernier mais produits dans une situation de communication distincte. Dans sa version traditionnelle, le discours rapporté se limite à trois formes : le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL), ce que J. Authier-Revuz appelle la “*vulgate*” (1992 : 38 ; 2001 : 192). Au regard du champ de la reprise discursive, le discours rapporté, dans son sens restreint, constitue un sous-ensemble spécifié de ce champ. D'abord le fait des grammairiens, cet ensemble n'a que par la suite été pris en charge par les linguistes (Rosier, 1999 : 11).

Cependant, sous l'influence de la linguistique, qui s'est particulièrement intéressée aux spécificités énonciatives de ces types d'opération, les limites du discours rapporté se sont trouvées encore élargies pour intégrer, par exemple, des formes comme la modalisation en discours second (MDS), conceptualisée par J. Authier-Revuz, ou le discours narrativisé.

Limites et appellations se trouvent varier d'un auteur à l'autre. L. Rosier (1999 : 108) propose à cet égard de distinguer entre les théories “*globalisantes*” (qui intègrent “*le discours rapporté dans un système linguistique ou sémantique plus général*”) et les théories “*particularisantes*”, qui ne s'intéressent qu'aux formes traditionnellement désignées par l'appellation discours rapporté. Pour sa part, L. Rosier opte en faveur d'une théorie globalisante, intégrant dans le champ du discours rapporté des formes comme ‘*selon L*’, ‘*d'après L*’, formes particulières de discours citant (qui peuvent introduire aussi bien du discours direct que du discours indirect), les formes relevant du “on-dit” et de la mise à distance, comme le conditionnel du “on-dit” et les formes telles que ‘*il paraît que*’ ou ‘*soi-disant*’, etc.

<sup>198</sup> Nous ne traiterons pas ici des spécificités de chaque forme de reprise particulière rangée dans le champ du discours rapporté. Elles seront abordées dans la partie consacrée à l'analyse des données. Il en va de même pour les formes appartenant aux différents champs évoqués à la suite.

<sup>199</sup> La distinction entre un *oratio recta* et un *oratio obliqua* remonte à l'Antiquité. Pour un historique du discours rapporté, cf. Rosier (1999)

J. Authier-Revuz opte elle aussi pour une conception élargie du discours rapporté. Elle propose d'ailleurs d'abandonner cette appellation pour parler de "*représentation du discours autre*" (2001), réservant l'appellation 'discours rapporté' pour désigner le sous-ensemble du champ qui regroupe les formes traditionnelles de reprise déjà évoquées. Dans le cadre de la représentation du discours autre, elle s'est en particulier intéressée aux différentes formes de modalisation en discours second ainsi qu'à la catégorie de l'"*îlot textuel*" (1996).

Les frontières du discours rapporté s'avèrent donc être malléables et laissent pénétrer des formes qui, traditionnellement, en étaient exclues<sup>200</sup>.

#### 4.2.2.2 L'hétérogénéité montrée

La question de l'hétérogénéité montrée<sup>201</sup> dans le discours est une problématique qui se situe au cœur des recherches de J. Authier-Revuz qui, à la suite des travaux fondateurs de J. Rey-Debove (1978) sur le métalangage, s'est intéressée à la "*propriété fondamentale du langage humain qu'est sa réflexivité, à savoir sa capacité à se prendre lui-même pour objet*" (2003 : 67). L'hétérogénéité montrée, qui regroupe ce qu'elle appelle les "*formes explicites de l'hétérogénéité*" (Authier-Revuz, 1982 : 91), désigne toutes les formes linguistiques qui, dans le fil du discours d'un Locuteur unique, relèvent d'un discours attribuable à un autre Locuteur, que ce dernier soit clairement identifiable ou non, ou relèvent du Locuteur lui-même. Elles représentent des "*modes divers de négociation du sujet parlant avec l'hétérogénéité constitutive de son discours*" (1984 : 99). Cette notion d'hétérogénéité montrée englobe non seulement les formes de discours rapporté évoquées précédemment, mais également ce que J. Authier-Revuz appelle les "*formes marquées de la connotation autonymique*" (1982 : 92), c'est-à-dire toutes les manifestations discursives qui, localement, traduisent :

- le fait que "*ponctuellement, nous parlons avec des mots empruntés à d'autres discours*" (Authier-Revuz, 2001 : 192). On parle alors de "*modalisation en discours second*", appellation générique qui renvoie à deux formes distinctes : la modalisation en discours second sur le contenu et la modalisation en discours second autonymique (cf. 5.1.4.1.) ;

---

<sup>200</sup> Exclusion qui semble avoir la vie dure, notamment dans les grammaires, où les formes intégrées par les linguistes n'ont bien souvent pas (encore) leur place. Même une grammaire "linguistique" comme celle de P. Charaudeau (1992 : 622-629) intègre certes des exemples de formes comme '*selon x*', mais ne les inclut pas dans les explications fournies à propos du fonctionnement du discours rapporté.

<sup>201</sup> Ou "*représentée*", selon la terminologie récemment adoptée par J. Authier Revuz (2001 : 193)

- une mise à distance, par le Locuteur lui-même, de son propre discours pour signifier qu'il adopte à son égard une attitude réflexive : elle se manifeste à travers toutes les formules de commentaire, gloses, reformulations, réajustements locaux, etc., ce que J. Authier-Revuz qualifie de "*métadiscours naïf, ordinaire, qui spécifie, et explique le statut autre de l'élément concerné*" (1982 : 93).

J. Authier-Revuz présente la diversité des formes marquées d'hétérogénéité comme un continuum conduisant à terme, et par degrés, vers l'hétérogénéité constitutive – celle-ci constituant, selon elle, "*un ancrage nécessaire, à l'extérieur de la linguistique*"<sup>202</sup>, pour la description linguistique des formes d'hétérogénéité montrée.

### 4.2.2.3 Reformulation et paraphrase

Bien qu'ils aient fait l'objet de traitements théoriques isolés, il apparaît que le travail de la reprise discursive et celui de la reformulation, qu'elle soit intra- ou interdiscursive, présentent de grandes similitudes parce que leur fonctionnement est fondamentalement le même<sup>203</sup> : dans l'un comme dans l'autre cas, c'est toujours la transformation d'un discours-source en un discours-cible qui est en jeu (Peytard, 1984 : 18). Comme l'écrit plus tard J. Peytard (2000 : 26), il n'y a "*pas de coupure entre les analyses du "tiers parlant" et les analyses de la réécriture*" : ce sont "*deux versants du même travail de l'énonçant*". Car en matière de discours, l'eau ne coule jamais deux fois sous le même pont : même dans la reformulation d'un discours par celui-là même qui l'a initialement produit, "*une expression X n'est jamais une reduplication absolue d'elle-même*" (Fuchs, 1994 : 30) et il se produit inévitablement des glissements de sens qui font que ce qui vient après n'est pas identique à ce qui était là avant.

L'approche de la reprise discursive sous l'angle de la reformulation est avant tout une approche en termes de production discursive – alors que les théories du discours rapporté tendent à aborder leur objet sous l'angle énonciatif. La reformulation consiste à produire, à partir d'une unité discursive "source", une unité discursive "cible" (Peytard, 1984 ; Fuchs, 1994 : 25). La seconde diffère obligatoirement de la première en vertu d'un triple décalage : décalage temporel, décalage énonciatif et décalage lié à la non-identité des locuteurs.

<sup>202</sup> C'est l'auteur qui souligne.

<sup>203</sup> On retrouve d'ailleurs chez D. Maingueneau (1984 : 110) l'idée que la reformulation est consubstantielle au fonctionnement des discours pris dans l'interdiscours : les "*énoncés de l'Autre ne sont « compris » qu'à l'intérieur de la clôture sémantique de l'interprète ; pour constituer et préserver son identité dans l'espace discursif le discours ne peut avoir affaire à l'Autre en tant que tel, mais seulement au simulacre qu'il en construit*".



L'émergence d'une reformulation est le résultat d'un dosage entre identité et altérité : elle suppose le maintien d'un invariant sémantique au-delà des variations formelles.

De ce point de vue, on peut même considérer le concept de reformulation comme englobant l'intégralité des procédés de reprise discursive. Dans ce cas, nous dirons que les formes marquées que sont le discours indirect ou la modalisation en discours second sur le contenu constituent en même temps des formes marquées de reformulation dans le cadre de la reformulation interdiscursive. Mais il convient cependant de noter quelques différences majeures entre la reformulation et d'autres formes de reprise discursive précédemment évoquées. Ainsi, si le discours rapporté peut concerner des énoncés relevant du futur ou de l'hypothétique, la reformulation, elle, ne fonctionne que par rapport à un discours déjà existant et ayant été effectivement produit. De même, si la modalisation autonymique constitue, selon l'expression de J. Authier-Revuz (1995), une "*boucle réflexive*", la reformulation fonctionne pour sa part comme une "*relation non réflexive*" (Fuchs, 1994 : 31), dans la mesure où le sens de l'énoncé initial se trouve toujours modifié.

#### 4.2.2.4 Polyphonie

Le concept de la polyphonie a été introduit dans le champ de la linguistique en France par O. Ducrot (1984), qui l'emprunte au cercle de Bakhtine mais en fait un usage différent en l'intégrant dans sa conception générale de la pragmatique sémantique<sup>204</sup>. Sur la base d'une définition du Locuteur, "*être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé*" (1984 : 193), O. Ducrot définit la polyphonie comme l'"*existence, pour certains énoncés, d'une pluralité de responsables donnés pour distincts et irréductibles*" (*ibid.*). Cette conception revient à nier le postulat selon lequel un énoncé relève d'un seul et unique locuteur et à légitimer l'idée que, dans un discours, on trouve une pluralité d'énonciateurs entretenant des relations non hiérarchiques. Seul peut introduire une distinction de nature hiérarchique entre les divers Énonciateurs le fait que le Locuteur peut s'assimiler à l'un ou l'autre d'entre eux (1984 : 205).

---

<sup>204</sup> Selon J. Bres (1998 : 195), la polyphonie consiste pour M. Bakhtine, en "*l'utilisation romanesque du dialogisme de l'énoncé quotidien*". Ici, le terme "polyphonie" est au contraire employé comme un synonyme de dialogisme au sens bakhtinien.

Relèvent de la dimension polyphonique<sup>205</sup> aussi bien les formes marquées de la reprise discursive, dans la mesure où, par principe, elles manifestent la présence simultanée de plusieurs plans énonciatifs. Mais l'apport de ce concept s'avère surtout important pour la mise en lumière des formes non marquées de reprise, comme la négation (lorsqu'elle est polémique ou métalinguistique), l'ironie ou les proverbes (Grésillon/Maingueneau, 1984).

---

<sup>205</sup> Qu'il ne s'agit pas, pour réagir à l'article de M.-H. Pérennec (1994), de confondre avec la dimension polysémique, avec laquelle elle peut cependant entretenir des liens. Ainsi, comme le signale S. Moirand (1999b : 169), le sémantisme des mots peut cacher des formes de dialogisme voilées (cf. Bres, 1998). Cependant, s'il est admis que la polysémie ne constitue pas une propriété en soi des éléments du lexique mais dépend de l'emploi de ces derniers en contexte, on peut se demander si elle est pour autant à tous les coups le résultat d'une pluralité de voix à l'intérieur d'un énoncé.

### **4.3 Définition et cadre formel de la reprise discursive**

Dans les développements qui suivent, nous commençons par donner une définition générale de ce que nous entendons par ‘reprise discursive’ (4.3.1.). Nous poursuivons par une évocation de la reprise dans ses rapports avec la problématique de l'énonciation et la question des genres discursifs (4.3.2.). Nous terminons par la prise en compte de ce qui constitue l'unité de la pratique de la reprise au-delà des disparités formelles observables (4.3.3.).

#### **4.3.1 La reprise discursive : définition générale**

Nous définissons la reprise discursive comme :

*l'opération consistant à extraire un discours ou un segment de discours du cadre discursif et énonciatif dans lequel il se trouve originellement inscrit pour le transplanter dans un autre cadre discursif et énonciatif.*

Du point de vue de la production discursive, il s'agit d'une opération métadiscursive, en ce sens qu'elle prend pour objet du discours, et non un référent extralinguistique (Authier-Revuz, 1995 : 22). Elle manifeste donc à la fois une attitude réflexive du Locuteur sur le statut de discours autre et sur le statut de son propre discours, et une activité verbale consistant à intégrer le premier dans le second.

Envisagée sous l'angle de l'énonciation, la reprise *discursive* devient reprise *énonciative*, puisqu'elle consiste, pour le Locuteur-Rapporteur, à importer dans la Situation d'énonciation dont il a la responsabilité des éléments initialement produits dans une Situation d'énonciation différente, qu'ils soient le fait d'un Locuteur différent ou qu'ils aient été produits par celui-là même qui choisit d'en faire un objet de reprise.

La perspective adoptée sur cet objet qu'est la reprise discursive est donc double, à la fois discursive et énonciative : perspective discursive, en ce que la reprise met en relation des discours, produits par des Locuteurs impliqués dans un environnement discursif particulier et responsables de leur production ; perspective énonciative, en ce que la reprise met en relation des énonciateurs, désignés comme responsables des points de vue véhiculés par les contenus<sup>206</sup>. Enfin, l'objet envisagé n'est pas contenu mais une opération, dans la mesure où l'objet de la reprise discursive n'est pas un énoncé, mais un acte d'énonciation (Authier-Revuz, 1993 : 10 ; Maingueneau, 1993 : 93), ce dernier étant défini par le couple

---

<sup>206</sup> A propos de la différence entre Locuteur et Énonciateur, cf. 1.2.3.1.

Locuteur/Destinataire, une situation de communication et un message, produit de l'activité d'énonciation du Locuteur.

Les multiples travaux qui se sont intéressés à ce type d'opération discursive et énonciative ont forgé différents concepts : "discours rapporté", "hétérogénéité énonciative" (Authier-Revuz, 1982, 1995 ; Maingueneau, 1991), "représentation du discours autre" (Authier-Revuz, 2001 ; Münchow, 2001), "polyphonie" (Ducrot, 1984). On peut ajouter à cette liste non exhaustive les concepts de reformulation (Gülich/Kotschi, 1987; Fuchs, 1994 ; Steyer, 1997) et de paraphrase (Fuchs, 1982) lorsque les travaux portant sur ces opérations envisagent les liens qu'entretiennent des discours produits dans des situations de communication différentes<sup>207</sup>. Cette diversité terminologique rend compte de la diversité des regards portés sur les objets considérés.

A cette hétérogénéité des regards correspond une grande diversité des manifestations observées. Car les termes de la définition que nous avons donnée de la reprise discursive permettent d'intégrer dans un même ensemble une quantité relativement importante de manières différentes de rendre compte de la présence d'éléments discursifs étrangers dans un discours donné. Cette diversité va des manifestations les plus apparentes de reprise, comme le discours direct ou le discours indirect, aux manifestations les plus discrètes, comme les phénomènes polyphoniques.

D'autre part, cette diversité semble être le reflet d'une évolution historique, certains phénomènes, comme ceux qui sont englobés sous le concept de discours rapporté, ayant historiquement fait l'objet d'un intérêt plus ancien des grammairiens et des linguistes que d'autres phénomènes, mis en évidence plus récemment ou, du moins, ayant suscité plus récemment l'intérêt des chercheurs. Mais cette diversité évoque également un certain cloisonnement, qui se manifeste dans le fait qu'il existe relativement peu de textes dans lesquels l'une des approches porte un jugement sur les travaux de l'autre, voire se nourrit d'elle<sup>208</sup>.

L'option faite en faveur de l'appellation 'reprise discursive' repose sur la volonté d'envisager les phénomènes associés aux différents dénominations évoquées ci-dessus de manière

---

<sup>207</sup> En d'autres termes, ne sont pas concernés ici les nombreux travaux et réflexions consacrés à la reformulation et à la paraphrase envisagés d'un point de vue intradiscursif (reformulation, par un Locuteur, de ses propres propos à l'intérieur d'une même unité discursive).

<sup>208</sup> Nous évoquerons sur ce point le travail de K. Steyer (1997), qui a fait le pari d'appliquer à des phénomènes relevant traditionnellement du discours rapporté le modèle de la reformulation développé par E. Gülich et T. Kotschi (1987). Nous y revenons ultérieurement (cf. 5.2.3.1.).

globale. Notre position consiste à considérer l'existence, derrière l'apparente diversité des phénomènes observés, d'une sorte de noyau commun, qui se résume à une opération de transfert discursif et énonciatif, mais dont les manifestations se révèlent protéiformes.

Notre option en faveur de l'appellation 'reprise discursive' résulte également du fait que les dénominations disponibles ne nous ont pas paru à même de pouvoir désigner l'ensemble des phénomènes que nous souhaitons envisager. Ainsi, nous n'avons pas voulu opter pour l'appellation 'discours rapporté' parce qu'elle renvoie à un sous-ensemble de manifestations (discours direct, indirect, indirect libre, voire direct libre<sup>209</sup>) relativement bien circonscrit et qui, de ce fait, permet difficilement d'intégrer des formes de reprise moins visibles et relevant de modalités de reprise différentes, comme les phénomènes de reformulation. En outre, "*le terme rapport présente l'inconvénient de véhiculer l'idée d'une certaine fidélité entre un "discours d'origine" et sa "reproduction" ou, du moins, d'une certaine volonté de fidélité de la part du locuteur*" (Münchow, 2001 : 141 ; cf. aussi Gaulmyn, 1995 : 1), ce qui est loin d'être toujours le cas. De même, si l'appellation 'représentation du discours autre' est adaptée pour désigner les phénomènes de reprise dans lesquels l'activité métadiscursive du Locuteur est clairement rendue visible grâce à la présence de marques spécifiques, elle l'est moins lorsqu'il s'agit de considérer, là encore, des formes plus discrètes, en vertu du fait que le terme *représentation* véhicule l'idée d'une mise en scène – ce qui, dans le cas des formes discrètes, n'est pas le cas. L'appellation 'hétérogénéité énonciative' ne nous a pas paru appropriée non plus, dans la mesure où elle englobe toute une série de phénomènes métadiscursifs, comme les formes de non-coïncidence du dire (Authier-Revuz, 1995), qui dépassent le cadre de ce travail.

L'appellation que nous avons retenue n'est pas, elle non plus, dénuée de défaut : avec les appellations 'discours rapporté' et 'reformulation', elle partage l'inconvénient de suggérer l'existence d'un discours antérieur, rendant problématiques les cas où ce qui est 'rapporté', 'reformulé' ou 'repris' relève du futur ou de la fiction, c'est-à-dire où "*la représentation du dire est étrangère à toute perspective de « restitution »*" (Authier-Revuz, 2001 : 194). En dépit de cette difficulté, nous faisons le choix de la maintenir, considérant les cas ci-dessus comme des cas particuliers dans lesquels le Locuteur met en place, en vertu d'une convention tacite, un cadre fictif dans lequel il se met en scène, 'rapportant', 'reformulant' ou 'reprenant' des éléments d'un discours dont il est, en dernière instance, lui-même la source.

---

<sup>209</sup> Cf. L. Rosier (1999)

Ce choix terminologique destiné à désigner l'ensemble des formes auxquelles nous avons choisi de nous intéresser n'invalide évidemment pas les concepts développés par les théories dont nous nous sommes plus ou moins largement inspirée. Il n'invalide pas non plus la pertinence des catégories élaborées pour désigner, classer et décrire les différents phénomènes sur lesquels nous avons choisi de porter notre attention.

### 4.3.2 Reprise discursive, énonciation et genres

Tout ce qui relève de la reprise d'éléments d'un discours autre à l'intérieur d'un autre discours donné peut être considéré sous deux angles complémentaires : l'angle énonciatif et l'angle de la production discursive.

L'approche énonciative met en évidence la façon dont un plan énonciatif se trouve inséré à l'intérieur d'un autre plan énonciatif. Pour en rendre compte, nous proposons de reprendre ici les éléments théoriques évoqués au début de ce travail (partie 1), et en particulier les deux couples à l'œuvre dans l'acte d'énonciation : au niveau communicationnel, le couple Locuteur/Destinataire et, au niveau énonciatif, le couple Enonciateur/Enonciataire.

Sur cette base, on peut envisager la reprise discursive comme mettant en relation, au niveau communicationnel, deux catégories spécifiques de partenaires : celle du Locuteur-Rapporteur (noté L<sub>R</sub>) et celle du Destinataire (Dest<sub>R</sub>) à qui s'adresse le Locuteur-Rapporteur<sup>210</sup>. A cette distinction, qui concerne l'acte d'énonciation dans lequel est opérée la reprise discursive (noté E<sub>R</sub>), s'ajoute une distinction concernant l'acte d'énonciation dont certains éléments font l'*objet* de la reprise : le Locuteur ou la source énonciative (noté L<sub>O</sub>) responsable de l'acte d'énonciation d'origine (noté E<sub>O</sub>) et le Destinataire à qui s'adresse ce Locuteur ou cette source énonciative (noté Dest<sub>O</sub>). A cette distinction E<sub>O</sub>/E<sub>R</sub> s'ajoute la distinction entre e<sub>O</sub>, qui désigne l'énoncé, c'est-à-dire le contenu discursif d'origine, et e<sub>R</sub>, qui désigne le contenu discursif de l'acte E<sub>R</sub>.

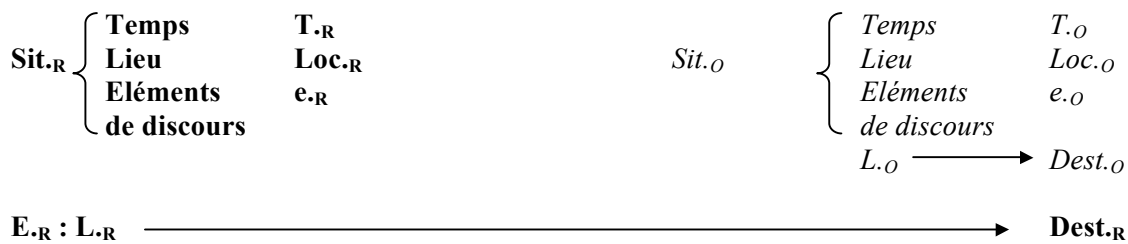
D'autres éléments relatifs à la situation de communication doivent en outre être pris en compte :

- la situation de communication envisagée dans sa globalité : on établira une distinction entre la situation de communication dans laquelle se situe L<sub>R</sub> (Sit<sub>R</sub>) et celle dans laquelle se situe le Locuteur ou la source énonciative dont émanent les éléments de discours repris (Sit<sub>O</sub>) ;

---

<sup>210</sup> Pour la différence entre Interlocuteur et Destinataire, cf. 1.3.1.1.

- le lieu : on établira une distinction entre le lieu à partir duquel s'exprime L<sub>R</sub> (Loc<sub>R</sub>) et le lieu à partir duquel s'exprime le Locuteur ou la source énonciative dont émanent les éléments de discours repris (Loc<sub>O</sub>)
- le temps : on établira une distinction entre le moment auquel s'exprime L<sub>R</sub> (T<sub>R</sub>) et celui auquel s'exprime le Locuteur ou la source énonciative responsable des éléments de discours repris (T<sub>O</sub>).



Si on se fonde sur le schéma de l'acte d'énonciation proposé par P. Charaudeau (1992 : 648) :

**[Situation de com. (Point de vue énonciatif (Propos))]**

on dira, en reprenant la distinction entre la situation de communication d'origine (Sit<sub>O</sub>) et la situation de communication dans laquelle se fait la reprise discursive (Sit<sub>R</sub>), que la reprise discursive correspond au schéma suivant :

**[Situation de com. (Point de vue énonciatif (Propos))<sub>R</sub>] → [Situation de com. (Point de vue énonciatif (Propos))<sub>O</sub>]**

où la flèche signifie “renvoie à” et les parenthèses “se compose de”.

Il convient de préciser que chacune des catégories présentées (L<sub>O</sub>, Dest<sub>O</sub>, Sit<sub>O</sub>, Loc<sub>O</sub>, T<sub>O</sub> d'une part, L<sub>R</sub>, Dest<sub>R</sub>, Sit<sub>R</sub>, Loc<sub>R</sub>, T<sub>R</sub> d'autre part) peut être explicitement manifestée (forme marquée) ou, au contraire, ne pas être manifestée (forme masquée ou interprétative).

P. von Münchow (2001 : 383) introduit un niveau d'analyse supplémentaire pour évoquer le fait que, dans la reprise discursive, on n'a pas affaire directement à l'acte d'énonciation d'origine (E<sub>O</sub>) mais à une “*image*” de ce dernier (‘Ia’ dans la terminologie qu'elle adopte). Il convient de se demander si l'introduction de ce niveau supplémentaire s'avère réellement opératoire, ou bien s'il suffit de poser dès le départ cette vérité fondamentale que ce qui est donné de E<sub>O</sub> en E<sub>R</sub> – et ce, quel que soit la forme de reprise discursive envisagée – n'est

qu'une *interprétation* de E.<sub>O</sub><sup>211</sup>, voire une reformulation au sens basique du terme, et que, en tant que tel, E.<sub>R</sub> entretient des liens de fidélité (de nature essentiellement sémantique, mais aussi lexicaux ou énonciatifs) plus ou moins serrés – ou plus ou moins distendus, selon le point de vue adopté – avec E.<sub>O</sub>, jusqu'à atteindre le fameux "*seuil de distorsion*" évoqué par C. Fuchs (1994 : 29) à propos de la reformulation, et au-delà duquel ce qui fait l'objet de la reprise devient radicalement autre (Sitri, 2004).

Concernant le niveau discursif, l'interrogation porte les rapports qui s'établissent entre les formes de reprise discursive et les genres de discours dans lesquelles elles sont mises en œuvre. Comme le précise D. Maingueneau, "[on] *ne cite pas de la même manière dans une revue de physique nucléaire et dans une conversation, dans un quotidien dont le public cible est une élite et dans un quotidien populaire*" (Charaudeau/Maingueneau, 2000 : 194). En matière de reprise discursive comme en d'autres domaines, les différents genres discursifs présentent des caractéristiques qui leur sont propres.

### 4.3.3 Reprise discursive : unité conceptuelle au-delà de la diversité formelle

Une des questions qui se posent dans la réflexion sur la reprise discursive est celle du lien qui unit des formes à première vue très hétérogènes, aussi bien du point de vue formel – dans leurs manifestations linguistiques et syntaxiques – que du point de vue des choix énonciatifs opérés par les locuteurs. Le fait qu'à une opération discursive corresponde une multiplicité de manifestations en discours amène à se demander s'il faut considérer, à l'intérieur du champ de la reprise discursive, l'existence d'un continuum entre ces différents modes de manifestation de reprise ou, au contraire, une autonomie des différentes formes de reprise identifiées.

La question du continuum est un des points théoriques évoqués dans la littérature sur la reprise discursive, tout particulièrement à propos des formes traditionnelles du discours rapporté (discours direct, discours indirect et discours indirect libre)<sup>212</sup>. Sur ce point, on note

<sup>211</sup> Aspect qui, par exemple, se trouve occulté dans certaines grammaires. Cf. Engel (1988 : 111), qui présente le discours direct (*direkte Textwiedergabe*) comme l'insertion, dans un texte, de ce qu'il appelle la "*Primäräußerung*", c'est-à-dire l'énoncé d'origine, alors que même dans ce type de reprise discursive, c'est bien plutôt *l'image* de cette "*Primäräußerung*" – sauf à considérer ce qu'il appelle la "*Sekundäräußerung*", c'est-à-dire l'énoncé rapporté, comme caractéristique du seul discours indirect.

<sup>212</sup> Il ne faut pas confondre la question du continuum et la perspective transformationnelle, selon laquelle le discours direct serait premier et toutes les autres formes de discours rapporté (discours indirect, discours indirect libre) seraient dérivées de cette configuration originelle. Il s'avère que cette perspective apparaît encore dans certaines grammaires qui envisagent le discours rapporté sous l'angle du passage d'une forme à une autre en soulignant les processus de transformation à l'œuvre dans ce passage (Duden, 1995 : 162 sq.).



l'existence de deux grands courants dans le champ des études sur la reprise discursive : le courant qui postule une opposition binaire entre discours direct et discours indirect – position défendue, entre autres, par J. Authier-Revuz (1978)<sup>213</sup> – et le courant qui, à l'inverse, postule l'existence d'un continuum entre les différentes formes abordées dans le cadre des travaux sur le discours rapporté (Rosier, 1997 ; Pérennec, 1991).

L'idée d'un continuum est notamment défendue par L. Rosier qui – sur la base d'une définition générale du discours rapporté envisagé comme la "*mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non*" (1999 : 125) – envisage ce continuum comme "*orienté autour de la personne linguistique*" (1999 : 161), c'est-à-dire autour de l'attribution (ou non) du dit, et qui va "*de l'indirect au direct, c'est-à-dire le passage d'une médiation à l'absence de médiation*" (*ibid.* : 158), du délocutif au locutif (de *selon lui* à *selon moi*), du discours indirect au discours direct, etc. M.-H. Pérennec (1991) aborde également la question du continuum des formes de discours rapporté en allemand, mais elle l'oriente à l'inverse de celui proposé par L. Rosier, affirmant que "*les formes du discours rapporté en allemand s'ordonnent parfaitement le long d'un continuum allant d'un discours indirect maximal au discours direct par l'abandon progressif de chacun des traits caractérisant ce discours indirect*" (1991 : 324). Cependant, elle ne traite que des trois formes traditionnelles du discours rapporté (le discours direct libre se trouve évoqué, mais pas formalisé), ce qui limite la portée de la démonstration.

La question du continuum appelle une remarque. Il s'avère que les tentatives d'intégration des formes de reprise discursives dans un continuum, même lorsqu'elles essaient de prendre en compte des formes de reprise qui se situent en dehors des limites traditionnellement imposées au discours rapporté (comme la modalisation en discours second, l'emploi des verbes modaux en allemand, des constructions du type *il paraît que* en français, etc.), laissent encore de côté un certain nombre de phénomènes discursifs assimilables à la reprise : c'est le cas, en particulier, des structures polyphoniques comme la négation, l'interrogation, etc. Par conséquent, ce qui peut valoir lorsqu'on considère un nombre restreint de formes de reprise, ne vaut pas forcément si l'on élargit le spectre des formes. Cette difficulté tient en particulier au fait que les diverses formes de reprise identifiables présentent de fortes variations, aussi bien du point de vue formel que du point de vue énonciatif ou du point de vue de leur

---

<sup>213</sup> Qui évoque cependant l'existence d'un continuum global des formes de l'hétérogénéité sur une échelle allant de l'hétérogénéité la plus clairement manifestée à l'hétérogénéité constitutive (1982, 1984, 1995).

marquage dans le tissu discursif. De sorte que l'on peut s'interroger sur le profit que l'on peut tirer de ce genre de réflexion théorique et sur son caractère opératoire.

Plutôt que de maintenir l'idée d'un continuum, il convient de s'intéresser davantage aux éléments qui – au-delà des disparités évidentes aux niveaux formel et énonciatif ainsi qu'au niveau du marquage des formes – permettent d'envisager les différentes formes de reprise existantes comme autant de manifestations d'une opération discursive unique. La confrontation de ces formes permet de mettre en évidence l'existence de cinq éléments communs :

- L'existence, entre les éléments discursifs envisagés dans l'acte d'énonciation initial (E.O) et les éléments discursifs repris tels qu'ils figurent dans l'acte d'énonciation second (E.R), d'un **noyau sémantique commun**. Il s'agit d'une caractéristique que la reprise discursive partage avec l'activité métalinguistique et que J. Authier-Revuz (2001 : 193) propose d'appeler le "*jugement de synonymie*" ou "*de paraphrase*" : opérer le transfert d'éléments de discours produits dans un cadre discursif et énonciatif dans un autre cadre discursif et énonciatif, c'est opérer le transfert d'un certain nombre d'éléments de sens.
- La présence d'un ou de plusieurs **indices** signalant la présence d'une **pluralité énonciative** au sein d'un même discours. Il existe des indices évident de cette pluralité, comme les guillemets – qu'il s'agisse des guillemets de discours direct ou bien des guillemets encadrant un îlot textuel. Le discours citant, qui peut accompagner un discours direct, accompagne toujours un discours indirect, ou bien les expressions comme '*selon x*', constituent également des marques formelles explicites de la présence d'éléments relevant d'une instance énonciative différente du Locuteur en charge du discours considéré. En revanche, dans d'autres cas de figure, cette présence reste masquée. C'est le cas des formes polyphoniques, comme la négation ou les structures interrogatives, qui exigent de la part du Récepteur un travail interprétatif accru pour déceler, derrière l'apparente unité du discours, une pluralité dissimulée.
- La manifestation de la **prise en charge par le Locuteur** des éléments repris. Les différentes formes de reprise discursive autorisent différents degrés de manifestation de la présence du Locuteur-Rapporteur lorsqu'il intègre des éléments empruntés à un discours autre. Ces degrés s'organisent sur un continuum allant du degré maximal au degré minimal d'engagement énonciatif. Le degré maximal de manifestation de L.R

s'observe, par exemple, dans des formes de reprise discursive comme le discours direct ou le discours indirect, à travers le discours citant qu'il construit, ou la modalisation en discours second, à travers le choix du marqueur. La présence de L<sub>R</sub> s'y manifeste également d'une autre manière, à travers le choix du verbe de communication impliqué dans le discours citant : introduire des éléments de reprise discursive en énonçant *L<sub>O</sub> prétend* nous en apprend davantage sur l'attitude que L<sub>R</sub> adopte vis-à-vis des éléments repris ou le sentiment que ces derniers suscitent chez lui, que si l'introduction de ces éléments se fait par le biais d'un *L<sub>O</sub> dit*. A l'autre extrémité du continuum se situent les formes de reprise dans lesquelles la manifestation de la présence de L<sub>R</sub> s'efface au profit d'une sorte de lissage.

- L'**attribution** de ce qui est repris à un Locuteur ou une **source énonciative** d'origine. Les formes de reprise discursive s'organisent sur ce point également sur un continuum. Ce continuum est borné, d'un côté, par l'attribution explicite des éléments repris à une source énonciative L<sub>O</sub> plus ou moins identifiée, comme dans les formes '*L<sub>O</sub> dit : « ... »*' (discours direct) ou '*L<sub>O</sub> dit que...*' (discours indirect) ou '*selon L<sub>O</sub>*' (modalisation en discours second). A l'autre extrémité se situe l'absence complète de marques d'attribution, comme dans des formes non marquées telles que les structures polyphoniques ou la reformulation paraphrastique, mais aussi dans les citations sans indication d'auteur, les citations cachées ou encore l'emploi de verbes modaux comme *sollen* ou *wollen* en allemand, ou dans des formes marquées comme *il paraît que* ou *dit-on* en français.
- La **nature des informations** transmises par la reprise discursive. Nous entendons, par nature des informations transmises, rendre compte de l'opposition entre des formes de reprise discursive portant sur le signifiant, c'est-à-dire les termes employés par L<sub>O</sub> (où L<sub>R</sub> fait *mention* des termes employés par L<sub>O</sub>), et des formes de reprise portant sur le signifié, c'est-à-dire le contenu exprimé par L<sub>O</sub> (où L<sub>R</sub> fait *usage* du contenu exprimé par L<sub>O</sub>). On note, par exemple, que le discours direct et la modalisation en discours second autonymique privilégient le signifiant sur le signifié, alors que le discours indirect ou la modalisation en discours second sur le contenu privilégient le signifié aux dépens du signifiant. De même, la reformulation paraphrastique et les structures polyphoniques accordent une place plus importante au signifié qu'au signifiant. La nature des informations transmises implique également le degré de thématization

associé à chacune des formes de reprise discursive. La prise en compte de cet aspect permet de faire la distinction entre les formes de reprise qui se situent au plus loin de la thématisation, qui sont celles qui privilégient la transmission d'un signifiant, et une forme de reprise comme le discours narrativisé, qui constitue la forme la plus aboutie de cette thématisation du contenu repris.

La prise en compte de ces différents critères permet de définir chacune des formes de reprise discursive et laisse apparaître que ces formes ne présentent pas, sur ce point, les mêmes potentialités de variation. Le Locuteur qui choisit, par exemple, de rendre compte d'éléments d'un discours autre sous la forme d'un discours direct est contraint d'employer les marqueurs qui servent à le signaler ; il ne dispose pas de marge de manœuvre concernant la nature des informations transmises (puisque le discours direct se situe indéfectiblement du côté de la mention), mais il jouit d'une réelle liberté pour ce qui est de manifester son implication ou de fournir des indications concernant la source énonciative à l'origine des éléments repris. Il n'en va pas de même, par exemple, pour la reformulation paraphrastique ou les structures polyphoniques : en tant qu'elles constituent des formes de reprise discursives non marquées, les éléments qui en relèvent ne sont pas forcément immédiatement perceptibles comme tels et leur mise en évidence exige, de la part du Récepteur, un travail interprétatif plus ou moins conséquent. Ce statut de formes non marquées fait qu'elles n'autorisent pas de variations en termes d'implication de  $L_R$  ou d'attribution des éléments repris à un Locuteur d'origine : c'est au Récepteur de reconstruire ces données par le travail interprétatif qu'il produit, généralement en faisant appel à des données de nature cotextuelle ou contextuelle.

La délimitation du champ que constitue la reprise discursive a permis de faire le point sur les différentes approches théoriques qui envisagent l'opération de reprise et de poser les critères qui permettent de déterminer un noyau commun par rapport auquel viennent se positionner les différentes manifestations linguistiques de la reprise discursive. Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons le cadre formel qui nous sert ensuite de base à la description et à l'analyse des données observées dans les corpus.

## **4.4 Catégories et critères d'analyse de la reprise discursive**

### **4.4.1 Critères d'identification d'une occurrence de reprise discursive**

Avant de procéder à la description et à l'analyse des données, il nous faut encore fournir des précisions concernant les critères sur lesquels nous nous sommes appuyée pour identifier les occurrences relevant du champ de la reprise discursive tel que nous l'avons circonscrit. Rappelons que nous avons défini la reprise discursive comme *l'opération consistant à extraire un discours ou un segment de discours du cadre discursif et énonciatif dans lequel il se trouve originellement inscrit pour le transplanter dans un autre cadre discursif et énonciatif*.

Les critères retenus permettent de définir ce qui entre effectivement dans ce champ ainsi que de préciser ce qui n'y entre pas. Les conditions minimales permettant l'entrée d'une occurrence dans le champ de la reprise sont :

- la présence d'une "voix", associée à un Énonciateur et qui n'est pas celle du Locuteur responsable de l'acte d'énonciation E<sup>214</sup> – que la présence de cette voix soit manifestée par un "*trait sémantique de "dire"*" (Authier-Revuz, 1993 : 10) ou qu'elle soit masquée ;
- la présence d'une "*information minimale*" (Authier-Revuz, *ibid.*) sur le contenu de l'acte d'énonciation faisant l'objet de la reprise

Mais ces critères peuvent prêter à débat (Münchow, 2001 : 389). Ainsi, concernant le critère de la présence d'une "voix", qu'est-ce qui justifie, par exemple, de considérer une occurrence d'énoncé interrogatif comme une occurrence de reprise discursive ? en quoi le recours à une structure interrogative peut-il constituer un indice de la présence d'une source énonciative différente du Locuteur qui produit les éléments de discours correspondants ?

Concernant le critère de l'information minimale, il est légitime de se demander comment définir les limites de ce qui constitue une information minimale. Sur ce dernier point, nous sommes portée à suivre les choix opérés par J. Authier-Revuz et P. von Münchow, qui excluent, par exemple, les énoncés qui renvoient certes à un acte d'énonciation, mais ne livrent aucune information concernant le contenu de cet acte :

---

<sup>214</sup> A ce stade, la distinction entre E et E<sub>R</sub> s'avère prématurée. En l'absence de "preuve", il convient d'envisager l'acte d'énonciation en lui-même, et non en tant que support d'une reprise discursive.

**118.Zt.mar.#16**

[...] (Aber das wißt ihr ja alles schon, und ich hab mich mal wieder in Rage geredet)

Dans cet extrait, le locuteur donne une description de son état psychologique et affectif, effet d'une prise de parole antérieure, mais ne fournit aucune information relative au contenu de son acte d'énonciation.

**119.Lib.ivg.#124**

[...] Mais au delà des considérations bien/mal (ou l'on entend des arguments bidons dans les deux camps, ou chacun parle pour son église :) en crachant bien fort sur l'autre) [...]

L'expression *parler pour son église*, variante de l'expression *prêcher pour son église*, contient certes un verbe de communication, *parler*, qui renvoie à un certain type d'activité verbale, mais qui ne dit cependant rien du contenu de l'acte d'énonciation ainsi décrit.

Il en va de même des emplois des verbes *parler (de)*, *dire*, *sprechen (von)* et *reden (von)* qui renvoient eux aussi à un acte d'énonciation antérieur mais ne fournissent aucune information sur le contenu de l'acte en question :

**120.Sp.part.#64**

[...]

Entschuldigen Sie, gut, ich war schon etwas dreist,  
Stimmt genau. Macht aber nichts, schön dass wir mal drüber gesprochen haben und so ...[...]

Il s'agit d'un emploi du verbe *sprechen* dans lequel le Locuteur renvoie à un dire antérieur, mais ici, la quantité d'information est nulle : l'emploi d'une forme pronominale (*drüber*), ayant fonction de complément du verbe, ne livre aucune information sur le contenu de l'acte d'énonciation auquel il fait référence et se contente de renvoyer à un ailleurs textuel, un cotexte antérieur qui seul assume cette tâche informationnelle.

Un cas limite sera donc constitué par le discours narrativisé qui représente le degré ultime de thématization du contenu – le thème constituant ici justement le degré minimal d'informativité requis :

**121.Sp.can.#23**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#23 of 525)

Wo wir gerade von Diskriminierung und Kriminalisierung reden: Auto mit männlichen, jungen Insassen, eventuell sogar lange Haare (ganz schlecht) kommt von Holland nach Deutschland. [...]

Mais toutes les occurrences qui relèvent en apparence de cette thématization du dire ne sont pas pour autant intégrables dans le champ de la reprise discursive. Ce qui paraît valable pour l'exemple 121 – en vertu de la présence de l'adverbe '*gerade*', qui renvoie à un cotexte

discursif antérieur – ne semble pas l’être pour les exemples 122 à 126. Dans les exemples 122 et 123, le Locuteur se décrit au présent en tant qu’il aborde un point de vue particulier sur un thème donné :

**122.Lib.pacs.#91**

[...] Il y a beaucoup de choses vraies dans ce que j’ai lu dans ce débat, mais moi je ne dis pas des verites toutes faites, je parle de mes sentiments: [...]

Les éléments soulignés constituent ici une sorte de glose métadiscursive destinée à rendre compte de l’objet du discours du locuteur – tout comme dans l’exemple qui suit :

**123.Sp.can.#97**

[...] ich bin nicht der Superexperte in Sachen Drogen, ich spreche nur von meinen Erfahrungen in meinem Umfeld. [...]

Dans les exemples 124 à 126, le Locuteur produit un type particulier de reformulation de son propre dire. Cette reformulation s’apparente à un commentaire métadiscursif dont la fonction est, dans un contexte fondamentalement monologal, de préciser le sens du contenu propositionnel dont il se porte garant et, le cas échéant, de prévenir toute interprétation erronée du discours qu’il est en train de produire :

**124.Lib.pacs.#11**

[...] Je crois que c’est ce qui est le plus dur à accepter pour une trop grande majorité de nos concitoyens : LA DIFFERENCE. Et je parle de toutes les differences, pas seulement celle du comportement sexuel : racisme, sexisme, discrimination financière... [...]

Dans cet exemple, on pourrait tout à fait substituer à la formulation “*je parle de*” une formule de reprise de type /j’entends par là/ ou /c’est-à-dire/. Les choses se présentent différemment dans les exemples 125 et 126 :

**125.Sp.can.#131**

[...] Ist mir doch wurscht, ob jemand schon morgens ein Bong reinzieht (Hustenanfall) oder seine Leber mit ner 1/2 Flasche Wodka aufweckt, solange er die persönlichen - ich rede von persönlichen! - Konsequenzen trägt. [...]

On a ici affaire à un commentaire portant sur les choix lexicaux opérés par le Locuteur : la portion de discours “*ich rede von persönlichen!*” s’apparente à une forme de modalisation autonymique. Sa fonction est d’insister sur la pertinence, aux yeux du Locuteur, du choix du terme *persönlich*. Il en va de même dans l’exemple suivant :

**126.Sp.abt.#138**

[...] "Sie reden (siehe oben) von Kindern (!). Was ist denn für Sie ein Kind? Das seit ein paar Tagen befruchtete Ei (so wie für Herrn [nom]?)." ([prénom nom] [date + heure])

Es würde an meiner Argumentation nicht viel ändern, vom „ungeborenen Leben“, vom Embryo oder vom nasciturus zu sprechen. Wie nennen Sie "es" denn? In jedem Fall hat "es" ein von der Verfassung geschütztes Lebensrecht, und dies nicht erst nach drei Monaten. [...]

Le discours porte ici, en contexte interlocutif, sur la question de la pertinence des choix lexicaux à opérer dans la manière de nommer ce que le Locuteur finit par désigner du pronom neutre “*es*”. L’emploi des verbes *parler (de)* et *sprechen (von)* entre donc ici dans le champ de la modalisation autonymique.

Sont enfin exclues de notre champ d’étude les occurrences dans lesquelles le Locuteur décrit ou commente son activité de dire en mettant en avant sa position en termes d’engagement vis-à-vis du contenu propositionnel de ce qu’il affirme, renforçant (ou réduisant) ainsi sa responsabilité vis-à-vis du contenu affirmé. Ces occurrences se caractérisent par l’emploi des verbes *dire (que)* ou *sagen (dass)* employés au présent de l’indicatif et à la première personne du singulier, marques évidentes du fait que le Locuteur produit simultanément un acte d’énonciation et le commentaire portant *sur* cet acte d’énonciation :

**127.Lib.pacs.#47**

[...] Comment croyez-vous que le débat actuel sur le statut des homosexuels sera perçu dans 20 ans? Je ne dis pas cela pour que les anti-PACS abandonnent leur combat comme perdu d'avance. Il est juste de débattre d'un projet de loi. Mais je dis que si vous avez des peurs, elles vont avoir la vie dure. [...]

Dans ce type de contexte, le verbe *dire* employé dans une formule du type *je dis que* remplit une double fonction : d’une part, une fonction illocutoire (*je dis que (e) ≈ j’affirme que (e)*) ; d’autre part, une fonction modalisatrice (*je dis que (e) ≈ j’affirme que (e)*). La formule *je dis que* constitue donc vis-à-vis de la portion d’énoncé qu’elle introduit une sorte de glose métadiscursive indiquant un degré d’adhésion ou d’engagement fort du Locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel affirmé (‘je le dis, et je l’affirme’). Le Locuteur aurait aussi bien pu se contenter de dire :

*Mais si vous avez des peurs, elles vont avoir la vie dure.*

Selon le même principe, une formule du type *je ne dis pas que* remplit également les deux fonctions évoquées ci-dessus. Si la fonction illocutoire demeure identique (il s’agit d’un acte illocutoire d’assertion), la valeur modalisatrice est inversement orientée : la glose indique cette fois le degré de retrait ou de désengagement du Locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel au sein d’une structure globale (explicitée ou non) de nature concessive. En somme,

*je ne dis pas que (e) (mais...) ≈ je n’affirme pas que (e) (mais...) ≈ je concède que (~e) (mais...)*



**128.Par.dép.#91**

[...] Je ne dis pas que ce n'est absolument pas dangereux, mais comme tout "produit" licite ou illicite modifiant le comportement, c'est la façon dont on le consomme qui est déterminante. [...]

De manière générale, il apparaît que les occurrences des verbes de communication évoqués ci-dessus dans un contexte où ils sont employés 1) à la première personne du singulier et 2) au présent de l'indicatif sont de fait à exclure du champ de la reprise discursive, dans la mesure où elles relèvent du commentaire métalinguistique et/ou de la modalisation du dire.

Relèvent également de ce principe le type d'occurrence suivant :

**129.Lib.dép.#95**

[...] Depuis vos dernières lignes, je dis "OK pour mettre les choses à leur place et dire que le shit ne mérite pas la prison" [...]

dans lequel le Locuteur recourt aux marques formelles du discours direct pour avancer un point de vue<sup>215</sup>. Nous dirons qu'il y a ici mise en scène, par le Locuteur, de son propre discours en train de se faire, sans qu'il soit possible de clairement expliquer le pourquoi du recours aux marques distinctives du discours direct, sinon pour créer un "*effet d'insistance*" (Vincent/Dubois, 1997 : 62).

Cet aperçu des différents usages auxquels peuvent donner lieu ces verbes met en lumière leur polysémie et leur polyfonctionnalité, ce qui ne facilite pas toujours l'appréhension des occurrences relevant effectivement du champ de la reprise discursive.

#### **4.4.2 Les catégories d'analyse**

Avant de nous consacrer à la description et l'analyse des données observables dans nos corpus, nous proposons de présenter les catégories d'analyse que nous avons été amenée à retenir pour rendre compte de la reprise discursive dans les corpus choisis. C'est d'abord la fréquentation de ces derniers qui a guidé nos choix. Après avoir envisagé une étude centrée sur les formes traditionnelles du discours rapporté (DD, DI et DIL), l'observation des données nous a convaincue de la nécessité d'élargir notre champ d'investigation à d'autres formes de reprise discursive.

Certaines des formes que nous avons ajoutées ont par ailleurs été intégrées par différents auteurs dans le champ du discours rapporté : il s'agit de la modalisation en discours second (MDS), du discours direct libre (DDL) et du discours narrativisé (DN). Les autres formes ont

---

<sup>215</sup> Sur ce point, nous ne suivons pas J. M. López Muñoz (2004 : 92) qui, dans la lignée de D. Vincent et S. Dubois (1997), conserve ce type d'occurrences dans le traitement du discours rapporté.

peu fait l'objet d'une approche explicite en termes de reprise discursive : il s'agit de la reformulation paraphrastique (RP) interdiscursive et des formes qui relèvent de la polyphonie telle qu'elle a été définie par O. Ducrot (1984), c'est-à-dire des modalités énonciatives telles que la concession, la négation, l'interrogation et l'expression de l'hypothèse.

Ces formes de reprise discursive s'organisent en deux familles : la famille qui regroupe les formes de reprise marquées (DD, DI, DN, MDS sur le contenu marquée et MDS autonymique) et la famille qui regroupe les formes de reprise non marquées (DIL, DDL, MDS sur le contenu non marquée, RP et structures polyphoniques).

#### **4.5 Bilan sur le champ de la reprise discursive**

La reprise discursive est définie comme *l'opération consistant à extraire des éléments de discours du cadre discursif et énonciatif dans lequel ils se trouvent originellement inscrits pour les transplanter dans un autre cadre discursif et énonciatif*. Elle est identifiée comme une pratique discursive s'inscrivant dans le domaine plus vaste de l'altérité dans le discours, dont elle constitue le versant visible, parce que les formes qui en relèvent se manifestent, d'une manière ou d'une autre, dans la substance des discours produits par les locuteurs.

L'identification d'une occurrence de reprise discursive suppose la présence d'une voix attribuable à une source énonciative différente du Locuteur responsable de l'acte d'énonciation considéré ou à une situation énonciative distincte. Elle suppose également la présence d'une information minimale relative aux éléments de discours considérés, que la reprise s'attache davantage à la lettre (mention) ou au contenu (usage). Ces deux critères permettent de prendre en compte tout un spectre de manifestations identifiées comme constituant différentes formes de reprise discursive, formes qui présentent des caractéristiques qui leur sont propres et permettent de les distinguer les unes des autres. Le critère du marquage permet de répartir les formes de reprise en deux familles : les formes de reprise discursives marquées et les formes de reprise discursives non marquées.

Dans la partie qui suit, nous présentons les résultats de nos observations et de nos analyses relatives aux différentes formes de reprise discursive mises en œuvre par les locuteurs dans les deux corpus constitués en nous fondant sur cette distinction. Notre présentation est donc orientée autour d'un critère de lisibilité, fondé sur la présence, selon la famille de formes considérée, de marques (reprise discursive marquée) ou d'indices (reprise discursive non marquée) permettant leur identification.

## **5 Cinquième chapitre : La reprise discursive : description et analyse des données sur le plan formel**

Ce chapitre est destiné à rendre compte de la diversité des formes de reprise du discours de l'autre relevées dans nos corpus. Il s'agit donc de traiter ce qui, au sein de la masse de données disponibles, constitue un sous-corpus d'énoncés (Moirand, 1999b : 159) fondé à partir du modèle et des catégories d'analyse qui ont fait l'objet d'une présentation au début de ce travail. Ce chapitre constitue une étape nécessaire afin de pouvoir rendre compte de la diversité des formes d'articulation mises en œuvre entre, dans une perspective argumentative, un discours et un contre-discours, en fonction des contraintes liées aux spécificités des formes de reprise répertoriées. Cette entreprise constitue l'objet de la partie qui fait suite à celle-ci<sup>216</sup>. Il convient de rappeler une particularité valable pour l'ensemble des corpus réunis, à savoir le caractère non automatique de la reprise sous forme de citation en discours direct. Dans certaines configurations (et cela vaut aussi pour le courrier électronique), les forums de discussion électroniques proposent une fonctionnalité "répondre à" qu'il suffit d'activer pour que la contribution concernée se trouve automatiquement reproduite dans la contribution réactive (Marcoccia, 2004). Or ce n'est pas le cas ici. Quel que soit le forum de discussion considéré, les citations en discours direct sont le fruit d'un acte délibéré. Le "*travail de la citation*" (Compagnon, 1979) est donc d'autant plus intéressant à observer que les citations ne sont pas le résultat d'une programmation purement technique indépendante du Locuteur-Rapporteur. Cette remarque ne concerne certes que les citations internes aux forums de discussion. Mais cette particularité montre – et le nombre d'occurrences concernées vient encore renforcer cet aspect – qu'il convient de considérer la reprise comme une véritable activité de production discursive, consciente, délibérée, ce qui en fait la valeur, et rejaillit sur le travail de reprise discursive dans son intégralité.

---

<sup>216</sup> Nous avons d'abord envisagé un traitement de cette question au fil de la présentation des différentes formes, de reprise discursive, c'est-à-dire dès l'identification possible d'un point de transition marquant le passage d'une forme d'articulation à une autre. Mais cette démarche présentait un double inconvénient. D'une part, elle empêchait de se faire une représentation aussi claire que possible de la diversité des formes de reprise observables – chose par ailleurs déjà rendue compliquée par cette diversité même. D'autre part, elle faisait courir le risque de redite au niveau des types d'enchaînements observables. C'est la raison pour laquelle nous avons renoncé à une présentation de ce type.

## 6.1 Les formes de reprise marquées

Il faut encore souligner le fait que, si la reprise discursive est une pratique discursive commune à différentes langues naturelles, ses manifestations peuvent s'avérer différentes si l'on considère les discours produits par telle ou telle communauté communicative et discursive dans le cadre d'un genre donné<sup>217</sup>.

Cette partie constitue donc un panorama des formes de reprise observables. Etant donnée l'ampleur du sous-corpus d'énoncés qu'elles constituent, il nous était impossible de traiter ici l'ensemble des occurrences. Nous avons donc opéré une sélection, à la suite de quoi il convient de postuler la représentativité des exemples cités.

Le cinquième chapitre s'organise de la façon suivante : nous avons fait le choix de classer les formes de reprise discursive répertoriées en deux grandes catégories : les formes de reprise marquées (5.1.) et les formes de reprise non marquées (5.2.) Chacune de ces catégories regroupe un certain nombre de formes de reprise discursive. Pour chacune d'elles, nous avons organisé la présentation de manière à fournir, dans la mesure du possible, des informations sur les points suivants : données générales sur la forme de reprise discursive considérée, marques distinctives permettant l'identification de cette forme, positionnement des éléments repris dans le corps de l'énoncé, objet de la reprise discursive. Dans un troisième temps, nous traitons de la provenance et de l'attribution des éléments de discours repris (6.3.). En raison de la quantité importante d'occurrences relevées lors de l'analyse des différents corpus, ce chapitre a essentiellement valeur d'illustration, fondée sur des énoncés-types suffisamment représentatifs pour permettre une détermination précise des caractéristiques de la catégorie en question.

---

<sup>217</sup> Cf. J.-C. Beacco (1992 : 18-22) à propos des différences observables dans la manière d'intégrer l'intertexte dans les textes scientifiques de langue anglaise et de langue française relevant de différents domaines.

## 5.1 Les formes de reprise marquées

La catégorie des formes marquées de reprise discursive regroupe quatre formes de reprise discursive que sont : le discours direct (5.1.1.), le discours indirect (5.1.2.), le discours narrativisé (5.1.3.) et la modalisation en discours second marquée (5.1.4.). Nous ajoutons à cette présentation des considérations sur le discours citant, marqueur commun à différentes formes de reprise marquées (5.1.5.).

### 5.1.1 Le discours direct

#### 5.1.1.1 Données générales

Le discours direct (dorénavant DD) constitue une des formes du triptyque traditionnellement évoqué lorsqu'il est question du discours rapporté.

Du point de vue de son fonctionnement, le DD relève du mode sémiotique de l'autonymie, dans la mesure où il présente ce qu'il reprend sur le mode de la mention, et non de l'usage. Une unité lexicale – ou signe (S) – dont il est fait usage, c'est-à-dire renvoyant à la portion du monde auquel elle fait référence, présente la structure sémiotique simple suivante :

$$S = \begin{array}{c} \text{sé} \\ \text{---} \\ \text{sa} \end{array}$$

Le signifié (sé) auquel est associé le signifiant (sa) est l'objet du monde envisagé. Il en va autrement de la même unité lexicale envisagée comme *signe autonome*. En tant qu'elle ne fait plus référence à une portion du monde mais à elle-même, elle présente une structure complexe :

$$S = \begin{array}{c} \text{sé} = \left( \begin{array}{c} \text{sé} \\ \text{---} \\ \text{sa} \end{array} \right) \\ \text{-----} \\ \text{sa} \end{array}$$

Dans ce cas, le signifié auquel est associé le signifiant est le signe S lui-même, en tant qu'association d'un signifié et d'un signifiant.

Dans le DD, comme le souligne J. Authier-Revuz (1992 : 40), "*l'énonciateur rapporte un autre acte d'énonciation e* [E.O dans notre terminologie], *en faisant usage de ses mots à lui dans la description qu'il fait de la situation d'énonciation de e* [...], *mais il fait mention des*

*mots du message qu'il rapporte*<sup>218</sup>. En d'autres termes, L<sub>R</sub> produit un discours qui lui est propre pour évoquer Sit.<sub>O</sub>, mais il s'en remet aux mots de L<sub>O</sub> pour rendre visible E.<sub>O</sub>.

On a donc affaire, dans le DD, à deux plans énonciatifs distincts et clairement délimités, ce qui confère à ce mode de reprise son caractère fondamentalement hétérogène. Mais, comme le précise J. Authier-Revuz, ces deux plans ne sont pas simplement juxtaposés, dans la mesure où le DD *“implique une hiérarchisation explicite de deux actes d'énonciation, l'acte rapporteur et l'acte rapporté”*<sup>219</sup> (1978 : 45). Cette hiérarchisation se situe au niveau énonciatif – E.<sub>O</sub> et son contenu e.<sub>O</sub> se trouvent sous la dépendance de E.<sub>R</sub> – et sémantique (cf. infra), alors que, du point de vue syntaxique, les plans énonciatifs demeurent autonomes.

Dans la mesure où, d'un point de vue sémiotique, le DD met au premier plan le signifiant et non le signifié de ce qu'il reprend, certaines présentations de cette forme de reprise discursive tendent à lui attribuer des qualités particulières en matière de fidélité à un dire antérieur. Cette vision a cependant été battue en brèche : le DD est en effet un mode d'insertion d'un acte d'énonciation autre dans un acte d'énonciation, qui n'implique pas obligatoirement de reprendre mot pour mot ce que L<sub>O</sub> a énoncé mais fait “comme si” c'était le cas : *“Il y a, dans le [DD] une fiction d'effacement, une ostentation d'objectivité [...] alors même que l'énonciateur L [L<sub>R</sub>] « tire les ficelles » de l'interprétation”* (Authier-Revuz, 1993 : 11) du contenu de l'acte d'énonciation E.<sub>O</sub>. Tout se passe comme si, pour reprendre le concept de “densité textuelle” développé par J. Peytard (1984), L<sub>R</sub> attribuait à E.<sub>O</sub> une densité textuelle telle qu'elle n'autoriserait pas la traduction (c'est-à-dire le recours au discours indirect ou à la reformulation). Cette fiction est pleinement visible dans les occurrences de DD qui renvoient à un dire futur ou hypothétique. C'est pourquoi il convient de parler de “dynamique de vraisemblance” (Vincent/Dubois, 1997 : 19).

La manière dont procède le DD pour insérer un acte d'énonciation dans un autre acte d'énonciation n'est donc pas sans conséquences sur les propriétés sémantiques de l'acte rapporté. Car si le DD laisse effectivement entendre que L<sub>R</sub> s'efface pour laisser place aux paroles de L<sub>O</sub>, il n'en demeure pas moins que, à travers la description qu'il donne de Sit.<sub>O</sub> et les découpages qu'il réalise dans le fil du discours de L<sub>O</sub>, c'est L<sub>R</sub> qui, en dernière instance, crée le cadre de l'interprétation de E.<sub>O</sub> et de e.<sub>O</sub> tels qu'il les représente dans E.<sub>R</sub>. Le choix, par exemple, dans le discours citant – si discours citant il y a –, des éléments de E.<sub>O</sub> permettant de situer ce dernier (choix du nombre d'éléments, choix du verbe de

<sup>218</sup> C'est l'auteur qui souligne.

<sup>219</sup> C'est l'auteur qui souligne.

communication, etc.), peut se révéler stratégique. De ce fait, en fonction du contexte discursif dans lequel se trouvent insérées les paroles de L<sub>O</sub>, de la quantité et de la qualité des informations livrées par L<sub>R</sub> concernant E<sub>O</sub>, et ce quel que soit le degré de fidélité affiché par rapport à e<sub>O</sub>, leur sens s'en trouve toujours sensiblement affecté.

Parmi les formes d'hétérogénéité discursive et énonciative observables dans nos corpus, et dans les limites que nous nous sommes fixées, le DD est une des formes les plus usitées.

Il s'agit également du mode de reprise discursive le plus facile à repérer, étant donné qu'il se signale par des marques typographiques<sup>220</sup>, la présence éventuelle d'un discours citant et/ou des phénomènes de mise en page qui les rendent directement reconnaissables. Il s'agit donc d'une forme bi-univoque, qualité qui découle de la double rupture instituée par le DD : sur le plan formel, syntaxique et sur le plan énonciatif (Authier-Revuz, 1996 : 95).

### 5.1.1.2 Les marques distinctives du discours direct

Les marques distinctives du DD, autrement dit ce qui permet de les repérer à l'intérieur d'une unité discursive, sont de natures diverses. Elles peuvent apparaître de manière isolée ou bien en combinaison.

#### 5.1.1.2.1 *Les guillemets et autres signes diacritiques*

La fonction des guillemets – et des autres marques de ponctuation susceptibles de jouer le même rôle : astérisques, chevrons, etc. – a été largement étudiée (Koller 1975 ; Maingueneau, 1991 ; Authier-Revuz, 1996 ; Rosier, 1999, etc.). Il ressort de ces études que ces signes se caractérisent par leur polyfonctionnalité. Selon L. Rosier (1999 : 71), les guillemets remplissent de manière générale deux fonctions distinctes : d'une part attirer l'attention sur un élément textuel, d'autre part signaler la présence de DD<sup>221</sup>. Pour J. Authier-Revuz (1996 : 102), la présence de guillemets est d'abord le signe d'une “*distanciation*”, qui peut donner lieu à une large gamme d'interprétations possibles, parmi lesquelles le marquage de la citation. Dans la littérature allemande, W. Koller (1975) met en lumière trois fonctions principales que peuvent remplir les guillemets : une fonction de citation (*zitatanzeygende*

---

<sup>220</sup> La question de la pertinence des marques typographiques demande cependant à être nuancée, comme nous le montrerons dans la suite de l'analyse.

<sup>221</sup> Cf. aussi D. Maingueneau (1991 : 140) et M.-M. de Gaulmyn (1997b : 53). L. Rosier (*ibid.* : 68 sqq.) rappelle également que cette deuxième fonction n'apparaît qu'à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle et a été codifiée au XIX<sup>ème</sup> siècle seulement.

*Funktion*), une fonction réflexive (*sprachreflexive Funktion*) et une fonction sémantique (*semantische Funktion*) sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Cette polyfonctionnalité leur confère donc un caractère ambigu et ne rend pas toujours facile la tâche d'interprétation (cf. 5.1.4.2.2., a.).

En tant que marqueurs de DD ou de citation, les guillemets servent donc, d'un point de vue formel, à départager ce qui, dans le fil d'un discours donné, relève de l'acte d'énonciation actuel (E.R) – et du locuteur (L.R) qui a la responsabilité de cette énonciation – et ce qui relève d'un acte d'énonciation autre (E.O) – que le locuteur soit le même que celui qui s'exprime en E.R ou que l'on ait affaire à deux locuteurs distincts.

Dans nos différents corpus, l'emploi des guillemets varie fortement en fonction de l'application logicielle mise en place et des fonctionnalités particulières qu'elle propose. Les forums de discussion électroniques allemands que nous avons retenus ont, par exemple, pour caractéristique de proposer une procédure particulière permettant de citer des propos tirés d'une autre contribution (cf. 5.1.1.2.3., note 226). Cette procédure ne requiert par l'usage des guillemets. Cependant, son existence n'empêche pas les utilisateurs de ces forums de s'en détourner pour recourir à un mode d'introduction "traditionnel" du DD avec guillemets, ou bien de combiner l'utilisation de cette procédure particulière et l'usage de guillemets. Les logiciels mis en place pour les forums de discussion français ne possèdent pas cette fonctionnalité : dans ces circonstances, les marques typographiques ici évoquées constituent effectivement un mode privilégié de marquage du DD.

Quant à l'emploi des chevrons, il est d'autant plus intéressant qu'il s'agit de la marque qui sert à signaler les citations en DD dans les configurations (forums de discussion, courrier électronique) qui reproduisent automatiquement la contribution initiale :

**130.Lib.pacs.#21**

[date + heure]

**La tarte a la creme: l'adoption**

[prénom nom] [profession + orientation sexuelle] [adresse page personnelle]

Monsieur [nom] écrivait

> De plus la prochaine etape n'est elle pas l'adopton

> par des homosexuels d'enfant :chose o combien execrable?

C'est reparti. Quelle mauvaise foi ne faut-il pas avoir pour en faire systematiquement reference a l'adoption?

'Je n'ai rien contre les pedales (...) <sup>222</sup> mais c'est quand meme degueulasse qu'ils adoptent des enfants.' [...]

<sup>222</sup> Les points de suspension parenthésés figurent dans l'énoncé original. S'agit-il de la trace d'une intervention du modérateur pour écourter la contribution ou supprimer des contenus non publiables ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question.



On assiste donc à une sorte de reproduction mimétique d'un marquage en vigueur ailleurs et qui semble au scripteur suffisamment familier ou que le scripteur estime davantage ou autant efficace que les marques traditionnelles du DD pour renvoyer à des éléments de discours internes au forum de discussion. Cet emploi est d'autant plus remarquable dans cet extrait que, lorsque le scripteur introduit à la suite un DD externe non attesté de nature doxique (sur l'origine des éléments repris, cf. 5.3.), il recourt cette fois à des guillemets simples.

### 5.1.1.2.2 *L'italique*

L'italique seul<sup>223</sup> possède – de manière générale et cela se vérifie dans nos corpus – la même polyfonctionnalité que les guillemets : il peut servir à attirer l'attention ou bien constituer un mode d'exhibition du DD, même s'il est moins couramment employé à cet effet que les guillemets. Cela s'explique peut-être par le fait que la rédaction manuelle, au cœur de nos habitudes de sujets écrivains, rend plus facile le recours aux guillemets qu'à l'italique<sup>224</sup>. Cependant, certains utilisateurs des forums y ont recours, comme dans l'exemple suivant, tiré du forum du *Zeit* consacré à la dépénalisation du cannabis :

131.Zt.mar.#105

[prénom nom] – [date + heure] (#105 of 143)

**Warnung vor der Modegroge Haschisch**

*Suchtexperten warnen: Der Haschkonsum bei Kindern und Jugendlichen himmt drastisch zu. Viele Kiffer verelenden, die Droge lässt ihre Entwicklung stocken. Schon sind die Cannabis-Abhängigen zur größten Gruppe in vielen Suchtkliniken geworden. Legalisierungskampagnen, klagen Therapeuten, seien verharmlosend. So kündigt der SPIEGEL in seiner neuesten Ausgabe (33/2002) einen Artikel über jene Droge an, für die sich die GRÜNEN-Jugend im Wahlkampf stark macht.*

Les éléments en italique constituent bien une citation : sont rapportés des propos de journalistes tirés d'une édition du magazine *Der Spiegel*. Le passage à une typographie romaine et la présence de l'élément déictique anaphorique *So* en première position servent à marquer la transition entre ce qui relève du discours cité et le discours citant qu'il introduit. Le verbe de communication *ankündigen* et le syntagme prépositionnel *in seiner neuesten Ausgabe* ne laissent en outre aucun doute sur le fait qu'il s'agit effectivement de propos rapportés.

<sup>223</sup> C'est-à-dire non accompagné d'autres marques comme les guillemets ou le discours citant.

<sup>224</sup> Cette idée semble corroborée par l'emploi relativement courant, à l'oral, de l'expression *entre guillemets* pour signaler la mise à distance et remplacer ainsi les procédés purement oraux (Blanche-Benvéniste, 2000 : 11), ce qui traduit bien la place privilégiée des guillemets dans notre pratique langagière.

### 5.1.1.2.3 *La mise en page*

La mise en page permet également d'isoler des propos qui relèvent d'une autre situation d'énonciation. Comme nous l'avons dit précédemment, le logiciel employé pour les forums de discussion allemands retenus permet, par un jeu de touches<sup>225</sup>, de reproduire un passage tiré d'une autre contribution et de faire explicitement apparaître qu'il s'agit d'une citation : les éléments cités se trouvent en décalage par rapport à la marge, la police d'écriture est différente, avec une taille différente par rapport au reste du texte :

**132.Zt.mar.#39**

[...] Die Frage ist doch, ob es überhaupt genug Fälle gibt, anhand deren man langfristige Schäden feststellen kann.

oje, wie kommst du auf so ein Scheiss , viele Alkoholiker und ihre Familien, Arbeitgeber , und sonstige Umgebung haben unter diesser Abhängigkeit zu leiden

Sieh dir die vielen Familien an, in denen Mutter oder Vater tagtäglich einen kippen, und alles ist bestens. Es ist eben eine Frage der Menge.

Cette procédure<sup>226</sup> crée un effet visuel qui permet au lecteur de faire automatiquement la distinction entre ce qui relève de la situation d'énonciation actuelle et ce qui relève d'une situation d'énonciation autre.

Les intervenants peuvent utiliser cette procédure pour citer des passages plus ou moins longs, allant d'un lexème simple à l'intégralité d'une contribution. Elle permet aussi de s'affranchir de fournir des indices verbaux, en l'occurrence d'introduire la citation à l'aide d'un discours citant, pour signaler qu'il s'agit de la reprise d'un dire antérieur. La citation apparaît *in medias res*.

Les forums de discussion électroniques français retenus ne proposent pas cette procédure. Cependant, certains intervenants recourent également à des procédés de mise en page pour signaler la présence de discours cité, essentiellement en isolant, par l'insertion de lignes blanches, les éléments de discours repris. Dans ce cas de figure, l'ajout de guillemets s'avère cependant quasiment obligatoire :

<sup>225</sup> L'application logicielle mise en place permet à l'utilisateur de sélectionner une contribution antérieure, ou une partie de contribution et, par le biais d'une combinaison de touches, de l'insérer dans sa propre contribution. L'utilisateur doit procéder de la manière suivante : 1) copier la partie qu'il souhaite reproduire, 2) dans la fenêtre de composition du message, taper le signe '>' au début d'une nouvelle ligne, 3) coller la partie précédemment copiée et 4) signaler la fin de la citation en sautant une ligne. La citation se trouve automatiquement mise en forme lorsque la contribution est publiée dans le forum.

<sup>226</sup> Dont l'utilisation est laissée à la discrétion des scripteurs qui en font un usage presque systématique.

**133.Lib.pacs.#43**

[...] Le debat semble s'etre focalise sur l'adoption alors que ce n'est pas a l'ordre du jour. Il ne s'agit pour l'instant que d'equilibrer les droits, rien de plus.

'Tous ces gens revendiquent le droit d'élever des enfants non pour faire leur bonheur mais pour se faire plaisir à eux mêmes'

Ce sont vos paroles. Realisez vous ce que vous dites? Pretendez vous que les couples maries n'ont pas des enfants par plaisir? [...]

#### 5.1.1.2.4 *Présence d'un discours citant*

La présence d'un discours citant constitue une forme supplémentaire, parfois redondante, de marquage du DD. Pour qu'un élément textuel puisse être considéré comme discours citant, il faut qu'il contienne au moins une composante relative à un acte de communication – que cette composante se manifeste sous la forme d'un verbe, d'un syntagme verbal ou bien d'un lexème nominal possédant les mêmes caractéristiques – ou d'une marque d'attribution du dire :

**134.Sp.abt.#58**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#58 of 1373)

[devise]

Liebe Frau [nom],

Sie schreiben:

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

Da haben Sie sicher recht. [...]

**135.Lib.pacs.#40**

[date + heure]

**Réponse à Mr [prénom nom]**

[prénom] [profession]

Je répète la question de vous posez :

>>> d'ailleurs, ou est la normalité (si quelqu'un le sait, qu'il me le dise).

-C'est très simple. Est normal ce qui contribue à la survie de l'humanité et est anormal ce qui est contre. [...]

Il arrive également, mais le cas est rare, que le discours citant soit, avec une marque de ponctuation comme les deux points et un changement au niveau du repérage déictique, seul responsable du signalement d'un DD :

**136.Lib.dép.#113**

[...] 3) les crétiens qui fument dans la rue se disent: je suis un rebelle, je fais quelque chose d'interdit en public, j'ai des couilles...pfff... sans intérêt (ou alors ils ne peuvent pas attendre mais là c'est grave!). [...]

Dans cet extrait, la partie soulignée relève clairement du DD ; en témoignent la présence d'un verbe de dire (*se disent*) suivi de deux points et la rupture déictique, avec le passage de la troisième personne du pluriel, associée à *crétins*, au pronom *je*, désignant ici chaque membre de la catégorie précédemment évoquée.

Lorsque les éléments de discours repris le sont sous forme de citation en DD et ont leur source dans le forum de discussion envisagé (cf. 5.1.1.3.1.), il est relativement rare qu'ils soient assortis d'un discours citant. En règle générale, les éléments repris prennent place au début de la contribution ou bien dans le fil de cette dernière, mais sans qu'aucun discours ou autre indication ne viennent les introduire (cf. 5.1.1.4.). C'est en particulier le cas lorsque la contribution dont sont issus ces éléments se situe à une distance spatiale et temporelle relativement réduite<sup>227</sup>. Par contraste, la présence d'un discours citant peut se révéler particulièrement porteuse de sens<sup>228</sup>.

Guillemets et autres signes diacritiques, italique, mise en page, présence d'un discours citant : les marques du DD sont donc variées, qu'elles soient le résultat d'un choix de la part du Locuteur-Scripteur ou qu'elles lui soient suggérées par l'application logicielle. Si certaines de ces marques (notamment les guillemets et le discours citant) sont généralement signalées dans les travaux sur le DD dans les textes écrits, d'autres s'avèrent plus rares (italique seul), inédites (astérisques) ou relèvent de procédures propres à d'autres configurations dans le domaine des écrits médiatisés par ordinateur (chevrons). Si l'on fait abstraction de la mise en page automatique proposée dans les forums de discussion allemands, les marques autres relevées témoignent de la liberté prise par les scripteurs<sup>229</sup>.

### 5.1.1.3 Positionnement dans le corps du texte

Deux cas de figure se présentent en matière de positionnement des éléments repris sous forme de DD dans le discours qui les accueille : ces éléments peuvent figurer en position détachée ou bien être intégrés dans le discours qui les accueille.

<sup>227</sup> Même si nous avons rencontré plusieurs cas dans lesquels la contribution source se trouvait éloignée de L.R., rendant d'autant plus compliqué le travail de recontextualisation effectué par ce dernier.

<sup>228</sup> La question du discours citant, marque commune à différentes formes de reprise marquée, fait l'objet d'un traitement ultérieur (cf. 5.1.5.).

<sup>229</sup> Liberté qui, quand on s'intéresse aux écrits ordinaires, s'avère donc ne pas être, comme le dit H. Weinrich (1993 : 901), l'apanage de la littérature moderne.

Dans le premier cas de figure, les éléments en DD se trouvent en position détachée par rapport aux autres éléments constitutifs de la contribution. C'est un phénomène très fréquent dans nos corpus, et tout particulièrement dans le corpus allemand. Les éléments en DD apparaissent sous la forme d'un paragraphe autonome – délimité par des blancs ou un simple saut de ligne – accompagné ou non d'un discours citant.

Les éléments reproduits en DD peuvent occuper deux positions à l'intérieur de la contribution. Ils peuvent se trouver en position initiale, c'est-à-dire à l'ouverture de la contribution qui les accueille. Dans ce cas de figure, les éléments de discours repris peuvent se présenter :

- en position initiale sans discours citant introducteur :

**137.Sp.abt.#39**

[**initiale nom**] – [heure + date] CEST (#39 of 1373)

[devise]

Ein Embryo ist kein Mensch, da er nichts fühlt, nichts riecht, nichts schmeckt, nichts hört, keine Erinnerungen hat und nicht denken kann...

Das mag so sein oder auch nicht, das wirkliche Problem liegt doch in der völlig willkürlichen Abgrenzung, ab wann denn eine Tötung legitim sein soll. [...]

Dans cet exemple, les éléments repris sont extraits du forum considéré, mais on rencontre également ce type de figuration pour des éléments importés de l'extérieur du forum de discussion. Ce type de configuration se rencontre souvent dans les forums de discussion du corpus allemand, dans lesquels la procédure de citation offerte par l'application logicielle permet de bien départager ce qui relève de la reprise et ce qui relève du Locuteur-Rapporteur. Mais il n'est cependant pas rare de le rencontrer dans les forums de discussion du corpus français :

**138.Mde.avor.#2**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: avortement [re: [pseudonyme]]**

"je voudrais savoir, POUR VOUS, à partir de quel "âge un embyon ou un foetus devient un être humain ?"  
Le problème est précisément que l'on ne peut pas se satisfaire de relativité en cette matière, universelle par essence. [...]

- en position initiale avec discours citant introducteur :

**139.Lib.pacs.#21**

[date + heure]

**La tarte a la creme: l'adoption**

[prénom nom] [profession + orientation sexuelle] [adresse page personnelle]

Monsieur [nom] écrivait

> De plus la prochaine etape n'est elle pas l'adoption  
 > par des homosexuels d'enfant :chose o combien execrable?  
 [...]

Dans la catégorie du discours citant, nous incluons également tous les éléments à fonction situative qui jouent un rôle similaire aux marqueurs généralement pris en considération, comme l'indication de l'auteur et de la position de sa contribution à l'intérieur du forum de discussion :

**140.Sp.can.#10**  
**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#10 of 525)**

[prénom nom] #2

Man möchte sich normal unterhalten über alles mögliche, und das gute im gegensatz zum Alkohol man versteht seinen gegenüber weil er nicht auf das geistige Niveau eines 4 Jährigen zurückfällt.

[...]

Nous renvoyons également à l'exemple 135 rapporté ci-dessus.

Les éléments en DD peuvent également se trouver en position médiane à l'intérieur du corps de la contribution. Les éléments se trouvent formellement isolés, mais encadrés par le discours du Locuteur-Rapporteur. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- les éléments en DD alternent avec le discours du Locuteur-Rapporteur sans qu'ils soient introduits par un discours citant. Seules les caractéristiques typographiques permettent d'identifier ce qui relève de la citation de ce qui n'en relève pas :

**141.Sp.part.#26**  
**[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#26 of 1041)**  
**[devise]**

Bald leben wir in einer Gesellschaft, wo Kinder in Reagenzgläsern geboren werden, denn wer soll sie gebären, bei HomoEhen...

Oh ... ich glaube, es geht hier weniger um den Zwang für Heteros, jetzt nur noch gleichgeschlechtlich zu heiraten. Die Kinder werden wohl weiterhin von denen kommen, die sich entschlossen haben, solche zu zeugen und aufzuziehen. Was übrigens auch bei weitem nicht alle Hetero-Paare tun.

Ich habe nichts dagegen, dass Homosexualität existiert,

Das ist schön.

, jedoch finde ich es etwas weit gegriffen, diese Gruppe 'normal' in die Gesellschaft zu integrieren.

Aber warum denn nur? Wenn es sie doch gibt ... was soll man sonst mit ihnen tun als sie ... zu integrieren?

Kann mir jemand definieren, was an Homo-Ehen 'normal' ist,

Vielleicht ... aber ich nicht. Stattdessen würde ich zurückfragen wollen, weshalb denn 'Normalität' eine Voraussetzung sein sollte für eine Integration in die Gesellschaft. [...]

- les éléments en DD constituent un îlot au sein du discours du Locuteur-Rapporteur et sont introduits par un discours citant :

**142.Sp.abt.#72**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#72 of 1373)  
[devise]

Lieber Herr [nom],  
eigentlich wollte ich mich nicht mehr äußern, weil ich das Thema für ausdiskutiert halte, jedoch möchte ich darauf hinweisen, daß Sie in Ihrer Argumentation wieder einen "naturalistischen Fehlschluß" (blöder Ausdruck, aber das heißt so) machen, d.h. Sie verwechseln Sein- und Sollen-Ebene. Sie schreiben:

Jedenfalls kann der, der die Panzer verschenkt, nicht das Töten ungeborener Kinder verbieten, ohne ein übler Heuchler zu sein.

Die Tatsache, daß jemand Panzer verschenkt, läßt keine Aussage darüber zu, ob dies als moralisch richtig anzusehen ist, geschweige denn, ob Abtreibungen moralisch richtig sind. [...]

En revanche, nous n'avons rencontré aucune occurrence de DD en position finale, c'est-à-dire en clôture de contribution, si l'on excepte les contributions constituées intégralement de la reproduction d'un article de presse, par exemple.

Les éléments repris en DD peuvent également être intégrés dans le discours qui les accueille :

**143.Sp.can.#107**

[...] Stellen Sie sich vor, eine Frau kommt zum Arzt und sagt: "Ich bin schwanger, und ich habe damit ein großes Problem." Und der Arzt sagt: "Tja. Hättense mal verhütet. Noch nie was von der Pille gehört?" Ich würde sagen, dieser Arzt ist ein Lump. Sein Einfühlungsvermögen und seine Hilfsbereitschaft sind gleich null. Beruf verfehlt. Nun sagen Sie einem Mann, der nicht Vater werden will, aber dazu gezwungen wird: "Hättense mal verhütet. Schon mal was von Kondomen gehört?" [...]

**144.Lib.ivg.#87**

[...] Personne, pas même les intégristes cathos ne dit: ils faut qu'ils assument, ils n'avaient qu'à prendre leurs responsabilités!!  
Alors pourquoi imposer aux femmes des enfants qu'elles ne veulent pas, issus d'une erreur, d'un moment de faiblesse? [...]

Nous parlons donc d'intégration lorsque les éléments en DD ne constituent pas un paragraphe autonome à l'intérieur du corps de la contribution, mais s'insèrent dans le fil du discours produit par L<sub>R</sub>.

### 5.1.1.4 Objet du discours direct

L'objet du DD se caractérise en premier lieu par sa taille, qui dépend évidemment de sa nature grammaticale. De ce point de vue, les plus petites unités sont constituées de groupes lexicaux situés au-dessous du niveau de la prédication. On trouve ensuite la proposition et, à un niveau supérieur, les unités discursives plus vastes, constituées d'au moins deux propositions.

### 5.1.1.4.1 *Les unités sans prédicat*

Entrent dans la catégorie des unités sans prédicat uniquement des occurrences de DD interne isolées, c'est-à-dire qui réfèrent à un élément de discours produit à l'intérieur du forum de discussion concerné. Un parcours des différents corpus laisse apercevoir que le phénomène est plus fréquent dans les forums de discussion allemands analysés que dans les forums de discussion français<sup>230</sup>. Ceci tient sans aucun doute au fait que, comme nous l'avons déjà précisé, le logiciel à la base des forums de discussion allemands permet facilement de reproduire tout ou partie d'une contribution précédente.

Les unités concernées sont de taille et de nature très variables. Dans deux cas, il s'agit de la reproduction d'une formule de politesse. Les cas les plus nombreux sont ceux qui reproduisent un GN, un syntagme adjectival ou un syntagme prépositionnel :

#### 145.Sp.part.#53

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#53 of 1041)

[devise]

Andere Bezugsgrößen.

Ahh ... verstehe. Danke schön! [...]

#### 146.Mde.avor.#89

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: "pour certains" [re: [pseudonyme]]

"pour certains" : c'est quoi, c'est qui, le "pour certains" . c'est nul comme argumentation!

L'exemple 146 présente la particularité de contenir à la fois une unité sans prédicat isolée (position initiale détachée, guillemets) dans le titre et dans le corps de la contribution (la séparation étant assurée par les deux points), et de voir cette unité reprise avec guillemets et intégrée dans la suite du discours sous la forme d'une mention. La présence de l'article défini entraîne la nominalisation du syntagme prépositionnel et contribue à faire de l'élément repris un préconstruit que L<sub>R</sub> intègre dans son discours.

Entrent également dans cette catégorie tout un ensemble d'occurrences dans lesquelles se trouve reproduite une unité déjà dépourvue de prédicat dans l'énonciation d'origine :

<sup>230</sup> Nous en avons trouvé quelques cas dans le forum du *Monde* consacré à l'avortement et dans celui de *Libération* consacré au Pacs, mais aucun, en revanche, dans les autres forums français étudiés.



**147.Zt.mar.#127**

**[prénom nom]** – [date + heure] (#127 of 143)

*Ganz unaufgeregt.*

(Kaum zu glauben.)

Über die Wirkungen von THC machen wir uns lieber mal keine Gedanken.

Les éléments reproduits sont ici signalés par l’italique. Ces éléments apparaissent déjà tels quels, c’est-à-dire non intégrés dans une structure prédicative et formant donc un énoncé averbal, dans E.O :

**Zt.mar.#124**

**[prénom nom]** – [date + heure] (#124 of 143)

**[devise]**

Aufgeregt?

Dummheit kotzt mich an. Das ist alles. Ganz unaufgeregt.

#### 5.1.1.4.2 *Les propositions*

Ce cas de figure est de loin le plus fréquent dans l’ensemble de nos corpus. Il semble en effet qu’il y ait une pression en faveur de formes prédicatives lorsqu’il s’agit de DD. Comme pour les unités sans prédicat, il est intéressant de considérer séparément les cas où la proposition au DD se trouve morphosyntaxiquement intégrée dans le discours d’accueil (a) et les cas où elle se trouve isolée (b).

- a) Les propositions intégrées se divisent en deux groupes : les propositions avec discours citant, et les propositions sans discours citant. Il est nécessaire de préciser que nous entendons ici par discours citant uniquement les éléments du cotexte discursif immédiat de l’occurrence de DD qui contiennent explicitement une référence à une situation et une activité de communication :

**148.Sp.abt.#17**

[...] Deine Ansicht «*Er hats doch einfach und kann einfach gehen*», teile ich überhaupt nicht. [...]

Dans cet extrait, la proposition prend la forme d’une apposition au GN ‘*deine Ansicht*’<sup>231</sup>. La portion de discours guillemetée est syntaxiquement intégrée dans le discours qui l’accueille : elle entre dans la valence du verbe *teilen*, puisqu’elle constitue une partie du membre à l’accusatif obligatoire de ce verbe, situé en première position, et dont la base est ‘*Ansicht*’. La

<sup>231</sup> C’est cet élément, assimilable à un discours citant (dans la mesure où le terme *Ansicht* (‘point de vue’, ‘opinion’) contient en filigrane le trait sémantique [+expression verbale]), qui fait que cette occurrence de reprise ne se trouve pas interprétée comme relevant de la modalisation en discours second autonome (cf. 5.1.4.1.2.).

présence de la majuscule en début de citation trahit le fait que l'auteur de la contribution a sans doute procédé par un simple copier-coller de l'extrait reproduit.

**149.Lib.ivg.#69**

[...] Vous demandez "comment prejuger de la capacité d'un individu à surmonter une situation sociale" [...]

Dans cet extrait, le verbe *demander*, qui précède la citation et fait office de discours citant, renvoie explicitement à la modalité énonciative interrogative associée aux éléments cités dans l'énonciation d'origine (E.o), également suggérée par le maintien, dans la citation même, de la structure syntaxique propre à cette modalité énonciative. La citation fait ici office de complément direct de ce verbe.

La proposition reproduite peut également être morphosyntaxiquement intégrée dans le discours d'accueil sans qu'elle soit précédée d'éléments ayant le statut de discours citant :

**150.Sp.abt.#17**

[...] Tatsächlich gibt es Frauen, die sich davon machen und den Vater mit dem Kind sitzen lassen. Oh ja, die gibt es! Es ist ihnen schnurzegal, ob «wir Frauen haben das Kind im Schoß liegen» haben<sup>232</sup>, sobald es raus ist. [...]

Dans le cas présent, il serait difficile de conférer au groupe d'accueil '*Es ist ihnen schnurzegal*' le statut de discours citant dans la mesure où aucun des éléments qu'il contient ne réfère à une activité de dire. Cet exemple est en outre particulièrement intéressant parce qu'il illustre les difficultés qui peuvent se poser à un locuteur qui désire citer les propos d'un autre dans le contexte de la communication médiatisée par ordinateur : il témoigne en effet d'un effort pour intégrer la citation à l'intérieur du discours d'accueil tout en respectant la lettre – c'est la définition même du DD –, ce qui ne va pas sans poser des problèmes sur le plan de la syntaxe.

De même, dans cet autre exemple :

**151.Mde.avor.#165**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: l'avortement & les hommes [re: [pseudonyme]]**

je me permets de m'incruster dans votre conversation pour vous dire que l'avortement est légal en France selon un raisonnement qui ne relève pas du " en dessous de 12 semaines c'est pas humain donc on peut évacuer". [...]

<sup>232</sup> La présence de deux formes verbales identiques – l'une située correctement d'un point de vue syntaxique, c'est-à-dire en position finale, conformément à la structure des groupes complétifs, l'autre faisant partie de la citation et occupant par conséquent la position syntaxiquement correcte du verbe en situation de groupe verbal indépendant – trahit une fois de plus le fait que l'auteur de la contribution a sans doute procédé par un copier-coller et n'a pas aperçu son erreur en termes d'adaptation syntaxique.

la proposition en DD apparaît sous la forme de complément du verbe /relever de/. L'emploi de la forme contractée *du* signale en outre le fait que la citation se trouve ici nominalisée.

Nous intégrons également dans cette catégorie un certain nombre de cas-limite du point de vue formel, qui combinent certaines caractéristiques de l'intégration avec des caractéristiques de l'isolement. On trouve par exemple le cas, dans les forums de discussion du corpus allemand, de citations isolées du point de vue de la mise en page, mais intégrées du point de vue morphosyntaxique :

**152.Sp.abt.#66**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#66 of 1373)

[devise]

Liebe Frau [nom],

wenn Sie zitieren, achten Sie doch bitte darauf, wen. Der Halbsatz

als Frau [nom] offensichtlich die Tötung eines Kindes wohl für prinzipiell legitim hält

stammte nicht von mir, sondern von Herrn [nom] (#62). [...]

Mais ce cas de figure se rencontre aussi dans les forums de discussion du corpus français, avec cependant une lisibilité moins grande :

**153.Lib.dép.#37**

[...] De telle sorte qu'il s'agit d'une loi scélérate, puisque

"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (...)" A. 4 de la DDH89,

et que:

"La Loi N'a le droit de défendre QUE ce qui est nuisible à la société. (...) A.5 de la même déclaration.

Nous pouvons ici observer la coexistence de marques d'intégration, sous la forme de conjonction de subordination (*puisque* et *que*) et de marques d'isolement : isolement par la mise en page – les citations constituant des paragraphes autonomes –, majuscules et, dans le cas de la seconde citation, ajout de deux points après *que*.

- b) Les propositions peuvent également se trouver isolées au début ou à l'intérieur du corps de la contribution. Tous les exemples traités en 5.1.1.4.1. relèvent de ce cas de figure. La remarque que nous avons faite pour les unités sans prédicat vaut également dans ce cas de figure, à savoir que les propositions en DD réfèrent dans leur grande majorité à des éléments de discours produits à l'intérieur du forum de discussion considéré.

Nous avons choisi d'ajouter dans cette catégorie des occurrences de DD relativement problématiques dans la mesure où elles reprennent des portions de discours qui ne sont pas

indépendantes dans le discours source, mais ont le statut d'éléments subordonnés. Il s'agit essentiellement de propositions complétives ou bien de propositions infinitives :

**154.Mde.avor.#180**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: l'avortement & les hommes [re: [pseudonyme]]**

"... qu'un organisme vivant (virus et cancer compris) n'a pas plus de "droit" (tant qu'il ne possède pas la capacité de se protéger lui-même) qu'un objet." => Effrayant ! Les gens dans les camps d'extermination n'avaient pas la capacité de se protéger. [...]

Ce type de citation est le fruit d'un découpage qui s'affiche. Dans la mesure où il s'agit généralement d'une citation interne, le Récepteur a toujours la possibilité d'aller rechercher la contribution originale afin de reconstituer la proposition dans son intégralité et, notamment, d'identifier le groupe d'accueil auquel elle se rattache. Mais, si l'on s'en tient aux éléments rapportés, en l'absence du groupe d'accueil auquel se rapportent ces éléments, il est difficile de reconstituer le sens des propos rapportés et d'en saisir l'unité. On se trouve confronté à la même difficulté dans cet autre exemple :

**155.Sp.part.#55**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#55 of 1041)

[prénom nom] #49

die neu entstehenden Gebilde zu benennen

Warum nicht? Neuer Namen für Neues. Aber nicht Umdefinierung der Sprache. Ehe ist eine Partnerschaft von Mann und Frau, nicht von Mann und Mann oder Frau und Frau. [...]

Dans cet extrait, les éléments rapportés prennent la forme d'une proposition infinitive isolée du groupe d'accueil dont elle dépend. Le Récepteur se trouve là encore dans l'incapacité de proposer une interprétation de cette citation dans la mesure où il ne dispose pas des éléments lui permettant d'en reconstituer le sens en contexte. Seule la consultation de la contribution correspondant à E<sub>0</sub> permet de surmonter cette difficulté.

### 5.1.1.4.3 *Une unité discursive plus vaste*

Il arrive aussi que la taille du segment rapporté dépasse les limites de la proposition. Il peut s'agir d'une suite de propositions formant un paragraphe dans la contribution originale. Il peut également s'agir d'une suite de propositions ne formant pas une unité discursive dans la contribution originale mais qui se trouvent simplement mises bout à bout dans la contribution d'accueil, de sorte à former un paragraphe. Ce paragraphe constitue donc le résultat d'un travail de sélection, de découpage puis de reconstitution des données effectué par le Locuteur-

Rapporteur. Cette sélection fait généralement l'objet d'un signalement (par des points de suspension, par exemple) :

**156.Sp.abt.#54**

**[initiale nom]** – [heure + date] CEST (#54 of 1373)

**[devise]**

Eine Frau, die per Gesetz dazu gezwungen wird, Schwangerschaften unter jedwedem Umstand auszutragen, hat keine Selbstbestimmung mehr...Fuer wie stumpf und dumpf halten Sie die Frauen eigentlich...

Frau [nom],

Was ist falsch daran, per Gesetz zu verbieten, einen Menschen zu töten ? [...]

Dans cet extrait, les points de suspension situés au milieu de l'énoncé rapporté signalent qu'il s'agit de deux portions d'une même contribution qui se trouvent accolées pour former un seul paragraphe. Les points de suspension situés en fin de citation signalent quant à eux qu'il ne s'agit que d'une portion d'une unité discursive plus longue.

Il arrive également, lorsque la contribution rapportée est longue, qu'un intervenant choisisse de n'en citer que les premières lignes et de les faire suivre, comme dans l'exemple 156, de points de suspension. Ces derniers ont pour fonction non seulement de signaler que l'énoncé original se poursuit mais aussi, nous semble-t-il, d'indiquer qu'il ne se réfère pas seulement à ce qui est effectivement cité mais à l'intégralité du contenu de la contribution. En d'autres termes, la citation fait office de *pars pro toto* : le destinataire est invité à considérer la totalité de la contribution de référence et non pas uniquement ce qui est en reproduit :

**157.Sp.abt.#45**

**[initiale nom]** – [heure + date] CEST (#45 of 1373)

**[devise]**

Ja, denn der Embryo hängt, ob Sie wollen oder nicht, von der Mutter ab und ist organisch mit ihr verbunden. Er ist ihr Körperteil. Bei der Geburt wird dieser Körperteil abgetrennt und lebt allein weiter...

Herr [nom],

in biologischer, medizinischer und juristischer Hinsicht ist Ihre Klassifizierung des Kindes als Körperteil der Mutter völlig unzutreffend. [...]

Il s'avère en effet que le fait de reprendre intégralement une contribution relativement longue ne va pas sans poser quelques problèmes d'ordre cognitif dans la mesure où la longueur excessive de la citation peut constituer un obstacle à la lisibilité et à la compréhension. D'un point de vue cognitif et réceptif, l'effort auquel doivent se livrer les autres intervenants s'en trouve en effet augmenté. Procéder de cette façon risque, par conséquent, de compromettre la validité du discours produit par le Locuteur-Rapporteur. Ce que nous avons pu observer à plusieurs reprises dans nos corpus – et tout particulièrement dans les forums de discussion

allemands –, c’est que les intervenants qui reprennent *in extenso* des contributions longues – ou du moins de longs extraits – procèdent généralement à des découpages afin d’intercaler leur propre discours entre les segments cités<sup>233</sup>.

Autre cas de figure : la citation de citation à l’intérieur d’une même contribution, comme dans cet exemple :

**158.Lib.pacs.#30**

[...] (' Le PACS qui veut institutionaliser et promouvoir la vie des homosexuels comme modèle de société, permettra à terme l'adoption et la procréation médicalement assistée à ces couples, privant ainsi les enfants aux repères fondamentaux du père et de la mère. Ne parlons pas des probables dérives pédophiles que le PACS ne manquera pas de provoquer...?'. Le Site Catholique français).

*'Repères fondamentaux du père et de la mère'?.[...]*

L<sub>R</sub> fait ici référence à un discours E<sub>O</sub> qu’il reproduit partiellement : il s’agit d’un extrait d’un texte publié sur un site Internet de confession catholique. Les éléments placés entre guillemets à l’intérieur des parenthèses constituent un extrait de ce texte. Quant aux éléments qui suivent, également placés entre guillemets, ils sont directement tirés de l’extrait cité au-dessus. Nous avons donc ici affaire à un cas de double citation – inter- et intradiscursive – dans lequel la “citation de citation” se trouve placée dans une structure interrogative qui, d’emblée, signale que L<sub>R</sub> s’en distancie et prépare sa prise de position<sup>234</sup>.

Nous avons en outre déjà signalé le cas de figure dans lequel un intervenant reproduit l’intégralité d’un texte importé de l’extérieur d’un forum – généralement un article de journal. Nous ne reviendrons donc pas davantage sur ce point ici.

## 5.1.2 Le discours indirect

### 5.1.2.1 Généralités

Le discours indirect (dorénavant DI) constitue une autre des formes de reprise discursive traditionnellement rangées dans le champ du discours rapporté à côté du discours direct et du discours indirect libre. Il présente des caractéristiques énonciatives, syntaxiques et sémantiques particulières : si le DD est considéré comme une opération de citation portant sur le signifiant, le DI s’apparente à une traduction, une “*opération de paraphrase*” (Authier-

<sup>233</sup> Cf. par exemple la contribution Sp.abt.#108, reproduite en annexe.

<sup>234</sup> Cf. N. Fernandez-Bravo (1993 : 277 sqq.) qui parle de “*question en retour*”. Nous revenons ultérieurement sur l’appartenance de ce type de structure au champ de la reprise discursive (5.2.4.2), ainsi que sur la fonction de ce type de pratique, lorsque nous traitons des fonctions de la reprise du discours autre (sixième chapitre).

Revuz, 1978 : 47) ou de “*reformulation-traduction*” (Authier-Revuz, 1996 : 94) centrée sur le sens, et non plus la lettre, des propos rapportés.

Du point de vue sémiotique, le DI apparaît comme une forme hétérogène de reprise discursive, dans la mesure où L<sub>R</sub> reformule avec ses propres mots les propos tenus par L<sub>O</sub>. Il n’y a donc pas, comme dans le discours direct, de rupture de nature syntaxique et stylistique, puisque L<sub>R</sub> est censé procéder, sur ces deux points, à une adaptation (une seule construction syntaxique, résultat de l’intégration syntaxique du segment rapporté dans l’énoncé dont il a la charge ; gommage des particularités stylistiques au profit du style propre au Locuteur, dans le contexte discursif considéré). Cette continuité se retrouve également sur le plan énonciatif, dans la mesure où le DI se caractérise par une seule modalité d’énonciation (assertion, interrogation, injonction) et une unité sur le plan des déictiques.

### 5.1.2.2 Marques distinctives et objet du discours indirect

#### 5.1.2.2.1 *Caractéristiques morphosyntaxiques du discours indirect en allemand et en français*

Sur le plan de sa formation, le DI en allemand présente plusieurs différences avec le DI en français : les règles qui président à sa formation se recouvrent partiellement dans les deux langues, mais le DI en allemand présente sur ce point des particularités qu’il ne partage pas avec le français, lui conférant ainsi une place à part (Pérennec, 1991 : 323).

En allemand, trois cas de figure peuvent se présenter. Le premier cas est celui où le DI est caractérisé par la présence d’un discours citant possédant les caractéristiques précisées ci-dessus, introduisant une proposition complétive (en *dass* pour reprendre la modalité assertive, en *ob* pour reprendre la modalité interrogative globale) ou d’une proposition introduite par un terme en *w-* (pour reprendre la modalité interrogative partielle). Cette complétive peut être au mode subjonctif (*Konjunktiv*) ou au mode indicatif<sup>235</sup>.

---

<sup>235</sup> D’après Zifonun/Hoffmann/Strecker (1997 : 1767-1769), le choix entre indicatif et subjonctif est lié à deux types d’utilisation (*Verwendungstypen*) du discours rapporté, qui tiennent au respect (emploi du subjonctif) ou au non respect (emploi de l’indicatif) des normes de marquage en vigueur. A ces deux types d’utilisation correspondent des types de textes (*Textsorten*) ou de discours (*Diskurssorten*) différents : les types de textes relevant de la communication officielle se placent du côté du respect des normes et impliquent donc l’emploi du subjonctif ; les types de textes et de discours relevant de la communication non officielle, informelle se placent du côté du non respect de ces normes et se caractérisent par l’emploi de l’indicatif. Sur ce point, grammairiens et linguistes de l’allemand ne sont pas d’accord. Nous nous contentons de signaler la position de P. Valentin (1983 : 31), reprise par M.-H. Pérennec (1991 : 325), selon qui l’indicatif marque non pas la présence d’un discours rapporté mais d’un discours assumé.

**159.Sp.can.#151**

[...] Wenn einer kiffen will soll er doch in seiner Wohnung einen Joint rauchen. Ich glaube kaum, daß die Polizei abends an der Tür klingelt und fragt, ob denn nur Tabak drin ist. [...]

**160.Sp.part.#128**

[...] Die Argumentation daß es solches Verhalten im Tierreich ja auch gäbe ist grotesk. [...]

Dans le second cas, le DI est caractérisé par la présence d'un discours citant suivi – ou précédé – d'une proposition dans laquelle le verbe occupe la deuxième position et se trouve au subjonctif I ou, le cas échéant, au subjonctif II. La proposition contenant les éléments rapportés se trouve de ce fait juxtaposée au discours citant :

**161.Sp.abt.#140**

[...] Es wird suggeriert, es sei ein besonderes Risiko für die Mutter, ein behindertes Kind zur Welt zu bringen (wohl als Gewissensberuhigung für Abtreibungswillige), obwohl der Arzt auf unsere Nachfrage zugeben mußte, daß das Risiko nicht höher ist als bei jeder anderen Schwangerschaft. [...]

Dans le troisième cas, la seule présence d'un verbe au subjonctif I ou II signale que l'on a affaire à un DI. En d'autres termes, le subjonctif assume à lui seul la charge de signaler que la responsabilité de la proposition est à attribuer à un autre Enonciateur. Ce type de manifestation du DI en allemand se démarque fortement de ce que l'on observe en français, dans la mesure où il "*allie pratiquement tous les traits du discours indirect en éliminant les contraintes de structure des dépendantes*" (Pérennec, 1991 : 326) :

**162.Sp.can.#107**

[...] Als man in Deutschland das Verbot gegen Cannabis beschloß, ging man von zwei wesentlichen Dingen aus: 1) Cannabis sei sehr gefährlich, mindestens gefährlicher als die legalen Drogen Alkohol und Tabak; 2) Ein Verbot dieser Substanz sei ein geeignetes Mittel, um Cannabiskonsum/-handel einzuschränken. [...]

Comme le montre cet exemple, dans cette forme de manifestation du DI, les éléments concernés sont toujours inscrits dans un cotexte qui fournit suffisamment d'indices pour favoriser l'interprétation du subjonctif – mode polyfonctionnel en allemand – comme étant effectivement un subjonctif de DI. Car l'indépendance de la proposition qui véhicule les éléments de reprise ne vaut qu'au plan de la proposition qui véhicule les éléments repris. Il faut, pour que ce type de construction du DI soit possible, que le cotexte antérieur contienne au moins un élément renvoyant à une activité de dire ou un acte de communication, et qui permette donc d'interpréter le subjonctif comme marqueur de DI.

Cet élément cotextuel peut renvoyer plus ou moins explicitement à l'activité de dire ou à l'acte de communication sous l'incidence duquel se trouve la proposition au subjonctif. Dans l'exemple 162, il s'agit de la proposition '*ging man von zwei wesentlichen Dingen aus*'. Cette



portion de discours ne contient certes pas d'élément lexical dénotant une activité verbale, mais 1) le verbe *ausgehen (von)* ('partir du principe que') renvoie à une activité intellectuelle qui implique une forme de verbalisation, même si elle peut rester de l'ordre de la seule pensée et 2) la proposition précédente (*Als man in Deutschland das Verbot gegen Cannabis beschloß*) renvoie elle aussi à une activité de nature verbale, dans la mesure où l'activité juridique débouche sur la mise en texte de règles et d'interdits. Si l'on excepte ce qui se produit à l'intérieur des articles de presse allemande cités dans certaines contributions<sup>236</sup>, l'exemple 162 constitue la seule occurrence de ce troisième mode de manifestation du DI dans le corpus allemand.

En français, le DI implique obligatoirement la présence d'un discours citant qui contient une référence à une activité de dire ou un acte de communication et, éventuellement, un marqueur d'attribution. Le discours citant introduit une complétive en *que* pour reprendre la modalité assertive, en *si* pour reprendre la modalité interrogative globale, et une complétive introduite par un élément en *qu-* pour la modalité interrogative partielle. Il exige en outre une adaptation des désignations déictiques en fonction des caractéristiques de la situation d'énonciation propre au discours d'accueil E.R.

**163.Lib.dép.#70**

[...] Il y a 5 ans, une jeune de 17 ans, qui fumait devant moi ses joints (je fumais bien les miens devant elle, alors...) me téléphone en me disant que sa soeur de 15 ans souhaitait me voir pour une question importante. Je rencontre les deux ensemble, et la plus jeune m'expose les symptômes qu'elle ressent sous shit. J'ai alors pu lui dire qu'elle était allergique à ce produit, qu'elle devait cesser de consommer et ce, à vie. [...]

Le français ne met pas à la disposition des locuteurs des marques permettant de signaler qu'une ou plusieurs propositions succédant à une proposition en discours direct relèvent également de ce dernier. Seul le contexte ou des connaissances extralinguistiques permettent d'interpréter les choses comme telles :

<sup>236</sup> La pratique s'avère en effet courante dans les textes de presse, où elle permet de placer une portion de discours de longueur plus ou moins conséquente sous l'incidence d'un seul élément de discours citant :

**Zt.mar.#94**

[...] Die Kammer hatte mehrere Gutachten zu der Frage eingeholt und kommt zu dem Schluss, dass nach gegenwärtigem Erkenntnisstand kein Anlass zu der Befürchtung bestehe, dass ein gelegentlicher oder einmaliger Konsum zu einer anhaltenden Absenkung der Fahruntüchtigkeit führe. Es sei auch nicht wahrscheinlich, dass ein gelegentlicher Konsument seine Fahruntüchtigkeit nicht rechtzeitig erkenne. Deshalb dürfe bei einmalig festgestelltem Haschischbesitz und der Verweigerung des Drogenscreenings noch nicht die Fahrerlaubnis entzogen werden. Die Kammer weist darauf hin, dass der Verlust des Führerscheins existenzgefährdend sein könne. Deshalb müsse es konkrete Verdachtsmomente für die Fahruntauglichkeit geben, bevor diese einschneidende Maßnahme ergriffen werden könne. [...]

**164.Lib.pacs.129**

[...] Jésus a ressenti en lui même les douleurs et souffrances liées à l'homosexualité, comme les autres d'ailleurs. Sur la croix, La Bible dit qu'il s'est chargé de tous les péchés du monde et qu'il est mort avec. Il n'y a plus de condamnation pour ceux qui le suivent. Au contraire, une transformation profonde et réelle de l'être intérieur s'opère et apporte une paix véritable. [...]

Du point de vue formel, le DI en allemand se démarque donc du DI en français en ce qu'il présente, sur le plan de sa formation et, par conséquent, de ses caractéristiques morphosyntaxiques, une plus grande richesse. Du point de vue de l'usage, l'analyse des données du corpus allemand montre cependant que, dans le cadre que définissent les forums de discussion, ce sont surtout les structures /discours citant + complétive + indicatif/ et /discours citant + complétive + subjonctif/ qui sont usitées.

**5.1.2.2 Diversité des manifestations du discours indirect dans les corpus**

Les considérations qui précèdent ne rendent compte que des règles générales de formation du DI dans les deux langues. Le DI est traditionnellement présenté dans sa version canonique *sagen (dass)* ou *dire que* (Rosier, 1999 : 222). Or il s'agit d'une vision qui fait certes état de la "nécessaire homogénéité énonciative" (*ibid.* : 223) du DI, mais non de la diversité des manifestations auxquelles il peut donner lieu. Cette diversité dépend essentiellement des caractéristiques formelles du discours citant et, en particulier, de la nature du ou des éléments chargés de rendre compte de la dimension du dire. La catégorie des marqueurs de la dimension du dire contient en effet des éléments de nature très diverse :

- des marqueurs de nature verbale qui renvoient à un acte de communication de nature plus ou moins spécifique :

**165.Sp.can.#37**

[...] Es gibt Stimmen, die behaupten, die Nikotin-Sucht sei schwieriger zu heilen und tiefergehender, als die Abhängigkeit nach Opiaten, vor allem sei sicher, dass das Rauchen von Zigaretten Krebs erzeuge, nur Menschen mit einem verbreiteten genetischen Defekt wuerden diesen Krebs nicht entwickeln. [...]

**166.Sp.part.#131**

[...] Natürlich kann man erklären, Ehe oder Familie seien quasi unabdingbare Grundlagen einer harmonischen Entwicklung einer Gesellschaft. Das kann man erklären, ohne mit den Fakten eines gesellschaftlichen Alltagslebens in Berührung stehen zu müssen. [...]

ou qui, en surface, ne réfèrent pas directement à un dire, mais renvoient à un acte assimilable à un acte de communication, comme une opinion ou une croyance :

**167.Zt.mar.#107**

[...] Schon der alte Goethe wusste, dass es sich nicht lohnt, über Worte/Begriffe zu streiten.

**168.Lib.pacs.#111**

[...] Peut-on encore croire que les homosexuels font du prosélytisme, qu'une loi pourrait avoir pour conséquence de convertir les hétérosexuels en homosexuels ? Peut-on croire que l'homosexualité est un choix ? Et que l'homosexualité cessera d'être un comportement minoritaire ? [...]

L'inclusion d'un tel élément dans la catégorie des marqueurs de la dimension du dire se justifie par le fait que ce qui est ici en jeu n'est pas tant une opinion (qui pourrait, en tant que telle, demeurer connue du seul sujet pensant), mais bien la verbalisation d'une opinion. Ainsi le verbe *croire* doit-il être compris comme la transposition, sous la forme d'un DI, d'une énonciation E.O modalisée par L.O lui-même, ce que l'on pourrait reformuler de la manière suivante : E.R [E.O [L.O : *je crois que*]].

- des marqueurs de nature nominale possédant les mêmes caractéristiques :

**169.Sp.can.#137**

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#137 of 525)

Warum haben wir Kiffer den Ruf, wir seien träge, wenig unternehmungslustig und würden uns mit Gleichgesinnten öfters akpapseln? [...]

**170.Sp.abt.#94**

[...] Ich habe auch einige Mühe mit der Logik, daß in einer zivilen Gesellschaft jede Form absichtlicher oder unabsichtlicher körperlicher Schädigung von Menschen strafrechtliche oder zumindest zivilrechtliche Konsequenzen nach sich zieht. [...]

- certains marqueurs verbaux ou nominaux autorisent la substitution d'une proposition infinitive à la complétive. C'est notamment le cas lorsque le verbe introducteur de DI renvoie à un acte illocutoire qui relève de l'injonction ou du conseil :

**171.Sp.can.#118**

[...] Noch etwas anderes: Die stereotypischen Stoner trifft man nicht in diesem Forum. Das sind meistens nicht die Intellektuellen die in Foren wie diesem ueber Streitpunkte diskutieren. Wenn diese Leute wollen, dass sie mit ihrer Forderung Weed zu legalisieren, von Politikern ernst genommen werden dann muessen sie in ordentlichen Klamotten mit einem guten Deutsch daherkommen. [...]

**172.Lib.dép.#69**

[...] Même un vieux fumeur invétéré ne conseillerait pas à sa fille d'en fumer au moins avant un certain âge. [...]

- un syntagme prépositionnel, comme '*sous prétexte que*' ou '*au motif que*' : il s'agit ici de marqueurs propres au français et pour lequel la langue allemande ne propose pas d'équivalent :

**173.Mde.avor.#133**

[...] Il faut que les mentalités évoluent : aujourd'hui, on trouve normal de tuer un foetus au motif qu'avant sa naissance il n'est pas légalement un être humain ; [...]

- lorsque le DI reprend une interrogation, le marqueur partage avec la conjonction introduisant la complétive la charge de signaler l'acte illocutoire /demander/ :

**174.Sp.abt.#25**

[...] Sie fragen mich, was für mich ein Mensch ist, der in einem Rollstuhl sitzt und nichts von seinem Umfeld mitbekommt? [...]

**175.Lib.pacs.#20**

[...] le taux élevé de divorces chez les mariés fait se demander à ces couples non mariés si tout comptes faits, ne vaut t-il pas mieux se passer des frais de divorce et au total rester gagnants [...]

- des marqueurs complexes combinant une forme de discours narrativisé (*dire des âneries*) et un DI :

**176.Lib.ivg.#123**

[...] Cependant, je persiste et signe, dire des âneries telles que la femme a un têtard ou quoique ce soit dans le ventre, sans dédramatiser le problème des IVG, continue de décrédibiliser ce qui sont contre l'interdiction des IVG. [...]

ou bien combinant, comme dans cet autre exemple dans lequel L.R reprend des éléments de discours qu'il a lui-même produits antérieurement, une description d'une activité verbale (*eine konkrete Lösung aus meiner Sicht vorgeschlagen*) et une explicitation du contenu de ce dire :

**177.Sp.abt.#131**

[...] Deswegen habe ich ja auch noch nicht dem Drängen von Frau [nom] nachgegeben und eine konkrete Lösung aus meiner Sicht vorgeschlagen, wie man Gleichberechtigung, Selbstbestimmung und Schutz des ungeborenen Lebens vereinbaren kann. [...]

### 5.1.2.2.3 *Discours indirect avec îlot textuel*

Il convient ici de traiter d'une forme apparentée au DI et que J. Authier-Revuz appelle le "*discours indirect avec îlot textuel*" (1978, 1992, et surtout 1996). Il s'agit du cas de figure dans lequel "*un DI, rapportant un autre acte d'énonciation sur le mode qui est le sien, [...] signale localement un élément comme « non traduit »*" (1992 : 41) ou comme "*ayant « résisté » dans sa littéralité à l'opération de reformulation-traduction*" (1996 : 94) que constitue le DI. Il ne s'agit pas d'une forme hybride, d'un DI agrémenté de fragments de discours direct, dans la mesure où les éléments placés entre guillemets s'intègrent dans le fil

du DI en tant que le locuteur en fait à la fois mention et usage<sup>237</sup>. Ainsi, une structure avec îlot textuel “*associe une autre forme, pleinement compatible, dans une combinaison, conservant toutes les propriétés des deux “combinés”*” (Authier-Revuz, 1996 : 98-99).

Cette particularité du DI se rencontre aussi bien en allemand<sup>238</sup> qu’en français, quelles que soient les caractéristiques morfo-syntaxiques du DI :

**178.Sp.abt.#131**

[...] Herr [nom] hat auch gesagt, daß dieses Urteil auf Beobachtungen in seinem „nicht gerade konservativen (zumindest in dieser Frage) Bekanntenkreis» zurückgeht. [...]

**179.Lib.pacs.#119**

[date + heure]

**Nature, larmes et homophobie**

[pseudonyme] [profession]

Un argument qui revient souvent est que l'homosexualité est 'contre nature'. Vraiment je ne vois pas ce qui permet de l'affirmer. Pour moi, il est tout aussi peu naturel de s'habiller. [...]

Il s'avère que les cas de DI avec îlot textuel sont relativement nombreux dans nos corpus. La taille de l'îlot textuel varie – allant du lexème simple (comme dans les exemples précédents) à une proposition complète – si bien qu'il devient parfois difficile de déterminer si l'occurrence en question relève effectivement du DI ou bien doit être mise au compte du discours direct. Ainsi de l'exemple 180, que nous avons déjà cité dans le cadre du discours direct :

**180.Sp.abt.#17**

[...] Deine Ansicht «Er hats doch einfach und kann einfach gehen», teile ich überhaupt nicht. [...]

alors que le problème ne semble pas se poser pour l'exemple 181, également traité dans le cadre du discours direct, en vertu de la présence de déictiques qui marquent une scission entre deux plans énonciatifs distincts :

**181.Sp.abt.#17**

[...] Tatsächlich gibt es Frauen, die sich davon machen und den Vater mit dem Kind sitzen lassen. Oh ja, die gibt es! Es ist ihnen schnurzegal, ob «wir Frauen haben das Kind im Schoß liegen» haben<sup>239</sup>, sobald es raus ist. [...]

L'îlot textuel pose également le problème de l'écart entre ce qui est marqué comme tel dans le cadre de la reprise et ce qui a effectivement été énoncé dans le discours de référence.

<sup>237</sup> Opération d'intégration souvent facilitée par la taille modeste (de l'ordre du lexème ou du groupe nominal) des éléments concernés.

<sup>238</sup> Même si elle ne semble pas avoir fait l'objet d'une étude dans le cadre de cette langue.

<sup>239</sup> La présence de deux formes verbales identiques – l'une située correctement d'un point de vue syntaxique, c'est-à-dire en position finale, l'autre faisant partie de la citation et occupant par conséquent la position syntaxiquement correcte du verbe en situation de proposition indépendante – trahit une fois de plus le fait que l'auteur de la contribution a sans doute procédé par un copier-coller et n'a pas aperçu son erreur.

Lorsqu'elle est possible, la confrontation de l'îlot observable en E.<sub>R</sub> avec ce qui a été énoncé par L.<sub>O</sub> permet de prendre la mesure du travail d'interprétation effectué par L.<sub>R</sub> et le cas, échéant, du travail de transformation qu'il fait subir au discours de référence :

<p><b>182.Par.dép.#40</b>  <b>On dirait vraiment que vous ne savez pas de quoi vous parlez ?</b></p> <p>Avez-vous lu le forum avant de vous exprimer ?  Avez-vous déjà fumé un joint ?</p> <p>Comment pouvez-vous affirmer que les gens dont vous parlez sont "<u>accro</u>" au cannabis ? [...]</p>	<p>écrit par [pseudonyme]  [date]</p>
--	---

Cet extrait de contribution contient un terme placé entre guillemets inséré dans une séquence de DI. Ces éléments de discours étant attribués par L<sub>2</sub>/L.<sub>R</sub> à un intervenant L<sub>1</sub>/L.<sub>O</sub> désigné par le pronom personnel *vous*, le Récepteur est tenté d'identifier le terme guillemeté comme étant celui effectivement employé par L<sub>1</sub>/L.<sub>O</sub> en E.<sub>O</sub>. Si on consulte la contribution de référence, qui se trouve être la contribution directement antérieure

<p><b>Par.dép.#39</b>  <b>Une cochonnerie</b></p> <p>Bonjour, je suis contre.  Cela ne serait donner que peu de respect à toutes celles et ceux qui ont essayé ou essaient de se sortir de cette cochonnerie qu'est le cannabis.</p>	<p>écrit par [pseudonyme]  [date]</p>
--	---

on constate que nulle part n'apparaît le terme '*accro*'. En revanche, on retrouve le trait sémantique majeur de ce terme, à savoir <incapacité à se défaire d'une habitude> sous une forme beaucoup plus développée : '*celles et ceux qui ont essayé ou essaient de se sortir de cette cochonnerie*'. Le mot guillemeté '*accro*' constitue donc ici une forme condensée, marquée par des guillemets, d'un GN complexe composé des présentateurs *celles et ceux qui* et de la proposition qu'ils introduisent.

#### 5.1.2.2.4 *Un cas particulier : le résumé marqué*

La notion de "résumé marqué" sert à qualifier un petit nombre d'occurrences émanant toutes du même locuteur dans le forum allemand *Sp.abt.* et dans lesquelles ce dernier réfère à un dire antérieur en en résumant le contenu sous la forme de mots clés encadrés par des crochets. Cette forme de reprise discursive, que nous avons fait le choix de placer dans la catégorie du DI, préface généralement une citation en DD. Cela se produit dans le cadre de citations

enchâssées, les éléments les plus anciens se trouvant sous forme de résumé, alors que les éléments plus récents figurent sous forme de citation en DD :

**183.Sp.abt.#115**

[...]

>[Strafandrohung bei vorheriger Ablehnung der Vaterschaft als Nötigung]  
([nom])

Wann ist vorher? Vor der Zeugung? ([nom])

Vor dem Schwangerschaftsabbruch oder ihrer Willensbekundung dazu. Es kann dem biologischen Vater als Nötigung ausgelegt werden, wenn er zu deutlich sagt: Ich will nicht! [...]

Cette forme particulière de DI concerne également des éléments de discours émanant d'un seul et même locuteur et produits dans une même contribution, L<sub>R</sub> présentant une partie de ces éléments sous forme de résumé, et une autre partie sous forme de citation en DD :

**184.Sp.abt.#116**

[...]

[Lebensrecht des Ungeborenen, Achtung der Menschenwürde, Recht der Mutter auf körperliche Unversehrtheit, sowie ihrem Persönlichkeitsrecht] Die emotionale Betroffenheit des Vaters, in welche Richtung auch immer, tritt dahinter zurück. ([nom])

Genau das kritisiere ich ja als geschlechtliche Diskriminierung. [...]

Les raisons qui motivent cette forme de reprise sont sans doute diverses, mais il semble que l'on peut interpréter cette manière de procéder par un souci de lisibilité (qu'une citation en DD risquerait de mettre en cause) et d'économie. Dans l'exemple 183, il s'agit pour L<sub>R</sub> de rendre visible uniquement les éléments de contenu sur lesquels enchaînent, dans le contexte d'origine, les éléments repris en DD. Il convient de préciser que, dans cet extrait de contribution, les éléments de discours repris sous forme de résumé ont été produits antérieurement par L<sub>R</sub> lui-même. Dans l'exemple 184, il s'agit pour L<sub>R</sub> de recréer le contexte de sens permettant une interprétation correcte des éléments repris sous forme de DD. Dans les deux cas, ce travail de reconfiguration par condensation permet une focalisation sur les éléments de contenu jugés essentiels à la compréhension des éléments repris en DD.

### 5.1.2.3 Aux frontières du discours indirect : le compte rendu

Il existe, dans les corpus observés, un procédé de reprise discursive qui consiste à rendre compte de discours relevant de genres discursifs professionnels institutionnalisés comme les études, les sondages, les rapports, etc. Les caractéristiques formelles de ce type de reprise ne

s'apparentent pas précisément à celles du DI, mais le rapprochement se justifie par le fait que la reprise porte sur des contenus, qui ne font pas l'objet d'une citation en DD.

On a plutôt affaire à une sorte de résumé d'un contenu discursif dont L<sub>R</sub> signale la source en indiquant au minimum le genre auquel il se rapporte, et en ajoutant, le cas échéant, des informations permettant de situer plus précisément la source énonciative. L'emploi de termes comme '*Studie*', '*Untersuchungen*', '*étude*', '*sondage*', '*rappports*', etc., associés à certains contenus invite à attribuer ces derniers à une source énonciative dont on peut postuler qu'elle possède les compétences requises pour la production de discours relevant de ces genres<sup>240</sup> :

**185.Sp.can.#70**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#70 of 525)

ein paar dinge:

1. studien haben ergeben, dass cannabis allein die fahrtüchtigkeit kaum beeinträchtigt; bekiffte fahrer gleichen dabei ihre einschränkungen durch bewusst vorsichtiges fahren wieder aus; in allen untersuchungen waren bekiffte fahrer wesentlich weniger unfallgefährdet als alkoholisierte; mehr dazu unter:

<http://www.cannabislegal.de/studien/thcfahren.htm> <http://www.raru.adelaide.edu.au/T95/paper/s16p6.html>

<http://www.cannabislegal.de/studien/fahren.htm> [...]

**186.Lib.pacs.#33**

[...] Dans une etude americaine faite sur des hommes heterosexuel, les sujets etaient d' autant plus homophobes qu' ils etaient excites par des images homo-erotiques. [...]

Parfois, le compte rendu concerne une unité discursive plus longue qui peut elle-même inclure des éléments relevant d'une autre catégorie de reprise discursive, comme la citation en DD :

**187.Lib.pacs.#104**

[...] J'en veux pour exemple un sondage paru dans le New York Times en 1992, et dont les resultats sont les suivants:

La population americaine est divisee de maniere egale entre ceux qui pensent que l'homosexualite est un choix (~50%) et ceux qui pensent que c'est quelque chose d'inne (~50%).

A la question: 'Accepteriez vous que votre enfant ait un professeur homosexuel?', 71% de ceux qui pensent que c'est un choix ont repondu non. Ils ne sont que 39% a repondre non parmi ceux qui pensent que c'est inne. La difference se comprend bien: si vous pensez que l'homosexualite peut s'apprendre, alors vous ne voulez surtout pas d'un prof homo pour votre gamin.

Mais... a la question: 'Acepteriez-vous de voyager dans un avion avec un pilote homosexuel aux commandes', 18% de ceux qui pensent que c'est un choix ont repondu non. Ils ne sont que 4% a repondre non parmi ceux qui pensent que c'est inne. [...]

<sup>240</sup> Sur ce point, les choses sont relativement simples concernant le genre 'étude', en l'occurrence 'étude scientifique', dont les énoncés sont produits par des locuteurs investis du rôle de chercheur et à qui sont donc reconnues les compétences attachées à cette profession. Les choses sont plus complexes dans le cas du 'sondage' dans la mesure où il y a superposition des instances énonciatives. On évoquera le responsable du sondage, chargé de concevoir le protocole d'étude et de formuler les questions, éventuellement le sondeur, qui a pour tâche de poser les questions au sondé, le sondé, qui est invité à répondre, de manière plus ou moins prédéterminée, aux questions, et l'instance qui, après dépouillement et analyse des résultats, produit un discours destiné à rendre compte de ces derniers. C'est de ce produit donc il est ici question.



Entrent également dans cette catégorie les occurrences de reprise discursive introduites, en français, par des formules telles que ‘*c’est prouvé*’ ou bien ‘*les rapports sont formels*’ :

**188.Par.dép.#30**

[...] le cannabis n'est pas inoffensif mais le fait de boire quelques verres de vin n'est pas non plus inoffensif, tu sais, et cela est maintenant prouvé : le cannabis est moins dangereux que l'alcool. [...]

**189.Par.dép.#31**

**On fumera quand même ...**

écrit par [pseudonyme]

[date]

Tous les ans les rapports sont formels : le cannabis est moins nocif que le tabac et l'alcool [...]

Cette manière d’introduire le discours autre permet des manipulations qui, qu’elles soient volontaires ou non, font qu’il est quasiment impossible de déterminer de manière claire ce qui, dans le contenu énoncé par L<sub>R</sub>, revient effectivement à la source énonciative évoquée :

**190.Lib.dép.#88**

[...] Quant aux conséquences physiques, des études l'ont prouvé, elles dépendent en vérité des conséquences psychologiques. Si les héroïnomanes se dégradent physiquement, c'est plus parce qu'ils se négligent et mangent peu qu'a cause des effets physiques de l'héroïne. [...]

Dans cet extrait, il s’avère difficile de mesurer la portée accordée par L<sub>R</sub> à la formule ‘*des études l’ont prouvé*’ : s’applique-t-elle uniquement au contenu situé avant le point qui marque la fin de la proposition dans laquelle elle figure ou bien concerne-t-elle également la proposition qui suit ? Un problème similaire se pose dans l’exemple suivant :

**191.Sp.part.#128**

[...] Homosexualität ist eine Verhaltensauffälligkeit, nichts weiter. Neuere Untersuchungen in den USA zeigen dass sich dies durchaus auch wieder korrigieren läßt. [...]

Il est en effet impossible de préciser ce qui revient effectivement à la source énonciative évoquée, les études récentes menées aux Etats-Unis (*Neue Untersuchungen in den USA*) : le contenu de la proposition qui précède l’évocation de cette source énonciative doit-il lui être attribué, comme le laisse entendre l’emploi de l’anaphorique ‘*dies*’ utilisé dans la proposition suivante ? En d’autres termes, l’idée de déviance comportementale (*Verhaltensauffälligkeit*) doit-elle être attribuée à L<sub>R</sub> ou bien aux chercheurs responsables des études évoquées ? Le mode de fonctionnement du compte rendu fait qu’il est impossible de trancher, de sorte que, en cas de contestation, L<sub>R</sub> peut exploiter cette ambiguïté et se retrancher derrière l’autorité invoquée en lui attribuant les éléments incriminés.

Ce qui caractérise l’ensemble de ces occurrences, c’est qu’elles réfèrent à une source énonciative qui, en vertu des compétences qui lui sont associées (chercheurs, sondeurs), est

censée garantir la véracité des contenus et se trouve investie d'une certaine autorité. Mais il convient de noter que ces sources, désignées par le genre de discours qu'elles produisent, demeurent presque toujours condamnées à l'anonymat : qui est à l'origine des '*études*' et '*rapports*', qui a '*prouvé*' ce qui est asserté par L<sub>R</sub> ?

### 5.1.3 Le discours narrativisé

#### 5.1.3.1 Généralités

O. Ducrot et J.-M. Schaeffer (1995 : 718) définissent le discours narrativisé (dorénavant DN) en français comme "*la simple présentation d'un sommaire du contenu de l'acte de parole rapporté*" qui se caractérise par "*l'usage de l'infinitif ou par une nominalisation du contenu du discours rapporté*". La notion de DN se rapporte à toutes les occurrences de reprise discursive dans lesquelles le Locuteur procède à la thématization du contenu d'un acte de parole. Thématization du contenu, et non "*thématique du discours*" de manière générale (Rosier, 1999 : 226) puisque, comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, ne constituent une occurrence de reprise discursive que les éléments de discours qui, non seulement, renvoient à une activité de dire, mais contiennent également un minimum d'information relatif à ce dire.

Sont donc considérées comme relevant du DN toutes les occurrences de reprise discursive dans lesquelles L<sub>R</sub> rend compte d'un acte de parole et fournit une information sur l'objet de cet acte, sans que soit pour autant précisé ce qui a été effectivement énoncé par L<sub>O</sub> sur cet objet. Ainsi, dire que l'on a "parlé linguistique" ne nous renseigne guère sur ce qui en a été effectivement dit, mais témoigne du fait que quelque chose a bien été énoncé à propos de l'objet linguistique.

#### 5.1.3.2 Marques et objet du discours narrativisé

Les éléments permettant d'identifier un DN sont relativement nombreux. Ils peuvent être de nature verbale ou nominale et ont pour point commun de référer à un acte de parole, de quelque nature qu'il soit, et de permettre que soit précisé l'objet de cet acte. L'examen des corpus a permis de relever les marqueurs suivants :

- en allemand, les verbes *reden von*, *sprechen von*<sup>241</sup> et, rarement, *schreiben von* :

**192.Sp.abt.#15**

[...] Es wird viel von der Autonomie und Mündigkeit "der Frau" geredet, wenn es faktisch darum geht, den Mann zu entmündigen und unsichtbar zu machen. [...]

**193.Sp.abt.#107**

[...] Ich habe über dieses Problem schon lange, bevor ich verheiratet und Vater war nachgedacht (ohne konkreten Anlaß). Aber ich spreche nicht von Ihren oder meinen persönlichen Erfahrungen und Begehren, sondern von der juristischen Diskriminierung werdender (oder potenzieller) Eltern aufgrund ihres Geschlechts. [...]

En français, on rencontre le verbe *parler de* :

**194.Lib.dép.#98**

[...] Certains parlent d'une distribution en pharmacie, ce que je conteste : les pharmacies sont des entreprises commerciales pratiquement dépourvues d'autorité médicale (qui peut le contester ? Les pharmaciens font un tas d'études pour pas grand' chose). [...]

- des éléments qui mettent en avant les spécificités de l'acte de parole considéré. Entrent dans cette catégorie du DN diverses occurrences de reprise discursive marquées par l'emploi d'un lexème verbal ou d'un lexème nominal qui fournit des informations plus précises sur la nature de l'acte de parole évoqué. Ces informations peuvent concerner le type d'acte illocutoire réalisé, la modalité discursive adoptée ou bien sur le type de discours produit, du moins tel qu'il est perçu ou interprété par L<sub>R</sub> :

**195.Sp.can.#149**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#149 of 525)

Es werden hier Mythen verbreitet von einer angeblichen medizinischen Wirkung von Cannabis. Dies trifft allerhöchstens auf eine der Wirkstoffe zu, der jedoch gerade nicht berauscht. Glaube kaum, daß der der Kiffer dies als Alternative akzeptiert. [...]

**196.Lib.ivg.#39**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : Archaïsmes et égalité.

A chaque débat sur l'IVG, on assiste à la réminiscence des idées archaïques sur lesquelles je ne vois aucun intérêt à répondre: remettre en cause l'IVG ..., le comparer à la peine de mort ..., agiter le flambeau de la religion .... [...]

<sup>241</sup> Sur les restrictions en matière d'attribution des occurrences du type *sprechen von / reden von / parler de* à la catégorie de la reprise discursive, cf. 4.4.1. Il s'avère qu'il n'est pas toujours facile d'établir si l'emploi de ces verbes sert à marquer l'introduction d'un DN. Pour le déterminer, nous avons choisi d'appliquer un test de substitution : relèvent du DN les occurrences pour lesquelles il est possible de substituer à ces verbes le syntagme verbal *aborder le thème de*. Lorsque l'application de ce test ne nous a pas permis de trancher de manière sûre, nous avons fait le choix d'inclure les occurrences dans cette catégorie de reprise.

**197.Lib.pacs.#38**

[...] ce qui aurait eu pour avantages de nous epargner le debalage des superstitions religieuses des uns, qu'ils souhaiteraient imposer en tant que morale publique - qu'ils aillent en IRAN, c'est un pays qui doit leur convenir - les radotages homophobes des autres, et le tout aussi detestable proselytisme de certains homosexuels. [...]

**198.Sp.part.#18**

[**prénom initiale**] – [heure + date] CEST (#18 of 1041)

Mir geht das ganze Geeiere um die Ehe, egal ob schwul oder hetero, ziemlich auf die Senkel. [...]

L'absence de précisions quant aux contenus effectivement produits sur le thème évoqué fait qu'il s'agit de cas limite en matière de reprise discursive. En outre, l'emploi dans ces exemples de termes fortement axiologisés comme '*Mythen verbreitet*', '*radotages*', '*proselytisme*' ou '*Geeiere*' et des adjectifs qui peuvent les accompagner, tend à faire de cette forme de reprise un moyen privilégié de dévalorisation du discours autre. Il est d'ailleurs notable, et peut-être significatif, que cette "spécialisation" concerne justement une forme de reprise qui se contente de thématiser le discours sur lequel elle porte.

#### 5.1.4 La modalisation en discours second marquée

##### 5.1.4.1 Généralités

La problématique de la modalisation en discours second a été introduite dans la réflexion sur l'hétérogénéité énonciative par J. Authier-Revuz (1995, 1996, 2001).

Nous reprenons ici la distinction établie par J. Authier-Revuz (1996) entre deux types de modalisation en discours second en fonction de l'objet sur lequel elle porte : la modalisation sur le contenu (5.1.4.1.1.) et la modalisation autonymique (5.1.4.1.2.).

##### 5.1.4.1.1 *La modalisation en discours second sur le contenu*

La modalisation en discours second sur le contenu (dorénavant MDS sur le contenu) porte, comme son nom le suggère, sur le contenu propositionnel énoncé par le Locuteur L en tant qu'il renvoie au discours d'un Locuteur L<sub>o</sub>, "*à travers des mots dont il est fait usage*" (1996 : 92). Elle est généralement signalée par des marqueurs tels que *nach L*, *für L*, *laut L*, *wie L sagt* pour l'allemand, et *selon L*, *pour L*, *d'après L*, *comme le dit L*, etc. pour le français.

Il s'agit d'une forme de reprise relevant du "*paradigme des modalités d'énoncé « épistémiques »*" (Authier-Revuz, 2001 : 200), dans la mesure où elle exprime, au même titre que d'autres formes de modalisation, une prise de position subjective de la part du Locuteur,

qui se donne pour tâche de situer le contenu d'un énoncé sur une échelle du vrai/faux et rend ainsi compte du degré de prise en charge qu'il associe au contenu repris.

La valeur modalisatrice des marqueurs évoqués ci-dessus apparaît clairement lorsqu'on les considère dans des énoncés assertifs mettant en cause le Locuteur lui-même :

**199.Sp.can.#13**

[...] die Suchtgefahr beim Kiffen ist meiner Meinung nach sehr gering. Eine körperliche Abhängigkeit gibt es nicht und die psychische Abhängigkeit läßt mit der Zeit nach. [...]

**200.Lib.ivg.#49**

[...] En revanche, je trouve presque dangereux de parler trop de l'IVG. Il est pour moi, femme et mère, un droit chèrement acquis par nos mères et qui, toujours selon moi, ne devrait jamais être remis en question. [...]

Dans ces extraits, L recourt à des expressions qui ont ouvertement pour fonction de restreindre la portée du contenu asserté (Berrendonner, 1981 : 67) : *meiner Meinung nach*, en allemand, thématise le fait que ce qui est énoncé relève de l'opinion personnelle du locuteur ; *selon moi*, en français, produit les mêmes effets, mais sans insister sur la dimension de l'opinion. En renvoyant à lui-même, le locuteur qui place ce qu'il énonce sous l'incidence de ces marqueurs de subjectivité assigne de fait aux éléments de discours le statut de L-vérité – statut que le Récepteur/Destinataire ne lui accorderait peut-être pas d'emblée si ces marqueurs de modalisation étaient absents<sup>242</sup>.

L'analyse vaut aussi bien pour l'usage de ces expressions pour marquer la reprise d'un discours autre. Si les expressions du type *nach L* en allemand, *selon L* ou *d'après L* en français, peuvent être utilisées pour attribuer des éléments discursifs à une source énonciative autre, leur fonction première demeure, à l'instar de ce qui se produit lorsque le Locuteur s'en sert pour modaliser son propre discours, de faire usage d'un contenu tout en le mettant à distance (Authier-Revuz, 1985 : 96) ou, pour reprendre l'expression d'A. Berrendonner, d'en restreindre la portée. En d'autres termes, ces marqueurs permettent à L<sub>R</sub> non seulement de désigner des éléments de discours comme émanant d'une source énonciative L<sub>O</sub> autre, mais elles offrent dans le même temps la possibilité de renvoyer ce discours à une L-vérité – en l'occurrence une L<sub>O</sub>-vérité.

Cette façon de présenter les choses peut se révéler doublement stratégique, en fonction de l'attitude que L<sub>R</sub> adopte vis-à-vis des éléments discursifs qu'il reprend. Lorsque L<sub>R</sub> adhère

<sup>242</sup> Dans ce cas, le récepteur aurait le choix entre une interprétation en termes de ON-vérité, c'est-à-dire attribuer le contenu de l'assertion à une opinion commune, et une interprétation en termes de  $\emptyset$ -vérité.

au contenu de ces éléments, la MDS permet à L<sub>R</sub> de signaler qu'il n'assume pas à lui seul ce contenu, qu'il partage, en quelque sorte, la responsabilité de son énonciation :

**201.Sp.can.#137**

[...] Daher halte ich den Vorschlag von Duftkissen, wie ihn ein User vorgeschlagen hat, zwar eigentlich für einen guten ersten Ansatz, allerdings wäre der Konsum offiziell weiterhin verboten. Das einzig positiv wäre, daß man leichter an den Stoff kommt, aber das ist auch dann schon alles. [...]

**202.Lib.pacs.#91**

[...] Je trouve ce débat terrible!

On est tous à côté de la plaque!

Comme a dit je sais plus qui dans ce débat, soit on vote pour le pacs, soit on les met à dashau. Moi je ne suis pas fasciste, ou nazi ou con tout court, je vote pour le pacs, par tolérance. [...]

Au contraire, lorsque L<sub>R</sub>, dans un contexte polémique, n'adhère pas au contenu de ces éléments, elle peut lui permettre de restreindre la portée de ce qui est rapporté en l'abaissant au rang de simple L-vérité ou de ON-vérité :

**203.Sp.part.#4**

[...] Am Status der Ehe ändert sich nichts, es wird jetzt nur mehr Frauen und Männern erlaubt, die Partnerin/den Partner ihrer Wahl zu ehelichen. Heterosexuelle Ehepaare müssen von nun an keine Abstriche befürchten, für sie ändert sich nichts. Also wieso dieser Aufschrei der beiden Freistaaten?

Ist es nur die Gleichstellung mit in ihren Augen nicht gleichwertigen Mitmenschen, die manche Bürger dazu treibt, auf die Barrikaden zu gehen? [...]

Dans cet exemple, L<sub>R</sub> signale, par le biais du marqueur '*in ihren Augen*', qu'il se démarque des citoyens à qui il prête de ne pas considérer les homosexuels comme des individus disposant des mêmes droits que les autres (*gleichwertig[e] Mitmenschen*).

**204.Lib.dép.#10**

[...] Nous avons dans ce pays une culture de la consommation d'alcool qui pourrait bénéficier de la prise de conscience du danger des psychotropes, au volant comme en consommation excessive et chronique.

Il reste qu'il faut du courage pour entamer une politique d'encadrement de la consommation (combien ça coûte, mais combien ça rapporte?) en restant ferme sur une législation claire dans ses buts - un toxicomane n'est pas libre de son comportement, et doit donc être assisté, voire pris en charge non par des institutions (surtout pas psychiatriques!!! ni judiciaires!!!) mais bien par des \*personnes\* compétentes, ce qui est évidemment moins facile (et peut-être utopique?).

D'après certains, on peut aussi prier.

Dans cet autre exemple, L<sub>R</sub> laisse entendre qu'il ne partage pas la suggestion faite par '*certain*' de prier (sans que soit bien clair l'objet des prières évoquées). Cette attitude s'oppose en effet à ce que L suggère plus haut, à savoir la mise en œuvre d'une '*politique d'encadrement de la consommation*'. Il apparaît donc que le locuteur oppose ainsi deux discours qui correspondent en même temps à deux types de comportements : d'une part son

propre discours, qui renvoie à l'action et, d'autre part, un discours émanant d'une autre source, situé, semble-t-il, du côté de l'inaction, symbolisée par la prière.

En d'autres termes, la MDS sur le contenu permet au Locuteur de signaler, en même temps qu'il énonce un contenu propositionnel et qu'il en attribue la responsabilité à un locuteur L.O, quelque chose de l'attitude qu'il adopte vis-à-vis de ce contenu. Il peut s'agir d'une adhésion, d'une mise en doute de la véracité du contenu, de l'adoption d'une posture de relative neutralité, etc. L'examen des différents marqueurs de MDS sur le contenu rencontrés dans nos corpus (5.1.4.2.1.) montre comment le sémantisme de certaines d'entre elles conduit à telle ou telle "spécialisation" en termes d'attitude épistémique.

#### **5.1.4.1.2      *La modalisation en discours second autonymique***

La modalisation en discours second autonymique (dorénavant MDS autonymique) concerne moins le contenu que les termes utilisés pour exprimer ce contenu, à travers la reprise de termes ou d'unités plus longues dont il n'est plus fait usage mais "*mention*". Elle s'inscrit dans la catégorie plus vaste de la modalisation autonymique, définie comme une "*configuration énonciative complexe cumulant l'usage d'un mot pour désigner une chose et la "boucle" d'un retour en mention sur ce mot*" (Authier-Revuz, 2001 : 200) et que le Locuteur peut appliquer au discours autre aussi bien qu'à son propre discours<sup>243</sup>. La MDS autonymique est généralement marquée par l'emploi de guillemets et/ou d'un commentaire métalinguistique comme *pour parler comme L, selon le mot de L*, etc. en français et *wie L (so schön) sagt*, etc. en allemand.

Cette forme de modalisation a donc partie liée avec la question de la dénomination. Comme le souligne R. Vion (2000 : 211), un même événement se laisse appréhender de différentes manières. Un locuteur amené à s'exprimer sur un objet de référence est contraint d'opérer une sélection entre plusieurs possibles. L'acte de dénommer consiste donc à "*orienter dans une certaine direction analytique, l'objet référentiel ; c'est abstraire et généraliser, c'est classifier et sélectionner*" (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 126). Or il arrive que le terme ou l'expression choisi(e) pose problème aux yeux même du Locuteur à l'intérieur de son propre discours : problème d'insertion dans le discours, problème lié à la polysémie et à l'équivocité de certains éléments du lexique, problème d'inadéquation au réel, etc. C'est ce que J. Authier-

---

<sup>243</sup> Nous renvoyons ici aux exemples traités en 5.1.4.2.2., a. dans le cadre de la signification qui peut être attribuée aux guillemets.

Revuz (1998) qualifie d’*“espaces de non-coïncidence”* dans lesquels un mot est *“donné comme emprunté à un extérieur”* (1992 : 39) :

**205.Sp.can.#96**

[...] sicherlich besteht eine grössere gefahr abzuschmieren wenn das umfeld zerrüttet ist, aber schauen sie sich doch z.b. mal die "party-people" in den clubs an. sie finden dort genau so oft junge erwachsene, jugendliche und auch kinder aus sogenannten "guten" häusern, die eine ausgezeichnete erziehung, eine erstklassige bildung und ein formidables elternhaus genossen haben. [...]

**206.Par.dép.#129**

[...] Je suis inséré socialement, professionnellement et, comme une grande majorité de personnes, j'estime ne pas être dépendant de ce que l'on appelle les drogues douces... [...]

Il arrive aussi que dans le cadre d’un échange verbal cette fois, les choix terminologiques opérés par l’un d’eux fasse l’objet d’une sorte de négociation qui peut relever de différents cas de figure. Il peut s’agir d’expliciter un terme mal compris, de contester le choix des termes effectué par l’un des partenaires de l’échange, etc. Si l’on considère ce dernier cas, deux attitudes sont alors possibles. Soit l’élément contesté devient l’objet même du discours :

**207.Sp.abt.#138**

[...]

"Sie reden (siehe oben) von Kindern (!). Was ist denn für Sie ein Kind? Das seit ein paar Tagen befruchtete Ei (so wie für Herrn [nom]?)." ([prénom nom]  
12/5/98 9:39pm)

Es würde an meiner Argumentation nicht viel ändern, vom „ungeborenen Leben“, vom Embryo oder vom nasciturus zu sprechen. Wie nennen Sie "es" denn? In jedem Fall hat "es" ein von der Verfassung geschütztes Lebensrecht, und dies nicht erst nach drei Monaten. [...]

Soit l’élément contesté est simplement marqué comme tel, *“stigmatisé”* tout en faisant l’objet d’un usage en contexte, sans pour autant entraver la poursuite du discours (exemple 208) :

**208.Lib.pacs.#18**

[...] Il ne s'agit pas d'un traditionnel debat droite gauche mais de la plus grande hypocrisie de cette fin de siecle .Il va falloir trouver autre chose et cesser de denaturer les rapports humains au nom des soi-disant principes repulicains...

Les fonctions que peut remplir la MDS – sur le contenu ou autonymique – dans le discours argumentatif font l’objet de la dernière partie de ce travail.

### 5.1.4.1.3 *Du discours à l’opinion*

P. von Münchow (2001 : 426 sqq.), confrontée à la difficulté de classer certaines occurrences de reprise discursive, admet l’ambiguïté de marqueurs tels que, en allemand, les locutions



verbales *betrachten als*, *verstehen als* ou *gelten als*, et, en français, la locution verbale *considérer comme* ou son équivalent au passif *être considéré comme* :

**209.Sp.abt.#137**

[...] Die gängige Politik des pragmatischen Mittelstandsfeminismus (deutlich im ASF<sup>244</sup>) sorgt dafür, daß alle Welt Mutterschaft als Inbegriff oder Kern von Elternschaft und ein ungeheuer schwieriges soziales Problem betrachtet, und Schwangerschaft als *das* Urproblem überhaupt. Das ist bürgerliche Ideologie, gesellschaftlich notwendiges, falsches Bewußtsein - um mich wieder des Jargons zu bedienen - und das paßt natürlich ganz vorzüglich in eine "patriarchale" Gesellschaft (besser gesagt: eine Gesellschaft deren Öffentlichkeitsbegriff und Wirtschaftsformen virilistisch geprägt sind. Patriarchal ist kaum etwas in unserer Gesellschaft.)

MfG,

[initiale nom]

**210.Zt.mar.#153**

[...] Es ist schlichtweg Bloedsinn, den Krebs als eine eigene Entscheidung des Individuums zum Sterbenwollen zu verstehen. [...]

**211.Zt.mar.#92**

[...] Man braucht sich also nicht zu wundern, dass THC-Konsum bei Otto Normalverbraucher nach wie vor als Vorhof zur Drogenhölle gilt. [...]

**212.Par.dép.#74**

[...] Et il faut arrêter de considérer les fumeurs de cannabis comme des délinquants et des incapables. [...]

**213.Lib.ivg.#136**

[...] Je refuse que l'avortement soit considérée comme la seule issue, à subir avec force traumatismes psychologiques postérieurs - je ne vois pas en effet où serait ma liberté, si on ne me laisse pas d'autres possibilités - et devienne une suppléance courante de la contarception, qui est la vraie liberté en la matière (je réfléchis à la portée de mes actes). [...]

Selon P. von Münchow (*ibid.* : 427), les éléments de discours introduits par ces éléments se situent aux limites de la reprise discursive et sont, en fonction du contexte, à interpréter comme des cas de reprise ou bien à mettre au compte d'opinions non verbalisées.

Nous ajoutons à cette catégorie les éléments de discours introduits par des verbes de perception comme, en allemand, le verbe *erscheinen* dans son emploi intransitif – au sens où l'expression d'un point de vue sur un objet est en lien direct avec les phénomènes physiques de perception et d'aperception<sup>245</sup> :

**214.Sp.abt.#124**

[...] Gewiß: dieses Thema wird in vielen Partnerschaften ohnehin in einer Weise besprochen, die Frau [nom] vielleicht skandalös und Ausdruck chauvinistischen Kontrollbedürfnisses erscheint. [...]

<sup>244</sup> Sigle de la 'Arbeitsgemeinschaft Sozialdemokratischer Frauen'

<sup>245</sup> Sur le lien entre perception visuelle et point de vue et le concept de "*perspectivity*", cf. Graumann (1989, 1990) et Keim (1997).

Il s'avère parfois difficile de faire le partage entre ce qui relève effectivement du discours autre et ce qui relève de l'opinion non verbalisée qu'un locuteur prête à une source énonciative autre lorsque, comme dans les exemples précédents, les éléments de discours relèvent d'un discours non attesté attribué à une source énonciative indéterminée. Cette indétermination n'est peut-être d'ailleurs pas due au hasard : dans un contexte propice à la polémique, il est toujours moins risqué, pour le locuteur, de construire sa position vis-à-vis de ce qu'énonce ou ce que pense une source énonciative aux contours suffisamment flous pour ne pas donner prise à contestation.

Les choses se présentent différemment lorsqu'il s'agit d'éléments de discours attestés et que le Récepteur a par ailleurs accès à ces éléments. C'est le cas, dans nos corpus, lorsque sont employés les marqueurs *für L* en allemand et *pour L* en français :

**215.Sp.part.#131**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#131 of 1041)**

Homosexualität ist eine Verhaltensauffälligkeit, nichts weiter. Neuere Untersuchungen in den USA zeigen dass sich dies durchaus auch wieder korrigieren läßt.

Wieder einmal eine Belehrung aus dem off. Oder vom "atheistischen" Weltwissen ?

Was lässt sich denn "korrigieren" ? Die "Zuneigung" ? Oder die eigentlichen Akte einer denkbaren oder jeglicher denkbaren Sexualität? Oder ist es das Geschlechtliche schlechthin, das sich "normalisieren", eben auf Norm "korrigieren" lässt? Muss man nur "wollen"? Was ist dann aber "Norm" ? Heterosexualität jedenfalls, so scheint es, für Herrn [prénom initiale], der sich diesbezüglich breit auslässt und dann auch noch festhält:

Irgendwie hat es die Schwulenbewegung geschafft diese psychische Erkrankung als Wesensattribut umzudefinieren, ähnlich wie die Vorliebe für Süßes oder Saures. Die Argumentation daß es solches Verhalten im Tierreich ja auch gäbe ist grotesk. Es gibt im Tierreich auch ausgerastete Kindermörder, es käme jedoch niemand auf die Idee dieses Verhalten beim Menschen als unterstützenswert anzusehen.

[...]

Dans cet extrait de contribution, les deux citations proviennent d'une même contribution antérieure produite par un intervenant L<sub>O</sub>. Ce dernier est évoqué par L<sub>R</sub> sous une forme délocutée dans le paragraphe intermédiaire. Dans ce paragraphe, L<sub>R</sub> pose un certain nombre de questions destinées à mettre au jour les problèmes d'interprétation que lui pose le contenu de la première citation. En particulier, L<sub>R</sub> tire de l'assertion selon laquelle l'homosexualité peut être corrigée l'inférence selon laquelle il existerait une norme qui servirait de point de repère en la matière. D'où la dernière question de L<sub>R</sub>, relative à ce que serait cette norme. L<sub>R</sub> suggère alors une réponse, dont il se distancie cependant en la présentant comme celle que L<sub>O</sub> serait susceptible de produire s'il était en situation de répondre. Les éléments discursifs qui sont placés par L<sub>R</sub> sous l'incidence du marqueur *für L* reflètent donc essentiellement la

manière dont il interprète les propos de L.O, la seconde citation étant d'ailleurs présentée par L.R comme ayant pour fonction de venir soutenir cette interprétation.

**216.Mde.avor.#30**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: avortement [re: [pseudonyme]]**

[prénom] a répondu a votre question, pour elle le droit est la vérité. Ce que dit le droit, c'est ce qu'elle dit elle. Elle adhère sans problème à ce que dit le législateur et le fait sien. [...]

Dans cet autre extrait de contribution, le locuteur invite son interlocuteur à considérer ce qu'a énoncé une autre intervenante dans une contribution antérieure. Le renvoi est thématiqué sous la forme d'un discours narrativisé (*[prénom] a répondu a votre question*), après quoi L.R rend compte du contenu de cette réponse. Le syntagme prépositionnel '*pour elle*' a ici pour fonction de signaler que ce qui suit relève du discours de l'intervenante en question. Une comparaison avec la contribution de référence permet cependant de mesurer l'écart entre le discours d'origine et ce qu'en "rapporte" L.R :

**Mde.avor.#28**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: avortement [re: [pseudonyme]]**

En Droit à sa naissance.

[prénom]

Cette comparaison invite à considérer que les éléments de discours qui se trouvent sous l'incidence du marqueur '*pour elle*' (à savoir tout ce qui est reproduit dans cet extrait) relèvent moins de la reprise discursive que de l'interprétation par L.R de ce qui a été énoncé par L.O, c'est-à-dire de tout ce que l'énoncé de L.O laisse, selon lui, entendre sans l'explicitier. Les formes en *für L* et *pour L* constituent donc des cas dans lesquels interviennent à la fois des phénomènes de reprise et des phénomènes d'inférence, ce qui rend leur interprétation difficile.

## 5.1.4.2 Marquage de la modalisation en discours second

### 5.1.4.2.1 *Les marqueurs de la modalisation en discours second sur le contenu*

Les marqueurs de la MDS sur le contenu observables dans nos corpus sont relativement divers :

- *wie L sagt / comme dit L* :

Ces deux expressions occupent une place particulière dans la catégorie des marqueurs de MDS, dans la mesure où 1) elles s'emploient aussi bien pour marquer la modalisation sur le contenu que la modalisation autonymique et 2) le degré d'engagement du Locuteur vis-à-vis des éléments de discours qu'elles servent à introduire est directement corrélé aux caractéristiques sémantiques du verbe de communication utilisé. Des verbes comme *sagen* ou, plus spécifiques, comme *meinen*, *beschreiben*, *erwähnen*, en allemand et *dire*, *noter*, *proposer* en français, impliquent un degré de neutralité maximal :

**217.Sp.can.#137**

[...] Wie [pseudonyme] vorhin meinte: sehr wichtig ist, daß Prominente sich sozusagen "outen" und eine Zeitschrift dies zum Titelthema macht. Ich denke daran als ersten an den Spiegel. Ein wissenschaftlicher Beitrag würde nicht viel bewirken, sondern ein leicht positiver Bericht, der auch den Lebensstil und Flash rüberbringt, wäre wesentlich nützlicher. [...]

**218.Lib.ivg.#4**

[...] Tant que les problèmes liés à la sexualité ne seront pas étudiés en détail, on ne réduira pas vraiment le nombre d'avortement et de toute façon, comme le disait le message précédent, il y aura toujours des cas au delà du délai légal. [...]

A l'inverse, des verbes ou des tournures verbales comme *prétendre* ou *se plaire à répéter* en français témoignent d'un degré de neutralité moindre et laissent d'emblée entendre que L<sub>R</sub> est en désaccord avec les éléments de discours introduits :

**219.Lib.ivg.#116**

[...] On voit donc bien qu'il y a chez les anti-IVG les plus fanatiques non pas une démarche charitable et humaniste comme ils le prétendent, mais une démarche idéologique et même eschatologique : nous récitons nos rosaires au pied des "avortoirs" pour dénoncer cette civilisation athée, païenne, matérialiste, profane, mécréante, livrée au stupre, etc., et pour accélérer la venue du "royaume de Dieu" d'une théocratie... [...]

**220.Lib.ivg.#68**

[...] Non, lorsqu'on se fait avorter, on n'avorte pas son enfant, on avorte de la possibilité d'avoir cet enfant. La nuance est de taille!!! Avorter n'est pas comme se plaisent à répéter les factions anti-avortement, tuer un enfant. Avorter c'est renoncer à avoir ce qui aurait pu devenir un enfant mais qui n'est même pas encore un fœtus, c'est faire le choix de ne pas avoir d'enfant, ici et maintenant... [...]

Pour d'autres verbes, comme *behaupten* en allemand et son équivalent *affirmer* en français, c'est le contexte dans lequel il est employé qui permet de déterminer son degré de neutralité :

**221.Sp.can.#105**

[...] Es geht darum, ob Hasch nach dem Gleichheitsprinzip legal zugelassen werden muß. Ist es doch harmloser als Alkohol. Ich bin daran interessiert, weil ich rechtmässig einen Joint ausprobieren möchte, ob er mir bei meinen Nervenschmerzen hilft, wie Kim behauptet. [...]

Dans cet extrait, il apparaît que le verbe *behaupten* fonctionne comme un synonyme du verbe *sagen* : L<sub>R</sub> se contente de reprendre des éléments de discours qu'il attribue à une jeune

femme d'origine coréenne vivant en Allemagne, Kim, qui réclame la dépénalisation du cannabis au motif qu'il possède des vertus lénifiantes. C'est essentiellement l'attitude de désengagement du locuteur (*Ich bin daran interessiert [...], ob...*) qui permet d'associer cette valeur neutre au verbe *behaupten*. Il en va différemment dans l'extrait suivant :

**222.Sp.abt.#78**

[...] Von Gesetzes wegen beginnt das menschliche Leben übrigens NICHT, wie viele behaupten, mit der 12. Woche. Bis dahin ist die Abtreibung lediglich straffrei, was natürlich nicht heißt, daß dabei kein menschliches Leben beendet würde. [...]

Les éléments de discours placés sous l'incidence de la formule '*wie viele behaupten*' se trouvent d'emblée rejetés par L<sub>R</sub> : il faut donc comprendre que ce que l'énonciateur pluriel *viele* affirme, c'est que la vie humaine commence à partir de la douzième semaine d'aménorrhée, ce que L<sub>R</sub> conteste en s'en référant à la loi (*von Gesetzes wegen*), qui stipule que, jusqu'à cette date, la femme qui avorte n'encourt pas de poursuites pénales.

Nous incluons également dans cette catégorie les occurrences dans lesquelles L revient sur son propre dire, à partir du moment où les éléments de discours qui se trouvent sous l'incidence du marqueur de modalisation relèvent effectivement d'une énonciation E<sub>O</sub> produite antérieurement à l'énonciation en cours. Dans le corpus allemand, l'expression *wie gesagt*, employée sans autre marque verbale d'attribution renvoie toujours à un dire initialement formulé par le Locuteur qui en fait usage :

**223.Sp.can.#32**

[prénom] – [heure + date] CEST (#32 of 525)  
[devise]

Lieber Herr [nom],  
es stimmt, ist daneben, aber was ist nicht daneben wenn es um diese Fragen geht?... Wie gesagt, ich habe ja auch meine Antwort gefunden, und das, was ich hier tippere ist ja auch meine Meinung. Sie muss nicht zwangslaeufig contraer zu Ihrer sein:-)

Dans l'exemple ci-dessus, le Locuteur reformule effectivement une partie des propos qu'il a lui-même produit dans une contribution antérieure récente<sup>246</sup> :

**Sp.can.#30**

[...] Andere Tatsachen sind die, das Nutzer von Cannabis ausserhalb des medizinischen Bereiches oft kriminalisiert werden. Ist dies Recht oder nicht? Ich selbst habe meine Antwort hierauf gefunden. [...]

<sup>246</sup> En revanche, nous avons exclu de notre analyse toutes les occurrences de *wie gesagt* qui renvoient à un élément d'énoncé situé en amont à l'intérieur de la même contribution, ces occurrences étant plus nombreuses que celles que nous avons conservées.

Dans ce cas, les deux contributions sont relativement proches l'une de l'autre à l'intérieur du forum. Il se peut cependant que la distance soit beaucoup plus importante :

**224.Sp.can.#106**

[...] Wie gesagt, ich bin aus pragmatischen Gründen für die Freigabe sämtlicher Drogen, da meiner Ansicht nach die Probleme dann geringer werden, insbesondere die Probleme, die zum Handeln zwingen (Drogentote, org. Kriminalität, Anfixen usw.). [...]

Cette occurrence de MDS sur le contenu trouve sa source dans un passage d'une contribution du même auteur qui se situe presque au tout début du forum :

**Sp.can.#6**

[...] Ich plädiere für einen staatlich kontrollierten Vertrieb der verschiedenen Drogen, auch Opiate usw. Die Herstellung sollte ebenfalls unter staatlicher Aufsicht erfolgen. Dies allein aus der pragmatischen Einsicht, daß die bisherigen Konzepte gescheitert sind und die verschiedenen Drogenmafiavereine sich unverändert dumm und dämlich verdienen. [...]

Le lien entre les deux passages peut être établi grâce à la présence, dans chacun d'eux, d'unités lexicales formellement et sémantiquement proches, sinon équivalentes : '*ich bin [...]* für' vs '*Ich plädiere für*', '*aus pragmatischen Gründen*' vs '*aus der pragmatischen Einsicht*'. Si l'on veut poursuivre sur la voie d'une équivalence, il est nécessaire de procéder à des inférences du type '*Freigabe sämtlicher Drogen*' = '*einen staatlich kontrollierten Vertrieb der verschiedenen Drogen*', c'est-à-dire supposer que le terme *Freigabe* contient le sème [+contrôle]<sup>247</sup>.

Alors que, dans le corpus allemand, les intervenants recourent plus rarement à la MDS<sup>248</sup> pour référer à un discours émanant d'une source énonciative autre que les intervenants dans le corpus français (douze occurrences, contre vingt-neuf dans le corpus français), ils y recourent plus souvent que les intervenant français pour référer à des éléments de discours qu'ils ont eux-mêmes produits antérieurement (dix occurrences, contre deux dans le corpus français).

Selon P. von Münchow (2001 : 429), une des fonctions de ce type de marqueur lorsque le Locuteur l'applique à son propre discours peut être de "*signifier au récepteur que l'on ne radote pas mais qu'on répète volontairement quelque chose qu'on a dit auparavant*". Nous ajoutons que, dans certains contextes discursifs – et tout particulièrement dans un contexte

<sup>247</sup> Le reproche qu'encourt l'analyste est celui de postuler une équivalence là où, peut-être, elle n'existe pas. Cependant, aucune autre contribution du même auteur ne supporte la comparaison. En outre, en vertu de la maxime de quantité qui veut que tout énoncé contienne uniquement les informations requises pour le bon fonctionnement de la communication, seul ce rapprochement permet de justifier la présence de *wie gesagt*.

<sup>248</sup> Nous n'avons pas inclus dans notre décompte les occurrences de ces marqueurs lorsqu'ils figurent dans une unité de reprise relativement longue, qu'elle ait été produite à l'intérieur du forum de discussion par un autre intervenant ou à l'extérieur du forum (article de presse, par exemple).

argumentatif – répéter ses propres propos renvoie probablement à une intention d'un ordre autre que la simple reprise discursive et qui n'est pas éloignée de la démarche épistémique. Reformuler son propre dire, c'est aussi signaler, de manière implicite, que l'on y adhère, c'est-à-dire qu'on lui accorde une place privilégiée en termes de validité.

- *laut L / gemäß L / d'après L / selon L* :

**225.Sp.can.#86**

[...] Wußtet Ihr, daß der Umgang mit Cannabis legal ist?

Gemäß Artikel 4, Absatz 2 Grundgesetz, ist allen Menschen garantiert, daß sie ihr Leben nach den Regeln, kulturellen Gebräuchen und zeremoniellen Handlungen ihres jeweiligen, religiösen oder weltanschaulichen Bekenntnisses ausrichten dürfen. [...]

**226.Sp.part.#150**

[...] Toleranz ist laut Duden folgendermaßen definiert: Toleranz, die; -, -en 1. Duldsamkeit, Verständnis, Akzeptanz gegenüber einer anderen, abweichenden Meinung, Haltung oder Lebensart[...]

**227.Lib.dép.#10**

[...] D'après certains, on peut aussi prier.

**228.Lib.ivg.#116**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Le Dr. Dor**

Selon ce "doux dingue" qui est à la tête des commandos dits "de sauvetage" qui exercent quoi qu'ils prétendent au moins une "violence morale" inadmissible sur les femmes qui souhaitent avorter et le personnel de cliniques, la "décadence de la société" est due à 5 éléments: [...]

Les marqueurs allemands *laut L* et *gemäß L* et les marqueurs français *selon L* et *d'après L* appartiennent à la même catégorie des unités prépositionnelles, mais les conditions d'emploi de ces unités ne sont pas les mêmes dans les deux, ce qu'illustrent déjà nettement les occurrences relevées dans les deux corpus.

Les prépositions allemandes *laut L* et *gemäß L* s'emploient uniquement pour rendre compte d'un discours autre attesté. Il convient cependant de préciser que ces deux expressions sont d'un usage relativement restreint dans la langue courante et se rencontrent plus fréquemment dans des genres discursifs institutionnels, en particulier pour *laut*, dans les articles de presse. L'occurrence citée de *laut* (exemple 226) est d'ailleurs la seule, dans l'ensemble de nos corpus allemands, qui ne figure pas à l'intérieur d'un article de presse reproduit à l'intérieur d'une contribution. Quant à *gemäß*, il apparaît dans nos corpus toujours dans la même

configuration discursive que celle évoquée dans l'exemple 225, à savoir pour introduire une référence à un texte juridique<sup>249</sup>.

Les prépositions françaises *selon L* et *d'après L* ont, quant à elles, un champ d'application plus vaste, puisqu'elles permettent aussi bien de renvoyer à un discours autre qu'à une opinion, qu'elle soit attribuable à une personne autre que le Locuteur, ou à lui-même<sup>250</sup>. Lorsque *selon L* et *d'après L* s'appliquent au Locuteur, elles ont uniquement une fonction modalisatrice, le Locuteur signalant que ce qu'il énonce relève de son opinion personnelle et s'apparente donc à une L-vérité<sup>251</sup>. En revanche, lorsque ces prépositions s'appliquent à un locuteur ou une source énonciative autre, il est parfois plus difficile de faire la part entre ce qui relève effectivement du discours autre, et ce qui relève de la simple évocation d'une opinion autre, même si, finalement, les deux interprétations se rejoignent, dans la mesure où rendre compte d'une opinion émanant d'un locuteur ou d'une source énonciative autre suppose qu'elle ait fait, à un moment ou à un autre, l'objet d'une formulation.

Les seuls cas de figure dans lesquels il est possible de trancher en faveur d'un marqueur de discours autre sont :

- celui dans lequel le contenu qui se trouve sous l'incidence de la préposition ne peut être interprété comme l'expression d'une simple opinion en vertu des caractéristiques du locuteur ou de la source énonciative. C'est le cas, par exemple, lorsque les éléments repris sont présentés comme émanant d'un sondage :

**229.Lib.dép.#53**

[...] C'est un peu près comme ça que nos bons hommes politiques suivent en preux démagogues l'hypocrisie de la société française qui selon les sondages, reste hostile à une dépénalisation des drogues douces. [...]

- celui dans lequel les éléments d'information introduits par la préposition renvoient non seulement à un auteur précis, mais également à une source précise et vérifiable :

<sup>249</sup> En revanche, nous ne sommes pas d'accord avec U. Engel (1988 : 117), pour qui il est nécessaire de faire une différence entre les emplois de *laut* (*gemäß*, etc.) introduisant un énoncé au subjonctif et les mêmes introduisant un énoncé à l'indicatif. Selon lui, lorsque ces expressions introduisent l'indicatif, elles ne renvoient pas à un acte d'énonciation : "*Sie weisen nämlich primär auf Sachverhalte hin, nicht notwendig auf realisierte Primäraußerungen*". Cette distinction semble reposer sur une distinction non justifiée entre l'acte d'énonciation et le contenu, résultat de cet acte d'énonciation, qui ne sont pourtant pas dissociables.

<sup>250</sup> Caractéristique qu'elles partagent avec le marqueur français *pour L* et le marqueur allemand *für L* (cf. 5.1.2.4.2.), qui, dans nos corpus, servent plus souvent aux locuteurs à modaliser leur propre discours qu'à introduire des éléments de discours autre.

<sup>251</sup> Au même titre que l'expression allemande *nach der Meinung von L*, dont toutes les occurrences rencontrées dans nos corpus relèvent de cette configuration, raison pour laquelle nous ne l'avons pas incluse parmi les marques de modalisation du discours second.



**230.Lib.pacs.#120**

[...] J'aimerais attirer l'attention sur cette définition de la xénophobie ou 'haine de l'autre' : la xénophobie est (selon Sartre, dans La Question Juive) le fait d'avoir choisi 'la permanence de la pierre' plutôt que la vie qui se veut échange, changement, contact... [...]

Dans cet exemple, la présence d'un îlot textuel vient conforter l'interprétation du contenu sous l'incidence de *selon* comme relevant du discours et non de l'opinion.

Ces deux marqueurs s'avèrent relativement neutres du point de vue de l'engagement du Locuteur vis-à-vis du contenu considéré (Marque-Pucheu, 1999 : 109-110). Seules des informations fournies par le cotexte ou des inférences permettent de déterminer, comme dans l'exemple 227, que le Locuteur prend ses distances vis-à-vis des éléments de discours qu'il reprend.

- *statistisch* :

L'allemand comme le français permettent l'emploi en fonction d'adverbes de lexèmes adjectivaux qui renvoient à un type ou un genre spécifique de discours et, par ricochet, fonctionnent comme des marqueurs de MDS. C'est le cas, dans le corpus allemand, de *statistisch*, seul exemple de cette catégorie relevé dans nos corpus<sup>252</sup> :

**231.Sp.can.#113**

[...] Von den ca. 2,4 Millionen Menschen in Deutschland die 1999 Cannabis nahmen, suchte statistisch nur einer von 900 eine Drogenberatungsstelle auf (bei Alkohol dagegen einer von 500 Konsumenten), aber jeweils einer von 20 bekam Probleme mit der Staatsanwaltschaft weil ein polizeiliches Ermittlungsverfahren gegen ihn eingeleitet wurde. [...]

Le marqueur *statistisch* occupe une place particulière à deux points de vue. D'une part, il renvoie à un genre de discours particulier, le discours statistique, c'est-à-dire un discours dont la fonction est de rendre compte de l'étude "*méthodique des faits sociaux, par des procédés numériques*" (définition du Robert, 1995). D'autre part, il ne fournit pas d'informations précises sur l'identité du ou des locuteurs auquel il renvoie : il laisse le soin au Récepteur de faire les inférences nécessaires à son identification, ne serait-ce que partielle. Dans le cas présent, les informations sémantiques livrées par le terme '*statistisch*', associées à un certain

---

<sup>252</sup> Il équivaut, en français, à des expressions telles que *selon les/des statistiques, statistiquement parlant, les statistiques disent que, voire statistiquement*, cependant non attestées dans notre corpus. On y trouve certes des références à des données statistiques. Cependant, ces occurrences ne relèvent pas de la modalisation en discours mais, comme dans l'exemple suivant, d'une forme apparentée au compte rendu (5.1.2.3.) :

**Lib.dép.#165**

[...] Les statistiques du Ministère de l'Intérieur sont formelles quand à l'augmentation très sensibles des interpellations pour simple usage de Cannabis. [...]

nombre de connaissances extralinguistiques, laissent inférer un Locuteur pluriel investi d'un rôle d'expert dans le domaine de l'analyse statistique institutionnalisée des faits sociaux.

- *à en croire L* :

**232.Lib.dép.#88**

[...] A en croire les proches des drogués - et parfois les drogués eux-mêmes ! - elle serait responsable de leurs problèmes psychologiques. [...]

Le modalisateur *à en croire L* ne peut s'appliquer qu'à un discours autre émanant d'un locuteur différent de L. Il exprime, en effet, de manière particulièrement nette la mise en doute par L<sub>R</sub> des éléments de discours rapportés. Dans l'exemple 232, cette dimension du doute est encore renforcée par l'usage du mode conditionnel, qui "*permet d'affirmer l'éventualité d'un fait que l'on n'est cependant pas en mesure de tenir pour certain. L'affirmation au conditionnel est en quelque sorte une affirmation faite sous réserve de confirmation.*" (Darde, 1988 : 97). Il s'agit de l'unique occurrence de ce marqueur.

- *sollen / dit-on / paraît-il / il paraît que* :

Le verbe allemand *sollen* peut, à l'instar d'autres verbes de modalité allemands, être employé comme modalisateur. Dans ce type d'usage, il sert, d'une part, à marquer que les éléments sous son incidence relèvent d'un discours autre et, d'autre part, à émettre un certain doute vis-à-vis de ces éléments ou, du moins, à signaler que l'on n'a pas pu vérifier la véracité des éléments rapportés. U. Engel (1988 : 472) reconnaît ainsi à ce verbe la valeur de "*Wiedergabe der Äußerung eines Dritten, verbunden mit Skepsis des Sprechers*".

Le verbe *sollen* permet donc de renvoyer à des éléments de discours dont la source énonciative n'est pas identifiée (Schanen/Confais, 1989 : 258). Il est d'un emploi rare dans le corpus allemand, et renvoie généralement à un discours de nature doxique :

**233.Sp.can.#128**

[...] Der Service in Schweden soll sehr viel besser sein - aber wenn du da andere Erfahrungen gemacht haben solltest, glaube ich dir natürlich. [...]

Le français a pour équivalent de cette valeur de *sollen* les expressions modalisatrices *dit-on*, *il paraît que* et sa variante *paraît-il*, qui entretiennent une étroite parenté sémantique avec l'introducteur de discours rapporté *on dit que* (Rosier, 1999 : 173). Selon L. Rosier (*ibid.* : 162), ces tournures ont pour effet de retourner "*l'énonciation vers un autrui de conscience collective, de doxa anonyme, face à laquelle l'énonciateur marque une réserve*". C'est la

raison pour laquelle elles peuvent introduire un discours proche, parfois, du discours proverbial :

**234.Lib.ivg.#17**

Message de : [pseudonyme] - 09 Octobre 2000 23:28:46

Sujet : Re: A [pseudonyme]

Si les femmes, dit-on, sont la moitié du ciel, les hommes en sont pour moi l'autre moitié. [...]

La particularité de ces tournures est également de pouvoir signaler le fait que L<sub>R</sub> met d'une certaine manière à distance, sinon en doute, les éléments de discours qu'il reprend :

**235.Lib.pacs.#111**

[...] Il paraît que les homosexuels n'ont plus d'imagination, que défendre le PACS revient à revendiquer un idéal petit-bourgeois, qui consisterait à singer les hétérosexuels. [...]

- **Les mots-slogans :**

Il s'agit d'une forme de MDS sur le contenu spécifique à l'allemand, rendue possible par la liberté offerte aux locuteurs de former *ad hoc* des lexèmes composés qui ne se réduisent pas à la coordination de deux ou plusieurs lexèmes nominaux. La langue allemande autorise également l'élaboration de composés plus complexes, combinant un lexème nominal en fonction de déterminé, et un énoncé verbal assertif en fonction de déterminant :

**236.Sp.abt.#124**

[...] Das wichtigste, um den Kardinalfehler der Meinbauchgehörtmir-Revolution nicht zu wiederholen, wäre, daß Männer und Frauen zusammen Regeln formulieren, [...]

**237.Sp.abt.#138**

[...] Wer aber die Frauen-machen-sowieso-was-sie-wollen-Haltung akzeptiert [...]

Les énoncés assertifs s'apparentent à des slogans, c'est-à-dire "*des maximes élaborées pour les besoins d'une action particulière*" et dont le "*rôle est essentiellement celui d'imposer, par leur forme, certaines idées à notre attention*" (Perelman/Olbrechts-Tyteca, 1992 : 225). Ils relèvent, comme l'écrit J.-J. Robrieux (2000 : 151-152), de la "*petite phrase*" qui, par sa forme condensée, "*relève moins de la pensée dialectique que de la pensée proverbiale*", dans la mesure où le slogan "*a pour fonction de provoquer un réflexe, de faire réagir tout au plus, mais surtout pas de faire réfléchir*". Que ces "mots-slogans" réfèrent à un argument ou une attitude, ils renvoient toujours au discours de ceux ou celles qui s'y reconnaissent.

### 5.1.4.2.2 Les marques de la modalisation en discours second autonymique

Les marques de la MDS autonymique relevées dans les corpus sont de trois ordres : les guillemets (a), les déverbaux (b) et les commentaires métalinguistiques (c).

#### a. Les guillemets<sup>253</sup>

Les guillemets constituent, dans l'ordre de l'écrit, un marqueur fréquemment employé pour signaler que les éléments qu'ils encadrent relèvent d'un discours que le Locuteur n'assume pas. Ils peuvent être amenés à remplir diverses fonctions autres que le marquage du discours direct (5.1.1.2.1.), de la présence d'un îlot textuel (5.1.2.2.3.) ou de la MDS (Authier-Revuz, 1996 : 102). Ils peuvent, en effet, servir à mettre en valeur un élément, à mentionner l'emploi d'un terme ou à signaler que tel terme ou telle expression appartient à un registre de langue particulier. Dans ce cas, ces marques remplissent, pour reprendre les termes de Koller (1975 : 120), une "*sprachreflexive Funktion*".

Alors que l'interprétation des guillemets est relativement aisée lorsqu'ils sont employés pour marquer le discours direct ou signaler un îlot textuel dans le cadre d'un discours indirect ou d'une MDS sur le contenu, elle peut, dans d'autres circonstances, s'avérer problématique : "*Hors contexte, il n'existe aucune possibilité d'interpréter une mise entre guillemets ; pour le faire on doit reconstruire, en s'appuyant sur des indices variés, la signification de l'opération dont les guillemets sont la trace*" (Maingueneau, 1991 : 141). L'analyse nécessite donc de prendre en compte l'environnement des éléments guillemetés dans le but de découvrir ce qui, dans un cotexte plus ou moins large, permet l'identification de leur fonction.

Ainsi, les occurrences suivantes ne relèvent pas de la MDS autonymique, mais :

- de la simple mention :

#### 238.Sp.abt.#51

[...] Auch ich maße mir nicht an, die Begriffe "richtig" oder "falsch" objektivieren zu können, die per se auf der normativen Ebene liegen. [...]

Les termes '*richtig*' et '*falsch*' sont ici placés entre guillemets et précédés du lexème '*Begriffe*' qui fait office de référent métalinguistique. Ce à quoi réfère L ici, ce n'est pas à un fait de discours, mais à un fait de langue.

- de la mise en valeur :

<sup>253</sup> Ces remarques valent aussi bien pour d'autres signes typographiques jouant un rôle analogue : l'italique, les astérisques, etc.

**239.Lib.dép.#73**

[...] Il faut bien comprendre que c'est de "plaisir" dont il s'agit. Un héroïnomane aime SA vie avec son poison mortel. [...]

Les guillemets servent ici à mettre en valeur le terme qu'ils encadrent, au même titre que les majuscules utilisées pour le possessif 'SA'. On peut aisément imaginer que, dans une situation de communication orale, ce terme serait particulièrement accentué par rapport au reste de la proposition.

Le problème se pose différemment dans le cas du renvoi à un registre particulier – idiolecte, sociolecte, etc. :

**240.Lib.dép.#19**

[...] Une étude récente menée là-bas a démontré que "fumer un joint" n'est absolument pas lié à une forme d'excitation ou à un acte symbolique visant à briser un interdit. [...]

Dans cet exemple, les guillemets signalent que l'expression qu'ils encadrent relève d'un registre de langue particulier, que nous pouvons qualifier de jargon. Dans le cas présent, L fait référence au jargon des fumeurs de cannabis. L'interprétation d'un tel cas de figure peut s'avérer problématique lorsque l'usage des guillemets n'est pas accompagné d'un commentaire métadiscursif. Il est en effet difficile de déterminer si ce type d'exemple<sup>254</sup> entre dans la catégorie de la modalisation ou non : l'intention du Locuteur est-elle de signaler la discordance "stylistique" entre des genres ou des écritures différentes, de revendiquer une appartenance d'ordre social, de faire "couleur locale" (Authier-Revuz, 2000 : 48) ? ou bien s'agit-il pour L d'exprimer une attitude épistémique ? Le problème se pose à chaque fois que le terme ou l'expression entre guillemets ne renvoie pas à une séquence discursive produite antérieurement à l'intérieur du forum.

En revanche, les guillemets seuls sont aisément assimilables à une marque de MDS autonymique lorsque le locuteur indique de manière précise d'où provient l'élément guillemeté :

**241.Sp.abt.#47**

[...] Herr [prénom nom] #15, Sie wollen "selbstbestimmt"!!! ueber die Elternschaft entscheiden, also "selbstbestimmt" darueber verfuegen, ob die Frau, die Ihr Kind empfangen hat, dieses austragt oder nicht? Wie geht das? [...]

<sup>254</sup> Ces cas sont relativement nombreux dans les forums sur la dépénalisation du cannabis proposés par *Libération* et *Le Parisien* ('kiffer', 'défonce', 'fumette', 'shit', etc.). Nous en avons relevé quelques cas seulement dans le forum du *Spiegel* consacré à ce sujet ('Kiffer', 'kiffen', etc.), mais aucun dans celui du *Zeit*.

Le terme ‘*selbstbestimmt*’ se trouve repris deux fois : il figure d’abord dans une séquence dans laquelle L<sub>R</sub> reformule ce qu’a énoncé un intervenant L<sub>O</sub> constitué en interlocuteur ; il figure ensuite dans une expansion à valeur explicative introduite par le connecteur *also*, et dans laquelle L<sub>R</sub> propose une interprétation des éléments repris. Cette expansion relève de la modalité interrogative, signalant ainsi qu’il s’agit d’une hypothèse d’interprétation qu’il est demandé à L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> de confirmer. La mise en valeur du terme ‘*selbstbestimmt*’ signale que ce dernier constitue l’enjeu de la reprise.

Le repérage des éléments modalisés est également facilité lorsque le mot guillemeté relève du cas de figure suivant, assez fréquent dans le corpus allemand, qui se caractérise par la combinaison, dans une même contribution, d’une citation en discours direct isolée et d’une unité lexicale guillemetée tirée de cette séquence et intégrée au discours de L<sub>R</sub> :

**242.Sp.part.#131**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#131 of 1041)

Homosexualität ist eine Verhaltensauffälligkeit, nichts weiter. Neuere Untersuchungen in den USA zeigen dass sich dies durchaus auch wieder korrigieren läßt.

Wieder einmal eine Belehrung aus dem off. Oder vom "atheistischen" Weltwissen ?

Was lässt sich denn "korrigieren" ? Die "Zuneigung" ? Oder die eigentlichen Akte einer denkbaren oder jeglicher denkbaren Sexualität? Oder ist es das Geschlechtliche schlechthin, das sich "normalisieren", eben auf Norm "korrigieren" lässt? Muss man nur "wollen"? Was ist dann aber "Norm" ? [...]

Cet exemple témoigne en outre de l’ambiguïté inhérente à l’emploi des guillemets. Le terme ‘*korrigieren*’, utilisé deux fois avec des guillemets, est bien emprunté au discours précédemment cité. Les guillemets semblent ici constituer un moyen, pour L<sub>R</sub>, de mettre en doute l’appropriété du terme utilisé. Il n’en va pas de même pour les unités guillemetées ‘*atheistischen*’, ‘*Zuneigung*’, ‘*normalisieren*’, ‘*wollen*’ et ‘*Norm*’, dont on ne trouve aucune trace dans la contribution de référence. On peut y voir une stratégie consistant à reconstituer un champ lexical typique d’un discours que L<sub>R</sub> conteste et dans lequel est invité à prendre place le terme ‘*korrigieren*’.

Parfois, le locuteur se montre moins précis, mais l’observation des contributions antérieures conduit à identifier les éléments qui permettent une interprétation des guillemets comme marqueurs de MDS :

**243.Sp.part.#79**

[...] aber wieso es "Geistesakrobatik" sein soll, über eine Abgabe (bzw. einen Vergünstigungs-Wegfall) für kinderlose Ehepaare nachzudenken, ist mir nicht klar. [...]

Ce passage, qui se situe presque à l'ouverture de la contribution, contient un terme guillemeté qui fait directement référence à un passage de la contribution antérieure à la fin de laquelle se trouve employé un terme formellement et sémantiquement apparenté :

**Sp.part.#78**

[...] Auch das ein Beitrag, die Familie in der Form, die solche Geistesakrobaten für richtig halten, zu schützen.....

En plaçant le terme 'Geistesakrobatik' entre guillemets, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> signale à L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> qu'il se décharge de toute responsabilité concernant le choix du vocable 'Geistesakrobaten'. Mais en soi, les guillemets ne nous disent pas encore ce qui, en l'absence de commentaire de la part de L<sub>R</sub>, motive cette prise de distance : considère-t-il le mot comme inapproprié ? comme exagéré ? Comme le souligne J. Authier-Revuz (1996 : 104), "si le [discours indirect] (ou la [MDS] sur le contenu) constitue pour un "X" situé dans son incidence un cadre interprétatif fort, il ne constitue pas pour autant une contrainte d'interprétation" (104). Lorsqu'aucun élément ne permet de trancher en faveur d'une interprétation, l'analyste, à l'instar de l'Interlocuteur/Destinataire initial, en est réduit à des conjectures.

Dans d'autres cas, le travail d'identification de la source éventuelle du mot guillemeté est compliqué par les propriétés de ce dernier. Si le terme 'Geistesakrobatik' est d'un usage suffisamment restreint pour qu'il soit facile d'identifier sa source, il n'en va pas de même lorsque les guillemets encadrent un élément lexical d'usage très courant, comme 'nur', dont la polysémie et la polyfonctionnalité (Pérennec, 2002 : 247 sqq.) contribuent à brouiller les pistes :

**244.Sp.abt.#43**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#43 of 1373)

[devise]

Okay, ich bin "nur" ein Mann, aber ich denke, ich weiß, wovon ich rede. [...]

Il s'agit de l'ouverture d'une contribution initiative. La concession et le 'nur' guillemeté ne peuvent donc pas être interprétés comme référant à un discours tenu auparavant par un autre intervenant du forum. Dans ces circonstances, on peut interpréter les guillemets comme un marqueur de non-coïncidence du mot à lui-même : L emploie 'nur' faute de mieux. On peut également les interpréter comme un moyen de renvoyer à un discours de nature doxique, selon lequel un homme est mal placé pour aborder la question de l'IVG. Mais une observation attentive du cotexte antérieur laisse supposer qu'une autre interprétation est possible.

*Nur* est ici employé en qualité de modulateur de mise en relief, indiquant la complétude de l'ensemble envisagé. C'est donc aux occurrences de ce terme répondant à cette valeur dans les contributions antérieures qu'il faut prêter attention pour identifier une éventuelle source. Une contribution paraît susceptible de jouer ce rôle :

**Sp.abt.#29**  
 [initiale nom] – [heure + date] CEST (#29 of 1373)  
 Nur Männer. Was sagen eigentlich die Frauen dazu?????

Le terme '*nur*' guillemeté employé en 244 peut alors être interprété comme un cas de MDS autonymique : en se présentant comme étant '*“nur” ein Mann*', L signale qu'il prend acte de la remarque formulée par son prédécesseur. Il ne s'agit que d'une hypothèse qu'il nous est impossible de vérifier. Il revient donc à l'analyste de prendre une décision et de faire le choix de conserver une telle occurrence ou non. Nous avons fait le choix de l'interpréter comme une occurrence de modalisation interlocutive et, par conséquent, de la conserver.

#### b. Les déverbaux

La famille des "*déverbaux*" (Rosier, 1999 : 180 sqq.) regroupe un ensemble d'unités lexicales dérivées d'un verbe de dire ou d'un verbe apparenté et assumant la fonction d'adjectif épithète : *sogenannt* et *angeblich* en allemand, *soi-disant* et *prétendu* en français, qui peuvent être ou non combinés à l'usage des guillemets :

**245.Sp.abt.#137**  
 [...] Der dahinterstehende Gedanke ist, daß Männer sogenannte "Frauenprobleme" bekommen sollen und vice versa, um die zugrundeliegenden Probleme und ihre realen Zusammenhänge sichtbar zu machen. [...]

**246.Lib.dép.#36**  
 Message de : [pseudonyme] – [date + heure]  
 Sujet : **Réflexion sur la loi**  
 Il est intéressant de revenir à la raison qui fait que le cannabis soit interdit en France. Cette interdiction ne s'appuie pas sur des études médicales mais sur une liste de produit soit disant nocifs. [...]

J. Authier-Revuz (1995 : 361) définit ces termes comme des moyens de caractériser explicitement le fait que "*les mots de l'autre*" sont "*inadéquats au réel*". En effet, l'observation des propriétés sémantiques de ces unités lexicales laisse d'emblée entrevoir qu'elles jouent le rôle d'éléments métalinguistiques signalant une "*inadéquation nominative*" (Rosier, *op.cit.*).



Ainsi, le modalisateur allemand *angeblich* contient “à la fois l’indication que l’affirmation qu’il modalise provient d’un locuteur autre que ‘L’ (mais dont l’identité n’est pas précisée) et une mise en doute de la part de ‘L’ de la vérité de cette affirmation” (von Münchow, 2001 : 425) :

**247.Sp.part.#77**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#77 of 1041)**

**[prénom nom] - #75**

Ich finde nicht, daß es für eine deutliche Replik zu den in Rede stehenden Beiträgen einer Entschuldigung bedarf.

Während ich mir bei Frau [prénom] nicht ganz sicher bin, glaube ich ziemlich sicher, daß es sich bei "[pseudonyme]" um ein fake handelt. Diese angeblich 15 Jahre alte "Dame" liefert hier und zumindest in einem anderen Forum Beiträge ab, die an sich einer Antwort nicht würdig sind. Immerhin ist bislang wenigstens hier noch nicht der Wunsch aufgetaucht, Homosexuelle einzuschläfern.....[...]

Dans cet extrait de contribution, le marqueur *angeblich* porte sur le syntagme adjectival *15 Jahre alt*. Il sert à signaler que le locuteur met en cause l’affirmation produite par l’intervenante mise en cause et selon laquelle elle serait âgée de quinze ans.

Ce marqueur a pour équivalent français le terme *prétendu* :

**248.Lib.pacs.#111**

[...] Le combat identitaire des homosexuels n’est qu’un combat par défaut, faute de reconnaissance. On peut se crispier sur ce combat, ou en tout cas sur les codes d’appartenance qu’il a créé - parce que c’est tentant, quand on le vit de l’intérieur, et qu’il n’y avait jusqu’à présent guère d’alternative. On peut finir par se contenter de cette identité collective, pour ce qu’elle a de rassurant. C’est une sorte de « confort du marginal », bien plus pervers, me semble-t-il, que le prétendu risque d’embourgeoisement qui serait contenu dans l’adoption du PACS. [...]

Dans cet extrait de contribution, le marqueur *prétendu* porte sur le GN ‘*risque d’embourgeoisement*’ et la relative qui le suit. Il fonctionne en corrélation avec le mode conditionnel auquel se trouve le verbe de la relative, pour signaler que le locuteur met en cause l’affirmation attribuée à une source énonciative indéterminée selon laquelle l’adoption du PACS conduirait à un risque d’embourgeoisement (sans que L.R précise qui est concerné par ce risque).

### c. Les commentaires métalinguistiques

Les commentaires métalinguistiques viennent souvent s’ajouter à l’usage des guillemets, et faciliter ainsi l’interprétation de ces derniers comme constituant des marqueurs de MDS autonymique. Mais ils peuvent également marquer à eux seuls la présence d’une MDS autonymique. Il s’agit généralement de tournures identiques à celles qui servent à marquer la MDS sur le contenu :

**249.Sp.abt.135**

[...] Es bräuchte mich im Prinzip gar nicht mehr interessieren, was Sie sich hier ausdenken, denn (wie man heuer so schön sagt) meine Familienplanung ist längst abgeschlossen. [...]

Le marqueur précède ici les éléments sur lesquels il porte. C'est la présence de l'adjectif 'schön', qui renvoie aux qualités esthétiques des éléments de discours considérés, qui permet une interprétation en termes de modalisation autonymique.

**250.Lib.pacs.#8**

[...] quant à parler du PACS, les députés ferai mieux de descendre dans la rue et voir qu'il n'y a pas seulement des couples 'normaux' (comme ils le disent), rien que ce mot me fait gerber.

Certains commentaires métalinguistiques insistent davantage sur l'idée que la modalisation porte sur le choix des mots. C'est le cas lorsque le commentaire métalinguistique comporte un élément verbal ou nominal qui renvoie à l'activité de nommer, comme le verbe *nennen* en allemand :

**251.Sp.abt.#17**

[...] Ich empfehle ferner zur christlichen Lektüre 1. Mose 29-30: Jakob heiratet erst Lea, dann Rahel. Klarer Fall von Vielweiberei. Nachdem Jakob und Lea vier Kinder bekommen haben, wird Rahel eifersüchtig und fordert Jakob auf, mit ihrer eigenen Magd Bilha zu schlafen, quasi als Stellvertreterin im Ehebett. Eindeutig außerehelicher Geschlechtsverkehr mit Folgen: Dan und Naftali. Darauf kontert Lea und schickt nun ihre Magd in Jakobs Ehebett. Doppelter Ehebruch mit Einverständnis aller Beteiligten, und wieder zwei uneheliche Kinder: Gad und Asser. Altvater Jakob hat ziemlich wild "herumgefickt", wie Du es nennst. Was dazu wohl der Papst gesagt hätte! Es steht alles im Alten Testament, und kein Wort von Gottes Unmut über dieses Treiben wirst Du dort finden. [...]

ou le lexème nominal *terme* en français :

**252.Mde.avor.#188**

[...] je ne comprends pas qu'on justifie "un crime" (suyvant vos propres termes) par un autre "crime" [...]

### 5.1.4.3 Objet de la modalisation en discours second marquée

Les exemples que nous avons traités dans les paragraphes précédents montrent que la nature des objets sur lesquels porte la MDS dépend du type de modalisation envisagé.

Dans le cas de la MDS sur le contenu, l'objet relève toujours du niveau de la proposition puisque c'est le contenu de cette dernière qui est en jeu.

Dans le cas de la MDS autonymique, l'objet de la reprise peut être :

- de taille très réduite – de l'ordre de l'unité lexicale ;
- de taille relativement réduite – de l'ordre du GN plus ou moins complexe ou du syntagme prépositionnel ;
- ou, plus rarement, de taille plus conséquente – de l'ordre de la proposition :

**253.Sp.abt.#66**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#66 of 1373)

[devise]

Liebe Frau [nom],

wenn Sie zitieren, achten Sie doch bitte darauf, wen. Der Halbsatz

als Frau Frank offensichtlich die Tötung eines Kindes wohl für  
prinzipiell legitim hält

stammte nicht von mir, sondern von Herrn [nom] (#62). [...]

**254.Lib.pacs.#7**

[...] les faits montrent que la rupture de ce contrat est très fréquente, qu'il existe des couples stables homosexuels, et que ceux-là ont sans doute parfois ' plus de réserves d'amour à donner aux enfants que des couples hétérosexuels' selon les termes de Jack Lang. [...]<sup>255</sup>

Dans ce cas comme dans d'autres, la comparaison – lorsqu'elle est possible – des éléments repris avec ce qui se trouve énoncé dans le discours de référence permet de mesurer les modifications que L.R fait subir sur ce point aux éléments initialement produits par L.O en E.O. En particulier, elle permet de mettre en évidence que ce qui est présenté par L.R sous la forme d'une MDS autonymique constitue parfois une sorte de forme condensée dans laquelle se trouvent rapprochés des éléments discursifs qui, en E.O, se trouvaient produits isolément :

**255.Sp.part.#141**

[prénom] – [heure + date] CEST (#141 of 1041)

[devise]

Über alle juristische Haarspalterei hinweg ist entscheidend wie die Bevölkerung die Ehe sieht. Die breite Mehrheit sieht in der Ehe die Grundlage für eine Familie und die setzt nun mal Kinder voraus. Bei der Eheschließung ist die Gründung einer Familie in den meisten Fällen der wichtigste Aspekt für die Partner, auch wenn er im Verlauf der Ehe nicht immer in die Tat umgesetzt wird, aus welchen Gründen auch immer. Entscheidend ist jedoch dass dies der tragende Gedanke ist. Da der Kinderwunsch auf natürlichem Weg für homosexuelle Paare nicht erfüllbar ist entfällt die Voraussetzung für eine Eheschließung.

Das sagt "die Mehrheit der deutschen Bevölkerung" so? [...]

La contribution dont est tiré cet extrait commence par une longue citation d'une contribution antérieure (Sp.part.#128). L.R enchaîne avec un énoncé qui contient un GN encadré par des

<sup>255</sup> Le classement exige une prise de position de la part de l'analyste : soit il juge prépondérant la présence de guillemets – ou de tout autre signe fonctionnellement équivalent – comme marque de discours direct et classe l'occurrence en conséquence ; soit il considère d'abord la nature des éléments verbaux qui, dans E.R, signalent la présence d'une reprise discursive : discours citant (mais sous quelle forme : énoncé verbal avec subordination en *que/dass* ? subordination avec infinitif ? complément nominal ?) ou marqueurs du type *selon x, comme le dit x*, etc., distinction qui le guide également dans ses choix de classement. Nous n'avons pas souhaité trancher, considérant que la modalisation en discours second sur le contenu peut tout à fait se combiner avec le discours direct, et ses marqueurs spécifiques jouer le même rôle que le discours citant tel qu'on l'envisage traditionnellement.

guillemets. Si l'on compare ce GN guillemeté avec, d'une part, l'extrait cité et, d'autre part, l'intégralité de la contribution dont il est tiré, on constate qu'il n'apparaît sous cette forme ni dans l'un, ni dans l'autre. En revanche, on y retrouve effectivement les éléments lexicaux '*Bevölkerung*' et '*Mehrheit*'. Le GN guillemeté apparaît donc comme une forme condensée exhibant le travail interprétatif opéré par L<sub>R</sub>, dans la mesure où les traits sémantiques contenus dans le terme *deutsch*, dans le GN, ne se retrouvent pas dans le texte original.

Dans cet autre exemple, le locuteur responsable de la reprise discursive formule des excuses à l'égard du responsable du forum – qui s'est vu contraint de rappeler les utilisateurs à l'ordre – et enchaîne en justifiant son point de vue :

**256.Sp.part.#75**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#75 of 1041)**

# 71:

Ich bin mir schon bewusst, dass ich in # 70 eine ziemlich deutliche Sprache geführt habe. Aber ich bitte Sie, die entsprechenden Meinungsäußerungen, die da vorher vor allem von einer Teilnehmerin verbreitet wurden, etwas genauer zu lesen. Ich habe mir überlegt, ob es sich da allenfalls um Hilflosigkeit handeln könnte. Ich vermute, dass Hilflosigkeit auch eine Rolle spielt. Daneben aber lese ich in jenen Beiträgen auch eine Verachtung gegenüber Andersführenden, die als "Unnatürliche", als "Unmenschliche" abgehandelt werden, was ich insgesamt mindestens nachfragewürdig finde. [...]

Sa défense repose sur la mise en cause du point de vue d'un autre intervenant. Le fait que les deux termes – '*Unnatürliche*' et '*Unmenschliche*' – soient placés entre guillemets, laisse entendre qu'ils proviennent du discours contesté. En remontant le fil du forum, on tombe sur la contribution mise en cause (Sp.part.#70). Cette contribution s'ouvre sur une citation en discours direct qui reprend les éléments de discours incriminés (Sp.part.#58) :

**Sp.part.#70**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#70 of 1041)**

Ich bin nicht gegen Homosexualität, aber gegen Homo-Ehen! Genauso bin ich gegen Heirat mit Tieren, bzw. Sodomisten!! Denn ich sehe auch keinen großen Unterschied, nur eben, dass bei den Homos die Partner beide wissen was sie tun... bei sodomistischen Ehen nicht, denn da, finde ich, wird das Tier nur gequält...

Ihr Alter spielt für mich keine Rolle, um das vorwegzunehmen. Wenn Sie hier solchen Quatsch hinschreiben, bewegen Sie sich allerdings auf einer Ebene, welche von Schwulen heute nicht mehr akzeptiert werden muss. [...]

Cette fois, que l'on s'intéresse aux éléments cités en 256 ou à la contribution de référence dans son intégralité, on ne trouve aucune trace des termes placés entre guillemets. En revanche, il apparaît que ces deux termes possèdent des traits sémantiques communs avec la portion d'énoncé citée : L<sub>O</sub> établit une analogie entre le mariage homosexuel (*Homo-Ehen*), le mariage avec des animaux (*Heirat mit Tieren*) ou bien les zoophiles (*Sodomisten*) ; par un

travail d'inférence, L<sub>R</sub> tire de cette analogie une conclusion qu'il prête à L<sub>O</sub> et selon laquelle ces attitudes seraient contre-nature (*unnatürlich*) ou inhumaines (*unmenschlich*).

### 5.1.5 Considérations sur le discours citant

Plusieurs formes de reprise discursive, relevant de la famille des formes marquées, autorisent ou imposent la présence d'un discours citant : il s'agit du DD et du DI. D'autres formes de reprise discursive relevant de la même famille possèdent des marqueurs pouvant être assimilés à un discours citant : la MDS sur le contenu et la MDS autonymique. Lorsque les éléments qui sont rapportés le sont en DI ou sous la forme d'une MDS sur le contenu, la présence d'un discours citant s'avère obligatoire<sup>256</sup>. Il s'agit alors d'une nécessité morpho-syntaxique : le discours citant est constitutif de ces formes de reprise discursive. Il n'en va pas de même pour le DD, pour lequel le discours citant constitue un marqueur parmi d'autres (cf. 5.1.1.2.).

#### 5.1.5.1 Généralités

Le discours citant relève de l'activité métadiscursive des locuteurs. Sa fonction première est de permettre à L<sub>R</sub> de fournir des informations sur la situation de communication dans laquelle ont été produits les éléments de discours qu'il reprend, qu'il en soit l'auteur ou qu'ils soient attribués à une autre source énonciative L<sub>O</sub>, en déterminant, de manière plus ou moins précise, le cadre dans lequel ces éléments ont été initialement produits.

Cet introducteur d'éléments de discours autre doit contenir au moins une composante relative à un acte de communication (cf. 5.1.1.2.4.). Cette composante peut se décliner sous différentes formes et être accompagnée d'informations plus ou moins précises relatives au contexte dans lequel les éléments de discours repris ont été originellement produits ou seraient susceptibles d'être produits. Différents aspects peuvent faire l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration d'un discours citant :

- le statut de L<sub>O</sub>, à l'origine de E<sub>O</sub> ;
- le statut du destinataire de E<sub>O</sub> ;
- la valeur pragmatique de E<sub>O</sub>, c'est-à-dire l'acte de langage sous-jacent à l'énonciation E<sub>O</sub> ;

---

<sup>256</sup>Même si le discours narrativisé représente un cas particulier, dans la mesure où il s'agit d'une forme de reprise discursive dans laquelle discours citant et discours cité se trouvent faire corps.

- le lieu dans lequel ou l'époque à laquelle E.<sub>O</sub> a été produite ou est susceptible d'être produite ;
- toute information relative à la réalisation concrète de l'acte d'énonciation considéré (Wunderlich, 1969 : 101) : intonation, puissance vocale, gestuelle accompagnant la réalisation vocale, degré de solennité, position des éléments rapportés à l'intérieur de E.<sub>O</sub> (début vs fin) ou modalité de réalisation (interruption, poursuite, changement de Locuteur, etc.).
- le genre discursif auquel est rattachée E.<sub>O</sub>.

La référence à ces aspects demeure cependant facultative et dépend essentiellement de deux facteurs. Le premier de ces facteurs est la plus ou moins nécessaire contextualisation des éléments repris. Le second facteur est l'objectif visé par L.<sub>R</sub>, c'est-à-dire la fonction qu'il assigne aux éléments de discours qu'il reprend à l'intérieur de son propre discours. Tous ces aspects ne se voient donc pas accorder la même valeur ou le même poids en fonction des intentions poursuivies par L.<sub>R</sub>. Ce dernier a en effet la possibilité de mettre en valeur certains aspects plutôt que d'autres ou certains aspects prioritairement à d'autres. En outre, il dispose d'un vaste ensemble de moyens linguistiques lui permettant de réaliser cette tâche. Les choix qu'il opère ne sont cependant jamais neutres. Comme le souligne D. Wunderlich (*ibid.* : 101), *“es ist unvermeidbar, daß der Berichtstatter (selbst bei wörtlichem Zitat) durch die Wahl seiner Kennzeichnungsdrücke die berichtete Rede bereits kommentiert und bewertet”*.

Indépendamment de sa fonction de contextualisation des éléments de discours repris, le discours citant peut donc être amené à jouer différents rôles en lien avec le genre de discours dans lequel prennent place ces éléments de discours autre. La reprise d'éléments d'un discours autre n'est jamais un acte gratuit ou anodin. Le Locuteur, lorsqu'il reprend les propos d'un autre locuteur ou ses propres propos, accorde à ces éléments une fonction particulière et son activité de reprise discursive est toujours destinée à prendre place dans le cadre d'une activité verbale plus vaste qui lui confère sa pertinence.

D'autre part, le discours citant met en valeur le travail d'interprétation réalisé par L.<sub>R</sub> vis-à-vis des éléments de discours qu'il reprend (Schank, 1989 : 34 ; Steyer, 1997 : 91). De ce point de vue, le discours citant est donc le produit de deux séries de contraintes : d'une part des contraintes liées à la nécessaire tâche d'interprétation qui incombe au Locuteur face à un discours autre dont il choisit de rendre compte, d'autre part des contraintes liées à l'activité verbale en cours et, d'une manière générale, à l'objectif associé à cette activité verbale.

### 5.1.5.2 Le discours citant dans les forums de débat

Le discours citant, lorsqu'il prend place dans un genre à dominante argumentative, présente des caractéristiques qu'il n'a pas, par exemple, lorsqu'il prend place dans un genre à dominante narrative : les informations de nature métadiscursive qu'il convient à L<sub>R</sub> de fournir ne sont pas les mêmes et certains aspects se trouvent davantage sollicités dans un genre discursif et pratiquement négligés dans un autre. De plus, la nature du dispositif de communication contribue elle aussi à déterminer les libertés dont disposent les locuteurs qui mettent en œuvre la reprise discursive et les contraintes auxquelles ils doivent se plier. Nous souhaitons ici mettre en lumière ces particularités.

Lorsque les éléments de discours sont issus du forum de discussion considéré, la présence d'un discours citant peut avoir simplement pour fonction de rappeler où prend place l'énonciation E<sub>O</sub> dont sont extraits les éléments repris en indiquant sa localisation (dans les forums du *Spiegel* et du *Zeit*, par le numéro d'ordre attribué à chaque contribution) et/ou en indiquant le nom de l'auteur de ces éléments de discours sous la forme d'un segment averbal (Behr, 2002) :

**257.Sp.can.#10**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#10 of 525)**

[prénom nom] #2

Man möchte sich normal unterhalten über alles mögliche, und das gute im gegensatz zum Alkohol man versteht seinen gegenüber weil er nicht auf das geistige Niveau eines 4 Jährigen zurückfällt.

...total klasse! Wenn das Kiffen bald legalisiert wird, werden rosige Zeiten für das Spiegel-Forum anbrechen :-))  
[...]

Dans d'autres cas, la présence d'un discours citant contribue à rendre manifeste la relation focalisée que le Locuteur souhaite établir avec le Locuteur à l'origine des éléments repris :

**258.Sp.abt.#58**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#58 of 1373)**

**[devise]**

Liebe Frau [nom],

Sie schreiben:

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

Da haben Sie sicher recht. [...]

**259.Lib.dép.#137**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Assez d'assez!**

100 pour cent d'accord avec [pseudonyme], vous voyez, l'unité n'est peut-être pas de votre côté... Et puis vous avez oublié quelque chose dans votre sermon : "la plupart des gens ne savent pas de quoi ils parlent". Vous dites "Et si nous nous élevions un peu?" Je vous réponds : Let's get high, mon! L'unité n'a jamais été "contre"...

Lorsque les éléments de discours repris sont issus de l'extérieur du forum de discussion considéré, la présence d'un discours est généralement requise, dans le but de situer d'où proviennent ces éléments et, tout particulièrement, de préciser qui les a initialement produits. Dans d'autres cas, enfin, le discours citant revêt une fonction particulière dans le cadre d'un discours de nature argumentative, et ce sont ces occurrences auxquelles nous allons nous intéresser tout particulièrement dans les développements qui vont suivre.

**5.1.5.2.1 Détermination de la nature du dire**

Comme l'a montré la sémantique générative, il est possible de considérer que tout énoncé repose à la base sur un verbe performatif (Ross 1970, Charolles 1976). En d'autres termes, on peut toujours, à partir d'un énoncé donné, en reconstruire, par le biais d'un travail analytique, l'acte de langage sous-jacent, c'est-à-dire d'extraire les traits sémantiques qui constituent les présupposés de cet énoncé. Ainsi, un énoncé tel que :

“Ferme la porte”

peut être analysé sous la forme :

[dire] [ordre] “Ferme la porte”

De ce fait, un discours citant, dans la mesure où il constitue une portion de discours introduisant une autre portion de discours, peut être envisagé sous cet angle<sup>257</sup>. Selon E. Gülich (1978 : 83), “*Redewiedergabe ist [...] immer Teil einer Handlungsbeschreibung. Dem bei der Redewiedergabe verwendeten Verb kommt als der geläufigsten Art und Weise, eine Handlung zu bezeichnen, eine wichtige Rolle zu*”. Comme le précisent D. Vincent et S. Dubois (1997 : 94), “*assigner un acte de langage à un énoncé est très spéculatif*” et L.R dispose d'une marge de manœuvre qui lui permet de mettre en avant tel ou tel aspect qu'il juge important.

<sup>257</sup> Dans un article consacré aux verbes introducteurs de discours indirect, M. Herrmann (1973 : 76) parle de “*metasprachliche[s] Signal*” et le définit comme “*ein nicht redundanter analytischer Bezug auf eine nicht aktuelle Sprechsituation*”.



En tant que compte rendu d'une activité verbale, le discours citant s'apparente donc à une définition de la nature de l'activité verbale en question. Cette description est le résultat visible d'un processus d'interprétation au cours duquel le Locuteur est amené à faire des choix. Pour reprendre les mots d'E. Gülich (1978 : 85), "[b]eim Bericht über eine sprachliche Handlung [muß] mit der Wahl eines sprechakt kennzeichnenden Verb ein Aspekt ausgewählt werden, wobei von allen anderen abstrahiert wird". Dans un contexte dans lequel les locuteurs sont invités à exprimer leur point de vue sur un thème donné et, ce faisant, sont amenés à prendre position par rapport à d'autres discours dont ils font le choix de reprendre certains éléments, l'élaboration du discours citant et, en particulier, le choix de l'élément porteur du sémantème relatif à un acte de communication peut contribuer à définir d'emblée la position que le L<sub>R</sub> adopte vis-à-vis des éléments de discours qu'il reproduit dans son propre discours.

L'élément porteur du sémantème relatif à un acte de communication prend généralement la forme d'un verbe : *sagen, behaupten, erklären* pour l'allemand, *dire, affirmer, prétendre* pour le français, pour ne donner que quelques exemples<sup>258</sup>. Mais ce n'est pas le seul cas de figure possible. Le sémantème peut également être véhiculé par un substantif qui constitue parfois le pendant du verbe correspondant<sup>259</sup>, les éléments rapportés ayant syntaxiquement le statut de complément de ce substantif (Kaufmann, 1976 : 40) :

**260.Sp.abt.#17**

[...] wenn Du da gerade mit Deinem Freund sitzt, würde mich auch interessieren, was er dazu meint. Teilt er zum Beispiel Deine Meinung, «wir Frauen bekommen die Kinder und sonst niemand»? [...]

**261.Lib.dép.#7**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **La légalisation pour l'emploi**

A ceux qui avancent l'argument stupide que le cannabis entraîne inévitablement vers des drogues dures, je leur dirai d'étudier le cas des Pays-Bas. [...]

A la lumière de nos corpus, nous avons classé les verbes et substantifs en trois catégories, selon la nature des informations qu'ils fournissent :

- les lexèmes verbaux et nominaux qui se contentent de renvoyer à la dimension locutoire associée aux éléments de reprise ;

<sup>258</sup> Il existe une abondante littérature consacrée à la question des verbes introducteurs de discours rapporté (Charolles, 1976 ; Gülich, 1978 ; Herrmann, 1973 ; Vincent/Dubois, 1997 pour le français ; Kaufmann, 1976 ; Wunderlich, 1969 ; Roncador, 1988 ; Schank, 1989 pour l'allemand)

<sup>259</sup> Cf. Jäger (1968). Mais le français et l'allemand ne disposent pas toujours d'un verbe correspondant effectivement au substantif en question (Wunderlich, 1969 : 103). Ainsi, si le substantif 'dires' constitue effectivement le pendant du verbe 'dire', le substantif 'terme' ne se rapporte à aucun verbe, pour ne prendre que cet exemple.

- les lexèmes verbaux et nominaux qui rendent compte de la valeur illocutoire associée aux éléments de reprise ;
- les lexèmes verbaux et nominaux à fonction évaluative.

Les paragraphes qui suivent rendent compte de l'emploi des éléments lexicaux relevant de ces trois catégories dans les corpus considérés.

#### a. Verbes et substantifs renvoyant à la dimension locutoire

Dans la matrice qu'elle propose (1978 : 86 sqq.) pour classer les verbes introducteurs de discours rapporté, E. Gülich introduit entre autres le critère "aspect locutoire" (*lokutionärer Aspekt*) appliqué aux verbes qui décrivent une activité réalisable uniquement verbalement (*nur sprachlich realisierbares Handeln*). Les lexèmes verbaux et nominaux qui relèvent de cette fonction ont souvent été qualifiés de neutres (Charolles 1976 : 93 ; Vincent et Dubois 1997 : 82 et 90), par opposition aux éléments lexicaux qui véhiculent différentes sortes de valeurs illocutoires.

Le verbe *sagen* en allemand et le verbe *dire* en français peuvent, à cet égard, être considérés comme "le verbe universel" (Vincent/Dubois, 1997 : 94) lorsqu'ils sont employés pour introduire un élément de discours autre en DD ou en DI. Etant données leurs propriétés sémantiques, ils se contentent de faire référence à une activité verbale, quel que soit le ou les actes de langage qui lui sont attaché(s). C'est l'absence de présupposés qui permet en effet de les considérer comme des éléments sémantiquement neutres :

##### 262.Sp.abt.#25

[...] Ist Ihnen eigentlich klar, daß Sie damit jungen Menschen die Aussicht auf ein glückliches Leben zerstören können, für etwas, von dem Sie selber sagen, daß Sie nicht wissen, was es ist? [...]

##### 263.Lib.dép.#137

[...] Vous dites "Et si nous nous élevions un peu?" [...]

Dans ce second exemple, bien que les éléments cités relèvent de la modalité énonciative 'suggestion', L.R "neutralise" cette valeur illocutoire au profit d'une référence à la seule activité de dire (*Vous dites*).

Du côté des substantifs, on trouve des éléments comme *Worte* en allemand, *termes* et *mots* en français :

**264.Sp.abt.#36**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#36 of 1373)  
[devise]

Sehr geehrter Herr [Nom], um auf Ihre Worte zurueckzukommen:

"Es geht um das Überleben von Menschen. Die Begriffe fertig oder noch nicht fertig gibt es nicht. Leben ist Leben. Und vorher kommt das verantwortungsvolle Nachdenken! Nicht erst hinterher!" [...]

**265.Lib.pacs.#7**

[...] les faits montrent que la rupture de ce contrat est très fréquente, qu'il existe des couples stables homosexuels, et que ceux-là ont sans doute parfois ' plus de réserves d'amour à donner aux enfants que des couples hétérosexuels' selon les termes de Jack Lang.

**266.Lib.pacs.#56**

[date + heure]

**HOMME(O) ?**

[prénom] Homo payant ses impôts

C'est bien, le Pacs ne laisse pas indifférent comme quoi... on s'intéresse aux Pédés.

Moi je voulais simplement dire que j'ai été élevé dans une famille hétérosexuelle bi parentale et pourtant je suis homo. MAIS et c'est là qu'est le Hic, je ne l'ai pas CHOISI. Pour reprendre les mots d'une de nos égéries, 'Ca ne prévient pas Ca arrive, ca vient de loin...'

La neutralité de ces éléments lexicaux peut cependant se trouver annulée par l'apport d'autres éléments lexicaux qui viennent spécifier la manière dont l'activité de dire a été produite :

**267.Mde.avor.#69**

[...] Un des propos de Le Pen qui m'a le plus scandalisé, je l'ai entendu sur radio Courtoisie, la radio des facho a Paris ou il a dit dans un éclat de rire qu'il était contre l'avortement sauf pour les arabes. [...]

Dans cet extrait, L<sub>R</sub> emploie à la fois le substantif *propos* et le verbe *dire* (*il a dit*) dans le discours citant qu'il construit pour reprendre, sous forme de DI, les propos tenus par J.-M. Le Pen. Cependant, l'ajout du syntagme prépositionnel '*dans un éclat de rire*', qui fournit des informations sur l'attitude de L<sub>O</sub> au moment où il a énoncé les éléments de discours repris, rend caduque la valeur neutre des éléments lexicaux choisis. En outre, le décalage entre l'attitude – désinvolte – de L<sub>O</sub> et la gravité des propos qui lui sont prêtés et le fait que ce locuteur soit connu pour ses positions extrémistes et ses dérapages verbaux contribuent à justifier, en quelque sorte, l'attitude de répulsion évoquée par L<sub>R</sub> (*scandalisé*).

Preennent également place dans cette catégorie les verbes qui renvoient non plus à l'activité générale de dire, mais à l'activité plus spécifique d'écrire : *schreiben* en allemand et *écrire* en français. Ces verbes présentent la même neutralité que les précédents, dans la mesure où ils ne réfèrent à rien d'autre qu'à l'activité manuelle à laquelle s'est livré L<sub>O</sub> pour produire initialement les éléments de discours repris :

**268.Sp.abt.#58**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#58 of 1373)

[devise]

Liebe Frau [nom],

Sie schreiben:

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

[...]

**269.Lib.dép.#189**[...] Vous écrivez ensuite, en parlant des pays qui ont dépénalisés (entre nous, tout le reste de l'europe) :

"Leur habitudes et mentalité sociales ne sont pas du tout les meme que nous. " [...]

On rencontre également, dans nos corpus, les verbes *lesen* en allemand et *lire* en français, qui ne font plus référence à l'activité de dire ou d'écrire mais à l'activité subséquente de réception<sup>260</sup>, qui plus est de réception d'un texte écrit.

**270.Sp.can.#106**[...] Ich hab mal gelesen, daß um die Jahrhundertwende mindestens genausoviele Tote durch Unfälle mit Pferden / Kutschen zu beklagen waren wie heutzutage mit Autos.**271.Lib.pacs.#11**[...] J'ai lu dans ce forum un texte ou quelqu'un demandait a un psychiatre d'expliquer ce qu'est l'homosexualite.

La reponse se trouve dans la question. [...]

Ces verbes se caractérisent eux aussi par un fort degré de neutralité, puisqu'ils ne fournissent aucune information sur la nature de ce qui a été lu.

### b. Les verbes rendant compte de la valeur illocutoire

Il arrive également que  $L_R$  fasse le choix d'un élément lexical qui rend compte de la valeur illocutoire associée aux éléments de discours qu'il reprend. De la désignation neutre d'un dire, on passe à une désignation qui met en avant la modalité énonciative qui a présidé à la production de ces éléments de discours.

En voici deux exemples, fondés sur le même principe, à savoir l'interprétation d'un énoncé initial relevant de la modalité interrogative :

<sup>260</sup> D. Wunderlich (1969 : 104) parle de "relation converse" (*konverse Relation*) pouvant être déduite (*ableitbar*) d'une relation primaire de dire entre le Locuteur et son Destinataire.

**272.Lib.pacs.#40**

[date + heure]

**Réponse à Mr [prénom nom]**

[prénom] [profession]

Je répète la question de vous posez :

>>> d'ailleurs, ou est la normalité (si quelqu'un le sait, qu'il me le dise).

-C'est très simple. Est normal ce qui contribue à la survie de l'humanité et est anormal ce qui est contre. Et dans le cas qui nous concerne, une homosexualité totale serait totalement contre la survie des espèces et de l'humanité, et cela n'a rien à voir avec l'intolérance ! [...]

Dans cet exemple tiré du forum *Lib.pacs.*, L<sub>R</sub> reprend un énoncé qui relève, du moins dans sa première partie, de l'interrogation (*ou est la normalité*). Le syntagme verbal *poser une question* présent dans le discours citant (*la question de vous posez*) a visiblement pour fonction de préciser, de manière quelque peu redondante, la nature de cet énoncé, suivant un raisonnement déductif (pronom interrogatif *où* → question). *A priori*, et si l'on s'en tient à ce que nous venons de reproduire, le syntagme verbal *poser une question* se caractérise plutôt par sa neutralité : L<sub>R</sub> se contente d'explicitier l'acte de langage dont relève ce qu'il cite, à savoir une question, et enchaîne par une séquence dans laquelle il tâche d'y répondre. Interprétant la question comme une demande de renseignement portant sur la signification de la normalité, il en propose une définition (*Est normal ce qui contribue...*). Une observation plus précise, et en particulier la prise en compte de la contribution dont sont extraits les propos rapportés, revient à nuancer cette interprétation et à mettre en lumière le travail de distorsion opéré par L<sub>R</sub>. En posant sa question, L<sub>O</sub> voulait visiblement contester la propension de certaines personnes à parler d'anormalité pour définir l'homosexualité :

**Lib.pacs.#8**

[...] je ne comprends pas pourquoi on me parle de relation 'anormale' en parlant de l'homosexualité. d'ailleurs, ou est la normalité (si quelqu'un le sait, qu'il me le dise). [...]

En dépit de la requête exprimée entre parenthèse, il semble qu'il s'agisse moins d'une demande de renseignement que d'une question problématisante. La réponse apportée par L<sub>R</sub> en #40 se révèle donc être une forme de rejet de cette contestation. L<sub>R</sub> joue le jeu et considère la question posée comme appelant réellement une réponse. Cette manière de procéder lui permet ensuite de construire son argumentation : sur la base d'une définition sommaire de ce que sont, selon lui, la normalité et l'anormalité, il procède à une application de ces concepts au cas de l'homosexualité afin de montrer que cette dernière n'est pas compatible avec sa définition de la normalité.

On retrouve un exemple similaire dans le forum du *Sp.abt.* :

**273.Sp.abt.#25**

[...] Sie fragen mich, was für mich ein Mensch ist, der in einem Rollstuhl sitzt und nichts von seinem Umfeld mitbekommt? Für mich ist solch ein Mensch tot. Der einzige Unterschied zu einem Toten ist, daß er aufgrund von Menschen wie Ihnen, die ein ganz normales Leben führen können, unsägliche Qualen durchleiden muß. [...]

Dans cette contribution qui prend place dans un échange entre deux intervenants, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> reprend, sous forme de DI, un passage d'une contribution antérieure dans laquelle L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> s'adressait à L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> dans les termes suivants :

**Sp.abt.#24**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#24 of 1373)**

Herr [nom ?],

was ist für Sie ein schwerbehinderter querschnittsgelähmter, taubstummer Mensch? [...]

Cet extrait reproduit la partie de cette contribution qui fait l'objet d'une reprise en #25. Ce qui est proposé par L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> sous la forme d'un DI constitue une reformulation, sur la base d'une équivalence sémantique <schwerbehindert> + <querschnittsgelähmt> + <taubstumm> ↔ <in einem Rollstuhl sitzend>. A travers le verbe *fragen* (*Sie fragen mich*), L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> précise la valeur illocutoire des éléments de discours qu'il reprend. L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> rattachant ces éléments à la modalité interrogative, il enchaîne par une réponse, qui constitue le type de séquence attendu. Mais dans cet exemple, comme dans le précédent, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> procède à un travail de distorsion qui lui permet de mettre en avant ses arguments.

La question posée par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> en #24 est en effet la première d'une série :

**Sp.abt.#24**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#24 of 1373)**

Herr [nom ?],

was ist für Sie ein schwerbehinderter querschnittsgelähmter, taubstummer Mensch?

Was sind Sie für ein Mensch?

Woher wollen Sie wissen, was ein Embryo fühlt, hört, denkt und was nicht? Haben Embryonen schon ein Bewußtsein? Egal wie die Antwort ausfällt, was ist das überhaupt?

Wieso soll keiner dieses Kind haben wollen. Es kann zumindest in Pflege gegeben oder unglücklichen Paaren zur Aufzucht übergeben werden, die von sich aus keines bekommen können. Bedenken Sie mal, daß diese Kinder mal Ihre Rente finanzieren sollen...

Es muß zumindest ausgetragen werden!

Ich muß schon sagen, Ihr Beitrag war nicht nur fehl am Platz, sondern auch noch inhuman. Schockierend!  
[nom prénom]

En s'exprimant ainsi, L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> souhaite réagir à une contribution antérieure de L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> constitué en interlocuteur, contribution dans laquelle ce dernier affirme qu'un embryon n'est pas un être humain et apporte son explication :

**Sp.abt.#23**

**[prénom nom ?] – [heure + date] CEST (#23 of 1373)**

Ein Embryo ist kein Mensch, da er nichts fühlt, nichts riecht, nichts schmeckt, nichts hört, keine Erinnerungen hat und nicht denken kann. Das einzige was er tut, ist auf äußere einflüsse zu reagieren. Er ist zwar ein organisches Lebewesen, doch das sind Pflanzen auch. [...]

Cette affirmation et les arguments qui viennent l'étayer (insensibilité sensorielle, absence d'activité intellectuelle, dépendance vis-à-vis de l'environnement) ont provoqué chez L<sub>1</sub>/L<sub>0</sub> une profonde indignation (dont témoignent les éléments lexicaux '*inhuman*' et '*schockierend*' et le point d'exclamation final). A la lumière de ce passage, il apparaît que les questions qui précèdent sont moins à interpréter en termes de demande de renseignement – L<sub>1</sub>/L<sub>0</sub> ne souhaite pas tant connaître la réponse que peut apporter L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> – qu'en termes de questions rhétoriques destinées, d'une part, à mettre en lumière, de manière indirecte, les implications de son positionnement et, d'autre part, à dramatiser cette révélation. La première question en particulier – celle qui se trouve reprise par L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> – fonctionne sur la base de l'enthymème : /si l'embryon n'est pas un être humain sur la base des arguments avancés, alors une personne handicapée n'est pas non plus un être humain/, raisonnement qui conduit à la réaction indignée de L<sub>1</sub>/L<sub>0</sub>. L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub>, pour sa part, joue donc le jeu des questions/réponses et profite, en quelque sorte, de la liberté d'interprétation dont il dispose pour avancer plus loin dans la consolidation de son argumentation, à savoir la détermination des limites entre l'humain et le non-humain.

Dans d'autres cas, le choix de l'élément lexical porteur du sémantème relatif à un acte de communication révèle un travail d'interprétation plus complexe parce que la valeur illocutoire associée aux éléments de discours repris ne se laisse pas facilement appréhender dans la situation d'énonciation initiale :

**274.Lib.dép.#9**

[...] Une façon intelligente de dépénaliser le cannabis serait de leur proposer un deal (jeu de mot évidemment volontaire) aux termes duquel oui, comme tu le proposes, ils s'engageraient à respecter un certain nombre de règles. [...]

En introduisant, sous forme d'incise, la proposition '*comme tu le proposes*', L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> attribue les éléments de discours qui suivent à l'intervenant L<sub>1</sub>/L<sub>0</sub> qu'il constitue en interlocuteur. Dans la contribution correspondante de ce dernier, on trouve le passage suivant :

**Lib.dép.#7**

[...] La dépénalisation dans un premier temps permettrait à une énorme partie de la société d'avoir plus l'impression de vivre dans un pays à leur image, et non à l'image d'énarques issus de milieux riches et conservateurs dans laquelle on a souvent le sentiment de ne pas être à notre place.

En outre, la légalisation intelligente dans un second temps [...] offrirait une soupape de liberté à beaucoup et réduirait le trafic dans les cités (obligeant ainsi beaucoup de jeunes à se tourner vers une autre source de profit, l'emploi, par exemple).

Cette mise en relation des deux extraits d'énoncés montre que nous avons ici affaire à un cas de modalisation en discours second sur le contenu. L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> reformule la parenthèse finale de la contribution produite par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> (sur la base d'une équivalence sémantique <obligation> + <emploi> ↔ <respect> + <règles>). Le choix, effectué par L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub>, du verbe *proposer* rend compte d'une interprétation qui repose sur la présence, dans E<sub>O</sub>, de plusieurs formes verbales au conditionnel, renvoyant à des événements susceptibles d'advenir, ainsi que sur l'emploi du syntagme adverbial *par exemple*, ces différents éléments concourant à suggérer l'idée que L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> produit un certain nombre de 'propositions' pour résoudre le problème évoqué.

Les différents aspects mis en valeur dans l'environnement des éléments de discours repris sont interdépendants et seule une prise en compte globale permet de déterminer l'orientation argumentative associée aux éléments lexicaux employés. Ainsi, dans l'extrait de contribution suivant, L<sub>R</sub> reprend sous la forme d'un DI des éléments de discours attribués aux auteurs de la loi Veil et aux membres de la Convention européenne des Droits de l'Homme en mettant en avant la modalité énonciative 'affirmation' associée aux éléments repris (*affirmation*) :

**275.Mde.avor.#165**

[...] La loi Veil ainsi que la Convention européenne des droits de l'homme affirment que la vie commence dès la conception et que celle ci doit être protégée. [...]

Dans ce cas de figure, la modalité énonciative 'affirmation' est associée à une source énonciative – les auteurs d'un texte de loi largement accepté et les membres d'une convention unanimement reconnue – qui lui confère une orientation positive et peut donc jouer un rôle non négligeable dans le cadre d'une argumentation.

**276.Sp.abt.#17**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#17 of 1373)**

Hallo [prénom],

danke für Deinen interessanten Beitrag (#16) und die Antwort auf meine Thesen (#15). Ich hab da ein paar Fragen:

1. wenn Du da gerade mit Deinem Freund sitzt, würde mich auch interessieren, was er dazu meint. Teilt er zum Beispiel Deine Meinung, «wir Frauen bekommen die Kinder und sonst niemand»? [...]

Dans cet exemple, L<sub>R</sub> reprend, sous forme de citation en DD, un extrait d'une contribution antérieure produite par L<sub>O</sub> et fait précéder ce dernier d'un discours citant qui prend la forme d'un GN : '*Deine Meinung*'. Il s'avère que le choix du terme '*Meinung*' n'est pas neutre : il fait entrer les éléments de discours repris dans le domaine des opinions, le domaine des



représentations subjectives. Lorsque L<sub>O</sub> énonce en E<sub>O</sub> ‘*wir Frauen bekommen die Kinder und sonst niemand*’, il produit une assertion qui, en l’absence de marques de subjectivité, semble renvoyer au monde des vérités admises, à une Ø-vérité :

**Sp.abt.#16**

[...] Männer haben sicherlich genauso viel Verantwortung, aber sie bekommen schließlich das Kind nicht. Es ist nunmal so. Wir Frauen bekommen die Kinder und sonst niemand und wenn mir hier irgendein männliches Wesen einreden will, daß er ein Recht darauf hat zu entscheiden ob ja und überhaupt und sowieso. [...]

Rien ne permet d’établir, à la lecture de cet extrait de contribution, un acte de langage sous-jacent de l’ordre de l’expression d’une opinion. L<sub>R</sub>, en choisissant d’introduire les éléments de discours repris à l’aide du terme ‘*Meinung*’, met indirectement en cause l’assertion de L<sub>O</sub> : ce qui, originellement, était posé comme une réalité susceptible de faire l’unanimité, se trouve dégradé au rang de simple opinion, de L-vérité et, par conséquent, problématisé.

## **5.2 Les formes de reprise non marquées**

Les formes de reprise discursive non marquées sont, par définition, plus difficiles à appréhender dans la mesure où leur identification repose entièrement sur le travail interprétatif du récepteur (Authier-Revuz, 1992 : 41, 1993 : 14, 2001 : 193). Cependant, le fait que l’identification des éléments de discours concernés repose sur le seul travail interprétatif du Récepteur fait courir le risque que ce dernier ne soit pas en mesure de parvenir à l’identifier comme tel. On se trouve donc ici dans un domaine mouvant, aux contours incertains, et il n’est pas vain de souligner le rôle particulier de l’analyste en tant que Récepteur interprétant.

Le récepteur analyste ne pose en effet pas le même regard sur les discours que le destinataire initial, qui ne se donne pas pour tâche de déceler, sous la surface de ce qui est énoncé, la mise en scène éventuelle de plusieurs voix. Si bien qu’il est légitime de se demander, pour les différentes occurrences de reprise discursive abordées dans les paragraphes qui suivent, dans quelle mesure un regard profane perçoit la pluralité énonciative mise en évidence par l’analyste. Quoi qu’il en soit, le fait que des phénomènes discursifs ne sont pas forcément

directement identifiables par le destinataire n'empêche pas de poser leur existence et d'en proposer une description<sup>261</sup>.

La catégorie des formes non marquées regroupe différents phénomènes, *a priori* très disparates si l'on se place du point de vue de leurs caractéristiques formelles ou de leur fonctionnement syntaxique. Mais ils ont pour point commun de renvoyer à un discours que le Locuteur ne prend pas en charge et qu'il laisse apparaître comme tel sans toutefois l'explicitier. Nous traiterons successivement des formes de reprise non marquée suivantes : les formes assimilées au discours rapporté que sont le discours indirect libre et le discours direct libre (5.2.1.), la MDS sur le contenu non marquée (5.2.2.), la reformulation paraphrastique (5.2.3.) et les structures polyphoniques (5.2.4.), dans le cadre desquelles sont abordées les structures concessive et confirmative, interrogative, négative et hypothétique.

### **5.2.1 Les formes apparentées au discours rapporté : le discours indirect libre et le discours direct libre**

Le discours indirect libre (dorénavant DIL) et le discours direct libre (dorénavant DDL) constituent des formes de reprise discursive "*purement interprétatives*" (Authier-Revuz, 1992 : 41) en ce qu'aucun marqueur ne vient signaler que les éléments de discours concernés relèvent effectivement d'un discours autre. Comme le précise L. Rosier (1999 : 279), "libre" renvoie ici, d'une part, à la liberté syntaxique de l'élément rapporté par rapport à l'énonciation qui l'accueille et, d'autre part, à la liberté typographique qui le caractérise, c'est-à-dire à l'absence de marques servant traditionnellement à indiquer la présence d'un discours autre (guillemets, discours citant, commentaire métalinguistique, etc.).

Ces formes de reprise discursive supposent cependant la présence d'indices, sans quoi le Récepteur ne serait pas en mesure de les identifier. La nature de ces indices varie. L. Rosier propose de les regrouper sous le terme de "*discordanciels*" (1999 : 152 sqq.), dans la mesure où ils introduisent dans un discours qui n'a que l'apparence de l'unité une discordance qui peut se manifester à divers niveaux :

- discordance au niveau de la cohérence du discours, lorsque le Récepteur perçoit que le Locuteur ne peut pas prendre en charge un discours qui, par exemple, paraît en contradiction avec son statut :

---

<sup>261</sup> Reste à déterminer, dans ce cas, dans quelle mesure la reprise discursive, lorsqu'elle avance masquée, accomplit l'œuvre qui lui était confiée ou, au contraire, échoue. Mais il s'agit d'un aspect que nous n'aborderons pas ici.

**277.Lib.ivg.#100**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Surtout pour le Webmaster**

Vu le ton des dernières contributions envoyées sur ce forum, vous devriez systématiquement occulter les messages envoyés par des hommes, puisqu'il semble que de toute façon, nous ne sommes bons à rien, que les femmes ont toujours raison et qu'elles sont tellement plus intelligentes que nous qu'elles seules peuvent comprendre ces problèmes !

Dans cet exemple, le locuteur, de sexe masculin, réagit aux contributions de différentes intervenantes qui, selon lui, tiennent ouvertement un discours critique sur les hommes. Il formule, de manière explicite, ce qu'il considère être les raisons non avouées pour lesquelles les femmes refusent aux hommes le droit de s'exprimer sur la question de l'IVG. En affirmant l'incompétence du sexe dont il se revendique et la supériorité du sexe féminin, L<sub>R</sub> fournit un indice qui invite à interpréter ces éléments de discours comme émanant d'une source discursive dont il ne partage pas le point de vue.

- discordance au niveau des registres de langue, lorsque le Récepteur perçoit une rupture dans la manière de dire du Locuteur :

**278.Sp.abt.#131**

[...] Warum haben die Deutschen nur immer solche Angst vor Streit und Veränderungen? Nur nix neues ausprobieren! Erstens geht das bestimmt schief, zweitens hätte man's ja schon versucht, wenn's gut wäre, und drittens könnte das am Ende noch zur friedlichen Koexistenz von Schwarzen und Weißen oder Männern und Frauen führen, und wokommwirdenndahin... [...]

L'apparition, dans le segment souligné, de termes orthographiés comme on les prononcerait dans un oral peu soigné (*nix*) ou de formes économiques elles aussi typiques de l'oral (*man's*, *wenn's*, *wokommwirdenndahin*) sont le signe d'une rupture énonciative et, donc, du passage d'un locuteur à un autre – en l'occurrence de L<sub>R</sub> à un L<sub>O</sub> non identifié, mais dont on peut déduire que son discours possède les caractéristiques linguistiques évoquées ci-dessus et véhicule les contenus idéologiques dont L<sub>R</sub> fait ici état.

Le DDL se distingue du DIL en ce qu'il constitue l'équivalent d'un discours direct "*sans introducteur ni marque typographique*" (Authier-Revuz, 1993 : 15) :

**279.Sp.abt.#117**

[...] Glauben Sie mir, ich habe viel über Reproduktionsmedizin, Genforschung und -technik, sog. „Spätabtreibungen« (haben Sie vom Oldenburger Baby gehört?), Sterbehilfe, Sozialdarwinismus, Liberalität nachgedacht und leider auch Theologie durchaus studiert, mit heißem Bemühn. Und ich bin wie Sie tief besorgt über die Macht des Utilitarismus. Die Differenz besteht darin, daß ich diese Macht viel stärker einschätze als Sie und dahinter die reale Macht der ökonomischen Verhältnisse und ihrer Entwicklung sehe.

**Kreisch! Ein Marxist!**<sup>262</sup>

<sup>262</sup> Les grasses sont de l'auteur de la contribution.

Tja, äh... Ich habe Marx noch nicht genau genug studiert. Manches ist da sicher antiquiert, seine rosigen Utopien sind naiv und gehören nicht in die Gesellschaftsanalyse eingemischt. [...]

Dans cet extrait de contribution, l'irruption de deux énoncés averbaux exclamationnels invite à considérer que ces éléments de discours ne proviennent pas du locuteur, mais que ce dernier met en scène une voix anonyme à laquelle il attribue une certaine interprétation de ce qu'il a énoncé dans le paragraphe précédent.

**280.Lib.ivg.#136**

[...] Tout ça pour dire que la majorité des IVG, il ne semble pas que ce soit des mineures en détresse - alors que ce sont elles, plus que toutes les autres, qui nécessitent d'être soutenues - mais beaucoup de femmes qui estiment que deux enfants c'est bien assez et qu'un troisième, bof, hein, ou alors non je ne suis pas prête, ou encore non je maîtrise ma vie, mon corps... [...]

Le segment souligné dans cet extrait de contribution présente une rupture déictique qui est signalée par le passage du syntagme nominal délocuté '*beaucoup de femmes*' au '*je*' ainsi que par la présence d'éléments lexicaux relevant explicitement de l'oral (*bof, hein*). On remarque en outre le fait que le '*je*' ne renvoie pas à une seule source énonciative mais bien à plusieurs, chacune d'entre elle évoquant un argument possible pour justifier le recours à l'IVG (refus d'un troisième enfant vs non préparation vs maîtrise de soi), en accord avec le pluriel '*beaucoup de femmes*'.

Le DIL et le DDL sont des formes de reprise discursive non marquée dont les manifestations sont cependant relativement rares dans nos corpus.

### 5.2.2 La modalisation en discours second sur le contenu non marquée

La MDS sur le contenu, qui attribue certains fragments de discours, dont le Locuteur fait usage, à une source énonciative autre fait généralement, comme nous l'avons montré (cf. 5.1.4.1.1.), l'objet d'un marquage. Nos corpus recèlent cependant des occurrences purement interprétatives dans lesquelles le Récepteur est invité à considérer les éléments concernés comme n'étant pas de la responsabilité du Locuteur affiché mais d'une source énonciative autre. Pour identifier les occurrences entrant dans cette catégorie, nous nous sommes appuyée, à l'instar de M. Vuillaume (1990 : 47) pour le discours indirect libre, sur un test consistant à ajouter une incise basée sur les marqueurs lexicaux qui servent à signaler la modalisation en discours second sur le contenu (*wie L sagt, comme dit L, etc.*).

C'est ce que l'on peut observer dans certaines occurrences d'expressions proverbiales : il arrive, dans nos corpus, que les proverbes ne soient pas, à la différence de ce que nous avons

montré précédemment (5.1.4.3.1.), précédés d'un marqueur – généralement un marqueur de MDS sur le contenu – ayant pour fonction d'annoncer sa présence, mais s'inscrivent directement dans le fil du discours :

**281.Sp.part.#27**

[...] Zwar wird damit wohl endgültig das traditionelle Bild der Ehe verwässert. Aber wo gehobelt wird, da fallen Späne. Dies hat auch etwas Gutes: Diese Änderungen werden die Integration des immer größer werdenden Bevölkerungsanteils muslimischen Glaubens erleichtern - bekanntlich dürften Moslems bis zu 4 Frauen haben. [...]

**282.Par.dép.#150**

[...] Quoi de plus facile aujourd'hui que de se procurer du shit pour celui qui en cherche ? Coutume fait loi, cela veut dire que tôt ou tard, n'en déplaise aux réactionnaires et autres conservateurs, le cannabis fera partie des produits courants au même titre que le vin. [...]

Dans ce cas de figure, seules les compétences extralinguistiques (identification d'un fragment discursif comme appartenant à un stock d'énoncés connus au sein d'une communauté linguistique et culturelle donnée) et/ou linguistiques (identification de certaines caractéristiques formelles typiques des proverbes<sup>263</sup>) lui permettent de les identifier comme tels.

Ce qui s'avère relativement simple dans le cas des proverbes, en vertu de la place que ces éléments de discours partagés occupent au sein de la communauté linguistique et culturelle envisagée, se révèle l'être moins dès que l'on sort de ce cadre de référence spécifique. C'est notamment le cas lorsque les éléments de discours concernés relèvent de ce que J. Authier-Revuz appelle la "*citation cachée*" ou l'"*allusion*", qui "*relève[nt] complètement de la reconnaissance par le récepteur d'un "déjà-dit" ailleurs*" (1992 : 42) et supposent la mise en œuvre d'un savoir extralinguistique seul en mesure de permettre leur identification.

## 5.2.3 La reformulation paraphrastique

### 5.2.3.1 Généralités

La reformulation paraphrastique (dorénavant RP), en tant que forme de reprise discursive entrant dans la catégorie des formes non marquées, est un procédé dans lequel les éléments de discours repris ne sont pas accompagnés de marques spécifiques indiquant le lieu d'origine ou

---

<sup>263</sup> A. Grésillon et D. Maingueneau (1984 : 113-114) évoquent le statut générique de la figure de l'Énonciateur et de l'Énonciataire, des embrayeurs temporels (présent gnominique), la référence à des classes d'individus plutôt qu'à des individus, les caractéristiques structurelles telles que la brièveté, la symétrie phonétique et prosodique, la structure volontiers binaire.

le responsable du discours ainsi reformulé. C'est donc au Récepteur et à lui seul que revient la tâche d'établir, par le biais de son travail interprétatif, un pont entre des formulations relevant de deux discours ainsi mis en relation.

En dépit de ces limites quelque peu étroites imposées au champ de la reformulation, il convient d'en donner une définition et une présentation générale. C. Fuchs (1994 : 25) définit la reformulation comme "*le passage d'un texte-source [à un] texte-cible*". En tant qu'activité de production discursive, elle est avant tout une activité de transformation : comparable à la traduction d'un texte d'une langue dans une autre, la reformulation "*met nécessairement en jeu un double processus d'interprétation de T d'une part, et de production de T' d'autre part*"<sup>264</sup> (*ibid.* : 26). Texte-source et texte-cible entretiennent des relations autour d'un noyau commun, de nature sémantique. L'existence de ce noyau commun n'empêche cependant pas la "*déformabilité du sens, qui fonde le caractère dynamique de l'activité de reformulation*" (*ibid.* : 27). En d'autres termes, reformuler, ce n'est pas re-produire, à l'identique, c'est formuler, en seconde main, les mêmes contenus sémantiques. La reformulation peut se faire avec les mêmes mots ou bien avec des mots différents, à condition de ne pas enfreindre le "*seuil de distorsion*" (*ibid.* : 29), seuil au-delà duquel le texte-cible devient un texte à part entière, sans plus de rapport avec le texte-source<sup>265</sup>. On distingue généralement deux types de reformulation : la reformulation intradiscursive, c'est-à-dire quand "*l'agent de reformulation est le même que l'agent de la scription*" et la reformulation interdiscursive, quand "*c'est un tiers agent qui réalise la reformulation*" (Peytard, 1984 : 20).

Dans le champ de la linguistique allemande, E. Gülich et T. Kotschi (1987 et 1996) ont également envisagé l'activité de reformulation sous l'angle de l'élaboration textuelle (*Textherstellung*) – mais en privilégiant une approche de cette activité dans le domaine de la communication orale. Ils partent du postulat selon lequel le texte conversationnel est le résultat d'une activité interactionnelle, c'est-à-dire que le discours est construit conjointement par les partenaires de l'interaction. Sur cette base, l'intérêt est alors porté en premier lieu au travail de formulation mis en œuvre par les partenaires de la communication et aux efforts communs de formulation destinés, dans le cadre de la production textuelle, à réparer les ratés de la communication ou à anticiper les perturbations et contribuer ensemble à ce que la compréhension mutuelle soit assurée. L'activité de reformulation s'apparente donc à un

<sup>264</sup> C'est l'auteur qui souligne

<sup>265</sup> J. Peytard (1984 : 24) parle de "*diversité limite, entre les deux discours, au-delà de laquelle cesse l'équivalence et commence l'altérité*" (c'est l'auteur qui souligne).

travail de régulation destiné à venir à bout des perturbations qui menacent ou risquent de menacer l'interaction verbale.

Cette conception de la reformulation repose sur un modèle fondé sur une structure comportant trois éléments :

- une expression de référence (*Bezugsausdruck*, noté *BA*)
- une expression reformulante (*Reformulierungsausdruck*, noté *RA*)
- un indicateur de reformulation (*Reformulierungsindikator*, noté *RI*)

L'indicateur de reformulation peut, en particulier à l'oral, être de nature verbale (forme linguistique) ou non-verbale (c'est-à-dire relever de l'intonation ou de la gestuelle). Ce modèle de la reformulation s'applique aussi bien aux reformulations relatives au propre dire du Locuteur (*selbstinitiierte Reformulierungshandlung*) qu'aux reformulations relatives au dire de l'Interlocuteur (*fremdinitiierte Reformulierungshandlung*). Les auteurs distinguent trois formes de reformulation, déterminées à partir des relations sémantiques qui s'établissent entre BA et RA : la paraphrase (expansion, réduction, variation sur la base d'une équivalence sémantique), la correction (qui pose un contraste sémantique) et l'évaluation (qui pose une équivalence sémantique et se révèle proche de ce que J. Authier-Revuz désigne par l'expression "*modalisation autonome*")<sup>266</sup>.

Il ne s'agit pas de traiter ici de tous les phénomènes de RP : nous nous intéressons ici uniquement à la reformulation interdiscursive. Dans la reformulation interdiscursive, les transformations induites ne sont pas nécessairement le fruit d'une intention du Locuteur-Reformulateur d'introduire du changement – comme pour laisser une trace de son activité. Trois types de raisons permettent de les expliquer. Les transformations découlent, pour une part, de l'impossibilité, évoquée plus haut, qu'une reformulation soit une reduplication parfaite de son objet. Il s'agit en effet d'un processus qui s'avère "*par essence paradoxal*" (Sitri, 2004 : 49) dans la mesure où "*un segment discursif ne devient objet de discours que s'il est repris mais, en retour, par la reprise, il est transformé, modifié – jusqu'à devenir radicalement autre*". Ces transformations sont, pour une autre part, liées au fait que les données concernées se trouvent transférées d'un espace énonciatif dans un autre espace

---

<sup>266</sup> Entreprise rare dans le champ des travaux sur la reprise discursive, ce modèle d'analyse a été détourné de son objet initial et réutilisé par K. Steyer (1997) pour analyser la reprise des déclarations politiques dans la presse écrite. Cette transposition audacieuse a permis, dans le cas de ce type particulier de discours – qui bénéficie de l'avantage que les sources auxquelles il se rapporte (déclarations, allocutions, etc.) sont généralement enregistrées, archivées et donc aisément accessibles – de mettre en lumière ce que D. Maingueneau appelle l'"*intertextualité*" qui lui est propre.

énonciatif, le changement de prise en charge ayant forcément des implications, au moins au niveau sémantique. Enfin, ces transformations sont inhérentes au fait que deux locuteurs ne peuvent pas posséder en tous points les mêmes compétences, notamment sur les plans linguistiques et encyclopédiques. Quand bien même leurs connaissances en ces domaines seraient identiques, toute une série d'éléments relevant de la Situation de communication – en premier lieu le fait, pour le Locuteur-Reformulateur, de passer “en second” – contribueraient à rendre impossible toute entreprise de reproduction parfaite<sup>267</sup>.

### 5.2.3.2 L'identification de la reformulation paraphrastique

Pour qu'une formulation puisse être perçue ou reconnue comme étant effectivement une reformulation, il faut que le Récepteur-interprète dispose des moyens nécessaires à cette reconnaissance. Il se peut que l'unité discursive qui accueille la RP contiennent des éléments qui jouent le rôle d'indices et laissent supposer que l'on se trouve face à des éléments discursifs reformulés. En particulier, lorsque L<sub>R</sub> laisse entendre qu'il est d'accord avec le contenu d'E<sub>O</sub> produit par E<sub>O</sub> :

283.Sp.can.#155

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#155 of 525)

Herr [pseudonyme] ([prénom nom])

[...] Wenn ich in Deutschland in ein Restaurant gehe fällt mir schon gleich am Gestank auf, daß unser Staat es erlaubt, daß einige Raucher andere in ihrer Freiheit beschränken gute Luft zu genießen. **Und darin gebe ich ihnen recht.** Warum darf der Tabakgenießer und der Alkoholiker seine Lasten auf die Gemeinschaft abwälzen, aber andere mit der gleichen Begründung werden kriminalisiert? [...]

Il s'agit d'une réaction à une contribution antérieure (#152). L'indice de reformulation prend la forme d'une proposition destinée à signaler l'accord de L<sub>R</sub> avec L<sub>O</sub> qu'il constitue ici en interlocuteur (*Und darin gebe ich ihnen recht*). L'élément ‘*darin*’ joue ici un rôle cataphorique : il est en effet impossible qu'il entretienne une relation anaphorique avec ce qui précède, dans la mesure où a) L<sub>R</sub> s'adresse ici directement à un interlocuteur (*Herr* [nom], *ihnen*<sup>268</sup>) et b) les éléments qui précèdent cette proposition relèvent clairement de la description de faits présentés comme ayant été éprouvés par L<sub>R</sub> lui-même, et qui ne peuvent donc donner lieu à une évaluation en termes de ratification. Il faut donc considérer que la

<sup>267</sup> Pour une transposition de cette problématique dans le domaine littéraire, cf. la nouvelle de Borges (1939), *Pierre Ménard, auteur du Quichotte*.

<sup>268</sup> *Ihnen* est ici écrit avec une minuscule, et non une majuscule, comme il est d'usage à l'écrit, mais le contexte permet cependant d'établir de manière à peu près certaine qu'il s'agit bien d'une formule de politesse adressée par le locuteur à son destinataire.



proposition ‘*Und darin gebe ich ihnen recht*’ se rapporte effectivement au segment discursif qui lui succède. Une prise en compte des contributions récentes de l’interlocuteur désigné par L<sub>R</sub> permet de constater que les éléments soulignés ci-dessus relèvent effectivement de la reformulation :

**Sp.can.#152**

[...] Wieso fangen Sie mit relativ harmlosen Martihwana an, daß noch gar nicht legal ist, und nicht mit Alkohol, der schon legal ist und so viele Todesopfer fordert? [...]

Il s’agit d’une reformulation en termes non identiques. Les données sémantiques majeures sont visiblement conservées : la mise en évidence d’un traitement inégal entre consommateur de cannabis d’une part, fumeurs de tabac et consommateurs d’alcool d’autre part ; la mise en valeur des inconvénients et risques liés aux substances légales. Le point de vue adopté respectivement en E<sub>O</sub> et en E<sub>R</sub> est cependant sensiblement différent : en E<sub>O</sub>, L<sub>O</sub> met en balance la consommation de cannabis et celle d’alcool pour souligner l’incohérence d’un traitement différencié alors que a) l’alcool a prouvé sa dangerosité (*so viele Opfer fordert*) tout en étant légal et que b) le cannabis reste interdit malgré sa moindre dangerosité (*relativ harmlos*). En E<sub>R</sub>, en revanche, L<sub>R</sub> compare l’inégalité de traitement entre les fumeurs et les consommateurs d’alcool d’une part, en tant qu’éléments perturbateurs (*seine Lasten*) non sanctionnés, et les consommateurs de cannabis d’autre part, qui pour les mêmes raisons se trouvent quant à eux sanctionnés (*werden kriminalisiert*). En outre, L<sub>R</sub> recourt, comme L<sub>O</sub>, à la modalité interrogative. Cette modalité constitue, en E<sub>R</sub>, une forme de dramatisation, mais elle fait aussi écho à une question posée par L<sub>O</sub> à celui qu’il constitue, en E<sub>O</sub>, en interlocuteur.

**284.Lib.ivg.#5**

Message de : [prénom] – [date + heure]

Sujet : **Re: A quoi bon allonger pour ne pas mieux sauter?**

***Je pense également que*** se poser la question de rallonger ou non ce délai évite de se poser le vrai problème qui est la prévention et l’éducation sexuelle.

Car enfin, tomber enceinte de nos jours est un moindre mal (et un mal que l’on peut soigneusement "évacuer" grâce aux combats de nos mères) mais il y a toujours les maladies mortelles comme le SIDA ou l’hépatite. [...]

Cet extrait de contribution constitue une réaction à la contribution initiative directement antérieure. L’adverbe ‘*également*’ fonctionne comme un indice de reformulation et signale la présence, en amont, d’une donnée par rapport à laquelle L fait le choix de se positionner. Une comparaison d’ordre sémantique entre les deux segments permet d’apprécier l’écart entre le segment reformulé et le segment reformulant :

**Lib.ivg.#4**

[...] De même, je regrette qu'on n'en donne pas plus de moyens au système éducatif pour sensibiliser les jeunes à la sexualité, aux méthodes de contraceptions (infirmières scolaires, prof, intervenant extérieur), mais surtout qu'on n'essaye pas de sensibiliser les parents à ce problème. [...]

Nous avons donc ici affaire à une reformulation paraphrastique en termes non identiques dans laquelle il apparaît que les données sémantiques majeures du fragment de E.<sub>O</sub> se trouvent reformulées, sous une forme condensée, dans le discours de L.<sub>R</sub> : la sensibilisation des jeunes aux problèmes liés à la sexualité et aux méthodes de contraception, évoquée par L.<sub>O</sub>, réapparaît dans la formule '*la prévention et l'éducation sexuelle*' proposée par L.<sub>R</sub>. En outre, on retrouve en E.<sub>R</sub> l'idée d'une déficience du système en place : au '*on n'en donne pas plus de moyens au système éducatif*' de L.<sub>O</sub> répond le '*vrai problème*' de L.<sub>R</sub>.

En l'absence d'indice de reformulation, la proximité entre l'unité discursive qui accueille la reformulation paraphrastique et les éléments discursifs sur lesquels elle porte peut également faciliter le repérage. Seule, d'ailleurs, la présence d'une reformulation paraphrastique permet d'établir le lien établi par L.<sub>R</sub> entre ces deux contributions :

**285.Par.dép.#178****Arrêtons les débats démagogiques**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

L'interdiction du cannabis reste une nuisance physique et psychologique souhaitable, elle fait partie de ces interdits que les jeunes aiment transgresser en s'empoisonnant avec les produits frelatés que les dealers refourguent !

Si demain, vous supprimez cet interdit, les jeunes iront transgresser l'interdit supérieur : la cocaïne, l'héroïne, le crack, etc. Parce qu'ils sont inconscients, ils ne savent pas que la cocaïne et le crack sont plus dangereux que le cannabis pour la santé. Ils sont stupides, ils ne comprennent pas que ça peut gâcher leur vie. Ils risquent même d'aller se jeter du haut d'un pont pour transgresser l'interdit.

Soyons responsables et arrêtons les débats démagogiques. Notre jeunesse a besoin d'être bien orientée et non pas d'être délabrée par des irresponsables qui laissent un produit de grande consommation aux mains des dealers !

Dans cette contribution reproduite intégralement, les éléments soulignés correspondent littéralement aux propos contenus dans la contribution qui la précède directement. En l'absence de toute marque indiquant qu'il s'agit effectivement d'une reproduction terme à terme de certains passages de cette contribution antérieure, seule la vigilance et le travail interprétatif du Destinataire – et de l'analyste – permettent de repérer le lien.

Cet exemple nous amène à préciser la limite que nous fixons à notre objet d'étude dans ce domaine, et que nous illustrons à travers l'exemple suivant :

**286.Sp.can.#132**

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#132 of 525)

Eine Petition mit Unterschriftensammlung waere eine Moeglichkeit. Die Gruene Hilfe hat voriges Jahr 21000 Unterschriften gesammelt und uebergeben. [...]

Il s'agit de l'ouverture d'une contribution réactive relative à la contribution directement antérieure. Là encore, seules la proximité des contributions et la présence d'une reformulation paraphrastique, qui plus est située à l'ouverture de la contribution, permettent d'établir le lien :

**Sp.can.#131**

[...] Ein pragmatischer Ansatz: wie wäre es, wenn nach dem Prinzip der SPIEGEL Votes nicht nur eine Umfrage, sondern eine Petition mit Unterschriftensammlung erarbeitet würde. Lieber wäre mir das Ganze noch "in Fleisch und Blut" - also perönlich und auf Papier. [...]

La reformulation se fait ici en termes strictement identiques et porte sur un GN complexe employé par L.<sub>O</sub>, identifiable grâce à la proximité des deux contributions, qui permet d'établir qu'il s'agit d'une référence à un élément d'un énoncé antérieur produit par un locuteur L.<sub>O</sub> et pris en charge par le locuteur L.<sub>R</sub>. Il s'agit, en fait, d'un cas de reprise nominale transphrastique et transdiscursive qui relève de la coréférence lexicale. Ce type de phénomène peut être qualifié d'anaphore lexicale, appellation qui désigne un "*phénomène textuel et mémoriel dépendant pour son interprétation de son sémantisme discursif et des significations transmises et inférées par le discours*" (Thatcher, 1999 : 91). Il y a bien reprise, mais elle est d'un autre ordre que la reprise discursive envisagée dans ce travail. Elle joue un rôle essentiellement au niveau de la cohérence interdiscursive dans une situation interlocutive, au même titre que l'anaphore intradiscursive est un procédé indispensable à la structuration et à la cohésion interne à une unité discursive.

Il convient de distinguer ce phénomène de ce que J. Authier-Revuz appelle la "*citation cachée ou l'allusion*" : il s'agit de cas de reprise dans lesquelles il n'existe aucun indice d'attribution ni aucun marqueur spécifique à l'intérieur de l'unité discursive ou dans le cotexte et qui "*relève[nt] complètement de la reconnaissance par le récepteur d'un « déjà-dit » ailleurs*" (1992 : 42). A ce niveau, seule est requise la faculté du Récepteur à déceler, derrière un segment discursif, l'existence d'un discours autre, c'est-à-dire sa capacité à identifier les parentés sémantiques et, dans une moindre mesure, les parentés lexicales et syntaxiques qui s'établissent entre le segment de discours considéré et un ailleurs discursif connu de lui. En fonction de la prégnance de ces relations, le travail interprétatif du Récepteur-interprète se trouve plus ou moins facilité. Comme le souligne R. Vion (2000 : 219-220), "*du côté de la forme*", toutes les nuances sont possibles depuis "*la reprise à peine modifiée*" jusqu'au "*discours allusif*" ; quant au versant de la signification, "*il paraît difficile d'apprécier le degré de proximité sémantique entre l'élément de départ et celui d'arrivée*". En d'autres termes, on

peut postuler un degré de fidélité variable entre le discours source et le discours d'arrivée – si tant est que la notion de fidélité soit ici applicable.

#### 5.2.4 Les structures polyphoniques

Nous avons fait le choix de traiter dans cette partie de cas dans lesquels le Récepteur peut, ne serait-ce que de manière intuitive, déceler un décrochage énonciatif, c'est-à-dire la présence d'un discours attaché à un Énonciateur autre que le Locuteur considéré d'emblée comme responsable de ce qui est effectivement dit. Il s'agit donc de cas quelque peu problématiques, qu'il est cependant nécessaire de traiter dans la mesure où ils peuvent être amenés à jouer un rôle important dans l'exploitation argumentative du discours de l'autre.

Nous avons choisi pour les désigner l'expression de "structures polyphoniques". Cette appellation fait directement référence à la théorie développée par O. Ducrot et nous l'avons forgée pour rendre compte de la nature des deux caractéristiques communes aux occurrences de reprise discursive concernées. D'une part, il s'agit de structures syntaxiques (concessive, interrogative, négative, hypothétique), définies par des propriétés formelles clairement identifiables. D'autre part, ces structures se trouvent pouvoir être exploitées par le Locuteur dans certaines circonstances pour renvoyer de manière implicite – c'est le recours à la structure qui fait office de marqueur de reprise – à un discours autre dont il fait en même temps et paradoxalement usage.

Cette catégorie regroupe donc des occurrences de reprise non marquée dans lesquelles le Locuteur-Rapporteur exploite un contenu dont il se distancie d'une manière particulière, en exploitant de manière simultanée deux modalités discursives : la reformulation d'un discours autre et des structures syntaxiques qui peuvent être mises en œuvre pour manifester la présence d'une source énonciative distincte (Ducrot, 1984). Du point de vue de la nature de ce qui est repris,  $L_R$  ne reprend pas tant un acte d'énonciation produit par  $L_O$ , que le contenu de cet acte. Du point de vue syntaxique, les éléments repris dans les structures polyphoniques se trouvent intégrés au discours de  $L_R$ .

Nous avons ainsi déterminé le recours à quatre structures syntaxiques relevant de la polyphonie : la structure concessive (associée à la structure confirmative), la structure interrogative, la structure négative et la structure conditionnelle. Avant de les aborder plus en détail, nous proposons de représenter schématiquement leur fonctionnement pour rendre compte de ce qui les unit :

structure concessive	Certes [(E) (p)], mais E' (q)
structure interrogative	[(E) (p)] ?
structure négative	~ [(E) (p)]
structure hypothétique	Si [(E) (p)], (alors) E' (q)

L'exploitation polyphonique qui peut être faite de ces structures leur confère des propriétés sémantiques qui définissent en même temps des propriétés pragmatiques dont les conséquences sont de première importance dans le cadre d'un type d'activité comme le débat. Leur analyse ne peut faire l'économie d'une incursion dans le domaine de l'argumentation. Nous tenterons d'éclairer cet aspect au fil de l'analyse des structures concernées.

### 5.2.4.1 La structure concessive et la structure confirmative

#### 5.2.4.1.1 Généralités

La concession est le premier type de structure pouvant constituer “*un lieu privilégié d'inscription du discours autre dans le discours en train de se tenir*” (Garnier/Sitri, 2004 : 570)<sup>269</sup>. Tout énoncé concessif n'entre pas dans ce cas de figure. Il convient de faire la distinction entre la concession logique et la concession argumentative. Dans la concession logique, la relation qui s'établit entre les deux segments de l'énoncé est posée comme contraire à une certaine attente. L'Énonciateur met en relation deux arguments  $p$  et  $q$ . Ces arguments entretiennent d'ordinaire une relation de type causal ( $p \rightarrow q$ ) qui, dans la concession, se trouve mise en cause :

287.Sp.can.#17

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#17 of 525)

Ich kiffe zwar nicht, finde das Verbot aber ziemlich hirnrissig. [...]

Dans cet extrait, ce qui est énoncé par L présuppose que, de manière générale, l'absence de consommation de cannabis ( $p$ ) entraîne une opposition à sa dépénalisation ( $q$ ). Cette attente se trouve ici déçue puisque L pose non pas  $p \rightarrow q$  mais  $p \rightarrow non-q$ . Il n'est donc pas nécessaire d'envisager ce type de concession en termes de présence d'un discours qui aurait été énoncé par un autre énonciateur, mais plutôt comme un dédoublement du locuteur : il s'agit d'une

<sup>269</sup> Nous ne traitons ici que des cas où ce qui fait l'objet de la reprise n'est pas présenté explicitement comme tel, à l'aide de formes telles que le discours direct ou la modalisation en discours second. Dans ce cas de figure, c'est la forme marquée qui prime et c'est dans le cadre de cette dernière que se trouvent traitées les occurrences.

concession qu'il s'adresse à lui-même, marquant ainsi une "*prise de distance par rapport à ses propres croyances*" (Salvan, 2004 : 560) fondées sur une ON-vérité<sup>270</sup>.

Dans la concession argumentative, le segment concédé dans la première partie de l'énoncé se trouve réfuté dans la seconde partie. C'est ce second type de concession qui entre ici en ligne de compte : puisqu'on ne peut admettre que le Locuteur puisse à la fois assumer la responsabilité du contenu d'un énoncé et le réfuter, alors il faut admettre que le premier segment de l'énoncé est à mettre au compte d'une source énonciative autre. Selon C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1992 : 646), la concession est un rempart à la "*démésure*" : "*elle exprime le fait que l'on réserve un accueil favorable à certains arguments réels ou présumés de l'adversaire*". En ce sens, ses manifestations trouvent pleinement leur place dans une étude sur la fonction du discours autre dans le cadre d'un discours à dominante argumentative. Il s'avère en effet que le segment concédé, destiné à être réfuté, s'interprète comme la reprise d'un discours antérieur, le marqueur concessif faisant office, en vertu de sa valeur dialogique, de marqueur de la présence d'un discours autre.

Nous avons choisi de distinguer, à l'intérieur de cette catégorie de la reprise, deux formes qui se différencient par le sémantisme des marqueurs auxquels elle a recours : la concession à proprement parler, et la confirmation. Quand la concession s'affiche comme une stratégie de recul ouverte, assumée (à travers des éléments comme *zwar* ou *certes*), et annonce l'arrivée imminente d'une contestation, la confirmation manifeste d'abord l'accord, comme en 288 :

**288.Sp.can.#114**

[...] Klar ist auch das die Gegner von Cannabis, intoleranter sind als die Befürworter. Dies sollte zu Denken geben. [...]

Mais il peut s'agir d'une stratégie consistant à avancer masqué, qui consiste à jouer d'abord le jeu de ce que la rhétorique appelle la *captatio benevolentiae* (à travers des éléments comme *bien sûr*, *klar*, etc.) avant d'opérer le retournement.

**289.Sp.can.#134**

[...] Gras macht lax und locker, klar, aber nur, wenn man körperlich und geistig gesund ist. [...]

<sup>270</sup> De manière générale, on peut considérer que les cas dans lesquels la concession réfère au Locuteur lui-même sont de fait souvent à exclure de la problématique de la confrontation des discours au sein d'un même discours. Sa présence manifeste, au même titre que certains *mais* (cf. Cadiot et al., 1979 : 98), une sorte d'affrontement du Locuteur avec son propre discours à l'intérieur même de ce dernier.

Ce qui distingue ces deux structures, c'est que la concession affiche d'emblée sa réticence vis-à-vis du discours adverse, alors que la confirmation laisse supposer qu'un terrain d'entente a bel et bien été trouvé.

Dans les deux cas, reprise discursive et structure concessive ou confirmative viennent souvent à se confondre : c'est le recours même à une structure de ce type qui signale l'introduction, dans le discours, d'éléments relevant d'un discours autre. Certes, nos corpus – et tout particulièrement le corpus allemand – montrent qu'il n'en va pas forcément ainsi :

**290.Sp.abt.#39**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#39 of 1373)**

**[devise]**

Ein Embryo ist kein Mensch, da er nichts fühlt, nichts riecht, nichts schmeckt, nichts hört, keine Erinnerungen hat und nicht denken kann...

Das mag so sein oder auch nicht, das wirkliche Problem liegt doch in der völlig willkürlichen Abgrenzung, ab wann denn eine Tötung legitim sein soll. [...]

Dans ce cas de figure, la présence de la citation en DD rend inutile le recours à une structure concessive dans laquelle se trouverait reformulé le contenu auquel L<sub>R</sub> souhaite réagir. C'est l'élément anaphorique *das*, qui ouvre la réaction de L<sub>R</sub>, qui sert à établir le lien entre les éléments cités et ce qui suit.

Les corpus contiennent par ailleurs des cas de concession ambigus :

**291.Lib.dép.#30**

[...] D'accord, j'ai vu certains de mes amis devenir totalement associaux à cause du cannabis, à rester chez eux à fumer toute la journée et à ne sortir quasiment que pour s'en procurer, mais je crois qu'il faut malheureusement admettre que si ça n'avait pas été le cannabis, ça aurait été autre chose (alcool, drogues dures), parce que s'ils en sont arrivés là, ce n'est pas à cause du cannabis mais bien parce qu'ils n'ont jamais réussi à se sentir bien dans notre société. [...]

Dans cet extrait, l'élément '*d'accord*' préface ce qui s'apparente à un témoignage du locuteur qui évoque le sort de certains de ses amis consommateurs de cannabis. En vertu de la présence de ce marqueur à valeur confirmative, il semble que le contenu propositionnel sous l'incidence du syntagme verbal *j'ai vu* puisse être interprété comme renvoyant à un discours autre. Or il s'avère que diverses études menées sur les effets du cannabis ont montré que la consommation de cette substance entraîne le développement de comportements asociaux, voire paranoïaques. De sorte qu'il est légitime de se demander si, en faisant précéder son témoignage d'un '*d'accord*', le locuteur n'indique pas, de manière indirecte, son choix de se ranger, au moins provisoirement, du côté de ce discours d'expertise.

L'identification d'une structure concessive ou confirmative comme renvoyant à un discours autre est donc aisée lorsqu'elle réfère à une séquence discursive produite à l'intérieur du forum de discussion considéré et identifiable comme telle. Elle est en revanche plus aléatoire – et relève d'une démarche interprétative – lorsque aucun élément ne vient révéler l'origine des éléments concernés par la concession ou la confirmation. C'est alors au Récepteur de suppléer à ce déficit informationnel, en mettant en œuvre ses compétences logique et encyclopédique. La première l'amène à postuler, sur la base des contenus explicites sur lesquels porte la concession ou la confirmation, l'existence d'un discours implicite susceptible d'être attribué à un Énonciateur autre. La seconde lui permet de reconstruire le contenu de ces "*postulats silencieux*" (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 164).

#### 5.2.4.1.2 *Les marques de la concession et de la confirmation*

Il existe, en allemand comme en français, divers marqueurs de la concession et de la confirmation (Morel, 1996 ; Métrich, 1983). Certains sont spécifiques à la première, d'autres sont communs à l'une et à l'autre. Tous ces marqueurs n'apparaissent cependant pas dans les manifestations de ces deux modalités discursives lorsqu'elles font entrer en jeu un discours autre.

##### a. **Les marqueurs lexicaux spécifiques de la concession**

Dans ce type de configuration particulier, la concession est signalée, en français et en allemand, par un nombre restreint de marqueurs lexicaux spécifiques dont l'apparition crée une attente : le Récepteur s'attend à ce que le segment d'énoncé concessif signalé par un de ces marqueurs soit suivi d'un segment d'énoncé exprimant une objection ou une réfutation.

Le marqueur de la concession en allemand est *zwar*. Il a pour équivalent en français le marqueur *certes* :

#### 292.Sp.can.#117

[...] Politiker bekunden ihre 'richtige' Gesinnung und Entschlossenheit, indem sie Gesetze veranlassen, die zwar durchaus kontraproduktiv sein können, aber oberflächlich betrachtet in die 'richtige' Richtung zielen - gewöhnlich Gesetzesverschärfungen und Erhöhungen der Strafmaße. [...]

#### 293.Mde.avor.#237

[...] Ensuite, certes, ce n'est pas "l'utilité" qui justifie la présence sur terre d'un être humain, mais l'humanité se distingue du reste du monde animal en ce qu'elle transforme non seulement son environnement, mais qu'elle se transforme elle-même afin de vivre "mieux". [...]



Il apparaît que les subjonctions *obwohl* en allemand ou *bien que* en français ne peuvent pas fonctionner comme des indices de la présence d'éléments de discours autre. Une observation des occurrences de ces deux subjonctions introduisant la concession tend à montrer qu'ils s'emploient uniquement dans le cadre d'une concession logique, et non dans le cadre d'une concession argumentative.

### **b. Les marqueurs lexicaux communs à la concession et à la confirmation**

Cette catégorie regroupe un ensemble d'unités lexicales et de locutions qui, à la différence des marqueurs évoqués précédemment, portent sur un énoncé qui peut préparer le terrain, mais ne le fait pas forcément, à un énoncé de type disjonctif ou réfutatif (cf. exemples 288 et 289).

Ces marqueurs sont nombreux. Ils possèdent des caractéristiques morphologiques diverses :

- locutions adverbiales simples ou composées, parmi lesquelles les modalisateurs occupent une place importante : *ja, jawohl, natürlich, selbstverständlich, tatsächlich, sicher, klar, vielleicht*, etc. en allemand ; *oui, certainement, absolument, effectivement, bien sûr, tout à fait, peut-être*, etc. en français ;
- locutions verbales : *es stimmt, dass, es ist tatsächlich so, dass, mir ist bewusst, dass*, etc. en allemand ; *c'est vrai (que), je suis d'accord (que), c'est entendu, il faut dire que, j'admets que (ou je l'admets), je sais bien (que), j'ai conscience que*, etc. en français ;
- certains verbes modalisateurs : *mögen* et *können*, en allemand.

Sur le plan de la modalité, ces marqueurs occupent tous les degrés possibles sur une échelle allant de l'adhésion la plus grande au doute le plus explicite. Car les actes de confirmation et de concession constituent toujours des formes de modalisation du discours : lorsqu'un locuteur L<sub>R</sub> confirme les propos d'un locuteur L<sub>O</sub>, cela signifie qu'il leur accorde un degré relativement élevé de validité. On peut ainsi comparer les deux occurrences suivantes qui, selon nous, viennent illustrer deux types de positionnement situés aux antipodes sur l'échelle de la certitude :

#### **294.Sp.abt.#48**

[...] Natürlich wird man nie verhindern, daß Frauen abtreiben, unabhängig von Verboten. Der Grund ist darin zu suchen, daß Menschen Verbote nicht einhalten, wenn sie persönlich dies nicht für verwerflich halten. Aber die Tatsache, daß es immer Menschen gibt, die innerorts mit 80 km/h fahren, wird ja auch nicht zur Argumentation benutzt, alle Tempolimits abzuschaffen. [...]

#### **295.Sp.part.#48**

[...] Eine Eintragung irgendwelcher Lebensgemeinschaften mag für die wenigen Ausnahmefälle gerechtfertigt sein, in denen es z.B. um die Definition von "Angehörigen" bei Krankenhausbesuchen u.a. geht, aber das würde

genauso für den Fall der nichterotischen Lebensgemeinschaften / Wohngemeinschaften gelten - da sollte man eine übergreifende Regelung suchen. [...]

Quand *natürlich* renvoie à une concession vis-à-vis d'un discours placé sous le signe de l'évidence, le modalisateur *mögen* fait la part belle au doute du Locuteur<sup>271</sup>.

Ces marqueurs font enfin l'objet de traitements syntaxiques diversifiés qui sont liés en partie à leurs caractéristiques morphologiques, en partie aux possibilités d'inscription syntaxique qui leur sont attachées – nous renvoyons sur ce point aux remarques faites dans le paragraphe précédent – et en partie à des préoccupations d'ordre stylistique.

### c. La structure complétive en position initiale

La structure complétive lorsqu'elle occupe la première position dans une phrase, équivaut à la fois à un marqueur de concession et un marqueur de reformulation. Ce type de construction se rencontre aussi bien en français qu'en allemand, avec cependant une différence morpho-syntaxique majeure dans la mesure où, en français, cette construction appelle le subjonctif alors qu'elle appelle en allemand l'indicatif. Cette structure attire l'attention en raison du caractère relativement atypique, voire paradoxal, de la position de la complétive. Nous décrirons la structure polyphonique de ce type de structure comme suit :

*dass / que* [(E.o) (e.o)], E (e)

Les parenthèses qui encadrent E.o signalent que l'activité de reprise discursive est ici masquée et laisse place d'abord au contenu e.o. Cela apparaît avec une relative netteté à travers des exemples qui renvoient à un discours effectivement produit à l'intérieur d'un forum de discussion et dont on peut retrouver les traces dans le cotexte antérieur :

#### 296.Lib.dép.#96

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:Morale à 2 balles**

Salut ma chère [prénom].

Que tu sois énervée par cette "morale à deux balles" soit. Qu'elle n'ait aucun fondement, je ne te suis plus.

Certaines personnes se sentent plus faibles et menacées par les dangers que comporte la consommation régulière de cannabis: dépendance psychologique, folie, etc... [...]

Dans cet extrait, L<sub>R</sub> réagit ici à deux passages de la contribution directement antérieure :

<sup>271</sup> Nous revenons ultérieurement de manière plus précise sur les particularités sémantiques de ces différents marqueurs lorsque nous traitons des fonctions de la reprise discursive (cf. 6.2.).

**Lib.dép.#95**

Message de : [prénom] – [date + heure]

Sujet : **Morale a 2 balles**

Bon je suis énervée... Fleurdelis, Nanou et les autres qui êtes-vous avec votre morale à 2 balles? Sachant ce qui est bon, ce qui est mauvais pour l'espèce humaine... (...) Je ne comprends pas comment un débat aussi mineur, puisse susciter autant de hargnes. [...]

La reprise par L<sub>R</sub> du contenu des propos de L<sub>O</sub> (qu'il constitue en même temps en interlocuteur) passe par le recours, à deux reprises, à une structure complétive en première position. Les deux occurrences de reprise présentes dans cet extrait ne fonctionnent cependant pas de la même manière. Dans le premier cas, le recours à la structure complétive est combiné à une forme d'îlot textuel constitué d'un GN. Ce faisant, L<sub>R</sub> reconstruit ce qui, en E<sub>O</sub>, relève seulement de l'implicite, à savoir qu'il établit une relation de cause à effet entre l'expression d'une '*morale à 2 balles*' et l'énervement de L<sub>O</sub>. La reprise sert ici à L<sub>R</sub> à marquer qu'il comprend le sentiment éprouvé par L<sub>I</sub>/L<sub>O</sub>. Elle concerne donc le contenu, et non la forme. Dans le second cas, L<sub>R</sub> s'attache en revanche à évaluer l'adéquation du discours à la réalité. Comme dans le premier cas, il reconstruit, à partir de ce qui est donné, un raisonnement du type : <débat mineur> + <violence des réactions> → <morale sans fondement>, en vertu du fait que ce sont les défenseurs de cette morale qui font preuve de '*hargnes*'. La succession de ces complétives permet à L<sub>R</sub> de distinguer implicitement deux plans : celui du sentiment, et celui du discours en tant que support du raisonnement, laissant entendre qu'il admet que L<sub>I</sub>/L<sub>O</sub> éprouve de l'énervement, mais n'admet pas l'exploitation discursive qui en est faite et les conclusions auxquelles elle donne lieu.

Le statut de discours autre attribué au contenu de la complétive apparaît de manière moins évidente lorsque cette dernière ne renvoie pas à un discours attesté produit à l'intérieur ou l'extérieur du forum de discussion considéré :

**297.Sp.part.#124**

[...] Dass die Folgen des Status das Rechtssystem vor nicht unerhebliche Schwierigkeiten stellen kann, dass diese Folgen sich ändern können und ähnliches stellt ja niemand in Abrede. Aber unterhaltsansprüche u.ä. sind, wie gesagt, eben nur Folgen der Tatsache, dass man sich in den Status der Verwandtschaft zu einander begeben hat. [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> ne se réfère pas à un discours attesté, produit à l'intérieur ou à l'extérieur du forum de discussion considéré. Etant donné que rien ne permet d'identifier une source énonciative qui aurait effectivement asserté le contenu propositionnel des deux complétives introduites par *dass*, l'hypothèse la plus probable est qu'il s'agit d'un discours de

nature doxique, d'autant plus utile à L<sub>R</sub> qu'il lui permet d'en amenuiser la portée en soulignant son caractère d'évidence (*stellt ja niemand in Abrede*).

#### d. Le marquage différé de la concession

La concession, enfin, peut se caractériser par l'absence de marqueur spécifique signalant le mouvement concessif, le seul indice disponible étant le marqueur de la proposition destinée à introduire l'objection ou la réfutation : *mais, cependant, néanmoins, pourtant* en français, *aber, doch, dennoch* en allemand. Dans ce cas de figure, on observe donc un phénomène de retardement : seule la prise en compte de la proposition à valeur disjonctive ou réfutative permet, rétroactivement, d'interpréter la proposition ou la portion d'énoncé précédente comme relevant effectivement de la concession. Dans certains cas, l'absence de marqueur s'explique par la brièveté de la séquence concessive :

##### 298.Mde.avor.#163

[...] l'âge de la naissance de l'humain correspond donc à la date limite d'autorisation de l'avortement date arbitraire mais c'est celle de la loi et donc la mienne [...]

Dans cet extrait, la séquence concessive est réduite à un GN. Dans d'autres cas, la séquence concessive est de taille plus importante et invite à s'interroger sur la valeur et les conséquences de l'absence de marqueur :

##### 299.Lib.ivg.#113

[...] On ne va pas s'amuser à dire va à droite à gauche tu t'en fous t'as des capotes. Il y a une responsabilisation à effectuer, mais il serait dangereux d'assimiler une telle irresponsabilité avec l'anti-puritanisme et l'avortement. [...]

Cet extrait de contribution constitue une réaction à une contribution antérieure dans laquelle un locuteur L<sub>1</sub> appelait à '*assumer les responsabilités en adulte*' (#94). L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> revient sur cette notion de responsabilité : il reformule en ses propres termes l'injonction formulée par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub>. En l'absence d'élément permettant de préciser le degré d'adhésion de L<sub>R</sub> aux propos de L<sub>O</sub> ainsi reformulés, le Récepteur est en droit de supposer une adhésion maximale, mais la restriction introduite par '*mais*' vient cependant modérer cette adhésion en mettant en garde face à des jugements trop précipités.

##### 300.Sp.can.#134

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#134 of 525)

Gegen den Konsum von Cannabis-Produkten ist prinzipiell nichts einzuwenden. Ich habe lange Zeit gequarzt wie nix gutes: damit habe ich mich wohl qualifiziert.  
Aber ein kritischer Gedanke sei erlaubt: labile Charaktere mit Hang zur Lethargie, zur Depression oder gar zur Psychose geraten unter dem Einfluß von Gras beschleunigt in einen gefährlichen Strudel. [...]

De même, dans cet autre extrait situé en ouverture de contribution, L commence par produire une assertion relative à la consommation de cannabis, selon laquelle rien ne permet de la réprover. Son point de vue est illustré par une référence à ses propres expériences passées, qui fait office de témoignage et d'argument en faveur de ce point de vue. Le paragraphe qui suit commence cependant par le disjonctif '*aber*' à l'aide duquel L introduit une restriction sous la forme d'une 'pensée critique' (*ein kritischer Gedanke*) relative aux possibles effets du cannabis chez les personnes psychologiquement fragiles. Ce qui, dans un premier temps, semblait faire l'objet d'un positionnement clair, sinon définitif, se trouve finalement mis en balance à travers l'introduction d'une restriction.

## 5.2.4.2 La structure interrogative : la question-écho

### 5.2.4.2.1 Généralités

D'une manière générale, l'interrogation est considérée comme constituant, au-delà d'une certaine forme syntaxique, une forme d'action mettant en relation un Locuteur responsable de l'énoncé interrogatif et son Interlocuteur ou son Destinataire (Apostel, 1981 : 23). P. Charaudeau la classe dans la catégorie des modalités allocutives, définies comme modalités qui "impliquent locuteur et interlocuteur, et précisent la manière avec laquelle le locuteur impose un *Propos* à l'interlocuteur"<sup>272</sup> (1992 : 579). Nous proposons, pour définir son signifié global, de reprendre la définition proposée par N. Fernandez Bravo (1993 : 2) : le propre de l'interrogation est de signaler l'"*extériorisation d'un doute cognitif visant à produire chez l'allocuté une réaction soit langagière, soit mentale*".

De nombreux travaux ont montré que la structure syntaxique et les marques caractéristiques de l'interrogation sont plurifonctionnelles : au-delà de la demande de renseignement<sup>273</sup>, qui vise une augmentation du stock de connaissances du sujet questionneur, il existe nombre d'occurrences d'énoncés interrogatifs du point de vue formel qui, en termes pragmatiques, visent, par exemple, à réaliser des actes de parole indirects (offre, promesse, ordre, excuse, etc.) (Fauconnier, 1981). D'autres travaux ont mis en évidence l'existence d'énoncés interrogatifs non adressés, c'est-à-dire ne relevant pas de la modalité allocutive en ce qu'ils ne

---

<sup>272</sup> C'est l'auteur qui souligne.

<sup>273</sup> Entendue au sens large : demande d'information, demande d'identification (d'un temps, d'une qualification, d'une quantité), demande d'assentiment (Charaudeau, 1992 : 592-593).

mettent pas l'Interlocuteur – si Interlocuteur il y a – ou le Destinataire en demeure de répondre.

Il ne s'agit pas ici de traiter l'interrogation dans tous ses états mais de nous intéresser à cette dernière catégorie d'énoncés interrogatifs évoquée. Les énoncés relevant de cette catégorie présentent deux caractéristiques : ils ne sont pas adressés et constituent des énoncés réactifs par rapport à un énoncé antérieur (Fernandez Bravo, 1993 : 260). Cette catégorie est elle-même subdivisible en deux sous-catégories : les questions problématisantes, qui renvoient à une "*attitude personnelle extériorisant un doute cognitif sans attente de réponse*", et les questions en retour, ou questions-échos, qui constituent une "*reprise ou réaction interrogative concernant un fragment antérieur délimitable*" (*ibid.*). Dans les énoncés relevant de cette dernière catégorie, la question "*se moule étroitement sur un événement antérieur qui sert de stimulus avéré et qui en conditionne la structure*" (*ibid.*), c'est-à-dire qu'elle reprend, littéralement ou en apportant quelques modifications au niveau de la syntaxe ou du signifiant, le contenu d'une énonciation antérieure, émanant généralement d'un Locuteur ou d'une source énonciative autre. D. Wunderlich (1986 : 46) propose d'ailleurs de considérer les questions-échos comme une variante de discours indirect, dans la mesure où elles constituent l'équivalent pragmatique d'une formulation du type *tu dis P/ que P*. Nous proposons de représenter leur fonctionnement de la manière suivante :

[(E) (p)] ?

Les questions-échos ont essentiellement été étudiées dans le cadre d'interactions dialogales (Wunderlich, 1986 ; Fernandez Bravo, 1993, Fornel/Léon, 1997) et interprétées comme l'expression d'une objection, d'un sentiment de doute ou de surprise. Cependant, l'interaction dialogale ne semble pas être le seul type de situation de communication autorisant la production d'énoncés interrogatifs relevant de la question-écho. Il s'avère en effet que, en dehors de ce contexte spécifique, un énoncé interrogatif peut être, ne serait-ce qu'intuitivement, interprété comme une forme de reprise d'un discours autre. Il convient alors de s'interroger sur ce qui permet de distinguer un énoncé interrogatif dans lequel se manifeste une voix distincte de celle du Locuteur qui le produit d'un énoncé interrogatif ne présentant pas cette caractéristique.

En termes d'identification de l'origine énonciative du contenu propositionnel de l'énoncé interrogatif considéré, les choses paraissent assez simples, dans le cas où ce contenu constitue en même temps une reformulation du contenu propositionnel d'un discours autre qu'il est

possible de localiser ou dont on peut identifier l'origine (exemple 326 ci-dessous) parce que la production de l'énoncé interrogatif s'inscrit dans le cadre d'une interaction dialogale. Les choses sont nettement moins évidentes lorsque le discours antérieur censé constituer le discours original sur lequel se fonde la reprise n'est pas donné dans le cotexte antérieur (exemple 363 ci-dessous). Dans ce cas, on peut toujours répondre que la reconnaissance, sous la structure interrogative, d'un discours autre, est à mettre au compte de l'activité interprétative du Récepteur, mais encore faut-il expliquer comment, c'est-à-dire en vertu de quelles caractéristiques propres à la structure interrogative ou au contexte, le Récepteur-Interprétant est en mesure de déceler la présence d'une Énonciation autre et d'en déterminer les caractéristiques. Fait-il appel à son stock de connaissances extralinguistiques ? Fait-il appel à des données cotextuelles ?

Il se trouve que le cotexte fournit un certain nombre d'éléments qui permettent d'interpréter certains énoncés interrogatifs en termes de reprise discursive alors même qu'aucune trace explicite de discours antérieur n'est disponible. C'est en effet en interrogeant les relations que l'énoncé interrogatif entretient avec son cotexte que l'on peut mettre en évidence un décrochage énonciatif lié à l'introduction d'éléments attribuables à une voix différente de celle du Locuteur. C'est d'abord la présence, dans le cotexte proche, d'une référence, quelle qu'elle soit, à une source énonciative qui permet d'inférer que le contenu de la question est à mettre au compte d'un autre énonciateur. C'est aussi l'enchaînement auquel donne lieu ce type de question qui permet à la fois d'identifier le présupposé pragmatique qui lui est associé (question non adressée) et de se faire une idée de l'Énonciateur invité.

#### **5.2.4.2.2      *Objet et caractéristiques de la question-écho***

Le contenu de la question-écho peut être constitué d'unités discursives de tailles et de natures diverses. Nous traiterons successivement des unités sans prédicats et des propositions, les unités plus vastes ne pouvant pas être ici représentées dans la mesure où la proposition représente justement l'unité syntaxique la plus large pouvant être affectée par la modalité interrogative. A la suite, nous traiterons des caractéristiques relatives à la nature de la question-écho produite, en marquant la distinction entre question totale et question partielle.

**a. Une unité sans prédicat**

Le contenu de la question peut prendre la forme d'un énoncé averbal constitué d'une unité de taille réduite : lexème nominal, GN ou syntagme d'une autre nature (prépositionnelle, par exemple). La spécificité morphosyntaxique de ces énoncés interrogatifs rend leur analyse indispensable afin de rendre compte de leur insertion discursive et du rôle qu'ils sont amenés à y jouer.

**301.Sp.can.#40**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#40 of 525)**

Drogen? Drogen sind auch Zigaretten, Alkohol und Medikamente. Als Zuckerkranker werde ich mit der Sucht nach Schokolade nicht fertig; also indirekt auch eine Droge. [...]

Dans cet extrait, l'énoncé interrogatif averbal "*Drogen ?*" renvoie également à une assertion sous-jacente du type <Cannabisprodukte sind Drogen> ('les produits contenant du cannabis sont des drogues'), qui renvoie dans ce cas à la *doxa* des opposants à la dépénalisation. La structure interrogative correspond là aussi à une remise en question de l'assertion sous-jacente, comme en témoigne l'énoncé qui suit et qui laisse deviner tout un cheminement argumentatif de type syllogistique : si le cannabis est une drogue, alors les cigarettes, l'alcool et les médicaments aussi (prémisse majeure) ; or ces derniers ne sont pas rangés parmi les drogues (prémisse mineure), donc les produits cannabiques ne sont pas des drogues (conclusion).

**302.Par.dép.#5**

**Droge douce ? Sans danger ?**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

Droge douce ? Sans danger ? Effets destructeurs, oui ! [...]

Il s'agit ici d'une occurrence qui ne s'appuie pas sur des propos antérieurs attestés<sup>274</sup>. Les éléments constitutifs de chacune des deux questions sont, d'une part, un GN avec adjectif (*Droge douce*) et, d'autre part, un syntagme prépositionnel (*Sans danger*). La modalité interrogative ne renvoie pas à une demande de renseignement (le locuteur ne cherche pas à obtenir une réponse positive ou négative à ces questions) . L'observation de l'enchaînement auquel donnent lieu ces deux énoncés interrogatifs permet de les considérer comme des questions-échos. L'énoncé averbal '*Effets destructeurs, oui !*' s'apparente à une forme de réponse dans laquelle la manifestation d'une discordance sémantique (<douceur>, <absence

<sup>274</sup> Une recherche portant sur le lexique nous a permis, en particulier, de constater qu'il s'agit de la première occurrence de l'adjectif *douce* à l'intérieur de ce forum de discussion.



de danger> vs <destruction>), le recours à la modalité exclamative et la présence du mot-phrase ‘oui’ donnent l’impression d’avoir affaire à une sorte de dialogue fondé sur des points de vue divergents. Ces éléments permettent en retour de mieux cerner les caractéristiques énonciatives du contenu des questions. Dans le cas de ‘*Drogue douce ?*’, l’acte de langage sous-jacent le plus probable est une assertion prédicative du type <le cannabis est une drogue douce> et relève donc de l’activité de catégorisation, voire de dénomination. Dans le cas de “*Sans danger ?*”, on peut postuler un acte de langage sous-jacent du même type que le précédent, paraphrasable sous la forme <le cannabis est sans danger>. Ces deux assertions renvoient sans le dire expressément à la *doxa* des partisans de la dépénalisation du cannabis. La contestation de cette position souligne le fait que la mise en question constitue souvent aussi une remise en question.

### b. Une proposition

Le contenu de la question-écho peut également prendre la forme d’une proposition complète :

**303.Sp.part.#27**

[prénom initiale] – [heure + date] CEST (#27 of 1041)

Homosexuelle Paare dürfen heiraten?

Schön, mal was neues! Immerhin historisch ein Novum. Es stimmt schon, daß die Ehe zwischen 2 Partnern verschiedenen Geschlechts nicht die einzig denkbare Form von "Ehe" ist - zwischen 2 gleichen Geschlechts, das gab es bisher selten. [...]

Dans cet extrait de contribution, la réaction du locuteur porte sur une assertion dont la source énonciative n’est pas spécifiée. La syntaxe de la question, dans laquelle le verbe se trouve en deuxième position, trahit l’origine assertive de son contenu et son statut de question-écho. Statut que vient confirmer l’énoncé ‘*schön, mal was neues!*’ qui suit, dans la mesure où il s’apparente à une sorte de réaction-réponse qui bloque toute interprétation en termes de question informative. La question apparaît donc comme l’indice de la présence d’un discours autre suscitant, chez le locuteur, un effet de surprise qui motive sa reprise.

**304.Par.dép.#74**

**Hier: 5 g/j, aujourd'hui 0 g/j!**

écrit par [pseudonyme]

[date]

J'ai fumé environ 5g/jour (soit environ 10 joints/jour) pendant 3 ans. Je ne fumais pas quand je rentrais chez mes parents, et je me suis arrêté du jour au lendemain quand je suis parti à l'étranger. Bonne chose ou pas le cannabis ? Je ne regrette pas et je préférerais toujours l'effet d'un bon joint que de l'alcool. Le matin, c'était un peu dur d'aller en cours, mais je n'ai loupé qu'une ½ journée de cours en 3 ans. Alors, je ne considère pas le cannabis comme une drogue.

Faut-il le légaliser ? Bonne question.

Si la vente (au plus de 18 ans) est contrôlée strictement (pas comme l'alcool ou les clopes), si la fumette est interdite dans les bars, restaurants (pas comme les clopes), les rues, les voitures, les écoles, collèges, lycées, fac... alors oui. [...]

Dans cet extrait, la question (dans laquelle l'article '*le*' désigne le cannabis) ne renvoie pas à un discours attesté – sinon à l'ensemble des discours prenant place non seulement dans ce forum de discussion consacré à la dépénalisation du cannabis, mais également, au-delà, à tous les discours susceptibles de prendre pour objet la question de la légalité de la consommation du cannabis.

### 5.2.4.3 La structure négative

#### 5.2.4.3.1 Généralités

En allemand comme en français, il est possible de distinguer deux types de négation : la négation descriptive et la négation métalinguistique. Cette distinction a été établie pour le français par O. Ducrot (1991 : 38). Si l'on reprend les exemples proposés par l'auteur pour illustrer cette différenciation, on dira que :

(1) *Il n'y a pas un nuage au ciel*

contient une négation descriptive, dans la mesure où elle renseigne sur un état de fait relevant du constat : l'absence de nuages dans le ciel, qui constitue le contenu de la proposition. La négation descriptive "*sert à parler de choses et non pas d'énoncés*" (*ibid.*). En revanche, la proposition suivante :

(2) *Ce mur n'est pas blanc*

contient une négation métalinguistique, dans la mesure où elle ne porte pas tant sur un contenu propositionnel<sup>275</sup>, mais davantage sur l'énonciation de ce contenu, c'est-à-dire sur le fait qu'un locuteur ait asserté antérieurement la proposition suivante : 'Ce mur est blanc'. Pour reprendre une formulation d'O. Ducrot, la négation métalinguistique "*ne concerne pas directement un dictum, mais l'assertion d'un dictum*" (1995 : 700).

O. Ducrot en vient à faire de la négation métalinguistique le fondement même de la modalité négative, la négation descriptive étant reléguée au rang d'avatar : "*Même en admettant*

<sup>275</sup> En effet, en vertu de la maxime de modalité énoncée par H. P. Grice, s'il s'agissait ici de renseigner sur un état de fait, la voie la plus simple serait de produire une assertion positive qui renseignerait directement sur la couleur effective du mur en question : Ce mur est bleu. L'emploi de la négation est donc l'indice que l'objectif du locuteur est autre.

*l'aspect fondamentalement polémique de la négation, on doit reconnaître que celui-ci peut s'atténuer, jusqu'à presque s'effacer, dans des négations dites descriptives, qui fonctionnent comme des équivalents d'assertion*" (ibid. : 701). Cette unité fondamentale de la négation se retrouve dans les exemples donnés ci-dessus dans la mesure où, comme le souligne O. Ducrot à leur propos, rien n'empêche un locuteur d'employer (1) dans le cadre d'une polémique où il s'agirait de contredire une affirmation telle que 'Il y a un nuage au ciel'. L'essentiel de cette distinction réside donc dans la compréhension de ce sur quoi porte la négation : le contenu propositionnel d'un énoncé ou bien l'assertion dont il fait l'objet. C'est essentiellement le contexte qui fournit les éléments permettant de faire la part des choses.

A. Berrendonner va dans le même sens lorsqu'il considère que les énoncés assertifs négatifs relèvent de l'usage "*d'un procédé spécifique de discours rapporté, par lequel on ne cite pas directement une énonciation antérieure, mais plutôt le résultat qu'elle a produit*" (1981 : 71). Autrement dit, toute assertion négative présuppose une assertion positive antérieure, qui relève soit de la *ON*-vérité, soit de la *L*-vérité. Ce qui se trouve nié n'est pas prioritairement le contenu de l'énoncé assertif, que le fait qu'il ait été asserté.

La négation métalinguistique peut donc faire l'objet d'une approche polyphonique si on la replace dans une perspective énonciative (Maingueneau, 1991 : 130 sqq.). Cela revient à considérer qu'un énoncé assertif négatif donné relève de deux énonciateurs distincts : le Locuteur qui produit l'énoncé négatif, et l'Énonciateur d'origine, celui dont le discours, contrepoint positif de l'assertion négative, se trouve récusé. Comme le suggère S. Stati (1989 : 29), cet Énonciateur peut être une personne clairement identifiée comme elle peut tout aussi bien être un Énonciateur à caractère général, quand l'énoncé antérieur sur lequel porte l'énoncé négatif relève de "*ce qu'on considère – en général ou dans la situation donnée – comme normal, habituel, caractéristique*". Nous faisons le choix de donner à ce type d'acte discursif le nom de "structure négative polyphonique".

#### **5.2.4.3.2 Les marques distinctives de la structure négative polyphonique**

La négation polyphonique peut, sur le plan formel, se manifester de diverses manières. Dans sa forme la plus évidente et la plus courante, elle se manifeste par l'emploi d'un négateur : *nicht* en allemand, *ne...pas* en français.

En allemand, l'emploi du négateur est souvent accompagné d'autres éléments, appelés "*particules interactives*" (Pérennec, 2002 : 72). Ces particules sont définies, au plan

fonctionnel, comme des “instructions de décodage que l’énonciateur transmet à l’allocuté [= le Destinataire] pour que son interprétation aboutisse à l’effet perlocutoire visé” alors qu’au plan sémantique, elles “mettent en relation le sens explicite de l’énoncé ou du texte où elles apparaissent et des données extérieures à l’énoncé” et invite à un “décodage duel” (*ibid.* : 73). C’est le cas, notamment, de *aber*, dans l’exemple suivant :

**305.Zt.mar.#22**

**[prénom nom] – [date + heure] (#22 of 143)**

#20

Die Größe des Babys bei der Geburt hat doch aber nichts mit der Körpergröße zu tun, die es später einmal erreichen wird. [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> réagit à une contribution antérieure (#20) dont il critique une partie du contenu. L’assertion négative par laquelle L<sub>R</sub> ouvre sa contribution renvoie à une assertion contenue dans l’article de presse qui constitue l’intégralité du contenu de la contribution en question et qui rend compte d’une étude menée sur les conséquences, chez les nouveaux-nés, de la consommation de cannabis durant la grossesse :

**Zt.mar.#20**

[...] Es gebe, so das Forscherteam, keine Hinweise darauf, dass Babys nach dem Konsum von Cannabis miss- oder fehlgebildet sind. Frauen, die auch noch knapp vor der Geburt Cannabis konsumierten, bringen demnach Kinder zur Welt, die 216 Gramm leichter sind, als normale Babys. Die Neugeborenen waren außerdem kleiner und hatten kleinere Köpfe. Im Durchschnitt wogen Kinder, deren Mütter Cannabis konsumierten etwa 90 Gramm weniger. Für den Versuch wurden über 12.000 Frauen und deren Babys untersucht. [...]

La négation ne porte pas ici sur la réalité dont fait état l’étude dont il est question : on peut en effet supposer que, dans la mesure où il s’agit de résultats d’une étude scientifique, il est difficile, pour un locuteur qui ne possède pas l’expertise nécessaire pour justifier un tel acte, de les contester. La négation porte davantage sur ce qui semble être l’intention que L<sub>R</sub> prête à L<sub>O</sub>, c’est-à-dire, dans le cas présent, l’intervenant qui reproduit l’article en question. L’assertion négative produite par L<sub>R</sub> porte en effet sur une inférence à laquelle est susceptible de donner lieu l’assertion incriminée : <la taille d’un enfant à sa naissance détermine sa taille à l’âge adulte>. L’emploi de la particule interactive *aber*, qui “souligne une relation adversative entre l’énoncé où il figure et une donnée extérieure implicite normalement peu compatible avec l’énoncé” (Pérennec, *ibid.* : 74), ainsi que l’emploi du connecteur *doch* viennent renforcer l’effet du négateur *nichts* dans sa fonction de rejet de cette inférence.

La question qui se pose est alors de savoir à quelle source énonciative cette inférence se trouve attribuée. Rien ne permet de déterminer de qui provient cette inférence que L<sub>R</sub> refuse

d’assumer, mais il est probable que L.O soit ici mis en cause, dans la mesure où rien ne permet, dans l’ensemble de l’article reproduit en #20, d’affirmer que les chercheurs, coresponsables, avec le journaliste, du contenu, sont également à l’origine de cette inférence.

**306.Lib.dép.#11**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Les dealers dealeront plus gros (à [prénom nom])**

Je ne crois pas que les dealers suivront des règles si on leur en impose. Ils verront qu'ils gagneront moins, alors ils se mettront a dealer plus gros. [...]

En vertu de la présence de la préface à valeur modalisatrice ‘*Je ne crois pas que*’, la première proposition relève de l’évaluation et sert à porter un jugement négatif sur une proposition assertive sous-jacente qui serait <les dealers suivront des règles si on leur en impose>. L.R réagit à un passage d’une contribution rédigée par l’intervenant qu’il constitue en interlocuteur :

**Lib.dép.#9**

[...] Une façon intelligente de dépénaliser le cannabis serait de leur proposer un deal (jeu de mot évidemment volontaire) aux termes duquel oui, comme tu le proposes, ils s'engageraient à respecter un certain nombre de règles. [...]

On peut mettre en évidence, dans les deux portions d’énoncés, des unités lexicales qui renvoient à des contenus sémantiques proches, sinon équivalents, dans les deux passages, comme ‘*suivront des règles*’ vs ‘*respecteront un certain nombre de règles*’. Si le mot ‘*dealers*’ n’apparaît pas dans E.O – le pronom ‘*leur*’ renvoie en effet au syntagme nominal ‘*des gens qui sont sans emploi et souvent sans perspective d'emploi*’ – le sème <tractation> apparaît cependant dans le syntagme nominal ‘*un deal*’ associé au commentaire métadiscursif ‘*jeu de mot évidemment volontaire*’. D’autres éléments lexicaux employés en E.R sont en revanche clairement le résultat du travail interprétatif effectué par L.R : c’est le cas du verbe *imposer*, l’auteur de E.O employant pour sa part les expressions ‘*proposer un deal*’ et ‘*ils s’engageraient à respecter*’. La modalité négative mise en œuvre en E.R permet ici à L.R de mettre en cause, en la rejetant, l’assertion formulée par L<sub>1</sub>/L.O.

Mais la négation polyphonique peut également se manifester sous d’autres formes que le négateur. Le signifié négatif peut se loger à l’intérieur d’une unité lexicale telle que l’adjectif allemand *ander-* (‘autre’)<sup>276</sup> :

<sup>276</sup> *Ander-*, ou *autre* en français, peuvent en effet être paraphrasés par le biais d’une périphrase – ‘*nicht gleich*’, ‘non identique’ – dans laquelle apparaît clairement la valeur négative inhérente à ces éléments lexicaux.

**307.Sp.can.#24**

**[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#24 of 525)**

Ich glaube, *das Problem hat andere Ursachen* als eine geheime Verschwörung von US-Textil/- und Alkoholproduzenten<sup>277</sup>. Wenngleich auch diese Theorie sehr schlüssig ist. [...]

Ces éléments de discours viennent en réaction à un passage d'une contribution antérieure :

**Sp.can.#12**

**[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#12 of 525)**

**An dieser Stelle ein paar Gedanken:**

Ein Staat, der lieber Geld ausgibt (für die Bekämpfung einer hausgemachten Kriminalität) anstatt Geld zu verdienen (mehrere 100 Mio Mark jährlich alleine für den Konsum von Cannabisprodukten) ist doch bereits dubios! Die deutsche Politik steckt folglich genauso wie die USA mit den Seilschaften der Petro-, Chemo-, Alkohol- und Textil-Mafia unter einer Decke. [...]

L<sub>R</sub> reformule ici les propos rédigés par L<sub>O</sub> (qu'il ne constitue cependant pas en interlocuteur<sup>278</sup>). La confrontation de E<sub>O</sub> et E<sub>R</sub> montre que la négation ne porte pas directement sur le contenu explicite de E<sub>O</sub> : E<sub>R</sub> ne nie pas le contenu e<sub>O</sub> asserté par L<sub>O</sub>, à savoir le constat d'une identité de situation entre l'Allemagne et les Etats-Unis liée à leurs implications respectives dans les affaires de diverses mafias. C'est d'ailleurs ce que confirme l'évaluation positive qui suit la reformulation (*Wenngleich auch diese Theorie sehr schlüssig ist*). La négation porte en effet sur une inférence à laquelle E<sub>O</sub> semble se prêter et que nous pourrions paraphraser sous la forme suivante : <die Ursache des Problems ist eine geheime Verschwörung von US-Textil/- und Alkoholproduzenten> ('l'origine du problème est une conspiration entre les producteurs de textile et les producteurs d'alcool américains').

Les exemples traités montrent que la négation polyphonique présente un fonctionnement tout à fait particulier dans le traitement qu'elle fait subir au discours d'origine sur lequel elle porte : si elle peut porter sur ce qui est effectivement asserté, quel que soit le degré de déformation subi au cours de l'opération de reformulation, il apparaît cependant qu'elle porte également souvent sur une inférence tirée de ce qui a été asserté. Dans ce cas, nous avons affaire à un cas très particulier de reprise discursive, puisque ce qui est envisagé, ce n'est plus l'acte d'énonciation E<sub>O</sub> en lui-même, mais les diverses inférences auxquelles il peut donner lieu – L<sub>R</sub> exploitant une de ces inférences pour construire son énoncé négatif.

<sup>277</sup> Les grasses et l'italique, ainsi que le soulignement, sont de nous.

<sup>278</sup> C'est la cooccurrence des éléments sémantiques contenus dans les deux extraits cités qui nous ont permis de faire le rapprochement entre ces deux contributions que séparent onze autres contributions.

#### 5.2.4.4 La structure hypothétique

A l'instar des structures évoquées précédemment, la structure hypothétique, fondée sur l'utilisation du connecteur *wenn* en allemand et *si* en français, peut faire l'objet d'un emploi polyphonique. Ce type d'emploi particulier implique, du point de vue énonciatif, une dissociation entre un énonciateur qui prend en charge le contenu propositionnel  $p$  qui se trouve sous l'incidence du connecteur et un énonciateur qui prend en charge le contenu propositionnel  $q$ . Dans ces conditions, c'est toujours  $p$  qui est imputable à un énonciateur différent du Locuteur qui énonce *wenn/si p, q* :

$$wenn / si [E (p)] \rightarrow E' (q)$$

où  $E$  et  $E'$  sont les actes correspondant à l'énonciation de  $p$  et de  $q$ . Le connecteur ne porte pas alors sur le contenu propositionnel  $p$  mais sur l'énonciation de  $p$  ( $E(p)$ ).

Nous proposons ici d'expliquer le fonctionnement polyphonique de la structure hypothétique en nous appuyant sur l'analyse proposée par H. Nølke et M. Olsen (2002) du connecteur français *puisque* comme marqueur de polyphonie. Selon les auteurs, ce connecteur implique toujours une maxime présentée sous forme d'enthymème. Soit le syllogisme bien connu :

Tous les hommes sont mortels  
Or, Socrate est un homme  
Donc Socrate est mortel

Il peut être repris sous forme d'enthymème à l'aide du connecteur *puisque* :

*Puisqu'*il est un homme, Socrate est mortel

Nous proposons de considérer la possibilité d'une même reprise à l'aide du connecteur *si* en français :

- (a) *Si* Socrate est un homme, il est mortel
- (b) *Si* tous les hommes sont mortels, Socrate est mortel

qui fonctionne aussi bien en allemand avec le connecteur *wenn* :

- (c) *Wenn* Sokrates ein Mensch ist, muss er sterben
- (d) *Wenn* alle Menschen sterben müssen, muss Sokrates sterben

Du point de vue du syllogisme,  $p$  fait alors office de prémisse mineure ((a) et (c)) ou de prémisse majeure ((b) et (d)). L'énonciation de  $p$  est donc envisagée dans une perspective argumentative de type inférentiel : le Locuteur qui énonce *wenn / si p, q* pose  $p$  comme une présupposition provisoirement considérée comme commune à lui-même et à celui qu'il rend

responsable de son énonciation initiale, avant d'en tirer l'inférence  $q$  que lui-même assume en tant que Locuteur.

Les exemples relevés dans les corpus montrent que l'emploi polyphonique de la structure hypothétique sert souvent à mettre en cause la “*communauté de présuppositions*” (Nølke/Olsen, 2002 : 142) exprimée par  $p$  :

**308.Sp.abt.#16**

[...] Und noch was, wenn hier nicht die Schwangerschaft, sondern die Elternschaft abgetrieben wird, warum warten dann immer noch so viele kinderlose Ehepaare auf ein kleines Kind, das sie adoptieren möchten. Warum geben die Frauen ihr Kind nicht ab, keine Verantwortung vor dem Sex, keine Verantwortung nach der Geburt. [...]

Cet extrait de contribution fait référence à un passage de la contribution directement antérieure :

**Sp.abt.#15**

[...] Schließlich geht es ja nicht um den dicken Bauch oder Schwangerschaft "an sich". Das ist kruder Biologismus. Schwangerschaft "an sich" endet von selbst nach 9 Monaten. Das Problem fängt danach an und heißt: Elternschaft. Keine Frau erwägt Abtreibung, weil sie sich Sorgen um ihre schlanke Linie macht, sondern weil Elternschaft ihr ganzes Leben radikal verändert. *Nicht Schwangerschaft - Elternschaft wird abgebrochen oder fortgesetzt.* [...] <sup>279</sup>

**309.Par.dép.#146**

**Pourquoi ?**

écrit par [initiale nom]

[adresse courrier électronique]

[date]

Si le cannabis n'est pas mauvais ou moins mauvais que l'alcool et le tabac pourquoi l'interdire et vendre de l'alcool et du tabac ? On peut aussi tout interdire et voiler nos femmes...

Ces deux exemples illustrent comment ce type de structure permet de mettre en question – ici au sens propre du terme – la pertinence de ce qui est asserté par L.O. Dans l'exemple 308, le contenu  $p$  fait écho à des propos effectivement tenus par un locuteur dans la contribution antérieure ; dans l'exemple 309, le locuteur prend appui sur un discours non attesté de nature doxique. Dans les deux cas, le locuteur construit son raisonnement sur le mode du “supposons que” : il reprend un contenu  $p$  auquel il confère le statut d'hypothèse de départ et donc un certain degré de validité (“supposons que  $p$  est vrai”). La validité de cette hypothèse se trouve cependant compromise par le contenu  $q$ , qui met L.O en demeure d'expliquer (‘*warum*’, ‘*pourquoi*’) les raisons qui font que la réalité vient contredire ce qui est énoncé.

<sup>279</sup> L'italique est de l'auteur.



### **5.3 Provenance et attribution des éléments de discours repris**

Les éléments de discours repris que l'on rencontre dans les forums de discussion électroniques proviennent de différentes sources. La détermination de ces sources repose sur la prise en compte de trois critères :

- le fait que E.<sub>O</sub> ait été produit à l'intérieur ou à l'extérieur du forum de discussion électronique considéré ;
- le fait que E.<sub>O</sub> soit présenté comme étant attesté, c'est-à-dire que L.<sub>R</sub> fournisse, en plus des éléments de discours qu'il reprend, un nombre suffisant d'indications relatives à E.<sub>O</sub> qui permettent au moins d'identifier la source énonciative (L.<sub>O</sub>), voire de préciser divers éléments *a priori* vérifiables concernant E.<sub>O</sub> (lieu de production, date de production, etc.)<sup>280</sup> ;
- le fait que la production de E.<sub>O</sub> soit renvoyée dans le domaine du futur ou de l'hypothétique.

Ces trois critères permettent de distinguer quatre catégories de provenance : les éléments de discours d'origine interne (5.3.1.), les éléments de discours d'origine externe attestés (5.3.2.), les éléments de discours d'origine externe non attestés (5.3.3.) et les éléments de discours de nature prospective (5.3.4.).

#### **5.3.1 Eléments de discours d'origine interne<sup>281</sup>**

La catégorie des éléments de discours d'origine interne regroupe toutes les occurrences de reprise discursive qui proviennent de l'intérieur même du forum de discussion électronique considéré. En d'autres termes, il s'agit de tous les cas dans lesquels un locuteur intervenant dans un forum de discussion reprend ce qui a été énoncé par un autre locuteur intervenant dans le même forum de discussion, voire ce qu'il a lui-même énoncé dans une contribution antérieure. La reprise portant sur ces éléments est la manifestation discursive de la relation d'interlocution qui, parfois, se met en place entre les différents locuteurs impliqués dans la

---

<sup>280</sup> Le caractère d'attestation n'implique pas forcément une vérification qui permettrait d'affirmer que ce qui est cité en discours direct correspond effectivement à ce qui a été énoncé dans le cadre d'une énonciation antérieure. Il renvoie à une posture du Locuteur qui est censée attester de sa bonne foi et qui a partie liée avec la loi de sincérité : 'je garantis que telle personne a effectivement énoncé ce que je reproduis comme étant ce qu'il a énoncé'.

<sup>281</sup> N'entrent pas ici en considération les titres des contributions dans les forums de discussion électroniques à structure arborescente, dans lesquels le titre de la contribution initiale se trouve automatiquement reproduit pour devenir le titre de la ou des contributions réactives, sauf décision contraire du ou des auteurs.

discussion. La reprise discursive participe de ce fait à la structuration du discours dans le cadre d'un échange verbal asynchrone (cf. 6.2.).

L'identification d'éléments de discours repris comme ayant leur origine à l'intérieur du forum de discussion considéré passe :

- 1) par la présence, dans l'environnement des éléments de discours repris, de marques indiquant que ces derniers proviennent de l'intérieur du forum de discussion considéré ;
- 2) par la mise en évidence, dans le cotexte antérieur, des éléments de discours constituant ou susceptibles de constituer la source de ces éléments repris.

Cette identification s'avère plus ou moins aisée en fonction de la forme de reprise discursive envisagée.

L'identification s'avère relativement simple pour une grande partie des formes marquées. L'origine interne des éléments repris se fait par le biais de deux types d'éléments situatifs : des informations relatives à l'auteur des éléments de discours repris et des informations relatives à la localisation originelle des éléments de discours repris.

— *informations relatives à l'auteur des éléments de discours repris* : dans le cas des formes de reprise discursive marquées, l'environnement des éléments repris peut contenir des indications relatives à l'auteur de ces éléments :

- un discours citant qui renvoie au Locuteur à l'origine de ces éléments (DD et DI) :

**310.Lib.ivg.#8**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re: oui à l'allongement du délai**

Je ne sais pas bien votre message. Vous écrivez : Quand au débat de savoir si c'est un foetus ou un embryon, il me semble ce n'est pas vraiment un problème. Je rapelle que si cela ne se fait pas en France, d'autres pays le font déjà sans que cela n'ait aucune influence sur le nombre d'avortement pratiqué." [...]

**311.Sp.abt.#25**

[...] Sie fragen mich, was für mich ein Mensch ist, der in einem Rollstuhl sitzt und nichts von seinem Umfeld mitbekommt?<sup>282</sup> Für mich ist solch ein Mensch tot. (...)

<sup>282</sup> La présence du point d'interrogation est ici grammaticalement incorrecte, dans la mesure où l'acte de langage /poser une question/ est subordonné à l'activité /rapporter un discours/. Ces fautes grammaticales sont relativement fréquentes dans l'ensemble de nos corpus. Comme nous l'avons précisé par ailleurs, nous n'avons procédé à aucune modification allant dans le sens d'une correction grammaticale des textes analysés. A partir du moment où de telles erreurs n'exercent pas d'effet perturbant dans le cadre de l'analyse, nous avons choisi de faire comme si elles n'existaient pas.

**312.Lib.ivg.#28**

[...] En revanche, je suis un peu gene par le milieu de votre message : vous écrivez que le droit de faire ou ne pas faire d'enfant est une affaire de femmes avant tout. [...]

- un terme d'adresse ou une indication de l'auteur qui précèdent ou suivent directement les propos cités en position initiale (DD) :

**313.Sp.abt.#52**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#52 of 1373)**

**[devise]**

Die Frage ist in Wirklichkeit, wer statt dessen die Entscheidung treffen soll, ob ein Kind abgetrieben wird oder nicht...

Hallo Herr [nom],  
eine individuelle Wahlmöglichkeit bezüglich der Abtreibung bedeutet eine individuelle Wahlmöglichkeit in der Beantwortung der Frage, ist ein Embryo ein Mensch. [...]

**314.Sp.part.#137**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#137 of 1041)**

(Einwurf Moderator / Red. Spiegel Online)

Lieber [prénom initiale] / #128

"Ich mag Schwule nicht, das muss ich auch nicht. Ich toleriere sie und das heißt ich gehe ihnen aus dem Weg. Das gleiche mache ich mit Nazis, Kommunisten, sowie allen anderen Extremisten und Dorfdeppen. Übrigends auch mit allen missionarisch wirkenden Angehörigen jeglicher Glaubensrichtung."

Contenance, bitte. Es ist nicht hilfreich, persönliche Aversionen hier in aggressiver, diffamierender Form auszuleben.

**315.Sp.can.#10**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#10 of 525)**

**[prénom nom] #2**

Man möchte sich normal unterhalten über alles mögliche, und das gute im gegensatz zum Alkohol man versteht seinen gegenüber weil er nicht auf das geistige Niveau eines 4 Jährigen zurückfällt.

[...]

- un commentaire métadiscursif (MDS) :

**316.Sp.can.#137**

[...] Wie [pseudonyme] vorhin meinte: sehr wichtig ist, daß Prominente sich sozusagen "outen" und eine Zeitschrift dies zum Titelthema macht. Ich denke daran als ersten an den Spiegel. [...]

**317.Sp.abt.#149**

[...] Wie von mir in einem früheren Beitrag erwähnt stellen Tötungshandlungen bei kriegerischen Auseinandersetzungen ethisch und juristisch ein Sonderproblem dar und sind deshalb nicht ohne weiteres vergleichbar. [...]

**318.Sp.abt.#17**

[...] Altvater Jakob hat ziemlich wild "herumgefickt", wie Du es nennst. Was dazu wohl der Papst gesagt hätte! Es steht alles im Alten Testament, und kein Wort von Gottes Unmut über dieses Treiben wirst Du dort finden.  
[...]

L'élément lexical '*herumgefickt*' renvoie à un passage de la contribution précédente :

**Sp.abt.#16**

[...] Als meine Mutter im Krankenhaus war wegen einer Unterleibsoperation, lag neben ihr eine Frau die erzählte ganz stolz von ihren sieben Abtreibungen. Meine Mutter war entsetzt, denn schließlich hat sie ihre beiden Kinder gewollt und sich immer gewünscht. Sieben Menschen, die sterben mußten, nur weil diese Frau "rumgefickt" (entschuldigt meine Ausdrucksweise, aber so ist es ja wohl) hat ohne Ende und sich mit nichts beschäftigt hat. [...]

Dans ce passage, le terme figure également entre guillemets, mais il ne s'agit pas d'un cas de reprise : le commentaire produit par L<sub>1</sub>/L<sub>0</sub> dans la parenthèse qui suit le terme guillemeté indique que les guillemets ont pour fonction de mettre à distance un terme en raison du décalage de registre qu'il manifeste.

**319.Lib.ivg.#57**

[...] Je pense comme vous qu'il serait bien préférable de s'attacher à minimiser voire supprimer les causes qui mènent à ces situations plutôt que d'améliorer les conditions de l'IVG, qui reste une solution de dernier recours.  
[...]

- c'est parfois la mise en place antérieure d'une situation d'interlocution qui permet d'identifier les éléments de discours repris comme étant attribués à l'Interlocuteur L<sub>1</sub>/L<sub>0</sub> de L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> :

**320.Sp.part.#58**

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#58 of 1041)

[devise]

@ [pseudonyme]

Sagen Sie mal, haben Sie immer noch nicht verstanden, dass ich mit diesen SCHERZEN die Situation nur verdeutlichen will...?

... möchte ich da wirklich niemanden in seine persönliche Lebensplanung reinreden.

Schön, aber es ist bestimmt nicht meine Lebensplanung! Ich bin nicht gegen Homosexualität, aber gegen Homo-Ehen! [...]

**321.Par.dép.#62**

En lisant votre message, j'ai eu l'impression d'assister à la lutte puritaine du bien contre le mal.

Que vous vouliez protéger votre enfant, soit, mais sur-protéger à mon avis est un danger ! Il faut aussi que l'enfant fasse ses expériences, se mette occasionnellement lui-même en danger et s'en sorte seul ou aidé, pour, une fois adulte, être costaud quand il sera livré à lui-même.

Et puis, les délires, les fous rires, refaire le monde etc., sont de bonnes choses à côté desquelles j'espère que mes enfants ne passeront pas, avec ou sans shit !

J'ai peur qu'à vouloir trop ménager votre enfant, à l'étouffer (par amour) vous ne le précipitez vous-même dans cette poubelle qui vous effraie tant !

Je suis moi-même passé par des périodes de « poubelle » (encore que, des poubelles pas trop crades !) [...]

Dans cet extrait de contribution, l'élément lexical '*poubelle*' placé entre guillemets renvoie également à un passage de la contribution produite antérieurement par l'intervenant constitué, en début de contribution, en Interlocuteur :

**Par.dép.#60**

[...] Je serais là, à côté d'elle, à la regarder vivre son délire... au moins suis sûre qu'elle ne finira pas mal, que je ne la retrouverai pas dans une poubelle ! [...]

— *informations relatives à la localisation originelle des éléments de discours repris* : ces informations peuvent figurer en combinaison avec des informations relatives à l'auteur des éléments de discours repris (cf. les exemples 314 et 315 ci-dessus). Mais ils peuvent également signaler, à eux seuls, l'origine interne des éléments de reprise :

**322.Sp.abt.#77**

[...] Einen Punkt vermisste ich bei dieser Diskussion ein wenig: Es wird hier ständig über die Tötung von Menschen geschrieben, meine Frage hierzu ist, ob denn ein Embryo (moralisch) schon als Mensch gelten kann. [...]

**323.Lib.pacs.#11**

[...] J'ai lu dans ce forum un texte où quelqu'un demandait à un psychiatre d'expliquer ce qu'est l'homosexualité. La réponse se trouve dans la question. [...]

Une forme de reprise marquée occupe, à cet égard, une place particulière : il s'agit du DD. L'existence de marqueurs typographiques fait que les éléments de discours repris sous cette forme, lorsqu'ils sont d'origine interne, ne font pas toujours l'objet d'une attribution explicite. Dans le corpus allemand, en particulier, les locuteurs qui recourent à la procédure de citation proposée par l'application logicielle s'abstiennent relativement souvent de signaler qui est l'auteur des éléments de discours qu'ils reproduisent :

**324.Sp.part.#113**

**[prénom] – [heure + date] CEST (#113 of 1041)**  
**[devise]**

Der einzige "Zweck" der Ehe, falls man das überhaupt so bezeichnen kann, ist das in-die-Welt-setzen und groziehen von Kindern.

Der Zweck der Ehe aus staatlicher Sicht ist das Für-einander-Sorgen der Ehepartner. Ansonsten dürften Ehen zwischen Personen, die nicht (mehr) zeugungsfähig sind, nicht bestehen. [...]

Le seul fait que les éléments apparaissent sous forme de paragraphe isolé marqué par une police différente de celle du corps de la contribution suffit à marquer leur origine interne. Cette absence de signalement est souvent due au fait que ces éléments sont tirés de la

contribution qui précède directement celle qui les accueille. Mais ce n'est pas toujours le cas. Dans ces circonstances, il n'est pas toujours facile de remonter au discours source (E.O)<sup>283</sup>.

Dans les forums de discussion du corpus allemand, les occurrences de DD portant sur des éléments d'origine interne sont donc facilement repérables. En revanche, lorsque la reprise ne se fait pas par ce biais, qu'ils soient isolés ou intégrés dans le fil du discours de L<sub>R</sub>, ils sont toujours typographiquement signalés par des guillemets ou par l'italique. Dans les forums de discussion français, le repérage se fait uniquement grâce à la présence de signes typographiques et, le cas échéant, d'éléments de discours citant – qu'il s'agisse d'éléments repris isolés ou intégrés.

L'identification des éléments repris comme provenant de l'intérieur du forum de discussion considéré s'avère en revanche plus complexe lorsque la reprise se fait à l'aide de formes non marquées. Seule la prise en compte d'éléments contextuels, tels que la mise en place d'une relation d'interlocution entre L<sub>R</sub> et l'auteur L<sub>O</sub> des éléments repris, permet d'attribuer à un locuteur L<sub>O</sub> certains éléments identifiés comme n'étant pas de la responsabilité de L<sub>R</sub>.

**325.Sp.can.#104**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#104 of 525)**

@ Herr "[nom ?]"

Was am Thema vorbeigeht Herr "[nom ?]" ist die Ignoranz mit der Sie zum einen Plattitüden austoßen und zum anderen ganz offensichtliche Fakten einfach ignorieren. Oder habe ich z.B. den "Erfolg" der Prohibition in den USA nur einfach missverstanden? Das Drogen im Regelfall nicht schlauer machen ist sicherlich unbestritten. Aber mit der Keule die Sie da schwingen erreichen Sie gar nichts! [...]

Les éléments soulignés dans cet extrait de contribution renvoient au discours de l'auteur L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> de la contribution précédente :

**Zt.mar.#103**

**[prénom nom ?] – [heure + date] CEST (#103 of 525)**

DROGEN VERSKLAVEN

DROGEN VERBLÖDEN

DROGEN VERÖDEN

Nicht gleich, aber doch merklich. [...]

Plusieurs éléments permettent de déterminer que le contenu de la complétive constitue bien une reprise des propos tenus par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub>. Il y a d'abord le fait que L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> constitue, dès l'ouverture de la contribution, l'auteur des propos incriminés en Interlocuteur. Il y a ensuite la

<sup>283</sup> Les outils informatiques disponibles – notamment les logiciels de traitement de texte – facilitent grandement la tâche de l'analyste qui peut, grâce à la fonction de recherche, interroger le corpus pour savoir où se situent les occurrences d'un mot-clé extrait de l'énoncé cité et retrouver ainsi l'emplacement d'une citation interne.

proximité sémantique entre le verbe ‘*verblöden*’ et le syntagme verbal ‘*nicht schlauer machen*’.

La proximité spatiale qui s’établit entre le discours qui contient les éléments de discours repris et le discours dont ils proviennent, voire les liens qui s’établissent à la faveur de la configuration arborescente du forum de discussion considéré, constituent également un facteur d’identification.

**326.Mde.avor.#155**

[...] mes sources d’information? des praticiens de gynéco-obstétrique, qui ayant dépassé la cinquantaine voient bien que le relais n’est pas là.

Cet extrait de contribution met en relation le discours de deux locuteurs en situation d’interlocution. L’énoncé interrogatif qu’il contient est le fait de L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub>, qui fait référence à l’injonction, formulée de manière indirecte par son interlocuteur L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> dans la contribution précédente, l’invitant à étayer son discours par le biais d’exemples :

**Mde.avor.#154**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme]]**

"est-ce que par bonheur vous réclamez des pénalités contre ces médecins qui postulent à des postes hospitaliers lesquels ont, dans leurs missions, l’IVG, et qui, sitôt en poste, ne veulent plus les pratiquer ?"

j’imagine que vous avez des exemples précis à donner, sinon vous m’accordez trop de pouvoir

La mise en parallèle de ces deux extraits d’énoncés fait apparaître que L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> procède à une reformulation (avec déplacement sémantique) des propos de L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> : l’évocation par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> de la capacité de L<sub>2</sub> à fournir des exemples pour illustrer ce qu’il affirme (*des exemples précis à donner*) est transformée par L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> en capacité à établir des sources (*mes sources d’information*) – ce qu’il met d’ailleurs en œuvre en précisant d’où proviennent les informations données précédemment.

**327.Sp.abt.#16**

[...] Und noch was, wenn hier nicht die Schwangerschaft, sondern die Elternschaft abgetrieben wird, warum warten dann immer noch sovielen kinderlose Ehepaare auf ein kleines Kind, das sie adoptieren möchten. Warum geben die Frauen ihr Kind nicht ab, keine Verantwortung vor dem Sex, keine Verantwortung nach der Geburt.  
[...]

Les éléments soulignés dans cet extrait de contribution font référence à un passage de la contribution directement antérieure :

**Sp.abt.#15**

[...] Schließlich geht es ja nicht um den dicken Bauch oder Schwangerschaft "an sich". Das ist kruder Biologismus. Schwangerschaft "an sich" endet von selbst nach 9 Monaten. Das Problem fängt danach an

und heißt: Elternschaft. Keine Frau erwägt Abtreibung, weil sie sich Sorgen um ihre schlanke Linie macht, sondern weil Elternschaft ihr ganzes Leben radikal verändert. *Nicht Schwangerschaft - Elternschaft wird abgebrochen oder fortgesetzt.* [...] <sup>284</sup>

### 5.3.2 Eléments de discours d'origine externe attestés

La catégorie des éléments de discours d'origine externe attestés regroupe toutes les occurrences de reprise discursive qui réfèrent à des discours présentés comme ayant été effectivement tenus à l'extérieur du forum de discussion considéré par des locuteurs de statuts divers. Ces occurrences sont accompagnées de marques renvoyant d'une manière ou d'une autre à l'acte d'énonciation de référence : marques d'attribution, marques relatives au lieu ou à la date de production de ces éléments de discours, etc. Entrent dans cette catégorie :

- les citations de propos émanant de personnes plus ou moins connues ou célèbres (personnages politiques, artistes, etc.) :

**328.Sp.can.#80**

[...] Möchte einfach mal legal einen Joint probieren, ob der bei meinen Nervenschmerzen helfen kann, wie Kim, behauptet. [...]

Kim est une jeune femme d'origine coréenne vivant en Allemagne et qui, à l'époque du forum, réclamait le droit à consommer du cannabis, au prétexte que les caractéristiques génétiques liées à ses origines ne lui permettent pas de consommer d'alcool.

**329.Sp.part.#75**

[...] Alles andere sei gegen den "Schöpfungsplan Gottes", wie sich der österreichische Bischof Krenn aus St. Pölten gerade diese Woche wieder vernehmen liess, [...]

**330.Lib.pacs.#136**

[date + heure]

**Nuisibles**

[prénom] [profession]

«Il est impensable de cautionner la création de situations familiales - si l'on peut dire - hors normes, nuisibles au renouvellement de la société. Ce serait offrir aux enfants concernés un modèle familial particulier qu'ils seraient fortement susceptibles de considérer comme 'normal', et, de ce fait, devant être perpétué.»

Yves Fromion (RPR, Cher)

[...]

**331.Lib.dép.#22**

[...] Et un fameux 11 septembre j'allume ma témoche pour le 13h et au surprise Kouchner parle de changement possible en France [...]

<sup>284</sup> L'italique est de l'auteur.



- les citations d'articles de journaux, de dépêches émanant d'agences de presse, et autres textes ayant un caractère public :

**332.Sp.can.#116**

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#116 of 525)

Nette Spitze am Rande

© REUTERS :

f Neue Niederlage für die Bush-Administration

New York - Der US-Vertreter Herbert Okun wurde nicht mehr in den Internationalen Suchtstoff-Kontrollrat (INCB) gewählt, wie das US-Außenministerium bestätigte. Über die Besetzung des Gremiums wie auch der Menschenrechtskommission entschied der Uno-Wirtschafts- und Sozialrat am vergangenen Donnerstag.

[...]

**333.Lib.dép.#149**

Message de : [prénom] – [date + heure]

Sujet : **Pourquoi je ne voterai pas au 2eme tour**

Lu dans Libé chéri aujourd'hui :

"Le PS a écarté la suppression «totale» de la double peine et la légalisation immédiate du cannabis, pour ne reprendre qu'un amendement préconisant un «grand débat national». " [...]

Dans ce deuxième exemple n'est citée qu'une phrase tirée d'un article du journal *Libération*. Mais il arrive parfois – et c'est régulièrement le cas, en particulier, dans le forum *Zt.mar.* – que les locuteurs, en guise de contribution, se contentent de reproduire l'intégralité d'un article de journal (cf. 6.3.) :

**334.Zt.mar.#17**

[pseudonyme] – [date + heure] (#17 of 143)

[devise]

**Affen nutzen berauschende Pflanzen**

Japanische Forscher beobachteten, wie Affen berauschende Pflanzen aßen. Das meldet der Nachrichtendienst "Ananova".

In Guinea entdeckten die Verhaltensforscher um Michael Huffman vom Primaten-Forschungsinstitut an der Universität Kyoto Schimpansen und Gorillas, die Wurzeln halluzinogener Pflanzen verspeisten. Die Tiere hätten darauf Panikattacken durchlebt, als ob sie "von unsichtbaren Dingen" gejagt worden wären, sagt Huffman.

Auch Menschen aus der Region nehmen laut Huffman eine dieser Wurzeln als Lustmittel zu sich. Berichten zufolge löse die Pflanze erst ein intensives Hochgefühl aus, dass in eine schwere Depression münden könne, berichten die Forscher in einer kommenden Ausgabe der "African Study Monographs".

Verschiedene Affen in Afrika verzehren auch Sprösslinge des Kolabaumes, die Aufputzmittel wie Koffein und Theobromin enthalten, fand Huffman. Nach den Drogentrips würden sich manche Affen gar mit speziellen Pflanzen wie den Wurzeln des afrikanischen Strauches "Iboga" entgiften.

ddp/bdw – [prénom nom]

(Wie gut, dass wir schon sooo viel weiter sind. In diesem Sinne, sinnliches neues Jahr.)

**335.Lib.ivg.#92**

[...] A New York, dans le subway on peut voir une publicité qui dit "77% de ceux qui sont contre l'abortion (IVG, c'est ça ?) sont des hommes, et 100 % ne seront jamais pregnant" (enceint). [...]

- la reprise de propos d'une personne connue de l'auteur de la contribution et qui se trouve plus ou moins identifiée – le fait que l'auteur établisse un lien direct entre lui et cette personne servant, en quelque sorte, de garantie d'authenticité :

**336.Lib.dép.#172**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **L'opium est la religion du peuple**

Les quelques personnes à qui j'ai demandé pourquoi elles se droguaient m'ont toutes donné la même réponse : "Quand on a fumé (ou qu'on s'est piqué, ou qu'on a sniffé...) on est bien !" [...]

**337.Zt.mar.#26**

[...] Meine Enkelin war ein Frühchen mit 1.400 g Geburtsgewicht und 42 cm Länge. Demnächst wird sie 5, und sie ist im Vergleich zu anderen Fünfjährigen immer noch wesentlich kleiner und schwächer (so ist ihr Bruder mit zweieinhalb Jahren jetzt schon fast so kräftig von Statur wie sie).

Nach Aussagen des Kinderarztes ist es nicht unwahrscheinlich, daß das so bleibt, d.h. daß sie immer kleiner und schwächer als "normal" bleibt. [...]

**338.Par.dép.#67**

**Potentiellement dangereux**

écrit par [prénom]

[date]

Reconnu travailleur handicapé catégorie B et actuellement en formation en milieu protégé, j'ai pu discuter avec un ex toxicomane qui m'a dit que le cannabis est<sup>285</sup>, comme bien des drogues, un révélateur de personnalité. [...]

- la reprise d'éléments émanant d'un texte "officiel". Il peut d'agir d'un texte de loi :

**339.Sp.abt.#15**

[...] Im Klartext: Die Bestimmung des BverfG ist skandalös und diskriminierend, allenfalls "im Einvernehmen mit der schwangeren Frau Dritte, insbesondere den Vater sowie nahe Angehörige beider Eltern des Ungeborenen hinzuzuziehen." Der Vater ist kein Dritter, sondern massiv und unmittelbar betroffen von der Frage, ob "sein" Kind (nicht weniger als "ihres") zur Welt kommt. [...]

Nous avons ici affaire à deux occurrences de reprise : une reprise sous forme de citation en DD renvoyant à un extrait d'un arrêté du Conseil constitutionnel allemand (*BverfG*, pour *Bundesverfassungsgericht*) relatif au droit à l'IVG, et une reprise sous forme de structure négative polyphonique reprenant la notion de tiers (*Dritte*) évoquée dans la citation.

**340.Sp.can.#78**

[...] Lieber [prénom nom],

zu #66: Genau darum geht es. Es ist nicht grundsatzlich illegal. Bei meinem letzten Blick in das Betauebungsmittel-Gesetz stellte ich fest, dass alle "illegalen" Drogen genehmigungspflichtig, d.h. genehmigungsfähig sind. [...]

<sup>285</sup> L'emploi de l'indicatif présent, alors que le verbe du discours citant est au passé, s'explique par le fait que les propos rapportés sont censés avoir une valeur générale, indépendante du moment de leur énonciation.

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> rend compte de ce qu'il a pu lire dans le texte de loi relatif aux stupéfiants. Il ne semble pas que les guillemets qui encadrent le terme *illegal* soient à interpréter comme signalant la présence d'un îlot textuel : ils fonctionnent plutôt comme des marqueurs de MDS autonymique (5.1.4.1.2.) qui rendent compte du fait que L<sub>R</sub> n'adhère pas à la qualification des drogues en question en termes d'illégalité.

Il peut également s'agir d'un texte religieux :

**341.Lib.pacs.129**

[...] Jésus a ressenti en lui même les douleurs et souffrances liées à l'homosexualité, comme les autres d'ailleurs. Sur la croix, La Bible dit qu'il s'est chargé de tous les péchés du monde et qu'il est mort avec. Il n'y a plus de condamnation pour ceux qui le suivent. Au contraire, une transformation profonde et réelle de l'être intérieur s'opère et apporte une paix véritable. [...]

Il arrive que L fasse référence à des éléments de discours émanant d'une source énonciative autorisée, mais sans fournir davantage d'informations sur cette source :

**342.Sp.can.#78**

[...] Wir haben wunderschöne Untersuchungen zu dem Thema Morphinismus und soziale Folgen aus einer klassischen Studie ueber morphiumabhaengige Schiffsaerzte: Es gibt auf Grund der Abhaengigkeit keinen sozialen Abstieg und keine weiteren koerperliche Erkrankungen, vor allem keine herabgesetzte intellektuelle Leistungsfahigkeit durch den Missbrauch von Morphinen. [...]

**343.Lib.dép.#53**

[...] C'est un peu près comme ça que nos bons hommes politiques suivent en preux démagogues l'hypocrisie de la société française qui selon les sondages, reste hostile à une dépénalisation des drogues douces. [...]

- les proverbes, qu'ils soient accompagnés d'un marqueur (MDS sur le contenu marquée) ou non (MDS sur le contenu non marquée) :

**344.Lib.ivg.#37**

[...] Nous connaissons tous le fameux adage selon lequel mieux vaut prévenir que guérir : ainsi, plutôt que de guérir un traumatisme post-avortement, ce qui est difficile, mieux vaut aider la femme à mieux supporter sa grossesse et mieux vivre la venue au monde d'un enfant qui n'était pas attendu. [...]

**345.Lib.pacs.#99**

[...] Mais sinon, il devrait avoir les meme droits que les hetero(il paye des impots et ne sont pas des parasites) et comme le dit le proverbe la liberte des uns s'arretent ou comence celle des autres . [...]

L'inclusion des occurrences de proverbes dans la catégorie des éléments de discours d'origine externe attestés n'est pas forcément évidente. Elle peut se justifier par le fait que les proverbes – auxquels il convient d'ajouter les maximes et autres dictons – constituent des éléments de discours qui, à la différence d'autres éléments qui ne peuvent être attribués à une source énonciative spécifiée, sont aisément identifiables par les membres d'une communauté

linguistique et culturelle donnée. En tant qu'ils émanent d'une sagesse populaire<sup>286</sup>, d'une *doxa*, les proverbes continuent, en dépit des modes, de circuler tels quels, et c'est cette immuabilité qui permet leur identification. Ils sont donc attestés en ce sens qu'ils font partie d'un réservoir culturel commun que chacun est en droit d'exploiter, quand bien même il est impossible de les attribuer à une source énonciative responsable. Et pour cause : le pôle énonciatif associé au proverbe se trouve être une place vide et c'est dans chaque actualisation du proverbe par un locuteur donné qu'il se trouve occupé. Il se produit donc une sorte de va-et-vient entre, d'une part, un locuteur responsable de l'actualisation du proverbe et qui s'efface derrière la voix du "on" et, d'autre part, la voix du "on", qui se trouve cautionnée uniquement à travers l'actualisation du proverbe par un locuteur donné.

### 5.3.3 Eléments de discours d'origine externe non attestés

Cette catégorie regroupe les occurrences de reprise discursive dans lesquelles les éléments repris sont attribués à une source énonciative extérieure au forum de discussion et non spécifiée. Ces éléments de reprise peuvent être interprétés comme illustrant le discours typique d'une certaine catégorie de locuteurs.

Lorsque L<sub>R</sub> recourt à une forme de reprise marquée, qui implique souvent de fournir des informations de nature situative, les contours de cette catégorie de locuteurs peuvent demeurer flous. La source énonciative peut être désignée par des termes renvoyant à la nature du discours produit :

#### 346.Sp.can.#98

[...] solche ammenmärchen wie "heute kiffer, morgen kokser, übermorgen mit der nadel im arm tot auf dem bahnhofsklo" konnte man unseren eltern vielleicht noch erzählen. [...]

Les éléments en DD soulignés ne sont pas attribuables à un individu ou un groupe d'individus identifiables. Il s'agit plutôt d'un discours de nature doxique. L'utilisation du terme à connotation négative '*ammenmärchen*' contribue à dénoncer des discours stéréotypiques dénués de fondement.

#### 347.Sp.part.#27

[...] Diese mehrfachen Ehen auch in Deutschland nun wirksam zu schließen, wird ihnen bei Existenz der Homo-Ehe nicht mehr verweigert werden dürfen mit dem Argument, Vielweiberei entspreche nicht dem traditionellen Eheverständnis in Deutschland. [...]

<sup>286</sup> Ou d'une "*sagesse des nations*", pour reprendre l'expression choisie par A. Grésillon et D. Maingueneau (1984).

**348.Sp.abt.#15**

[...] Ich bin überzeugt, daß hier am effektivsten das Elend der Alleinerziehenden und der vaterlosen Generation angegangen werden kann, und nicht durch frauenpolitischen Pflasterchen nach dem Motto: mehr vom Gleichen, wenn es nicht funktioniert. [...]

La source énonciative peut également être désignée comme un ensemble de “voix” :

**349.Sp.can.#37**

[...] Es gibt Stimmen, die behaupten, die Nikotin-Sucht sei schwieriger zu heilen und tiefergehend, als die Abhängigkeit nach Opiaten, vor allem sei sicher, dass das Rauchen von Zigaretten Krebs erzeuge, nur Menschen mit einem verbreiteten genetischen Defekt würden diesen Krebs nicht entwickeln. [...]

Elle peut encore être désignée par un terme renvoyant à un collectif, comme ‘*les gens*’ :

**350.Par.dép.#86**

[...] Quand les policiers interpellent des jeunes qui détiennent du cannabis sur eux, on entend les gens dire : «ils n'ont rien d'autre à faire !»... [...]

L’emploi de ce terme, associé à un présent gnomique, souligne que les éléments placés entre guillemets peuvent être produits à chaque fois que le contexte décrit se présente.

La neutralisation de l’identité de la source énonciative passe également par l’emploi, en allemand comme en français, d’un pronom tel que *man* ou *on* :

**351.Sp.abt.#15**

[...] Man lamentiert über das schreckliche Dasein "ungewollter" Kinder und meint damit ausschließlich Wille und Willkür desjenigen Elternteils, der qua Tradition und Natur für Kinder zuständig war, ist und bleiben soll: des weiblichen. Basta. [...]

**352.Lib.ivg.#76**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Contraception ...**

Il me semble qu'aujourd'hui, on parle surtout prévention contre le Sida (ce qui est bien), mais il faudrait aussi insister sur la contraception.

En effet, on parle surtout du préservatif contre le Sida, mais il faut aussi expliquer qu'il est là aussi et surtout pour éviter une grossesse accidentelle. [...]

d’une tournure passive en allemand :

**353.Sp.abt.#15**

[...] Es wird viel von der Autonomie und Mündigkeit "der Frau" geredet, wenn es faktisch darum geht, den Mann zu entmündigen und unsichtbar zu machen. [...]

ou d’une tournure infinitive :

**354.Lib.dép.#73**

[...] Parler de drogues, et de prévention efficace, c'est aussi aborder le domaine du plaisir, sans tabous. [...]

La neutralisation passe enfin également par l'emploi d'un adjectif, comme *viele* en allemand ou *certain* en français :

**355.Sp.abt.#78**

[...] Von Gesetzes wegen beginnt das menschliche Leben übrigens NICHT, wie viele behaupten, mit der 12. Woche. Bis dahin ist die Abtreibung lediglich straffrei, was natürlich nicht heißt, daß dabei kein menschliches Leben beendet würde. [...]

**356.Lib.dép.#98**

[...] Certains parlent d'une distribution en pharmacie, ce que je conteste : les pharmacies sont des entreprises commerciales pratiquement dépourvues d'autorité médicale (qui peut le contester ? Les pharmaciens font un tas d'études pour pas grand' chose). [...]

Lorsque la reprise se fait par le biais d'une forme marquée, les éléments de discours peuvent également être attribués à une catégorie plus précise d'acteurs sociaux possédant certaines caractéristiques qui permettent de définir une figure d'Enonciateur, à laquelle se trouve attribué un discours-type – qu'il s'agisse (la liste qui suit n'est pas exhaustive) :

- de la classe politique et des hommes d'église :

**357.Sp.abt.#1**

[...] Weder die Politiker, deren Kinder allesamt in behüteten Verhältnissen mit Kindergartenplatz-Garantie (nicht wahr, Frau Nolte<sup>287</sup>) aufwachsen, noch irgendwelche Geistlichen, die noch nicht einmal aufgrund der massiven Kirchenflucht begreifen, daß sie an uralten Dogmen festhalten. Sie alle sprechen vom Schutz des ungeborenen Lebens - was ist mit den Frauen, die aus der Not heraus zu einer Engelmacherin gehen, sich keine Vollnarkose leisten können und dann im nächsten Krankenhaus kurz vorm Verbluten gerettet werden müssen? [...]

Le syntagme pronominal *Sie alle* renvoie aux deux catégories génériques de personnes évoquées dans le paragraphe précédent : les hommes politiques (*die Politiker*) et les hommes d'Eglise (*irgendwelche Geistlichen*). Le fait que L<sub>R</sub> fasse référence à des propos censés être tenus par les représentants de ces deux catégories de personnes, sans autre spécification identitaire, invite à considérer cette occurrence comme un cas de discours narrativisé externe non attesté.

- des “conservateurs” :

**358.Lib.pacs.#53**

[...] N'est-ce pas la définition même du conservatisme pur et de l'immobilisme?: 'surtout ne changeons rien, c'est dangereux' [...]

- des hommes expliquant aux femmes ce qu'il en est de leur corps :

<sup>287</sup> Il s'agit ici de la ministre de la famille en fonction à cette époque.

**359.Sp.abt.#111**

[...] Jahrhundertelang haben Männer Frauen erklärt, daß ihr Körper und seine Leiden und Krankheiten (wie z.B. Schwangerschaft) furchtbar schlimme Probleme sind. [...]

- des policiers refusant la dépénalisation du cannabis :

**360.Par.dép.#86**

**Il faut cesser de vouloir excuser les jeunes**

écrit par [prénom]

[adresse courrier électronique]

[date]

Il faut cesser de faire des articles sur l'usage du cannabis. Quand les policiers interpellent des jeunes qui détiennent du cannabis sur eux, on entend les gens dire : «ils n'ont rien d'autre à faire !»... Alors que ce sont certainement les seuls à faire quelque chose et à avoir toujours dit qu'il ne fallait pas dépenaliser les drogues dites «douces». [...]

- ou de la société dans son ensemble justifiant la prise en charge de l'IVG :

**361.Mde.avor.#202**

[...] La société a-t-elle le droit d'organiser des avortements sous le prétexte qu'ils se font quand même sans son autorisation ?

Une façon privilégiée de rendre compte d'un discours non attesté est de recourir à des formes de reprise non marquées. Dans ce cas de figure, l'identification même d'une reprise se confond avec l'identification de l'origine des éléments concernés comme étant non attestés. C'est le cas avec la concession/confirmation, qui porte, le plus souvent, sur des éléments de discours d'origine externe non attestés. La concession/confirmation rend alors compte d'un discours "virtuel" : le Locuteur "*crée dans son propre discours une position adverse à laquelle il « donne parole » et par rapport à laquelle il affirme une proposition venant la rectifier*" (Salvan, 2004 : 563). Il s'agit généralement d'un discours relevant d'une *doxa* :

**362.Sp.abt.#75**

[...] Schwangere Frauen, die abtreiben, denken nicht ueber Mord oder Toetung nach, sondern versuchen ein Problem zu loesen. Natuerlich haetten sie verhueten koennen, habe sie aber nicht. Natuerlich haetten sie es auch ganz bleiben lassen koennen, haben sie aber nicht. [...]

Les éléments soulignés correspondent, dans cet extrait, à des séquences concessives toutes deux introduites par le modalisateur '*natürlich*'. Le locuteur ne se réfère pas ici aux propos tenus par un autre intervenant à l'intérieur du forum, comme permet de le constater rapidement une observation attentive du cotexte antérieur. Les savoirs encyclopédiques du Récepteur lui permettent cependant d'interpréter les deux assertions qui constituent le contenu propositionnel des deux segments – <sie hätten verhüten können> ('elles auraient pu se protéger') et <sie hätten es ganz bleiben lassen können> ('elles auraient pu s'abstenir') – comme des réflexions couramment prononcées à l'encontre des femmes qui ont fait le choix

d'avorter. Il s'agit donc de contenus qui relèvent de la *doxa* et auxquels L recourt pour construire son propre discours.

Il en va de même avec les questions-échos lorsque le contenu propositionnel ne renvoie pas à des éléments de discours identifiables dans le cotexte antérieur. L'identification d'un énoncé interrogatif comme relevant de la reprise discursive se joue alors à un autre niveau, à travers l'identification d'une voix autre que celle du Locuteur à l'origine de ce qui est énoncé par le biais de la question.

Ce type de questions anonymes se retrouve à l'intérieur des contributions des deux corpus. Dans les forums de discussion qui offrent la possibilité aux intervenants de donner un titre à leur contribution, il arrive que l'on trouve ce type d'énoncé interrogatif dès ce niveau de structuration discursive :

**363.Lib.ivg.#13**

Message de : [prénom] – [date + heure]

Sujet : Risque d'eugénisme?

Un argument employé par certains contre l'allongement du délai, c'est le risque d'eugénisme. En effet, on pourrait avec deux semaines de plus, en connaître plus sur l'embryon et des malformations mineures éventuelles. [...]

La valeur de reprise de l'énoncé interrogatif qui constitue le titre de la contribution se trouve confirmée dans le corps de la contribution, dans lequel L<sub>R</sub> accorde à la notion de '*risque d'eugénisme*' le statut d'argument, qu'il attribue à une source énonciative plurielle indéterminée (*certain*s).

On rencontre également ce type de reprise discursive à l'intérieur même des contributions :

**364.Lib.pacs.#39**

[...] Cependant, j'ai été profondément choqué par la violence et la bêtise des opposants à cet octroi de quelques droits aux homosexuels (même si la loi peut s'appliquer aux couples hétéro ...)

En quoi touche-t-on aux droits des autres citoyens; en quoi remet-on en cause les fondements de notre société??

Vous savez, sans l'Amour avec un grand A, un amour désintéressé, exclusif, cette institution que constitue le mariage peut se muer en une parodie parfois oscène. [...]

Dans cet extrait, L<sub>R</sub> renvoie, à travers la question qu'il pose – et qui s'apparente, comme l'indique l'emploi de la formule '*En quoi*', à une demande d'explication – au discours de ceux qu'il qualifie lui-même, dans le paragraphe précédent, d'*opposants à cet octroi de quelques droits...*', ensemble vague d'individus qui ne peuvent être davantage identifiés que par leurs choix idéologiques. Aucun indice tangible ne permet d'établir de manière incontestable que le contenu propositionnel de la question est effectivement à mettre au compte de ces opposants. Cette attribution découle de la mise en rapport du cotexte directement antérieur et repose sur



une inférence qui fait essentiellement appel à la compétence encyclopédique du Récepteur : parmi les griefs exprimés par les opposants au PACS au moment du débat sur ce projet de loi, figuraient l'idée d'une menace pour les autres citoyens et celle d'une remise en cause des fondements de la société. C'est donc sur la base de ces connaissances extralinguistiques que l'on peut poser un lien direct entre le contenu de la question et la catégorie de personnes évoquée dans le paragraphe précédent.

Lorsqu'on a affaire à un discours non attesté, il est cependant parfois difficile de faire la part des choses entre ce qui relève du discours anonyme, susceptible d'avoir été effectivement produit (exemple 364), et ce qui relève d'un discours sur lequel le Locuteur anticipe (éléments de discours de nature prospective, cf. 5.3.4. ci-dessous). L'exemple suivant, tiré du forum *Par.dép.*, illustre la porosité de cette frontière :

**365.Par.dép.#134**

**Tout est question de définition**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

La France sera bientôt le seul îlot en Europe où le cannabis n'est pas dépénalisé. Pourquoi alors un tel acharnement du gouvernement à ne pas vouloir dépénaliser un produit consommé par un grand nombre de Français ? De plus, il y gagnerait en taxes ;o)

La peur du comportement excessif des français ?

Possible, nous faisons partie des pays les plus consommateurs d'alcool, qui fait chez nous des ravages. Se soûler entre amis et même en famille est coutumier. [...]

La question soulignée apparaît d'abord, en dépit de ses caractéristiques formelles, comme une réponse à une question antérieure portant sur les raisons susceptibles d'expliquer pourquoi le gouvernement français refuse de dépénaliser la consommation du cannabis. Ou du moins une suggestion de réponse, que le locuteur soumet lui-même à évaluation. Il est impossible de dire si l'explication contenue dans cette question a le statut de discours admis, imputable à un ensemble d'individus susceptibles de fournir ce type d'explication, ou bien s'il s'agit simplement d'une hypothèse explicative fournie par le locuteur lui-même. En revanche, ce qui est sûr, c'est que le locuteur signale, dans la suite de son discours, qu'il s'agit bien d'une réponse possible, mais une réponse parmi d'autres et vis-à-vis de laquelle il juge bon de prendre ses distances en adoptant une attitude de réserve (*Possible...*), ce qui renforce le caractère polyphonique de la question.

La négation polyphonique rend également souvent compte de l'introduction d'éléments de discours d'origine externe non attestés :

**366.Sp.abt.#7**

[...] Da Frauen generell einen starken Kinderwunsch haben, werden immer Kinder geboren werden, auch unter widrigen Umstaenden, die Menschheit wird nicht aussterben, aber lasst diese wichtige Frage doch jede fuer sich selbst entscheiden und verantworten! [...]

Ce passage se situe dans la partie finale d'une contribution dans laquelle le locuteur plaide en faveur du droit à l'IVG. Afin de justifier sa position, il avance plusieurs éléments, parmi lesquels le fait que le désir d'enfant (*Kinderwunsch*) des femmes aura toujours raison des circonstances les plus défavorables, contribuant ainsi à la survie de l'humanité. Pour introduire cette idée, le locuteur recourt à une assertion négative qui renvoie à une assertion positive qui serait <die Menschheit wird aussterben> ('l'humanité va disparaître'). *A priori*, rien ne prédispose cette assertion négative à être classée dans la catégorie de la négation polyphonique : ce sont ici les inférences que le Récepteur peut, sur la base de sa compétence encyclopédique, en tirer qui permettent d'interpréter l'assertion négative '*die Menschheit wird nicht aussterben*' comme une réponse à un argument que l'on peut attribuer à certains opposants au droit à l'IVG, à savoir la menace pour la survie de l'espèce humaine.

Mais il s'avère cependant parfois difficile de reconstruire le discours sur lequel est censée se fonder l'assertion négative, comme en témoigne l'exemple suivant :

**367.Sp.can.#71**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#71 of 525)

Ich moechte hiermit ein fuer alle mal klarstellen: Eine drogenfreie Gesellschaft gibt es NICHT und sie wird es auch niemals geben! [...]

Ces propos se situent à l'ouverture de la contribution. L'assertion négative constitue ici le pendant d'une assertion positive non attestée – il n'y en pas de traces dans le cotexte antérieur – qui serait <es gibt eine drogenfreie Gesellschaft> ('il existe une société sans drogues'). Ces deux assertions, la négative et la positive, portent *a priori* sur un état de fait, objet d'un constat (valeur véhiculée par la structure prédicative : une chose est ou n'est pas). Or elles sont fondamentalement contradictoires et, de ce fait, incompatibles : on ne peut pas affirmer qu'une même chose existe et qu'elle n'existe pas. Il est donc nécessaire de postuler que l'opposition se joue à un autre niveau que celui de la constatation d'un état de fait. L'hypothèse la plus probable est que l'assertion implicite incriminée constitue une opinion (de l'ordre de la ON-vérité) à laquelle le locuteur (qui s'avère donc être un L<sub>R</sub>) oppose ce qu'il considère être une vérité établie (Ø-vérité). E<sub>O</sub> ne renvoie donc pas à un fait avéré, mais exprime une "*attitude de croyance*" (Charaudeau, 1992 : 601) portant non pas – si l'on cherche à reconstruire le raisonnement de L<sub>R</sub> – sur ce qui est, mais sur un idéal qui fait office

ici de donnée de départ et sur lequel les opposants à la dépenalisation construisent leur discours.

On peut dans ce cas, à l'instar de D. Vincent et S. Dubois, parler d'«*actualisation*» (1997 : 60-61) ou de mise en scène énonciative, c'est-à-dire que les éléments repris constituent non pas «*la reproduction d'un événement de communication unique et réel, mais plutôt le prototype de plusieurs événements similaires*». Dans ce cas de figure, les propos faisant l'objet de la reprise correspondent à un discours à caractère général de nature doxique ou, pour reprendre l'expression de J. Peytard (1993: 28), au discours du «*tiers-parlant*»<sup>288</sup>. La nature doxique de ces éléments de discours explique pourquoi ils ne sont pas présentés en référence à une situation énonciative clairement déterminée, c'est-à-dire inscrits dans un temps ou un espace donnés.

#### 5.3.4 Éléments de discours de nature prospective

La catégorie des éléments de discours de nature «prospective»<sup>289</sup> regroupe tous les éléments de discours dont le Locuteur suggère qu'ils seront, pourront ou pourraient être produits, c'est-à-dire qui n'appartiennent ni au passé ni ne relèvent d'un discours de nature doxique. Il s'agit donc d'éléments de discours imaginaires, inventés pour les besoins de la cause et mis en scène par le Locuteur.

Les occurrences de reprise entrant dans cette catégorie relèvent de trois formes de reprise : le DD, le DI et le DN. Il peut s'agir d'éléments de discours attribués :

- par le Locuteur à lui-même :

**368.Lib.dép.#99**

[...] Sur un plan strictement personnel et sur le plan de ma sphère familiale, je pourrai alors dire "Ouf... j'ai réussi !" [...]

- par le Locuteur à un autre intervenant du forum considéré :

**369.Sp.abt.#107**

[...] Nun sagen Sie einem Mann, der nicht Vater werden will, aber dazu gezwungen wird: "Hättense mal verhütet. Schon mal was von Kondomen gehört?" Wo ist der feine Unterschied? Es gibt keinen. Es ist genauso borniert wie im ersten Fall. Gegenüber Männern ist diese arrogante Entmündigung anscheinend noch salonfähig. [...]

<sup>288</sup> «*un ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs figurés sous les espèces de "les gens/beaucoup/disent", "on prétend que", "on dit que", énoncés doxiques, ceux de la doxa*» et que les locuteurs insèrent dans leur propre discours.

<sup>289</sup> Nous avons préféré cette appellation à celle d'«*invention*» proposée par D. Vincent et S. Dubois (1997 : 61).

**370.Zt.mar.#26**

[...] Nun magst du einwenden, daß das bei Mädchen ja nicht so tragisch sei, aber der (körperliche) Entwicklungsnachteil ist nun mal gegeben.

**371.Lib.dép.#99**

[...] Comment pourront-ils lutter contre une existence légale, une production et une distribution gérée par l'Etat, gérée par la collectivité. Mais vous me répondez sans doute : "Il n'appartient pas à l'Etat de se substituer aux parents" ! [...]

**372.Lib.pacs.#104**

[...] Demande toi d'ou vient donc ta gene... Si tu veux, je peux te le dire (y'a deux mots qui me brûlent les lèvres mais tu vas encore m'accuser de parler de ce que je ne connais pas, donc je te laisse deviner tout seul, toi l'expert en matière de 'gene'). [...]

ou bien L<sub>R</sub> suggère à son interlocuteur ce qu'il devrait énoncer :

**373.Sp.part.#134**

[...] "Homosexualität ist eine Verhaltensauffälligkeit, nichts weiter. Neuere Untersuchungen in den USA zeigen dass sich dies durchaus auch wieder korrigieren läßt." Warum glauben eigentlich so viele Heteros, so genau über die Gedanken und Gefühle von Homosexuellen werten zu dürfen. Die besagten Untersuchungen sind auch mir bekannt, Sie sollten aber der Öffentlichkeit, die diese Untersuchungen vielleicht nicht kennt, auch mitteilen, dass diese Untersuchungen des amerikanischen Psychiaters Robert Spitzer nicht den Anforderungen einer wissenschaftlichen Untersuchung genügen. [...]

ou bien il lui suggère ce qu'il devrait se garder de dire :

**374.Sp.abt.#48**

[...] Es wird wohl niemand bestreiten, daß das Kind von der Entscheidung noch mehr betroffen ist als die Mutter - beim Kind geht es ja um Leben oder Tod! Sagen Sie nun nicht, das Kind kann ja noch keinen Willen haben. [...]

- par le Locuteur à un Locuteur indéterminé en dehors du forum :

**375.Lib.dép.#38**

[...] Non, la question qui agite tout le monde et qui semble faire l'unanimité, c'est la dépénalisation des drogues dites douces (« comme la caresse d'une maman », diront demain sans doute les publicitaires chargés de nous les vendre). [...]

Le Locuteur peut également recourir à cette technique pour suggérer ce qui devrait être énoncé de manière générale :

**376.Sp.can.#146**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#146 of 525)**

Es sollte eine Klare unterscheidung der Drogen geben, auf ihre Gefährlichkeit hin. Zudem sollte gesagt werden das Hanf nicht nur eine Droge sonderen auch, wie wenigen bekannt ist ein Industriemittel ist das sehr Effektiv ist. [...]

Le recours à des éléments de discours de nature prospective permet aussi au Locuteur de prêter à une source énonciative non identifiée un discours d'ordre général :

**377.Sp.part.#131**

[...] Natürlich kann man erklären, Ehe oder Familie seien quasi unabdingbare Grundlagen einer harmonischen Entwicklung einer Gesellschaft. [...]

**378.Sp.can.#109**

[...] Wer sich der Illusion hingibt, auf dem Schwarzmarkt würden die Regeln des Jugendschutzes, der Fairneß und des Reinheitsgebotes eingehalten, der irrt sich gewaltig. [...]

### 5.3.5 Bilan sur l'origine des éléments de discours repris

Le tableau ci-dessous rend compte de l'origine des éléments de discours repris pour chacune des formes de reprise discursive inventoriées :

	Formes de reprise discursive	Origine interne	Origine externe attestée	Origine externe non attestée	Nature prospective
Formes de reprise marquées	DD	●	●	●	●
	DI	●	●	●	●
	DN	●	●	●	●
	MDS contenu	●	●	●	
	MDS autonymique	●	●	●	
Formes de reprise non marquées	DIL/DDL	●		●	
	MDSC contenu		●		
	RP	●			
	Concession	●		●	
	Question-écho	●		●	
	Négation	●	●	●	
	Hypothétique	●		●	

Il permet de constater que certaines formes de reprise sont aptes à rendre compte d'éléments de discours relevant des quatre catégories d'origine identifiées (DD, DI et DN), quand d'autres formes présentent sur ce point des restrictions. Certaines restrictions sont liées aux caractéristiques mêmes des formes de reprise considérées. Les formes de reprise non marquées ne peuvent pas se prêter, par exemple, à l'introduction d'éléments de discours de nature prospective, parce que l'identification de ces derniers suppose la présence d'un marqueur signalant que la situation d'énonciation envisagée relève du futur ou de l'hypothétique. Parmi ces formes de reprise non marquées, le fait que la RP ne porte que sur des éléments de discours d'origine interne s'explique par le fait l'introduction d'éléments de toute autre origine supposerait l'adjonction d'éléments situatifs qui les feraient automatiquement relever d'une autre forme de reprise.

Pour d'autres formes de reprise, leur application ou non à des éléments de discours de telle ou telle origine semble dépendre uniquement de la volonté des locuteurs intervenant dans les différents forums de discussion observés. Par exemple, aucune incompatibilité ne permet d'expliquer pourquoi les corpus ne contiennent aucune occurrence de concession appliquée à des éléments de discours d'origine externe attestés.

#### **5.4 Bilan sur les formes de reprise discursive**

Au terme de la description des différentes formes de reprise discursive observables dans les deux corpus que nous avons entrepris d'analyser, on constate la grande diversité des choix opérés par les locuteurs pour rendre compte de l'insertion d'éléments issus d'un discours autre. Discours autre, parce que produit dans une situation de communication différente de celle dans laquelle ces éléments se trouvent repris, que cette situation de communication soit identifiée ou identifiable ou, au contraire, qu'elle constitue un ailleurs insaisissable.

La diversité que nous avons mise au jour se manifeste à différents niveaux.

Elle se situe d'abord au niveau formel, puisque l'analyse des contenus a permis de mettre en évidence la mobilisation, par les locuteurs, d'une grande variété de formes de reprise, qui se répartissent en deux familles : celle des formes de reprise marquées, qui regroupe le discours direct (DD), le discours indirect (DI), le discours narrativisé (DN), la modalisation en discours second (MSD) sur le contenu marquée et autonymique, et la famille des formes de reprise non marquées, qui englobe le discours indirect libre (DIL) et le discours direct libre (DDL), la MDS sur le contenu non marquée, la reformulation paraphrastique (RP) et les structures syntaxiques polyphoniques.

Il convient, sur ce point, de faire deux remarques. La première concerne l'ampleur de la diversité des formes de reprise envisagées : celle-ci découle directement d'une compréhension relativement large de la reprise discursive, qui permet d'élargir le spectre au-delà des formes canoniques du discours rapporté que constituent le DD, le DI et le DIL. Cet élargissement a été rendu nécessaire par l'observation d'éléments qui, tout en se prêtant à une analyse en termes de reprise, obligent à dépasser les frontières du discours rapporté entendu au sens strict.

La seconde remarque concerne les liens qui s'établissent entre ces différentes formes de reprise : ces formes sont prioritairement envisagées comme étant autonomes, et non comme s'inscrivant dans un continuum. Certes, certaines occurrences illustrent les interférences qui

peuvent se manifester entre différentes formes de reprise : c'est le cas du DI et de la MDS autonymique dans le cas du DI avec îlot textuel ; c'est également le cas du marqueur *comme dit L*, qui fonctionne comme marqueur de MSD mais peut aussi servir à introduire des éléments relevant du DD, la frontière entre les deux formes n'étant pas toujours facile à tracer. Si continuum il y a, il s'observe essentiellement à l'intérieur de certaines des formes de reprise observées : c'est ainsi qu'une occurrence de DD et de DI, formes qui peuvent être signalées par différents marqueurs, peut être effectivement signalée par l'intégralité de ces marqueurs ou, au contraire, par certains seulement, voire par un seul (les seuls guillemets pour le DD ; le subjonctif I pour le DI en allemand).

A cet égard, on peut dire que ce qui oppose les formes relevant de la famille de la reprise marquée de celles qui relèvent de la famille de la reprise non marquée est que les premières sont identifiables à l'aide de *marqueurs* quand les secondes sont essentiellement identifiables à l'aide d'*indices*. La différence entre marqueurs et indices tient au fait que les marqueurs dénotent de manière spécifique que l'on a affaire à des éléments de discours autre, alors que les indices constituent davantage des symptômes, qui nécessitent de la part du Récepteur un travail interprétatif supplémentaire et, souvent, la prise en compte d'éléments relevant du cotexte ou du contexte, qui permettent d'interpréter ces symptômes comme témoignant effectivement de la présence d'éléments provenant d'un discours autre. C'est ainsi que les guillemets, en dépit des difficultés que leur interprétation peut poser, constituent un *marqueur* fort de la présence d'un discours autre, alors que l'emploi d'une négation fonctionne seulement comme un *indice* et suppose généralement la prise en compte d'autres éléments en dehors du domaine proprement linguistique pour être interprétée comme signalant la présence d'éléments d'un discours autre.

En termes de comparaison, le corpus français et le corpus allemand présentent, sur le plan des formes de reprise discursive mises en œuvre par les locuteurs, des différences minimales. Cette relative homogénéité des corpus s'explique par le fait que les modes de reprise, envisagés de manière générale, diffèrent peu en français et en allemand. La description des formes de reprise mises en œuvre par les locuteurs permet de mettre en évidence qu'une forme de reprise discursive identifiée dans une langue est, à chaque fois, également identifiable dans l'autre langue, même si leurs caractéristiques formelles peuvent différer (comme dans le cas du DI). Si différences il y a, elles relèvent essentiellement du niveau quantitatif, même si nous

n'avons pas, sur ce point, entrepris de véritable décompte des occurrences relevant des différentes formes de reprise mises en évidence.

Il convient d'ajouter que le recours à certaines formes de reprise discursive peut être favorisé par le fait que les discours sont produits par le biais du dispositif particulier qu'est le dispositif informatique. C'est le cas, par exemple, de la citation en DD. Que l'application logicielle propose une procédure spéciale de citation (forums de discussion du corpus allemand) ou que la pratique de cette forme de reprise soit laissée à l'initiative des locuteurs, le fait que ces derniers puissent copier et coller des éléments de discours produits dans une autre contribution à l'intérieur du forum considéré ou sur un autre site accessible *via* Internet peut les encourager à opter pour cette forme de reprise. Il se peut également que cette possibilité technique soit mise à profit pour mettre en œuvre ce que nous avons identifié comme constituant de la reformulation paraphrastique.

Sur ce point, l'archivage des contributions présente un avantage. Il permet aux locuteurs qui interviennent dans les forums de discussion d'accéder à la lettre des discours dont ils souhaitent intégrer des éléments dans leur propre discours, quelle que soit l'époque à laquelle ces discours de référence ont été produits. La reprise discursive constitue alors un facteur de mise au jour des liens qui se tissent entre les contributions. La remarque ne vaut d'ailleurs pas uniquement pour les discours produits à l'intérieur du forum de discussion considéré : elle vaut également pour les discours disponibles sur des sites Internet autres ou sur d'autres pages à l'intérieur du site accueillant le forum en question (les pages sur lesquelles sont accessibles les articles du site de presse considéré, par exemple). L'archivage des données constitue donc une aide précieuse, dans la mesure où il permet de contrebalancer les défaillances mémorielles des locuteurs.

Le support informatique s'avère également constituer un outil idéal lorsqu'il s'agit de mesurer les modifications et les transformations que les locuteurs font subir aux éléments de discours qu'ils entreprennent de transférer d'une situation d'énonciation dans une autre. Aide précieuse pour les locuteurs, qui disposent ainsi des preuves que ceux qui entreprennent de reprendre ce qu'ils ont énoncé en ont fourni une interprétation erronée :



**379.Sp.abt.#55**

[**prénom nom**] – [heure + date] CEST (#55 of 1373)

[**devise**]

Herr [nom],

lesen Sie doch einfach mal genauer, was ich geschrieben habe. Dass ein Kind, das Leben beeinträchtigt, haben Sie gesagt. Ich habe gesagt, ein Kind ist immer "lebenslanglich", und zwar im Positiven wie im Negativen, wenn Sie ermessen können, was ich damit meine. Haben Sie überhaupt ein Kind? Dann können Sie diese Worte vielleicht nachvollziehen. Auch Sie haben gesagt, dass Kinder oder pflegebedürftige Angehörige das Leben "versauen". Auch das habe ich nicht gesagt. Pflegebedürftige Angehörige töten! Was ist das für ein Vergleich??? Das Kind als "grosses Problem". Ihren Worten nach scheint ein Kind ja all dies für Sie zu sein! [...]

**380.Lib.ivg.#17**

[...] Chez les femmes en demande d'IVG, certaines sont indécises, elles ont des relations caotiques avec leur compagnon et ne peuvent dialoguer et réfléchir avec lui. Ce refus, cette fuite ne concernent évidemment pas tous les hommes (comme vous voulez me le faire dire) mais certains: trop immatures, liés ailleurs, fauchés.... ou contre l'IVG (je ne juge pas leur comportement mais c'est un fait!) [...]

Aide précieuse pour l'analyste également, les forums de discussion électroniques constituant sur ce point un terrain idéal pour observer les processus d'interprétation, de découpage, de paraphrasage mis en œuvre par les locuteurs.

## **6 Sixième chapitre : Analyse des données sur le plan fonctionnel**

Ce chapitre découle naturellement du précédent en ce qu'il est destiné à dépasser les résultats relatifs à l'identification et à la description des formes de reprise discursive. Il s'agit de déterminer quelles sont les fonctions que sont amenés à remplir les éléments de discours empruntés à un univers discursif et énonciatif donné et intégrés par le Locuteur qui en prend l'initiative dans l'univers discursif et énonciatif dont il est responsable. Il s'agit donc de dépasser le stade de la simple description des formes observables pour rendre compte, sinon des raisons qui ont pu motiver le Locuteur-Rapporteur à exploiter un discours autre pour le réinvestir dans son propre discours, du moins du rôle que ces éléments jouent dans ce discours. Nous postulons en effet que, dans le discours, rien ne se fait au hasard, et que la présence d'éléments issus d'un discours autre à l'intérieur d'un discours donné n'est jamais fortuite et répond nécessairement à une intention<sup>290</sup>.

Nous commençons par produire quelques considérations générales relatives aux fonctions que sont amenés à remplir les éléments de reprise discursives insérés dans un discours donné et expliciter la méthodologie que nous avons adoptée pour traiter cette question (6.1.). Nous développons ensuite plusieurs parties consacrées au traitement de chacune des fonctions mises au jour – fonctions liées à la structuration du discours (6.2.), fonction d'information (6.3.), fonction d'étayage (6.4.) et fonction de support de positionnement (6.5).

---

<sup>290</sup> Même si le Locuteur-Rapporteur, si on l'interrogeait sur ce point, ne serait pas forcément en mesure de préciser la nature de cette intention.

## **6.1 Considérations générales et méthodologie**

### **6.1.1 Approche fonctionnelle de la reprise discursive**

Parmi les travaux consacrés à la reprise discursive, nombreux sont ceux qui se sont en premier lieu intéressés aux caractéristiques formelles de la reprise et à leur fonctionnement interne. Ces travaux n'apportent généralement pas de réponse à la question des fonctions.

Il existe par ailleurs des travaux qui, au-delà de l'identification des formes, se sont donné pour tâche de décrire les caractéristiques de la reprise discursive à l'intérieur de différents genres spécifiques de discours, afin de mettre en lumière, même sans forcément la nommer ainsi, ce que D. Maingueneau appelle l'intertextualité propre à ces genres. Des résultats existent notamment pour les corpus littéraires et, du côté des corpus non littéraires, pour la presse écrite (Steyer, 1997 ; Moirand, 1998, 1999a, 1999b, 2004 ; Komur, 2004 ; Bastian/Hammer, 2004), le journal télévisé (Münchow, 2001), le discours scientifique (Grossman/Rinck, 2004), le discours politique (M.-H. Pérennec, 1999, 2002). Ces travaux ont en commun de s'intéresser à la reprise discursive dans des genres de discours relativement bien établis et largement étudiés. La place et la fonction de la reprise discursive dans ces genres discursifs se trouvent donc être, elle aussi, relativement bien analysées.

Les caractéristiques de la reprise discursive telle qu'elle se manifeste dans les discours du quotidien ont également fait l'objet de divers travaux. Ces discours ont pour particularité d'être produits par des locuteurs qui, à la différence de ceux qui s'expriment dans les genres précédemment évoqués, 1) ne sont pas des professionnels du discours, et 2) ne sont pas soumis aux contraintes d'un cadre institutionnel<sup>291</sup>. Les travaux portent essentiellement sur la conversation ordinaire et les récits oraux (Bres, 1996, 1997 ; de Gaulmyn, 1996 ; Vincent/Dubois, 1997, Doury, 2004, etc.), mais rarement sur les discours ordinaires produits pas le biais de l'écrit. On notera cependant, dans cette perspective, l'existence d'un certain nombre de travaux consacrés au rôle de la reprise discursive dans le courrier électronique (Mondada, 1999 ; Garcea/Bazzanella, 2002) et les forums de discussion (Marcoccia, 2004 ; López Muñoz, 2004 ; Münchow, 2004)<sup>292</sup>.

---

<sup>291</sup> Du moins, si cadre institutionnel il y a – ce qui nous semble être le cas des forums de discussion électroniques étudiés - se révèle-t-il suffisamment souple pour permettre l'expression d'une parole relativement libre.

<sup>292</sup> Nous n'évoquons pas ici les travaux portant sur l'interdiscours au sens où le définit D. Maingueneau, puisque cette dimension ne constitue pas l'objet de notre travail, même si, fondamentalement, elle ne lui est pas étrangère (cf. 4.2.1.).

Différents travaux ont également mis en évidence les liens qui peuvent exister entre reprise discursive et discours argumentatif. Certains de ces travaux portent sur les formes marquées de la reprise discursive. U. Tuomarla (1999) considère le discours rapporté comme un des principaux moyens dont dispose le journaliste de presse écrite pour appuyer son argumentation. D. Vincent et S. Dubois montrent que les paroles rapportées à l'intérieur de conversations quotidiennes renvoient souvent à un acte-sous-jacent de nature argumentative, dans la mesure où elles sont susceptibles de venir "*appuyer ou reproduire une thèse, ou enclencher une discussion*" (1997 : 23). M. Doury (2004) s'intéresse aux fonctions argumentatives que peuvent remplir des échanges rapportés dans des conversations familiales.

### **6.1.2 Catégories d'analyse et présentation des fonctions observées**

La question est ici de savoir comment procéder pour déterminer la fonction que remplissent les éléments de discours autre observables dans le contexte de discussions électroniques consacrées à des questions politiques et sociales. Pour y parvenir, il convient d'adopter une méthode de travail cohérente afin d'aboutir aux résultats les plus pertinents possibles. Ce travail passe par l'élaboration de catégories d'analyse qui permettent de préciser le rôle que les éléments empruntés à un discours extérieur jouent dans l'énoncé qui les accueille.

Pour mener à bien notre entreprise de mise à jour des fonctions remplies par la reprise discursive, il convient en premier lieu de revenir sur les différentes occurrences de reprise discursive et d'observer ce qui constitue leur environnement discursif et le mode sur lequel se réalise l'articulation avec le cotexte antérieur et/ou avec le cotexte ultérieur. L'objectif est de répondre aux questions suivantes :

*suyant quelles modalités discursives les éléments repris sont-ils introduits ou intégrés ?  
à quels types d'enchaînements discursifs les éléments repris donnent-ils lieu ?*

La réponse à ces questions suppose de prendre en considération les éléments suivants :

- la nature de la reprise : l'analyse des formes de reprise discursive observées a montré que certaines d'entre elles assument d'emblée un double rôle : elles signalent la présence d'éléments issus d'un discours autre et renseignent sur l'attitude adoptée par le Locuteur vis-à-vis de ces éléments, et sont par exemple plus enclines à assumer un certain type de fonction dans le fil d'un discours argumentatif. C'est le cas des structures polyphoniques concessives ou négatives. D'autres formes de reprise

discursive, comme la citation en discours direct, ne font que signaler la présence d'éléments de discours étrangers, et peuvent donc être investies dans une grande variété de discours et y exercer diverses fonctions ;

- le discours citant : lorsque discours citant il y a, il peut également jouer un rôle dans la définition de la fonction des éléments de reprise discursive. Il peut, par exemple, fournir des informations relatives à l'attitude du Locuteur-Rapporteur vis-à-vis des éléments repris, sur la base, par exemple, du sémantisme du verbe utilisé et du ou des actes de langage associé(s) à ce verbe. Introduire un segment en discours indirect par *Sie behaupten, dass* ou *il prétend que* ou bien *Sie sagen, dass* ou *il dit que* ne traduit pas la même attitude du Locuteur vis-à-vis des éléments qu'il reprend ;
- le discours du Locuteur-Rapporteur relatif aux éléments qu'il reprend (hors discours citant) – que ce discours se situe en aval ou en amont des éléments en question. Produire un discours identifiable comme relevant de la contestation inscrit d'emblée les éléments repris dans une certaine configuration dans laquelle on peut considérer qu'ils constituent les éléments qui motivent la production d'un discours de positionnement. L'absence de tout commentaire de la part du Locuteur-Rapporteur peut aussi être porteuse de sens.

Ces éléments constituent autant de catégories d'analyse qui ont permis de mettre au jour les fonctions remplies par les différentes occurrences de reprise discursive observées dans nos corpus.

Les développements qui suivent sont consacrés à la présentation et à l'analyse de ces fonctions, que nous avons regroupées dans trois catégories générales : les fonctions liées à la structuration du discours, la fonction d'étayage et la fonction de support de positionnement. Les fonctions liées à la structuration du discours occupent une place particulière, dans la mesure où les occurrences qui s'y rapportent peuvent aussi bien relever – et relèvent souvent – simultanément de la fonction d'étayage et de la fonction de support de positionnement. Pour ce qui est des catégories de l'étayage et du support de positionnement, elles s'opposent en vertu de l'orientation de la relation que les éléments repris entretiennent avec le discours dans lequel ils se trouvent insérés. Dans le cas de l'étayage, les éléments repris viennent *soutenir* le discours propre au Locuteur-Rapporteur. Dans le cas du support de positionnement, les éléments repris servent, à l'inverse, de point de départ au développement d'un discours qui

vient *prendre position* par rapport à eux, que ce positionnement soit favorable ou défavorable aux éléments de discours repris.

Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons de manière détaillée ces différentes catégories de fonctions : fonctions liées à la structuration du discours (6.2), fonction d'information (6.3), fonction d'étayage (6.4) et fonction de support de positionnement (6.5).

## 6.2 Fonctions liées à la structuration du discours

*Les éléments de reprise discursive remplissent une fonction dans le cadre de la structuration du discours produit lorsqu'ils contribuent à éclairer les liens qui s'établissent avec les contributions antérieures ou avec des discours extérieurs, ou lorsqu'ils contribuent à l'organisation interne du discours.*

### 6.2.1 Généralités

De manière générale, dans certaines circonstances d'énonciation, le Locuteur peut être amené, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation correcte de son propre discours, à rendre visible le discours par rapport auquel il construit le sien :

#### 381.Sp.abt.#61

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#61 of 1373)

[devise]

Liebe Frau [nom],

Herr [nom], " Wahrscheinlich hat eine Mutter, die das Kind zur Adoption freigibt, auch hinterher größere Gewissensbisse, als wenn sie es hätte töten lassen."

Das ist Ihre Spekulation

Das ist meine Spekulation und läßt sich schwerlich generalisieren. Es kommt aber nicht ursprünglich von mir, sondern wird von Abtreibungsbefürwortern ins Feld geführt, eine Forderung nach Austragen der Schwangerschaft und - falls unerwünscht - Freigabe zur Adoption sei unmenschlich und für die Mutter unzumutbar. [...]

#### 382.Lib.pacs.#3

[date + heure]

**Regression**

[prénom nom] [profession]

Ce n'est pas le PACS qui est une regression, mais l'ensemble des propos tenus par la quasi-totalité des députés de droite ...

#### Lib.pacs.#4

[date + heure]

**Ooops pardon j'ai oublié**

[prénom nom] [profession]

J'ai oublié de citer ce qui m'a incité a reagir : «S'il y a des pédés ici, je leur pisse à la raie.»

Michel Meylan (DL) à la buvette de l'Assemblée'

---

Les forums de discussion électroniques possèdent des caractéristiques structurelles qui peuvent contribuer à rendre plus impérative encore la matérialisation des liens qui peuvent se tisser entre les discours produits par différents locuteurs ou par un même locuteur à des moments différents à l'intérieur d'un forum donné :

**383.Sp.abt.#53**

[...] Fuer wie stumpf und dumpf halten Sie die Frauen eigentlich? Fuer eine wie auch immer geartete Entscheidung im Falle einer Schwangerschaft muss die betreffende Frau ein Leben lang die Konsequenzen tragen und, wie ich schon sagte, sich vor ihrem Schoepfer dafuer verantworten, und zwar nur vor diesem!

En particulier, les forums de discussion créent un contexte dans lequel les échanges internes se construisent de manière asynchrone et se réalisent obligatoirement sur le mode de l'écrit. Dans ces circonstances, et notamment lorsque l'interface du forum de discussion ne permet pas de visualiser les liens qui s'établissent entre les différentes contributions (forum à ordonnancement chronologique), la mise en évidence de ces liens peut se révéler problématique, en particulier lorsque des contributions viennent s'intercaler entre la contribution réactive d'un Locuteur  $L_2$  et la contribution de référence d'un Locuteur  $L_1$ .

La fonction de structuration du discours dévolue à la reprise discursive vaut de manière équivalente pour tous les forums de discussion constituant nos corpus. Au-delà de cette propriété commune, des différences de nature formelle peuvent être observées, qui peuvent être interprétées selon deux points de vue :

- le point de vue technique : les applications mises en place n'offrant pas les mêmes possibilités en matière, par exemple, de citation en DD, il est évident que les différences de fonctionnement induisent certaines différences au niveau des formes de reprise discursive privilégiées par les locuteurs. La reprise discursive, et tout particulièrement la citation en DD, permet, dans le cadre des forums de discussion ne fonctionnant pas sur le mode de l'arborescence, de matérialiser les relations qui s'établissent entre les contributions. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles ces citations sont plus nombreuses dans le corpus allemand, dans lequel tous les forums sont à ordonnancement chronologique, que dans le corpus français (la seconde raison étant liée à l'existence, dans ces forums d'une procédure de citation qui n'existe pas dans les forums français).
- le point de vue ethnolinguistique : comme l'écrit J.-C. Beacco à propos des communautés communicatives translangagières, si "*dans le cadre d'un même speech*

*event identifié comme tel par le groupe, des scripteurs autorisés occupant la même position institutionnelle, produisent des textes présentant une variabilité non imputable au référent, cette variabilité devrait s'interpréter comme une variation de genre ethnolinguistique issue de représentations différentes des effets linguistiques à produire dans le cadre de mêmes normes d'interaction*" (1992 : 17). Il est donc permis de se demander dans quelle mesure les différences formelles observables sont dues à des normes intériorisées par chacune des communautés linguistiques impliquées, même s'il est difficile de se prononcer sur ce point.

On peut distinguer deux types de structurations, en fonction de la provenance des éléments repris : une structuration interne et une structuration externe. Le qualificatif "interne" indique que les éléments repris sont issus du sein même du forum de discussion considéré ; le qualificatif "externe" s'applique aux éléments de reprise issus d'un lieu externe au forum, qu'il soit identifiable ou non.

## **6.2.2 Intégration d'éléments internes**

Dans le cadre des relations qu'entretiennent les contributions à l'intérieur du cadre que constitue le forum de discussion, le recours à la reprise discursive peut remplir deux fonctions non exclusives<sup>293</sup> : une fonction générale liée à la nécessité d'assurer la compréhension et l'interprétation d'une contribution réactive au regard des liens qui l'unissent à la contribution à laquelle elle fait référence (6.2.2.1.) ; une fonction plus spécifique de structuration de l'échange auquel cette mise en relation des contributions peut donner lieu (6.2.2.2.).

### **6.2.2.1 Fonction d'aide à la compréhension et à l'interprétation**

La reprise discursive permet de mettre en évidence les liens que le Locuteur souhaite établir avec une ou plusieurs contributions produites antérieurement (Marcoccia, 2004c : 473). La reprise discursive fait "*partie de cette panoplie de moyens à disposition pour assurer la continuité entre les messages*" (Mondada, 1999 : 9) et met en lumière les relations

---

<sup>293</sup> A condition d'envisager une application qui n'implique par une procédure automatique de citation de la contribution de référence à l'intérieur de la contribution réactive, ce qui est le cas dans les forums de discussion qui constituent nos corpus. Ce n'est pas le cas, en revanche, pour le courrier électronique ni pour les forums de discussion Usenet étudiés par M. Marcoccia (2004c).



rétrospectives qui s'établissent entre une contribution donnée et une contribution précédente<sup>294</sup>.

La reprise discursive matérialise le point sur lequel se fonde le discours réactif, ce que le Locuteur choisit de constituer en objet de son propre discours. Cette pratique est d'autant plus pertinente lorsque les caractéristiques ergonomiques des forums de discussion font que les contributions se trouvent ordonnées chronologiquement, et qu'elles sont placées bout à bout sur une page qu'il est nécessaire de faire défiler (forums du *Spiegel* et du *Zeit*) ou figurent sous la forme d'une liste de liens hypertextuels sur la page d'accueil du forum (forum de *Libération* consacré au PACS).

Si la distance qui sépare une contribution réactive de la position occupée par la contribution de référence est importante, le recours à la reprise discursive peut se révéler nécessaire pour matérialiser le lien qui les unit et assurer la compréhension du discours produit dans la contribution réactive. La reprise permet donc de rendre clairement visible ce à quoi le Locuteur-Rapporteur choisit de réagir, quelle que soit par ailleurs la nature de cette réaction (demande d'éclaircissement, contestation, adhésion, etc.), et contribue à faciliter le travail de lecture et d'interprétation de son propre discours.

### **6.2.2.2 Fonction de structuration de l'échange**

De manière incidente, la reprise discursive permet au Locuteur-Rapporteur de rendre lisible le cadre participatif, lorsqu'elle apparaît comme un moyen de sélectionner un destinataire, contribuant ainsi à jouer un rôle majeur dans la constitution de l'auteur de la contribution de référence en Interlocuteur (Marcoccia, 2004c : 473).

Dans ces conditions, les éléments de reprise discursive contribuent à structurer l'échange mis en place par le Locuteur responsable de la reprise discursive et le Locuteur originellement responsable des éléments repris. Ils ne constituent pas le seul moyen : le Locuteur qui souhaite construire un échange avec un autre Locuteur à l'intérieur du forum considéré peut se contenter d'indiquer son nom d'utilisateur et/ou, lorsque l'interface le permet, le numéro de sa contribution :

---

<sup>294</sup> Dans le même ordre d'idée, B. H. Davis et J. P. Brewer (1997 : 132), s'intéressant au "discours électronique", proposent d'établir un parallèle entre les phénomènes d'intertextualité dans les écrits (tels qu'ils se manifestent à travers les phénomènes de citation) et les phénomènes de référencialité dans la conversation orale.

**384.Sp.can.#16****[initiale nom]** – [heure + date] CEST (#16 of 525)

@ [prénom nom] #6

Volle Zustimmung. Vernuenftigste Loesung. Einfach ein rationaler und entspannter Umgang damit. [...]

Lorsque le Locuteur à l'origine d'une contribution réactive fait le choix de reproduire tout ou partie des éléments de discours sur lesquels porte sa réaction, il peut se contenter de fournir ces éléments sans autres indications concernant leur position dans le forum de discussion ou bien le Locuteur L<sub>0</sub>, que ce dernier soit ou non constitué en Interlocuteur :

**385.Sp.can.#28****[pseudonyme]** – [heure + date] CEST (#28 of 525)**[devise]**

also kann es einem sowieso ziemlich egal sein,

(Es ist mir sogar völlig egal.)

Le Locuteur peut également faire le choix de fournir divers renseignements susceptibles d'identifier l'auteur et/ou de localiser les éléments objet de la reprise :

**386.Sp.abt.#58****[prénom nom]** – [heure + date] CEST (#58 of 1373)**[devise]**

Liebe Frau [nom],

Sie schreiben:

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

Da haben Sie sicher recht. Allerdings kann ich nicht nachvollziehen, dies als Legitimation für die Tötung des Ungeborenen anzusehen, nach dem Motto "Ich hätte ihn/sie ja lieben müssen, das will ich nicht, darum bringe ich ihn/sie lieber um". Das klingt zynisch, aber ist es nicht so? [...]

On peut, en outre, poser une distinction entre un mode de structuration interne monofocal et un mode de structuration interne plurifocal. Le mode de structuration est *monofocal* lorsque ce à quoi L<sub>R</sub> fait le choix de réagir constitue un bloc unique dans la contribution d'accueil. Dans ce cas, la reprise discursive prend essentiellement la forme d'une citation en discours direct (y compris dans les forums de discussion qui ne proposent pas de procédure spécifique de citation). La citation se trouve généralement positionnée à l'initiale de la contribution :

**387.Sp.abt.#39****[initiale nom]** – [heure + date] CEST (#39 of 1373)**[devise]**

Ein Embryo ist kein Mensch, da er nichts fühlt, nichts riecht, nichts schmeckt, nichts hört, keine Erinnerungen hat und nicht denken kann...

Das mag so sein oder auch nicht, das wirkliche Problem liegt doch in der völlig willkürlichen Abgrenzung, ab wann denn eine Tötung legitim sein soll. Letzlich kann eine legitime Abtreibung doch nur auf der Basis einer willkürlichen Festlegung von biologischen und ethischen Kriterien erfolgen. [...]

**388.Mde.avor.#17**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme]]**

<<Personnellement, je pense qu'il ne faut pas "PUNIR" mais essayer de faire prendre conscience aux gens qu'ils doivent être conscients de LEURS actes et de LEURS pensées.>>

Très bien, et vous faites ça comment ?

Plus rarement, L<sub>R</sub> a recours, dans ce cadre, à une reprise sous forme de discours indirect, en particulier dans les forums de discussion qui ne proposent pas de procédure permettant de citer une contribution antérieure (c'est le cas de tous les forums du corpus français) :

**389.Lib.pacs.#16**

[date + heure]

**Affligeantes banalités**

[prénom nom] écolo -----

Dans son intervention du [jour + mois], M. [prénom nom] dit ne pas comprendre pourquoi on parle de relation anormale lorsqu'il est question d'homosexualité. C'est cohérent, puisqu'il avoue ne pas savoir ce qu'est la normalité. En revanche, il se trompe lorsqu'il sous-entend qu'en réalité personne ne saurait où se trouve cette normalité... [...]

Le mode de structuration interne est *plurifocal* lorsque les occurrences de reprise discursive, outre qu'elles ont pour fonction de structurer l'échange entre deux locuteurs intervenant à l'intérieur du forum considéré, rendent compte du travail de découpage, effectué par L<sub>R</sub>, de l'unité discursive de référence en multiples segments, chacun servant de point de départ à une réplique particulière. Les éléments repris et le discours de réaction produit par L<sub>R</sub> s'organisent en strates, en général clairement identifiables, qui permettent une structuration fine du discours autour des différents objets de discours ainsi constitués. Comme dans le cas de la structuration monofocale, ce mode de structuration privilégie la citation en discours direct :

**390.Sp.part.#26**

[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#26 of 1041)

[devise]

Bald leben wir in einer Gesellschaft, wo Kinder in Reagenzgläsern geboren werden, denn wer soll sie gebären, bei HomoEhen...

Oh ... ich glaube, es geht hier weniger um den Zwang für Heteros, jetzt nur noch gleichgeschlechtlich zu heiraten. Die Kinder werden wohl weiterhin von denen kommen, die sich entschlossen haben, solche zu zeugen und aufzuziehen. Was übrigens auch bei weitem nicht alle Hetero-Paare tun.

Ich habe nichts dagegen, dass Homosexualität existiert,

Das ist schön.

, jedoch finde ich es etwas weit gegriffen, diese Gruppe 'normal' in die Gesellschaft zu integrieren.

Aber warum denn nur? Wenn es sie doch gibt ... was soll man sonst mit ihnen tun als sie ... zu integrieren?

Kann mir jemand definieren, was an Homo-Ehen 'normal' ist,

Vielleicht ... aber ich nicht. Stattdessen würde ich zurückfragen wollen, weshalb denn 'Normalität' eine Voraussetzung sein sollte für eine Integration in die Gesellschaft.

weshalb diese Leute einen solchen Trieb verspüren, mit dem gleichen Geschlecht das ganze Leben zu verbringen, Sex zu haben etc.?

Weshalb verspürt man wohl Triebe? Da gibts wohl irgendeine Schaltung im Hirn, die sagt "das finde ich geil". Genauso wie bei den Heteros ... die auch nicht gleich an Kinder denken, wenn sie miteinander ins Bett gehen.

Ich weiß was jetzt kommt: "Es sind auch nur Menschen, man muss es akzeptieren, lass sie doch machen was sie wollen" usw.

Nöh ... nicht von mir. Von mir kommt eher ein "Irrelevant. Am besten kümmert sich jeder selbst drum, mit wem er sein ganzes Leben verbringen und Sex haben möchte." Und so ganz unter uns ... ich kenne da so ein paar Frauen, da denke ich auch "na dann vielleicht lieber schwul sein".

Doch ist es nötig, eigentlich unnatürliche Triebe der Menschen zu bestätigen

Ach du ... das sind eigentlich auch ganz natürliche Triebe. Im Sinne von "von der Natur verliehen". Die brauchen gar nicht bestätigt werden ... die sind einfach da.

man sollte sich überlegen, was passiert, wenn die Mehrheit der Menschheit auf einmal aus Homo-Ehen gebildet wird.

Warum sollte das passieren? Gehörst du etwa zu denen, die latent homosexuell sind und die nur durch gesellschaftliche Tabus davon abgehalten werden können, eine homoerotische Verbindung einzugehen? Nein ... wohl nicht. Aber die meisten anderen wohl auch nicht. Glaube ich.

wie werden die Kinder geboren? Etwa wirklich durch Gentechnik???

Weiss nicht. Wie geht denn das jetzt? Ich denke ... so wird es weiterhin gehen.

Aber das ist natürlich alles wieder nur meine bescheidene Meinung. Der man zustimmen kann ... aber nicht muss. Nur weil du so viele Fragen gestellt hattest ... dachte ich, ich versuche mal ein paar davon zu beantworten. Aus meiner Sicht.

Mais il peut également, même si le cas de figure est rare (une seule occurrence dans l'ensemble de nos corpus), être fondé sur une forme de reprise non marquée :

**391.Par.dép.#178**

**Arrêtons les débats démagogiques**

écrit par [pseudonyme]

[date]

L'interdiction du cannabis reste une nuisance physique et psychologique souhaitable, elle fait partie de ces interdits que les jeunes aiment transgresser en s'empoisonnant avec les produits frelatés que les dealers refourguent !

Si demain, vous supprimez cet interdit, les jeunes iront transgresser l'interdit supérieur : la cocaïne, l'héroïne, le crack, etc. Parce qu'ils sont inconscients, ils ne savent pas que la cocaïne et le crack sont plus dangereux que le cannabis pour la santé. Ils sont stupides, ils ne comprennent pas que ça peut gâcher leur vie. Ils risquent même d'aller se jeter du haut d'un pont pour transgresser l'interdit.

Soyons responsables et arrêtons les débats démagogiques. Notre jeunesse a besoin d'être bien orientée et non pas d'être délabrée par des irresponsables qui laissent un produit de grande consommation aux mains des dealers !

Ce travail peut par ailleurs donner lieu à des manipulations, lorsque L<sub>R</sub> réorganise les extraits en dépit de l'ordre des éléments propre à E<sub>O</sub>, mais en fonction de ses propres intérêts :

**392.Sp.abt.#108**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#108 of 1373)**

**[devise]**

Der nasciturus ist noch kein Mensch! Die Tötung eines Menschen kann

Partie II : Le travail de la reprise discursive  
Sixième chapitre : Analyse des données sur le plan fonctionnel

frühestens ab dem Zeitpunkt der Geburt bestraft werden.

Die Festlegung ein menschlicher Organismus sei bis zum Zeitpunkt der Geburt kein Mensch ist willkürlich und auch nach derzeitigem Stand der Biologie nicht mehr haltbar. Was sind denn ihre Kriterien für "Mensch" ?

Der Schwangerschaftsabbruch ist gemäß § 218 StGB strafbar. Nur unter den Voraussetzungen des § 218 a StGB ist er straflos.

Wann ist es in den letzten Jahren trotz 100000er Abtreibungen zu einem Strafverfahren gegen Frauen gekommen ?

Kein Arzt darf eine Auftragstötung vornehmen! Wer fordert, daß Ärzte so etwas machen sollen?

Eine Abtreibung IST eine Auftragstötung (es wird ein geschlossener Organismus vom Arzt im Auftrag der Mutter getötet), die bei einer großen Anzahl von Ärzten zumindest beträchtliches Unbehagen oder Gewissenskonflikte hervorruft.

Ganz einfach, weil wir es uns finanziell nicht leisten konnten! Als ich noch Student war...

Ein großer Teil der Menschheit kann und konnte sich Kinder eigentlich nicht leisten. Unter diesem Gesichtspunkt wäre die Menschheit längst ausgestorben. Ausserdem finde ich es eigenartig dass ausgerechnet die Bewohner eines der reichsten Länder sich am lautesten beklagen sich Kinder nicht leisten zu können.

Wer entscheidet, welche psychische Not die größere ist? Sie oder die betroffene Frau?

Aus psychologischer Sicht ist die Belastung (wenn sie denn Auftritt) beträchtlich, das dann vorhandene Gefühl sein Kind irreviesibel getötet zu haben ist mit Sicherheit belastender, als mit den Belastungen durch ein lebendes Kind zurechtzukommen.

Glauben Sie eigentlich, daß es für eine Frau leichter ist ihr Kind zur Adoption freizugeben, anstatt einen Schwangerschaftsabbruch durchführen zu lassen...

Ein Adoption ist sicher schwieriger und bleibt auch ein Leben lang problematisch. Ich halte sie aber für einen für das Kind tragbareren Kompromiss als es zu töten.

Dans cette contribution, reproduite dans son intégralité, L.R reprend des passages d'une contribution antérieure (#105) qu'il a soumise à un découpage :

**393.Sp.abt.#105**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#105 of 1373)**

[...]

Werter Herr [nom],

Da ich Abtreibung als Tötung von Menschen ansehe stellt sich die Frage nicht.

Der nasciturus ist noch kein Mensch! Die Tötung eines Menschen kann frühestens ab dem Zeitpunkt der Geburt bestraft werden (Bsp.: § 217 StGB: "...in oder gleich nach der Geburt...").

Es erscheint mir widersinnig, daß der Staat für die Optimierung eines aus meiner Sicht illegalen Vorgangs Sorge tragen soll, der eigentlich als solcher mit Sanktionen belegt werden sollte.

Der Schwangerschaftsabbruch ist gemäß § 218 StGB strafbar. Nur unter den Voraussetzungen des § 218 a StGB ist er straflos.

Frauen sollen hingegen eine Art Freiraum zur Tötung ihres Nachwuchses erhalten ?

Wer fordert sowas?

Ich halte es für eine Zumutung für einen Arzt (auch angesichts dessen hippokratischen Eides) eine Auftragstötung vorzunehmen.

Kein Arzt darf eine Auftragstötung vornehmen! Wer fordert, daß Ärzte so etwas machen sollen?

Die temporäre psychische Not von Frauen angesichts einer unerwünschten

Schwangerschaft sollte auch der weit hoffnungsloseren psychischen Not gegenübergestellt werden, die Frauen nach einer Abtreibung haben können.

Wer entscheidet, welche psychische Not die größere ist? Sie oder die betroffene Frau?

Fazit: Eine Abtreibung hat mindesten 3 Opfer. Das tote Embryo, die Auftraggeberin der Tötung, und den Arzt, der die Tötung durchführt.

Die Geburt eines ungewollten Kindes hat zunächst "nur" zwei Opfer: Die Mutter, die das Kind nicht wollte, es nicht liebt und das Kind. Später kommt evtl. noch die Gesellschaft dazu, wenn das Kind aufgrund seiner Entwicklung auffällig wird.

Dies kann und darf in einer zivilen Gesellschaft nicht legal sein. Der Staat kann durch andere Instrumente (Adoptionsrecht, materielle Unterstützung, psychologische Hilfe usw.) den Gang zu Engelmachern überflüssig machen helfen.

Schön wärs ja, allerdings ist es nicht so. Meine Frau und ich sind beide 29 (fast 30) Jahre alt und bekommen bald unser erstes Kind. Warum wohl haben wir bis jetzt damit gewartet, wo wir doch schon seit 8 Jahren verheiratet sind? Ganz einfach, weil wir es uns finanziell nicht leisten konnten! Als ich noch Student war, hätte ein Kind die Halbierung unseres nicht gerade üppigen Familieneinkommens bedeutet, meine Frau hätte ihre berufliche Entwicklung abbrechen bzw. ganz vergessen können und meine eigene berufliche Laufbahn wäre anders ausgefallen. Jetzt ist es immer noch ein "Schlag ins Budget", aber wir stehen inzwischen so gut da, daß wir auf die staatliche "Unterstützung" verzichten können.

Glauben Sie eigentlich, daß es für eine Frau leichter ist ihr Kind zur Adoption freizugeben, anstatt einen Schwangerschaftsabbruch durchführen zu lassen? Ich habe da so meine Zweifel.

MfG

[nom]

La comparaison de la contribution de référence et de la contribution dans laquelle se trouvent insérés les fragments de reprise discursive appelle plusieurs remarques :

- les trois premières citations de la contribution réactive #108, ainsi que l'avant-dernière, correspondent, dans la contribution de référence, à des passages dans lesquels L.O réagit lui-même à différents segments d'une contribution antérieure ;
- la dernière citation correspond, dans la contribution de référence, à un segment d'un court paragraphe qui fait office de conclusion :

**Sp.abt.#105**

[...] Glauben Sie eigentlich, daß es für eine Frau leichter ist ihr Kind zur Adoption freizugeben, anstatt einen Schwangerschaftsabbruch durchführen zu lassen? Ich habe da so meine Zweifel.

Une comparaison de ce paragraphe dans son contexte d'origine avec ce qui en est cité en #108 laisse apparaître que L.R a omis de reprendre ce qui constitue la réponse de L.O à sa propre question : '*Ich habe da so meine Zweifel*' ('J'en doute'). Or cette réponse paraît capitale dans la mesure où elle exprime le point de vue de L.O qui, s'il est mis en regard avec le commentaire de L.R qui suit la dernière citation en #108, révèle une incompatibilité de positions : L.R exprime sa préférence en faveur de l'adoption et passe sous silence les doutes exprimés par L.O vis-à-vis de cette solution. En outre, ce qui apparaît en E.O comme une question problématisante (Fernandez Bravo, 1993 : 261), procédé rhétorique permettant à L.O

d'exprimer son point de vue, est subrepticement transformé par L<sub>R</sub> en question informative, lui permettant ainsi d'exprimer son propre point de vue aux dépens du point de vue de celui qu'il constitue en Interlocuteur.

- la quatrième citation (*Ganz einfach...*) constitue un segment d'une séquence réactive plus longue dans la contribution d'origine. Contrairement aux autres segments cités, ce segment, isolé du cotexte d'origine, pose des problèmes de compréhension. Il faut revenir à ce cotexte pour comprendre, notamment, la formule '*Ganz einfach*' qui ouvre la citation :

**Sp.abt.#105**

[...] Meine Frau und ich sind beide 29 (fast 30) Jahre alt und bekommen bald unser erstes Kind. Warum wohl haben wir bis jetzt damit gewartet, wo wir doch schon seit 8 Jahren verheiratet sind? Ganz einfach, weil wir es uns finanziell nicht leisten konnten! Als ich noch Student war, hätte ein Kind die Halbierung unseres nicht gerade üppigen Familieneinkommens bedeutet, [...]

La formule '*Ganz einfach*' constitue l'amorce de la réponse apportée par L<sub>O</sub> à une question qu'il vient lui-même de poser. L<sub>R</sub>, procède pour sa part à un découpage qui ne conserve que les éléments auxquels il souhaite réagir, à savoir le fait que des préoccupations financières peuvent expliquer le choix de retarder une grossesse, en dépit des problèmes de compréhension que ce découpage peut engendrer.

- il est enfin intéressant de noter que ce qui constitue en #108 l'avant-dernière citation se place, dans la contribution de référence, *avant* la quatrième citation. L<sub>R</sub> a donc modifié l'ordre de présentation du contenu de la contribution de référence dans la structuration de son propre énoncé.

Cet exemple rend compte, indépendamment de la nature des enchaînements entre les segments repris et le discours de L<sub>R</sub>, de l'exploitation qui peut être faite de ce mode de structuration du discours et de l'échange et les manipulations qu'il autorise.

### 6.2.3 Intégration d'éléments externes

L'intégration d'éléments de discours externes, c'est-à-dire d'éléments qui ont leur origine à l'extérieur du forum de discussion considéré, constitue également un moyen, pour le Locuteur, de structurer son propre discours et de lui conférer une dynamique appuyée sur une conception dialogique du discours.

C'est ce que l'on observe, par exemple, dans l'emploi des proverbes, dont nous montrons plus loin qu'ils constituent de surcroît une ressource argumentative (cf. 6.4.) :

**394.Sp.part.#27**

[...] Zwar wird damit wohl endgültig das traditionelle Bild der Ehe verwässert. Aber wo gehobelt wird, da fallen Späne.

Dies hat auch etwas Gutes: Diese Änderungen werden die Integration des immer größer werdenden Bevölkerungsanteils muslimischen Glaubens erleichtern - bekanntlich dürften Moslems bis zu 4 Frauen haben.

[...]

**395.Lib.pacs.#118**

[date + heure]

**etat de droit**

[prénom nom] [profession]

La france est encore, et de loin, un etat de droit. A quoi bon tergiverser sur un projet d'egalite? Nature ou contre-nature n'est pas la question. etre ou ne pas etre, peut-etre :-)

La liberte des uns s'arrete ou commence celle des autres, le plus dur pour certains, c'est d'encore les voir, ces 'autres'. J'habite La Réunion ou sept ethnies se mélanges et ou nos envies sexuelles et nos amours sont les mêmes qu'ailleurs. Personne n'accorde beaucoup d'attention au PACS, sans doute par habitude d'une promiscuite pleine de difference.

Soyons intelligents plus que tolerant et moraux !!

[prénom] ,ni ange ni demon.

Cette fonction s'observe également dans des occurrences de reprise d'un discours externe que le Locuteur introduit pour mettre en place une sorte d'échange fictif avec un Locuteur absent indéterminé et offrir ainsi un miroir en regard duquel ce que lui-même énonce acquiert une certaine profondeur :

**396.Lib.pacs#8**

[...] j'ai souvent entendu dire 'moi j'accepte les homos'. MAIS QUI ES TU POUR TE PERMETTRE D'ACCEPTER. le simple fait d'accepter' les homos est pour mois une forme de racisme alors quant à parler du PACS, les députés ferai mieux de descendre dans la rue et voir qu'il n'y a pas seulement des couples 'normaux' (comme ils le disent), rien que ce mot me fait gerber.

C'est encore cette fonction qui est dévolue à la reprise discursive dans ce que nous considérons comme des cas limite de reprise discursive, dans lesquels la reprise s'apparente davantage à un simulacre de reprise et joue avant tout un rôle en termes de relance de la dynamique discursive. Le Locuteur met en scène, à l'intérieur de son propre discours, une voix, celle d'un Interlocuteur virtuel, sorte d'aiguillon construit de toutes pièces par le Locuteur pour assurer la dynamique de son discours :

**397.Sp.part.#21**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#21 of 1041)

Ich denke, langsam kommen wir, wenn auch mit Kurven, in die richtige Richtung.

Warum kommen wir in diese Richtung ? offenbar, weil zwei für Tiefkühlkost werbende Vorzeige - Schwule den Regierenden vor Augen geführt haben, daß es sich bei Schwulen und Lesben um eine bislang vernachlässigte Wählergruppe handelt, die dringend des besonderen Zuspruches (und der politischen Heimat, natürlich in der 'richtigen' Partei) bedarf. [...]



Dans cet extrait de contribution, la question porte sur ce que le locuteur vient lui-même d'affirmer (*langsam kommen wir [...] in die richtige Richtung*). L'ouverture par l'élément interrogatif 'warum' et le type d'enchaînement auquel la question donne lieu signalent qu'elle constitue, pour L, l'occasion d'expliquer (*offenbar weil...*) ce qu'il avance d'abord sous la forme d'une opinion personnelle (*ich denke...*). La question ne reprend pas ici une assertion antérieure : L met en scène une voix à laquelle il prête l'intention de se faire expliquer ce qui a été énoncé précédemment. Le questionnement a donc ici une fonction dynamisante : elle permet au locuteur de relancer son propre discours en lui donnant l'apparence d'un dialogue. Il y a donc une véritable mise en scène de l'acte d'énonciation à travers le dédoublement du locuteur en deux énonciateurs, le second poussant le premier dans ses retranchements. Nous reviendrons sur ce point en détail lorsque nous traiterons des fonctions de la reprise et de leur rôle dans la construction du positionnement.

#### 6.2.4 Bilan

La mise en valeur de la fonction de la reprise discursive dans la structuration du discours invite, comme le suggère J. M. López Muñoz (2004 : 89), à abandonner l'hypothèse de la simple fonction de "mémoire" des éléments repris, selon laquelle les intervenants citeraient tout ou partie de contributions antérieures dans le seul but d'avoir sous les yeux les propos auxquels ils souhaitent réagir. Si une telle explication peut être éventuellement valable pour les forums de discussion dans lesquels les contributions sont publiées selon un ordre chronologique, elle devient plus difficile à soutenir pour les forums de discussion fonctionnant sur le mode de l'arborescence, dans lesquels la reprise peut apparaître tout à fait redondante :

##### 398.Par.dép.#2

Message de : [prénom nom] – [date + heure]

Sujet : **Pas d'accord**

Dépénaliser, oui!

Légaliser, non!

Tu dis:

"Les dealers seraient donc cassés."

Non, ils dealeront autre chose.

Alors que si l'on dépénalise, ils gagneront toujours de la thune, mais de façon licite.

Autre chose:

"à condition qu'il mette un filtre de clope s'il fume un joint de cannabis !"

Question santé, il vaut mieux fumer le shit pur, il existe des pipes ad hoc pour cela.

Cette contribution constitue une réaction à la contribution initiative qui inaugure le forum de discussion. Elle prend place dans un forum de discussion dans lequel les liens entre les contributions sont visualisés sous forme d'arborescence. Cependant, elle contient deux citations en DD. L.R reprend deux passages de la contribution de référence qu'il intègre dans son discours pour prendre position par rapport à ce qui s'y trouve énoncé. Les citations ont moins ici une fonction de *memorandum* qu'une fonction de focalisation : L.R reprend les éléments précis sur lesquels porte sa réaction, et la manière précise dont ils ont été énoncés.

Ce type d'exemple suggère que la reprise discursive n'a pas seulement une fonction d'aide à la lecture, mais joue également un rôle au niveau de la constitution de l'objet de discours. Elle fonctionne donc comme un outil de focalisation qui rend matériellement disponibles les éléments discursifs produits antérieurement et sur lesquels le Locuteur se fonde pour construire son propre discours.

Pour parvenir à une interprétation correcte des fonctions dévolues aux éléments de reprise discursive, il convient de prendre en considération un type supplémentaire d'éléments : la nature des discours produits dans le cadre des forums de discussion en question. Dans le cadre de forums de discussion qui encouragent la production de discours privilégiant l'expression d'un point de vue personnel et le développement d'arguments, les éléments qui font l'objet d'une reprise discursive fonctionnent "*comme un chaînon assurant la succession des opinions des différents partenaires et la progression du débat*" (López Muñoz, 2004 : 86). C'est ce qui invite à mettre en lumière les fonctions majeures que la reprise discursive est amenée à jouer au sein des forums de débat : la fonction d'étayage et la fonction de support de positionnement (cf. 6.4 et 6.5.).

### **6.3 Fonction d'information**

*Les éléments de reprise discursive remplissent une fonction d'information lorsqu'ils sont introduits dans le but de révéler un état de connaissance relatif à un objet donné.*

Les corpus, et tout particulièrement le corpus allemand, à travers les deux forums de discussion consacrés à la dépénalisation du cannabis (Sp.can et Zt.mar), contiennent un certain nombre de contributions composées intégralement de la reproduction de tout ou partie d'un article de journal ou de toute autre source d'informations. Souvent, ces articles ou extraits d'articles cités ne sont accompagnés d'aucun discours émanant de L.R – qu'il s'agisse d'un commentaire introductif ou de quelques lignes conclusives ou de toute autre forme

d'intervention. C'est le cas de la contribution suivante, intégralement composée d'un article de presse tiré de l'hebdomadaire suisse *Die Weltwoche* (dont le contenu est également disponible sur Internet, ce qui facilite sa reproduction telle quelle à l'intérieur du forum de discussion). En raison de la longueur de la contribution, nous ne le reproduisons que partiellement :

**399.Zt.mar.#89**

**[pseudonyme] – [date + heure] (#89 of 143)**

**Schnell reich werden: [adresse de site Internet]**

Auch du, Kleopatra

Von [prénom nom]

Ob im alten Rom oder im Ägypten der Pharaonen, es wurde getrunken, geraucht und gekaut, was immer die Botanik an Drogen hergab: Stechapfel, Opium, Haschisch, Kokain

Die Party ist in vollem Gange: «Trinke bis zur Trunkenheit!», ermuntern Diener die Festgäste. «Bring mir 18 Becher Wein! Ich möchte trunken werden», verlangt eine Besucherin. Eine andere hat bereits genug. Betrunkene wendet sie sich ab. Eine Freundin fasst ihr an die Schulter, eine Dienerin streicht ihr besorgt über das Haar, während sie sich übergibt.

Eine Szene aus einem altägyptischen Wandgemälde. Überall in der antiken Welt traf man sich zum geselligen Benommensein. [...]

In der römischen Gesellschaft hatten es Opium, Haschisch und Wein zu Alltagsdrogen gebracht. Wer es sich leisten konnte, nahm sie, und leisten konnten es sich fast alle. «Opium unterlag während des ganzen römischen Imperiums einer Preiskontrolle - ohne Möglichkeit zur Spekulation», sagt der Madrider Soziologieprofessor und Drogenhistoriker Antonio Escotado. «Im Jahr 301 nach Christus legte ein Edikt von Diocletian den Preis eines militärischen modius Opium auf 150 denarii fest.» Haschisch kostete das Zehnfache. Im Jahr 312 vor Christus gab es in Rom laut einer Volkszählung 793 Läden, die Opium verkauften. Die Läden erbrachten 15 Prozent des gesamten Steueraufkommens. [...]

Kaiser Marc Aurel nahm so viel Opium, dass er über den täglichen Staatsgeschäften einzunicken pflegte.

Trotzdem schaffte er es nicht, vom Mohnsaft zu lassen. Ob hinter des Kaisers Affinität zur stoischen Philosophie und seiner Seelenruhe, mit der er sowohl das liederliche Leben der Gattin Faustina als auch die Eskapaden des Adoptivsohnes Commodus hinnahm, die «Stumpfheit eines Opiumsüchtigen» steckte, sei unbekannt, schreibt der Chemieprofessor Matthias Seefelder in seiner Kulturgeschichte der Droge. Als Marc Aurel während eines Entzugsversuchs nicht mehr schlafen konnte, sah er sich jedenfalls «gezwungen, auch vom Opiumhaltigen wieder zu nehmen», berichtet der berühmte Arzt des Kaiserhauses, Galen. [...]

Die Drogengeschichte der Antike wird von den Altertumswissenschaftlern bislang ausgeblendet. In Standardwerken über den «Alltag im Alten Rom» (so der Titel eines populären Lexikons) findet sich kein Wort über den Drogenkonsum unserer Altvordern - vom Alkohol einmal abgesehen. Doch der kann weder die Exzesse römischer Gelage noch die architektonischen und geistigen Extravaganzen jener Zeit erklären. Und erst recht nicht die Umnachtung, in die so mancher antike Prominente fiel. Denn immer folgt, gemäss den Erfahrungen des Opiumkonsumenten De Quincey, den Drogenträumen eine Depression, «die sich am Ende zu einem Dunkel selbstmörderischer Verzweiflung verdichtet». Vielleicht war das der Grund, warum sich Kaiser Nero Claudius Cäsar Drusus Germanicus am 9. Juni des Jahres 68 einen Dolch in die Kehle ramnte.

[prénom nom]

© 2001 «Die Weltwoche», Zürich

Cette contribution est intégralement constituée d'une reproduction de l'article de presse évoqué précédemment. Le nom complet du journaliste-scripteur apparaît deux fois, à l'ouverture et à la fin de l'article. Le titre de l'article (*Auch du, Kleopatra*) est également reproduit en toute première position. Nous avons également fait en sorte de rendre compte du caractère de "patchwork" énonciatif (Moirand, 1999b : 164) de ce type de texte, en soulignant

les passages dans lesquels le journaliste cite les propos de locuteurs autorisés : un professeur de sociologie madrilène, par ailleurs spécialiste de l'histoire des drogues, et un professeur de chimie, également auteur d'un ouvrage sur l'histoire des drogues. Il s'agit d'une utilisation de la reprise discursive typique du discours de la presse ordinaire, qui permet au Locuteur-journaliste, investi de la fonction de médiateur entre le discours de l'expertise et le public lecteur, de rendre compte des sources auxquelles il nourrit son propre discours<sup>295</sup>. Ce patchwork, révélateur d'un "*dialogisme intertextuel*" qui exhibe une pluralité de voix (Moirand, *ibid.* : 168), prend ici place dans une unité discursive à "*énonciation objectivée*". Les citations en discours direct constituent ainsi un moyen rhétorique privilégié mis en œuvre par le Locuteur-journaliste pour soutenir l'argumentation qui structure son propre discours.

**400.Mde.avor.#220**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: Comment savoir [re: nico31]**

"y avait des prêtres parmi ces soldats. Ils ne tenaient pas forcément l'épée"

Euh, ... pas bien dangereux comme soldats, non ? ;)

Toujours à propos de l'IVG :

"CITE DU VATICAN, Lundi 24 juin 2002 (ZENIT.org) - Une femme anglaise qui a avorté il y a 5 ans a annoncé lors d'une émission de radio sur la BBC qu'elle portait plainte contre le National Health Service pour le traumatisme engendré par l'Interruption volontaire de grossesse, indique la revue de presse Génétique ([www.genethique.org](http://www.genethique.org)).

Elle se plaint de ne pas avoir été prévenue des séquelles psychologiques et physiques d'une telle intervention et souhaite que par cette action les autres femmes soient alertées des dommages que cause un avortement. Un cas similaire a déjà été jugé en Australie et trois cas seraient en cours aux Etats-Unis."

La fonction de ce type de "contribution-citation" est en premier lieu d'informer. A la question posée par un locuteur L<sub>1</sub> à un locuteur L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> qui vient de publier une contribution de ce type, ce dernier répond :

**401.Zt.mar.#32**

[prénom nom] – [date + heure] (#32 of 143)

[adresse site Internet]

Und [prénom], was ist jetzt deine Meinung dazu?

Meinung? Hab' ich nicht. Ich kann doch nur copy-und-pasten.

(Manchmal will man nicht unbedingt eine Meinung äussern, sondern nur auf etwas hinweisen oder eine Informantion weiterreichen.)

Ich war früher eher gegen die Cannabis-Freigabe, heute bin ich eher dafür.

Aber ich bin immer noch nicht davon überzeugt, das Kiffen (das ich natürlich auch schon mal probiert habe ) keine gesundheitlichen negativen Auswirkungen haben kann.

Gibt es denn irgendwelche wirklich *unvoreingenommenen* Studien darüber?

<sup>295</sup> Concernant la question de la reprise discursive dans la presse écrite ordinaire, cf. les différents travaux de S. Moirand (1997, 1998, 1999a, 1999b).

La question posée rend cependant compte des attentes des locuteurs intervenant dans ce type de forums de discussion relatives à la nature des discours produits. Le discours d'information, tel qu'il se manifeste à travers la reproduction d'un article de presse, est perçu comme quelque chose d'inattendu, au sens où il ne rend pas compte de ce qui est considéré, au moins par  $L_1$ , comme le type de production discursive préféré : l'expression d'une opinion. En posant cette question,  $L_1$  témoigne en quelque sorte de la gêne occasionnée par l'absence de prise de position de  $L_2/L_R$  vis-à-vis des éléments de discours qu'il reproduit.

Parfois, cependant, la tonalité générale de l'article ou de l'extrait d'article reproduit laisse entrevoir, derrière la simple volonté d'informer, une manière subtile de formuler un point de vue. C'est le cas pour l'exemple 399 : l'article cité, de par le genre auquel il appartient, s'avère neutre en termes de positionnement, même si le fait de présenter les drogues comme des substances prisées par divers personnages historiques tend, en l'absence de toute mise en garde relative à leur dangerosité, à en donner une image plutôt positive. Dans ces conditions, on peut se demander si l'intention de  $L_R$  n'est pas d'amener le Destinataire à engager un raisonnement du type :

- 1) de grands personnages ont consommé des drogues
  - 2) la consommation de drogues est ancestrale
- la consommation de cannabis est une bonne chose.

Cette interprétation suppose que  $L_R$  attribue à l'auteur de l'article cité une intention de positionnement en faveur de la libéralisation des drogues, qui déboucherait sur une convergence de points de vue entre  $L_R$  et  $L_O$ <sup>296</sup>. Car si le désaccord nécessite d'être exprimé, il n'en va pas forcément de même pour l'accord, qui peut emprunter d'autres voies plus subtiles. Ainsi, laisser la parole à ceux qui savent que la consommation de drogues est vieille comme le monde et qu'elle était répandue dans des civilisations par ailleurs considérées comme brillantes, peut être un moyen détourné de signaler que l'on se positionne en faveur de la consommation de ces substances<sup>297</sup>.

Il en va de même pour la contribution-citation à la source de l'interrogation de  $L_1$  en 401 :

---

<sup>296</sup> On peut ici établir un parallèle entre ce qui vient d'être dit et ce que l'on observe, par exemple, à l'ouverture de certains ouvrages scientifiques, dont le contenu est précédé d'une citation isolée, tirée d'un article ou d'un ouvrage appartenant au même type de discours. Ce type de citation semble remplir plusieurs fonctions parmi lesquelles celle de manifester l'accord de l'auteur qui cite avec ce qu'il cite.

<sup>297</sup> Il convient cependant de préciser qu'aucune des cinq contributions précédemment rédigées par cet intervenant ne permet de se faire une idée de la position qu'il adopte vis-à-vis de cette question. Notre interprétation relative à cette position n'est donc qu'une hypothèse, fondée sur l'image plutôt positive véhiculée par l'article cité.

**402.Zt.mar.#30**

**[prénom nom] – [date + heure] (#30 of 143)**

**[adresse site Internet]**

Die Deutsch-Koreanerin Kim kämpft für das "Recht auf Rausch".

"Bei der momentanen Gesetzlage fühle ich mich in der Entfaltung meiner Persönlichkeit und dem damit verbundenen Recht auf Genuss eingeschränkt. Und Genuss bedeutet nicht einfach konsumieren und sich permanent die Volldröhnung zu geben, sondern gepflegte Entspannung mit gepflegten Mitteln! Es geht also um den verantwortungsbewussten Umgang mit THC, der mindestens im gleichen Maße möglich ist, wie bei Alkohol. In meinem Fall ist das Relaxen bei einem schönen Glas Wein unmöglich, denn Alkoholkonsum hat fatale Folgen bei mir. Grund hierfür ist das Fehlen des Enzyms Alkoholdehydrogenase, das den Alk im Körper knackt. Nach einem halben Glas muss ich mich drei Tage lang übergeben, meine Wohnung dreht sich und ich bekomme einen Ausschlag, als ob ich mir gerade die Beulenpest eingefangen hätte. Hat also absolut nichts mit Genuss und Entspannung zu tun."

L<sub>.R</sub> rend compte du discours de justification produit par une jeune femme d'origine coréenne vivant en Allemagne et qui revendique un droit à l'ivresse (*Recht auf Rausch*) par la consommation de cannabis, et donc la dépénalisation de cette dernière. Dans sa réponse à la question de L<sub>1</sub> relative à son propre point de vue sur le sujet, L<sub>.R</sub> témoigne de sa position en faveur de la dépénalisation (exemple 401). Cette déclaration invite donc à relire sa contribution-citation comme une forme de positionnement masqué. Positionnement masqué qui n'est pas forcément lié à une intention de dissimulation : il s'avère surtout que le choix des informations transmises peut, à son corps défendant, trahir l'opinion de L<sub>.R</sub>.

La fonction d'information attribuable aux éléments de reprise discursive s'avère jouer un rôle relativement minime dans les corpus. La meilleure explication en est peut-être fournie par l'interrogation formulée par l'interlocuteur L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub> de L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> cité par ce dernier en 401 : le contrat de communication propre à ce genre de forums de discussion invite à produire autre chose que de l'information.

## **6.4 Fonction d'étayage**

*Les éléments de reprise discursive remplissent une fonction d'étayage lorsqu'ils sont introduits dans le but de soutenir le discours propre au Locuteur-Rapporteur en fournissant les éléments susceptibles de renforcer ou justifier la validité de ce discours.*

L'observation des données nous a amenée à distinguer trois catégories de discours susceptibles d'assumer cette fonction de consolidation : le discours d'autorité (6.4.1.), le discours de la chose vécue (6.4.2.) et le discours d'invention (6.4.3.). Ces trois catégories n'ont pas le même poids : la première est beaucoup mieux représentée que les deux dernières.

Cela tient au fait que le discours d'autorité est multiforme, la diversité qui le caractérise découlant de la diversité des lieux où il trouve son origine. En vertu de la nature des corpus, les occurrences de reprise concernées relèvent toujours de ce que nous avons appelé par ailleurs des éléments externes (cf. cinquième chapitre). Le discours d'autorité et le discours de la chose vécue ont en commun d'être des discours attestés externes au forum de discussion dans lequel ils sont insérés, alors que le discours de l'invention a pour caractéristique d'être un discours non attesté.

#### 6.4.1 Le discours d'autorité

Il arrive que le Locuteur invite, dans le développement de son propre discours argumentatif, un élément de discours autre – dont le mode de reprise peut varier – dans le dessein de renforcer l'assertion d'une position, d'un argument en faveur de cette position, d'un argument à l'encontre d'une position contestée, etc. Pour être apte à remplir cette fonction, l'élément de discours autre doit émaner d'une source qui jouisse, non seulement aux yeux du Locuteur, mais également aux yeux d'un auditoire aussi vaste que possible, d'une autorité qui lui confère ce droit. En d'autres termes, il doit s'agir d'un discours susceptible de parler, pour reprendre la formule de C. Perelman (2002 : 32), à *“l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation”*, un discours autour duquel est donc censé se créer un consensus entre le Locuteur et le Destinataire. Ce mode d'étayage du discours renvoie donc à la question de l'autorité et, dans l'ordre du rhétorique, à celle de l'investissement des discours auxquels elle est associée dans le discours argumentatif, c'est-à-dire à l'argument d'autorité. Or, comme le souligne C. Plantin (1990 : 212), l'*“argument d'autorité est fondamentalement en dépendance des mécanismes linguistiques de citation et de polyphonie”*.

L'exploitation argumentative de telles sources repose sur un raisonnement que l'on peut résumer de la manière suivante : *L.o a énoncé e.o – or L.o dispose d'une autorité reconnue – donc, étant donné que e.o de L.o rejoint la position que je défends, alors la position que je défends est recevable*. Pour le dire autrement, recourir au discours d'un Locuteur autorisé, parce qu'investi d'une certaine autorité, contribue à contaminer de manière positive le discours du Locuteur qui le reprend. J.-B. Grize parle à cet égard d'*“effet parapluie”*, quand *“par modestie (rarement) ou par stratégie, [le Locuteur] estime bon de se réfugier derrière quelqu'un de plus crédible que lui”* (2004 : 39). En termes de schéma actanciel, l'autorité citée se trouve investie par le Locuteur-Rapporteur du rôle d'Allié.

On peut, sur ce point, établir une distinction entre différentes sources d'autorité. Nous avons retenu deux critères distinctifs.

Le premier critère est celui qui permet de distinguer entre l'autorité attribuée au Locuteur lui-même (discours d'autorité direct) et l'autorité attribuée à un locuteur tiers (discours d'autorité indirect). Dans le premier cas, il peut s'agir d'une autorité découlant d'un certain statut social ou de certaines compétences professionnelles : dans un débat sur la dépénalisation des drogues douces, la parole du médecin ou du chimiste est *a priori* investie d'une autorité plus importante que le locuteur lambda. Le statut dont il jouit contribue à la construction d'un *ethos* qui contribue à augmenter la crédibilité de son discours (Doury, non publié). Mais cette autorité peut également découler de certaines expériences personnelles qui font que, sur un thème donné, la parole de tel locuteur aura plus de poids que celle d'un autre locuteur : c'est l'autorité de la chose vécue.

Le second critère de distinction est celui qui permet de faire la part entre l'autorité incarnée, qu'il s'agisse du Locuteur lui-même ou d'un locuteur tiers clairement identifié, et l'autorité désincarnée, telle qu'elle se manifeste, par exemple, dans le discours juridique ou encore dans le discours proverbial.

Sur cette base, nous avons mis en évidence trois types de ressources susceptibles d'assumer ce rôle : le discours d'expertise (6.4.1.1.), le discours engagé et le discours de croyance (6.4.1.2.) et le discours doxique (6.4.1.3.).

#### **6.4.1.1 Le discours d'expertise**

Le discours d'expertise est un discours émanant de locuteurs qui sont en même temps, de par le savoir qu'ils possèdent, spécialistes d'un domaine spécifique. Ce savoir leur confère le statut d'experts. Ce statut peut être sanctionné par un diplôme, un titre, il peut aussi être envisagé comme la manifestation d'un écart de savoir entre une personne qui sait plus et une personne qui sait moins relativement à un domaine donné. La notion d'expertise est donc une notion graduelle. On réservera le terme d'expertise pour désigner le premier de ces deux cas de figure.

Le discours d'expertise peut émaner directement d'un locuteur qui se présente comme investi du statut d'expert. Il peut également se manifester sous la forme d'un discours repris et présenté comme émanant d'un locuteur tiers investi de ce statut. C'est le second cas de figure qui est ici envisagé.



La parole de l'expertise occupe une place relativement réduite dans les deux corpus. L'observation des données nous a amenée à distinguer le discours scientifique (6.4.1.1.1.) et le discours juridique (6.4.1.1.2.).

#### **6.4.1.1.1      *Le discours scientifique***

Les locuteurs font parfois appel au discours scientifique. Il peut s'agir, mais le cas est extrêmement rare, d'un discours auquel le Locuteur, de par son statut de scientifique affiché, peut accéder de manière privilégiée et dont il rend compte sous la forme d'un discours de vulgarisation :

##### **403.Lib.pacs.#62**

[date + heure]

##### **Diversite est le maitre mot de la Nature**

[prénom] Chercheur Biologiste

'Je suis humain et rien de ce qui est humain ne m'est étranger'

Marc Aurele

En tant que biologiste, j'ai lu (je pourrai vous trouver les references bibliographiques au besoin), que des comportements homosexuels(Tursiops marinus) avaient ete observes chez un couple de dauphins males dans un delphinarium aux USA.

Les deux dauphins s'etaient pris d'une veritable affection mutuelle l'un pour l'autre, et passaient de nombreux moments a se masturber l'un contre l'autre. Les gardiens du delphinarium en avaient conclu que l'adjonction d'une femelle calmerait leurs ardeurs et conduirait peut etre a une reproduction en milieu controle.

Lorsque la femelle fut introduite dans le bassin, elle fut si violemment attaque par les deux males, qu'il fallut la retirer avant qu'elle ne soit tuee ou epuisee.

Des comportements homosexuels sont frequents chez les grans hominides (chimpanzes Pan troglodites entre autres) et observes chez d'autres groupes d'animaux evolues.

J'ai egalement oui de cas ou des taureaux dont on cherchait a prelever la semence a des fins d'insemination artificielle se trouvaient excites par la vue d'un autre male en erection alors que les techniques habituelles d'excitation (emanation de leurres pheromones femelles) echouaient systematiquement.

Que dira t-on du merou, poisson qui nait male et termine sa vie femelle ? Cas certes particulier mais loin d'etre unique de transexuallisme. Est-ce bien naturel ?

L'evolution n'est possible que grace a la diversification, c'est un fait. L'acte homosexuel de ce point de vue est une impasse biologique, mais la complexite de notre developpement depasse largement les simples notions biologiques. La tolerance est aussi un facteur de preservation de l'espece.

Dans la très grande majorité des cas cependant, les éléments de reprise discursive rendant compte du discours scientifique sont introduits par le truchement du discours médiatique informatif. Les éléments de reprise prennent alors la forme d'articles ou d'extraits d'articles de presse. Il s'agit, quelquefois, de références tirées de la presse spécialisée dans la vulgarisation scientifique (pas d'exemple attesté dans le corpus allemand) :

##### **404.Lib.dép.#40**

[...] Le cannabis est utilisé aux USA et dans d'autres pays pour soigner plusieurs type de cancer, le glaucome et aide à surmonter la chimiothérapie. En Israel (Science et vie de la semaine dernière) des chercheurs ont prouvé qu'il prevenait des lésions du cerveaux! Sans entrer dans le débalage de ses vertues écologiques et industrielles... Sans le rendre obligatoire (oblige-t-on à prendre de l'aspirine à l'école primaire?), il doit être légal, c'est à dire

que comme pour l'alcool, on doit en définir les règles sanitaires dans un collectif socialisé et non pas marginalisé. [...]

Dans cet extrait de contribution, L.R justifie son positionnement en faveur de la légalisation du cannabis en évoquant le contenu d'un article de la revue *Science et vie* relatant les résultats d'une étude sur certaines vertus médicales de cette substance.

Mais le plus souvent, les références sont empruntées à la presse ordinaire :

**405.Zt.mar.#105**

**[Prénom Nom] – [date + heure] (#105 of 143)**

**Warnung vor der Modedroge Haschisch**

*Suchtexperten warnen: Der Haschkonsum bei Kindern und Jugendlichen himmt drastisch zu. Viele Kiffer verelenden, die Droge lässt ihre Entwicklung stocken. Schon sind die Cannabis-Abhängigen zur größten Gruppe in vielen Suchtkliniken geworden. Legalisierungskampagnen, klagen Therapeuten, seien verharmlosend.*

So kündigt der SPIEGEL in seiner neuesten Ausgabe (33/2002) einen Artikel über jene Droge an, für die sich die GRÜNEN-Jugend im Wahlkampf stark macht.

Hoffentlich nehmen möglichst viele Eltern vor der Wahl zur Kenntnis nehmen, was da mit Billigung hochrangiger Politiker abläuft.

Dans cette contribution, reproduite intégralement, L.R exploite un extrait d'un article de l'hebdomadaire *Der Spiegel* (dont le contenu est disponible sur Internet, ce qui facilite le travail de reproduction fidèle) pour renforcer son positionnement contre la légalisation du cannabis. L'extrait d'article fait référence à l'avis exprimé par divers experts concernant la dangerosité de cette drogue et à leur critique à l'égard des campagnes en faveur de la légalisation. Dans le discours qui enchaîne sur cet extrait, L.R fournit des informations sur l'origine de ce qu'il cite et se sert de cette référence pour stigmatiser l'attitude des jeunes écologistes (*die GRÜNEN-Jugend*) engagés dans les campagnes en faveur de la légalisation, donnant ainsi une idée de la position que lui-même adopte, même si cette position ne se trouve pas explicitement formulée.

Dans les deux cas, l'autorité de la parole d'experts, rendue publique par la revue ou le magazine, fait office de caution, dans la mesure où elle est plus difficile à mettre en cause que la parole de profanes sur le même objet. La notoriété dont jouit la revue ou le magazine constitue un atout supplémentaire. L'autorité sur laquelle s'appuie le Locuteur fonctionne donc à trois niveaux : autorité des experts d'abord, autorité de l'auteur de l'article cité qui, lui-même, étaye son discours en s'appuyant sur l'autorité des spécialistes qu'il cite, et autorité de l'organe de presse qui se fait, à travers ses journalistes, le porte-parole de ces experts.

Ce qui transparaît à travers ces exemples et permet, au mieux, d'expliquer la présence de tels emprunts aux ressources de la presse est sans aucun doute le caractère de sérieux associé à

une dépêche ou article de journal : il représente en effet une forme implicite de discours objectif, sinon de discours d'autorité. Cette dimension se trouve encore renforcée quand le discours est mesuré et prend lui-même en compte la diversité des positions, même s'il s'agit au final, pour L<sub>R</sub>, d'en privilégier une.

#### 6.4.1.1.2 *Le discours constitutionnel et juridique*

Certains locuteurs en appellent également au discours constitutionnel ou juridique pour étayer leur prise de position. Dans le corpus français, la liberté invoquée dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et dans la Constitution française est souvent exploitée en vue de justifier un changement législatif (adoption du PACS, légalisation du cannabis) :

##### 406.Lib.pacs.#47

[date + heure]

##### Mon Devoir

[prénom] citoyen, homosexuel

Je voudrais que chacun d'entre nous se pose cette question et y réponde honnêtement: Avons-nous foi en ces lignes:

'Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.'

Ou, en d'autres termes qui nous sont tout aussi familiers, croyons-nous en notre devise:

'Liberté - Égalité - Fraternité'? [...]

##### 407.Lib.dép.#37

Message de : [prénom nom] – [date + heure]

Sujet : **Re:Réflexion sur la loi... scélérate.**

"...en effet le simple fait de fumer ne porte tort à personne et par conséquent personne ne peut s'en plaindre ou l'interdire."

De telle sorte qu'il s'agit d'une loi scélérate, puisque

"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (...)" A. 4 de la DDH89,

et que:

"La Loi N'a le droit de défendre QUE ce qui est nuisible à la société. (...) A.5 de la même déclaration.

Le discours juridique fait également l'objet d'un investissement dans le cadre de la contestation d'une position ou d'un argument, en vue de corroborer les arguments avancés par le Locuteur contestataire :

##### 408.Sp.abt.#105

[...] Werter Herr [nom],

Da ich Abtreibung als Tötung von Menschen ansehe stellt sich die Frage nicht.

Der nasciturus ist noch kein Mensch! Die Tötung eines Menschen kann frühestens ab dem Zeitpunkt der Geburt bestraft werden (Bsp.: § 217 StGB: "...in oder gleich nach der Geburt..."). [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> s'oppose à la position adoptée par celui qu'il constitue en interlocuteur, selon laquelle une IVG s'apparente à un homicide. La reproduction, entre parenthèses, d'un extrait d'un article du code pénal est destinée à renforcer l'argument avancé pour réfuter la position de L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub> – argument qui ne semble finalement constituer qu'une reformulation paraphrastique de ce qui se trouve effectivement cité : la loi ne considère pas qu'il y ait homicide avant le moment où naît l'enfant. Ce procédé – reformulation paraphrastique + citation en discours direct – est intéressant pour ce qu'il révèle de la perception que les locuteurs semblent avoir de la valeur des différents modes de reprise du discours autre : dans le cas présent, il apparaît assez clairement que la reformulation paraphrastique est perçue par le locuteur comme moins probante que la citation en discours direct.

En accordant une place au discours de l'expertise dans son propre discours, le Locuteur invite le Destinataire à voir dans le discours cité une image de ce que le locuteur aurait pu dire et faire valoir lui-même, s'il avait disposé de l'expertise nécessaire et de l'autorité y afférente. Comme l'écrit F. Flahaut (1978 : 151), si on peut l'interpréter comme une forme de modestie, on peut aussi y voir une manière de dire *“ça me dépasse, mais c'est tout de même par moi que ça passe”*. L'expertise et l'autorité qui en découle constituent un élément de poids, dans la mesure où elles rendent la contestation plus difficile : qui, parmi les destinataires, dispose de l'expertise et de l'autorité suffisantes pour mettre en cause les résultats d'études scientifiques ou, davantage encore, le contenu de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? En outre, le procédé peut se révéler gratifiant pour le Locuteur non expert puisque, en allant chercher dans le discours scientifique ou le discours juridique des éléments susceptibles d'étayer sa position ou de fonder la contestation qu'il opère de la position ou des arguments adverses, il donne de lui l'image d'une personne avisée, ouverte d'esprit, cultivée, etc.

#### **6.4.1.2 Le discours engagé et le discours de la foi**

La deuxième source de discours d'autorité à laquelle puisent les intervenants des forums de discussion étudiés est constituée, d'une part, du discours engagé (6.4.1.2.1.) et, d'autre part, du discours de la croyance (6.4.1.2.2.). Comme pour le discours scientifique ou le discours juridique, le discours engagé et le discours de la foi occupent une place relativement modeste dans nos corpus.

Ces deux catégories obligent à revenir sur la question de l'autorité : si, lorsqu'ils sont adressés à un public profane, les discours scientifiques et juridiques ont tendance à résister assez facilement à toute tentative de contestation, il n'en va pas de même du discours engagé et du discours de la foi. Le premier, parce qu'il témoigne d'une prise de position qui, en tant que telle, s'oppose à toutes les prises de position incompatibles avec elle ; le second parce qu'il repose sur un système de pensée susceptible de ne pas être partagé par chacun.

#### 6.4.1.2.1 *Le discours engagé*

Par discours engagé, nous entendons les propos tenus par des locuteurs autorisés, jouissant d'une certaine notoriété publique et dont les actes et les discours témoignent d'un engagement, essentiellement de nature politique, que cet engagement soit en relation directe ou non avec le thème soumis à discussion.

Il peut s'agir des propos d'un homme célèbre ou jouissant d'une certaine autorité, au moins aux yeux du Locuteur. Les éléments de discours qui lui sont prêtés ont pour fonction de révéler la nature de l'engagement de L<sub>R</sub> :

**409.Lib.pacs.#7**

[...] Le mariage civil, qui n'est jamais qu'un contrat entre 2 personnes de sexe opposés et consentantes, doit fatalement voir ses clauses assouplies, puisque les faits montrent que la rupture de ce contrat est très fréquente, qu'il existe des couples stables homosexuels, et que ceux-là ont sans doute parfois 'plus de réserves d'amour à donner aux enfants que des couples hétérosexuels' selon les termes de Jack Lang. [...]

Dans cet extrait de contribution sont rapportés des propos prêtés à Jack Lang, homme politique, ancien ministre et personnage médiatique, sans que L<sub>R</sub> fournisse davantage d'informations sur ses sources. Ces propos rapportés ont statut d'argument en faveur de la position défendue par L<sub>R</sub>, qui souhaite l'élargissement du mariage civil aux couples homosexuels. Alors que le premier argument – l'existence de couples homosexuels stables – est entièrement pris en charge par le locuteur, ce second argument est en revanche entièrement laissé à la charge de l'homme politique cité, même si la présence du modalisateur *sans doute* et du fréquentatif *parfois* laisse entendre que L<sub>R</sub> entretient une certaine réserve, non pas vis-à-vis de ce qu'il reprend, mais vis-à-vis de la valeur d'argument des éléments repris en faveur de la position défendue.

Les propos repris peuvent également émaner d'artistes. Il s'agit essentiellement de paroles de chansons écrites par des artistes engagés :

**410.Par.dép.#27****Pas qu'un problème d'argent !**

écrit par [pseusonyme]

[date]

Le problème n'est, hélas, pas qu'un problème d'argent ! Qui oserait lancer un débat public (élection oblige) sans être la cible de toutes les critiques de nos chers dirigeants ? Un vrai problème moral. La France, pays des droits de l'Homme où, comme dit le groupe Noir Désir : « on peut croire qu'il existe une certaine fraternité, l'égalité est encore présente, quant à la liberté, reste quoi ? ». Difficile d'être optimiste...

ou ayant énoncé, dans leurs œuvres, des propos que L<sub>R</sub> reprend à son compte :

**411.Lib.pacs.#56**

[date + heure]

**HOMME(O) ?**

[prénom] Homo payant ses impôts

C'est bien, le Pacs ne laisse pas indifférent comme quoi... on s'intéresse aux Pédés.

Moi je voulais simplement dire que j'ai été élevé dans une famille hétérosexuelle bi parentale et pourtant je suis homo. MAIS et c'est là qu'est le Hic, je ne l'ai pas CHOISI. Pour reprendre les mots d'une de nos égéries, 'Ca ne prévient pas Ca arrive, ca vient de loin...'

A tout ceux qui pensent que l'homosexualité est un choix cartésien je dis non. [...]

Le discours engagé constitue une source d'autorité invoquée spécifiquement dans le corpus français : nous n'avons pas trouvé d'occurrences relevant de discours de cette nature et assumant cette fonction d'étayage dans le corpus allemand.

### 6.4.1.2.2 *Le discours de la foi*

Quelques contributions exploitent également le discours de la foi. La Bible, en particulier, est amenée à constituer une ressource argumentative pour consolider leur position :

**412.Sp.part.#98**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#98 of 1041)

[localisation]

Ich bin froh, daß Bayern und Sachsen so mutig und vernünftig waren, einen Eilantrag gegen die Homo-Ehe beim Verfassungsgericht einzureichen. Ehe ist ein Bund für's Leben zwischen Mann und Frau - die Homeehe unterwandert die Familie als stabile Gemeinschaft und gefährdet langfristig die Gesellschaft. Die Entscheidung des Verfassungsgerichts zeigt, daß wir neue Richter brauchen, die noch Rechtsbewußtsein, Charakter und gute Sitten haben. Die Bibel sagt: Desgleichen auch die Männer haben verlassen den natürlichen Brauch des Weibes und sind aneinander erhitzt in ihren Lüsten und haben Mann mit Mann Schande getrieben und den Lohn ihres Irrtums (wie es denn sein sollte) an sich selbst empfangen. Römer 1:27!

mais également pour fournir les armes nécessaires à la construction d'un discours de contestation :

**413.Lib.pacs.#49**

[date + heure]

**Petites Chroniques Pharisiennes...**

[prénom nom] [profession]

Quand donc cessera-t-on de prendre la Bible en otage à des fins douteuses ?

Sans discuter de la constitutionnalité ou non de l'acte en question, j'ai relu les évangiles, dans le doute ou m'avait plongé la désormais célèbre député des Yvelines : J'y ai trouvé ce que j'y avais toujours vu : un message d'amour et de tolérance.

J'ai donc cherché ailleurs : dans les Épîtres de Saint Paul (qui s'adressaient à des communautés bien précises, en des époques bien précises de trouble et de persécutions...).

(1) J'y ai trouvé le passage probable de son 'appui' :

PREMIÈRE ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS CHAPITRE III VERSET 11.

'...Aussi bien, dans le Seigneur, ni la femme ne va sans l'homme, ni l'homme sans la femme, car, de même que la femme a été tirée de l'homme, ainsi l'homme naît par la femme, et tout vient de Dieu.'

Ne rappelons pas pernicieusement que ce fut sur le même St. Paul que se sont appuyés les partisans de l'esclavage et, plus tard, les défenseurs de l'apartheid

ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS CHAPITRE III VERSET 22 :

'Esclaves, obéissez en tout à vos maîtres d'ici bas, non d'une obéissance tout extérieure qui cherche à plaire aux hommes, mais en simplicité de coeur, dans la crainte du Maître'

mais interrogeons nous sur l'édition que possède Madame Boutin... En existerait-il une spécifiquement expurgée à l'usage des 'défenseurs' de la tradition familiale ?

Non la réponse est sans doute de sa part l'oubli, ou simplement la partialité...

(2) Que n'a-t-elle lu plus avant : PREMIÈRE ÉPÎTRE À TIMOTHÉE CHAPITRE II VERSET 11 :

'Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme.'

Madame Boutin!... Quand vous vous appuyez sur un mur vérifiez sa solidité !

(3) Pour ma part je pourrais trouver dans la Bible, et même dans les Évangiles, de quoi appuyer le projet du PACS : ÉVANGILE SELON SAINT MATHIEU CHAPITRE II VERSET 19 :

'De même, je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous, sur la Terre, unissent leurs voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux...'

A vrai dire, et ce n'est pas nouveau, on peut aisément faire dire ce que l'on veut à un tel texte, appuyant ainsi un pouvoir sur une ligne divine.

Madame Boutin devrait, comme beaucoup d'intégristes', de plus en plus nombreux, méditer les paroles des 'SEPT MALÉDICTIONS AUX SCRIBES ET AUX PHARISIENS' (ÉVANGILE SELON SAINT MATHIEU) :

'Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui purifiez l'extérieur de la coupe et de l'écuelle, quand l'intérieur en est rempli par rapine et intempérance! Pharisien aveugle! Purifie d'abord l'intérieur de la coupe et de l'écuelle, afin que l'extérieur aussi devienne pur.'

Pour ma part je retiendrai toujours le message: 'aimez vous les uns les autres', ce qui semble visiblement difficile à certains...

Dans chacun de ces exemples, le locuteur s'appuie sur un passage de la Bible pour justifier son positionnement. L'exemple 413 est cependant plus complexe que l'exemple 412, et nous avons fait le choix de reproduire la contribution intégralement, même si tous les passages de la Bible qui s'y trouvent cités n'entrent pas dans le cadre d'un discours de consolidation. Il est nécessaire de replacer cette contribution dans son contexte : lors du débat sur le projet de loi relatif au PACS à l'Assemblée Nationale, Christine Boutin, députée de droite, s'était lors de son discours contre le projet, munie d'une bible, l'objet symbolisant le discours d'autorité sur

lequel elle avait choisi de fonder sa position. Cette attitude, jugée déplacée par les représentants de la majorité et les défenseurs de la laïcité de l'Etat, suscita un certain émoi, également perceptible dans le forum de discussion consacré à ce thème par le journal *Libération*.

Dans cette contribution, le locuteur stigmatise l'attitude de la députée et adopte une stratégie qui consiste à la contester sur son propre terrain. Pour ce faire, il construit l'intégralité de sa contribution autour d'extraits de la Bible qu'il organise en trois temps. Dans un premier temps (1), il cite les passages qu'il suppose être ceux sur lesquels la députée s'est appuyée pour fonder sa position. L'objectif de L.R est ici de contester l'interprétation faite de ces passages. Dans un deuxième temps (2), et non sans humour, L.R cite un passage dans lequel les femmes sont enjointes à garder le silence et obéir aux hommes. Dans un troisième temps, L.R cite un passage qu'il considère, cette fois, comme un argument en faveur de sa position pour le projet de loi.

### 6.4.1.3 Le discours doxique

La tâche d'étayer une prise de position ou les arguments chargés de la justifier peut enfin être confiée à un discours d'autorité d'une autre nature : le discours doxique, tel qu'il se manifeste à travers l'emploi de proverbes et de sentences. Selon R. Amossy (2000 : 109), le proverbe "*apparaît nécessairement comme une citation, et permet au locuteur qui fait appel à lui de se donner la garantie d'un savoir collectif emmagasiné dans un répertoire culturel*". En ce sens, c'est l'ensemble de la communauté qui en fait usage (ou est susceptible d'en faire usage) qui devient garant de la validité de leur contenu et, par contrecoup, de la validité du dire de celui qui en fait effectivement usage (Grésillon/Maingueneau, 1984 : 114). De ce statut découle une des fonctions du proverbe qui est de "*célébrer une « vérité » culturelle solidement établie dans l'idéologie dominante*" (Berrendonner, 1981 : 52), c'est-à-dire de mettre en avant une ON-vérité qui, tant qu'elle ne se trouve pas dénoncée comme telle, contribue à assurer la cohésion de la communauté discursive dans laquelle ce proverbe circule<sup>298</sup> :

---

<sup>298</sup> En ce sens, les proverbes sont l'expression marquée de ce que J.-C. Anscombe qualifie de "*topoi*", c'est-à-dire des "*principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements mais ne sont pas des raisonnements. [...] Ils sont presque toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste*" (1995 : 39).



**414.Sp.part.#27**

[...] Zwar wird damit wohl endgültig das traditionelle Bild der Ehe verwässert. Aber wo gehobelt wird, da fallen Späne. Dies hat auch etwas Gutes: Diese Änderungen werden die Integration des immer größer werdenden Bevölkerungsanteils muslimischen Glaubens erleichtern - bekanntlich dürften Moslems bis zu 4 Frauen haben.  
[...]

**415.Lib.pacs.#99**

[...] Mais sinon, [les homosexuels] devrait avoir les meme droits que les hetero(il paye des impots et ne sont pas des parasites) et comme le dit le proverbe la liberte des uns s'arretent ou comence celle des autres .

Le choix du marqueur ‘*comme le dit L*’ dans l’exemple 415 souligne la fonction fédératrice du proverbe en soulignant l’*“adhésion au répété comme affirmation du lien, d’un bien commun”* (Authier-Revuz, 1995 : 487). Comme l’écrivent A. Grésillon et D. Maingueneau (1984 : 112), *“la responsabilité de l’assertion d’un proverbe [...] mêle la voix du locuteur à toutes les voix qui ont proféré avant lui le même adage”*. Or le ‘*comme*’ possède des vertus englobantes, il renforce, en corroborant l’idée d’une énonciation *“écho”* (Berrendonner, 1981 : 207), le caractère fédérateur du proverbe : ‘*comme le dit le proverbe, comme l’ont dit ceux qui l’ont prononcé avant moi, je le répète moi aussi*’. Il fonctionne sur le mode de la *“connivence extra-textuelle”*, requérant, *“hors du texte, [...] un fond commun de savoir auquel le discours s’appuie comme à du donné, sans avoir à l’établir”* (Authier-Revuz, 1995 : 302). La *doxa* devient garante d’une vérité qui devient difficilement contestable, sauf à vouloir se mettre au ban de la communauté dans laquelle le proverbe a cours.

De ce statut de bien collectif découle également une autre fonction du proverbe, qui justifie qu’on en parle dans cette partie, puisqu’il *“constitue un modèle du plus haut intérêt pour ceux qui cherchent à asseoir l’autorité de leurs énoncés”* (Grésillon/Maingueneau, *op. cit.* : 114). Comme le souligne C. Perelman, le proverbe étant perçu comme une norme, il *“pourra servir de point de départ aux raisonnements”* (1992 : 224). Mais pour qu’il puisse fonctionner de cette manière, il est nécessaire que *“cette norme soit admise par l’auditoire”* (*ibid.*).

Le discours doxique peut s’inscrire à l’intérieur d’un discours argumentatif, en vue de justifier le raisonnement développé par le Locuteur :

**416.Sp.abt.#21**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#21 of 1373)**

Es geht um das Überleben von Menschen. Die Begriffe fertig oder noch nicht fertig gibt es nicht. Leben ist Leben. Und vorher kommt das verantwortungsvolle Nachdenken! Nicht erst hinterher!  
Ausnahmen bestätigen die Regel...

Dans cette contribution reproduite intégralement, L se positionne contre l’argument selon lequel l’embryon est un être vivant non achevé pour justifier l’IVG. Dans cette entreprise de

contestation de la position adverse, L ne se contente pas de poser le principe sur lequel repose son propre positionnement (*Leben ist Leben*). Il fait également appel à un adage – “*Ausnahmen bestätigen die Regel*”, ‘l’exception confirme la règle’ – qui semble lui permettre de court-circuiter tout un développement : le caractère exceptionnel des IVG comme preuve que l’on considère bien l’embryon comme un être vivant à part entière. La justification avancée par l’Opposant tombe donc d’elle-même.

Le discours doxique peut également être employé pour prévenir une éventuelle contestation :

**417.Sp.part.#27**

[...] (1) Häufig in der Geschichte bzw. bei alten Völkern gab es jedoch die Mehrehe: Vielweiberei (in patriarchalisch strukturierten Gesellschaften) bzw. Vielmännerei (in matriarchalisch strukturierten Gesellschaften). Denkbar sind i.ü. auch Mischformen, mit einer unbestimmten Mehrzahl von Männern und Frauen.

Da solche Lebensformen in der sozialen Wirklichkeit weiterhin anzutreffen und sie ja geradezu historisch gewachsen sind, müßte es unter dem Gesichtspunkt des Allgemeinen Gleichheitssatzes von Art. 3 I GG sowie dem Schluß a maiore ad minus (Erst-Recht-Schluß) verfassungsrechtlich geboten sein, diese Eheformen anzuerkennen.

(2) Zwar wird damit wohl endgültig das traditionelle Bild der Ehe verwässert. Aber wo gehobelt wird, da fallen Späne. Dies hat auch etwas Gutes: Diese Änderungen werden die Integration des immer größer werdenden Bevölkerungsanteils muslimischen Glaubens erleichtern - bekanntlich dürften Moslems bis zu 4 Frauen haben. [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur se prononce en faveur du mariage homosexuel, avançant un raisonnement reposant sur un argument par l'exemple (dans l'histoire, il a existé des formes d'union légitimes autres que celle en vigueur dans notre société), et sur deux *topoi* : l'existence d'un état de fait justifie sa régularisation et ‘qui peut le plus peut le moins’ (1). Dans un mouvement concessif (2), le locuteur fait un pas en direction d'un Opposant indéterminé en admettant qu'une décision en faveur du mariage homosexuel constitue dans le même temps une remise en cause de l'image traditionnelle du mariage. Mais il tente de minimiser l'importance de cet élément de contestation en recourant à un proverbe – ‘*wo gehobelt wird, da fallen Späne*’, ‘on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs’ – dans lequel on peut déceler un double message. Le premier message, le plus évident, consiste à mettre en lumière le fait que tout changement entraîne nécessairement des effets secondaires. Le proverbe sert ici de base à un argument par le sacrifice. Le second message, qui découle du premier, est une critique implicite des opposants au projet qui refusent toute modification de l'ordre établi.

Pour les besoins de la cause, le proverbe peut également se trouver transformé, c'est-à-dire faire l'objet d'un détournement stratégique :

**418.Lib.ivg.#57**

[...] Je pense comme vous qu'il serait bien préférable de s'attacher à minimiser voire supprimer les causes qui mènent à ces situations plutôt que d'améliorer les conditions de l'IVG, qui reste une solution de dernier recours.

Parler de contraception, proposer un vrai contenu dans les cours d'éducation sexuelle à l'école, aider les parents sur ce sujet difficile, bref prévenir, au lieu de mal guérir, voilà ce qu'à mon avis il serait bon de faire.

Dans cet extrait de contribution, le locuteur exploite un proverbe, *mieux vaut prévenir que guérir*, qu'il détourne en lui faisant subir plusieurs transformations. La première est d'ordre structurel : la structure *mieux vaut X que Y* se trouve remplacée par une structure du type *X plutôt que Y*, suivie d'une évaluation subjective portant sur ce qu'il convient de faire. Le locuteur s'approprie donc le proverbe en réorganisant l'ordre des éléments. Il ajoute surtout un élément, "*mal*", qui modifie fondamentalement le sens originel du proverbe. Dans le proverbe, on a la mise en balance de deux types d'actions – prophylactique vs réparatrice – avec priorité accordée à l'action prophylactique (action préférée) sur l'action réparatrice (action non préférée) sans que cette dernière se trouve véritablement dépréciée : 'mieux vaut faire bien *avant* que faire bien *après*'. Dans le proverbe détourné s'ajoute à la hiérarchisation des actions une mise en cause de la seconde, en vertu du fait qu'une action qui manque son objectif (*mal guérir*), peut difficilement représenter une alternative valable et se trouve forcément dépréciée vis-à-vis de ce qui est bien fait. En procédant ainsi, le locuteur réinvestit un topos afin de mieux asseoir sa prise de position antérieure en faveur d'une politique préventive (plutôt qu'en faveur d'une amélioration des conditions de réalisation de l'IVG).

#### **6.4.2 Le discours de la chose vécue**

La dernière ressource dont le Locuteur dispose pour étayer son discours, dans l'ordre de la reprise d'un discours attesté, est corrélée à l'inépuisable réserve des expériences qu'il a pu faire dans les diverses circonstances de sa vie privée, sociale, professionnelle, affective en dehors du forum de discussion, et des discours y afférents, qu'ils aient été produits par le Locuteur lui-même ou qu'il en ait été le Destinataire ou le témoin. Les expériences en question sont généralement relatées sous la forme d'une séquence narrative. L'introduction de ce type de récit peut jouer un rôle dans un discours destiné à fonder une prise de position sur une question donnée. L'avantage pour le Locuteur est que ce discours, du fait du caractère fondamentalement individuel des expériences vécues, résiste assez bien à la critique et à la contestation. Il lui confère donc une forme d'autorité, que nous appelons l'autorité de la chose vécue. Il convient de signaler que de tels récits personnels sont cependant relativement rares.

Rareté qui tend d'ailleurs à suggérer que la chose vécue, qui entre généralement dans la construction d'arguments par l'exemple, et en dépit de la résistance qu'elle oppose à la contestation, n'est pas perçue par les locuteurs comme une ressource argumentative fiable.

La reprise discursive peut être amenée à jouer un rôle dans le cadre de ces récits personnels. Tous les récits observables ne contiennent pas d'éléments de reprise discursive et la chose est d'ailleurs relativement rare, ce qui s'ajoute à la rareté des occurrences de tels récits. Cependant, il convient de s'intéresser à ceux qui contiennent de tels éléments qui, lorsque le récit est amené à jouer un rôle argumentatif, peuvent être amenés à exercer davantage qu'un simple effet de naturalisation<sup>299</sup>.

Lorsque la reprise discursive porte sur les propos d'un tiers, les éléments repris peuvent servir ou contribuer à stigmatiser le discours ou le comportement jugé négatif ou condamnable de ce dernier et, en retour, conférer davantage de valeur à la position défendue ou aux arguments avancés par L<sub>R</sub> (pas d'exemple attesté dans le corpus allemand) :

**419.Par.dép.#111**

**Attention danger**

écrit par [pseudonyme]

[date]

Ben manquerait plus que ça ! Mon fils de 23 ans fume depuis l'âge de 18 ans, résultat des courses ? Il est devenu dépressif chronique, son refrain préféré ? La vie est moche, la vie ne vaut pas le coup d'être vécue, j'en ai marre du métro, boulot, dodo, on n'a pas le temps de profiter de la vie, un jour on me retrouvera mort dans mon appartement... (j'en passe et des plus graves). A chaque fois que je le vois c'est le même refrain, tant et si bien que je tremble sans arrêt pour sa vie. Comme il ne vit plus à la maison, je m'imagine le pire. J'ai peur. Je sais que c'est le cannabis qui est responsable de sa paranoïa, si je suis plus d'une semaine sans nouvelles de lui je m'imagine le pire.

Moi aussi, je croyais que c'était une drogue douce et "sans danger", quand je vois l'état mental dans lequel se trouve mon fils, je ne crois plus que cette drogue soit si "douce" que ça et je crie ATTENTION DANGER !

**420.Lib.ivg.#29**

Message de : [prénom] – [date + heure]

Sujet : **C'est peut-être le regard porté sur l'embryon qui en fait un homme.**

(1) L'enfant qui naît est d'abord le fruit d'une histoire d'amour particulière.

(2) Je connais une femme qui a vécu il y a une vingtaine d'années une passion (certainement réciproque) avec un américain marié par ailleurs. Elle s'est retrouvée enceinte, a téléphoné au père, s'est entendue répondre : "Go to a clinic". Elle a gardé cet enfant (maintenant âgé de 18 ans), parce que, comme elle me l'a dit, elle ne pouvait pas avorter du fruit de cette histoire d'amour, même si cela en a marqué la fin. Au passage, cet américain appartient à la classe aisée bien pensante, certainement opposé officiellement à l'avortement. Il voit parfois son fils, qu'il a reconnu quasiment en secret, mais à l'insu de son entourage et de sa famille.

(3) Tout cela pour dire que je ne me sens pas le droit d'imposer à une femme de garder un enfant qu'elle rejette au fond d'elle-même. Et ceci tout en sachant qu'avorter est toujours un traumatisme, avant 10 semaines, comme après 10 semaines.

<sup>299</sup> C'est le cas, notamment, des éléments de reprise discursive au discours direct, dont l'une des fonctions peut être de renforcer la dimension évocatrice du récit (Perrin, 1995).

Dans cette contribution, le locuteur plaide en faveur de la liberté de décision des femmes en matière d'IVG (3). La justification de ce point de vue se fait par le biais d'un récit (2) mettant en scène une femme de sa connaissance qui, après être tombée enceinte d'un homme marié, a décidé contre son avis de garder cet enfant. Ce récit contient deux occurrences de reprise discursive. La première, au discours direct, reprend les propos censés avoir été tenus par le père de l'enfant en apprenant cette grossesse. Dans ce cas, il semble que la reprise ait pour fonction de donner une image négative de cet homme (à travers l'emploi de l'impératif, la concision du propos) : les éléments de discours repris trahissent la rudesse du personnage à l'égard d'une femme confrontée à un choix difficile. Cette occurrence de reprise contribue, du point de vue du schéma actanciel qui confronte Proposant et Opposant, à rendre visible le réseau d'oppositions mis en place par le locuteur.

La seconde occurrence de reprise discursive observable dans cette contribution relève de la fonction inverse qui consiste cette fois à rendre explicite le réseau d'alliances mis en place par le locuteur. L<sub>R</sub> reprend sous forme de MDS l'argument de la femme dont il est question pour expliquer son refus d'avorter. Dans ce cas, il s'agit pour L de signaler que l'argument fourni émane d'abord de la protagoniste et non de lui. En reformulant cet argument de manière anticipée (1) et en établissant un lien explicite entre le récit et l'expression de son point de vue (*Tout cela pour dire que*), le locuteur contribue à manifester qu'il lui accorde son crédit et se constitue en Allié des femmes présentées comme seuls maîtres des décisions à prendre concernant cette question.

Les éléments repris peuvent également contribuer à forger l'*ethos* du Locuteur :

**421.Lib.dép.#70**

[...] (1) Cela étant dit, je veux soulever un point: pour certaines personnes, la consommation de cannabis est TRES dangereuse.

Je ne connais pas le pourcentage, mais il existe des personnes sur lesquelles le shit a un effet déstructurant, avec pertes des repères spatio-temporels pouvant amener une décompensation psychotique.

(2) En revanche, je crois que ce fait n'est pas un argument contre la dépénalisation, bien au contraire. Je m'explique:

Il y a 5 ans, une jeune de 17 ans, qui fumait devant moi ses joints (je fumais bien les miens devant elle, alors...) me téléphone en me disant que sa soeur de 15 ans souhaitait me voir pour une question importante.

Je rencontre les deux ensemble, et la plus jeune m'expose les symptômes qu'elle ressent sous shit.

J'ai alors pu lui dire qu'elle était allergique à ce produit, qu'elle devait cesser de consommer et ce, à vie.

(3) Ma conclusion: comme la grande savait que je fumais, elle n'a pas hésité à me recommander auprès de sa soeur comme conseiller en la matière.

Or, la loi sur les stupéfiants interdit même qu'on en parle - nous sommes ici tous hors la loi - c'est-à-dire que quelqu'un qui a l'expérience ne peut, en principe, faire les mises en garde nécessaire auprès des jeunes !

Donc: dépénaliser, OUI!

Mais ne pas dire que le tosh n'est JAMAIS nocif. [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur prend position sur deux points : d'une part, la dépénalisation du cannabis, qu'il approuve ; d'autre part, la nocivité de cette substance. L'extrait commence par une concession relative aux effets nocifs du cannabis (1). Une fois cet élément posé, le locuteur s'attache à montrer que cet aspect ne doit pas être considéré comme un argument contre sa dépénalisation (2). C'est dans ce cadre que prend place un module narratif, dont l'objectif explicite est de justifier cette prise de position (*Je m'explique*). Dans ce récit, le locuteur évoque une discussion au cours de laquelle il a incité une jeune fille à cesser de fumer pour des raisons de santé. Ce récit sert de base à une mise en perspective de la réalité et du droit : en produisant un tel discours, le locuteur a enfreint la loi, qui, selon lui, interdit de parler publiquement des drogues. Le récit vient donc appuyer la position du locuteur en faveur de la légalisation, suivant un raisonnement implicite selon lequel la dépénalisation de cette substance rendra légal le fait d'en parler et permettra aux consommateurs éclairés de prodiguer leurs conseils et mises en garde. A travers les éléments de reprise insérés dans ce récit, le locuteur se donne en effet l'image positive d'un individu raisonnable, membre d'une catégorie d'individus tout aussi raisonnables capables de '*faire les mises en garde nécessaire auprès des jeunes*'.

A l'instar de ce qui se manifeste dans ces exemples, l'éventail des formes de reprise du discours autre apparaissant dans ce type d'exploitation de la reprise discursive est assez limité. Il s'agit essentiellement des formes traditionnelles du discours rapporté que sont le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre. En outre, si tous les exemples que nous avons traités sont issus du corpus français, c'est que le corpus allemand ne contient pas d'occurrences relevant de ce type d'exploitation de la reprise discursive. Cela ne signifie pas que de tels récits ne se rencontrent pas dans le corpus allemand, mais les récits observés ne contiennent pas d'éléments de reprise discursive.

### 6.4.3 Le discours d'invention

Le discours d'invention consiste à insérer, dans une contribution, un récit inventé de toutes pièces. A l'instar des récits relevant du discours de la chose vécue, ces récits contiennent parfois des éléments de reprise discursive. Et ce qui vaut pour le discours de la chose vécue vaut également ici : c'est d'abord le récit fictionnel lui-même qui joue un rôle au sein du discours argumentatif. Dans la majorité des cas, les éléments en discours rapporté servent

essentiellement à “rendre vivant” le discours. Mais dans certains cas, récit fictionnel et reprise discursive viennent à se confondre.

Les éléments de reprise discursive impliqués dans ces récits ont un rapport avec la fonction d'étayage, mais ils ne peuvent cependant pas être directement mis au compte de cette fonction au même titre que les discours d'autorité. C'est le récit dans son intégralité qui fonctionne comme élément d'étayage.

Ce type de récit peut venir étayer la position défendue par le Locuteur qui en est à l'origine, en fonctionnant comme argument par les conséquences. Tel sera, selon l'auteur de l'extrait de contribution suivant, le genre de scène à laquelle on pourrait assister si, un jour, la consommation du cannabis était dépenalisée :

**422.Lib.dép.#168**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : Un joint SVP !

- Bien sûr ! Marocain, Afghan ?

- Le meilleur !

- Voilà ! Ca fait 5 euros. En vous remerciant.

Tel pourrait être le dialogue, un jour dans nos charmants bureaux de tabac.

Mais, malheureusement en lisant les divers témoignages de certaines personnes, je me dis que ce n'est pas encore pour demain. [...]

Ce type de récit peut également être amené à jouer un rôle dans le cadre d'une entreprise de contestation de la position adverse. Comme dans cet extrait de contribution, dans lequel L conteste le discours produit par un intervenant dans une contribution précédente et qui critique, sur un mode humoristique, l'inconséquence des “pères malgré eux” :

**423.Sp.abt.#107**

[...]

Er hätte das Kind doch garnicht erst zeugen müssen. Schon mal was von Kondomen gehört? Gibts in vielen bunten Farben, mit und ohne Geschmack, mit und ohne Noppen. Sie sind frei im Handel erhältlich und haben außer der Verhütung von Geschlechtskrankheiten noch den Vorteil vor ungewollter Vaterschaft zu schützen! ;-)

In Maßen komisch. Das ist nun noch schwächer als das vorige Argument und zynisch obendrein. Dergleichen Sprüche kenne ich sonst nur von katholischen Frauenverbänden und christkonservativen Abtreibungsgegnern, die sich gerade noch dazu durchringen, Verhütung zu erlauben. Stellen Sie sich vor, eine Frau kommt zum Arzt und sagt: "Ich bin schwanger, und ich habe damit ein großes Problem." Und der Arzt sagt: "Tja. Hättense mal verhütet. Noch nie was von der Pille gehört?" Ich würde sagen, dieser Arzt ist ein Lump. Sein Einfühlungsvermögen und seine Hilfsbereitschaft sind gleich null. Beruf verfehlt. Nun sagen Sie einem Mann, der nicht Vater werden will, aber dazu gezwungen wird: "Hättense mal verhütet. Schon mal was von Kondomen gehört?" Wo ist der feine Unterschied? Es gibt keinen. Es ist genauso borniert wie im ersten Fall. Gegenüber Männern ist diese arrogante Entmündigung anscheinend noch salonfähig. [...]

L.R s'en prend ici à l'argument développé par L.O selon lequel les hommes ont toujours la possibilité, en recourant aux contraceptifs disponibles, de prévenir une grossesse non désirée.

Pour démontrer l'absurdité de cet argument et les implications morales d'un tel discours, L<sub>R</sub> produit un argument sous la forme d'un récit fictionnel calqué, d'un point de vue formel, sur le discours produit par L<sub>O</sub>. Ce que L<sub>R</sub> veut mettre en évidence, c'est l'injustice qui découle du fait que ce type de discours est encore admis (*salonfähig*) lorsqu'il est adressé aux hommes, alors que son caractère injurieux est admis lorsqu'il est adressé aux femmes.

Le récit fictionnel et les éléments de reprise qu'il contient peuvent aussi mettre en scène une époque reculée à laquelle le Locuteur suppose que les choses auraient pu être telles que le suggère la position adverse, et dont il imagine, sur le mode humoristique, les conséquences pour le présent :

**424.Lib.ivg.#119**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re: Quand on voit le monde où nous vivons**

Sûr qu'avec pareil raisonnement, nous ne serions pas sur ce forum en train de débattre. Notre Europe se serait éteinte faute d'européens depuis longtemps : à la fin de l'Empire Romain, à l'invasion des Huns, à la XIème épidémie de peste noire ? "Ah ma brave dame", se disaient-ils - je traduis pour vous - "quand on voit le monde dans lequel nous vivons, vaut mieux interrompre sa grossesse" !"Pour sûr, va !" répondit la commère.

C'est d'ailleurs ce qui ne va pas manquer de se produire. Les derniers survivants (nos enfants et leurs enfants), vers 2040 ou 2060, s'ils en ont la faculté, apprécieront les idées fortes exprimées ici qui les auront amené à l'extinction. Merci pour eux.

D'un point de vue formel, l'éventail des formes de reprise du discursive mises en œuvre dans le discours d'invention s'avère limité : on y trouve essentiellement les formes entrant dans la catégorie du discours rapporté au sens traditionnel, c'est-à-dire le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre.

La reprise discursive peut donc contribuer à assumer, dans le discours argumentatif, une fonction d'étayage en participant à la consolidation du discours produit par le Locuteur. Les éléments de reprise discursive viennent cautionner la position défendue ou les arguments avancés par le Locuteur et contribuent à organiser la résistance du discours en prévenant, à leur manière, les risques de contestation. Cette caution peut être fournie par un discours extérieur émanant d'un locuteur tiers investi d'une autorité plus ou moins largement admise. Ce transfert de parole à un locuteur dont la qualité et l'efficacité du discours découlent de son expertise, de son prestige, de son engagement, de la tradition, etc., offre au Locuteur la possibilité de se désengager partiellement en compensant ses propres lacunes, et lui confère en retour une autorité indirecte. Les discours produits dans le cadre des expériences vécues par le Locuteur peuvent également constituer une ressource susceptible de prévenir la contestation : en tant qu'ils rendent compte d'une expérience personnelle, ils s'avèrent



difficilement contestables et confèrent au Locuteur une certaine autorité en la matière. Enfin, le Locuteur peut aussi trouver, dans le discours d'invention, les ressources nécessaires à la consolidation de son discours : à défaut de constituer une reprise au sens propre du terme, les éléments de discours autre ainsi mobilisés permettent au Locuteur de construire des situations fictives dans lesquelles s'expriment des locuteurs tout aussi fictifs auxquels le Locuteur s'arrange pour prêter un discours qui va dans le sens du message qu'il cherche à faire passer, qu'il s'agisse d'appuyer une position ou d'opérer dans le cadre d'un discours de contestation. Ce n'est cependant pas prioritairement pour consolider leur discours que les locuteurs intervenant dans les forums de discussion observés font usage de la reprise discursive. Plus importante est la place occupée par une autre fonction, qui consiste à faire de la reprise discursive le support d'une entreprise de positionnement. Dans ce cadre, il ne s'agit plus, pour le Locuteur, de trouver les éléments susceptibles de venir corroborer son point de vue ou ses arguments, mais au contraire d'adopter une attitude réactive vis-à-vis d'un discours produit antérieurement par un autre locuteur, que ce soit pour exprimer son adhésion ou pour manifester son désaccord.

### **6.5 Fonction de support de positionnement**

*Les éléments de reprise discursive remplissent une fonction de support de positionnement lorsqu'ils font office de point de départ au développement d'un discours qui vient prendre position par rapport à eux, que ce positionnement soit favorable ou défavorable au discours repris.*

La fonction remplie par la majorité des éléments de discours empruntés à un discours autre (discours attesté) ou constitués en discours autre (discours non attesté) est de faire office de support de positionnement. Par positionnement, nous entendons la mise en œuvre, par les locuteurs qui interviennent dans les forums de discussion, de deux types de discours réactifs opposés : le discours d'adhésion et le discours de contestation<sup>300</sup>. La première consiste à exprimer son accord, la seconde à exprimer son désaccord avec les éléments de discours repris, que l'accord ou le désaccord porte sur le contenu ou sur la manière de dire les choses. Nous réservons donc les termes "adhésion" et "contestation" pour désigner une attitude vis-à-vis d'un discours autre, et nous employons les termes "accord" et "désaccord" pour évoquer les modalités linguistiques mises en œuvre pour rendre compte de ces attitudes.

---

<sup>300</sup> Pour des considérations générales concernant ces deux types de discours de positionnement, cf. 1.4.2.3.

Les paragraphes qui suivent traitent successivement de considérations générales concernant les rapports qu'entretiennent positionnement et reprise discursive dans nos corpus (6.5.1.), de la reprise discursive comme support de l'adhésion (6.5.2.), comme support de la contestation (6.5.3.) et, dans un dernier temps, d'une forme mixte de contestation matérialisée sous la forme de l'enchaînement Accord → Désaccord (6.5.4.). Dans les paragraphes 6.5.2. et 6.5.3., nous présentons d'abord les caractéristiques formelles et sémantiques des marqueurs servant à exprimer l'accord ou le désaccord, puis nous évoquons la nature des éléments sur lesquels porte le positionnement et, le cas échéant, le type d'enchaînement auquel donne lieu le positionnement.

### **6.5.1 Considérations générales**

Avant de considérer ce qui se produit dans chacun des deux types de discours réactifs observés, plusieurs remarques s'imposent concernant les liens qu'entretiennent l'activité de positionnement et la pratique de la reprise discursive. Trois aspects importants nécessitent d'être mis en évidence : la prévalence de la reprise discursive dans l'activité de positionnement (6.5.1.1.), l'origine des éléments repris (6.5.1.2.) et le statut des éléments repris (6.5.1.3.).

#### **6.5.1.1 Positionnement et prévalence de la reprise discursive**

Il va sans dire que la manifestation d'un positionnement vis-à-vis d'un discours autre, d'où qu'il provienne, n'implique pas obligatoirement la reprise effective de tout ou partie de ce discours. L'observation de nos corpus nous a amenée à constater que, s'il est relativement courant que l'expression d'un accord ou d'un désaccord soit combinée à une forme de reprise du discours sur lequel il porte, cette association n'a cependant rien de véritablement contraignant. C'est notamment le cas lorsque la réaction porte sur des éléments produits à l'intérieur du cadre que constitue chaque forum, dans lequel les discours produits ont l'avantage d'être archivés. Le Locuteur qui choisit de valider ou d'invalider la position, les arguments, telle modalité d'expression d'un autre locuteur peut tout à fait le faire sans recourir à la reprise discursive.

A cet égard, nos corpus contiennent de nombreuses occurrences d'expression de l'accord ou du désaccord qui sont effectivement rattachées à une unité discursive produite antérieurement sans que cette dernière fasse l'objet d'une reprise – soit que la proximité spatiale et temporelle

entre les contributions ou bien la structure arborescente du forum de discussion suffisent à identifier la contribution de référence ; soit que le Locuteur signale, par divers éléments (nom de l'auteur, numéro d'ordre de la contribution) qui compensent l'absence de reprise, que sa contribution a effectivement le statut de contribution réactive :

**425.Sp.can.#98**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#98 of 525)**

@ herr [nom]

diese einsicht herr [nom] würde ich mir auch oftmals von den leuten erhoffen, welche wirklich zur entscheidungsfindung in sachen drogenpolitik beitragen. [...]

La contribution dont est extrait ce passage se rapporte à la contribution qui la précède directement. Mais il arrive que la contribution de référence se situe plus en amont, ce qui, lorsque les éléments vis-à-vis desquels se positionne le locuteur ne sont pas repris, peut rendre la compréhension de la contribution réactive plus complexe :

**426.Sp.can.#16**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#16 of 525)**

@ [prénom nom] #6

Volle Zustimmung. Vernuenftigste Loesung. Einfach ein rationaler und entspannter Umgang damit. Was Haschisch wirklich zur Einstiegsdroge macht, IST gerade seine Illegalitaet. [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur manifeste son accord avec les propos tenus par un intervenant dans une contribution située plus en amont (neuf contributions les séparent, mais elles ont été produites le même jour<sup>301</sup>).

Le fait que l'activité de positionnement n'implique pas nécessairement le recours à la reprise discursive dans ce cas de figure tend à confirmer l'interprétation proposée en 6.2., selon laquelle la première fonction de la reprise discursive consiste à structurer le discours de telle sorte qu'il rende lisibles les liens qui s'établissent entre lui et le discours de référence auquel il se rapporte et facilite la compréhension et l'interprétation.

Mais si la reprise discursive est souvent liée à une contrainte de lisibilité, d'autres motivations peuvent venir s'y ajouter. Nos corpus offrent ainsi des exemples dans lesquels l'enchaînement

---

<sup>301</sup> Ce constat appelle une remarque : il est nécessaire, dans ce cas de figure, de dissocier ce qui relève des conditions de production de ce qui relève des conditions de réception. Si l'on se place du point de vue de la production, on peut supposer que l'écart temporel minime (quelques heures) entre la production de la contribution de référence et la production de la contribution réactive est une explication possible pour l'absence de reprise discursive en dépit de la structure chronologique du forum de discussion. Même si, du point de vue de la réception, le travail de mise en correspondance est rendu plus complexe, puisque le Récepteur est contraint de remonter les contributions pour interpréter correctement le contenu de la contribution réactive. Mais il faut souligner que cela ne vaut que pour l'observateur ou l'intervenant extérieur à la relation d'interlocution mise en place par l'intervenant responsable de la contribution réactive.

des contributions ou les liens établis par le biais de la structuration arborescente rendent une reprise discursive *a priori* redondante, et donc non pertinente du point de vue de l'économie référentielle (exemple 398 en 6.2.4.). Dans ces circonstances, il faut sans doute chercher ailleurs la justification d'une telle manière de procéder.

L'une des explications les plus probables revient à considérer que les éléments qui font l'objet de la reprise discursive sont le résultat d'un travail de focalisation directement lié à l'activité de positionnement des locuteurs dans le cadre d'un discours de nature argumentative. Une convergence ou une divergence de points de vue peut se manifester à différents niveaux d'un discours argumentatif : elle peut concerner les prémisses de l'argumentation, la conclusion, les étapes intermédiaires de l'argumentation, les choix terminologiques opérés, le type d'énoncé produit, l'attitude du locuteur, etc. En outre, d'un point de vue morphosyntaxique cette fois, le positionnement peut porter sur des éléments de nature très diverse : l'analyse de la nature des objets de la reprise discursive a montré à quel point cette nature peut être variée. Nous avons vu, en particulier, comment la taille des éléments concernés peut varier de la simple unité lexicale à une contribution dans son intégralité. La taille, en soi, a peu d'importance : ce qu'elle relève, en revanche, c'est la nature (lexicale, propositionnelle, voire discursive) des éléments sur lesquels peut porter le positionnement du Locuteur.

Dans cette partie de notre travail, l'attention porte uniquement sur les contributions ou extraits de contributions dans lesquels l'adhésion ou la contestation porte sur des éléments faisant effectivement l'objet d'une reprise discursive. Ce choix peut paraître arbitraire, dans la mesure où :

- 1) ce qu'on observe dans ce type de configuration n'épuise pas le champ des possibles en matière de manifestation de l'adhésion et de la contestation ;
- 2) les différentes formes sous lesquelles s'expriment l'adhésion et la contestation ne sont pas spécifiquement liées au fait qu'elles s'articulent avec des éléments de reprise discursive.

Malgré tout, il nous a semblé important de mettre en évidence la récurrence de la configuration "Reprise discursive + Positionnement". Quelles que soient la nature et la provenance des éléments repris, ainsi que la forme sous laquelle ils se trouvent repris, toutes les occurrences de reprise discursive ici envisagées ont pour caractéristique commune de constituer un moyen, pour le Locuteur, d'exhiber le point ou l'élément sur lequel se focalise l'accord (adhésion) ou le désaccord (contestation) (Knoblauch, 1991).

Il est cependant essentiel d'aller plus loin et d'interroger les liens qui se tissent entre le mode d'insertion des éléments repris (discours direct, indirect, structure polyphonique, etc.), le type de positionnement auquel il donne lieu (adhésion vs contestation), la manière dont se manifeste ce positionnement, le niveau auquel se situe ce positionnement (prémisse, conclusion, arguments, etc.) et le type d'enchaînement auquel ce positionnement lui-même donne lieu (développement d'arguments complémentaires ou de contre-arguments, absence d'enchaînement, etc.), afin de dresser un panorama qui permette de rendre compte de la diversité des situations. Nous précisons donc que notre attention porte ici, avant tout, sur les types d'enchaînement observables entre les éléments de discours repris et les éléments de discours qui les accompagnent (les précèdent, les suivent, les encadrent), dans le but de mieux comprendre la place qu'occupe la reprise discursive dans une construction interdiscursive du sens et de l'argumentation.

### 6.5.1.2 Positionnement et origine des éléments repris

On peut d'ores et déjà distinguer trois cas de figure, selon que les éléments sur lesquels porte le positionnement relèvent d'un discours attesté produit dans le cadre du forum de discussion considéré ou en dehors, ou d'un discours non attesté :

- Quand le positionnement se fait par rapport à des éléments discursifs produits à l'intérieur du forum de discussion considéré, on a affaire à une activité de nature essentiellement réactive qui s'inscrit dans une structure d'échange :

427.Zt.mar.#35

[pseudonyme] – [date + heure] (#35 of 143)

[devise]

Harmloser als Alkohol ist Cannabis sicher nicht. Beim Saufen muß man schon recht lange durchhalten, um zum Alki zu werden.

Das wuerde ich so nicht stehenlassen. Wie schnell jemand abhaengig wird, haengt mit Sicherheit sehr von der individuellen Veranlagung ab, und laesst sich nicht so einfach vergleichen. Fest steht, dass Marihuana weit weniger gesundheitsschaedlich ist als Alkohol, auch wenn es natuerlich nicht "harmlos" ist. [...]

Cet échange peut se réduire à sa forme minimale (éléments discursifs de référence → positionnement) ou bien donner lieu à un échange de facture plus complexe.

- Quand le positionnement se fait par rapport à des éléments discursifs attestés produits à l'extérieur du forum de discussion considéré, on peut avoir affaire à deux cas de figure :

- Il peut s'agir, pour le Locuteur, de réagir à des éléments d'un discours produit dans une situation de communication autre, mais avec l'auteur desquels, pour des raisons diverses, il n'est pas en mesure d'engager un échange effectif : le positionnement est alors, comme dans le cas de figure précédent, également de nature réactive, mais s'inscrit dans une structure d'échange fictive (pas d'exemple attesté dans le corpus allemand) :

**428.Lib.pacs.#136**

[date + heure]

**Nuisibles**

[prénom] [profession]

«Il est impensable de cautionner la création de situations familiales - si l'on peut dire - hors normes, nuisibles au renouvellement de la société. Ce serait offrir aux enfants concernés un modèle familial particulier qu'ils seraient fortement susceptibles de considérer comme 'normal', et, de ce fait, devant être perpétué.»

Yves Fromion (RPR, Cher)

Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai l'impression que tous ces personnages si bien pensant se posent beaucoup moins de questions lorsqu'il s'agit de laisser des familles entières vivre dans la misère, et la précarité, avec pour seuls compagnons une bonne gniole, un bon RMI, une bonne ASS... [...]

- Il peut s'agir, pour le Locuteur, d'inviter des éléments d'un discours produit dans une situation de communication autre sans pour autant mettre en œuvre ce qui s'apparente à un échange fictif :

**429.Sp.abt.#15**

[...] Im Klartext: Die Bestimmung des BverfG ist skandalös und diskriminierend, allenfalls "im Einvernehmen mit der schwangeren Frau Dritte, insbesondere den Vater sowie nahe Angehörige beider Eltern des Ungeborenen hinzuzuziehen." Der Vater ist kein Dritter, sondern massiv und unmittelbar betroffen von der Frage, ob "sein" Kind (nicht weniger als "ihres") zur Welt kommt. [...]

- Quand le positionnement se fait par rapport à des éléments discursifs non attestés, qu'il s'agisse d'un discours prospectif prêté à un locuteur par ailleurs identifié (le Locuteur anticipant sur ce que ce dernier pourra ou pourrait ou aurait pu énoncer) ou d'un discours de nature doxique, on a affaire à un mode de construction du discours dans lequel le Locuteur met d'abord en scène un discours afin de rendre compte de la position qu'il adopte :

**430.Zt.mar.#26**

[...] Nun magst du einwenden, daß das bei Mädchen ja nicht so tragisch sei, aber der (körperliche) Entwicklungsnachteil ist nun mal gegeben.

**431.Sp.can.#134**

(...) Gras macht lax und locker, klar, aber nur, wenn man körperlich und geistig gesund ist. [...]

Cette distinction est fondamentale en ce qu'elle entraîne des différences parfois importantes à différents niveaux, comme :

- les effets du positionnement : pour un locuteur, se positionner par rapport à un discours doxique n'a pas les mêmes implications que s'il se positionne par rapport à un discours produit par un autre locuteur intervenant à l'intérieur du forum ; un intervenant dont les propos se trouvent contestés a toujours la possibilité de réagir à son tour, alors que cette possibilité n'est évidemment pas donnée à la source énonciative associée à un discours de nature doxique ;
- les formes de reprise mises en œuvre : le discours doxique, par exemple, se prête moins bien à la citation en discours direct que le discours produit à l'intérieur du forum considéré ;
- la nature des enchaînements auxquels le positionnement peut donner lieu : on peut supposer que la nécessité de justifier la position que l'on défend est plus forte lorsque le discours de positionnement s'inscrit dans une structure d'échange que lorsqu'il ne s'inscrit pas dans une telle structure.

### 6.5.1.3 Positionnement et statut des éléments repris

Par statut des éléments repris, nous entendons le statut qui est le leur dans le discours où ils prennent place. Or, il convient de souligner que les modifications que la reprise discursive fait nécessairement subir à l'énonciation initiale  $E_O$  invitent à considérer que ce n'est pas tant sur celle-ci que porte le positionnement, que sur l'interprétation qui en est faite par  $L_R$  (Steyer, 1997 : 227)<sup>302</sup>. De telle sorte que le statut des éléments repris n'apparaît pas comme quelque chose de définitif : il est nécessaire d'opérer une distinction entre le statut originel des éléments repris – c'est-à-dire le statut que ces éléments possèdent dans le discours de référence et qui leur a été attribué par le locuteur  $L_O$  – et le statut qui leur est secondairement

<sup>302</sup> Bien que le fait soit relativement rare, il arrive que le locuteur qui reprend des éléments d'un discours autre thématise le problème de l'interprétation et mette en évidence le fait que le positionnement dépend justement d'une interprétation adéquate de la nature ou, comme dans l'exemple qui suit, du sens des éléments repris :

**Sp.can.#69**

**[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#69 of 525)**

zu #36

"...Was sind die Folgen? Nun, Rauschmittel bewirken, ob Alkohol oder Cannabis, eine Veraenderung im Gehirn. Darueber und ueber die Auswirkungen gilt es,zu diskutieren. Verneint bitte nicht diese Moeglichkeit der Ausweitung von Wissen..."

[...] was meinten sie aber mit der ausweitung von wissen ...- wenn ich sie so verstehe wie ich es meine wuerde - kann ich ihnen zumindest fuer mich und einigen bekannten und freunden recht geben [...]

imposé par  $L_R$  dans le discours dans lequel ils se trouvent repris, résultat de l'interprétation qui en est faite.

Comme il est difficile de prendre en considération, dans chaque analyse, ces deux aspects, nous avons fait le choix de porter notre attention d'abord sur la manière dont le Locuteur-Rapporteur interprète les données vis-à-vis desquelles il souhaite marquer son accord ou son désaccord, dans la mesure où c'est bien sur la base de cette interprétation qu'il fonde son discours d'adhésion ou de contestation. Nous n'omettons cependant pas de signaler, à chaque fois que cela semble nécessaire à une interprétation correcte des données, l'écart entre statut originel et statut imposé.

La difficulté d'attribuer un statut aux éléments repris se présente essentiellement lorsque l'adhésion ou la contestation porte sur des éléments de discours issus de l'intérieur du forum de discussion considéré. Dans ce cas de figure, l'analyste, qui a lui-même son interprétation des choses, a accès à la contribution de référence qui constitue ou dont sont tirés les éléments repris. Il peut donc comparer ce qu'il en est en  $E_R$  et ce qu'il en est en  $E_O$  et mesurer les éventuels écarts imposés par l'interprétation produite par  $L_R$ . Les choses se présentent différemment pour les éléments importés de l'extérieur du forum de discussion et, *a fortiori*, les éléments de nature doxique, dans la mesure où, en règle générale, le Destinataire aussi bien que l'analyste n'ont pas la possibilité de mettre en regard le discours de référence  $E_O$  et ce qu'il en advient dans le discours  $E_R$  qui les accueille, et ne peut donc comparer le statut des éléments en question dans l'un et dans l'autre.

#### **6.5.1.4 Support de positionnement vs catégorisation évaluative**

Il convient encore de poser une distinction entre, d'une part, ce qui relève du discours produit par  $L_R$  et dont l'objet principal est de manifester la position qu'il choisit d'adopter vis-à-vis de ce qui a été énoncé par  $L_O$  et, d'autre part, les éléments de discours à fonction catégorisante, qui contribuent simultanément à rendre compte de la manière dont  $L_R$  évalue ce qui a été énoncé par  $L_O$ .  $L_R$  peut en effet, lorsqu'il introduit des éléments de discours autre, proposer une catégorisation de ces éléments. Cette forme d'évaluation se distingue de ce dont il est question dans les développements à venir en ce que l'évaluation se trouve généralement intégrée dans un discours ayant principalement une fonction contextualisante.



Dans la majorité des cas, la catégorisation proposée par L<sub>R</sub> relève de l'évaluation négative, L<sub>R</sub> exploitant cette ressource pour manifester, dès ce niveau, son désaccord avec ce qui a été énoncé par un Locuteur L<sub>O</sub> :

**432.Sp.part.#59**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#59 of 1041)  
[devise]

Auch ein Alter von 15 entschuldigt nicht solche Ausrutscher:  
*Ich bin nicht gegen Homosexualität, aber gegen Homo-Ehen! Genauso bin ich gegen Heirat mit Tieren, bzw. Sodomisten!! Denn ich sehe auch keinen großen Unterschied*  
Sag das mal einem gleichgeschlechtlichen Paar in's Gesicht. Da kannst du froh sein, wenn Du keine in die Fresse bekommst.

Le substantif *Ausrutscher* signale ouvertement que L<sub>R</sub> désapprouve les éléments de discours qu'il reprend ensuite sous forme de citation en DD : le positionnement de L<sub>O</sub>, qui s'exprime de manière claire à travers une formule stéréotypée '*ich bin gegen*', se trouve disqualifié et ravalé au rang de dérapage verbal. D'emblée, le contenu de la citation en DD se trouve donc à son tour dégradé au rang de proposition non valide.

**433.Sp.abt.#17**

[...] Mich gruselt bei Deinem selbtherrlichen Ausruf «Ich kann bestimmen, wann ein Mensch auf die Welt kommt.» [...]

L'expression '*Deinem selbtherrlichen Ausruf*' constitue, de la part de L<sub>R</sub>, une évaluation ouvertement négative des éléments de discours en DD reproduits à sa suite. La connotation négative est essentiellement véhiculée par l'adjectif *selbtherrlich*, qui contribue à définir le comportement de l'auteur des éléments de discours repris. L'évaluation négative de ce comportement transparait en outre dans le substantif auquel est associé l'adjectif épithète, '*Ausruf*', qui combine, d'une part, un trait sémantique relatif à la réalisation vocale et, d'autre part, un trait sémantique relatif à l'état psychologique correspondant. C'est la combinaison de ces deux éléments qui détermine ensuite la réaction de répulsion dont L<sub>R</sub> fait état (*Mich gruselt*).

L'adjectif choisi pour qualifier les éléments de discours repris peut en outre faire l'objet d'un renforcement par le biais d'un marqueur d'intensité :

**434.Mde.avor.#103**

[...] Enfin, je trouve quelque peu ironique qu'une personne qui défend les idées libertariennes, se replie sur le très médiocre argument "regardons uniquement ce qui se passe chez nous et basta !" pour défendre l'honneur de sa nouvelle patrie... [...]

Dans certaines occurrences, la présence d'un adjectif à connotation péjorative vient renforcer la valeur négative véhiculée par le lexème nominal choisi :

**435.Sp.can.#18**

[...] Aber die dämliche Leier von Cannabis als Teufelskraut und Einstiegsdroge ist lächerlich, weltfremd und hat zudem akutes Bild-Zeitungs-Niveau. [...]

Dans cet extrait, il apparaît que la catégorisation des éléments de discours repris constitue une sorte de préface à un positionnement direct de L<sub>R</sub> contre ces éléments : la disqualification de l'argument envisagé – la définition du cannabis comme une substance diabolique (*Teufelskraut*) contribuant à la consommation ultérieure de drogues plus dures – vient confirmer la catégorisation évaluative initiale – '*dämliche Leier*' – qui met en évidence le caractère stéréotypique de cet argument et le peu de crédit que lui accorde L<sub>R</sub>.

Dans les développements qui suivent, l'attention porte de manière privilégiée sur la reprise discursive envisagée comme support de positionnement.

### 6.5.2 La reprise discursive dans l'expression de l'accord

Choisir d'adhérer à un discours produit précédemment par un ou plusieurs autres locuteurs, qu'il s'agisse pour ces derniers d'exprimer la position qu'ils défendent, d'avancer des arguments, d'émettre un jugement, etc., est une réalité récurrente dans les corpus observés, même si ce type de positionnement demeure minoritaire. Choisir de manifester ce type de positionnement en reprenant tout ou partie du discours de référence est également une réalité des corpus, mais la prévalence de cette combinaison est directement corrélée à la place qu'occupe ce type de positionnement.

L'objet de l'adhésion peut relever d'un discours émanant d'un intervenant à l'intérieur d'un forum de discussion aussi bien que d'un discours émanant d'une source énonciative extérieure au forum considéré. Pour manifester ce type de positionnement, le Locuteur dispose de ressources verbales diverses. Du point de vue de l'argumentation telle que nous l'avons définie, l'expression de l'accord regroupe donc tous les marqueurs verbaux qui permettent au Locuteur de signaler qu'il adopte le rôle d'Allié vis-à-vis de l'objet considéré, quel que soit le niveau auquel se situe cet objet.

### 6.5.2.1 Caractéristiques formelles et sémantiques de l'expression de l'accord

Les formes d'expression de l'accord envisagées dans les développements qui suivent ont pour caractéristique commune d'apparaître dans l'environnement d'une occurrence de reprise discursive objet du positionnement du locuteur. En allemand comme en français, il existe en effet différentes manières de signaler que l'on est en accord avec l'intégralité ou certains aspects d'un discours autre. Le lexique offre différentes ressources, relevant de catégories grammaticales diverses, et qui ont pour caractéristique commune de servir à marquer l'accord du Locuteur avec ce qui est constitué par lui en discours autre.

Ces formes d'expression de l'accord peuvent être regroupées en différentes catégories. La classification que nous avons opérée est fondée sur des critères sémantiques : les formes d'expression de l'accord répertoriées présentent des traits sémantiques spécifiques dont nous rendons compte dans les paragraphes suivants. Le bien-fondé de cette différenciation réside dans le fait que, selon nous, chacune des formes répertoriées renvoie à un mode particulier de validation du dire opéré par  $L_R$ <sup>303</sup>.

#### 6.5.2.1.1 *Validation*

L'accord par validation renvoie à tous les marqueurs à travers lesquels  $L_R$  exprime son accord en indiquant qu'il reconnaît la conformité de ce que  $L_O$  énonce avec une certaine réalité. Du point de vue énonciatif, certains de ces éléments permettent d'établir une relation d'interlocution entre  $L_R$  et  $L_O$  ou d'introduire ce dernier sous forme de personne délocutée. D'autres éléments ne permettent pas la mise en place d'une telle relation. On ajoutera donc à la description des marqueurs répertoriés les sèmes [+Pers1] (pour désigner la prise en charge par le locuteur qui valide) et/ou [+Pers2] (quand une relation d'interlocution se trouve mise en place) ou [+Pers3] (quand l'auteur des propos rapportés est délocuté) ou encore [-Pers2] (quand aucun élément ne renvoie à l'auteur des propos repris). La classification suivante rend uniquement compte des combinaisons effectivement référencées dans nos corpus.

Preennent place dans cette catégorie les éléments attestés suivants :

---

<sup>303</sup> Les caractéristiques qui sont ici exposées sont propres aux expressions de l'accord prises en elles-mêmes, dont certaines peuvent se manifester indépendamment d'une reprise d'un discours autre, alors que d'autres rendent cette reprise nécessaire (cf. infra).

- des verbes ou des locutions verbales tels que *zustimmen* ([+Pers1], [+Pers2]/[+Pers3]), *Recht haben* ([+Pers2]/[-Pers2]), *Recht geben* ([+Pers1], [+Pers2]/[-Pers2]) en allemand. Dans le corpus français, on trouve les verbes et locutions verbales *approuver* ([+Pers1], ([+Pers2])), *être d'accord* ([+Pers1], ([+Pers2]/[-Pers2])), *avoir raison* ([+Pers2]/[+Pers3]), *donner raison* ([+Pers1], [+Pers2]/[-Pers2]) ou encore *reconnaître* ([+Pers1]) :

**436.Sp.can.#42**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#42 of 525)

Lieber [pseudonyme],

Aerzte rauchen es, Anwaelte rauchen es, Programmierer rauchen es, Richter rauchen es, Staatsanwaelte rauchen es, Steuerberater rauchen es, und, Du hast recht, es ist egal. [...]

L'accord porte ici sur les éléments qui suivent le marqueur *Recht haben*, qui reformulent à l'identique les propos tenus par le locuteur interpellé dans la formule d'adresse.

**437.Lib.dép.#153**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Juste pour dire!**L'herbe c'est comme tout, il ne faut pas en abuser. Je reconnais que fumer 20 petards par jours ça rend guagua!; [...]

L'accord porte sur le contenu de la complétive qui suit le verbe *reconnaître*. En l'absence d'indication concernant la source énonciative, ce contenu peut être interprété comme relevant d'un discours de nature doxique.

- des expressions verbales impersonnelles ([-Pers1]) comme *es stimmt* en allemand, *il est clair que*, *c'est vrai que* ou *il est vrai que* en français :

**438.Sp.part.#27**

[prénom initiale] – [heure + date] CEST (#27 of 1041)

Homosexuelle Paare dürfen heiraten ?

Schön, mal was neues ! Immerhin historisch ein Novum. Es stimmt schon, daß die Ehe zwischen 2 Partnern verschiedenen Geschlechts nicht die einzig denkbare Form von « Ehe » ist – zwischen 2 gleichen Geschlechts, das gab es bisher selten. [...]

où il apparaît que ce marqueur d'accord fait, d'une certaine manière, office de discours citant vis-à-vis d'une reprise formellement proche du discours indirect (complétive introduite par *dass*).

**439.Par.dép.#73**

**Effet de mode ou malaise de la société**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

Il est vrai qu'aujourd'hui, on voit de plus en plus de jeunes fumer des joints. Pour ma part, je pense que le cannabis n'est pas dangereux. [...]

- des expressions comme *Recht geben* ou *mit Recht* en allemand :

**440.Sp.can.#155**

[...] Wenn ich in Deutschland in ein Restaurant gehe fällt mir schon gleich am Gestank auf, daß unser Staat es erlaubt, daß einige Raucher andere in ihrer Freiheit beschränken gute Luft zu genießen. Und darin gebe ich ihnen recht. Warum darf der Tabakgenießer und der Alkoholiker seine Lasten auf die Gemeinschaft abwälzen, aber andere mit der gleichen Begründung werden kriminalisiert? [...]

Les éléments qui, en 440, suivent le marqueur d'accord et sur lesquels porte ce dernier constituent une reformulation des propos tenus par le locuteur constitué par L<sub>R</sub> en Interlocuteur (cf. analyse en 5.2.3.2.). C'est l'élément *darin*, à fonction cataphorique, qui permet d'établir ce lien.

Ce marqueur d'accord peut également être associé à un discours indirect, auquel cas il se situe, en général, dans le discours citant :

**441.Sp.abt.#78**

[...]

Zudem glaube ich nicht, dass Frauen aus Spass an der Freude abtreiben, jede, die sich zu diesem Schritt entscheidet, hat sicher schwerwiegende Gründe dafür.

Auch das ist in diesem Forum bereits ausgiebigst diskutiert worden, im letzten Beitrag direkt vor Ihrem hat Herr Michaelis hierzu mit Recht angemerkt, daß Tötungen in den allerwenigsten Fällen aus "Spaß an der Freude" erfolgen.

- des modalisateurs comme *tatsächlich* ou *natürlich* en allemand, *effectivement* ou *bien sûr* en français : d'un point de vue sémantique, ces éléments ont en commun d'impliquer une assertion antérieure, mais présentent quelques différences au niveau du traitement de ce qui a été asserté : avec *tatsächlich* et *effectivement*, L<sub>R</sub> réaffirme que ce qui a été énoncé correspond à la réalité des choses ; avec *natürlich* et *bien sûr*, L<sub>R</sub> signale que ce qui a été énoncé relève de l'évidence :

**442.Sp.part.#82**

[...] Tatsächlich ist es Unsinn, Ehepartner ohne Kinder steuerlich zu begünstigen, bloss, weil diese verheiratet sind. Das sehe ich so wie Sie. Man muss Personen, die für Kinder Verantwortung übernehmen und mit Kindern zusammenleben, steuerlich privilegieren. [...]

**443.Lib.dép.#70**

[...] Comment le dit très justement [prénom], le cannabis, s'il est largement répandu, n'est pas pour autant un produit anodin. Un des premiers corollaires de sa dépénalisation est effectivement une campagne d'info. [...]

L'interprétation de l'élément *effectivement* comme marqueur d'accord avec une énonciation antérieure est ici renforcée par la présence, dans ce qui précède, d'une occurrence de MDS sur le contenu qui sert également de support à l'expression de l'accord du locuteur avec ce qui a été énoncé précédemment par un locuteur L.O.

- le terme allemand *genau*<sup>304</sup>, lorsqu'il est employé comme mot-phrase :

**444.Zt.mar.#9**

**[pseudonyme] – [date + heure] (#9 of 143)**

**[devise]**

legalize everything

genau. ich lebe in einer stadt, in der kiffen seit jahren faktisch legal ist. deswegen gibts hier weder mehr noch weniger oder andere drogen-probleme als anderswo. [...]

Les exemples cités précédemment montrent que l'accord par validation, lorsqu'il est combiné à des éléments de reprise discursive relevant de la reformulation paraphrastique, se situe en amont des éléments repris ou au cœur de la reprise (cas des modalisateurs). Il arrive également qu'il se situe en aval des éléments de discours repris, en particulier lorsque la reprise se fait sous forme de citation en DD. C'est un cas de figure particulièrement fréquent dans le corpus allemand, facilité par la procédure de citation offerte par l'application logicielle :

**445.Sp.abt.#126**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#126 of 1373)**

**[devise]**

...dann haben moralische Urteile keinen Sinn. Ich finde, Moral ist sehr angebracht in Einzelfällen - und zwar in jedem Einzelfall. Aber nur wenn man den Fall gut kennt, die Beteiligten, die Begleitumstände, ihre Motive, ihre Absichten.

Lieber Herr [nom],

Ich stimme Ihnen insofern zu, daß dies für den Fall einer persönlichen moralischen Einschätzung einer Situation zutrifft. [...]

**446.Zt.mar.#141**

**[prénom nom] – [date + heure] (#141 of 143)**

Untersuchungen gibt es wie Sand am Meer,

Stimmt.

<sup>304</sup> Son équivalent français, *exactement*, n'est pas attesté dans ce type d'emploi. On trouve une occurrence de la formule *c'est exact*, mais portant sur des propos internes au forum de discussion qui ne se trouvent pas repris.

und für jeden Stoffel ist in der Regel etwas dabei.

Stimmt auch.

Und kritische Menschen wissen in der Regel zu unterscheiden.

Lorsque les éléments sont repris sous la forme d'une citation en DD interne isolée, l'expression de l'accord se situe directement à la suite de la citation<sup>305</sup>.

Certaines occurrences du corpus français présentent également une particularité. L'introduction des éléments repris y est retardée par l'addition d'un second marqueur d'accord relevant de la même catégorie et lui-même chargé d'introduire ces éléments :

**447.Lib.dép.#57**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:Le frog pue déjà du bec alors...**

J'approuve ce que dis [pseudonyme], c'est bien vrai que le cannabis tue lentement la cervelle. [...]

**448.Lib.ivg.#28**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re: Les droits des femmes.**

Je suis d'accord avec la première partie de votre message. Il est clair que ce n'est pas normal de culpabiliser une femme qui est déjà dans une situation difficile à vivre (je ne pense pas que l'on avorte pour le plaisir...). [...]

Dans les deux cas, L<sub>R</sub> recourt d'abord à un marqueur qui l'implique en tant que locuteur ('*J'approuve*' et '*Je suis d'accord*') dans une portion de discours servant à localiser les éléments sur lesquels porte l'accord (nom de l'intervenant, situation du passage concerné). Ces éléments sont ensuite introduits sous la forme d'une reformulation paraphrastique préfacée par d'autres marqueurs ('*c'est bien vrai*' et '*Il est clair que*'), qui soulignent le caractère d'évidence de l'objet de la reformulation.

Comme le montrent ces exemples, les éléments repris et soumis à cette forme d'accord peuvent aussi bien provenir de l'intérieur du forum de discussion concerné que relever de la *doxa*.

### **6.5.2.1.2 Evaluation positive**

Le Locuteur peut exprimer son accord avec les éléments de discours qu'il reprend en produisant une évaluation positive, c'est-à-dire en exprimant un jugement favorable à leur rencontre. Une des formes canoniques du jugement de valeur, qu'il soit positif ou négatif,

---

<sup>305</sup> Ce fait ne vaut cependant pas seulement pour cette forme d'expression de l'accord, mais pour toutes les formes d'expression de l'accord, à partir du moment où elles portent sur des éléments repris en DD.

passer par l'emploi de locutions verbales comme *trouver* en français ou *halten für* en allemand, suivies d'éléments contenant le sème [+bon] ou [-bon]. Dans tous les cas, cette forme d'expression de l'accord implique, du point de vue énonciatif, le sème [+Pers1], c'est-à-dire un engagement du Locuteur.

La valeur positive est véhiculée par les éléments lexicaux choisis par L<sub>R</sub> pour rendre manifeste le sème [+bon]. Ce sème peut s'investir dans différents types d'éléments – adjectif, GN avec adjectif ou adverbe :

**449.Sp.part.#79**

[...] *Ich halte es für eine durchaus schlüssige (wenn auch kontroverse) Position zu sagen, der Staat habe einzig und allein Partnerschaften mit Kindern (welcher Art diese Partnerschaften auch sein mögen!) zu fördern.* [...]

L'évaluation positive porte ici sur un dire figurant sous la forme d'un discours indirect. Mais le recours à l'infinitif '*zu sagen*' permet à L<sub>R</sub> de ne pas s'étendre sur l'auteur des propos rapportés.

**450.Sp.abt.#17**

[...] *Dein Einwand ist gewichtig: «Was ist dann z.B. wenn die Frau will aber der Mann nicht. Darf er darüber entscheiden, ob die Frau abtreiben muß?»* Ich weiß es nicht. [...]

Nous n'avons pas trouvé, dans le corpus français, de cas équivalent formé sur le verbe *trouver*. En revanche, nous avons relevé d'autres formes d'évaluation positive, illustrées par les exemples suivants :

**451.Lib.dép.#74**

[...] *Comment le dit très justement [prénom], le cannabis, s'il est largement répandu, n'est pas pour autant un produit anodin.* [...]

**452.Mde.avor.#71**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: Amalgame ou procès stalinien ? [re: [pseudonyme]]**

*C'est complètement con d'être contre l'avortement, aussi con que d'être pour d'ailleurs... Non, la question concernant ce sujet doit se poser selon le libre arbitre de la femme*

*Tu parles d'or, mon [pseudonyme].*

L'accord par évaluation positive porte essentiellement sur des discours attestés, mais il arrive, comme le montre l'exemple 449, qu'il porte sur un discours dont la source demeure indéterminée.



### 6.5.2.1.3 *Identification*

L'identification est une manière de manifester son accord qui consiste pour L<sub>R</sub> à signaler qu'il partage ce que L<sub>O</sub> énonce et qu'il aurait, d'une certaine manière, pu énoncer la même chose. Du point de vue formel, l'accord par identification peut s'appuyer sur des marqueurs généralement rattachés à la MDS sur le contenu, tels que *wie L sagt* en allemand et *comme dit L* en français :

**453.Sp.can.#137**

[...] *Wie [pseudonyme] vorhin meinte*: sehr wichtig ist, daß Prominente sich sozusagen "outen" und eine Zeitschrift dies zum Titelthema macht. Ich denke daran als ersten an den Spiegel. [...]

**454.Lib.dép.#58**

[...] Il faudrait peut-être nous reprogrammer génétiquement pour être libéré de toute drogue? Mais pour vos cellules du cerveau, je vous rassure, *comme* disait Albert, des cellules, du cerveau y'en a des milliards qui disparaissent sans jamais avoir été utilisées, et des milliards que tu n'utiliseras jamais! Alors un conseil: utilise-en quelques unes et fume!

L'emploi de ces marqueurs signale que L<sub>R</sub> ne se contente pas uniquement de reprendre des éléments de discours attribués à un locuteur L<sub>O</sub>, mais qu'il prend également position en faveur du contenu des éléments repris. En procédant de la sorte, L<sub>R</sub> fait passer le contenu des éléments repris du domaine de la L<sub>O</sub>-vérité à celui d'une vérité partagée.

**455.Lib.ivg.#57**

[...] *Je pense comme vous* qu'il serait bien préférable de s'attacher à minimiser voire supprimer les causes qui mènent à ces situations plutôt que d'améliorer les conditions de l'IVG, qui reste une solution de dernier recours. [...]

Ces trois exemples montrent que cette forme d'accord se manifeste aussi bien vis-à-vis des propos tenus par un interlocuteur dans le cadre d'un échange verbal que vis-à-vis de propos importés de l'extérieur.

Rappelons que c'est également le moyen privilégié, pour le Locuteur, de reprendre ou, plutôt, de reformuler ses propres propos et signaler ainsi qu'il est, en quelque sorte, en accord avec lui-même :

**456.Sp.abt.#46**

[**prénom nom**] – [**heure + date**] CEST (#46 of 1373)

Herr [nom],

Es ist keine Eigentumsfrage, *wie ich bereits erwähnte*. Die Frage ist in Wirklichkeit, wer statt dessen die Entscheidung treffen soll, ob ein Kind abgetrieben wird oder nicht. [...]

#### 6.5.2.1.4 Assomption

La notion d'accord par assomption, enfin, renvoie à une forme d'expression de l'accord qui consiste, pour L<sub>R</sub>, à aller dans le sens des propos de L<sub>O</sub> tout en indiquant de manière explicite qu'il assume le contenu propositionnel des éléments repris. Il s'agit d'une forme d'accord proche de l'accord par identification, si ce n'est qu'elle apparaît dans un type de contexte différent. La prise en charge par assomption se manifeste en effet essentiellement dans des situations dans lesquelles on s'attendrait, au contraire, à ce que L<sub>R</sub> n'assume pas le contenu propositionnel :

##### 457.Lib.pacs.#109

[...] Un lecteur se plaignait des faux amis qui en fait ne faisaient que 'tolérer les gays du moment qu'ils ne se montraient pas trop': *c'est mon cas et je l'assume*. [...]

L<sub>R</sub> reproduit sous forme de discours indirect avec îlot textuel un passage d'une contribution antérieure dans lequel un locuteur L<sub>O</sub> (ici qualifié de '*lecteur*') exprime son regret d'être entouré de personnes qui prétendent être des amis, mais n'apprécient pas que les homosexuels se montrent au grand jour<sup>306</sup>. L<sub>R</sub> enchaîne ici à deux niveaux et son positionnement se révèle double. D'une part, il enchaîne sur le contenu de l'îlot textuel, c'est-à-dire les propos prêtés par L<sub>O</sub> aux '*faux amis*', et vis-à-vis duquel il marque son adhésion (*c'est mon cas et je l'assume*). D'autre part, du fait même qu'il approuve les propos de ce L<sub>O</sub> initial, L<sub>R</sub> rend compte du refus qu'il oppose aux récriminations de L<sub>O</sub> vis-à-vis de ce discours.

La prise en charge des propos cités peut aussi se manifester de manière plus subtile, par exemple sous forme de RP :

##### 458.Sp.abt.#61

[...]

Das ist Ihre Spekualtion

Das ist meine Spekulation und läßt sich schwerlich generalisieren. Es kommt aber nicht ursprünglich von mir, sondern wird von Abtreibungsbefürwortern ins Feld geführt, eine Forderung nach Austragen der

<sup>306</sup> Signalons d'emblée que ce que L<sub>R</sub> présente sous la forme d'un discours indirect avec îlot textuel correspond en fait à une reformulation des propos effectivement énoncés par L<sub>O</sub> dans la contribution de référence :

##### Lib.pacs.#24

[date + heure]

**Au secours, les homos s'embourgeoisent!!!**

[prénom initiale] politiquement correct ?

Ceci est une petite réaction à l'intervention de [prénom initiale] du [date]. Une intervention typique de certain hétéros-je l'espère peu nombreux-qui se disent nos 'amis' tout en cherchant à nous confiner à notre statut de citoyens de seconde zone. [...]

Schwangerschaft und - falls unerwünscht - Freigabe zur Adoption sei unmenschlich und für die Mutter unzumutbar. Offenbar irrtümlich habe ich das auch aus Ihrem "Zwang zur Liebe und Pflege" herausgelesen. [...]

Dans cet extrait, la prise en charge se manifeste à travers la reformulation à l'identique de la proposition énoncée par L.O et citée par L.R, la seule différence formelle résidant dans la substitution du possessif '*Ihre*' par le possessif '*meine*'. Cette substitution, somme toute banale et attendue étant donné le changement de locuteur, a pourtant pour effet de "renverser la vapeur" : alors que, dans le discours de L.O, le fait de catégoriser ainsi un dire antérieur en limitant sa sphère de validité au seul locuteur dont il émane s'apparente à une critique, cette dernière se trouve pleinement assumée par L.R.

Les formes d'expression de l'accord sont donc multiples. Chacune des catégories répertoriées – validation, évaluation positive, identification et assomption – implique une manière différente d'appréhender les éléments repris comme objets d'adhésion. La dernière catégorie occupe cependant une place à part : les occurrences qui s'y rapportent rendent compte du fait que l'on se situe à la limite entre l'adhésion et la contestation, dans la mesure où l'accord que L produit invite paradoxalement davantage à une interprétation en termes de contestation à l'encontre de l'auteur des éléments repris.

### 6.5.2.2 Modes d'adhésion

Une fois identifiées les occurrences dans lesquelles L.R manifeste son adhésion vis-à-vis des éléments de discours qu'il reprend, il convient de s'interroger sur la nature de ces éléments et les modes d'adhésion qu'ils définissent. Considérer les modes d'adhésion mis en œuvre par les locuteurs qui reprennent des éléments issus d'un discours autre consiste à s'intéresser au statut accordé par L.R aux éléments repris. Ce statut se trouve déterminé à partir des informations fournies par le discours d'accueil dans lequel ces éléments prennent place et qu'ils motivent.

La notion de mode d'adhésion rend compte du choix opéré par le Locuteur d'endosser le rôle de Locuteur-Allié vis-à-vis d'un discours produit par un autre locuteur (cf. 1.4.2.3.1.). Elle constitue le pendant naturel de la notion de mode de contestation, dont il est question dans les développements ultérieurs (6.5.3.). Il est possible de mettre en évidence l'existence de différents modes d'adhésion, en fonction de la nature de l'élément sur lequel elle porte, c'est-à-dire s'il s'agit d'un positionnement global, d'un argument précis, de la contestation d'un argument, etc.

Le contenu des éléments de reprise permet justement de déterminer de manière précise à quel niveau, dans le discours de L.O, se situe le point d'accord exprimé par L.R. Les développements qui suivent sont donc consacrés à la mise en lumière des différents modes d'adhésion mis en œuvre par L.R vis-à-vis des éléments empruntés à un discours autre.

Les observations faites sur nos corpus ont permis de mettre en évidence six objets d'accord :

- l'accord porte sur ce qui est présenté comme des faits : c'est le cas dans divers exemples évoqués ci-dessus, comme les exemples 437, 445, 446 ou 450 ;
- l'accord porte sur un positionnement : c'est ce que l'on observe dans les exemples 443 et 448 ;
- l'accord porte sur la pertinence d'un argument : c'est le cas dans l'exemple 458 ci-dessous :

**459.Sp.can.#155**

[...] Wenn ich in Deutschland in ein Restaurant gehe fällt mir schon gleich am Gestank auf, daß unser Staat es erlaubt, daß einige Raucher andere in ihrer Freiheit beschränken gute Luft zu genießen. Und darin gebe ich ihnen recht. Warum darf der Tabakgenießer und der Alkoholiker seine Lasten auf die Gemeinschaft abwälzen, aber andere mit der gleichen Begründung werden kriminalisiert? Solange der Staat nicht mit seinen erlaubten Süchtigen umzugehen weiß ist es inkonsequent.

Dans cet extrait, qui prend place dans un échange polémique entre deux intervenants à propos de la légalisation du cannabis, L.R s'oppose à cette légalisation, L.O se déclare pour. Dans une contribution antérieure, L.O avance un argument courant dans ce débat, fondé sur la règle de justice, qui met en cause le fait que l'alcool et le tabac puissent, en dépit de leur dangerosité, être librement consommés, alors que ce droit se voit refusé aux consommateurs de cannabis. Malgré leur désaccord, L.R cède donc du terrain à L.O en s'accordant sur la pertinence de l'argument qu'il avance – mais sans forcément en tirer les mêmes conséquences (mais la contribution, dont nous avons ici reproduit les lignes qui suivent la reprise, n'en dit pas plus sur ce point).

- l'accord porte sur un jugement : c'est ce qui apparaît dans les exemples 442, 445 et 456 ;
- l'accord porte sur une formulation, une manière de dire : c'est le cas dans les exemples 441 et 452 et dans l'exemple suivant :

**460.Sp.abt.#5**

[...] So sehe ich das Urteil des BVG zur Einstufung der Abtreibung als bis zur 12. Schwangerschaftswoche "straffreies Vergehen" als eine sehr gute Rechtsprechung an, da sie den Konflikt illustriert, in dem wir uns alle befinden sollten: Daß wir Menschen töten, jedoch gute Gründe dafür haben können, die dieses Vorgehen rechtfertigen. [...]

Dans cet extrait tiré d'une contribution dans laquelle le locuteur se positionne d'emblée contre l'IVG, l'accord porte sur un texte juridique – il s'agit d'un jugement prononcé par le tribunal constitutionnel allemand – et plus particulièrement sur une formulation selon laquelle une IVG est assimilable à un délit non soumis à des poursuites pénales (contenu de l'îlot textuel). Cet accord sert de base à un développement dans lequel L<sub>R</sub> expose les raisons pour lesquelles il approuve le libellé de ce jugement, à savoir le fait qu'il rend compte du conflit moral qui émerge de la pratique d'un acte homicide qui, selon lui, ne peut être justifié.

L'exemple 460 nous amène à considérer un autre aspect de l'accord, relatif aux enchaînements discursifs auxquels il donne lieu. Il s'agit donc de répondre à la question : quel type de discours enchaîne sur la manifestation de l'adhésion d'un locuteur avec un dire antérieur faisant l'objet d'une reprise discursive ?

### 6.5.2.3 Nature des enchaînements sur l'accord

Le dernier point auquel il convient de prêter attention est la nature des enchaînements discursifs éventuellement produits par L<sub>R</sub> à la suite de l'expression d'un accord. Deux cas de figure sont en effet possibles lorsque L<sub>R</sub> produit un accord sur des éléments d'un discours autre qu'il reprend.

Il peut choisir de produire un *accord simple* (cf. 1.4.2.3.1.) : c'est le niveau le plus élémentaire de l'adhésion, celui où L<sub>R</sub>, adoptant le rôle de Locuteur-Allié, exprime son accord sans autre forme de précision, c'est-à-dire sans produire les raisons qui président à cette adhésion. C'est ce qui se manifeste dans les exemples 461, 462 et 463 :

**461.Zt.mar.#141**

**[prénom nom] – [date + heure] (#141 of 143)**

Untersuchungen gibt es wie Sand am Meer,

Stimmt.

und für jeden Stoffel ist in der Regel etwas dabei.

Stimmt auch.

Und kritische Menschen wissen in der Regel zu unterscheiden.

**462.Mde.avor.#71**

**[pseudonyme]**

**[date + heure]**

**Re: Amalgame ou procès stalinien ? [re: [pseudonyme]]**

*C'est complètement con d'être contre l'avortement, aussi con que d'être pour d'ailleurs... Non, la question concernant ce sujet doit se poser selon le libre arbitre de la femme*

Tu parles d'or, mon [pseudonyme].

Dans certains cas, l'expression de l'accord donne lieu à une expansion dans laquelle L<sub>R</sub> enchaîne en prenant l'objet de l'accord comme point de départ de son propre raisonnement :

**463.Lib.ivg.#54**

[...] Je suis tout à fait d'accord avec vous lorsque vous évoquez les inégalités criantes dans les cas de divorce et je soutiens vivement ces nouveaux pères prêts à se battre pour pouvoir voir et élever leur(s) enfant(s).

Nous avons en tant que femmes une énorme responsabilité quant à ce phénomène. Les choses évoluant je pense sincèrement que plus les pères se sentiront concernés et se battront pour leurs enfants plus vous obtiendrez de droits. [...]

La contribution dont est extrait ce passage est la dernière d'un échange entre deux intervenants qui s'opposent sur la question de savoir si le problème de l'IVG n'est qu'une '*affaire de femme*' ou non, mais finissent pas trouver un terrain d'entente autour du fait que, sur le plan juridique, les pères ont moins de droits que les mères (même si L<sub>O</sub> n'évoque jamais le cas des pères divorcés, mais parle uniquement du '*statut de l'homme dans tout ce qui concerne l'enfantement*'). L<sub>R</sub> manifeste son accord par le recours à la locution verbale *être d'accord* renforcée par le graduatif *tout à fait*, les éléments repris apparaissant sous la forme d'un discours narrativisé. Dans ce qui enchaîne, L<sub>R</sub> se sert de cet objet d'accord pour développer deux points apparentés : son soutien à l'égard des pères de famille qui luttent pour l'amélioration de leurs droits et la responsabilité des femmes dans cette entreprise.

Mais L<sub>R</sub> peut aussi choisir de manifester ce qui l'incite à exprimer son adhésion. Il s'agit alors d'un *accord motivé*. L<sub>R</sub> apporte en quelque sorte le ou les arguments susceptibles d'expliquer pourquoi il choisit d'adhérer. Les cas d'adhésion portant sur des éléments de reprise discursive relevés dans nos corpus témoignent tous d'une propension à enchaîner par un discours de justification : ce qui compte, c'est de montrer que l'on dispose d'arguments pour légitimer le bien-fondé de l'accord produit. Cette justification s'appuie toujours sur des éléments ayant valeur de faits et venant confirmer la validité de ce qui est présenté par L<sub>R</sub> comme un objet d'accord. Ces faits peuvent être de nature variable :

- des faits historiques :

**464.Sp.part.#27**

[prénom initiale] – [heure + date] CEST (#27 of 1041)

Homosexuelle Paare dürfen heiraten?

Schön, mal was neues! Immerhin historisch ein Novum. Es stimmt schon, daß die Ehe zwischen 2 Partnern verschiedenen Geschlechts nicht die einzig denkbare Form von "Ehe" ist - zwischen 2 gleichen Geschlechts, das gab es bisher selten.

Häufig in der Geschichte bzw. bei alten Völkern gab es jedoch die Mehrehe: Vielweiberei (in partriarchalisch strukturierten Gesellschaften) bzw. Vielmännerei (in matriarchalisch strukturierten Gesellschaften). Denkbar sind i.ü. auch Mischformen, mit einer unbestimmten Mehrzahl von Männern und Frauen.

Da solche Lebensformen in der sozialen Wirklichkeit weiterhin anzutreffen und sie ja geradezu historisch gewachsen sind, müßte es unter dem Gesichtspunkt des Allgemeinen Gleichheitssatzes von Art. 3 I GG sowie dem Schluß a maiore ad minus (Erst-Recht-Schluß) verfassungsrechtlich geboten sein, diese Eheformen anzuerkennen. [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur se positionne vis-à-vis d'un discours dont la source énonciative demeure inconnue et selon lequel le mariage hétérosexuel ne constitue pas la seule forme d'union envisageable. A l'appui de cette affirmation à laquelle il choisit d'adhérer, L<sub>R</sub> évoque, après avoir souligné la rareté des unions homosexuelles, les différentes formes d'union, historiquement avérées, autres que le mariage hétérosexuel (polygamie, polyandrie). Cette réalité historique est à son tour exploitée par L<sub>R</sub> comme point de départ à des considérations sur les autres formes d'union possibles et, surtout, comme argument en faveur des réformes constitutionnelles nécessaires à la reconnaissance du mariage homosexuel. Elle permet à L<sub>R</sub> de justifier ces réformes au nom de la règle de justice ancrée dans la Loi fondamentale ainsi que de l'argument du "qui peut le plus peut le moins", qui fonde le raisonnement suivant : si l'histoire a admis comme une réalité sociale (*sozial[e] Wirklichkeit*) l'existence de formes d'unions comme la polygamie et la polyandrie, les législateurs actuels n'ont pas de raison de ne pas admettre le mariage homosexuel, qui se trouve implicitement présenté par L<sub>R</sub> comme constituant une innovation historique.

- des faits connus du Locuteur mais étrangers à son expérience :

**465.Sp.can.#132**

**[pseudonyme ?] – [heure + date] CEST (#132 of 525)**

Eine Petition mit Unterschriftensammlung waere eine Moeglichkeit. Die Gruene Hilfe hat voriges Jahr 21000 Unterschriften gesammelt und uebergeben. Es muessten noch viel mehr werden. Man braeuchte auch ein paar prominente Gesichter die jeder kennt und die mit unterschreiben.

Andere Aktionsmoeglichkeiten sind Briefe und Emails an Politiker, wie ich sie seit vorigem Herbst verschicke. Hier kann jeder mitmachen. [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur introduit le discours autre sous la forme d'une reformulation : cette dernière rend compte d'une suggestion faite par l'auteur de la contribution précédente pour promouvoir les idées des partisans de la dépénalisation (élaboration d'une pétition). L'accord porte sur cette suggestion. L'enchaînement produit par L<sub>R</sub> s'apparente à une justification par l'exemple, le locuteur rendant compte d'une action similaire mise en œuvre par une association. A la suite de quoi L<sub>R</sub> suggère à son tour de multiplier ce genre d'actions et propose de surcroît le développement d'autres moyens de pression.

**466.Par.dép.#134**

**Tout est question de définition**

écrit par [pseudonyme]

[date]

La France sera bientôt le seul îlot en Europe où le cannabis n'est pas dépénalisé. Pourquoi alors un tel acharnement du gouvernement à ne pas vouloir dépénaliser un produit consommé par un grand nombre de Français ? De plus, il y gagnerait en taxes ;o)

La peur du comportement excessif des français ?

Possible, nous faisons partie des pays les plus consommateurs d'alcool, qui fait chez nous des ravages. Se soûler entre amis et même en famille est coutumier.

Nous sommes également le premier pays consommateur d'anxiolytiques de toutes sortes, délivrés comme des pilules miracles et sans danger par nos médecins. Ceux-là mêmes qui définissent les drogues et leur danger. [...]

Dans cet extrait de contribution, le locuteur s'interroge sur les raisons qui font que le gouvernement français refuse la dépénalisation du cannabis. Il énonce alors une réponse sous forme de question, qui s'apparente en même temps à un argument possible pour justifier ce refus, sans que l'on sache vraiment de qui est censée provenir cette réponse (du gouvernement lui-même ? d'un tiers anonyme ?). L<sub>R</sub> commence par produire un accord sur cet argument sous la forme d'un énoncé sans verbe réduit à un élément adjectival (*possible*) et enchaîne sur cet accord en évoquant les éléments de réalité susceptibles d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui s'opposent à la dépénalisation : la consommation excessive d'alcool et celle de médicaments.

- des faits relevant de l'expérience du Locuteur :

**467.Zt.mar.#9**

[pseudonyme] – [date + heure] (#9 of 143)

[devise]

legalize everything

genau. ich lebe in einer stadt, in der kiffen seit jahren faktisch legal ist. deswegen gibts hier weder mehr noch weniger oder andere drogen-probleme als anderswo. [...]

Dans cette contribution, L<sub>R</sub> réagit à la revendication énoncée par un locuteur L<sub>O</sub> dans une contribution précédente et portant sur la légalisation des drogues en général. Prenant cette revendication pour point de départ, L<sub>R</sub> produit à la suite ce qui peut être interprété comme une justification par l'exemple, rendant compte de ce qui se déroule dans son environnement quotidien et prenant appui sur cette réalité pour légitimer son adhésion.



**468.Sp.can.#69**

**[pseudonyme] – [heure + date] CEST (#69 of 525)**

zu #36

"...Was sind die Folgen? Nun, Rauschmittel bewirken, ob Alkohol oder Cannabis, eine Veraenderung im Gehirn. Darueber und ueber die Auswirkungen gilt es,zu diskutieren. Verneint bitte nicht diese Moeglichkeit der Ausweitung von Wissen..."

[...]

was meinten sie aber mit der ausweitung von wissen ...- wenn ich sie so verstehe wie ich es meine würde - kann ich ihnen zumindest für mich und einigen bekannten und freunden recht geben - man kann canabisprodukte gezielt zur wissenerarbeitung und aufbereitung inclusive neuerfahrung und erfahrungsausweitung einsetzen - das ist übrigens auch mein hauptanwendungsgebiet, und ich würde mir dieses instrument auch von niemanden verbieten lassen, da ich es als einen tiefgreifenden eingriff in meine persönlichkeit empfinden würde - für die "öffentlichkeit" stelle ich nicht die geringste reibungsfläche dar - da ich selbst mit dem hinweis an ahnungslose, etwas geraucht zu haben, eher verwunderung - das man doch gar keinen unterschied feststellen könne ernte - aber selbstverständlich muss ich da eine minderheit angehören deren erfahrungen man nicht auf die mehrheit der konsumenten übertragen kann ... [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> réagit à un passage d'une contribution antérieure qu'il reproduit sous forme de citation en discours direct et dans lequel L<sub>O</sub> évoque les effets positifs de la consommation de cannabis en matière d'acquisition des savoirs. L'adhésion de L<sub>R</sub> porte sur cet élément précis. Après avoir évacué la difficulté liée à l'interprétation de l'expression '*Ausweitung von Wissen*' et exprimé son accord avec ce qu'il considère comme étant la bonne interprétation, L<sub>R</sub> enchaîne avec une séquence à fonction de justification. Dans cette séquence, il évoque essentiellement son propre cas (consommation en vue d'optimiser ses capacités intellectuelles et de contribuer à accroître ses connaissances) comme un exemple venant confirmer la réalité des effets invoqués – même s'il admet, à la fin de l'extrait, qu'une consommation de cannabis à de telles fins constitue peut-être un comportement hors norme. La combinaison d'une reprise discursive et d'un positionnement est assez rarement mise en œuvre par les intervenants pour signaler qu'ils adhèrent à ce qui a été énoncé dans les éléments repris. L'inverse, c'est-à-dire la combinaison d'une reprise et d'un positionnement pour signaler que le locuteur n'adhère pas à ce qui a été énoncé dans les éléments repris, est en revanche très fréquent dans les deux corpus.

### **6.5.3 La reprise discursive dans l'expression du désaccord**

Les cas dans lesquels la reprise discursive constitue le support d'un discours de contestation et donne lieu, le cas échéant, au développement d'un discours contre-argumentatif sont, dans nos corpus, relativement plus nombreux que les cas dans lesquels la reprise constitue le support d'un discours d'adhésion. Il est donc intéressant de constater que, deux activités langagières relevant foncièrement du même principe – se positionner par rapport à un dire

autre – mais orientées inversement – adhésion vs contestation –, ne font pas forcément l'objet d'un investissement quantitativement identique dans un type de discours donné.

Il est important de rappeler que l'expression d'un désaccord, aussi explicite soit-elle, ne constitue pas encore une forme d'argumentation : le fait d'émettre une objection vis-à-vis du discours d'un autre locuteur suppose que l'on soit en mesure d'avancer des arguments en retour, qu'il s'agisse d'arguments en faveur de la conclusion inverse, d'arguments destinés à justifier l'activité réfutative, d'arguments explicitant pourquoi les éléments constitués en arguments par la partie adverse sont considérés comme irrecevables, etc. Tant qu'il ne produit pas cet effort – et indépendamment du fait qu'il soit ou non en mesure de le faire – le locuteur qui fait le choix d'objecter sans autre forme de justification se cantonne dans une attitude de pure contestation :

**469.Sp.abt.#59**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#59 of 1373)

[devise]

Herr [nom],

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

"Da haben Sie sicher recht. Allerdings kann ich nicht nachvollziehen, dies als Legitimation für die Tötung des Ungeborenen anzusehen, nach dem Motto "Ich hätte ihn/sie ja lieben müssen, das will ich nicht, darum bringe ich ihn/sie lieber um". Das klingt zynisch, aber ist es nicht so?"

NEIN! Ist es nicht, lesen Sie doch einfach nochmals, über was Herr [nom] und ich weiter oben geredet haben und fangen Sie nicht die gleiche Leier wieder von vorne an.

Danke

Cette contribution appelle quelques éclaircissements : la première citation (*'Ein Kind ist...'*) provient d'une contribution antérieure produite par l'auteur L<sub>2</sub> de cette contribution ; la seconde citation (*'Da haben Sie...'*) est issue d'une contribution antérieure produite par l'intervenant L<sub>1</sub> ici interpellé et qui constituait une réaction à la contribution dont est issue la première citation. L<sub>2</sub> se contente ici de contester le discours de L<sub>1</sub> en opposant une fin de non-recevoir à l'interprétation qu'il fait des propos antérieurs de L<sub>2</sub>.

**470.Mde.avor.#89**

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: "pour certains" [re: [pseudonyme]]

"pour certains" :

c'est quoi, c'est qui, le "pour certains" . c'est nul comme argumentation!

Cette contribution est une réaction à un passage de la contribution directement antérieure :

**Mde.avor.#88**

[...] Ceci dit, j'ai la même impression que vous, sans avoir plus de chiffres pour étayer mes dires d'ailleurs, "laissez les vivre" rime bien avec "pendez les haut et court" pour certains.

L<sub>2</sub> prend le parti de contester, sans autre forme de justification, ce qu'il interprète comme l'argumentation développée par L<sub>1</sub>. Le locuteur qui procède ainsi court cependant le risque de se voir objecter à son tour la non-pertinence de son geste :

471.Mde.avor.#90

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: "pour certains" [re: [pseudonyme]]

Je n'ai rien à vous prouver mon ami(e) je vous laisse passer ma réponse si elle ne vous plaît pas.... pourquoi êtes vous si argueux?

L'activité argumentative entre donc en jeu uniquement lorsque L choisit de faire du point de divergence qu'il a mis en évidence le point de départ d'un développement discursif visant à rendre compte du bien-fondé du désaccord.

### 6.5.3.1 Caractéristiques formelles et sémantiques de l'expression du désaccord

Pour déterminer les caractéristiques formelles et sémantiques de l'expression du désaccord, nous avons procédé comme pour les formes d'expression de l'accord. Comme pour ces dernières, il existe, en allemand comme en français, différentes ressources linguistiques permettant de rendre compte du fait que l'on est en désaccord avec tout ou partie d'un discours autre.

Comme pour les formes d'expression de l'accord, nous avons élaboré différentes catégories fondées sur des critères sémantiques. Certaines formes d'expression du désaccord sont le pendant, dans le registre négatif, de formes d'expression de l'accord. D'autres formes sont en revanche spécifiques à l'expression du désaccord.

#### 6.5.3.1.1 *Refus de validation*

Le désaccord par refus de validation constitue le pendant négatif de l'accord par validation. Il regroupe tous les marqueurs qui permettent à L<sub>R</sub> d'exprimer son désaccord en indiquant qu'il refuse de reconnaître la conformité de ce qui est énoncé par L<sub>O</sub> avec une certaine réalité.

On retrouve dans cette catégorie :

- un certain nombre d'éléments répertoriés dans le cadre de l'accord par validation, mais faisant l'objet d'un emploi dans le cadre d'un énoncé négatif : c'est le cas des expressions verbales impersonnelles comme *es stimmt* ou *c'est vrai* :

**472.Zt.mar.#108**

[prénom nom] – [date + heure] (#108 of 143)  
[devise]

*Der Recht-auf-Rausch-Richter Neskovic hat es mittlerweile bis zum Bundesverfassungsgericht geschafft. Stimmt nicht. [...]*

**473.Lib.dép.#64**

[...] Ce qui m'interpelle, n'est-ce-pas, c'est que personne, en particulier parmi les candidats aux présidentielles, ne semble se poser la question de savoir pourquoi les jeunes sont de plus en plus nombreux à fumer (à gober, etc.) - pourquoi la violence augmente à l'école et ailleurs - pourquoi les jeux type "foulard" et compagnie... Si ce n'est pour fuir ce modèle de société de merde dans lequel le seul message est "enrichissez-vous, vous serez libre et heureux", alors que c'est même pas vrai. [...]

- des mots-phrases comme *nein* et *non*, combinés ou non à une autre forme d'expression du désaccord relevant de la même catégorie :

**474.Zt.mar.#37**

[pseudonyme] – [date + heure] (#37 of 143)  
[devise]

Wenn Cannabis so leicht und billig zu bekommen wäre wie Alk, könntest du wohl ähnliche Verfallserscheinungen beobachten.

Nein, das stimmt so einfach nicht. Die lange Liste von schwersten Gesundheitsschaeden, die Alkoholismus verursacht, liegt bei Cannabis nicht vor, auch bei chronischem, jahrelangem, schweren Missbrauch.

**475.Lib.dép.#2**

[...] Tu dis:  
"Les dealers seraient donc cassés."  
Non, ils dealeront autre chose.

Alors que si l'on dépénalise, ils gagneront toujours de la thune, mais de façon licite. [...]

- l'emploi dans un énoncé négatif d'une locution verbale comme *eine Ansicht teilen* en allemand :

**476.Sp.abt.#17**

[...] Deine Ansicht «Er hats doch einfach und kann einfach gehen», teile ich überhaupt nicht. Vielleicht sieht Dein Freund das so. Dann hast Du ein Problem. Ich kann allen Männern nur raten, einen großen Bogen um Frauen mit diesem Männerbild zu machen. Die Ansicht ist darüber hinaus objektiv falsch. Erstens ist jeder Vater, verheiratet oder nicht, vor dem Gesetz verantwortlich für seine Kinder, egal wohin er geht. Er muß mindestens zahlen. Zweitens hat ein Ehemann nicht nur Sorgerecht, sondern Sorgspflicht. Drittens sieht die Reform des Kindschaftsrechts auch für unverheiratete Paare nicht nur Umgangsrecht sondern *Umgangspflicht beider Elternteile* vor (§ 1684 BGB). [...]

- des éléments à valeur d'émblée négative comme l'expression impersonnelle *il est faux* en français :

**477.Par.dép.#138**

**Bientôt des coffees en France ?**

écrit par [pseudonyme]

[date]

Moi aussi j'ai 31 ans et je fumes depuis l'âge de 12 ans. Je n'ai jamais dérivé vers n'importe quelle autre drogue. Il est faux de dire : "tu commences par un joint et tu finis avec un shoot". [...]

- nous avons également inclus une formulation plus complexe, dans laquelle L<sub>R</sub> se met en scène [+Pers1] pour contester (en s'appuyant, dans le cas présent, sur sa propre expérience) l'argument proposé :

**478.Zt.mar.#7**

[...]

Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol erreichst, mußst du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst.

Entspricht weder meiner Erfahrung mit Kannabis noch mit Alkohol. Naja, selbst wenns stimmt -- Illegalitaet hilft nichts und schadet vieles. Schluss mit der Verruecktheit, legalize everything.

L<sub>R</sub>, en se présentant ouvertement comme un consommateur de cannabis et d'alcool et se considérant, de ce fait, tout aussi habilité à parler de leurs effets que L<sub>O</sub>, conteste la présentation faite par ce dernier. Cette contestation passe par la référence à sa propre expérience et la dénonciation de ce qui est avancé par L<sub>O</sub> comme ne correspondant pas à ce qu'il a pu lui-même éprouver. L'effet de généralisation véhiculé par le pronom personnel *du* employé par L<sub>O</sub>, et qui tend à faire admettre une Ø-vérité, se trouve remis en cause. D'une Ø-vérité, on passe à une L-vérité.

La variété des expressions relevant de cette catégorie d'expression du désaccord dans l'environnement d'une reprise discursive est moins importante que pour les formes relevant de l'accord par adhésion (cf. 6.5.3.1.1.). En premier lieu, certaines locutions semblent ne pas se prêter à un emploi négatif, comme *Recht haben* ou *Recht geben* en allemand, *avoir raison* ou *donner raison* en français, dont nous n'avons pas trouvé trace. L'explication ne résidant pas dans une impossibilité grammaticale, on peut supposer qu'elle est davantage motivée par des raisons d'ordre pragmatique : on peut supposer que le caractère abrupt et presque agressif

de telles formulations, et les risques qu'elles font encourir aussi bien au locuteur qu'au destinataire en termes de faces, incitent les locuteurs à éviter d'y recourir.

En second lieu, d'autres marqueurs, par ailleurs identifiés comme marqueurs d'accord par validation, employés dans un énoncé négatif sont effectivement répertoriés dans les corpus, mais rarement dans l'environnement d'une reprise discursive. C'est le cas, par exemple, de *(ne) pas (être) d'accord* :

**479.Lib.dép.#155**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:Œillères**

Je ne suis pas du tout d'accord avec toi .

Quand tu dis : "Pour certains, les grands problèmes de ce pays, ce ne sont ni le chômage, ni la montée de la violence, mais le fait qu'on ne puisse pas s'acheter un joint au bureau de tabac du coin."

Le grand débat ne porte pas si oui ou non on peut acheter son joint au bureau de tabac, mais porte bien sur la dépénalisation du cannabis, ce qui est différent. [...]

Dans cet exemple, L<sub>R</sub> cite sous forme de DD les propos d'un L<sub>O</sub> qu'il constitue en Interlocuteur. L'expression du désaccord fait ici office d'introduction puisqu'elle se situe avant la citation qui constitue, en outre, un paragraphe autonome précédé par un discours citant – la conjonction *quand* servant à établir le lien entre ces deux paragraphes. Dans les autres cas, les éléments sur lesquels portent le désaccord ne font pas l'objet d'une reprise :

**480.Par.dép.#141**

**Partout en Europe**

écrit par [pseudonyme]

[adresse courrier électronique]

[date]

je ne suis pas d'accord avec toi je pense que deux têtes pensent mieux qu'une. [...]

même si l'emploi d'un tel marqueur sert effectivement souvent à manifester le désaccord du locuteur avec un dire, qui peut faire l'objet d'une simple thématisation :

**481.Lib.dép.#193**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:Dépenalisez les drouges douces**

Pas d'accord avec ce genre d'argument. On ne fait pas ce qu'on veut de soit. Sinon, pourquoi pas changer de discours face au suicide ? [...]

Les occurrences de ces marqueurs dans l'environnement d'une reprise discursive sont donc relativement rares dans nos deux corpus. Ce dont témoignent les exemples donnés ci-dessus, c'est que, lorsqu'il en est fait usage, le marqueur de désaccord se rencontre toujours dans l'environnement d'une citation en discours direct. Il peut se situer avant la citation, auquel cas

il sert à thématiser d'emblée le désaccord (exemple 479). Dans les autres cas, il se situe après la citation. Dans le cas de l'exemple 476, les potentialités offertes par la syntaxe allemande permettent au locuteur d'intégrer la citation dans son propre discours tout en retardant l'arrivée de l'expression du désaccord.

### 6.5.3.1.2 *Dénégation*

Le désaccord par dénégalion consiste à nier de manière directe, sous la forme d'une assertion négative impliquant l'emploi d'un négateur ou d'un marqueur apparenté, la réalité ou la pertinence de ce qui se trouve constitué en objet de discours :

#### 482.Sp.abt.#38

[...]

Was ist mit all den Spermien, die sonstwo landen oder abgetötet werden und mit unzähligen Eiern, die am Eisprung gehindert werden?

Spermien und Eier sind keine Menschen und haben jeweils auch nur die Hälfte des notwendigen Erbgutes, um Menschen werden zu können. Die Natur betreibt hier absichtlich 'Verschwendung'. Abtreibung aber ist von der Natur nicht vorgesehen, sondern vom Menschen entwickelt worden. [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> cite un passage d'une contribution antérieure qui s'ouvre sur les propos ici reproduits sous forme de citation en discours direct. En posant la question reproduite par L<sub>R</sub>, L<sub>O</sub> a pour objectif de contrer les opposants à l'IVG en suggérant l'idée que, si on la refuse au prétexte que l'embryon est vivant, il faudrait alors aussi s'offenser de la perte de millions de spermatozoïdes et d'ovules qui, eux aussi, donnent l'impression d'être vivants. L<sub>R</sub> réfute l'idée sous-jacente, qui consiste à mettre sur le même plan l'embryon d'une part et les spermatozoïdes et les ovules d'autre part, en leur niant le statut d'êtres humains – ce qui, en même temps, constitue une manière indirecte de poser une équivalence entre <embryon> et <être humain>.

Le recours à un marqueur formel de négation est d'ailleurs parfois le seul moyen de déceler la présence d'un discours autre vis-à-vis duquel le Locuteur se positionne. C'est en particulier ce qui se produit quand la contestation porte sur un discours de nature doxique. Dans ce cas de figure, la reprise et le positionnement ne font qu'un :

#### 483.Par.dép.#56

**Je ne vois pas ce qu'il y a de mal**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

Bonjour à tous,

J'ai 20 ans, bientôt 21, je fume de la « drogue », ainsi que certains la nomment, depuis 5-6 ans et je ne vois pas ce qu'il y a de mal. Je n'ai pas échoué dans mes études, vu que je prépare un diplôme d'études supérieures comptables et financières.

Je ne me suis pas renfermé sur moi-même, ce qui est le vieux stéréotype du fumeur. Au contraire, cela m'a permis de m'épanouir et m'a aidé à combattre ma timidité. C'est clair que les effets négatifs existent, mais pas plus qu'avec la cigarette ou l'alcool.

Je fume mon joint seul ou avec des amis, comme on fume une cigarette, et je n'ai pas de dépendance, vu que je peux m'arrêter quand je veux : il m'arrive de ne pas fumer pendant un mois ou deux sans éprouver de manque psychologique.

Je suis pour une dépénalisation ou un changement de la loi, et également pour que le cannabis ne soit plus associé à une drogue dure. En revanche, je suis contre les drogues dures et les drogues chimiques : restons naturels !

Dans cette contribution, le locuteur prend position implicitement (dans le titre) et explicitement (dans le dernier paragraphe) en faveur de la dépénalisation du cannabis. Son argumentation, développée dans les paragraphes intermédiaires, est entièrement fondée sur son histoire personnelle. Dans le cadre de cette argumentation par l'exemple, le locuteur s'en prend à un certain nombre d'arguments avancés par les opposants à la dépénalisation, même s'ils ne sont jamais directement évoqués (sinon au détour de la formule '*le vieux stéréotype du fumeur*', où le terme '*stéréotype*' renvoie à un discours doxique auquel est attribué une valeur négative). C'est le fait de référer, sous forme d'énoncés négatifs, à ce qu'il n'a pas expérimenté ou n'expérimente pas au présent qui permet de déceler la présence d'un discours autre auquel le locuteur s'oppose.

Le désaccord par dénégation ne se manifeste pas forcément à travers l'emploi d'un négateur. La dimension négative peut également trouver son expression au niveau logique :

**484.Sp.abt.#25**

[prénom nom ?] – [heure + date] CEST (#25 of 1373)

Hey [prénom]!

Mein Beitrag ist alles Andere als inhuman, im Gegensatz zu Ihrem.

[...]

Mein Beitrag war alles Andere als fehl am Platz. Daß Sie schockiert sind, kann ich, ob Sie es glauben oder nicht, verstehen. [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> réagit à une contribution antérieure dans laquelle L<sub>O</sub> s'en prend à l'attitude que L<sub>R</sub> avait manifestée dans une contribution plus ancienne. L<sub>O</sub>, comme il arrive parfois dans les forums de discussion, s'en prend à l'attitude discursive de L<sub>R</sub> en lui reprochant le caractère inhumain et l'inadéquation de ses propos :

**Sp.abt.#24**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#24 of 1373)

Herr [nom ?],



[...] Ich muß schon sagen, Ihr Beitrag war nicht nur fehl am Platz, sondern auch noch inhuman. [...]

Dans ce que nous avons reproduit de la contribution réactive, L<sub>R</sub> recourt à une forme de dénégation qui passe par l'emploi d'une forme de paraphrase combinée à une comparaison. Chacun des deux reproches qui lui sont adressés se trouve traité séparément. L'utilisation de la forme comparative '*alles Andere als*' dans les deux cas revient pour L<sub>R</sub> non seulement à rejeter les qualités négatives attribuées à sa contribution mais aussi, de manière implicite, à retourner la situation à son avantage. Par ce biais, le locuteur suggère en effet que sa contribution possède des qualités positives qui se situent à l'extrémité opposée sur une échelle bornée, du côté négatif, par <inhumain> et <inadéquat> ou <déplacé>. En d'autres termes, L<sub>R</sub> réhabilite ses propres propos en suggérant, à l'inverse de L<sub>O</sub>, qu'ils témoignent d'une véritable humanité et sont tout à fait adaptés à la situation.

Ce mode d'expression du désaccord diffère de ceux qui ont été évoqués précédemment : alors que, dans ces derniers, reprise et désaccord constituent deux unités distinctes successives, ils se fondent ici dans un seul et même énoncé.

### 6.5.3.1.3 *Evaluation négative*

Le désaccord par évaluation négative consiste pour L<sub>R</sub> à produire un jugement qui, sur la base de critères variables, attribue des qualités négatives aux éléments de discours repris, qu'elles concernent le contenu ou la manière dont les choses ont été énoncées. Lorsqu'elle porte sur un contenu, l'évaluation négative met souvent en cause la pertinence de ce dernier. Lorsqu'elle porte sur une manière de dire les choses, elle dénonce le comportement discursif du locuteur ou de l'énonciateur responsable des propos.

Du point de vue des marqueurs, l'évaluation négative fonctionne comme l'évaluation positive envisagée dans le cadre de la stratégie d'adhésion. Elle recourt par exemple à des verbes comme *halten (für)* en allemand ou *trouver* en français, suivies d'éléments généralement de nature adjectivale contenant le sème [-bon], et implique alors la présence du sème [+Pers1] :

#### 485.Sp.abt.#132

[...] Die derzeitige 3 Monatsgrenze ist übrigens keine medizinisch-biologische, sondern eine technisch-juristische. In der biologischen Entwicklung kann am Ende des 3. Monats keinerlei signifikante Zäsur festgemacht werden. Die drei Monate werden benötigt, um nach der Feststellung einer Schwangerschaft eine Entscheidung und das ganze bürokratische, medizinische Prozedere im Vorfeld der Abtreibung zu ermöglichen. [...]

Ich würde es noch um Bedrohung der Gesundheit erweitern.

Das halte ich für sehr problematisch, da auch hier wieder ein Katalog an Gesundheitbedrohungen mit ausreichender Schwere definiert werden muß. Der Katalog selbst als auch die Diagnose und Bewertung einer Gesundheitsbedrohung sind in gewisser Weise willkürlich. [...]

L'évaluation négative produite par L<sub>R</sub>, farouche opposant à l'IVG, porte ici sur le contenu des éléments cités en discours direct situés en amont. Le 'es' de la citation en discours direct est anaphorique et renvoie à ce qui a été énoncé par L<sub>O</sub> dans la proposition qui précède ce qui est cité. Dans ce passage reproduit ci-dessous, L<sub>O</sub> fait le point sur les critères qui, selon lui, peuvent justifier la pratique d'une IVG :

**Sp.abt.#130**

[...] «Lebensbedrohung der Mutter» ist der einzige Grund der aus der *Schwangerschaft selbst* und nicht aus prospektiver Elternschaft entsteht und daher auch einzig die Frau betrifft. Ich würde es noch um Bedrohung der Gesundheit erweitern. [...]

Ce que L<sub>R</sub> met ici en cause, c'est le fait que L<sub>O</sub> fournisse des critères qui, à ses yeux, s'avèrent tout autant soumis à caution que les critères qui fixent les limites légales d'une IVG. L'argument de L<sub>R</sub> pour justifier cette mise en cause consiste à dénoncer le caractère arbitraire de tout diagnostic médical relatif à ce qui constitue ou non une menace pour la santé.

**486.Lib.dép.#78**

[...] PS à [prénom]: je trouve ton argumentation peu crédible. Tu nous dis qu'il y a énormément d'accidents causés par la prise de drogues, je ne peux pas te contredire c'est vrai. Mais contrairement à ce que tu crois, ces accidents concernent que 1/4 des accidents mortels, ce qui est peu. [...]

L'évaluation négative produite par L<sub>R</sub> porte ici également sur un contenu. Elle précède les éléments repris et constitue donc une sorte de préface qui thématise le désaccord. La critique de L<sub>R</sub> porte sur le manque de crédibilité dont témoigne ce qu'il présente comme l'argumentation développée par L<sub>O</sub>. Cette évaluation précède l'explicitation de l'objet du désaccord par le biais d'un enchaînement de type Accord → Désaccord (6.4.4.) dans lequel les éléments de discours incriminés se trouvent effectivement repris sous la forme d'un discours indirect.

L'évaluation négative des propos considérés ou d'une manière de dire les choses passe également par une construction de type /copule (*sein, être*) + adjectif/ ou /copule (*sein, être*) + GN/ :

**487.Sp.abt.#115**

[...]

Was die Unterhalts- und Umgangspflicht angeht, so weiß ich aus der Praxis eines meiner Kanzleikollegen der sich mit Familienrecht beschäftigt, daß damit ein großer Teil der Väter ohnehin Probleme "hat". (nom)

Das ist nun demagogisch. Außerdem beruht die Unterhaltsverweigerung ja gerade oft auf der gesetzlichen Entmündigung, eben *weil* Männer nicht selbstbestimmt über ihre Vaterschaft entscheiden können und gegen ihren Willen zur Vaterschaft gezwungen werden [...]

**488.Sp.part.#128**

[...] Die Argumentation daß es solches Verhalten im Tierreich ja auch gäbe ist grotesk. Es gibt im Tierreich auch ausgerastete Kindermörder, es käme jedoch niemand auf die Idee dieses Verhalten beim Menschen als unterstützenswert anzusehen. [...]

**489.Mde.avor.#89**

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: "pour certains" [re: [pseudonyme]]

"pour certains" :

c'est quoi, c'est qui, le "pour certains" . c'est nul comme argumentation!

**490.Sp.abt.#15**

[...] Im Klartext: Die Bestimmung des BverfG ist skandalös und diskriminierend, allenfalls "im Einvernehmen mit der schwangeren Frau Dritte, insbesondere den Vater sowie nahe Angehörige beider Eltern des Ungeborenen hinzuzuziehen." Der Vater ist kein Dritter, sondern massiv und unmittelbar betroffen von der Frage, ob "sein" Kind (nicht weniger als "ihres") zur Welt kommt. [...]

Dans ce dernier exemple, l'évaluation négative porte sur le contenu d'un texte juridique rendant compte d'une décision prise par le conseil constitutionnel allemand, et dont les éléments incriminés sont cités en discours direct (introduit par le connecteur *allenfalls*). Le désaccord par évaluation négative suit la citation : L<sub>R</sub> met en cause les choix terminologiques faits par les auteurs du texte cité, c'est-à-dire l'équivalence sémantique – et donc juridique – posée entre le père (*Vater*) et le tiers (*Dritte*).

Ces exemples laissent apparaître que l'expression d'un désaccord par le biais d'une évaluation négative, dans la mesure où cette dernière met en quelque sorte en cause la capacité de L<sub>O</sub> à produire un discours pertinent (exemples 486 et 489) ou moralement acceptable, contribue à mettre en cause l'image que ce dernier construit à travers ce qu'il énonce.

#### **6.5.3.1.4**     *Mise en doute*

Le désaccord par mise en doute consiste à mettre en avant le caractère jugé incertain ou discutable des éléments de discours avancés par L<sub>O</sub>.

La mise en doute peut se faire de manière explicite, à travers l'expression directe des réserves que L.R. nourrit à l'encontre des éléments de contenus repris :

**491.Sp.abt.#105**

[...] Glauben Sie eigentlich, daß es für eine Frau leichter ist ihr Kind zur Adoption freizugeben, anstatt einen Schwangerschaftsabbruch durchführen zu lassen? Ich habe da so meine Zweifel. [...]

Elle peut également se manifester par le biais d'une formulation à valeur modalisatrice qui traduit l'adoption d'une attitude de retrait vis-à-vis de ce qui est asserté par L.O :

**492.Sp.abt.73**

**[initiale nom] – [heure + date] CEST (#73 of 1373)**

**[devise]**

In Amerika haben militante Abtreibungsgegner einen Arzt, der Abtreibungen vornahm mit einem Präzisionsgewehr hingerichtet...

Ich hoffe, es besteht nicht die Absicht, militante Abtreibungsgegner mit Abtreibungsgegnern in Deutschland auf eine Stufe zu stellen. Außer der prinzipiellen Ablehnung von Abtreibung bestehen keinerlei Gemeinsamkeiten. [...]

ou de ce dont L.O s'attache à rendre compte :

**493.Lib.pacs.#101**

[date + heure]

**Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer ?**

[pseudonyme] citoyenne ordinaire

Je viens de lire dans Libération à l'occasion de la reprise du débat à l'Assemblée sur le PACS que, je cite 'l'ouverture de certains droits du PACS aux fratries, DISPOSITION JUGEE ANTICONSTITUTIONNELLE PAR LA CHANCELLERIE, a quelque chance d'être évacuée lors des navettes avec le Sénat'.

Je suis curieuse de savoir en quoi l'attribution de certains droits du PACS aux fratries peut présenter un caractère anticonstitutionnel. [...]

Le doute ne porte pas ici sur le discours attribué au journal *Libération*, c'est-à-dire sur le fait que ce dernier énonce ce qui est reproduit en E.R. Ce qui est mis en doute, c'est le jugement de la chancellerie dont rend compte la citation en DD. Le journal fait ici figure de simple médium permettant à ses lecteurs d'accéder à des discours qui, sinon, leur demeureraient souvent inaccessibles<sup>307</sup>.

<sup>307</sup> Cet exemple laisse apparaître que le discours informatif n'est pas uniquement convoqué à des fins d'information (cf. 6.3.) ou pour servir d'élément d'étayage dans le cadre d'un discours de justification (cf. 6.4.1.1.1.). L'exemple qui vient d'être analysé constitue cependant un cas de figure rare dans nos corpus.

Cette mise en doute peut se manifester sur le mode de l'interrogation. Interrogation qui peut découler des problèmes de compréhension liés à l'interprétation d'éléments d'un discours autre et rendre compte d'une réserve de L<sub>R</sub> vis-à-vis de la validité de ce qui est énoncé :

**494.Sp.abt.#17**

[...] (1) Du lehnt es ab, daß ein Mann «ein Recht darauf hat zu entscheiden ob ja und überhaupt und sowieso.» Ich habe da ein Verständnisproblem. Kannst Du das ein wenig präziser formulieren? Bist Du sicher, daß Du das Problem verstanden hast? [...]  
(2) Glaubst du ernsthaft, daß jemals eine Frau Abtreibung erwogen hat, nur weil sie «ein Kind im Schoß liegen» hat? Fängt das Problem (oder die Freude, wie es doch meistens der Fall ist) nicht an, wenn es raus ist aus dem Schoß? Ich meine damit: kennst Du überhaupt den Unterschied zwischen Schwangerschaft und Elternschaft? [...]

Cet exemple, qui rend compte de deux passages d'une contribution dans laquelle L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> met en question ce qui est énoncé par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub>, rend compte d'une autre fonction des questions, qui est de révéler l'incrédulité de L<sub>R</sub> vis-à-vis de ce qui est énoncé par L<sub>O</sub> (2)

Une fonction similaire est dévolue à certaines questions-échos, qui font à la fois office de reprise et de positionnement vis-à-vis de ce qui est repris. Une question-écho qui porte sur des éléments discursifs internes au forum de discussion considéré peut constituer une ressource permettant au Locuteur de mettre en évidence ce qu'il considère comme un point d'achoppement d'un développement argumentatif :

**495.Sp.abt.#24**

[...] Woher wollen Sie wissen, was ein Embryo fühlt, hört, denkt und was nicht? Haben Embryonen schon ein Bewußtsein? Egal wie die Antwort ausfällt, was ist das überhaupt?  
Wieso soll keiner dieses Kind haben wollen. Es kann zumindest in Pflege gegeben oder unglücklichen Paaren zur Aufzucht übergeben werden, die von sich aus keines bekommen können. Bedenken Sie mal, daß diese Kinder mal Ihre Rente finanzieren sollen... [...]

Cet extrait renvoie à un passage de la contribution directement antérieure :

**Sp.abt.#23**

[...] Er ist zwar ein organisches Lebewesen, doch das sind Pflanzen auch. Daher sollte jede Frau das Recht auf Abtreibung haben und niemand sollte sie dazu zwingen dürfen, ein Kind auszutragen, daß niemand haben will.

L'élément *wieso*, qui introduit une question-écho, est un terme interrogatif qui “sert à exprimer quelque chose de l'opinion du questionneur” et constitue “l'indice de la question étonnée”<sup>308</sup> (Fernandez Bravo, 1993 : 302). En surface, elle invite le Locuteur à qui elle est adressée à produire la preuve de ce qui est avancé. Du point de vue pragmatique, elle se laisse intégrer dans la catégorie des questions en retour qui n'ont pas forcément pour objectif de

<sup>308</sup> C'est l'auteur qui souligne.

solliciter une réponse, mais fonctionnent comme l'équivalent d'une contestation portant sur la recevabilité des éléments de contenu sur lesquels elles portent.

Un équivalent français de la question-écho introduite par *wieso* est une question introduite par le syntagme interrogatif *en quoi* :

**496.Lib.pacs.#39**

[...] Cependant, j'ai été profondément choqué par la violence et la bêtise des opposants à cet octroi de quelques droits aux homosexuels (même si la loi peut s'appliquer aux couples hétéro ...)

En quoi touche-t-on aux droits des autres citoyens; en quoi remet-on en cause les fondements de notre société??

Vous savez, sans l'Amour avec un grand A, un amour désintéressé, exclusif, cette institution que constitue le mariage peut se muer en une parodie parfois oscène. [...]

**497.Par.dép.#40**

[...] Comment pouvez-vous affirmer que les gens dont vous

parlez sont "accro" au cannabis ? Maints témoignages

affirment ici que cette drogue ne procure pas ou très

peu de dépendance ! [...]

Dans certains cas, comme dans les exemples 495 à 497, il apparaît que le doute, sous couvert d'étonnement, laisse la place à un rejet pur et simple, en particulier lorsqu'on a affaire à une mise en question des éléments de discours produits par L<sub>O</sub>. A cet égard, l'enchaînement produit par L<sub>R</sub>, qui consiste à avancer les éléments susceptibles de justifier sa contestation, témoigne du caractère fondamentalement rhétorique de la mise en question.

### 6.5.3.1.5 *Assertion-réponse*

L'expression d'un désaccord sous forme d'assertion-réponse suppose que les éléments faisant l'objet de la reprise discursive relèvent initialement de la modalité interrogative – caractéristique morphosyntaxique et énonciative derrière laquelle se profile un énoncé assertif sous-jacent :

**498.Sp.part.#13**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#13 of 1041)

[devise]

#7 "Warum aber soll ein Staat eine Gemeinschaft fördern, von der er definitiv nicht profitieren kann, weil keine Kinder und damit neue Steuerzahler hervorgehen? Ich halte auch nichts davon, wenn homosexuelle Paare Kinder adoptieren."

Weil nicht die Menschen existieren, um dem Staat zu nützen sondern eben umgekehrt. [...]

**499.Lib.pacs.#40**

[date + heure]

**Réponse à Mr [prénom nom]**

[prénom] [profession]

Je répète la question de vous posez :

>>> d'ailleurs, ou est la normalité (si quelqu'un le sait, qu'il me le dise).

-C'est très simple. Est normal ce qui contribue à la survie de l'humanité et est anormal ce qui est contre. Et dans le cas qui nous concerne, une homosexualité totale serait totalement contre la survie des espèces et de l'humanité, et cela n'a rien à voir avec l'intolérance ! [...]

La constitution de ces questions en objet de contestation repose sur l'interprétation, par L<sub>R</sub>, du contenu qu'elles véhiculent comme relevant originellement de l'assertion d'un contenu par L<sub>O</sub>. La question énoncée par L<sub>O</sub> est donc perçue par L<sub>R</sub> comme une question rhétorique, c'est-à-dire une question qui "*oriente vers la valeur contradictoire à celle de son libellé (le positif vaut pour le négatif, le négatif pour le positif = valeur inversive)*" (Fernandez Bravo, 1993 : 294). Dans l'exemple 498, l'énoncé assertif sous-jacent serait <ein Staat soll eine Gemeinschaft nicht fördern, von der er definitiv nicht profitieren kann> ('un Etat ne doit pas favoriser une communauté dont il ne peut tirer aucun profit'). Dans l'exemple 499, on peut reconstruire une assertion sous-jacente du type <la normalité n'existe pas>.

Le choix, opéré par L<sub>O</sub>, d'introduire un point de vue sous forme de question conduit L<sub>R</sub> à mettre en œuvre une double activité. Une activité de réponse, d'une part : les deux exemples témoignent du fait que L<sub>R</sub> commence par produire le type d'acte invité par la question. Au *warum* de L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> en 498 correspond le *weil* de L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> ; en 499, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> enchaîne sur ce qui s'apparente à une demande de renseignement (caractère renforcé par le contenu de la parenthèse qui suit la question) par une séquence de nature descriptive dans laquelle il fournit une définition de la normalité. Jouer le jeu des questions et des réponses constitue d'ailleurs le meilleur moyen, pour L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub>, de contester le point de vue introduit par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> : il consiste à faire "comme si" les questions étaient de véritables questions informatives en ignorant l'énoncé assertif sous-jacent. En 498 comme en 499, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> fournit une explication qui s'avère aller à l'encontre du point de vue de L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> : à l'affirmation sous-jacente selon laquelle l'homme doit être utile à l'Etat répond l'affirmation selon laquelle c'est l'Etat qui doit servir les hommes ; à l'affirmation sous-jacente selon laquelle la normalité n'existe pas répond l'affirmation de l'existence de cette normalité aussi bien que de son pendant, l'anormalité.

A la multiplicité des formes d'expression de l'accord correspond la multiplicité des formes d'expression du désaccord. Leur mise en œuvre peut dépendre des caractéristiques des éléments de reprise sur lesquels porte la contestation : ainsi, le désaccord par assertion-réponse suppose que les éléments de discours contestés relèvent de la modalité interrogative.

Dans tous les autres cas, il s'avère que les éléments de reprise relèvent de la modalité assertive. Au-delà de cet aspect, la mise en œuvre des différentes formes d'expression du désaccord répertoriées dépend essentiellement de choix d'ordre épistémique : attitude radicale de refus dans le cadre du refus de validation et de la dénégation ; attitude dépréciative dans le cadre de l'évaluation négative ; attitude de questionnement dans le cadre de la mise en doute.

### 6.5.3.2 Modes de contestation et enchaînement sur la contestation

Les paragraphes qui suivent font état des modes de contestation mis en œuvre par les locuteurs dans l'environnement d'éléments de reprise discursive et des enchaînements auxquels la contestation donne lieu. L'objectif est de répondre à la question de la nature des objets contestés et de mettre en lumière selon quels modes cette contestation opère.

L'observation des données amène à constater que les objets de contestation présentent une grande diversité. Il est cependant possible, derrière cette variété, de mettre en évidence l'existence de trois familles d'objets pouvant faire être soumis à contestation :

- un dire, c'est-à-dire le fait même d'exprimer quelque chose, la manière de l'exprimer, les mots employés pour le dire ;
- un dit, c'est-à-dire un contenu ;
- un locuteur, sur la base de ce que son discours laisse transparaître de sa personne ou de sa personnalité.

Les développements qui suivent rendent successivement compte du traitement appliqué à chacune de ces familles d'objets.

Dans cette entreprise, nous avons été confrontée à une difficulté majeure, relative au point de vue d'où l'on se place pour considérer le statut des éléments de contenu soumis à reprise dans l'ordre de l'argumentation. En la matière, deux options sont possibles : considérer le statut attribué par  $L_O$  à ce qu'il a produit en  $E_O$ , ou le statut attribué par  $L_R$  aux éléments repris en  $E_R$ . L'observation des données nous a permis de clairement mettre en évidence le fait que les choses pouvaient différer du tout au tout en fonction du point de vue adopté : tel élément, par exemple, qui semble avoir le statut de fait dans une contribution donnée, se trouve doté du statut d'argument par  $L_R$  :

**500.Zt.mar.#7**

[...]

Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol



erreichst, mußt du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst.

Entspricht weder meiner Erfahrung mit Kannabis noch mit Alkohol. Naja, selbst wenns stimmt -- Illegalitaet hilft nichts und schadet vieles. Schluss mit der Verruecktheit, legalize everything.

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> s'en prend directement au discours produit par un autre intervenant L<sub>O</sub> à l'intérieur du forum de discussion. Il est intéressant de considérer comment les éléments cités sont insérés dans la contribution de référence :

**Zt.mar.#2**

**[prénom nom] – [date + heure] (#2 of 143)**

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?

Die Wirkung ist weniger kalkulierbar. Während die Wirkung von Alkohol immer dieselbe ist, fällt das beim Kiffen ganz unterschiedlich aus und geht vor allem viel mehr auf die Hirnfunktionen. Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol erreichst, mußt du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst. Auch Angstzustände sind nicht auszuschließen. Ich würde sagen: zu genießen ja, aber eher mit Vorsicht. [...]

L'extrait cité dans l'exemple 500 apparaît donc constituer avant tout une réponse à une question qui a toutes les apparences d'une question informative, même si, comme l'analyse du libellé de ce forum l'a montré (cf. 3.4.2.3.), elle peut également être interprétée comme une question argumentative. Le discours de contestation produit par L<sub>R</sub> laisse par ailleurs entendre que ce dernier interprète effectivement la réponse fournie par L<sub>O</sub> comme une prise de position vis-à-vis d'une question argumentative et lui confère donc le statut d'argument en faveur d'une position de refus de la légalisation du cannabis, position contre laquelle lui-même s'oppose en réclamant une légalisation de toutes les substances prohibées.

Dans ces circonstances, il n'est pas facile de faire le partage entre ce qui relève de la contestation des prémisses et ce qui relève de la contestation portant sur les arguments. Il est donc nécessaire de marquer la différence entre statut primaire des éléments repris – celui qui leur est attribué par le Locuteur à l'origine des propos contestés – et statut secondaire – qui résulte de l'interprétation qui en est faite par L<sub>R</sub>. Comme il est difficile de considérer, dans chaque analyse, ces deux aspects, nous avons fait le choix de nous intéresser d'abord à la manière dont L<sub>R</sub> interprète les données qu'il souhaite contester, dans la mesure où c'est bien sur la base de cette interprétation qu'il fonde sa contestation, mais sans pour autant omettre de souligner, si nécessaire, l'écart qui se manifeste entre statut primaire et statut secondaire.

Ce décalage se laisse appréhender uniquement lorsque la contestation porte sur des éléments de discours issus de l'intérieur du forum de discussion considéré, puisque l'analyste a alors

accès à la contribution de référence<sup>309</sup> dont ces éléments sont tirés et peut comparer ce qu'il en est dans E.<sub>R</sub> avec ce qu'il en est dans E.<sub>O</sub>. Les choses se présentent différemment pour les éléments importés de l'extérieur du forum de discussion, dans la mesure où, en règle générale, L.<sub>R</sub> ne rend alors compte que des éléments qui lui servent à construire son propre discours de contestation, et ne permet pas au Destinataire, ni *a fortiori* à l'analyste, comme dans le cas précédent, de comparer le statut des éléments en question dans le discours de référence et dans le discours qui les accueille.

Une autre difficulté à laquelle nous avons été confrontée lorsqu'il s'est agi de rendre compte de la nature des objets de contestation, tient au fait que toute contestation portant sur des éléments de discours repris n'est pas forcément suivie de l'exposé des raisons qui la justifient. Soit que le Locuteur contestataire se contente d'exprimer un désaccord simple :

**501.Zt.mar.#108**

[prénom nom] – [date + heure] (#108 of 143)

[devise]

*Der Recht-auf-Rausch-Richter Neskovic hat es mittlerweile bis zum Bundesverfassungsgericht geschafft. Stimmt nicht. [...]*

**502.Mde.avor.#89**

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: "pour certains" [re: [pseudonyme]]

"pour certains" :

c'est quoi, c'est qui, le "pour certains" . c'est nul comme argumentation!

Soit qu'il enchaîne sur un discours qui ne rend pas compte des raisons qui motivent le choix de contester les propos de L.<sub>O</sub> :

**503.Lib.dép.#159**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:Pas d'accord (à [pseudonyme])**

Penses-tu que le fait que le canna soit illégale constitue une barrière à ceux qui n'ont pas la tête sur les épaules?

Je pense exactement le contraire, car si le canna était en vente libre (de préférence sous contrôle de l'Etat, comme il se passe par exemple aux Pays Bas), ça éviterait d'être en contact avec des dealers, qui peuvent souvent proposer d'autres produits bien plus dangereux. De plus, le canna et dérivés seraient certainement de meilleure qualité, donc moins nocifs pour la santé. On sait bien que les produits illégaux représentent une grande source de bénéfices pour les trafiquants qui n'hésitent pas à "couper" les différentes substances avec des produits beaucoup plus nocifs que la "drogue" même.

Donc, OUI OUI OUI à la legalisation!!!

<sup>309</sup> Dont il peut produire lui-même son interprétation, qui ne sera pas forcément celle qui se manifeste dans le traitement des données opéré par les locuteurs engagés dans le débat.

Cette contribution constitue une réaction à la contribution antérieure de L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub>, dont une partie des propos se trouve ici reprise par L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> sous la forme d'une question contenant la reformulation paraphrastique de deux portions de la contribution de référence :

**Lib.dép.#158**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Pas d'accord**

Fumeuse depuis une bonne dizaine d'année, je ne suis pas d'accord avec une dépénalisation. Ok, je t'accorde que les ravages d'autres psychotropes sont plus important que pour le canna puisqu'il n'y en a pas si, et seulement si, tu gardes la tête sur les épaules. J'évolue, de par ma profession, au milieu de jeunes qui eux ne savent pas "gérer" et foutent en l'air pas mal de choses ce qui est fort regrettable. [...] <sup>310</sup> Alors non à la légalisation, laissons encore une barrière pour ceux qui n'en n'ont malheureusement pas.

Dans sa contribution réactive, L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> conteste ouvertement l'argument de la barrière psychologique imputé à L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub> (*Je pense exactement le contraire*), mais le développement qui suit ne permet en rien de déterminer en quoi consiste cette opposition radicale et ce qui la motive. Quant au reste de la contribution, en dépit d'un 'car', *a priori* destiné à introduire les motifs du désaccord, il développe un tout autre aspect du problème, à savoir les conséquences de la légalisation sur la qualité des produits vendus. Cette contribution donne donc l'impression que L<sub>.R</sub> abandonne la tâche de contestation amorcée pour réorienter son discours explicatif vers un objet différent. Elle ne constitue en rien un cas isolé : cette manière de procéder se rencontre, bien au contraire, très fréquemment dans nos corpus, et tend à compliquer grandement le travail d'identification des objets de contestation.

Autant de difficultés avec lesquelles il nous a fallu composer pour parvenir à dégager ce qui, dans les différents cas relevés, incite le Locuteur-Rapporteur à contester ce qu'il reprend.

Les paragraphes qui suivent abordent successivement la contestation d'un dire (6.5.3.2.1.), la contestation des prémisses (6.5.3.2.2.), la contestation portant sur les arguments (6.5.3.2.3.) et la contestation portant sur le Locuteur (6.5.3.2.4.).

### **6.5.3.2.1      *Contestation d'un dire***

Les éléments de discours autre intégrés par un Locuteur dans son propre discours peuvent servir de support à une contestation portant sur le dire, c'est-à-dire le fait même d'énoncer quelque chose :

**504.Sp.part.#59**

[prénom nom] – [prénom nom] CEST (#59 of 1041)

[devise]

<sup>310</sup> C'est nous qui abrégeons.

Auch ein Alter von 15 entschuldigt nicht solche Ausrutscher:

*Ich bin nicht gegen Homosexualität, aber gegen Homo-Ehen! Genauso bin ich gegen Heirat mit Tieren, bzw. Sodomisten!! Denn ich sehe auch keinen großen Unterschied*

Sag das mal einem gleichgeschlechtlichen Paar in's Gesicht. Da kannst du froh sein, wenn Du keine in die Fresse bekommst.

**505.Sp.part.#26**

[...]

Ich weiß was jetzt kommt: "Es sind auch nur Menschen, man muss es akzeptieren, lass sie doch machen was sie wollen" usw.

Nöh ... nicht von mir. Von mir kommt eher ein "Irrelevant. Am besten kümmert sich jeder selbst drum, mit wem er sein ganzes Leben verbringen und Sex haben möchte." [...]

ou bien la manière dont ce contenu se trouve énoncé :

**506.Lib.ivg.#3**

[...] En ce qui concerne un "tas de petites cellules indifférenciées" qui constitueraient le foetus à 12 semaines, il me semble justement que vous avez tort car j'ai tout de même lu pas mal d'articles de journaux où des médecins nullement extrémistes et anti-IVG, y compris des médecins femmes, disaient exactement le contraire et que certains problèmes éthiques découlaient de l'allongement de l'IVG (sélection de l'embryon, eugénisme). [...]

La contestation peut, dans ce domaine, également porter sur l'impression négative laissée par le discours de celui que L<sub>R</sub> constitue en Interlocuteur :

**507.Sp.abt.#107**

[...]

Er hätte das Kind doch garnicht erst zeugen müssen. Schon mal was von Kondomen gehört? Gibts in vielen bunten Farben, mit und ohne Geschmack, mit und ohne Noppen. Sie sind frei im Handel erhältlich und haben außer der Verhütung von Geschlechtskrankheiten noch den Vorteil vor ungewollter Vaterschaft zu schützen! ;-)

In Maßen komisch. Das ist nun noch schwächer als das vorige Argument und zynisch obendrein. Dergleichen Sprüche kenne ich sonst nur von katholischen Frauenverbänden und christkonservativen Abtreibungsgegnern, die sich gerade noch dazu durchringen, Verhütung zu erlauben. [...]

La MDS autonymique constitue, à cet égard, un moyen privilégié, sinon de contester, du moins de mettre à distance les termes ou expressions employés par d'autres, afin de marquer clairement que la responsabilité en incombe à eux seuls :

**508.Sp.abt.#131**

[...] OK – daß Frau [nom] viel intensiver mit der Aufzucht des Nachwuchses beschäftigt sein wird, mag Herrn [nom]s Ansicht (oder Erwartung?) sein, die sie vielleicht nicht unbedingt teilt. Herr [nom] hat auch gesagt, daß dieses Urteil auf Beobachtungen in seinem „nicht gerade konservativen (zumindest in dieser Frage) Bekanntenkreis« zurückgeht. ([prénom nom] [date + heure]). Entweder alle Frauen in Herrn [nom]s „nicht gerade konservativem« Bekanntenkreis sind zumindest in dieser Frage zufrieden mit ihrer Rolle, oder die „nicht gerade konservativen« Bekannten sagen ihnen wo's lang geht - zumindest in dieser Frage. Daß Frau [nom] gebärt, ist ein Faktum. Daß sie viel intensiver aufzieht, ist eine *Entscheidung* aus gewissen Grundnormen heraus (die ich konservativ nenne). [...]

Dans cet exemple, L<sub>R</sub> reprend d'abord sous forme de DI avec îlot textuel un passage d'une contribution antérieure. Les éléments contenus dans l'îlot textuel se trouvent ensuite réinvestis à deux reprises sous forme de MDS autonymique, signalée par des guillemets. Cette accumulation, dans une portion de discours relativement réduite, incite à y voir une forme camouflée de contestation, qui se trouve peu ou prou confirmée par la parenthèse finale, dans laquelle L<sub>R</sub> met ouvertement en cause la catégorisation opérée par L<sub>O</sub> (opposition <non conservateur> vs <conservateur>). Ce faisant, L<sub>R</sub> dénonce sans le dire le discours de L<sub>O</sub> qui consiste, à ses yeux, à maquiller, par les mots, la réalité des choses.

Dans les deux exemples qui suivent, les locuteurs mettent en cause les choix terminologiques opérés par leur interlocuteur. Dans les deux cas, les termes employés ne sont cependant pas contestés pour eux-mêmes, mais pour la vision des choses qu'ils véhiculent :

**509.Sp.abt.#147**

[...]

„Es ist ohnehin befremdlich, daß die wissenschaftlichen Erkenntnisse über die vorgeburtliche Entwicklung des Menschen Jahr für Jahr mehr Indizien liefern, die aus biologisch-ethischer Sicht eine Abtreibung immer fragwürdiger werden lassen, die Gesellschaft aber sich weiterhin an Ernst Haeckels schlampigen, manipulierten Forschungsergebnissen orientiert, obwohl diese praktisch komplett widerlegt sind.« ([initiale nom] [date + heure])

Was ist „biologisch-ethisch«? Sie argumentieren hier, als gäbe es einen empirisch bestimmaren Zeitpunkt oder Kriterienkatalog, der das Menschsein definiert. Als bestünde unser Problem lediglich darin, dies herauszufinden, der Natur ihr Geheimnis zu entreißen, was und ab wann und wie lange ein Mensch ist. Aber das stimmt nicht.

[...]

**510.Lib.ivg.#34**

[...] Je deteste quand les gens comme vous, parlant d'un sujet, utilisent les phrases stupides comme 'peine de mort'. Vous n'avez pas le droit de parler comme ca. Pour une femme c'est une des choses les plus difficiles dans leurs vies. Laissez-les prendre leurs propres decisions, sans les idées stupides de vous-même.

Dans l'exemple 509, L<sub>R</sub> met en question le choix du composé '*biologisch-ethisch*' parce qu'il renvoie, à ses yeux, à une conception de l'humain qu'il ne partage pas. Dans l'exemple 510, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> refuse à L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> le droit d'employer l'expression '*peine de mort*', parce qu'elle renvoie à une image de l'IVG qui ne correspond pas à ce qui est effectivement vécu par les femmes concernées.

D'une manière générale, la contestation d'un dire va au-delà de la simple mise en cause de la manière de dire les choses. Elle implique toujours la mise en question des représentations que les formulations ou les termes choisis véhiculent.

**6.5.3.2.2      *Contestation d'un dit***

La deuxième famille d'objets de contestation se voit attribuer une place plus importante, conséquence directe du fait que les contenus constituent le principal terrain sur lequel s'exerce la contestation. Cette famille se subdivise elle-même en trois sous-ensembles déterminés sur la base du statut des éléments sur lesquels porte la contestation :

- des prémisses, c'est-à-dire des éléments susceptibles de susciter l'adhésion et qui constituent le fondement du discours argumentatif ;
- des arguments appelés à étayer une conclusion ou une position<sup>311</sup> ;
- l'interprétation jugée erronée d'un discours.

#### a. Contestation des prémisses

La validité que le Destinataire accorde au discours argumentatif dépend du crédit qu'il accorde aux faits ou aux vérités invoqués par le Locuteur-argumentateur à l'appui de l'argumentation qu'il développe. A partir du moment où un Locuteur considère que la réalité ou la vérité retenue vient contredire ce qu'un autre Locuteur avance comme pouvant servir de support au développement d'un argument, c'est tout l'édifice argumentatif qui s'écroule puisqu'il manque le point d'accord nécessaire.

Bien que les faits constituent *a priori* la catégorie de prémisses la moins susceptible de prêter le flanc à la contestation, les corpus étudiés sont particulièrement riches d'exemples dans lesquels la contestation porte effectivement sur ce type d'objet, que la reprise rende compte de propos tenus à l'intérieur du forum considéré, à l'extérieur ou relève du discours doxique :

##### 511.Sp.abt.#45

[initiale nom] – [heure + date] CEST (#45 of 1373)

[devise]

Ja, denn der Embryo hängt, ob Sie wollen oder nicht, von der Mutter ab und ist organisch mit ihr verbunden. Er ist ihr Körperteil. Bei der Geburt wird dieser Körperteil abgetrennt und lebt allein weiter...

Herr [nom],

in biologischer, medizinischer und juristischer Hinsicht ist Ihre Klassifizierung des Kindes als Körperteil der Mutter völlig unzutreffend. Das Kind erfüllt kein einziges Kriterium, das für eine solche Behauptung erforderlich wäre.

Ein Körperteil kann nicht irgendwann vom Körper abgetrennt autonom weiterexistieren und sich sogar weiterentwickeln. Das Kind besitzt von Anfang an seinen eigenen unverwechselbaren Gencode, sein Blut kann eine andere Blutgruppe und Rhesusfaktor haben. Würde man Teile des Kindes der Mutter implantieren käme es zur üblichen Fremdgewebeabstossung. Die Plazenta schirmt deshalb in komplexer Weise Mutter und Kind voneinander ab. Die Nabelschnur ist eigentlich Bestandteil des Kindes und lediglich eine Art Versorgungsschlauch wie bei einem Taucher oder Astronauten. [...]

<sup>311</sup> Cf. la typologie des modes de contestation présentée en 1.4.2.3.2.

La contestation de  $L_2/L_{.R}$  porte sur un fait avancé par un locuteur  $L_1/L_{.O}$  en vue de justifier le fait que seules les femmes doivent être habilitées à choisir si elles souhaitent poursuivre ou non une grossesse. Ce fait – l'enfant comme membre du corps de la femme enceinte – se trouve contesté d'emblée sur trois terrains : le terrain biologique, le terrain médical et le terrain juridique. Dans la suite de son discours,  $L_2/L_{.R}$  se concentre cependant sur un de ces terrains – le terrain biologique – fournissant divers éléments d'explication destinés à justifier ses objections.

**512.Lib.dép.#186**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Confusions et fumées...**

A lire certaines lignes, on se demande si les rédacteurs voient plus loin que le bout de leur nez.

Personnellement, je suis contre la dépénalisation. Mais pas forcément l'utilisation.

D'abord, à l'inverse de ce que j'ai lu ici ou là, l'alcool, que l'on appelle depuis peu ouvertement drogue dure, a toujours été pénalisée. Souvenez-vous de l'absinthe par exemple... de nos jours, "ivresse sur la voie publique" est passible de PV, un bar peut se voir retiré sa licence s'il sert de l'alcool à un mineur ou un adulte (passablement) éméché et les supermarchés n'ont en théorie pas le droit de vendre aux mineurs non plus. Donc, depuis toujours, même quelque chose comme l'alcool est pénalisé. [...]

$L_{.R}$  entreprend de contester ce qu'il présente comme un fait avancé par un énonciateur pluriel  $L_{.O}$  non identifié pour justifier la dépénalisation du cannabis. Il s'agit d'une prémisse qui se trouve fréquemment invoquée dans le discours en faveur de la dépénalisation du cannabis et qui sert de fondement à une argumentation par le précédent fondée sur la règle de justice : puisque la consommation d'alcool est légale (prémisse), celle du cannabis doit l'être aussi.  $L_{.R}$  remet en cause la véracité des faits invoqués et dénonce leur caractère lacunaire en produisant différents exemples de ce qu'il considère comme autant d'éléments de la réalité qui viennent contredire  $L_{.O}$  et plaider en faveur de la position que lui-même défend (refus de la dépénalisation). La particule *même*, dans le dernier énoncé de ce passage, souligne bien la valeur d'argument de ces éléments de contenu. Les faits présentés par  $L_{.R}$  sont présentés comme susceptibles de constituer le fondement d'un argument *a fortiori* : ce qui est énoncé sous l'incidence de *même* est présenté comme l'argument le plus fort (Anscombe/Ducrot, 1983), de sorte que si l'alcool est pénalisé, les autres drogues – puisque  $L_{.R}$  pose l'existence d'une qualification de l'alcool comme '*drogue dure*' – doivent l'être aussi.

La reprise discursive peut également servir à rendre compte de la manière dont un discours rend compte des faits – en particulier comment il en fait une présentation erronée, que L.R s’attache à contester :

**513.Zt.mar.#126**

**[prénom nom] – [date + heure] (#126 of 143)**

**[devise]**

[...]

*Suchtexperten warnen: Der Haschkonsum bei Kindern und Jugendlichen himmt drastisch zu.*

Ja, wenn da stehen wuerde: *Suchtexperten warnen: Der Drogenkonsum bei Kindern und Jugendlichen himmt drastisch zu.* ja dann koennte man das als Meldung durchgehen lassen. Oder wenn zumindest erwaeht wuerde, dass Hasch unter den von Jugendlichen konsumierten Drogen eher eine Marginalie ist. Aber so?

Dans cet extrait de contribution, L<sub>2</sub> reprend, sous forme de citation en DD signalée par l’italique, des éléments discursifs précédemment cités dans une contribution antérieure :

**Zt.mar.#105**

**[prénom nom] - [date + heure] (#105 of 143)**

Warnung vor der Modedroge Haschisch

*Suchtexperten warnen: Der Haschkonsum bei Kindern und Jugendlichen himmt drastisch zu. Viele Kiffer verelenden, die Droge lässt ihre Entwicklung stocken. Schon sind die Cannabis-Abhängigen zur größten Gruppe in vielen Suchtkliniken geworden. Legalisierungskampagnen, klagen Therapeuten, seien verharmlosend.*

So kündigt der SPIEGEL in seiner neuesten Ausgabe (33/2002) einen Artikel über jene Droge an, für die sich die GRÜNEN-Jugend im Wahlkampf stark macht.

Hoffentlich nehmen möglichst viele Eltern vor der Wahl zur Kenntnis, was da mit Billigung hochrangiger Politiker abläuft.

Les éléments cités en 513 reproduisent partiellement les éléments cités par l’auteur de la contribution de référence, qu’il présente comme issus d’un article publié dans le magazine *Der Spiegel*. Cet extrait d’article, qui fait état, sur un ton dramatique, des conséquences de la forte augmentation de la consommation de cannabis chez les enfants et les adolescents, sert à L.O de caution (argument d’autorité) à l’appui d’une position qui n’est certes pas exprimée explicitement, mais qui se laisse deviner à la lecture de ce qu’il énonce à la fin de sa contribution : le refus de la dépénalisation.

L.R ne reprend qu’en partie les éléments cités par L.O. L’objection qu’il formule porte d’abord sur le choix des termes employés (‘*Drogenkonsum*’ au lieu de ‘*Haschkonsum*’), mais c’est surtout la falsification des faits que ces choix terminologiques trahissent, ainsi que la confusion entre différentes formes de dépendance (cannabis vs drogue en général), qui sont mises en cause. Dans la séquence qui suit la citation, L.R conteste l’adéquation de ce qui est présenté par le journal avec la réalité et, par contrecoup, le crédit qui lui est accordé par L.O.



Par le biais d'un discours hypothétique, L<sub>R</sub> présente les conditions requises pour que ce discours sur le réel soit acceptable: parler de consommation de drogue et non de consommation de cannabis, reconsidérer à sa juste mesure la place du cannabis dans la consommation générale de stupéfiants par les jeunes. La formule '*Aber so ?*' laisse cependant entendre que, ces conditions n'étant pas remplies, l'accord n'est pas possible.

La contestation du contenu d'un discours d'autorité exposant les faits susceptibles de fonder l'accord entre les parties est cependant rare dans nos corpus. L'explication la plus probable est qu'il est souvent difficile, pour un locuteur ordinaire, d'apporter les éléments nécessaires pour justifier une telle contestation. Elle suppose en effet des armes dont les locuteurs ne disposent pas forcément (cf. 6.4.1.).

La reprise discursive peut aussi rendre compte des vérités invoquées comme prémisses par un autre Locuteur en vue de les contester :

**514.Sp.abt.#28**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#28 of 1373)**

Der Bericht war schockierend. Bis dato war mir nicht bekannt, daß ein Arzt es als seine Berufung ansehen kann jeden Tag 20 Kinder zu morden.

[...]

Warum betrachtet heute niemand mehr Abtreibungen wie Gott sie sieht? Was ist mit dem unverheirateten Mädchen, das ein Kind erwartet, aber völlig unvorbereitet ist? Sollte man sie ein Kind zur Welt bringen lassen? Gottes Gefühle haben sich nicht geändert nur weil seine Mutter unklug oder unmoralisch gehandelt hat.

Leben ist kostbar - eine Gabe, die von Anfang an zu hegen und in Ehren zu halten ist.

[prénom nom] 22 / M / verheiratet / 11 Monate alten Sohn

**515.Sp.abt.#31**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#31 of 1373)**

[prénom nom]

Sie wussten nicht:

Warum betrachtet heute niemand mehr Abtreibungen wie Gott sie sieht?

Ich kann es Ihnen sagen: Weil niemand weiss, wie Gott die Abtreibung sieht. Wenn es jemand wüsste, wäre dieser jemand Gott, was Sie von sich hoffentlich nicht behaupten wollen.

Oder wie sollten wir die Abtreibung sehen, wenn nicht als alleinige Entscheidung der Mutter? Denn ihre alleinige Entscheidung sollte es ja auch sein, sich schwängern zu lassen. Oder nicht? Wie stehen Sie dazu, Herr [Nom]? Soll die Frau sich ficken lassen und daraufhin alle Entscheidungsgewalt an Gott übertragen? Der das Kind nicht mal gezeugt hat, geschweige denn ausgetragen?

Ausserdem werden die Sprüche Gottes heutzutage von Leuten verbreitet, die selbst soviel lügen und in ihrer Geschichte soviel gemordet haben, dass sie als moralische Instanz verspielt haben. Nicht Gott, aber seine Priester.

Mit Grausen wendet sich ab, [prénom].

Dans la contribution de référence, L<sub>1</sub> suggère, sous la forme d'une question, de reconsidérer le problème de l'IVG à la lumière de la religion chrétienne. Cette suggestion se trouve contestée par L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub>, qui exploite le jeu question/réponse mis en œuvre par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> pour

avancer son point de vue : refus de substituer une décision divine à une décision individuelle qui ne regarde que les femmes, refus d'accorder son crédit aux porte-parole de la divinité, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> invoquant les mensonges et les crimes qui mettent en question le statut d'instance morale de l'institution religieuse.

Autre classe d'objets relevant des prémisses et qui se trouve mise en scène par la reprise discursive en vue de les soumettre à contestation : les présomptions sur lesquelles repose l'argumentation, lorsqu'elles sont jugées inaptes à entrer en ligne de compte. C'est ce qui se produit lorsque se trouvent ouvertement ou indirectement invoquées les notions de normalité et d'anormalité. Objet particulièrement fragile en raison des interprétations variées dont elle peut être l'objet (Perelman, 2002 : 45), la notion de normalité s'expose, davantage encore que les faits, à la contestation :

**516.Lib.pacs.#8**

[date + heure]

**pourquoi ACCEPTER**

[prénom nom] [profession]

J'ai toujours lutté contre l'intolérance, le racisme. Et oui, le racisme, n'est pas seulement une discrimination raciale, mais sexuelle, religieuse et autres. je ne comprends pas pourquoi on me parle de relation 'anormale' en parlant de l'homosexualité. d'ailleurs, ou est la normalité (si quelqu'un le sait, qu'il me le dise).

j'ai souvent entendu dire 'moi j'accepte les homos'. MAIS QUI ES TU POUR TE PERMETTRE D'ACCEPTER. le simple fait d'accepter' les homos est pour moi une forme de racisme alors quant à parler du PACS, les députés ferai mieux de descendre dans la rue et voir qu'il n'y a pas seulement des couples 'normaux' (comme ils le disent), rien que ce mot me fait gerber.

L<sub>R</sub>, qui reprend un discours non attesté attribué à un énonciateur désigné par *on* non spécifiable, conteste la teneur de ce discours qui présente l'homosexualité comme étant une manifestation d'anormalité. En marquant son incompréhension, L<sub>R</sub> renvoie les tenants de ce type de discours à leur responsabilité d'énonciateur, en les sommant de fournir une explication, seule susceptible de fournir le terrain à un possible dialogue, même si, à la fin de sa contribution, L<sub>R</sub> souligne sa réticence à faire entrer cette notion dans le débat.

**517.Sp.part.#131**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#131 of 1041)

Homosexualität ist eine Verhaltensauffälligkeit, nichts weiter. Neuere Untersuchungen in den USA zeigen dass sich dies durchaus auch wieder korrigieren lässt.

Wieder einmal eine Belehrung aus dem off. Oder vom "atheistischen" Weltwissen ?

Was lässt sich denn "korrigieren" ? Die "Zuneigung" ? Oder die eigentlichen Akte einer denkbaren oder jeglicher denkbaren Sexualität? Oder ist es das Geschlechtliche schlechthin, das sich "normalisieren", eben auf Norm "korrigieren" lässt? Muss man nur "wollen"? Was ist dann aber "Norm" ? Heterosexualität jedenfalls, so scheint es, für Herrn Peter N. , der sich diesbezüglich breit auslässt [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> s'en prend à une portion de discours produite par un locuteur L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub> à l'intérieur du forum. La contestation qu'il développe d'abord porte sur le choix d'un terme – *korrigieren* – mais s'applique en fin de compte à ce qu'il dénonce comme le discours des personnes qui invoquent l'existence d'une normalité sexuelle pour présenter l'homosexualité comme une forme de déviance.

La reprise discursive peut enfin rendre compte d'une valeur invoquée dans le discours de référence dans le but de la soumettre à contestation, au motif qu'il n'y a pas lieu que cette valeur intervienne dans l'élaboration des arguments :

**518.Mde.avor.#200**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: Loi et morale [re: [pseudonyme]]**

" une bonne loi ne doit considérer que l'aspect moral des choses".

En tant que juriste, je vous répondrais qu'une bonne loi est celle qui ne tient absolument pas compte de l'aspect moral des choses....

Car la morale, c'est comme les prétextes, tout le monde en a une.

Quelle morale le législateur doit il envisager? La chrétienne, la judéo chrétienne, la cartésienne, la kantienne, l'aristotélicienne...?

L'avortement est moral, puisqu'il s'agit de sauvegarder l'intérêt de la mère et son intégrité physique (massacre par des faiseuses d'anges)..ou immoral car il sacrifie l'intérêt d'un enfant en devenir....

en tout cas, il est légal, sous conditions.

[citation littéraire + auteur]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> reprend, sous forme de citation en DD isolée, un passage de la contribution antérieure dans laquelle L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub> défend l'idée que les considérations morales doivent prendre le pas sur les considérations purement matérielles (en l'occurrence sanitaires) :

**Mde.avor.#199**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: l'avortement & les hommes [re: [pseudonyme]]**

Je vois bien que je vous choque, mais l'argument ca doit être autorisé parce que sinon c'est fait en cachette dans des consitions dangereuse me choque également. Ce que je ressent, c'est que ce n'est pas un argument du débats. Une bonne loi ne doit considérer que l'aspect moral des choses [...]

d'où sa conclusion sur le caractère nécessairement moral des lois, reprise et placée par L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> en tête de sa contribution. Ce dernier exprime son objection par le biais d'une reformulation corrective dans laquelle il procède à un renversement : <ne considérer que>, qui renvoie à une exclusivité, devient <ne tenir absolument pas compte de>, qui déclare la valeur affichée par

$L_1/L_{.0}$  – la place dévolue à la morale – comme non valable. Pour justifier ce renversement, il adopte un raisonnement par analogie qui, réduisant la morale à une valeur fluctuante, la rend caduque. Par ailleurs, la morale comme valeur sur laquelle  $L_1/L_{.0}$  envisage d’asseoir sa position, se trouve subordonnée par  $L_{.R}$  à une autre valeur – la légalité – qui est présentée par lui comme étant la seule susceptible de fonder la légitimité de l’acte d’IVG.

La reprise discursive peut encore être destinée à dénoncer l’absence de valeur ou le retournement des valeurs dont se rend coupable un locuteur dans le développement de son argumentation :

**519.Sp.can.#153**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#153 of 525)**

[...] Wenn jemand sein Bewußtsein verändert und damit nicht mehr in der Lage ist entsprechend zu reagieren (es wurden hier im Forum Beispiele gebracht von der Arbeit und /oder beim Autofahren) ist es nicht nur seine Angelegenheit.

Wenn ein Polizist einem Autofahrer den "Lappen" abnimmt wegen Trunkenheit am Steuer freue ich mich. Nach ihrer Meinung müßte man jedoch sagen, da es Porschefahrer gibt, die mit 250 km/h noch Zeitung lesen und viele Leute auch mit mehr als der erlaubten Promillezahl unterwegs sind, so sollte man sich doch anpassen und diese Gesetze aufheben. Jetzt im Frühjahr wurde ja so viel Steuerbetrug versucht, sollte man das doch auch lassen, denn es wird ja jedes Jahr wieder versucht. Und Kinder erzieht man am besten gar nicht, da sie sowieso machen was sie wollen. Ich glaube diese Einstellung läßt sich nur nach einem Joint ertragen.

Da mir die jetzige Gesellschaft noch nicht gezeigt hat, daß sie mit Tabak und Alkohol umgehen kann, nehme ich einfach an, daß es mit Marijuana nicht auf einmal plötzlich besser wird [...]

La contestation mise en œuvre par le locuteur  $L_2$  passe ici par des voies détournées : il prête à son interlocuteur  $L_1$  (à défaut de précision en la matière, il semble qu’il s’agisse de l’ensemble des personnes qui fréquentent le forum pour défendre la dépénalisation du cannabis) un discours qu’il fait découler de ce qu’il a pu lire au fil des contributions produites précédemment. Ce type de procédé offre l’avantage pour  $L_2$  de mettre en évidence le point où s’exprime la divergence : une justification de la dépénalisation du cannabis fondée sur ce que  $L_2$  interprète comme un retournement des valeurs. Ce retournement conduit à accorder aux faits un poids supérieur aux principes, de sorte que réclamer la dépénalisation du cannabis au motif qu’il fait l’objet d’une consommation répandue impliquerait d’autoriser les excès de vitesse, la conduite en état d’ivresse, la fraude fiscale, etc. L’effet d’accumulation invite donc à considérer qu’admettre ce retournement des valeurs auraient des conséquences telles qu’une

justification de la dépénalisation du cannabis par le biais de l'argument des faits perd toute légitimité<sup>312</sup>.

### b. Contestation portant sur les arguments

La reprise discursive comme support à la contestation des arguments occupe une place fondamentale dans les corpus. Cette fonction dévolue à la reprise rend compte de la place prépondérante qu'occupe ce mode de construction du discours dans les forums de discussion considérés.

La reprise discursive peut être mise à contribution pour dénoncer le choix des arguments opéré par la partie adverse :

#### 520.Sp.abt.#131

[...]

Irgendwie hat es die Schwulenbewegung geschafft diese psychische Erkrankung als Wesensattribut umzudefinieren, ähnlich wie die Vorliebe für Süßes oder Saures. Die Argumentation daß es solches Verhalten im Tierreich ja auch gäbe ist grotesk. Es gibt im Tierreich auch ausgerastete Kindermörder, es käme jedoch niemand auf die Idee dieses Verhalten beim Menschen als unterstützenswert anzusehen.

Hier finde ich wieder einen Vergleich, der eigentlich, denke ich, von der online Redaktion des SPIEGEL mindestens gerügt gehört. Er ist unterschwellig, wie Vergleiche mit dem sogenannten "Tierreich" immer unterschwellig sind, weil sie als solche ausgedacht werden. Wer kommt denn auf die Idee, als Vergleich für heterosexuelle Problematiken wie etwa jener des fehlenden Orgasmus vieler Frauen schnell mal mit irgend einer Triebverhaltensweise einiger Tiere eine "Stimmung" herbeizuschreiben, um das "Abnormale" der Reklamation eines eigenen Orgasmus, nicht etwa des Fehlens dessen, sondern des Reklamierens eines solchen ad absurdum zu führen.

Dans cet extrait de contribution, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> rend compte de l'argument qui consiste à comparer ce qui se produit chez l'homme avec ce qui se produit dans le monde animal. Le locuteur dénonce un certain usage de cet argument, qui consiste à l'exploiter pour construire des raisonnements fallacieux.

La reprise discursive peut avoir pour fonction de mettre en évidence le manque de vraisemblance d'un argument. Il s'agit, pour L<sub>R</sub>, de dénoncer le caractère douteux ou bien la fausseté de l'argument avancé au regard d'une réalité extralinguistique constituée en critère incontestable d'évaluation. Les exemples de ce mode de contestation sont très nombreux dans les corpus. Les locuteurs recourent souvent à la reprise discursive pour mettre en cause les arguments développés par d'autres locuteurs, au motif qu'ils contredisent les faits dont L<sub>R</sub> a

---

<sup>312</sup> La contestation de la valeur supérieure accordée aux faits est une constante dans les corpus. Elle est proportionnelle à la place accordée aux faits eux-mêmes dans l'élaboration du discours argumentatif, tout particulièrement dans les forums de discussion consacrés à l'IVG et à la dépénalisation du cannabis.

par ailleurs connaissance. Ce mode de contestation appelle souvent un enchaînement sous la forme d'un exposé des faits jugés réels par L.R.

Pour être à même de venir prendre la place des faits contestés, il faut que les faits avancés par le Locuteur contestataire aient quelque chose qui les rende plus résistants à la contestation. Il peut s'agir du discours scientifique :

**521.Lib.dép.#59**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Les nouvelles cellules (à [pseudonyme])**

"et l'on sait que le neurone ne se renouvelle pas comme la plupart des autres cellules de l'organisme"

(1) Faux. On sait que vers l'âge de 50 ans, le cerveau connaît un "rush" de production de nouvelles cellules nerveuses. (Source: "Le cerveau" - Churchland.)

(2) Et pour quelles raisons les cellules nerveuses de l'organisme seraient-elles différentes des autres, embarquées qu'elles sont dans le même organisme?

(3) De plus, c'est un des mécanismes remarquables de l'organe cérébral que de réorganiser sa structure en cas de lésions. Qu'une population particulière de neurones viennent à être détériorés/lésés/détruites d'une quelconque manière n'impliquant pas la mort du sujet ou tout autre éradication totale de la partie concernée, et, à terme, d'autres cellules nerveuses se "reconfigureront" d'elles-mêmes pour assurer la tâche précédemment "effacée".

(4) Enfin, nous perdons chaque jour une bonne centaine de milliers de neurones par jour. [...]

Cet extrait de contribution est une réaction à la contribution directement antérieure. L<sub>2</sub>/L.R réagit à l'argument avancé par L<sub>1</sub>/L.O à l'encontre d'une dépénalisation du cannabis, afin de le contester. Cette contestation se fonde sur une citation en DD, à laquelle L<sub>2</sub>/L.R réagit par un refus de valider ce qui est asserté par L.O. L'expression d'un désaccord par le biais du terme '*Faux*' se rencontre relativement rarement dans nos corpus. Cela s'explique peut-être par le caractère particulièrement direct, sinon agressif, de cette formulation. Un tel refus de validation ne peut se suffire à lui-même : il incombe à celui qui le produit de fournir la preuve que son refus de validation est fondé. Dans le cas présent, on observe un schéma de type <argument d'autorité vs argument d'autorité>. On observe en effet l'utilisation, par L.R, de la même formule que L.O : '*on sait que*'. Elle introduit une autorité qui relève de l'opinion commune<sup>313</sup>. Cette formule présente un avantage : en tant qu'elle renvoie à un savoir partagé, elle permet de créer un espace de consensus. En d'autres termes, '*on sait que*' permet d'habiller une affirmation quelconque et de la rendre plus aisément acceptable par le Destinataire.

<sup>313</sup> Soulignons que, selon C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1992 : 217-218), le pronom 'on' "*est utilisé souvent pour introduire une norme*". Il permet de transformer "*le subjectif en normal*" et de réduire sa part de responsabilité dans le jugement.

L<sub>.R</sub> adopte une stratégie similaire pour contester l'affirmation de L<sub>.O</sub> mais, à la différence de ce dernier, son affirmation est étayée (référence livresque). A ce premier argument d'autorité, il ajoute une série d'arguments destinés à renforcer sa position. Le second argument (2) relève de la déduction et de la probabilité : soit deux types de cellules, les cellules nerveuses et les 'autres', regroupées dans un seul et même organisme – il est probable, en vertu des liens qui unissent le tout aux parties qui le composent, que leur fonctionnement soit identique. Or, on connaît le fonctionnement des 'autres', on peut donc en déduire que les cellules nerveuses fonctionnent de la même manière. Le troisième argument (3) relève de l'explication scientifique non étayée. De même, la dernière affirmation (4) relève du constat, vraisemblablement d'origine scientifique, mais sans que L<sub>.R</sub> apporte pour autant la preuve de ce qu'il avance.

La réalité invoquée par L<sub>.R</sub> peut également relever de l'expérience qu'il a vécue :

**522.Sp.can.#18**

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#18 of 525)**

[...] Drogen sind gewiss ein großes gesellschaftliches Problem. Mißbrauch und Verharmlosung sind unbedingt zu verurteilen. Aber die dämliche Leier von Cannabis als Teufelskraut und Einstiegsdroge ist lächerlich, weltfremd und hat zudem akutes Bild-Zeitungs-Niveau. Wie etwa neulich die Meldung von Ulli Wickerts<sup>314</sup> Haschisch-Trip. (1) Ich kenne Haschisch und ich kenne LSD-Trips. Einen Haschisch-Trip kenne ich allerdings nicht. Was zum Geier soll das sein? Warum wird so ein Schwachsinn verbreitet? Sind die Menschen in diesem Land wirklich so blind und dämlich oder glauben einige nur, das wir es sind? (2) Millionenfach nehmen sich die Bürger unseres Landes ihr Recht auf Rausch. Jeder ganz nach seiner Art. Besonders gerne allerdings wird zur Flasche gegriffen. Mit den bekannten Konsequenzen. Gern auch zu Medikamenten, zu Koks, LSD, Extasy usw. Mit den bekannten Konsequenzen. Und ob es dem Staat, dem Gesetzgeber und unseren gewählten Sprechern in den Parlamenten gefällt oder nicht – millionenfach wird auch gekiff't. [...]

La contestation développée par L<sub>.R</sub> porte ici sur un argument contre la dépénalisation avancé par une source énonciative indéterminée, et vraisemblablement plurielle (ce dont témoigne l'emploi du terme '*Leier*', 'rengain'), que l'on peut qualifier d'argument de la pente savonneuse et selon lequel la consommation de cannabis mène à la consommation de drogues plus dures (*Einstiegsdroge*). Cet argument est dénoncé par L<sub>.R</sub> non seulement comme ridicule, mais également parce qu'il vient contredire la réalité des choses (*weltfremd*). La contestation porte de manière générale sur les discours fantaisistes tenus sur les effets présumés du cannabis (allusion à l'expérience supposée vécue par Ulrich Wickert). La contre-argumentation développée par L<sub>.R</sub> repose d'abord sur sa propre expérience des stupéfiants, qui vient contredire ce que la partie adverse tient pour un argument sur les faits (1). Dans un

<sup>314</sup> Ulrich Wickert est le modérateur de l'émission "Tagesthemen" de la chaîne allemande ARD.

second temps, L<sub>R</sub> évoque ce qui ne relève plus de sa propre expérience, mais d'une réalité sociale : la consommation d'autres substances enivrantes comme l'alcool ou les médicaments. Ce détour lui permet indirectement de déconstruire l'argument de L<sub>O</sub> : en suggérant à deux reprises les conséquences entraînées par la consommation de ces substances (*'Mit den bekannten Konsequenzen'*, où le terme *bekannt* est destiné à créer un terrain de connivence avec le Destinataire : 'vous savez bien'), L<sub>R</sub> laisse également entendre que le procès fait au cannabis masque une autre réalité qu'il se garde de nommer, et qui ne fait pas couler autant d'encre (alcoolisme, surconsommation médicamenteuse).

Parfois, l'enchaînement entre contestation de la vraisemblance de l'argument repris et contre-argumentation se fait à rebours, le locuteur commençant par avancer les faits qui lui servent ensuite à contester la vraisemblance d'un argument avancé par la partie adverse :

**523.Lib.dép.#70**

[...] Cela étant dit, je veux soulever un point: pour certaines personnes, la consommation de cannabis est TRES dangereuse.

Je ne connais pas le pourcentage, mais il existe des personnes sur lesquelles le shit a un effet déstructurant, avec pertes des repères spatio-temporels pouvant amener une décompensation psychotique.

En revanche, je crois que ce fait n'est pas un argument contre la dépénalisation, bien au contraire. Je m'explique: Il y a 5 ans, une jeune de 17 ans, qui fumait devant moi ses joints (je fumais bien les miens devant elle, alors...) me téléphone en me disant que sa soeur de 15 ans souhaitait me voir pour une question importante.

Je rencontre les deux ensemble, et la plus jeune m'expose les symptômes qu'elle ressent sous shit.

J'ai alors pu lui dire qu'elle était allergique à ce produit, qu'elle devait cesser de consommer et ce, à vie.

Ma conclusion: comme la grande savait que je fumais, elle n'a pas hésité à me recommander auprès de sa soeur comme conseiller en la matière.

Or, la loi sur les stupéfiants interdit même qu'on en parle - nous sommes ici tous hors la loi - c'est-à-dire que quelqu'un qui a l'expérience ne peut, en principe, faire les mises en garde nécessaire auprès des jeunes !

Donc: dépénaliser, OUI!

Mais ne pas dire que le tosh n'est JAMAIS nocif.

Il faut au contraire accompagner une dépénalisation d'une campagne d'information exhaustive et sur un long terme. [...]

L<sub>R</sub> conteste ici la propension à considérer le cannabis (*tosh*) comme une substance non nocive. Cette contestation, formulée vers la fin de l'extrait, se trouve justifiée dans les paragraphes précédents dans lesquels L<sub>R</sub> produit un exemple nourri de sa propre expérience et témoignant des effets potentiellement nocifs de la consommation de cannabis. En procédant de la sorte, L<sub>R</sub>, bien qu'il se présente comme un partisan de la dépénalisation, neutralise donc



un argument par ailleurs couramment avancé par les défenseurs de cette position – mais tout en se gardant de proposer des arguments autres.

**524.Sp.abt.#1**

[...] Ich spreche hier von den Frauen, die aus sozialen, finanziellen oder familiären Gründen die schwere Entscheidung treffen, ihr Kind nicht auszutragen. Und diese Entscheidung hat allein die Frau zu verantworten - und sonst niemand. Weder die Politiker, deren Kinder allesamt in behüteten Verhältnissen mit Kindergartenplatz-Garantie (nicht wahr, Frau Nolte) aufwachsen, noch irgendwelche Geistlichen, die noch nicht einmal aufgrund der massiven Kirchenflucht begreifen, daß sie an uralten Dogmen festhalten. Sie alle sprechen vom Schutz des ungeborenen Lebens (...) <sup>315</sup> In der Ex-DDR war das ziemlich gut geregelt. Dort wurde die Fristenlösung ohne Beratungspflicht praktiziert. Und wenn ich mich als alter Ossi recht erinnere, waren wir mit sozialistischem Nachwuchs immer gut gesegnet. Den Schmarren also, daß eine liberalisierte Abtreibungspolitik zum "Wegmachen" animiert, kann aufgrund dieser Tatsache wohl niemand ernsthaft glauben wollen.

Il s'agit d'un extrait de la contribution qui ouvre le forum de discussion du *Spiegel* consacré à l'IVG. L<sub>R</sub> s'en prend à la position défendue par les hommes politiques et les religieux évoqués dans le premier des deux paragraphes. Ils sont ici présentés comme les partisans du refus de l'IVG, fondé sur un argument rapporté plus loin sous la forme d'un DI (*daß eine liberalisierte Abtreibungspolitik zum "Wegmachen" animiert*). Le recours au substantif axiologiquement marqué *Schmarren* ('ineptie') pour qualifier ces propos permet clairement de déterminer que L<sub>R</sub> se positionne contre ce discours. La mise en cause par L<sub>R</sub> de l'argument avancé par l'énonciateur collectif L<sub>O</sub> pour justifier sa position porte ici sur sa vraisemblance au regard de l'expérience vécue par L<sub>R</sub>, ancienne citoyenne de la République Démocratique d'Allemagne. Contestation et contre-argumentation sont ici construites à rebours : dans un premier temps, L<sub>R</sub> produit une séquence narrative dans laquelle elle fait état de la politique libérale pratiquée en ex-RDA en matière d'IVG et les conséquences de cette situation (maintien du nombre des naissances). C'est ce témoignage qui est présenté par L<sub>R</sub> comme un contre-argument destiné à rejeter l'argument avancé par L<sub>O</sub> (*aufgrund dieser Tatsache*) : les faits viennent contredire les discours.

La reprise discursive peut également servir de support pour concéder à la partie adverse la validité du lien établi entre certains éléments avancés comme arguments en faveur d'une conclusion donnée et cependant mettre en avant l'existence d'un ou plusieurs éléments supplémentaires qui prouvent que cet élément ne constitue pas un argument suffisant pour étayer cette conclusion. La contestation porte alors sur la complétude de l'argument invoqué par L<sub>O</sub> :

**525.Sp.can.#45**

<sup>315</sup> C'est nous qui abrégeons.

**[prénom nom] – [heure + date] CEST (#45 of 525)**

[prénom nom] #42

Die Menge macht das Gift;

Gilt für alles, gilt für Alkohol, gilt für Cannabis. Bei Alkohol ist bekannt, wie hoch die Dosis ist, bei Cannabisprodukten nicht unbedingt. [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> cite un passage d'une contribution antérieure dans laquelle L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> avance, comme argument en faveur de la dépénalisation du cannabis, le fait que seule une consommation abusive fait de ce produit un poison, ce qui suppose qu'une consommation raisonnable ne présente pas un caractère nocif. La contestation produite par L<sub>R</sub> consiste à souligner que l'argument de la quantité n'est pas valable uniquement pour le cannabis, mais pour tous les produits ayant des effets sur l'organisme, alcool compris. De sorte que ce qui était présenté par L<sub>O</sub> comme un argument relatif au cannabis n'en est plus un, l'exception devenant, en quelque sorte, la règle.

Le locuteur peut également introduire des éléments de discours autre dans le but de dénoncer le fait que le ou les arguments avancés en faveur d'une conclusion s'avère(nt) en fait inapte(s) à étayer cette conclusion. La contestation se situe donc au niveau des raisonnements développés en vue de justifier une position :

**526.Lib.ivg.#7**

Message de : **[prénom] – [date + heure]**

Sujet : **Re: oui à l'allongement du délai**

Je trouve cela un peu curieux de justifier cet allongement par un "cela se fait dans d'autres pays". Le clonage humain est en train de se mettre en place dans d'autres pays (Etats-Unis Grande Bretagne), donc allons y en France...

La peine de mort existe dans certains pays, alors rétablissons la en France

et on pourrait trouver des tas d'autres exemples

Dans cette contribution, L<sub>R</sub> conteste la capacité de l'argument invoqué par l'auteur de la contribution antérieure, qui invoque la mise en œuvre de l'allongement du délai légal dans d'autres pays, à justifier une mise en œuvre similaire en France.

**Lib.ivg.#6**

Message de : **[prénom] – [date + heure]**

Sujet : **oui à l'allongement du délai**

Deux semaines de + ne me paraisse pas un handicap à la morale. Es-t-il moral de laisser une personne dans la souffrance morale ? Quand au débat de savoir si c'est un foetus ou un embryon, il me semble ce n'est pas vraiment un problème. Je rapelle que si cela ne se fait pas en France, d'autres pays le font déjà sans que cela n'ait aucune influence sur le nombre d'avortement pratiqué.

Dans le but de souligner le défaut de pertinence de cet argument, L<sub>R</sub> recourt à une contre-argumentation par l'absurde : il construit une série d'arguments concernant des pratiques sujettes à caution pour des raisons morales (clonage humain, peine de mort) sur le modèle de celui élaboré par L<sub>O</sub> ('on pratique telle chose dans tel pays, adaptons-le en France'), ce qui lui permet de mieux démonter son raisonnement et démontrer la nullité qu'il revêt à ses yeux. Ce cas de contre-argumentation par l'absurde n'est pas isolé :

**527.Sp.abt.#76**

**[initiale nom]** – [heure + date] CEST (#76 of 1373)

**[devise]**

[...] "Frauen haben schon immer abgetrieben" - richtig, Menschen haben schon immer aus guten oder verständlichen Gründen getötet, kann man deshalb schließen, daß die Tötung von Menschen deshalb erlaubt sein müßte ?

Dans cet exemple, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> réagit au contenu de la contribution directement antérieure. Dans cet extrait, il revient sur un passage placé entre guillemets. Lors de l'opération de citation, le texte original subit, en premier lieu, quelques modifications d'ordre morphosyntaxique rendues nécessaires par le passage d'une proposition complétive à une proposition indépendante. Mais la modification majeure se situe ailleurs, elle est induite par le découpage opéré par L<sub>R</sub> sur le texte de L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> et par les modifications qu'elle lui fait subir sur le plan sémantique et au niveau argumentatif. Une analyse du passage incriminé dans son contexte d'origine s'impose :

**Sp.abt.#75**

**[prénom nom]** – [heure + date] CEST (#75 of 1373)

[...] Die Tatsache, dass Frauen schon immer abtrieben und zwar in in allen Kulturen, bedeutet nicht, das Abtreibung richtig ist, sondern, dass den Frauen geholfen werden sollte, die ohnehin tun, was sie schon immer getan haben. Das es durchaus bessere Loesungsansaeetze fuer individuelle Aufgabenstellungen gibt, aendert nichts an den historischen und sozialen Tatsachen.

[nom + prénom] [adresse électronique]

L<sub>O</sub> ne se contente pas d'affirmer que les femmes ont toujours avorté, comme le laisse entendre la citation décontextualisée de L<sub>R</sub>. Les éléments cités en E<sub>R</sub> constituent une partie seulement d'une complétive introduite par *Die Tatsache, dass*, elle-même dépendante d'une unité phrastique plus vaste dont elle ne constitue qu'un segment. A travers cette phrase, L<sub>O</sub> laisse entendre que les faits, présentés avec une volonté d'objectivité grâce au marqueur *Die Tatsache, dass* (Plantin, 1990 : 313), n'appellent pas forcément un jugement en leur faveur ou en leur défaveur. L<sub>O</sub> se sert en revanche de cet état de fait pour encourager le Destinataire à

abandonner un comportement attentiste au profit d'une attitude volontaire d'aide aux femmes concernées.

En citant L.O, L.R fait abstraction de ces développements pour ne conserver, comme nous l'avons vu, qu'un seul élément, présenté sous la forme d'une affirmation. La première réaction de L.R aux propos qu'il cite consiste, apparemment, en une évaluation positive (*richtig*), qui laisse entendre qu'il est d'accord avec ce qu'il présente *comme étant* les propos de L.O et qu'il interprète comme un argument en faveur de l'IVG. A la suite de cette interprétation, L.R produit un argument par analogie destiné à mettre en cause l'argumentation prêtée à L.O. Adoptant une structure morphosyntaxique similaire à celle de la citation (*Menschen haben schon immer aus guten oder verständlichen Gründen getötet*), il met en parallèle deux séries de faits avérés : l'IVG et l'homicide. L'ajout du circonstanciel de cause (*aus guten oder verständlichen Gründen*) joue sur le pathos : il a pour fonction d'éveiller l'indulgence du Destinataire ou, du moins, d'en appeler à sa compréhension : les meurtriers ont des raisons, voire de bonnes raisons de tuer, ils ne tuent pas par plaisir ou par méchanceté. Cependant, comme le laisse entendre la question – toute rhétorique – qui suit (*kann man deshalb schließen, daß die Tötung von Menschen deshalb erlaubt sein müßte ?*), la réalité de ce qui est avancé ne constitue pas un argument en faveur de la "légalisation" de l'homicide, bien au contraire. L'argumentation de L.R repose implicitement sur le double raisonnement suivant, appuyé sur un système de valeurs et de croyances supposé être partagé par tous :

Argumentation préparatoire

(a) l'homicide consiste à tuer un être humain

(b) avorter, c'est tuer

Conclusion : l'IVG est un homicide

Cette conclusion, jamais ouvertement affirmée, est ensuite recyclée comme prémisses implicites dans l'argumentation principale :

Prémisses

(a) l'homicide existe, il constitue un délit

(b) l'IVG est un homicide

Conclusion : l'IVG constitue un délit

Ce rapprochement entre homicide et avortement permet donc à L.R de mettre en lumière le fait que si l'on accepte l'un, il faut accepter l'autre et vice versa – ce qui, d'un point de vue éthique, n'est pas tenable. De plus, en vertu de la loi de passage qui veut que 'les mêmes actes entraînent les mêmes conséquences', ce que L.R présente comme l'argument des faits n'a aucune chance d'obtenir gain de cause.

La reprise discursive peut enfin servir à introduire un argument dont L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> souhaite contester les implications sur le plan éthique :

**528.Sp.abt.#100**

[initiale nom] – [heure + date] CEST (#100 of 1373)

[devise]

? Nicht jeder schafft es, sich von den negativen Erfahrungen in der Kindheit zu befreien.

Und das reicht Ihnen über Leben und Tod eines anderen Menschen zu bestimmen ?

Das hieße in der Konsequenz, die Embryos der Hälfte der Menschheit gehörten besser abgetrieben, da ihnen nur ein unvorteilhaftes Leben in Armut, Krieg und Krankheit droht. Es dürfte aber wenige Menschen geben, die angesichts einer miserablen Lebensituation von sich sagen würden wäre ich doch abgetrieben worden. Das Recht auf Leben gehört für mich zu den elementarsten Grundrechten.

Ein Recht auf Wohlstand, Gesundheit und gutes Leben gibt es nicht und kann deshalb auch nicht dagegengerechnet werden.

Im Übrigen erscheint mir ihr Ansatz fast wie eine präventive Todesstafe.

L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> reproduit en DD un argument avancé par un locuteur L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> pour justifier le droit à l'IVG. La contestation qu'il développe porte sur les implications d'un tel argument. La question qui ouvre le discours de réaction indique clairement que L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> rejette l'argument avancé par son interlocuteur. Les développements qui suivent contribuent à justifier ce rejet : l'exposé des conséquences induites par un tel argument, à travers l'image d'une partie de l'humanité amputée de sa descendance au motif qu'elle ne peut lui garantir une vie décente, laisse entrevoir son inadmissibilité morale.

**529.Mde.avor.#81**

[pseudonyme]

[date + heure]

"Vous estimez qu'en ce domaine, elles n'ont pas le droit de choisir ? Est-ce pourtant vous qui avez à supporter le poids d'une telle décision ? Non ? Alors, votre position n'est pas très tolérante pour ne pas dire franchement rétrograde."

==> Imaginez le cas d'une femme mettant au monde un enfant gravement handicapé. Un handicap non décelé pendant la grossesse. C'est extrêmement fréquent. Imaginez le cas d'une femme dont les conditions de vie se détériorent après la naissance (chomage, abandon par le père, décès du père). Une fois né cet enfant ne peut plus être "éliminé". La loi l'interdit. Et pourtant, qui va supporter le poids de cette décision ? Sa mère évidemment. Si on va jusqu'au bout de votre raisonnement, une mère aurait le droit de faire tuer son enfant, même après sa naissance, avec le seul motif qu'étant seule à assumer l'enfant, elle est la seule à pouvoir décider s'il doit vivre ou mourir. Votre argument a des implications morales gravissimes.

L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> cite les propos tenus par l'auteur d'une contribution antérieure dans laquelle ce dernier exprime son opposition à ceux qui refusent d'accorder aux seules femmes le droit de décider en matière d'IVG. La contestation développée par L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> consiste à exposer à L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> les conséquences ultimes de la position qu'il défend, c'est-à-dire d'envisager la possibilité, pour une mère, de tuer son enfant une fois né, si les circonstances de la vie font qu'elle se trouve dans l'incapacité de pourvoir à ses besoins.

### c. Contestation de la contestation

Les éléments de reprise peuvent enfin, dans le cadre d'un échange, servir de support à l'expression d'un désaccord émanant de L<sub>R</sub> et portant sur une critique produite par son Interlocuteur à l'égard de propos tenus par lui antérieurement. La séquence de contestation peut alors être suivie d'une séquence à fonction rectificative, ce qui permet à L<sub>R</sub> d'avancer ses propres arguments :

#### 530.Sp.part.#55

[...]

Viel eher verbreiten sie in ihrem Beitrag reine Ideologie, nämlich von jener Art, welche immer auf die andern zeigen muss, damit man das Eigene weder erkennen noch gar hinterfragen muss.

Ich verbreite überhaupt keine Ideologie, sondern spreche mich dagegen aus, daß die Familienversicherung auf gleichgeschlechtliche Lebenspartner ausgedehnt wird.

Dans cet extrait, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> réagit aux propos d'un locuteur L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub>, repris sous la forme d'une citation en DD, dans lesquels ce dernier s'en prend à l'attitude adoptée par L<sub>R</sub> dans une contribution précédente, dénonçant sa propension à se comporter en idéologue. L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> rejette cette accusation en reprenant les termes mêmes employés par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> dans une proposition assertive à modalité négative dont la dimension contestataire est renforcée par l'adjonction de la particule *überhaupt*. Cette dénégation tient lieu de préface à une rectification destinée à rétablir ce qu'il considère être la réalité de son activité discursive, à savoir son positionnement contre un élargissement des droits réservés aux familles à d'autres formes de communautés de vie.

#### 6.5.3.2.3 *Contestation portant sur le Locuteur*

Les éléments de reprise discursive peuvent encore servir à supporter une contestation portant sur le Locuteur. Les corpus ne recèlent pas d'occurrences dans lesquelles les éléments repris servent de support pour refuser au Locuteur sa légitimité à prendre la parole.

En revanche, il arrive, même si le cas est très rare, que la reprise serve à stigmatiser des propos considérés comme outranciers, la critique du discours débouchant alors sur une critique de celui qui le profère :

#### 531.Lib.ivg.#153

Message de : [prénom] – [date + heure]

Sujet : **Re: On n'avorte pas comme on achète un petit pain...**

Quelle horreur! Vous dites que vous suggèreriez à votre fille de vous laisser adopter SON enfant, et que vous cacheriez bien sur la vérité à cet enfant! Etes-vous fou?  
Vous rendez-vous compte du mal que vous feriez très certainement à ces deux êtres en les faisant vivre dans le mensonge et en niant la chose la plus importante de leur vie, à savoir pour l'un la naissance de SON enfant et pour l'autre la vérité sur ces origines? Ne pensez-vous pas que cela doit être très dur pour une jeune fille d'entendre son propre enfant appeler sa mère à elle maman?  
J'ose espérer que vous n'y avez pas bien réfléchi et que si cette situation se présentait vous aideriez votre fille à éduquer SON enfant, puisque vous portez la responsabilité d'une faille dans son éducation (c'est vous qui le dites) il me semble plus juste et plus humain de l'aider à devenir mère avec votre expérience d'adulte que de lui enlever le droit à l'être. A ça je préfère l'IVG, ce doit être moins difficile à assumer.  
Sans rancune...

Le locuteur reprend, sous forme de DI, une portion d'une contribution antérieure dont il constitue l'auteur en Interlocuteur. Ces éléments se trouvent inscrits dans le cadre d'un module affectif qui rend compte de l'effet qu'ils produisent sur L<sub>R</sub> et de l'image que ce dernier se fait de son interlocuteur en vertu de ce qu'il a énoncé.

La contestation peut également porter sur ce que les éléments de discours repris laissent transparaître de la manière dont l'auteur de ce discours voit et interprète les choses :

**532.Zt.mar.#73**

**[prénom nom]** – [date + heure] (#73 of 143)

**[devise]**

Sich in einen Rauschzustand zu versetzen ist auf jeden Fall Flucht vor der Realität.

Das zeigt mE von

- 1) einem mutwillig eng begrenzten Bild von Realitaet sowohl von
  - 2) einer uebereiligen Annahme, man verstehe 'die' Realitaet sowieso schon, solange man kein Rausch kriege.
- [...]

La critique de L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> porte ici sur l'étroitesse d'esprit teintée de mauvaise foi (*mutwillig eng begrenzten Bild von Realitaet*) et la précipitation (*uebereiligen Annahme*) dont L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> fait, à ses yeux, la preuve à travers ce qu'il énonce. En d'autres termes, L<sub>R</sub> signale que, de son point de vue, L<sub>O</sub> ne présente pas les qualités de jugement requises pour que son discours soit jugé valable.

Il apparaît cependant que la reprise discursive est rarement exploitée comme support à ce type de contestation qui, en dépit de l'action des modérateurs, dont l'une des attributions est de bloquer la publication de contributions dont le contenu est en contradiction avec les règles édictées dans la charte – parmi lesquelles figure le respect des individus –, se rencontre par ailleurs dans les différents forums constituant les corpus.

## 6.5.4 La reprise discursive dans l'enchaînement Accord → Désaccord

### 6.5.4.1 Considérations générales

*L'enchaînement Accord → Désaccord consiste à faire précéder un mouvement discursif dans lequel L<sub>R</sub> exprime un désaccord vis-à-vis des éléments de discours repris d'un mouvement discursif manifestant une forme d'accord.*

Le procédé qui consiste à commencer à produire un accord, c'est-à-dire à manifester son adhésion vis-à-vis d'un discours autre, avant de produire à sa suite un désaccord en vue d'introduire une contestation, est très productif dans les deux corpus analysés. Les éléments sur lesquels porte l'enchaînement ne se trouvent pas nécessairement repris :

#### 533.Lib.dép.#7

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **La légalisation pour l'emploi**

A ceux qui avancent l'argument stupide que le cannabis entraîne inévitablement vers des drogues dures, je leur dirai d'étudier le cas des Pays-Bas.

Nous sommes dirigés par des gens qui ne font pas partie de la même société que la population, ils sont en complet décalage notamment sur le sujet des drogues, douces ou dures.

La dépénalisation dans un premier temps permettrait à une énorme partie de la société d'avoir plus l'impression de vivre dans un pays à leur image, et non à l'image d'énarques issus de milieux riches et conservateurs dans laquelle on a souvent le sentiment de ne pas être à notre place.

En outre, la légalisation intelligente dans un second temps (sur le modèle des Pays-Bas) avec un contrôle strict de l'état (licence comme pour un débiteur d'alcools) et une réglementation stricte pour le consommateur (interdiction de consommer dans des endroits publics, mais uniquement chez soi ou dans des coffee-shops, interdiction de vendre du cannabis sans licence, quantité maximum autorisée de quelques grammes) offrirait une soupape de liberté à beaucoup et réduirait le trafic dans les cités (obligeant ainsi beaucoup de jeunes à se tourner vers une autre source de profit, l'emploi, par exemple).

#### Lib.dép.#8

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re:Il est urgent d'attendre**

Oui mais ici en France, imagine ce que risquent de faire nos législateurs fonctionnaires? Une bonne loi bien franco-débile comme ils ont l'habitude d'en pondre régulièrement. [...].

Cette absence de reprise des éléments sur lesquels porte l'enchaînement Accord → Désaccord se rencontre relativement fréquemment dans le corpus français. Elle ne se rencontre cependant pas dans le corpus allemand. Cette différence est très vraisemblablement liée aux caractéristiques de l'interface des forums de discussion. La majeure partie des forums français présentant une structure arborescente, la hiérarchisation des contributions peut faire que les intervenants jugent inutile de reproduire les éléments sur lesquels ils souhaitent réagir. En revanche, les contributions étant, dans les forums allemands, ordonnées de manière chronologique, l'absence de reprise est sans doute perçue par les locuteurs comme un risque



pour la compréhension des liens qui unissent une contribution réactive avec la contribution à laquelle elle se réfère. Lorsqu'un locuteur recourt à l'enchaînement Accord → Désaccord, il fait donc généralement appel à la reprise discursive pour rendre manifestes les éléments sur lesquels porte cet enchaînement.

Parler de manière globale de l'enchaînement Accord → Désaccord ne permet pas de rendre compte de l'hétérogénéité des manifestations discursives qui s'y rapportent. Le contenu du premier mouvement constitue, sur ce point, une source de différenciation majeure : on rencontre aussi bien des enchaînements dans lesquels le premier mouvement manifeste le degré zéro de l'accord, sous la forme d'un simple marqueur du type *ja* en allemand, suivi du connecteur *aber*, *oui* ou *ok* en français, suivi du connecteur *mais* :

**534.Sp.can.#73**

[...]

Mit Sicherheit habe ich das Recht, meine Kinder und meine eigenen Familienangehörigen vor dem Zugriff von Drogendealern zu beschützen

Ja, aber dass ist doch nur Ihr Recht, dass Sie da reklamieren, das ist doch nicht das Recht Ihrer Kinder! Wollen Sie diesen denn ihr Menschenrecht ab 18 Jahren etwa absprechen? Sollten Sie in Deutschland leben, so sind Ihre Kinder durch unsere Verfassung geschützt (Gott sei Dank), und das hat nichts mit Drogen zu tun. [...]

**535.Lib.dép.#32**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Pas content du tout**

J'ai entendu parler de modification du comportement suite à la consommation de quelques pet'...

OK, mais il faut préciser ce qui se passe je pense: on s'énerve moins vite, on réfléchit tout aussi bien, on fume moins de clopes, on recherche du confort, bien installé, l'esprit se promène et s'occupe tranquillement. Et toutes ces attitudes sont parfaites pour conduire un véhicule. [...]

que des enchaînements plus complexes dans lesquels le premier mouvement intègre d'autres éléments de contenu dont la taille peut varier, et pour lesquels on peut poser une distinction entre concession simple, fonctionnant sur le modèle *Certes P, mais Q* :

**536.Mde.avor.#130**

[...] Or, je suis de votre avis, l'amour maternel est lié au désir d'enfant et au plaisir de l'élever. Mais encore une fois, la solution n'est pas binaire : le "garder" ou le détruire. [...]

et concession renforcée, fonctionnant sur le modèle *Certes P, car Q, mais R* :

**537.Sp.abt.#131**

[...] Natürlich kann man erklären, Ehe oder Familie seien quasi unabdingbare Grundlagen einer harmonischen Entwicklung einer Gesellschaft. Das kann man erklären, ohne mit den Fakten eines gesellschaftlichen Alltagslebens in Berührung stehen zu müssen. Tatsächlich aber ist es so, dass die Fakten, also die schlichte Realität einfach keine solche ist, in der Ehe oder Familie in ihrer Idealform in genügender Breitenwirkung existieren, sodass sie ohne Inhaltsanpassungen oder Erweiterungen oder Begriffsumdeutungen auskommen könnten. [...]

**538.Sp.abt.#48**

[...] Natürlich wird man nie verhindern, daß Frauen abtreiben, unabhängig von Verboten. Der Grund ist darin zu suchen, daß Menschen Verbote nicht einhalten, wenn sie persönlich dies nicht für verwerflich halten. Aber die Tatsache, daß es immer Menschen gibt, die innerorts mit 80 km/h fahren, wird ja auch nicht zur Argumentation benutzt, alle Tempolimits abzuschaffen. [...]

De manière générale, l'enchaînement Accord → Désaccord entretient des liens étroits avec la concession argumentative, qui consiste à reprendre “*un énoncé dont le locuteur rejette la responsabilité sur l'extérieur*” (Morel, 1996 : 16).

La dimension concessive peut être réduite à son minimum dans des cas de figure illustrés par les exemples 536 et 537. Les structures de type *ja aber* ou *oui mais* ont fait l'objet de différents travaux (Cadiot et al., 1979 et Ducrot et al., 1980 pour le français ; Pomerantz, 1984 pour l'anglais ; Blumenthal, 1985, Kallmeyer, 1987 pour l'allemand). Se manifestant uniquement en contexte interlocutif, elle illustre le fonctionnement du travail de coopération mis en œuvre par l'un des partenaires de l'échange vis-à-vis de ce qu'a énoncé son Interlocuteur (Kallmeyer, 1987). Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1991), le Locuteur qui recourt à un tel enchaînement peut vouloir simplement signaler qu'il a bien “pris note” du point de vue défendu dans le discours auquel il réagit<sup>316</sup>. On retrouve une analyse analogue développée par W. Kallmeyer (1987 : 62) à propos de la structure *ja...aber* : selon l'auteur, le *ja* n'exprime pas obligatoirement un accord, mais parfois uniquement “*die Übernahme der Sprecherrolle und den Äußerungsbeginn. Anders ausgedrückt : die Grundbedeutungen dieser Ausdrücke werden auf Eigenschaften der Gesprächsorganisation und nicht auf konkrete Äußerungsinhalte bezogen*”. Cependant, comme le souligne A. Pomerantz (1984 : 75), la mise en œuvre de ce type d'enchaînement implique que le Locuteur cherche plutôt à exprimer un désaccord qu'un accord, manifestant malgré tout une sorte de bienveillance à l'encontre de l'Interlocuteur.

Ce type de construction peut avoir une fonction autre que celle de simple particule connective (*Gliederungspartikel*) dans le cadre d'un échange. Elle peut aussi bien être investie pour signaler l'introduction d'un segment de discours à valeur concessive-réfutative. Dans ce cas, les éléments sous l'incidence de *ja* ou *oui* constituent un mouvement concessif, alors que les

<sup>316</sup> On peut ajouter aussi l'interprétation de *mais* en situation d'échange verbal fournie par A. Cadiot et al. (1979 : 98). Selon les auteurs, il existe dans l'échange verbal des *mais* qui, bien qu'ils fassent suite à une prise de position en faveur de la position défendue par le Locuteur, n'ont pas pour rôle d'introduire un “*redressement argumentatif*” mais simplement d'assurer “*la possibilité de la parole et même le droit à la parole dans une progression née de l'affrontement entre interlocuteurs*”. Dans ce cas, le *mais* sert uniquement à marquer l'introduction d'un dire dans “*une sorte de progression polémique*” (*ibid.* : 99).

éléments sous l'incidence du *aber* ou du *mais* forment un mouvement réfutatif, destiné à restreindre la portée de ce qui a été énoncé dans le mouvement précédent (Morel, 1996). La concession est intimement liée au discours argumentatif : elle est, d'une certaine manière, apparentée à ce que la rhétorique appelle la *concordatio*, qui consiste "pour le proposant, à reprendre un argument avancé par l'opposant pour l'utiliser à l'appui de son propre point de vue" (Eemeren/Houtlosser, 2004 : 55). A ceci près que, dans le cadre d'une concession, ce qui est d'abord présenté par le Locuteur comme un point d'accord se trouve exploité pour produire "à la suite un contre-argument qui vient en restreindre la portée ou le détruire" (Morel, 1996 : 5).

Dans le cadre du discours argumentatif, la concession manifeste donc l'existence d'un conflit qui découle de la confrontation de perspectives divergentes et de la hiérarchisation de ces perspectives par le Locuteur (Keim, 1996, 1999). Elle coordonne deux segments discursifs *p* et *q* correspondant à deux points de vue distincts relatifs à des éléments de discours produits antérieurement. Dans le premier segment, le Locuteur manifeste un comportement coopératif en reconnaissant la validité de *p*. Dans le second segment, le Locuteur met *p* en question en introduisant des éléments *q* destinés, outre le fait qu'ils restreignent la portée de *p*, à rendre compte de ce à quoi lui-même adhère.

Selon I. Keim (1999 : 123), il est nécessaire d'envisager la concession comme mettant en jeu deux types de structures : une structure argumentative (*Argumentationsstruktur*) et une structure relative à la mise en relation des perspectives (*Perspektivierungsstruktur*). Les relations entre ces deux niveaux peuvent être représentées de la manière suivante :

**structure argumentative**

**Structure de mise  
en perspective**

[concession]

[réfutation]



perspective  
de la source énoncia-  
tive responsable de *p*



perspective  
du Locuteur

De manière générale, l'enchaînement Accord → Désaccord rend compte de la mise en œuvre d'une sorte de négociation menée par le Locuteur à l'encontre de la source énonciative responsable des éléments de discours impliqués, et qui repose sur le modèle "vous avez raison sur tel point, mais je ne suis cependant pas d'accord avec vous".

### 6.5.4.2 Provenance des éléments sur lesquels porte l'enchaînement Accord → Désaccord

#### 6.5.4.2.1 Accord → Désaccord portant sur des éléments internes

Les corpus analysés contiennent une quantité importante d'occurrences dans lesquelles le Locuteur applique l'enchaînement Accord → Désaccord à des éléments de discours produits par un autre Locuteur à l'intérieur du forum de discussion considéré.

Les éléments de discours repris apparaissent souvent sous la forme d'une citation en DD :

##### 539.Sp.abt.#131

[initiale nom] – [heure + date] CEST (#131 of 1373)

An Herrn [nom]

«Sie wollen Vernunft formalisieren und Regeln unterordnen? Der Umstand der Vernunft liegt mE. darin begründet, dass es diese Regeln nicht braucht. Erlassen Sie trotzdem welche, so setzen Sie Ihre Massgaben über die der anderen, was im Sinne des Dialogs kontraproduktiv ist. Was aber komplett egal ist, solange Sie diese Regeln nur theoretisch postulieren.» ([prénom nom] [date heure])

1) Seine Maßgaben anderen aufzuoktroieren *ist* unvernünftig. 2) Vielleicht braucht die Vernunft keine Regeln, aber sie hat<sup>317</sup> welche, über die man sich nicht so einfach hinwegsetzen kann. Vor allem nicht wenn man über Gesetze und soziale Ordnungen diskutiert. [...]

Les éléments vis-à-vis desquels se positionne L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> peuvent, comme dans cet exemple, faire l'objet d'une double reprise : en DD dans la citation détachée, sous forme de RP dans le commentaire.

La reprise peut aussi prendre la forme d'un DI :

##### 540.Sp.can.#78

[...] Recht gebe ich Ihnen, wenn Sie daraufhinweisen, dass fuer Nuechterne alle Berauschten eine Zumutung sein koennen, dies ist allerdings abhaengig von individuellen Wahrnehmungen. [...]

ou encore d'une structure confirmative combinée à une MDS autonome :

##### 541.Par.dép.#173

[...] Ce n'est pas l'interdit qui empêche ces mêmes jeunes de fumer à ce que je sache?

Effectivement que dans un monde parfait, il n'y aurait pas besoin de fumer pour "supporter cette société" comme vous dites si bien, mais, malheureusement la perfection n'étant pas de ce monde (et ne l'a jamais été), on consomme des substances psychoactives depuis la nuit des temps.

Lorsque l'enchaînement Accord → Désaccord porte sur des éléments discursifs internes au forum de discussion considéré, accord et désaccord s'appliquent à des éléments dont la source se trouve clairement identifiée et l'auteur L<sub>O</sub> généralement constitué par L<sub>R</sub> en Interlocuteur. Le recours à ce procédé semble d'abord témoigner, de la part de L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub>, d'un souci de

<sup>317</sup> L'italique est de l'auteur de la contribution.

ménager la face de son Interlocuteur aussi bien que la sienne : en introduisant de manière différée les éléments de contestation, L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> manifeste une forme de bienveillance qui peut prévenir une contestation trop violente en retour.

L'application de l'enchaînement Accord → Désaccord témoigne également de ce que le Locuteur juge digne de recevoir le statut d'objet d'accord. La contestation peut porter sur certains aspects des contenus discursifs produits par L<sub>.O</sub>, et ménager d'autres aspects jugés recevables par L<sub>.R</sub> :

**542.Sp.part.#134**

[...] "Ich mag Schwule nicht, das muss ich auch nicht. Ich toleriere sie und das heißt ich gehe ihnen aus dem Weg. Das gleiche mache ich mit Nazis, Kommunisten, sowie allen anderen Extremisten und Dorfdeppen. Übrigends auch mit allen missionarisch wirkenden Angehörigen jeglicher Glaubensrichtung." Nein, das müssen Sie nicht, Sie sollten jedoch nicht politische oder ideologische Ausrichtungen mit gefühlsmäßigen verwechseln, das ist nicht nur beleidigend, sondern stellt Homosexuelle auf eine Stufe mit Gewaltverbrechern und Mördern (auf Nazis bezogen, geschichtlich verbürgt). [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> reconnaît à L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub> le droit de ne pas aimer les homosexuels. L'accord initial porte donc sur la reconnaissance d'un droit fondamental à la liberté de penser. La séquence qui suit s'attache à mettre en cause l'attitude de L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub> qui consiste à mettre sur le même plan les choix individuels en matière d'orientation politique ou idéologique et ce qui relève de l'affectivité. L<sub>2</sub>/L<sub>.R</sub> ne met donc pas en question les choix idéologiques de L<sub>1</sub>/L<sub>.O</sub>, même s'il ne les partage pas forcément : sa contestation porte uniquement sur l'amalgame opéré par ce dernier.

Dans l'exemple traité ci-dessus, l'enchaînement Accord → Désaccord porte sur du dit. Mais il peut également fonctionner sur les inférences qui peuvent être tirées d'un discours produit par un autre Locuteur à l'intérieur du cadre du forum. Ces inférences constituent le contenu du premier mouvement. Elles rendent compte d'un discours sous-jacent à ce qui a été effectivement énoncé par le Locuteur initial et qui accèderait ainsi, à l'issue du travail interprétatif effectué par L<sub>.R</sub>, au statut de dit :

**543.Par.dép.#174**

**Que d'idées pré-conçues**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

[...] L'envie de fumer appartient à la personne et non aux autres, ne te mêles pas de choses qui ne te concernent pas ou que tu ne vis pas directement. Certes, il y a des déviances, mais la consommation n'est pas forcément synonyme d'abus ou de déviance. Les gens comme toi prônent en général des solutions incohérentes, tout simplement parce qu'ils ne voient que les problèmes que cela cause. [...]

Cet extrait de contribution renvoie à une contribution produite en amont :

**Par.dép.#172**

**On fume depuis la nuit des temps**

écrit par [pseudonyme]  
[date]

Une jeunesse enfumée est une jeunesse encore plus manipulable. Un jeune dans le cirage est un mouton de Panurge. C'est triste d'être obligé de se s'embrumer l'esprit pour vivre dans cette société. Nos enfants sont déjà tellement manipulés par la pub, la TV, etc.

Dans cette contribution initiative, il n'est nullement question de *déviance*, mais plutôt de suivisme, d'esprit grégaire. Cet écart entre ce qui a effectivement été énoncé par L<sub>O</sub> et ce qui est présenté par L<sub>R</sub> comme une reprise invite donc à interpréter le contenu du mouvement introduit par *certes* en E<sub>R</sub> comme mettant au jour les inférences auxquelles ce que L<sub>O</sub> a énoncé peuvent donner lieu.

On se situe ainsi à la limite de ce qu'il est admis de faire entrer dans la catégorie de la reprise discursive comme support de la mise en œuvre de l'enchaînement Accord → Désaccord lorsque celui-ci porte sur des éléments internes au forum de discussion concerné.

#### **6.5.4.2.2 Accord → désaccord portant sur des éléments externes**

L'enchaînement Accord → Désaccord peut également porter sur des éléments discursifs externes au forum de discussion considéré. Les corpus ne recèlent pas d'occurrences dans lesquelles ce type d'enchaînement porte sur des éléments de discours externes attestés. En revanche, il est fréquemment appliqué à des éléments de discours externes non attestés et, dans une moindre mesure, à des éléments de discours prospectifs.

Le recours à cet enchaînement permet au Locuteur d'anticiper sur une objection qui pourrait éventuellement lui être adressée par un autre Locuteur à l'intérieur du forum de discussion considéré, témoignant ainsi, dans le mouvement concessif initial, du fait qu'il a conscience de l'existence de cette objection, tout en produisant par avance le discours susceptible de la neutraliser :

#### **544.Zt.mar.#26**

[...] Meine Enkelin war ein Frühchen mit 1.400 g Geburtsgewicht und 42 cm Länge. Demnächst wird sie 5, und sie ist im Vergleich zu anderen Fünfjährigen immer noch wesentlich kleiner und schwächer (so ist ihr Bruder mit zweieinhalb Jahren jetzt schon fast so kräftig von Statur wie sie).

Nach Aussagen des Kinderarztes ist es nicht unwahrscheinlich, daß das so bleibt, d.h. daß sie immer kleiner und schwächer als "normal" bleibt. Nun magst du einwenden, daß das bei Mädchen ja nicht so tragisch sei, aber der (körperliche) Entwicklungsnachteil ist nun mal gegeben.

Le Locuteur peut également appliquer l'enchaînement Accord → Désaccord à des éléments de discours non attestés et non attribués à une source énonciative identifiée. Le procédé consiste à intégrer le discours d'un Opposant fictif vis-à-vis duquel le Locuteur commence par

manifeste son accord, avant de fournir les éléments de contestation qu'il considère propres à faire valoir son point de vue.

Le Locuteur peut faire référence à un discours autre qu'il présente sous une forme marquée de reprise, même s'il ne l'attribue pas explicitement à un locuteur L<sub>O</sub> déterminé :

**545.Lib.dép.#32**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Pas content du tout**

J'ai entendu parler de modification du comportement suite à la consommation de quelques pet'...

OK, mais il faut préciser ce qui se passe je pense: on s'énervé moins vite, on réfléchit tout aussi bien, on fume moins de clopes, on recherche du confort, bien installé, l'esprit se promène et s'occupe tranquillement. Et toutes ces attitudes sont parfaites pour conduire un véhicule. [...]

Mais le recours, dans ce contexte, à une forme de reprise marquée est extrêmement rare dans les corpus. Dans la presque totalité des cas, L<sub>R</sub> recourt à des formes de reprise non marquées, dans lesquelles seule l'apparition successive d'un mouvement concessif et d'un mouvement réfutatif, voire la présence d'un seul mouvement réfutatif, permet de déceler la présence d'un discours que le Locuteur n'assume pas et se trouve donc devoir être attribué à une source énonciative autre, sans que cette dernière soit pour autant identifiable.

C'est le cas lorsque le mouvement concessif est simplement signalé par l'emploi d'un connecteur concessif comme *zwar* (combiné à *doch*) en allemand ou *certes* (combiné à *mais*) en français :

**546.Sp.abt.#23**

[prénom nom ?] – [heure + date] CEST (#23 of 1373)

Ein Embryo ist kein Mensch, da er nichts fühlt, nichts riecht, nichts schmeckt, nichts hört, keine Erinnerungen hat und nicht denken kann. Das einzige was er tut, ist auf äußere einflüsse zu reagieren. Er ist zwar ein organisches Lebewesen, doch das sind Pflanzen auch. Daher sollte jede Frau das Recht auf Abtreibung haben und niemand sollte sie dazu zwingen dürfen, ein Kind auszutragen, daß niemand haben will.

**547.Lib.ivg.#61**

[...] Toutes les difficultés d'ordre juridique, social ou autre concernant le problème de l'IVG butent sur cet insoluble problème: le vivant n'est pas de l'ordre du "connu" mais du "construit". Cela ne fait certes pas avancer le problème, mais il faut savoir parfois le poser dans toute son extension, afin d'en peser toutes difficultés.

C'est également le cas lorsque la concession est signalée par un élément modalisateur dont le sémantisme renvoie à un certain degré de certitude ou d'évidence et manifeste donc le degré d'adhésion du Locuteur avec les éléments de discours concernés :

**548.Sp.can.#114**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#114 of 525)

Aufklärung ist mit Sicherheit besser, wie alle Verbote. Nur muss dies von einer vorurteilsfreien Basis aus geschehen. Wer besitzt diese schon in Bezug auf Cannabis, in einer Alkoholkultur? Klar ist auch das die Gegner von Cannabis, intoleranter sind als die Befürworter. Dies sollte zu Denken geben. Sicher ist auch das Cannabisuser in der Minderheit sind, aber eine tolerante Mehrheit sollte Minderheiten Rechte geben. Womit sich der Kreis schliesst, ein Stoiber (etc.) wird zwar stets Starkbier anstecken, aber nie einen Joint weiterreichen. Vielleicht wäre dies einen Versuch wert? Gruss aus [ville]

**549.Lib.ivg.#89**

[...] Enfin, je vous assure que l'avortement n'est malheureusement qu'une histoire de femmes! Bien sûr, selon les situations, les couples peuvent en discuter, mais se sera toujours la femme qui décide! D'ailleurs, lorsque la femme décide de garder l'enfant, et que l'homme ne le veut pas, c'est encore elle qui décide.

Dans certains cas, c'est la seule présence d'un connecteur d'opposition de type *aber* ou *mais* qui signale que les éléments de discours qui précèdent sont à interpréter comme des éléments de discours autres émanant d'une source énonciative indéterminée :

**550.Mde.avor.#163**

[pseudonyme]

[date + heure]

**Re: l'avortement & les hommes [re: [pseudonyme]]**

Et l'on revient à la question qui était posée lors d'un précédent fil, quel est l'âge de la naissance de l'humain? l'âge de la naissance de l'humain est l'âge admis par l'ensemble de la société et par les lois qui la construisent et la régulent; l'âge de la naissance de l'humain correspond donc à la date limite d'autorisation de l'avortement date arbitraire mais c'est celle de la loi et donc la mienne donc l'avortement n'est que, biologiquement, et légalement, l'élimination de cellules vivantes non humaines

S'y ajoutent encore certaines occurrences de questions-échos qui ne peuvent être rattachées à une source énonciative déterminée et sur lesquelles enchaîne un mouvement concessif :

**551.Lib.dép.#26**

[...] Les jeunes fument et boivent en même temps, et c'est dangereux ? Certes, mais qui est allé leur expliquer que ce mélange était à éviter absolument ? khader le dealer ? mouaip... [...]

Dans ce cas de figure, l'enchaînement Accord → Désaccord porte sur du discours doxique. C'est parce que le discours doxique relève de la ON-vérité – et non de la Ø-vérité – qu'il est susceptible de faire l'objet d'une contestation.

En appliquant l'enchaînement Accord → Désaccord à des éléments de discours externes non attestés, L produit un "*accord fictif sur un argument qui prévient l'objection qui pourrait être faite*" (Morel, 1996 : 17) par un autre Locuteur. Cette manière de procéder permet au Locuteur de rendre son propre discours plus résistant à la contestation en anticipant sur les discours qui le menacent ou sont susceptibles de le menacer, tout en donnant de lui l'image d'un individu faisant preuve d'une certaine ouverture d'esprit. Le Locuteur donne également l'image de quelqu'un qui joue le jeu de l'exigence dialectique en accordant une place à la



position adverse, sans jamais sacrifier la sienne propre. Il s'agit en effet d'un jeu ou d'une illusion dialectique dans la mesure où, en contexte monolocutif, le Locuteur demeure seul maître à bord et se trouve, de ce fait, libre d'intégrer dans son discours les objections qu'il lui sied de mettre en scène pour mieux les contester.

En procédant de la sorte, le Locuteur n'épuise évidemment jamais l'ensemble des objections qui peuvent être formulées à l'encontre d'un discours destiné à rendre compte de sa position ou des arguments à l'appui de cette position. En outre, ce procédé suppose que L<sub>R</sub> dispose des connaissances nécessaires relatives, sinon à la position de l'Opposant et/ou aux arguments censés étayer cette position, du moins aux objections susceptibles d'être produites par d'autres pour contester la position ou les arguments que lui-même défend.

#### **6.5.4.3 Nature des éléments soumis à l'enchaînement Accord → Désaccord**

Il convient, à ce stade de l'analyse, de prendre en considération la nature des éléments soumis à l'enchaînement Accord → Désaccord. Ce type d'enchaînement est, à cet égard, plus difficile à traiter que l'expression directe du désaccord. L'enchaînement Accord → Désaccord complique en effet les choses puisqu'il implique la mise en œuvre corrélatrice d'un mode d'adhésion et d'un mode de contestation. Il s'agit donc de s'interroger, d'une part, sur le mode d'adhésion éventuellement mis en œuvre dans le premier mouvement et, d'autre part, sur le mode de contestation mis en œuvre dans le second mouvement et sur la nature des combinaisons observables.

Les occurrences de l'enchaînement Accord → Désaccord dans les corpus permettent de mettre en évidence l'existence de trois types de combinaisons, établis en fonction de la nature de l'objet sur lequel porte l'accord : les faits (6.5.4.3.1.), une prise de position (6.5.4.3.2.) et un discours de nature évaluative (6.5.4.3.3.).

##### **6.5.4.3.1 *Accord sur les faits***

Les faits peuvent certes faire l'objet d'une contestation (cf. 6.5.3.2.2., a), mais ils peuvent également être invoqués comme ce qui constitue un point d'accord dans un enchaînement Accord → Désaccord. Si le premier mouvement a pour fonction de rendre manifeste l'accord de L<sub>R</sub> avec la réalité des faits invoqués dans la reprise discursive, le second mouvement peut remplir des fonctions variables.

Il peut s'agir, pour L<sub>R</sub>, de montrer que les faits dont il est question, et qui sont souvent exploités par L<sub>O</sub> à titre d'argument, s'inscrivent dans une réalité plus vaste dont certains aspects essentiels se trouvent passés sous silence, ce qui compromet la validité de l'argumentation :

**552.Sp.abt.#23**

[prénom nom ?] – [heure + date] CEST (#23 of 1373)

Ein Embryo ist kein Mensch, da er nichts fühlt, nichts riecht, nichts schmeckt, nichts hört, keine Erinnerungen hat und nicht denken kann. Das einzige was er tut, ist auf äußere einflüsse zu reagieren. Er ist zwar ein organisches Lebewesen, doch das sind Pflanzen auch. Daher sollte jede Frau das Recht auf Abtreibung haben und niemand sollte sie dazu zwingen dürfen, ein Kind auszutragen, daß niemand haben will. [...]

Dans cette contribution, le locuteur commence par proposer une définition de l'embryon destinée à prouver que ce dernier ne peut être considéré comme un être humain. Dans un deuxième temps, il anticipe sur une possible objection en produisant un discours concessif dans lequel il reconnaît à l'embryon le statut d'être vivant, mais ce point d'accord se trouve aussitôt contesté, le locuteur soulignant que l'embryon partage ce statut avec les végétaux. Il enchaîne en exposant sa position en faveur du droit des femmes à décider seules de la poursuite d'une grossesse. Si la définition initiale sert d'argument en faveur du droit à l'avortement, la concession intermédiaire a pour effet de venir renforcer cet argument, en évacuant d'emblée un point de contestation possible.

**553.Par.dép.#30**

**Inoffensif !**

écrit par [pseudonyme]

[date]

Je suis d'accord, tu as raison : le cannabis n'est pas inoffensif mais le fait de boire quelques verres de vin n'est pas non plus inoffensif, tu sais, et cela est maintenant prouvé : le cannabis est moins dangereux que l'alcool. [...]

Dans cet extrait, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> réagit à une contribution antérieure d'un locuteur L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> dont il reprend un passage sous la forme d'une RP :

**Par.dép.#29**

**Innocence**

écrit par [pseudonyme]

[date]

Dire que le cannabis est moins dangereux que la cigarette ne veut pas dire pour autant qu'il est inoffensif ! Et le prétexte de le légaliser afin de mettre un terme au trafic démontre une innocence de la part de celui qui en avance l'idée...

Dans ce passage, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> s'accorde avec L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> sur la réalité du fait invoqué par ce dernier : le caractère nocif du cannabis. Dans un second temps, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> revient sur cet accord en évoquant le cas de l'alcool, qu'il présente comme un produit tout aussi nocif. L'introduction de cet

élément lui permet d’opposer à la réalité invoquée par  $L_1/L_{.O}$  une autre réalité : la moindre dangerosité du cannabis vis-à-vis de l’alcool. Pour comprendre l’argument de  $L_2/L_{.R}$ , il est nécessaire de se baser sur ce qui relève de l’inférence, à savoir le fait – souvent évoqué dans les forums de discussion consacrés à cette question, mais également à l’extérieur de ce cadre – que la consommation d’alcool, en dépit de sa dangerosité sur le plan sanitaire, est tout à fait légale quand celle du cannabis ne l’est pas.

Il peut également s’agir, pour  $L_{.R}$ , d’admettre la réalité d’un fait, mais de lui refuser la valeur d’argument que lui confère  $L_{.O}$  :

**554.Sp.abt.#58**

[prénom nom] – [heure + date] CEST (#58 of 1373)

[devise]

Liebe Frau [nom],

Sie schreiben:

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

Da haben Sie sicher recht. Allerdings kann ich nicht nachvollziehen, dies als Legitimation für die Tötung des Ungeborenen anzusehen, nach dem Motto "Ich hätte ihn/sie ja lieben müssen, das will ich nicht, darum bringe ich ihn/sie lieber um". Das klingt zynisch, aber ist es nicht so? [...]

Dans cet extrait de contribution,  $L_2/L_{.R}$  s’en prend au discours d’une intervenante  $L_1/L_{.O}$  qui défend l’idée qu’on ne peut forcer une femme à garder un enfant, au motif qu’il serait injuste de lui imposer contre son gré ce qu’elle présente comme une source d’affection et une cause d’inquiétude permanente.  $L_2/L_{.R}$  commence par abonder dans le sens de  $L_1/L_{.O}$ . Mais à cet accord provisoire succède un mouvement dans lequel il signale son désaccord avec le choix de  $L_1/L_{.O}$  de donner à cette réalité le statut d’argument en faveur de la légitimation de l’avortement, que  $L_2/L_{.R}$  qualifie par ailleurs d’homicide.

#### **6.5.4.3.2 Accord sur une prise de position**

La reprise discursive peut servir de point de départ à un enchaînement Accord → Désaccord dans lequel  $L_{.R}$  commence par manifester qu’il admet la position défendue par  $L_{.O}$ , avant de fournir des éléments destinés à montrer en quoi cette position peut être contestable.

La contestation peut résulter de ce que la réalité des faits est présentée comme venant contredire la position défendue par  $L_{.O}$  :

**555.Sp.part.#131**

[...] (1) Natürlich kann man erklären, Ehe oder Familie seien quasi unabdingbare Grundlagen einer harmonischen Entwicklung einer Gesellschaft. Das kann man erklären, ohne mit den Fakten eines gesellschaftlichen Alltagslebens in Berührung stehen zu müssen. (2) Tatsächlich aber ist es so, dass die Fakten,

also die schlichte Realität einfach keine solche ist, in der Ehe oder Familie in ihrer Idealform in genügender Breitenwirkung existieren, sodass sie ohne Inhaltsanpassungen oder Erweiterungen oder Begriffsumdeutungen auskommen könnten. Dazu muss festgehalten werden, dass heute Faktisches sich nicht einfach als "sachlecht" oder als "unbrauchbar" erweist, sich vielmehr über Jahrzehnte hinweg und Schritt für Schritt immer wieder weiterentwickelt. [...]

Dans cet extrait de contribution, L<sub>R</sub> invoque, dans un mouvement concessif en DI (1), l'argument qui pourrait être celui des personnes opposées à la loi en faveur du mariage homosexuel : le rôle de ciment social joué par le mariage et la famille. A cette séquence d'accord, introduite par le modalisateur *natürlich*, succède un mouvement réfutatif (2), dans lequel L<sub>R</sub> met en cause cet argument en lui opposant la réalité des faits. Cette mise en cause annule la validité de l'argument précédemment évoqué : à partir du moment où les prémisses sont fausses, l'argument tombe de lui-même.

L<sub>R</sub> procède de manière analogue dans l'extrait de contribution suivant :

**556.Lib.ivg.#120**

Message de : [nom prénom] – [date + heure]

Sujet : **Disposer de son corps...**

L'argument a l'apparence du bon sens : "Je dispose de mon corps, comme je dispose logiquement des objets et biens qui sont miens".

Il y a un hic : l'enfant de trois mois que l'on voudrait évacuer n'est pas "mon corps". Il a un patrimoine génétique personnel qui n'est plus celui de la mère. Ses chromosomes viennent pour moitié du père et pour moitié de la mère. Il a une existence propre et constitue un être unique. [...]

Il peut également s'agit, pour L<sub>R</sub>, de dénoncer la partialité de L<sub>O</sub> dans son entreprise d'exposition de la position qu'il défend :

**557.Lib.ivg.#42**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re: Archaismes et égalité.**

Juste un mot en réponse à [prénom] : j'ai été également très choqué par votre « avant tout une affaire de femme ». Physiquement, c'est bien le cas. Mais ni elles ni nous n'y sommes pour rien. Là où bien des hommes ont trouvé et trouvent encore matière à se défausser, d'autres se voient dépourvus de recours. Que faire quand votre femme/amie vous affirme qu'elle ne souhaite pas garder un enfant, son enfant, mon enfant ? Avant tout une affaire de femme? Avant tout une affaire de parents.

Dans cette contribution, le locuteur fait référence à une contribution antérieure dont il cite un passage en MDS. La portion de discours placée entre guillemets est explicitement présentée par L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> comme constituant le point sur lequel se focalise sa réaction négative. Cette première séquence est suivie d'une séquence dans laquelle L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> opère un double

mouvement de concession/réfutation. La première proposition (*Physiquement, c'est bien le cas*) vient confirmer la réalité des faits invoqués par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub>, en spécifiant toutefois le domaine particulier dans lequel ce qu'il énonce est valable. A cet accord provisoire succède une mise en cause : la question de la responsabilité se trouve replacée dans une perspective plus large, dans laquelle les considérations physiologiques sont écartées au profit de considérations relatives à la parentalité et à la place de l'homme dans le débat.

#### 6.5.4.3.3 *Accord sur un discours de nature évaluative*

L'accord peut encore se manifester vis-à-vis d'éléments de discours de nature évaluative émanant d'une source énonciative L<sub>O</sub>. Nous renvoyons ici en particulier à l'exemple 542 issu du corpus allemand, traité en 6.5.4.2.1., dans lequel L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> reconnaît à son interlocuteur L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> le droit de ne pas apprécier les homosexuels, mais refuse de cautionner l'amalgame fait entre orientation politique ou idéologique et ce qui relève de l'affectivité. Dans cet exemple, la liberté de penser de L<sub>O</sub> se trouve explicitement admise, la contestation de L<sub>R</sub> portant, en quelque sorte, sur les débordements verbaux auxquels elle peut donner lieu.

**558.Lib.ivg.#88**

Message de : [pseudonyme] – [date + heure]

Sujet : **Re: Question**

Je suis en gros d'accord avec vous, le sexe est bien une chose qui fait perdre la tête et parfois la raison.  
Je voudrais tout de même dire qu'être enceinte n'est pas une maladie, la comparaison avec le SIDA est un peu limite...

[prénom], un homme bien heureux que sa mère ne l'ai pas avorté.

Dans cette contribution, L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> commence par manifester son accord avec une évaluation qu'il déduit des propos tenus par son interlocuteur L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> dans la contribution précédente. A cette séquence succède une séquence de contestation, signalée par l'élément *tout de même*, et qui porte sur une comparaison établie par L<sub>1</sub>/L<sub>O</sub> dans le but d'expliquer à son interlocuteur précédent les raisons pour lesquelles il arrive encore que des femmes tombent enceintes sans le désirer :

**Lib.ivg.#87**

[...] D'abord, tu t'interroges encore sur le pourquoi de toutes ces IVG? Peut-être as-tu déjà fais l'amour sans préservatif avec quelqu'un que tu ne connaissais pas bien (bref, pas avec ta femme quoi!), alors que tu savais très bien les risques, et la possibilité de contracter le virus du sida. Si toi tu ne l'as pas fait, il y a des milliers de personnes qui le font, en France, chaque année. Et pas seulement des adolescents, il y a aussi beaucoup de quadras en gouquette. Bref, tout le monde connaît les risques mais bon on tente le coup quand même, malgré tout. Tomber enceinte sans le vouloir cela vient du même procédé. On connaît les risques, mais sur le moment, on ne les mesure pas, on pense que l'on passera au travers... [...]

L<sub>2</sub>/L<sub>R</sub> manifeste donc son désaccord avec un mode d'argumentation qui cherche à expliquer un comportement en se fondant sur ce qui, à ses yeux, constitue un rapprochement erroné entre le fait de tomber enceinte et le fait de contracter le sida.

On retrouve également des manifestations de ce type d'enchaînement dans lesquelles l'évaluation de L<sub>O</sub> reprise par L<sub>R</sub> porte sur le comportement verbal de ce dernier à un stade antérieur de l'échange :

**559.Sp.abt.#61**

[...]

NEIN! Ist es nicht, lesen Sie doch einfach nochmals, über was Herr [nom] und ich weiter oben geredet haben und fangen Sie nicht die gleiche Leier wieder von vorne an.

Bitte bleiben wir sachlich. Sie können mir sagen, daß ich Sie mißverstanden habe, aber aus Ihrer Diskussion mit Herrn [nom] konnte ich keine abschließende Beantwortung der Frage erkennen, WAS denn nun die Tötung eines Menschen legitimieren kann, sondern lese nur, daß dies außer der Mutter niemanden etwas angehe. Diese Antwort ist für mich nicht befriedigend. [...]

**560.Sp.part.#62**

[...] Zu meinen Sprüchen... Entschuldigen Sie, gut, ich war schon etwas dreist, jedoch habe ich Ihre Scherze nicht verstanden, habe nicht verstanden, dass es Scherze waren... [...]

Dans ce cas de figure, il ne s'agit pas tant, pour L<sub>R</sub>, de produire, à la suite de l'accord sur l'évaluation de L<sub>O</sub>, des éléments de contestation à proprement parler, que de justifier ce qui a pu motiver le comportement verbal incriminé : absence de réponse satisfaisante dans l'exemple 559, problème d'interprétation dans l'exemple 560.

## **6.6 Bilan sur les fonctions de la reprise discursive**

Indépendamment du fait que la reprise discursive joue un rôle majeur dans la structuration des discours produits par les locuteurs à l'intérieur des forums de discussion considérés, il apparaît qu'elle joue également un rôle très important dans le travail de construction du discours argumentatif. C'est finalement ce que révèlent les éléments de reprise ayant leur origine à l'extérieur du cadre du forum de discussion : si, dans le cadre des échanges qui se tissent entre les intervenants, la reprise ne constitue pas un passage obligé pour manifester son adhésion ou son opposition à ce qui a été énoncé précédemment par un autre intervenant (le simple enchaînement des unités discursives permettant souvent, à lui seul, de s'acquitter de cette tâche), il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de prendre position vis-à-vis d'un discours, attesté ou non, qui a été produit à l'extérieur de ce cadre. C'est peut-être l'importation de ces éléments comme fondement du travail de positionnement qui permet le

mieux de saisir combien la mise en relation de discours divergents joue un rôle important dans la construction du discours argumentatif.

Le recours relativement fréquent à des éléments de discours extérieurs au forum de discussion, relevant généralement du discours non attesté, permet donc de reconsidérer la fonction remplie par les éléments de reprise ayant été initialement produits à l'intérieur de ce cadre. Instrument de structuration de l'échange et outil permettant de faciliter la compréhension et l'interprétation des discours produits, certes, mais structuration et aide à la lecture *dans le cadre* de la production d'un discours de nature argumentative, la reprise discursive permettant une focalisation sur les éléments susceptibles de jouer un rôle dans l'élaboration de ce discours.

A cet égard, l'observation des données a permis de mettre en évidence l'implication des éléments de reprise dans deux fonctions distinctes : la fonction d'étayage et la fonction de support de positionnement. Dans le premier cas, les éléments de discours repris fonctionnent comme un renforçateur de l'argumentation : le Locuteur importe dans son discours des éléments d'un discours autre susceptibles de venir appuyer la position qu'il adopte ou les arguments qu'il avance à l'appui de cette position. Il s'agit rarement d'éléments de discours issus d'origine interne : généralement associés à une autorité, ils proviennent de sources externes diverses et ont en commun de servir de caution en limitant les risques de contestation.

Dans le cas de la fonction de support de positionnement, le mouvement est inverse : le Locuteur importe dans son discours des éléments d'un discours autre parce qu'ils suscitent chez lui le besoin de se positionner par rapport à eux. Ce positionnement peut être de deux natures : le Locuteur souhaite manifester son adhésion avec ce qui a été énoncé, ou bien, au contraire, il souhaite manifester son désaccord. Dans le premier cas, il se présente dans le rôle d'Allié vis-à-vis de la source énonciative dont émanent ces éléments de discours ; dans le second cas, il se présente dans le rôle d'Opposant. Il convient d'ajouter que contestation et adhésion peuvent se manifester à des niveaux très divers du discours : les éléments de discours repris peuvent aussi bien rendre compte des choix terminologiques opérés dans le discours source, de la position adoptée par la source énonciative à qui en est confiée la responsabilité que des prémisses sur lesquelles se fondent les arguments invoqués à l'appui de la position adoptée, voire des arguments eux-mêmes. Adhésion et contestation peuvent

également porter sur l'argumentateur lui-même, lorsque le discours qu'il produit devient, aux yeux du Destinataire, révélateur d'un comportement jugé discutable.

A cet égard, la propension des intervenants à signaler leur accord avec ou à contester le discours d'un autre intervenant à l'intérieur des forums de discussion signale que ces derniers sont bien perçus comme une "*institution rhétorique*" (Plantin, 1993 : 233), c'est-à-dire un cadre propice à la manifestation de positionnements antagonistes et à la cristallisation des divergences :

**561.Sp.part.#102**

[...] Es stört mich aber nicht, dass sie einen andern Ansatz haben als ich. Ich finde es im Gegenteil interessanter zu diskutieren, wenn von Diskussionsteilnehmern verschieden gewichtet wird beispielsweise. [...]

Concernant l'analyse des modes d'adhésion et de contestation en lien avec la reprise discursive, il reste encore beaucoup à faire. Plusieurs pistes d'analyse peuvent être évoquées :

- une analyse destinée à rendre compte de l'existence de modes de contre-argumentation : nous nous sommes essentiellement intéressée à l'identification des différents modes d'adhésion et de contestation mis en œuvre par les locuteurs, en accordant une place relativement modeste à l'étude systématique de la contre-argumentation, c'est-à-dire à l'élaboration d'arguments destinés à assurer l'efficacité de la contestation. Cet aspect mérite pourtant une attention particulière dans la mesure où, sans cet étayage, la contestation court elle-même le risque de prêter plus facilement le flanc à la contestation ;
- une analyse destinée à rendre compte des éléments permettant d'identifier le mode d'adhésion ou de contestation auquel recourt le locuteur : existe-t-il dans ce domaine, par exemple, des marqueurs spécifiques ? la même question pourrait être posée pour déterminer les caractéristiques des différents modes de contre-argumentation ;
- une analyse destinée à explorer si telle ou telle forme de reprise discursive s'avère plus apte, ou du moins plus susceptible de remplir telle ou telle fonction ou si toutes les formes peuvent, au même titre, remplir chacune des fonctions envisagées ;
- l'élargissement à l'analyse des modes d'adhésion et de contestation lorsque les éléments de discours sur lesquels elles portent ne font pas l'objet d'une reprise : il serait intéressant de voir si les modalités d'expression de ces modes de positionnement varient dans ce type de contexte, quels sont les modes d'adhésion et de contestation privilégiés, etc.

La dernière fonction mise en évidence – fonction d'information – joue un rôle minime dans les forums de discussion observés. Essentiellement le fait de locuteurs intervenant dans certains forums de discussion du corpus allemand, elle témoigne surtout des opportunités



offertes par le support Internet en matière de circulation des informations. En tant qu'il constitue un réservoir incommensurable de données, Internet permet aux utilisateurs de s'informer sur un nombre infini de sujets. Par ailleurs, les fonctionnalités du dispositif informatique (la possibilité de copier et de coller des documents, écrits ou picturaux) leur permettent de rendre aisément compte du fruit de leurs découvertes. La diffusion d'informations telle que la pratiquent certains intervenants excède, comme nous l'avons montré, le cadre fixé par le contrat de communication à la base de ces forums de discussion et se trouve, à cet égard, parfois mise en question.

Dans une perspective comparative, il apparaît que, si l'on excepte la fonction d'information (pour les raisons évoquées ci-dessus), toutes les fonctions identifiées se trouvent référencées dans les deux corpus. Dans cette perspective, comme dans ce qui touche aux formes de reprise discursive observables, les corpus témoignent donc d'une grande homogénéité. Cette homogénéité découle évidemment, en premier lieu, de la nature des forums de discussion étudiés et, tout particulièrement, du contrat de communication qu'ils définissent. Ce contrat de communication invite les locuteurs à produire un certain type de discours, que nous avons identifié comme étant un discours de nature argumentative. C'est la nature de ce discours qui détermine une partie des fonctions remplies par la reprise discursive : la fonction d'étayage et la fonction de support de positionnement. C'est la raison pour laquelle à support égal et à contrat de communication similaire, la comparaison conduit à constater que, pour ce qui relève du travail de la reprise discursive, les corpus témoignent d'une grande homogénéité.

## Conclusion

*“Toute causerie est chargée de transmissions et d’interprétations des paroles d’autrui. On y trouve à tout instant une « citation », une « référence » à ce qu’a dit telle personne, à ce qu’«on dit », à ce que « chacun dit », aux paroles de l’interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... ” (Bakhtine, 1978 : 158).*

A l’issue de cette étude, centrée sur le travail de la reprise discursive dans les discours produits dans les forums de débat de la presse allemande et française en ligne, nous reprenons les grandes lignes de la recherche pour rendre compte des différentes étapes et des résultats obtenus. L’un des principaux objectifs de ce travail a consisté à mettre au jour les formes et les fonctions de la reprise discursive dans un genre discursif supporté par un dispositif de communication – les forums de discussion – possédant des caractéristiques de fonctionnement propres.

Pour ce faire, nous avons proposé de considérer les forums de discussion ayant pour fonction de permettre à leur utilisateurs de débattre d’une question donnée comme constituant un genre discursif à part entière. Genre émergent qui, au-delà des caractéristiques de fonctionnement qui conditionnent en partie les discours qui s’y trouvent produits, invite les utilisateurs à produire un discours d’opinion, dans lequel l’argumentation est amenée à occuper une place importante. L’argumentation est ici définie comme un mode de construction du discours visant d’abord à le rendre plus résistant à la contestation. Sur cette base, nous avons émis deux hypothèses concernant les fonctions remplies par la reprise discursive : fonctions liées, d’une part, aux spécificités du dispositif de communication et fonctions liées, d’autre part, à la nature des forums de discussion, elle-même définie par la nature des discours qui s’y trouvent produits.

La première tâche que nous nous sommes donnée a été de rendre compte, de manière générale, du fonctionnement des forums de discussion et, de manière particulière, des caractéristiques propres aux forums de débat proposés par la presse en ligne (deuxième et troisième chapitres). Dispositif de communication d’apparition relativement récente, ces forums permettent la mise en relation asynchrone et sur le mode de l’écrit d’un nombre indéterminé de locuteurs, débouchant sur la mise en place de “conversations électroniques”

discontinues qui peuvent s'étaler sur plusieurs jours, plusieurs semaines, plusieurs mois, voire plusieurs années.

Ce dispositif de communication a donné et continue de donner naissance à un nombre formidable de conversations électroniques accessibles sur différents sites hébergés, entre autres, sur le réseau Internet. Les sites de presse en ligne constituent l'un des supports privilégiés de ce type particulier de conversation. Ces sites, qui ont pour caractéristique commune d'être *a priori* d'abord des sites destinés à la diffusion d'informations, proposent des espaces d'échange sous la forme de forums de discussion (Jakobs, 1998) consacrés, pour une bonne part, à des questions de nature politique et sociale, généralement en lien avec l'actualité du moment.

A la différence des débats médiatiques consacrés à des questions analogues, qui rassemblent un nombre relativement restreint d'intervenants préalablement sélectionnés en fonction de critères donnés (Charaudeau/Ghiglione, 1997), les forums de discussion proposés par la presse en ligne ne pratiquent aucune forme de sélection. Le travail d'autosélection est confié aux utilisateurs, qui ne se présentent pas comme des professionnels du discours en général et de l'écrit en particulier, mais manifestent ainsi l'intérêt qu'ils portent au thème présidant à l'existence d'un forum de discussion donné. Loin de constituer un facteur de perte de légitimité du politique (Finkielkraut, in Finkielkraut/Soriano, 2001), ils témoignent davantage de l'implication des individus dans ce qui touche à la vie de la Cité.

Les forums de discussion consacrés à des questions politiques et sociales ont pour principale finalité de "*permettre la discussion politique en ligne, sans que celle-ci soit nécessairement liée à des processus de consultation, de décision ou de mobilisation collective*" (Marcoccia, 2003 : 15). Ils définissent un cadre dans lequel les locuteurs sont invités à produire un discours rendant essentiellement compte de la position qu'ils adoptent vis-à-vis de ce thème, de l'opinion qu'ils défendent. C'est donc la production d'un discours à la première personne qui se trouve invitée. Invitation effectivement honorée par les locuteurs, qui accordent une place importante au discours en *ich* ou en *je* ainsi qu'à ce qui relève de l'expression de leur opinion personnelle. C'est notamment ce que révèle l'analyse des occurrences de termes appartenant aux champs sémantiques du débat, de l'opinion et de l'argumentation, à travers laquelle apparaît l'image que les intervenants se font de la situation de communication dans laquelle ils se manifestent (cf. 3.4.1.). C'est également ce que révèle l'analyse des modes d'organisation discursive mis en œuvre (cf. 3.4.3).

Les différents sites de presse en ligne observés possèdent une charte, qui constitue une partie du contrat de communication à la base du fonctionnement des forums de discussion proposés (cf. 3.2). Les chartes définissent en quelque sorte les droits et les devoirs des utilisateurs des forums, ainsi que les sanctions qu'ils encourent en cas de transgression. Elles définissent également la "philosophie" des forums de discussion, qui met en avant les dimensions de l'échange, de la convivialité et du respect de l'autre. La manière dont est introduit le forum de discussion constitue l'autre partie du contrat de communication. Elle est propre à chaque forum et détermine essentiellement le cadre thématique dans lequel est amenée à se dérouler la discussion.

La comparaison que nous avons menée porte sur des données produites dans des forums de discussion attachés à deux communautés linguistiques et culturelles distinctes. Ces données ont pour caractéristiques initiales communes d'avoir été produites :

- par le biais d'un même dispositif de communication (forum de discussion),
  - dans des cadres accessibles sur le même type de support (sites de presse en ligne),
- et dédiés à des thèmes analogues (questions de nature politique et sociale, abordées aussi bien dans l'une ou l'autre des communautés linguistiques et culturelles envisagées). Ces forums de discussion présentent en outre la particularité de ne pas proposer de procédure automatique de citation des contributions auxquelles les intervenants souhaitent réagir. Dans ces conditions, la reprise d'éléments de discours autre s'apparente toujours à une activité volontaire de la part des intervenants.

S'attachant avant tout à faire état des formes et des fonctions assumées par la reprise discursive, notre étude, qui porte sur un total d'environ 1400 contributions, a révélé que le corpus allemand et le corpus français présentent, sur ces aspects, une forte homogénéité. Cette homogénéité se manifeste aussi bien sur le plan *linguistique* – celui des formes de reprise mises en œuvre par les locuteurs – que sur le plan *pragmatique* – celui des fonctions que la reprise est amenée à jouer dans les discours produits par les locuteurs (cinquième et sixième chapitres).

Concernant les *formes de reprise discursive* mises en œuvre par les locuteurs pour insérer des éléments de discours autre dans leur propre discours (cinquième chapitre), l'analyse des données a permis de mettre en évidence deux aspects. Le premier aspect concerne la diversité des formes de reprise mises en œuvre par les locuteurs : il apparaît que, dans les deux corpus, les locuteurs exploitent, à des degrés divers, toutes les ressources offertes par les deux langues

envisagées en matière d'insertion d'éléments d'un discours autre, depuis les formes marquées les plus aisément identifiables (discours direct, discours indirect, modalisation en discours second, discours narrativisé) jusqu'aux formes non marquées, purement interprétatives (discours direct et indirect libres, modalisation en discours second sur le contenu non marquée, reformulation paraphrastique, structures polyphoniques). Le second aspect concerne les fortes similitudes qui, sur ce point, se dessinent entre les deux corpus. Les formes de reprise auxquelles les locuteurs des deux communautés linguistiques font appel lorsqu'ils souhaitent rendre compte d'un discours ou d'une portion de discours autre s'avèrent en effet être les mêmes : chacune des formes de reprise identifiée dans un corpus trouve son équivalent dans l'autre corpus.

L'analyse des données permet ainsi de mettre en lumière les analogies qui se manifestent entre les formes de reprise autorisées par l'allemand et les formes de reprise autorisées par le français. L'analogie se situe ici essentiellement au niveau des caractéristiques énonciatives propres à ces différentes formes et, dans une moindre mesure, au niveau de leurs caractéristiques morphosyntaxiques. C'est essentiellement à ce second niveau que l'on observe des différences entre le corpus allemand et le corpus français : à caractéristiques énonciatives égales, certaines formes de reprise présentent des particularités morphosyntaxiques propres dans chacune des langues considérées. C'est le cas, par exemple, des verbes de modalité comme marqueurs de reprise ou du subjonctif I comme marqueur de DI, qui s'avèrent spécifiques à l'allemand. De même, un marqueur comme *nach dem Motto* ne connaît pas d'équivalent en français. A l'inverse, des formes comme *il paraît que* ou *on dit que* se révèlent spécifiques au français.

De ce point de vue, il s'avère que, si les deux langues envisagées, en vertu de leurs caractéristiques propres, font que les formes de reprise observables peuvent présenter des différences sensibles sur les plans morphologique et syntaxique, il n'en va pas forcément de même au niveau discursif. Il est en effet nécessaire, sur cette question, de dissocier ce qui relève des possibilités offertes par le système de la langue et ce qui relève de la mise en œuvre de ces possibilités dans une situation de communication donnée. C'est d'ailleurs l'existence de telles réalités discursives translangagières qui rend possible la comparaison.

Concernant les *fonctions de la reprise discursive*, c'est-à-dire l'exploitation qu'en font les locuteurs, le parallélisme entre le corpus allemand et le corpus français est une réalité qui ne fait pas de doute (sixième chapitre). L'analyse des données a permis de mettre en évidence le

fait que les locuteurs engagés dans des situations de communication similaires, déterminées par des caractéristiques propres au dispositif de communication et des caractéristiques propres au contrat de communication mis en œuvre, recourent à la reprise discursive dans des circonstances elles aussi similaires, c'est-à-dire pour répondre à des besoins comparables. L'observation des données a permis de déterminer quatre fonctions ou catégories de fonctions qui se laissent identifier aussi bien dans le corpus allemand que dans le corpus français : des fonctions liées à la structuration du discours, une fonction d'information, une fonction d'étayage et une fonction de support de positionnement.

Les fonctions liées à la *structuration des discours* (6.2.) occupent une place à part. Elles sont, pour une part, directement liées à la nature et aux propriétés du dispositif de communication que constituent les forums de discussion. La reprise discursive permet en particulier aux locuteurs de composer avec les contraintes découlant du fonctionnement du dispositif de communication. Considérant la constitution des échanges à l'intérieur des forums de discussion, lorsque l'ordonnancement des contributions se fait de manière chronologique, le fait, pour un locuteur, de rappeler les éléments de discours produits antérieurement et sur lesquels se fonde son propre discours peut se révéler important pour garantir la compréhension de ce qu'il énonce. Mais la reprise discursive ne joue pas seulement un rôle au niveau interne. Comme le souligne M. Bakhtine, "*parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui*" (1978 : 158). Dans ces conditions, la mise en scène d'éléments d'un discours autre à l'intérieur d'un discours donné rend compte des liens qui se tissent entre ce qui est énoncé actuellement et ce qui a été énoncé ailleurs, contribuant ainsi à créer une surface de réflexion qui facilite l'interprétation du discours considéré. Les éléments de discours repris constituent donc une aide à la compréhension et à l'interprétation du discours dans lequel ils sont intégrés. Ils constituent un moyen de focalisation et contribuent à l'élaboration de l'objet de discours dans le cadre d'échanges asynchrones produits par le biais de l'écrit.

Les fonctions d'étayage et de support de positionnement découlent directement du contrat de communication associé aux forums de discussion observés et de la nature des discours produits par les locuteurs. Une des caractéristiques majeures des forums de discussion qui relèvent du genre "forums de débat" est d'inviter les locuteurs à rendre compte de leur point de vue vis-à-vis d'un thème constitué en Question argumentative, c'est-à-dire d'une question qui implique la confrontation de positions divergentes et, par conséquent, de discours

antagonistes. Cette configuration initiale encourage la production de discours de nature argumentative, c'est-à-dire destinés à soutenir le point de vue auquel adhère le locuteur et à produire sa propre défense contre des mises en cause éventuelles ou effectives ou bien à contester le point de vue autre tout en contribuant à bloquer toute contestation en retour.

La fonction d'*étayage* (6.4.) dévolue aux éléments de discours repris entraîne un mouvement centripète : il s'agit, pour le locuteur, d'aller chercher dans des discours extérieurs les éléments susceptibles de venir soutenir ce que lui-même énonce. Les discours dans lesquels puiser ces éléments adjuvants sont d'origines diverses. Pour fonctionner comme tels, la source énonciative dont émanent ces discours doit jouir d'une autorité susceptible d'être reconnue ou admise par le Destinataire. Autorité qui découle essentiellement du statut attaché à cette source énonciative, qu'elle soit liée à une compétence professionnelle (discours d'expertise), à un engagement politique ou religieux, ou qu'elle reflète l'existence d'un "*espace d'opinions et de croyances collectives*" (Amossy, 2000 : 89) (discours doxique). L'autorité peut également être celle de la chose vécue, lorsque le locuteur met en scène une situation de communication dans laquelle il s'est trouvé être acteur ou témoin, le caractère subjectif et unique de l'expérience vécue contribuant à faire obstacle à la critique. L'étayage du discours peut également se faire par le biais d'un discours d'invention dans lequel le locuteur construit des figures placées dans une situation de communication fictive et destiné à soutenir une position ou jouer un rôle dans une entreprise de contestation.

La fonction de *support de positionnement* (6.5.) opère à rebours de la fonction d'étayage : les éléments de discours repris ne se voient plus confier le rôle d'adjuvants, mais servent de point de départ à l'élaboration d'un discours d'évaluation à leur propos. Discours d'évaluation orienté positivement, lorsqu'il s'agit, pour celui qui reprend ces éléments de discours, de signaler son accord. Discours d'évaluation orienté négativement lorsqu'il s'agit, au contraire, de manifester son désaccord. Apparaissent alors deux figures majeures du schéma actanciel de l'argumentation : l'Allié et l'Opposant. Alliance et opposition peuvent se manifester à l'encontre d'un discours produit à l'intérieur du cadre défini par le forum considéré, la composante dialogique de l'argumentation devenant échange effectif. Elles peuvent également se manifester à l'encontre d'un discours produit à l'extérieur de ce cadre, que le locuteur solidaire ou contestataire réagisse à des éléments de discours attestés ou à la nébuleuse des discours en circulation dans une communauté de langue et de culture donnée.

De ce point de vue, la *fonction d'information* (6.3.) occupe une place à part. Elle rend compte des libertés prises par les locuteurs vis-à-vis du contrat de communication qui préside à l'existence des forums de discussion considérés. Il s'agit d'ailleurs de la seule fonction qui n'est pas commune à l'ensemble des forums de discussion envisagés : on la rencontre uniquement dans deux forums de discussion du corpus allemand et un forum du corpus français. Cette limitation témoigne, d'une certaine manière, du fait que l'activité consistant à intégrer et diffuser des informations relatives au thème soumis à discussion ne fait pas partie des activités que les locuteurs sont invités à mettre en œuvre. Non que cette activité fasse l'objet d'une censure<sup>318</sup>, mais il semble qu'elle soit perçue par les locuteurs eux-mêmes comme non pertinente dans le contexte des forums de débat.

Si la reprise discursive peut se trouver mise en œuvre dans un grand nombre de genres discursifs en circulation dans une communauté communicative et discursive donnée, il s'avère que chaque genre possède son intertextualité, c'est-à-dire qu'il définit les formes sous lesquelles la reprise se trouve pratiquée et les fonctions qu'elle est amenée à remplir en son sein. Ainsi, l'éditorial de presse ne pratique pas la même reprise que l'article scientifique ou le discours de campagne électorale. De la nature des discours produits dans les différents genres dépendent les caractéristiques des éléments de discours repris qu'ils intègrent. De sorte que la reprise discursive, telle qu'elle est pratiquée dans les genres impliquant essentiellement la production d'un discours de nature argumentative, présente des caractéristiques qu'elle ne présente pas, par exemple, dans les genres impliquant essentiellement la production d'un discours de nature narrative. Caractéristiques relatives, d'une part, aux formes de reprise mises en œuvre et, d'autre part, aux fonctions qui leur sont dévolues, dans la mesure où l'introduction d'éléments issus d'un discours autre, loin de constituer un acte discursif gratuit, répond toujours à certaines fins. A cet égard, le rôle joué par la reprise discursive dans l'entreprise de consolidation du discours ainsi que dans l'entreprise consistant à manifester son adhésion ou sa désapprobation vis-à-vis d'un discours autre contribue à témoigner, en partie, de la nature essentiellement argumentative des discours produits.

Au terme de cette étude, on peut considérer que le travail de la reprise discursive, tel qu'il se laisse observer dans les corpus étudiés, rend compte de l'intertextualité propre au genre "forum de débat". Cet aspect contribue à expliquer l'homogénéité qui se manifeste lorsqu'on

---

<sup>318</sup> Bien qu'il soit difficile de l'affirmer pour les forums de discussion de *Libération*, dont la charte stipule que les contributions hors sujet ou non argumentées ne sont pas publiées.



## Conclusion

compare des données produites par des locuteurs appartenant certes à des communautés linguistiques et culturelles différentes, mais qui se voient proposer de mettre en œuvre le même type d'activité verbale par le biais d'un dispositif de communication similaire mis à leur disposition sur un support de même nature. Il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir comparer, sur ce point, nos résultats avec des observations menées sur des forums de discussion appartenant au même genre, mais dont les contenus relèvent d'une langue autre que les deux langues ici envisagées. Qu'en est-il, par exemple, de la reprise discursive dans les forums de débat de la presse anglaise en ligne ? On peut se demander si une comparaison avec ce que l'on observe en allemand et en français conduirait à confirmer nos conclusions ou viendrait, au contraire, les infirmer.

Par ailleurs, il apparaît que, si l'on souhaite s'en tenir à une comparaison portant sur le travail de la reprise dans des forums de débat en allemand et en français, seule une étude quantitative portant sur des corpus plus vastes permettrait de mettre au jour des différences, qui ne transparaissent cependant guère si l'on s'en tient, comme nous l'avons fait, à une étude visant à faire l'inventaire des formes et des fonctions de la reprise, mais n'envisageant pas ces dernières en termes de préférences ou de répartition, et portant sur des corpus de taille relativement modeste. Une approche quantitative permettrait de mettre au jour l'importance accordée aux différentes formes de reprise discursive observées. Il s'agirait alors d'examiner si les différences observables relèvent de la configuration déterminée par l'application logicielle mise en place ou si elles rendent compte de variations de nature ethnolinguistique.

Cette recherche, centrée sur le travail de la reprise discursive, constitue donc une entrée particulière dans le genre "forum de débat" en mettant en évidence l'intertextualité qui lui est propre. Intertextualité qui, pour M. Bakhtine, s'apparente à un dialogue et "*reflète la dynamique de l'interrelation sociale des individus en communication verbo-idéologique*" (1977 : 166). Aspect particulièrement important dans l'élaboration d'un discours – le discours argumentatif – qui se définit d'abord à travers les discours auxquels il s'oppose (Plantin, 1996) : loin de constituer un simple outil de contextualisation du discours par rapport à son autre dans une situation de communication asynchrone, la reprise discursive, telle qu'elle se manifeste dans les forums de débat, paraît essentiellement liée au genre ainsi constitué et à la nature des discours qui s'y trouvent produits. Elle constitue un outil rhétorique multifonctionnel permettant de tracer les frontières entre discours de l'un et discours de l'autre, entre ce que le locuteur prend en charge et ce qu'il emprunte. Emprunts destinés à

consolider son propre discours. Emprunts destinés à être rejetés et contribuant, en retour, à fonder la légitimité du discours qui les accueille.

Les forums de débats de la presse en ligne constituent ainsi un terrain riche qui, envisagé dans une perspective comparatiste, offre encore de larges opportunités de recherche. Pour prolonger cette étude et contribuer à mieux cerner les caractéristiques propres à ce genre discursif qui se joue des frontières linguistiques, d'autres aspects des forums de débat de la presse en ligne peuvent être envisagés. La reprise discursive a été identifiée comme constituant une ressource linguistique qui permet aux locuteurs de rendre compte des discours par rapport auxquels ils construisent leur propre discours. L'analyse, dans le cadre de l'étude de la reprise comme support de positionnement, de la nature des éléments sur lesquels porte la reprise discursive a permis de mettre en évidence, chez les locuteurs, une capacité à identifier tel ou tel élément de discours comme s'inscrivant dans une logique argumentative et à produire une évaluation de la validité de l'argumentation développée, témoignant ainsi d'une double compétence argumentative et méta-argumentative. Elle a, en particulier, permis d'identifier la place accordée aux faits dans le travail de positionnement ou de contestation mis en œuvre par les locuteurs. De même, l'analyse de la reprise discursive dans sa fonction d'étayage a permis de mettre en évidence le rôle dévolu à l'argument d'autorité. Cet aspect constitue une des pistes majeures auxquelles nous souhaitons nous consacrer à la suite de ce travail.

Il s'agira de porter l'attention sur les moyens de preuve mis en œuvre par les locuteurs. La question des types d'arguments sollicités présente un grand intérêt : l'objectif sera de mettre en regard la nature des arguments produits ou pointés par les intervenants impliqués dans les deux corpus afin de rendre compte des caractéristiques des pratiques argumentatives de locuteurs appartenant à deux communautés linguistiques et culturelles distinctes. Communautés certes différentes, mais dont les pratiques discursives de leurs membres, comme l'a montré le travail que nous avons réalisé sur la reprise discursive, peuvent se révéler homogènes et dans lesquelles l'argumentation, du moins au niveau de l'approche savante, apparaît largement nourrie aux mêmes sources. Il conviendra donc de soumettre les deux corpus à une analyse centrée sur les types d'arguments, dans le dessein d'identifier les procédés argumentatifs auxquels ont recours les locuteurs de chacune de ces deux communautés à l'appui de la position qu'ils défendent ou à l'origine du discours contestataire qu'ils développent. Cette entreprise aura pour objectif de contribuer à une mise au jour des

## Conclusion

pratiques et des représentations ordinaires de l'argumentation de deux communautés linguistiques et culturelles telles qu'elles se manifestent à l'intérieur du cadre spécifique que constitue le genre "forum de débat".

## Bibliographie

ADAM, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Paris : Mardaga

ADAM, J.-M. (1997) : *Les textes : types et prototypes*, Paris : Nathan Université

ADAM, J.-M. (2004) : “Une approche textuelle de l'argumentation : « schéma », séquence et phrase périodique”, in DOURY, M., MOIRAND, S. (Ed.) : *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 77-102

ADAM, J.-M., PETITJEAN, A. (1982) : “Les enjeux textuels de la description”, in *Pratiques* 34, pp. 93-117

AMOSSY, R. (1999) : “La notion d'ethos de la rhétorique à l'analyse de discours”, in AMOSSY, R. (Dir.) : *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne : Delachaux & Niestlé, pp. 9-30

AMOSSY, R. (2000) : *L'argumentation dans le discours*, Paris : Nathan Université

ANDERSON, P., CHAUVIN-VILENO, A., MADINI, M. (Coor.) : *Répétition, Altération, Reformulation*, Actes du colloque international, Besançon, juin 1998, *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté

ANIS, J. (1998) : *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*, Paris, Bruxelles : De Boeck Université

ANIS, J. (Dir.) (1999a) : *Internet, communication et langue française*, Paris : Hermès

ANIS, J. (1999b) : “Chats et usages graphiques du français”, in ANIS, J. (Dir.) : *Internet, communication et langue française*, Paris : Hermès, pp. 71-90

ANIS, J. (2000) : “L'écrit des conversations électroniques de l'internet”, in *Le français d'aujourd'hui* n°129, pp. 59-69

ANIS, J. (2004) : “La dynamique discursive d'une liste de diffusion : analyse d'une interaction sur « typographie@irisa.fr »”, in MOURLHON-DALLIES, F., RAKOTONOELINA, F., REBOUL-TOURE, S. (Coord.) : *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, *Carnets du Cediscor* 8, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 39-56

ANSCOMBRE, J.-C. (1995) : *Théorie des topoï*, Paris : Kimé

ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT, O. (1981) : “Interrogation et argumentation”, in *Langue Française* 52, Paris : Larousse, pp. 5-22

ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT, O. (1988) : *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles/Liège : Mardaga

APOSTEL, L. (1981) : "De l'interrogation en tant qu'action", in *Langue Française* 52, Paris : Larousse, pp. 23-43

APOTHELOZ, D., BRANDT, P.-Y., QUIROZ, G. (1992) : "Champ et effets de la négation argumentative : contre-argumentation et mise en cause", in *Argumentation* 6, Kluwer Academics Publishers, pp. 99-113

APOTHELOZ, D., BRANDT, P.-Y., QUIROZ, G. (1993) : "The function of negation in argumentation", in *Journal of Pragmatics* 19, Amsterdam/London/New York/Tokyo : Elsevier Science Publishers B.V., pp. 23-38

ARISTOTE (1991) : *Rhétorique*, Collection Livre de Poche, Paris : Librairie Générale Française

ATIFI, H. (2003) : "La variation culturelle dans les communications en ligne : analyse ethnographique des forums de discussion marocains", in FRAENKEL, B., MARCOCCIA, M. (Coord.) : *Ecrits électroniques : échanges, usages et valeurs, Langage et société*, n° 104, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, pp.57-82

AURICCHIO, A., MASSERON, C., PERRIN-SCHIRMER, C. (1992) : "La polyphonie des discours argumentatifs : propositions didactiques", in *Pratiques*, Metz, n°73, pp. 7-50

AUTHIER, J. (1978) : "Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés", in *DRLAV* 17, pp. 1-87

AUTHIER-REVUZ, J. (1982) : "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours", in *Parole Multiple. Aspect rhétorique, énonciatif et dialogique*, *DRLAV* 26, pp. 91-151

AUTHIER-REVUZ, J. (1984) : "Hétérogénéité(s) énonciative(s)", in *Langages* 73, Paris : Larousse, pp. 98-111

AUTHIER-REVUZ, J. (1985) : "La représentation de la parole dans un débat radiophonique : figures de dialogue et dialogisme", in *Langue française* 65, Paris : Larousse, pp. 92-102

AUTHIER-REVUZ, J. (1992) : "Repères dans le champ du discours rapporté", in *L'information grammaticale* 55, pp. 38-42

AUTHIER-REVUZ, J. (1993) : "Repères dans le champ du discours rapporté (suite)", in *L'information grammaticale* 56, pp. 10-15

AUTHIER-REVUZ, J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Tomes 1 et 2, Paris : Larousse

AUTHIER-REVUZ, J. (1996) : “Remarques sur la catégorie de l’“îlot textuel””, in *Hétérogénéités en discours, Cahiers du français contemporain* 3, Paris : Didier Erudition, pp. 91-115

AUTHIER-REVUZ, J. (2000) : “Deux mots pour une chose : trajets de non-coïncidence”, in ANDERSON, P., CHAUVIN-VILENO, A., MADINI, M. (Coor.) : *Répétition, Altération, Reformulation*, Actes du colloque international, Besançon, juin 1998, *Annales Littéraires de l’Université de Franche-Comté*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 37-61

AUTHIER-REVUZ, J. (2001) : “La représentation du « discours autre »”, in TOMASSONE, R. (Dir.) : *Grands repères culturels pour une langue : le français*, Paris : Hachette, pp. 192-201

AUTHIER-REVUZ, J. (2003) : “Le fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères”, in AUTHIER-REVUZ, J., DOURY, M., REBOUL-TOURE, S. : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 67-96

BAKHTINE, M. (v. n. Volochinov) (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d’application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris : Editions de Minuit

BAKHTINE, M. (1978) : *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard

BAKHTINE, M. (1984) : *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard

BARBAZAN, M. (2002) : “Le discours indirect libre : éléments cognitifs de décodage et implications dialogiques pour le signifié de l’imparfait”, in *Nouveaux Cahiers d’allemand*, 2002/1, pp. 65-91

BARTHEL, T., BEAUDOUIN, V., COLLIN, O., FLEURY, S., VIE, C. (2000) : *Les forums publics sur Intranoo*, Rapport interne France Télécom Recherche & Développement, 6861

BASTIAN, S., HAMMER, F. (2004) : “La citation journalistique : une étude contrastive”, in LÓPEZ MUÑOZ, J. M., MARNETTE, S., ROSIER, L. (Ed.) : *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque International Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris : L’Harmattan, pp. 519-528

BAYM, N. K. (1995) : “The Emergence of Community in Computer-Mediated Communication”, in JONES, S. G. (Ed.) : *Cybersociety : Computer-Mediated Communication and Community*, London, Thousand Oaks, Dehli : Sage, pp. 138-164

BAYM, N. K. (1998) : “The Emergence of the On-line Community”, in JONES, S. G. (Ed.) : *Cybersociety 2.0 : Revisiting Computer-Mediated Communication and Community*, Thousand Oaks : Sage, pp. 35-68

BAYS, H. (1998) : “Framing and face in Internet exchanges: A socio-cognitive approach”, in *Linguistik Online* 1

Article disponible sur Internet : <http://www.linguistik-online.de/bays.htm>

- BAYS, H. (2000a) : “The Importance of Localisation in Synchronic CMC and in Internet Relay Chat”, article inédit pour la conférence *HICSS*, Hawaii, décembre 2000
- BAYS, H. (2000b) : “Locating Place in Internet Chat Rooms”, poster inédit pour la conférence *Interactional Linguistic : Euroconference on the Linguistic Organisation of Conversational Activities*, Spa, Belgium, pp. 16-21
- BAYS, H. (2001) : *Echanges conversationnels sur Internet : une analyse sociolinguistique d’un nouveau mode de communication*, thèse de doctorat en Sciences du langage, Paris : EHESS
- BEACCO, J.-C. (1992) : “Les genres textuels dans l’analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières”, in *Langages* 105, Paris : Larousse, pp. 8-27
- BEAUDOUIN, V., VELKOVSKA, J. (1999a) : “Constitution d’un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...)”, in *Internet, un nouveau mode de communication?*, *Réseaux*, Vol. 17, n°97, Paris : CNET-Hermès Sciences Publications, pp. 121-178
- BEAUDOUIN, V., VELKOVSKA, J. (1999b) : “Présentation de soi et structures d’une communauté sur Internet”, in *Actes du 2ème Colloque International sur les Usages et Services des télécommunications (ICUST)*, Bordeaux, pp. 502-513
- BEHR, I. (2002) : “Averbalität und Angabe der Redequelle”, in BAUDOT, D. (Hrsg.) : *Redewiedergabe, Redeerwähnung. Formen und Funktionen des Zitierens und Reformulierens im Text*, Tübingen : Stauffenburg Verlag, pp. 165-179
- BEISSWENGER, M. (1999) : “Kommunikation in virtuellen Welten : Sprache, Text und Wirklichkeit”, Magisterarbeit, Neuphilologische Fakultät der Universität Heidelberg
- BEISSWENGER, M. (Hrsg.) (2001) : *Chat-Kommunikation. Sprache, Interaktion, Sozialität & Identität in synchroner computervermittelter Kommunikation*, Stuttgart : Ibidem-Verlag
- BERRENDONNER, A. (1981) : *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Editions de Minuit
- BIDIMA, J.-G. (1997) : *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris : Michalon
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000) : *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys
- BLUMENTHAL, A. (1985) : “Scheinalternative, Ja-aber-Taktik, Sokratische Methode – Ansätze zu einer Beschreibung rhetorischer Strategien aus konversationsanalytischer Perspektive”, in BAUSCH, K.-H., GROSSE, S. (Hrsg.) : *Praktische Rhetorik. Beiträge zu ihrer Funktion in der Aus- und Fortbildung*, Mannheim : Institut für Deutsche Sprache, pp. 51-73

BRES, J., VERINE, B. (2002) : “Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté”, in ROSIER, L. (Dir.) : *Le discours rapporté, Faits de langues* 19, Paris : Ophrys, pp. 159-169

BRETON, P. (1996) : *L'argumentation dans la communication*, Paris : La Découverte

BRETON, P., GAUTHIER, G. (2000) : *Histoire des théories de l'argumentation*, Collection Repères, Paris : La Découverte

CADIOT, A., CHEVALIER, J.-C., DELESALLE, S., GARCIA, C., MARTINEZ, C., ZEDDA, P. (1979) : “« Oui mais, non mais » ou Il y a dialogue et dialogue”, in *Langue Française* 42, Paris : Larousse, pp. 94-102

CELIK, C., MANGENOT, F. (2004) : “La communication pédagogique par forum : caractéristiques discursives”, in MOURLHON-DALLIES, F., RAKOTONOELINA, F., REBOUL-TOURE, S. (Coord.) : *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, *Carnets du Cediscor* 8, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 75-88

CHARAUDEAU, P. (1992) : *Grammaire de l'expression et du sens*, Paris : Hachette Education

CHARAUDEAU, P. (1995) : “Rôles sociaux et rôles langagiers”, in VERONIQUE, D., VION, R. (Ed.) : *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 79-96

CHARAUDEAU, P. (1997) : *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris : Nathan-INA

CHARAUDEAU, P. (2001) : “De la compétence sociale de communication aux compétences de discours”, in COLLES, L., DUFAYS, J.-L., FABRY, B., MAEDER, C. (Dir.) : *Didactique des langues romanes. Le développement des compétences chez l'apprenant*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, janvier 2000, Bruxelles : De Boeck-Duculot, pp. 34-43

CHARAUDEAU, P., GHIGLIONE, R. (1997) : *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Paris : Dunod

CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D. (Dir.) (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil

CHAROLLES, M. (1976) : “Exercices sur les verbes de communication”, in *Pratiques* 9, 83-107

COLIN, J.-Y., MOURLHON-DALLIES, F. (2004) : “Du courrier des lecteurs aux forums de discussion sur l'internet : retour sur la notion de genre” in MOURLHON-DALLIES, F., RAKOTONOELINA, F., REBOUL-TOURE, S. (Coord.) : “*Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*”, *Carnets du Cediscor* 8, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 113-139



COMPAGNON, A. (1979) : *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris : Editions du Seuil

CONEIN, B., FORNEL, M. de, QUERE, L. (Ed.) (1990) : *Les formes de la conversation*, CNET, 2 vol.

CUSIN-BERCHE, F. (1999) : “Courriel et genres discursifs”, in ANIS, J. (Ed.) : *Internet, communication et langue française*, Paris : Hermès, pp. 31-54

CUSIN-BERCHE, F., MOURLHON-DALLIES, F. (2000) : “Le débat autour des OGM sur internet : entre *parole citoyenne* et *parole savante*”, in *Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias, Carnets du Cédiscor 6*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 113-126

DARDE, J.-N. (1988) : “Discours rapporté – discours de l’information : l’enjeu de la vérité”, in CHARAUDEAU, P. : *La Presse. Produit. Production. Réception*, Paris : Didier Erudition, pp. 93-111

DAVIS, B. H., BREWER, J. P. (1997) : *Electronic Discourse. Linguistic Individuals in virtual space*, SUNY Series in Computer Mediated Communication, New York : State University of New York Press

DECLERCQ, G. (1992) : *L’art d’argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris : Editions universitaires

DOURY, M. (1997) : *Le débat immobile. L’argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Paris : Editions Kimé

DOURY, M. (1999) : “Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives”, in RIGOTTI, E. (Ed.) : *Rhetoric and Argumentation*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 167-180

DOURY, M. (2000) : “Argumentation et mise en voix : les discours quotidiens sur l’immigration”, communication au colloque Dialogue Analysis de l’ IADA, Bologne, 15-17 juin 2000

DOURY, M. (2003a) : “Définition du sujet et argumentation dans un forum de discussion sur Internet”, communication au Colloque International de l’IADA, “Dialogue in Literature and the Media”, Salzbourg, 24-27 avril 2003

DOURY, M. (2003b) : “L’évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l’accusation d’amalgame”, in *Langage et société*, n°105, pp. 9-36

DOURY, M. (2004) : “La fonction argumentative des échanges rapportés”, in LÓPEZ MUÑOZ, J. M., MARNETTE, S., ROSIER, L. (Ed.) : *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque International Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris : L’Harmattan, pp. 254-264

DOURY, M. (n. p.) : “L’argument d’autorité”

DOURY, M., MARCOCCIA, M. (2001) : “La négociation du cadre et la construction des camps dans l’émission “Demain les jeunes” (France 2, 28 mars 1994)”, in *Lengua, Discurso, Texto (I simposio Internacional de Análisis del Discurso)*, Madrid : Visor Libros, pp. 1841-1870

DUCROT, O. (1979) : “Les lois du discours”, in *Langue Française* 42, Paris : Larousse, pp. 21-33

DUCROT, O. (1980) : *Les échelles argumentatives*, Paris : Editions de Minuit

DUCROT, O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris : Editions de Minuit

DUCROT, O. (1991) : *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann

DUCROT, O. (2004) : “Argumentation rhétorique et argumentation linguistique”, in DOURY, M., MOIRAND, S. (Ed.) : *L’argumentation aujourd’hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 17-34

DUCROT, O. *et al.* (1980) : *Les mots du discours*, Paris : Editions de Minuit

DÜRSCHIED, C. (2002) : *Einführung in die Schriftlinguistik*, Wiesbaden : Westdeutscher Verlag

EEMEREN, F. H. van, GROOTENDORST, R., KRUIGER, T. (1987) : *Handbook of Argumentation Theory. A critical Survey of Classical Backgrounds and Modern Studies*, Dordrecht/Providence : Foris Publications

EEMEREN, F. H. van, GROOTENDORST, R. (1988) : “Les sophismes dans une perspective pragmatique-dialectique”, in LEMPEREUR, A. (Ed.) : *L’argumentation*, Actes du colloque de Cerisy, août 1987, Bruxelles/Liège : Mardaga, pp. 173-194

EEMEREN, F. H. van, GROOTENDORST, R. (1996) : *La nouvelle dialectique*, Paris : Kimé

EEMEREN, F. H. van, HOUTLOSSER, P. (1999) : “Strategic manoeuvring in argumentative discourse”, in *Discourse Studies* Vol. 1(4), London, Thousand Oak, New Dehli : SAGE Publications, pp. 479-497

EEMEREN, F. H. van, HOUTLOSSER, P. (2000) : “Rhetorical Analysis within a pragma-dialectical Framework? The Case of R. J. Reynolds”, in *Argumentation*, 14, Kluwer Academic Publishers, pp. 293-305

EEMEREN, F. H. van, HOUTLOSSER, P. (2004) : “Une vue synoptique de l’approche pragma-dialectique”, in DOURY, M., MOIRAND, S. (Ed.) : *L’argumentation aujourd’hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 45-75

ENGEL, U. (1988) : *Deutsche Grammatik*, Heidelberg : Julius Groos

- ERICKSON, T. (1999): "Persistant Conversation: An Introduction", in *Journal of Computer-Mediated Communication*, Vol.4, Nr 4  
Article disponible sur Internet : <http://jcmc.indiana.edu/vol4/issue4>
- ERMERT, K. (1979): *Briefsorten. Untersuchungen zu Theorie und Empirie der Textklassifikation*, Tübingen: Max Niemeyer Verlag
- FAUCONNIER, G. (1981): "Questions et actes indirects", in *Langue Française* 52, Paris : Larousse, pp. 44-55
- FELDWEG, H., KIBIGER, R., THIELEN, C. (1995): "Zum Sprachgebrauch in deutschen Newsgruppen", in SCHMITZ, P. (Hrsg.): *Neue Medien, Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie* 50, pp. 143-154
- FERNANDEZ BRAVO, N. (1993): *Les énoncés interrogatifs en allemand contemporain*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag
- FERRARA, K., BRUNNER, H., WHITTEMORE, G. (1991): "Interactive Written Discourse as an Emergent Register", in *Written Communication*, Vol. 8 No. 1, Newbury Park/London/New Dehli : Sage Publications, pp. 8-34
- FINKIELKRAUT, A., SORIANO, P. (2001): *Internet, l'inquiétante extase*, Paris : Mille et une nuits
- FORNEL, M. de (1989): "Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique", in *Réseaux-CNET*, n°38, pp. 31-48
- FORNEL, M. de, LEON, J. (1997): "Des questions-échos aux réponses-échos. Une approche séquentielle et prosodique des répétitions dans la conversation", BARBERIS, J.-M., MOREL, M.-A. (Coord.): *La contextualisation de l'oral, Cahiers de praxématique* 28, Montpellier : Université Paul Valéry-Montpellier III, pp. 101-126
- FOX, W. S. (1983): "Computerized creation and diffusion of folkloric materials", in *Folklore Forum* 16, pp. 5-20
- FRAENKEL, B., MARCOCCIA, M. (Coord.) (2003): *Ecrits électroniques : échanges, usages et valeurs, Langage et Société*, n°104, Paris : Maison des Sciences de l'homme
- FUCHS, C. (1982) : *La paraphrase*, Paris : Presses Universitaires de France
- FUCHS, C. (1994) : *Paraphrase et énonciation*, Paris : Ophrys
- GARCEA, A., BAZZANELLA, C. (2002) : "Discours rapporté et courrier électronique", in *Faits de langue* 19, Paris : Ophrys, pp. 231-244
- GARNIER, S., SITRI, F. (2004) : "Le discours autre dans l'énoncé concessif", in LÓPEZ MUÑOZ, J. M., MARNETTE, S., ROSIER, L. (Ed.): *Le discours rapporté dans tous ses*

*états*, Actes du Colloque International Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris : L’Harmattan, pp. 570-575

GOFFMAN, E. (1987) : *Façons de parler*, Paris : Editions de Minuit

GOLOPENTJA, S. (1988) : “Interaction et histoire conversationnelle”, in COSNIER, J., GELAS, N., KERBRAT-ORECCHIONI, C. (Ed.) : *Echanges sur la conversation*, Paris : Editions du CNRS, pp. 69-81

GORDON, D., LAKOFF, G. (1973) : “Postulats de conversation”, in *Langages* 30, Paris : Larousse, pp. 32-55

GRAUMANN, C. F. (1989) : “Perspective Setting and Tanking in Verbal Interaction”, in DIETRICH, R., GRAUMANN, C. F. (Ed.) : *Language Processing in Social Context*, Elsevier Science Publishers, pp. 95-122

GRAUMANN, C. F. (1990) : “Perspectival Structure and Dynamics in Dialogues”, in *Arbeiten aus dem Sonderforschungsbereich 245 “Sprechen und Sprachverstehen im sozialen Kontext”*, Heidelberg/Mannheim, Bericht Nr. 21

GREIMAS, A. J. (1995) : *Sémantique structurale*, Paris : Presses Universitaires de France

GRESILLON, A., MAINGUENEAU, D. (1984) : “Polyphonie, proverbe et détournement ou Un proverbe peut en cacher un autre”, in *Langages* 73, Paris : Larousse, pp. 112-125

GRICE, H. P. (1979) : “Logique et conversation”, in *Communications* 30, pp. 57-72

GRIZE, J.-B. (1981) : “L’argumentation : explication ou séduction”, in *L’argumentation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 29-40

GRIZE, J.-B. (1988) : “Le dialogue par correspondance”, in *La Lettre. Approches sémiotiques*, Fribourg : Editions Universitaires, pp. 9-17

GRIZE, J.-B. (1996) : *Logique naturelle et communications*, Paris : Presses Universitaires de France

GRIZE, J.-B. (2004) : “Le point de vue de la logique naturelle : démontrer, prouver, argumenter”, in DOURY, M., MOIRAND, S. (Ed.) : *L’argumentation aujourd’hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 35-44

GROSSMANN, F., RINCK, F. (2004) : “La surénonciation comme norme du genre : l’exemple de l’article de recherche et du dictionnaire en linguistique”, in RABATEL, A. (Coord.) : *Effacement énonciatif et discours rapportés*, *Langages* 156, Paris : Larousse, pp. 34-50

GRUBER, H. (1997) : “Themenentwicklung in wissenschaftlichen E-Mail-Diskussionslisten. Ein Vergleich zwischen einer moderierten und einer nichtmoderierten Liste”, in

WEINGARTEN, R. (Hrsg.): *Sprachwandel durch Computer*, Opladen : Westdeutscher Verlag, pp. 105-128

GRUBER, H. (1998): "Computer-Mediated Communication and Scholarly Discourse : Forms of Topic-Initiation and Thematic Development", in *Pragmatics*, Vol. 8, No. 1, pp. 21-46

GÜLICH, E. (1978): "Redewiedergabe im Französischen. Beschreibungsmöglichkeiten im Rahmen einer Sprechakttheorie", in MEYER-HERMANN, R. (Hrsg.) : *Sprechen – Handeln – Interaktion*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 49-101

GÜLICH, E., KOTSCHI, T. (1987): "Reformulierungshandlungen als Mittel der Textkonstitution. Untersuchungen zu französischen Texten aus mündlicher Kommunikation", in MOTSCH, W. (Hrsg.) : *Satz, Text, sprachliche Handlung*, Berlin : Akademie Verlag, pp. 199-261

GÜLICH, E., KOTSCHI, T. (1996): "Textherstellungsverfahren in mündlicher Kommunikation – ein Beitrag am Beispiel des Französischen", in MOTSCH, W. (Hrsg.) : *Ebenen der Textstruktur – Sprachliche und kommunikative Prinzipien*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 37-81

GUMPERZ, J. (1989): *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris : Editions de Minuit

GÜNTHER, U., WYSS, E. L. (1996): "E-Mail-Briefe – eine neue Textsorte zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit", in HESS-LÜTTICH, E. W. B., HOLLY, W., PÜSCHEL, U. (Hrsg.) : *Textstrukturen im Medienwandel, forum Angewandte Linguistik Bd 29*, Frankfurt/Main, Berlin, Bern, New York, Paris, Wien : Peter Lang Verlag, pp. 61-86

HAASE, M., HUBER, M., KRUMEICH, A., REHM, G. (1997): "Internetkommunikation und Sprachwandel", in WEINGARTEN, R. (Hrsg.) : *Sprachwandel durch Computer*, Opladen : Westdeutscher Verlag, pp. 51-85

HANDLER, P. (2000): "Interdiskursive Aspekte zu wissenschaftlichen E-Mail-Diskussionen", in THIMM, C. (Hrsg.) : *Soziales im Netz. Sprache, Beziehungen und Kommunikationskulturen im Internet*, Opladen : Westdeutscher Verlag, pp. 305-319

HARWEG, R. (1979): "Pronomina und Textkonstitution", in *Beihefte zu Poetica*, Heft 2

HERITAGE, J. (1990): "Interactional Accountability : a Conversation Analytic Perspective", in CONEIN, B., FORNEL, M. de, QUERE, L. (Ed.) : *Les formes de la conversation*, CNET, Vol. 1, pp. 23-49

HERITAGE, J. (1991): "L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication", in *Réseaux-CNET*, n°50, pp. 89-123

HERRMANN, M. (1973): "Gibt es redeeinführende Verben in indirekter Rede?", in *Zeitschrift für romanische Philologie*, Band 89, Heft 1/3, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 73-87

HERRING, S. C. (Ed.) (1996) : *Computer-Mediated Communication. Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins

HERRING, S. C. (1999): "International Coherence in CMC", in *Journal of Computer Mediated Communication* 4 (4)  
Article disponible sur Internet : <http://jcmc.indiana.edu/vol4/issue4>

HERRING, S. C. (à paraître): "Who's got the floor in computer-mediated conversation? Edelsky's gender patterns revisited", in HERRING, S. C. (Ed.): *Computer-mediated Conversation*, Cresskill, NJ : Hampton Press

HERT, P. (1999a): "Internet comme dispositif hétérotopique", *Hermès* 25, Paris : CNRS Editions, pp. 93-110

HERT, P. (1999b): "Quasi-oralité de l'écriture électronique et sentiment de communauté dans les débats scientifiques en ligne", in *Réseaux*, Vol. 17, n°97, Paris : CNET-Hermès Sciences Publications, pp. 211-259

JÄGER (1968): "Zum Gebrauch des Konjunktivs in der indirekten Rede", in *Forschungsberichte des Instituts für deutsche Sprache* 1, Mannheim, pp. 25-30

JAKOBS, E.-M. (1998): "Online-Zeitungen : Potentiale und Prozesse", in STROHNER, H., SICHELSCHEIDT, L., HIELSCHER, M. (Hrsg.) : *Medium Sprache*, Frankfurt/Main : Peter Lang, pp. 91-108

JAKOBS, E.-M. (1999): *Textvernetzung in den Wissenschaften. Zitat und Verweis als Ergebnis rezeptiven, reproduktiven und produktiven Handelns*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag

KALLMEYER, W. (1987) : "Bemerkungen zum Verhältnis von Sprache und Interaktion am Beispiel von 'Ja Aber'", in RUSS, C. (Ed.) : *Sprache und Gesellschaft in deutschsprachigen Ländern*, Beiträge eines Werkstattgesprächs des Goethe-Instituts York in Zusammenarbeit mit dem Department Of Language and Linguistic Science der Universität York am 16./17.9.85 in York, München : Goethe-Institut, pp. 53-74

KALLMEYER, W. (Hrsg.) (1996) : *Gesprächsrhetorik*, Tübingen : Gunter Narr Verlag

KALLMEYER, W. (2000): "Sprache und neue Medien – zum Diskussionsstand und zu einigen Schlussfolgerungen", in KALLMEYER, W. (Hrsg.) : *Sprache und neue Medien*, Berlin, New York : Walter de Gruyter, pp. 292-315

KAUFMANN, G. (1976): *Die indirekte Rede und mit ihr konkurrierende Formen der Redeerwähnung*, Max Hueber Verlag

KEIM, I. (1996) : “Verfahren der Perspektivenabschottung und ihre Auswirkung auf die Dynamik des Argumentierens”, in KALLMEYER, W. (Hrsg.) : *Gesprächsrhetorik*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, pp. 191-277

KEIM, I. (1999) : “Herstellen von Dominanz im Gespräch durch Dominantsetzen von Perspektiven”, in FOHRMANN, J., KASTEN, I., NEULAND, E. (Hrsg.) : *Autorität der/in Sprache, Literatur, Neue Medien*, Vorträge des Bonner Germanistentages 1997, Bd 1, Bielefeld : Aisthesis Verlag, pp. 109-135

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1978) : “Déambulation en territoire aléthique”, in *Stratégies discursives*, Actes du colloque du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 53-102

KERBRAT-ORECCHIONI, C., GELAS, N. (Dir.) (1980) : “La polémique et ses définitions”, in KERBRAT-ORECCHIONI, C. *et al.* : *Le discours polémique*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 3-40

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990) : *Les interactions verbales*, Tome 1, Paris : Armand Colin

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991) : “Hétérogénéités énonciatives et conversation”, in PARRET, H. (Dir.) : *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris : Editions du CNRS, pp. 121-138

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1998a) : *L'implicite*, Paris : Armand Colin

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1998b) : “L'interaction épistolaire”, in SIESS, J. (Dir.) : *La lettre entre réel et fiction*, Paris : SEDES, pp. 15-36

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1999) : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2004) : “Introducing polylogue”, in *Journal of Pragmatics* 36, pp. 1-24

KERN, F., QUASTHOFF, U. M. (2001) : “Briefe und Emails. Eine vergleichende Analyse”, in *Deutschunterricht*, Heft 4, Westermann, pp. 16-21

KIBEDI VARGA, A. (1989) : *Discours, récit, image*, Liège/Bruxelles : Mardaga

KILIAN, J. (2001) : “T@stentöne. Geschriebene Umgangssprache in computervermittelter Kommunikation. Historisch-kritische Ergänzungen zu einem neuen Feld der linguistischen Forschung”, in BEISSWENGER, M. (Hrsg.) : *Chat-Kommunikation*, Stuttgart: *ibidem*-Verlag, pp. 55-78

KNOBLAUCH, H. (1991) : “The Taming of foes : The avoidance of asymmetry in informal discussions”, in MARKOVÁ, I., FOPPA, K. (Ed.) : *Asymmetries in Dialogue*, Hemel Hempstead : Harvester Wheatsheaf, pp. 166-194

KOLLER, W. (1975) : “Linguistik der Anführungszeichen”, in MÜSSENER, H., ROSSIPAL, H. (Hrsg.) : *Impulse. Dank an Gustav Korlén zu seinem 60. Geburtstag*, Stockholm : Deutsches Institut der Universität Stockholm, pp. 115-160

KOMUR, G. (2004) : “L’îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique”, in LÓPEZ MUÑOZ, J. M., MARNETTE, S., ROSIER, L. (Ed.) : *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque International Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris : L’Harmattan, pp. 54-63

LABBE, H., MARCOCCIA, M. (2005) : “Tradition épistolaire et médias numériques : du billet au courrier électronique”, in BETTEN, A., DANNERER, M. (Ed.) : *Dialogue Analysis IX – Dialogue in Literature and the Media. / Selected Papers from the 9th IADA Conference, Salzburg 2003. Volume 2*, Tübingen : Niemeyer, pp. 227-238

LABOV, W. (1978) : *Le parler ordinaire. La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris : Editions de Minuit

LANDOWSKI, E. (1988) : “La lettre comme acte de présence”, in *La Lettre. Approches sémiotiques*, Fribourg : Editions Universitaires, pp. 19-25

LARGIER, A. (2002) : “Je, nous, jeu. La constitution de collectifs de joueurs en réseau”, in *Réseaux*, Vol. 20, n°114, Paris : Hermès, pp. 213-247

LARGIER, C. (2002) : “Aspekte der Debatte in argumentationsorientierten Internet-Foren : Die Abtreibungsdebatte in Frankreich und Deutschland”, in *Deutsche Sprache* 4/02, Berlin/Bielefeld/München : Erich Schmidt Verlag, pp. 287-306

LENKE, N., SCHMITZ, P. (1995) : “Geschwätz im ‚Globalen Dorf‘ – Kommunikation im Internet”, in SCHMITZ, P. (Hrsg.) : *Neuen Medien, Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie* 50, pp. 117-141

LÓPEZ MUÑOZ, J. M. (2004) : “Effacement énonciatif et co-construction de l’opinion dans les forums du journal *Le Monde*”, in RABATEL, A. (Coord.) : *Effacement énonciatif et discours rapportés*, *Langages* 156, Paris : Larousse, pp. 79-95

LORET, C. (2004) : “Langage d’écritures et langue orale sur internet”  
Working paper disponible sur Internet : [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000908.html](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000908.html)

LUZZATI, D. (1991) : “Oralité et interactivité dans un écrit Minitel”, in *Langue Française* 89, Paris : Larousse, pp. 99-109

MABRY, E. A. (1997) : “Framing Flames : The structure of argumentative messages on the net”, in *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol.2, Nr 4  
Article disponible sur Internet : <http://jcmc.indiana.edu/vol2/issue4>

McELHEARN, K. (2000) : “Writing Conversation. An Analysis of Speech Events in E-mail Mailing Lists”, in *Revue française de linguistique appliquée* V-1, Amsterdam : De Werelt, pp. 71-88



- MAINGUENEAU, D. (1983) : *Sémantique de la polémique*, Paris : L'Age d'Homme
- MAINGUENEAU, D. (1984) : *Genèses du discours*, Paris : Mardaga
- MAINGUENEAU, D. (1987) : *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette
- MAINGUENEAU, D. (1991) : *L'analyse du discours. Introduction aux lectures d'archive*, Paris : Hachette Supérieur
- MAINGUENEAU, D. (1992) : "Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours", in *Langages* 105, pp. 114-125
- MAINGUENEAU, D. (1993) : *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Nathan Université
- MAINGUENEAU, D. (1999) : "Ethos, scénographie, incorporation", in AMOSSY, R. (Dir.) : *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne : Delachaux & Niestlé, pp. 75-100
- MARCOCCIA, M. (1998) : "La normalisation des comportements communicatifs sur Internet : Etude sociopragmatique de la netiquette", in GUEGEN, N., TOBIN, L. (Ed.) : *Communication, société et internet*, Paris : L'Harmattan, pp. 15-32
- MARCOCCIA, M. (2000a) : "La politesse et le "savoir-communiquer" sur Internet", in WAUTHION, M., SIMON, A. C. (Ed.) : *Politesse et Idéologie, Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles* : Louvain : BCILL / Peeters, pp. 157-168.
- MARCOCCIA, M. (2000b) : "La sociabilité sur Internet : réflexions sur une « révolution informationnelle »", in BOURG, D., BESNIER, J.-M. (Ed.), *Peut-on encore croire au progrès ?*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 229-247.
- MARCOCCIA, M. (2000c) : "Les Smileys : une représentation iconique des émotions dans la communication médiatisée par ordinateur", in PLANTIN, C., DOURY, M., TRAVERSO, V. (Ed.), *Les émotions dans les interactions communicatives*, Lyon : ARCI - Presses Universitaires de Lyon, pp. 249-263
- MARCOCCIA, M. (2001a) : "L'internet comme dispositif de "parole citoyenne". L'exemple du débat sur le projet de loi RESEDA dans le forum de discussion du Journal *Libération* (septembre-novembre 1997)", in DESMARCHELIER, D., DOURY, M. (Ed.) : *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration*, Rapport rédigé dans le cadre d'une collaboration entre le Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives (GRIC, CNRS-Lyon 2) et le Laboratoire Lexicométrie et Textes Politiques (CNRS, ENS St Cloud)
- MARCOCCIA, M. (2001b) : "L'émergence du rôle d'animateur dans un forum de discussion non modéré", in *Actes du colloque CITE 2001, "Coopération, Innovation, Technologies"*, Troyes : Université de Technologie de Troyes, pp. 153-170

MARCOCCIA, M. (2001c) : “L’animation d’un espace numérique de discussion : l’exemple des forums usenet”, in *Document Numérique* Vol. 5, n°3-4 : 11-26

MARCOCCIA, M. (2003) : “Parler politique dans un forum de discussion”, in FRAENKEL, B., MARCOCCIA, M. (Coord.) : *Ecrits électroniques : échanges, usages et valeurs, Langage et société*, n° 104, Paris : Maison des Sciences de l’Homme, pp. 9-56

MARCOCCIA, M. (2004a) : “On-line polylogues : conversation structure and participation framework in internet newsgroups”, in *Journal of Pragmatics* 36, pp. 115-145

MARCOCCIA, M. (2004b) : “L’analyse conversationnelle des forums de discussion : questionnements méthodologiques”, in MOURLHON-DALLIES, F., RAKOTONOELINA, F., REBOUL-TOURE, S. (Coord.) : “*Les discours de l’internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*”, *Carnets du Cediscor* 8, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 23-38

MARCOCCIA, M. (2004c) : “La citation automatique dans les messageries électroniques”, in LÓPEZ MUÑOZ, J. M., MARNETTE, S., ROSIER, L. (Ed.) : *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque International Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris : L’Harmattan, pp. 467-476

MARNETTE, S. (2004) : “L’effacement énonciatif dans la presse contemporaine”, in RABATEL, A. (Coord.) : *Effacement énonciatif et discours rapportés*, *Langages* 156, Paris : Larousse, pp. 51-78

MARQUE-PUCHEU, C. (1999) : “*Source, inférence et position du locuteur dans les énoncés comportant selon*”, in *Revue de sémantique et pragmatique*, N°6, Orléans : Presses Universitaires d’Orléans, pp. 103-114

MEIER, J. (2002) : “Vom Brief zur E-Mail – Kontinuität und Wandel”, in ZIEGLER, A., DÜRSCHIED, C. (Hrsg.) : *Kommunikationsform E-Mail*, Tübingen: Stauffenburg Verlag, pp. 57-75

MELANÇON, B. (1999) : *Sevigne@Internet. Remarques sur le courrier électronique et la lettre*, Montréal : Editions Fides

METRICH, R. (1983) : “La concession en allemand moderne”, in VALENTIN, P. (Coord.) : *L’expression de la concession*, actes du colloque tenu les 3 et 4 décembre 1982 par le Département de linguistique de l’Université de Paris-Sorbonne, Paris : L’Université, pp. 90-116

MOESCHLER, J. (1982) : *Dire et contredire*, Berne : Peter Lang

MOIRAND, S. (1992) : “Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative”, in *Langages* 105, Paris : Larousse, pp. 28-41

MOIRAND, S. (1997) : “Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias”, *Hermès* 21, pp. 33-44

MOIRAND, S. (1998) : “Dialogisme et circulation des savoirs ou la construction polylogale du discours sur la science dans les médias ordinaires”, in CABASINO, F. (Dir.) : *Du dialogue au polylogue*, Acte du 3<sup>ème</sup> colloque international DoRiF-Universita, octobre 1997, Rome : CISU, pp. 23-39

MOIRAND, S. (1999a) : “Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire”, in *Carnets du Cediscor 6*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 45-62

MOIRAND, S. (1999b) : “Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire”, in *Cahiers de praxématique 33*, Montpellier : Université Paul Valéry-Montpellier III, pp. 145-184

MOIRAND, S. (2004) : “Le texte et ses contextes”, in ADAM, J.-M., GRIZE, J.-B., BOUACHA, M. A. (Ed.) : *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon : Editions Universitaires de Dijon, pp. 129-143

MOREL, M.-A. (1996) : *La concession en français*, Paris : Ophrys

MORLHON-DALLIES, F., COLIN, J.-Y. (1999) : “Des didascalies sur l'internet ?”, in ANIS, J. (Ed.) : *Internet, communication et langue française*, Paris : Hermès, pp. 13-29

MOURLHON-DALLIES, F., RAKOTONOELINA, F., REBOUL-TOURE, S. (2004) : “Les discours de l'internet : quels enjeux pour la recherche ?” in MOURLHON-DALLIES, F., RAKOTONOELINA, F., REBOUL-TOURE, S. (Coord.) : *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, *Carnets du Cediscor 8*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 9-18

MÜLLER-MICHAELS, H. (2001) : “Vom Brief zur E-Mail”, in *Deutschunterricht*, Heft 4, Westermann, pp. 4-10

MÜNCHOW, P. von (2001) : *Contribution à la construction d'une linguistique de discours comparative : entrées dans le genre journal télévisé français et allemand*, thèse pour le doctorat en sciences du langage, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle

MÜNCHOW, P. von (2004) : “Le discours rapporté dans un forum de discussion sur l'internet” in MOURLHON-DALLIES, F., RAKOTONOELINA, F., REBOUL-TOURE, S. (Coord.) : *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, *Carnets du Cediscor 8*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 91-112

NØLKE, H., OLSEN, M. (2002) : “Puisque : indice de polyphonie ?”, in ROSIER, L. (Dir.) : *Le discours rapporté, Faits de langue n°19*, Paris : Ophrys, pp. 135-146

PANCKHURST, R. (1998) : “Analyse linguistique du courrier électronique”, in GUEGUEN, N., TOBIN, L. (Ed.) : *Communication, société et internet*, Paris : L'Harmattan, pp. 47-60

PANCKHURST, R. (1999): "La communication médiée par ordinateur: un discours autre ?", in BRES, J., DELAMOTTE-LEGRAND, R., MADRAY, F., SIBLOT, P. (Ed.): *L'autre en discours*, Dyalang-Praxiling, Montpellier : Université Paul-Valéry, pp. 307-331

PERELMAN, C. (2002) : *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris : Vrin

PERELMAN, C., OLBRECHTS-TYTECA, L. (1992) : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles

PERENNEC, M. (2002) : *Sur le texte. Énonciation et mots du discours en allemand*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon

PERENNEC, M.-H. (1994) : "Polyphonie und Textinterpretation", in *Cahiers d'études germaniques* 27, pp. 125-136

PERENNEC, M.-H. (1999) : "Zitat und Argumentation im politischen Diskurs", in *Cahiers d'études germaniques*, 37, pp. 127-138

PERENNEC, M.-H. (2002) : "Redewiedergabe in fiktiven und nicht-fiktiven Texten", in BAUDOT, D. (Hrsg.): *Redewiedergabe, Redeerwähnung. Formen und Funktionen des Zitierens und Reformulierens im Text*, Tübingen : Stauffenburg Verlag, pp. 41-53

PERRIN, L. (1995) : "Du discours rapporté aux reprises diaphoniques", in *Cahiers de linguistique française* 16, pp. 211-240

PEYTARD, J. (1984) : "Problématique de l'altération des discours : reformulation et transcodage", in *Langue Française* 64, Paris : Larousse, pp. 17-28

PEYTARD, J. (1993) : "Du "discours rapporté" au "discours relaté"", in PEYTARD, J. (Ed.) : *Manifestations du "discours relaté" oral et écrit, cahiers du Crelef* 35, pp. 9-33

PEYTARD, J. (2000) : "De l'altération discursive : regard sur le "carrefour" Mikhaïl Bakhtine/Gilles Deleuze", in ANDERSON, P., CHAUVIN-VILENO, A., MADINI, M. (Coor.): *Répétition, Altération, Reformulation, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp. 23-36

PLANTIN, C. (1990) : *Essais sur l'argumentation*, Paris : Kimé

PLANTIN, C. (1991) : "Question → argumentation → réponses", in KERBRAT-ORECCHIONI, C. (Dir.) : *La question*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 63-85

PLANTIN, C. (1993) : "Situation rhétorique", in *Verbum* 1-2-3, pp. 229-239

PLANTIN, C. (1996) : *L'argumentation*, Collection Mémo, Paris : Seuil

PLANTIN, C. (1997, n. p.) : "La "question disputée", une forme argumentative oubliée. Thomas d'Aquin, *La guerre peut-elle être juste* ?"

- PLANTIN, C. (2001) : “L’argumentation entre discours et interaction”, in *Lengua, discurso, texto* (I Simposio Internacional de Anàlisis del Discurso), Visor Libros, pp. 71-92
- PLANTIN, C. (2003) : “Des polémistes aux polémiqueurs”, in DECLERCQ, G., MURAT, M., DANGEL, J. (Coord.) : *La parole polémique*, Paris : Honoré Champion éditeur, pp. 377-408
- QUASTHOFF, U. (1997) : “Kommunikative Normen im Entstehen : Beobachtungen zu Kontextualisierungsprozessen in elektronischer Kommunikation”, in WEINGARTEN, R. (Hrsg.) : *Sprachwandel durch Computer*, Opladen : Westdeutscher Verlag, pp. 23-50
- RABANUS, S. (1996) : *Die Sprache der Internet-Kommunikation*, Mainz : Gardez! Verlag  
Disponible sur Internet : [http://www.stefan.rabanus.com/forschung/internet/vers\\_14.html](http://www.stefan.rabanus.com/forschung/internet/vers_14.html)
- RABATEL, A. (2004) : “L’effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques”, in RABATEL, A. (Coord.) : *Effacement énonciatif et discours rapportés*, *Langages* 156, Paris : Larousse, pp. 3-17
- REBOUL, O. (1998) : *La rhétorique*, Collection Que Sais-Je ?, Paris : Presses Universitaires de France
- REBOUL, O. (2001) : *Introduction à la rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France
- REHM, G. (2002) : “Schriftliche Mündlichkeit in der Sprache des World Wide Web”, in ZIEGLER, A., DÜRSCHIED, C. (Hrsg.) : *Kommunikationsform E-Mail*, Tübingen: Stauffenburg Verlag, pp. 263-308
- RENOUE, M. (2004) : “Du devenir des sujets parlants : apparitions, variations et distinctions”, in *Semiotica* 151-1/4, Berlin : Walter de Gruyter, pp. 115-147
- REY-DEBOVE, J. (1997) : *Le métalangage*, Paris : Armand Colin
- ROBRIEUX, J.-J. (2000) : *Rhétorique et argumentation*, Paris : Nathan Université
- RONCADOR, M. von (1988) : *Zwischen direkter und indirekter Rede. Nichtwörtliche direkte Rede, erlebte Rede, logophorische Konstruktionen und Verwandtes*, Tübingen : max Niemeyer Verlag
- ROSIER, L. (1997) : “Entre binarité et continuum, une nouvelle approche théorique du discours rapporté ?”, in *Modèles linguistiques*, Tome XVIII, 1, Lille : U.R.A. 130/ENSAM, pp. 7-16
- ROSIER, L. (1999) : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris, Bruxelles : Duculot
- RUNKEHL, J., SCHLOBINSKI, P., SIEVER, T. (1998) : *Sprache und Kommunikation im Internet*, Opladen : Westdeutscher Verlag

SACKS, H., SCHEGLOFF, E. A., JEFFERSON, G. (1974) : “A simplest Systematic for the Organization of Turn-taking for Conversation”, in *Language* 50, pp. 696-735

SALVAN, G. (2004) : “Discours rapporté et concession : Entre reproduction et annexion du dire d’autrui”, in LÓPEZ MUÑOZ, J. M., MARNETTE, S., ROSIER, L. (Ed.) : *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque International Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris : L’Harmattan, pp. 559-569

SCHANEN, F., CONFAIS, J.-P. (1989) : *Grammaire de l’allemand. Formes et fonctions*, Paris : Nathan

SCHANK, G. (1989) : *Redeerwähnung im Interview*, Düsseldorf : Schwann

SCHÜTTE, W. (2000) : “Sprache und Kommunikationsformen in Newsgroups und Mailinglisten”, in KALLMEYER, W. (Hrsg.) : *Sprache und neue Medien*, Berlin, New York : Walter de Gruyter, pp. 142-178

SCHÜTTE, W. (2002) : “Normen und Leitvorstellungen im Internet : Wie TeilnehmerInnen in Newsgroups und Mailinglisten den angemessenen Stil aushandeln”, in KEIM, I., SCHÜTTE, W. (Hrsg.) : *Soziale Welten und kommunikative Stile. Festschrift für Werner Kallmeyer zum 60. Geburtstag*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, pp. 339-362

SITRI, F. (2003) : *L’objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle

SMITH, C. B., McLAUGHLIN, M. L., OSBORNE, K. K. (1997) : “Conduct Control on Usenet”, in *Journal of Computer-Mediated Communication*, Vol.2, Nr 4  
Article disponible sur Internet : <http://jcmc.indiana.edu/vol2/issue4>

SPRANZ-FOGASY, T. (2002) : “Interaktionsorganisation als (meta-)kommunikative Ressource des Argumentierens”, in BASTIAN, S., HAMMER, F. (Hrsg.) : *Aber, wie sagt man doch so schön...*, Frankfurt/Main : Peter Lang, 11-25

SPROULL, L., FARAJ, S. (1995) : “Atheism, Sex, and Databases : The Net as a Social Technology”, in KAHIN, B., KELLER, J. (Ed.) : *Public Access to the Internet*, Cambridge (Mass.)/London : The MIT Press, pp. 62-81

STATI, S. (1989) : “Les répliques négatives. Implications et valeur informative”, in WEIGAND, E., HUNDSNURSCHER, F. (Hrsg.) : *Dialoganalyse II, Referate der 2. Arbeitstagung Bochum 1988*, Band 2, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 25-33

STEGBAUER, C. (2000) : “Begrenzungen und Strukturen internetbasierter Kommunikationsgruppen”, in THIMM, C. (Hrsg.) : *Soziales im Netz. Sprache, Beziehungen und Kommunikationskulturen im Internet*, Opladen/Wiesbaden : Westdeutscher Verlag, pp. 18-38

STEYER, K. (1997) : *Reformulierungen. Sprachliche Relationen zwischen Äußerungen und Texten im öffentlichen Diskurs*, Tübingen: Gunter Narr Verlag

- STORRER, A. (2000) : “Schriftverkehr auf der Datenautobahn. Besonderheiten der schriftlichen Kommunikation im Internet”, in VOSS, G. G., HOLLY, W., BOEHNKE, K. (Hrsg.) : *Neue Medien im Alltag : Begriffsbestimmung eines Forschungsfeldes*, Opladen : Leske + Budrich, pp. 153-177
- STORRER, A., WALDENBERGER, S. (1998) : “Zwischen Grice und Knigge : Die Netiquetten im Internet”, in STROHNER, H., SICHELSCHEMIDT, L., HIELSCHER, M. (Hrsg.) : *Medium Sprache*, Frankfurt/Main : Peter Lang, pp. 63-77
- THATCHER, N. (1999) : “La coréférence lexicale”, in *French Language Studies* 9, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 91-104
- THIMM, C. (2000) : “Medienkultur im Alltag. (Neue) Kommunikationskulturen und ihre sprachliche Konstituierung”, in SCHLOSSER, H. D. (Hrsg.) : *Sprache und Kultur*, Frankfurt/Main : Peter Lang, pp. 47-59
- THIMM, C., EHMER, H. (2000) : ““Wie im richtigen Leben...”: Soziale Identität und sprachliche Kommunikation in einer Newsgroups”, in THIMM, C. (Hrsg.) : *Soziales im Netz. Sprache, Beziehungen und Kommunikationskulturen im Internet*, Opladen/Wiesbaden : Westdeutscher Verlag, pp. 220-239
- TODOROV, T. (1981) : *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil
- TOULMIN, S. E. (1958) : *The Uses of Argument*, Cambridge : Cambridge University Press
- TROGNON, A. (1994) : “Sur la théorie de la construction interactive du quotidien”, in TROGNON, A., DAUSENDSCHÖN, U., KRAFFT, U. RIBONI, C. (Ed.) : *La construction interactive du quotidien*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, pp. 7-53
- TUOMARLA, U. (1999) : “Le discours direct dans la presse écrite : un lieu de l’oralisation de l’écrit”, in *Faits de langue* 13, pp. 219-229
- VALENTIN, P. (1983) : “Le discours indirect aux subjonctifs”, in *Nouveaux Cahiers d’allemand*, 1983/1
- VELKOVSKA, J. (2004) : *Les formes de la sociabilité électronique. Une sociologie des activités d’écriture sur internet*, thèse pour le doctorat en sociologie, EHESS
- VESELINOVA, L., DRY, H. (1995) : “Queries on the LINGUIST List : Acquisition of a Subregister”, papier présenté à la 1995 GURT Conference, Georgetown University
- VIE, C. (2000) : *La citation dans les forums de discussion électroniques : un procédé de co-construction de l’argumentation*, mémoire de DEA en Sciences du langage, Paris : EHESS

VIE, C. (2001) : “Genèse et modalité de fonctionnement d’un débat électronique : l’exemple du débat sur l’avortement en Allemagne”, in BEHR, I. (Coord.) : *Télévision et internet : le parlé et l’écrit*, Paris : PIA, pp. 127-143

VINCENT, D., DUBOIS, S. (1997) : *Le discours rapporté au quotidien*, Québec : Nuit Blanche Editeur

VION, R. (2000) : *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette Supérieur

WEINGARTEN, R. (1997) : “Sprachwandel durch Computer”, in WEINGARTEN, R. (Hrsg.) : *Sprachwandel durch Computer*, Opladen : Westdeutscher Verlag, pp. 7-20

WEINGARTEN, R. (1997) : “Textstrukturen in neuen Medien : Clustering und Aggregation”, in WEINGARTEN, R. (Hrsg.) : *Sprachwandel durch Computer*, Opladen : Westdeutscher Verlag, pp. 215-237

WEINRICH, H. (1993) : *Textgrammatik der deutschen Sprache*, Mannheim/Leipzig/Wien/Zürich : Dudenverlag

WINTERMANTEL, M., BECKER-BECK, U. (2000) : “Interaktionssteuerung bei der computervermittelten Kommunikation”, in KALLMEYER, W. (Hrsg.) : *Sprache und neue Medien*, Berlin, New York : Walter de Gruyter, pp. 179-194

WUNDERLICH, D. (1969) : “Bemerkungen zu den verba dicendi”, in *Muttersprache 79*, Mannheim/Zürich : Bibliographisches Institut, pp. 97-107

WUNDERLICH, D. (1986) : “Echofragen”, in *Studium Linguistik 20*, Königstein/Ts : Hain, pp. 44-62

ZIEGLER, A., DÜRSCHIED, C. (2002) : *Kommunikationsform E-Mail*, Tübingen : Stauffenburg

ZIFONUN, G., HOFFMANN, L., STRECKER, B. (1997) : *Grammatik der deutschen Sprache*, Band 3, Berlin/New York : Walter de Gruyter



## Index

- accord: 64 (note), 79-80, 82, 83, 237, 363, 426, 446-449, 453, 455-464, 465-470, 493, 508, 509-522, 524, 531
- adhésion: 79, 80, 83, 316, 414, 438, 446, 447, 449, 450, 453, 455, 463-470, 474, 478, 490, 508, 516, 517, 523, 524, 525, 532
- altérité en discours: 256
- argument: 67, 77, 81, 84-85, 198-199, 200, 201, 203, 235, 428, 439, 442, 443, 444, 445, 455, 465, 468, 469, 474, 485-486, 488-489, 492, 493, 497-506, 518-519, 520
- argumentation: 8, **57-86**, 181, 184, 187-188, 198-204, 224, 249, 346, 348, 349, 362, 409, 425, 428, 449, 450, 455, 471, 485, 491, 494, 496, 518, 523, 526, 531
- cadre participatif: 103
- communauté communicative: 47
- communauté discursive: 48
- comparaison interlinguale: 54
- compétence: 40, **41-47**, 49, 51, 57, 72, 84, 187, 309, 356-357, 364, 398-399, 529, 530
- compétence argumentative: 187
- compétence communicative: 43
- compétence discursive: 43
- compétence rhétorico-pragmatique: 41
- compétence situationnelle: 43
- concession: 279, 362-370, 396, 510-512, 516, 518, 521
- contestation: 69, 79- 86, 224, 234, 247, 310, 319, 346, 363, 374, 410, 432-434, 435, 439, 440-441, 444, 445, 446, 447, 449, 450, 453, 464, 470, 471, 476, 482, 483, 484-508, 513, 515, 516, 517-521, 522, 523, 524, 525, 526, 530, 531
- contrat de communication: 36, 39, 109
- contre-discours: 64
- conversation électronique: 90, 98, 120, 126, 131, 134, 142
- débat: 7, 147-149, 150-151, 156, 159, 188-194, 204, 218, 247-248, 249, 252
- désaccord: 62-67, 77-78, 237, 241, 426, 446-447, 449, 453, 470-471, 472, 484, 487, 499, 506, 510-522, 523, 531
- destinataire: **27-28**, 29, 69-70, 71-72, 74-75, 254, 267
- discours: 17-19, 21-27, 42-55
- macrodiscours: 22-24, 194
- microdiscours: 22-25
- discours argumentatif: 10
- discours direct: 282
- discours direct libre: 351
- discours doxique: 32, 65, 207, 209, 212, 286, 327, 332, 368, 373, 381, 393, 396, 397, 400, 438, 451, 452, 453, 457, 460, 476
- discours indirect: 299
- discours indirect libre: 351

discours narrativisé: 311

discours rapporté: 259

dispositif de communication: 96

doxa, *Voir* discours doxique

énonciataire: **28**, 29, 31, 39, 267

énonciateur: **28**, 29, 31, 32, 39, 222, 262, 264, 267, 274, 361

ethos: **73-74**, 75, 86, 169, 429, 442

forums de discussion: 96

genres de discours: 50

hétérogénéité discursive: 23

hétérogénéité montrée: 260

interaction: 37

interdiscours: 23, 255, 258, 261, 408

interlocuteur: 28, 29, 69, 71, 93, 103, 135, 138

interlocutif (contexte): 28, 37, 39, 68, 69, 71, 75-78, 79, 277, 510

intertexte: 23, 257, 281

intertextualité: 8, 23, 24, 56, 257, 258, 356, 408, 414, 532, 533

locuteur: **27-28**, 29, 30, 31-32, 33, 34-35, 36-37, 39, 40, 71-72, 73-74, 86, 254, 267, 271, 274

modalisation en discours second: 313

    autonymique: 316

    sur le contenu: 313

    sur le contenu non marquée: 353

mode d'adhésion: 79, 464, 525

mode de contestation : 79, 80, 81, 86

modes d'organisation des discours: 220

module: 221

    module affectif: 238

    module commentatif-évaluatif: 236

    module descriptif-explicatif: 223

    module énonciatif: 235

    module injonctif: 239

    module narratif, 233

    module projectif, 243

monolocutif (contexte): 28, 37, 39, 40, 68, 69, 71, 75-78, 79, 137, 149, 225, 517

négation

    descriptive: 375

    métalinguistique: 375

polyphonie: 262

pratique

    discursive, 7, 55, 129, 247, 251, 253, 254, 279, 281, 528, 564

question argumentative, 10, 64, 66, 486

question-écho *Voir* structure interrogative

rapport de places: 161

reformulation: 261

reformulation paraphrastique: 354

reprise discursive: **9**, 10-13, 29, 129, **253-279**, 281, 403-406, 408-409, 522- 525

rôles argumentatifs: 64

rôles langagiers: 36, 37, 38, 538

situation de communication: 10, 19, 20,  
**25-26**, 28, 33-35, 39, 44-45, 52-53, 182,  
221, 267-268, 338

structure hypothétique: 379

structure interrogative: 370

structures polyphoniques: 361

sujet parlant: 27-29, 38, 40-41, 44, 46, 47-  
48, 71

transculturalité (des genres): 56

types de discours: 50

visée communicative: 34, 36, 37, 40, 46,  
222

# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
CONSTITUTION DE L'OBJET DE RECHERCHE .....	6
<i>Historique de la recherche et premiers travaux</i> .....	6
<i>Des interrogations en suspens et un nouveau départ</i> .....	8
HYPOTHESES DE TRAVAIL ET OBJECTIF DE RECHERCHE.....	9
<i>Un constat et deux hypothèses</i> .....	9
<i>Objectif de recherche et questionnements</i> .....	11
PLAN DE L'EXPOSITION DE LA RECHERCHE.....	13
<b>1 PREMIER CHAPITRE : POSITIONNEMENT THEORIQUE .....</b>	<b>15</b>
1.1 PREMISSES A LA DEFINITION DU CADRE THEORIQUE .....	15
1.1.1 <i>De l'empirie à la théorie : une approche discursive</i> .....	15
1.1.2 <i>Une approche théorique unitaire</i> .....	17
1.2 DEFINITION DU CADRE THEORIQUE : UNE APPROCHE DISCURSIVE .....	19
1.2.1 <i>La dimension du discours</i> .....	19
1.2.2 <i>Interdiscours, intertexte, intertextualité : hétérogénéité discursive</i> .....	23
1.2.3 <i>Bilan sur la dimension du discours</i> .....	24
1.3 OUTILS D'ANALYSE : LES PARAMETRES DE L'ACTE DE COMMUNICATION.....	25
1.3.1 <i>Les sujets de la communication</i> .....	26
1.3.1.1 Les différentes strates de la communication .....	26
1.3.1.2 Considérations sur le statut d'Énonciateur.....	31
1.3.2 <i>La Situation de communication</i> .....	33
1.3.2.1 Temps et Lieu.....	34
1.3.2.2 Visée communicative et contrat de communication .....	36
1.3.2.2.1 La notion de visée communicative .....	36
1.3.2.2.2 Le contrat de communication .....	37
1.3.3 <i>Le discours : compétence, type, genre</i> .....	40
1.3.3.1 La compétence communicative et discursive des sujets parlants.....	41
1.3.3.1.1 Compétence rhétorico-pragmatique.....	41
1.3.3.1.2 Compétence communicative.....	43
1.3.3.1.3 Compétence situationnelle et compétence discursive.....	43
1.3.3.1.4 Bilan et positionnement .....	45
1.3.3.2 L'appartenance communautaire des sujets parlants : communauté communicative et discursive .....	47
1.3.3.3 Types de discours et genres de discours .....	50
1.3.3.3.1 Type vs genre de discours : définition et perspectives .....	50
1.3.3.3.2 Les genres de discours : questionnements méthodologiques .....	52
1.3.4 <i>Etude comparative interlinguale dans le cadre de l'analyse du discours</i> .....	54
1.3.4.1 Données générales concernant les études comparatives .....	54
1.3.4.2 Les spécificités de la comparaison interlinguale.....	55
1.4 LE CHAMP DE L'ARGUMENTATION .....	57
1.4.1 <i>Repères dans le champ des études de l'argumentation</i> .....	57
1.4.1.1 De l'objet au cadre théorique .....	59
1.4.1.2 Sur la voie d'un cadre théorique : positionnements dans le champ des études de l'argumentation .....	60
1.4.2 <i>Cadre théorique : le modèle dialogique de l'argumentation</i> .....	62
1.4.2.1 Un mode dialogique de construction du discours .....	63
1.4.2.1.1 Argumentation, discours et contre-discours .....	64
1.4.2.1.2 Un dialogue orienté par une question .....	64
1.4.2.1.3 Dialogue argumentatif et rôles argumentatifs .....	65
1.4.2.1.4 Une rhétorique de la résistance.....	69
1.4.2.2 Argumenter en situation.....	71
1.4.2.2.1 Argumentation et ethos.....	73
1.4.2.2.2 Argumentation et Destinataire.....	74
1.4.2.2.3 Argumenter en contexte interlocutif vs en contexte monolocutif.....	75
1.4.2.3 Les incidences du discours argumentatif .....	78

1.4.2.3.1	Modes d'enchaînement : adhésion vs contestation.....	79
1.4.2.3.2	Typologie des modes de contestation.....	82
1.4.3	<i>Bilan sur le champ de l'argumentation</i> .....	86
<b>PARTIE I LES FORUMS DE DEBAT DE LA PRESSE EN LIGNE : DEFINITION, DESCRIPTION ET ANALYSE.....</b>		<b>87</b>
<b>2 DEUXIEME CHAPITRE : PRESENTATION GENERALE DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES .....</b>		<b>90</b>
2.1	QU'EST-CE QU'UN FORUM DE DISCUSSION ELECTRONIQUE ?.....	90
2.1.1	<i>Préliminaire : analyse de quelques exemples</i> .....	91
2.1.2	<i>Définitions des forums de discussion</i> .....	96
2.2	DESCRIPTION DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES : CARACTERISTIQUES GENERALES .....	100
2.2.1	<i>Caractéristiques structurelles</i> .....	100
2.2.1.1	Cadre spatio-temporel.....	100
2.2.1.2	Canal de production.....	102
2.2.2	<i>Caractéristiques de fonctionnement</i> .....	103
2.2.2.1	Nombre d'intervenants et cadre participatif.....	103
2.2.2.2	Configuration des forums de discussion.....	105
2.2.2.3	Interface et degrés d'interactivité.....	106
2.2.2.4	Contrat de communication.....	109
2.2.2.5	Modalités de contrôle des contenus.....	110
2.2.2.6	Identité des intervenants.....	112
2.3	ÉTAT DE LA RECHERCHE : LES TRAVAUX LINGUISTIQUES SUR LA COMMUNICATION MEDIATISEE PAR ORDINATEUR ET LES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES.....	112
2.3.1	<i>Sources et considérations historiques</i> .....	114
2.3.2	<i>Les objets de l'analyse linguistique</i> .....	116
2.3.2.1	Analyse du fonctionnement des forums de discussion électroniques.....	116
2.3.2.2	Analyse de la langue et des formes d'expression.....	117
2.3.2.3	Analyse des aspects sociaux.....	118
2.4	ANALYSE CONVERSATIONNELLE DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES .....	119
2.4.1	<i>Qu'est-ce qu'une conversation ?</i> .....	120
2.4.2	<i>Détour par la lettre</i> .....	122
2.4.3	<i>Caractéristiques de la "conversation électronique"</i> .....	126
2.4.3.1	Effets liés au canal écrit.....	126
2.4.3.1.1	Alternance et séquentialité.....	127
2.4.3.1.2	Les ratés de la communication.....	129
2.4.3.2	Effets de l'asynchronicité.....	131
2.4.3.2.1	Le temps de la réflexion.....	131
2.4.3.2.2	La structuration des échanges.....	132
2.4.3.3	Effets du cadre participatif.....	134
2.4.3.3.1	Rôles participatifs.....	134
2.4.3.3.2	Stratégies de participation.....	135
2.4.3.3.3	Absence d'échange.....	138
2.4.4	<i>Bilan</i> .....	140
2.5	BILAN SUR LE DISPOSITIF "FORUM DE DISCUSSION".....	142
<b>3 TROISIEME CHAPITRE : LES FORUMS DE DEBAT DE LA PRESSE EN LIGNE : PRESENTATION DES CORPUS ET CARACTERISTIQUES GENERALES .....</b>		<b>144</b>
3.1	CONSTITUTION ET MISE EN PLACE DES CORPUS DE REFERENCE .....	144
3.1.1	<i>Critères de sélection des forums de discussion</i> .....	145
3.1.1.1	Critère du support.....	145
3.1.1.2	Critère thématique et générique.....	146
3.1.2	<i>La délimitation des corpus</i> .....	150
3.1.3	<i>Mise en place des corpus</i> .....	152
3.1.3.1	Extraction et sauvegarde des données.....	152
3.1.3.2	Mode de présentation des données.....	153
3.2	CARACTERISTIQUES DES FORUMS DE DEBAT PROPOSES PAR LA PRESSE EN LIGNE .....	155
3.2.1	<i>Caractéristiques relatives au niveau 1</i> .....	156
3.2.1.1	Hiérarchisation des responsabilités.....	157
3.2.1.2	Finalité des forums de discussion.....	159

3.2.1.3	Symétrie du rapport de places .....	161
3.2.1.4	Potentiel conflictuel vs modération .....	163
3.2.1.5	Une éthique du discours .....	168
3.2.2	<i>Caractéristiques relatives au niveau 2</i> .....	170
3.2.2.1	Deux catégories de forums de discussion électroniques : endogènes vs exogènes .....	170
3.2.2.2	Modalités d'accès et d'utilisation des forums .....	170
3.2.2.3	Forums de discussion chronologiques vs en arborescence .....	172
3.2.2.4	Présentation de l'interface des forums de discussion .....	173
3.3	ENQUETE SOCIOLOGIQUE : PRATIQUES ET CARACTERISTIQUES DES UTILISATEURS DES FORUMS DE DISCUSSION ELECTRONIQUES DU SITE WWW.LIBERATION.FR .....	175
3.3.1	<i>Modalités d'enquête</i> .....	175
3.3.2	<i>Présentation des résultats</i> .....	176
3.3.2.1	Utilisations d'Internet .....	176
3.3.2.2	Consultation du site de Libération et fréquentation des forums de discussion .....	177
3.3.2.3	Pratiques des forums de discussion .....	178
3.3.2.4	Sociologie des intervenants .....	179
3.4	LES FORUMS DE DEBAT : SUPPORT D'UN DISCOURS A DOMINANTE ARGUMENTATIVE .....	181
3.4.1	<i>L'évaluation de la nature des forums de discussion par les intervenants : débat et argumentation</i> .....	186
3.4.1.1	Retour sur la notion de compétence .....	187
3.4.1.2	Procédure et analyse des résultats .....	188
3.4.1.2.1	Le champ du débat et de la discussion .....	188
3.4.1.2.2	Le champ de l'opinion .....	194
3.4.1.2.3	Le champ de l'argumentation .....	198
3.4.2	<i>Les libellés des forums de discussion : contrat de communication et potentiel argumentatif</i> .....	205
3.4.2.1	Retour sur les notions de Question argumentative et de contrat de communication .....	205
3.4.2.2	Les libellés simples .....	206
3.4.2.3	Les libellés complexes .....	207
3.4.2.3.1	Le titre .....	207
3.4.2.3.2	Le texte accompagnateur .....	210
3.4.3	<i>Les modes d'organisation des discours</i> .....	220
3.4.3.1	Définition <i>ad hoc</i> du module .....	221
3.4.3.2	Les types de modules .....	223
3.4.3.2.1	Le module descriptif-explicatif .....	223
3.4.3.2.2	Le module narratif .....	233
3.4.3.2.3	Le module énonciatif .....	235
3.4.3.2.4	Le module commentatif-évaluatif .....	236
3.4.3.2.5	Le module affectif .....	238
3.4.3.2.6	Le module injonctif .....	239
3.4.3.2.7	Le module projectif .....	243
3.4.3.3	Bilan sur les modes d'organisation discursive .....	246
3.5	BILAN SUR LES FORUMS DE DEBAT DE LA PRESSE EN LIGNE .....	247
<b>PARTIE II ANALYSE DE LA REPRISE DISCURSIVE .....</b>		<b>251</b>
<b>4</b>	<b>QUATRIEME CHAPITRE : LE CHAMP DE LA REPRISE DISCURSIVE .....</b>	<b>253</b>
4.1	INTRODUCTION .....	253
4.2	DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE .....	256
4.2.1	<i>La reprise discursive et la problématique de l'altérité en discours</i> .....	256
4.2.2	<i>Prémises théoriques : discours rapporté, hétérogénéité montrée, reformulation et paraphrase, polyphonie</i> .....	258
4.2.2.1	Le discours rapporté .....	259
4.2.2.2	L'hétérogénéité montrée .....	260
4.2.2.3	Reformulation et paraphrase .....	261
4.2.2.4	Polyphonie .....	262
4.3	DEFINITION ET CADRE FORMEL DE LA REPRISE DISCURSIVE .....	264
4.3.1	<i>La reprise discursive : définition générale</i> .....	264
4.3.2	<i>Reprise discursive, énonciation et genres</i> .....	267
4.3.3	<i>Reprise discursive : unité conceptuelle au-delà de la diversité formelle</i> .....	269
4.4	CATEGORIES ET CRITERES D'ANALYSE DE LA REPRISE DISCURSIVE .....	274
4.4.1	<i>Critères d'identification d'une occurrence de reprise discursive</i> .....	274
4.4.2	<i>Les catégories d'analyse</i> .....	278

4.5	BILAN SUR LE CHAMP DE LA REPRISE DISCURSIVE .....	279
-----	---	-----

**5 CINQUIEME CHAPITRE : LA REPRISE DISCURSIVE : DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNEES SUR LE PLAN FORMEL .....280**

5.1	LES FORMES DE REPRISE MARQUEES .....	282
5.1.1	<i>Le discours direct</i> .....	282
5.1.1.1	Données générales.....	282
5.1.1.2	Les marques distinctives du discours direct.....	284
5.1.1.2.1	Les guillemets et autres signes diacritiques .....	284
5.1.1.2.2	L'italique.....	286
5.1.1.2.3	La mise en page .....	287
5.1.1.2.4	Présence d'un discours citant.....	288
5.1.1.3	Positionnement dans le corps du texte .....	289
5.1.1.4	Objet du discours direct .....	292
5.1.1.4.1	Les unités sans prédicat .....	293
5.1.1.4.2	Les propositions.....	294
5.1.1.4.3	Une unité discursive plus vaste.....	297
5.1.2	<i>Le discours indirect</i> .....	299
5.1.2.1	Généralités .....	299
5.1.2.2	Marques distinctives et objet du discours indirect.....	300
5.1.2.2.1	Caractéristiques morphosyntaxiques du discours indirect en allemand et en français .....	300
5.1.2.2.2	Diversité des manifestations du discours indirect dans les corpus .....	303
5.1.2.2.3	Discours indirect avec îlot textuel .....	305
5.1.2.2.4	Un cas particulier : le résumé marqué .....	307
5.1.2.3	Aux frontières du discours indirect : le compte rendu .....	308
5.1.3	<i>Le discours narrativisé</i> .....	311
5.1.3.1	Généralités .....	311
5.1.3.2	Marques et objet du discours narrativisé.....	311
5.1.4	<i>La modalisation en discours second marquée</i> .....	313
5.1.4.1	Généralités .....	313
5.1.4.1.1	La modalisation en discours second sur le contenu.....	313
5.1.4.1.2	La modalisation en discours second autonymique .....	316
5.1.4.1.3	Du discours à l'opinion.....	317
5.1.4.2	Marquage de la modalisation en discours second.....	320
5.1.4.2.1	Les marqueurs de la modalisation en discours second sur le contenu.....	320
5.1.4.2.2	Les marques de la modalisation en discours second autonymique.....	329
5.1.4.3	Objet de la modalisation en discours second marquée.....	335
5.1.5	<i>Considérations sur le discours citant</i> .....	338
5.1.5.1	Généralités .....	338
5.1.5.2	Le discours citant dans les forums de débat.....	340
5.1.5.2.1	Détermination de la nature du dire .....	341
5.2	LES FORMES DE REPRISE NON MARQUEES .....	350
5.2.1	<i>Les formes apparentées au discours rapporté : le discours indirect libre et le discours direct libre</i> .....	351
5.2.2	<i>La modalisation en discours second sur le contenu non marquée</i> .....	353
5.2.3	<i>La reformulation paraphrastique</i> .....	354
5.2.3.1	Généralités .....	354
5.2.3.2	L'identification de la reformulation paraphrastique .....	357
5.2.4	<i>Les structures polyphoniques</i> .....	361
5.2.4.1	La structure concessive et la structure confirmative .....	362
5.2.4.1.1	Généralités .....	362
5.2.4.1.2	Les marques de la concession et de la confirmation.....	365
5.2.4.2	La structure interrogative : la question-écho.....	370
5.2.4.2.1	Généralités .....	370
5.2.4.2.2	Objet et caractéristiques de la question-écho.....	372
5.2.4.3	La structure négative.....	375
5.2.4.3.1	Généralités .....	375
5.2.4.3.2	Les marques distinctives de la structure négative polyphonique.....	376
5.2.4.4	La structure hypothétique.....	380
5.3	PROVENANCE ET ATTRIBUTION DES ELEMENTS DE DISCOURS REPRIS .....	382
5.3.1	<i>Eléments de discours d'origine interne</i> .....	382
5.3.2	<i>Eléments de discours d'origine externe attestés</i> .....	389

5.3.3	<i>Eléments de discours d'origine externe non attestés</i>	393
5.3.4	<i>Eléments de discours de nature prospective</i>	400
5.3.5	<i>Bilan sur l'origine des éléments de discours repris</i>	402
5.4	BILAN SUR LES FORMES DE REPRISE DISCURSIVE	403
<b>6</b>	<b>SIXIEME CHAPITRE : ANALYSE DES DONNEES SUR LE PLAN FONCTIONNEL</b>	<b>407</b>
6.1	CONSIDERATIONS GENERALES ET METHODOLOGIE	408
6.1.1	<i>Approche fonctionnelle de la reprise discursive</i>	408
6.1.2	<i>Catégories d'analyse et présentation des fonctions observées</i>	409
6.2	FONCTIONS LIEES A LA STRUCTURATION DU DISCOURS	411
6.2.1	<i>Généralités</i>	411
6.2.2	<i>Intégration d'éléments internes</i>	413
6.2.2.1	Fonction d'aide à la compréhension et à l'interprétation	413
6.2.2.2	Fonction de structuration de l'échange	414
6.2.3	<i>Intégration d'éléments externes</i>	420
6.2.4	<i>Bilan</i>	422
6.3	FONCTION D'INFORMATION	423
6.4	FONCTION D'ETAYAGE	427
6.4.1	<i>Le discours d'autorité</i>	428
6.4.1.1	Le discours d'expertise	429
6.4.1.1.1	Le discours scientifique	430
6.4.1.1.2	Le discours constitutionnel et juridique	432
6.4.1.2	Le discours engagé et le discours de la foi	433
6.4.1.2.1	Le discours engagé	434
6.4.1.2.2	Le discours de la foi	435
6.4.1.3	Le discours doxique	437
6.4.2	<i>Le discours de la chose vécue</i>	440
6.4.3	<i>Le discours d'invention</i>	443
6.5	FONCTION DE SUPPORT DE POSITIONNEMENT	446
6.5.1	<i>Considérations générales</i>	447
6.5.1.1	Positionnement et prévalence de la reprise discursive	447
6.5.1.2	Positionnement et origine des éléments repris	450
6.5.1.3	Positionnement et statut des éléments repris	452
6.5.1.4	Support de positionnement vs catégorisation évaluative	453
6.5.2	<i>La reprise discursive dans l'expression de l'accord</i>	455
6.5.2.1	Caractéristiques formelles et sémantiques de l'expression de l'accord	456
6.5.2.1.1	Validation	456
6.5.2.1.2	Evaluation positive	460
6.5.2.1.3	Identification	462
6.5.2.1.4	Assomption	463
6.5.2.2	Modes d'adhésion	464
6.5.2.3	Nature des enchaînements sur l'accord	466
6.5.3	<i>La reprise discursive dans l'expression du désaccord</i>	470
6.5.3.1	Caractéristiques formelles et sémantiques de l'expression du désaccord	472
6.5.3.1.1	Refus de validation	472
6.5.3.1.2	Dénégation	476
6.5.3.1.3	Evaluation négative	478
6.5.3.1.4	Mise en doute	480
6.5.3.1.5	Assertion-réponse	483
6.5.3.2	Modes de contestation et enchaînement sur la contestation	485
6.5.3.2.1	Contestation d'un dire	488
6.5.3.2.2	Contestation d'un dit	490
6.5.3.2.3	Contestation portant sur le Locuteur	507
6.5.4	<i>La reprise discursive dans l'enchaînement Accord → Désaccord</i>	509
6.5.4.1	Considérations générales	509
6.5.4.2	Provenance des éléments sur lesquels porte l'enchaînement Accord → Désaccord	513
6.5.4.2.1	Accord → Désaccord portant sur des éléments internes	513
6.5.4.2.2	Accord → désaccord portant sur des éléments externes	515
6.5.4.3	Nature des éléments soumis à l'enchaînement Accord → Désaccord	518
6.5.4.3.1	Accord sur les faits	518
6.5.4.3.2	Accord sur une prise de position	520
6.5.4.3.3	Accord sur un discours de nature évaluative	522



6.6 BILAN SUR LES FONCTIONS DE LA REPRISE DISCURSIVE .....	523
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>527</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>537</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>558</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>561</b>



---

**RÉSUMÉ (français)**

L'objectif de cette analyse comparative des *forums de débat* de la presse en ligne en allemand et en français est de cerner, à travers l'appréhension du travail de la reprise discursive, l'intertextualité propre à ce qui s'apparente à un genre discursif translinguistique et transculturel. L'analyse fait appel aux outils de l'analyse conversationnelle et de l'analyse du discours pour rendre compte du fonctionnement du dispositif de communication "forum de discussion" et mettre en évidence l'existence d'un cadre invitant les locuteurs à produire un discours d'opinion et, corrélativement, un discours de nature argumentative. L'attention porte de manière centrale sur les formes de reprise discursive et les fonctions qu'elle est amenée à remplir : l'analyse de cette pratique discursive permet de rendre compte de régularités imputables, pour une part, au fonctionnement du dispositif de communication et, pour une autre part, aux caractéristiques du genre, dont elle contribue à fonder l'existence.

---

**TITRE (anglais)**

The use of discourse repetition in an emerging genre: discussion groups in German and French online press

---

**RÉSUMÉ (anglais)**

The present work is a comparative analysis of discussion groups in German and French online press. By studying the use of discourse repetition, it aims at outlining the specific intertextuality of what may be considered as a discourse genre that is both cross-linguistic and cross-cultural. This study is based on conversation analysis and discourse analysis. These tools are used with the double purpose to describe the functioning of « discussion groups » as communication devices and to highlight the existence of a framework that requests the locutors to produce an opinion discourse and also an argumentative discourse. The main focus of attention is put on forms of discourse repetition and the functions that discourse repetition fulfils: the analysis of this discourse practice shows regularities. This may be partly explained by the functioning of the communication device and partly explained by the fact that discourse repetition is indeed a defining characteristic of this emerging genre.

---

**DISCIPLINE**

Allemand

---

**MOTS-CLÉS**

analyse du discours, genre, communication médiatisée par ordinateur, analyse conversationnelle, reprise discursive, comparaison allemand-français, argumentation

---

**MOTS-CLÉS (anglais)**

discourse analysis, genre, computer-mediated communication, conversation analysis, discourse repetition, German-French comparison, argumentation

---

**Intitulé et adresse de l'UFR**

Institut d'allemand

94 avenue des Grésillons

92600 ASNIERES SUR SEINE